This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

48

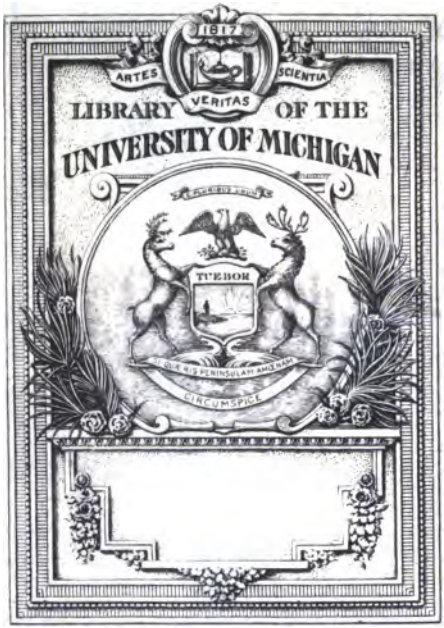
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Z
1007
.B586

L. F. D. B. inv.

A. Duflos f.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de

JUILLET, AOUT, & SEPTEMBRE,
1735.

TOME QUINZIEME.

Premiere Partie.

BIBLIOTHEK DER HOCHSCHULE
BERLIN

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXXXV.

Librarian
Nijhoff
9-19-56

BIBLIOTHEQUE

21625

RAISONNÉE

DES OUVRAGES DES SAVANS

DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Juillet, Août, & Septembre, 1735.

ARTICLE I.

CRITICAL NOTES on the OLD TESTAMENT; wherein the preſent Hebrew Text is explained, and in many places amended, from the ancient Verſions, more particularly from that of the 72. drawn up in the order the ſeveral Books were written, or may moſt conveniently be read: To which is prefixed, a large INTRODUCTION, adjuſting the authority of the *Maſoretic* Bible, and vindicating it from the Objections of Mr. *Whiſton*, and the Author of the GROUNDS AND REASONS OF THE CHRISTIAN RELIGION. By the late learned WILLIAM WALL, D.D. Author of the *Hiſtory of Infant Baptism*. Now firſt pu-

published from his Original Manuſcript. 2 Vol. London. Printed for C. *Davis* in *Pater Noſter Row.* 1734.

Brief CRITICAL NOTES, eſpecially on the various Readings of the NEW TESTAMENT Books. With a Preface concerning the Texts cited therein from the OLD TESTAMENT, as alſo concerning the uſe of the Septuagint Translation. By *W. Wall*, S. T. P. Author of the *Hiſtory of Infant Baptism.* London. Printed for *William Innys*, at the Weſt End of *St. Paul's*, 1730.

C'eſt-à-dire:

Courtes NOTES. CRITIQUES *ſur tous les Livres du* VIEUX *&* NOUVEAU TESTAMENT. *Par feu* GUILLAUME WALL, *Docteur & Profeſſeur en Théologie, & Auteur de l'*Hiſtoire du Batême des petits Enfans. *A* Londres 3. *Volumes* 8. *Dont les deux qui ſont pour le Vieux Teſtament n'ont paru qu'en* 1734. *& celui qui eſt pour le Nouveau parut en* 1730. Vol. I. pagg. 307. Vol. II. pagg. 354. Vol. III. pages 61. *pour la Preface qui ſert d'Introduction générale à tout l'Ouvrage, &* 415. *pour les Notes ſur le N. T. ſans compter un court Avertiſſement de l'Editeur.*

L'Auteur de ces Notes Critiques s'étoit fait connoître avec diſtinction, il y a long-temps, par ſon *Hiſtoire du Batême des Enfans*, dont

dont la 1. Edition parut (*a*) en 1705. Cet Ouvrage lui mérita les remercimens de la Chambre Baſſe de l'Aſſemblée du Clergé, non peut-être uniquement à cauſe de ſa valeur intrinſeque, mais auſſi en partie parce que certains Auteurs, peu agréables au Parti qui dominoit dans cette Aſſemblée, tels que *Grotius*, Mr. *Le Clerc*, & l'Evêque *Burnet*, n'y étoient pas ménagez, le premier ſur-tout qui y étoit accuſé d'*Impoſture*. Mr. *Wall* n'avoit pas manqué non plus de mettre, dans ſon Livre, certaines choſes qui parurent aſſez piquantes, tant contre les Anabaptiſtes *Anglois*, que contre quelques Proteſtans étrangers. Tout cela joint aux ſavantes & judicieuſes Recherches qui faiſoient le fond principal de l'Ouvrage, lui donna beaucoup d'éclat au dedans du Royaume, & en porta la réputation au dehors. Mr. Bernard en inſera deux Extraits fort détaillés dans ſes *Nouvelles de la République des Lettres* pour les Mois d'*Octobre* & de *Novembre* 1708. Il ne manqua pas d'y relever certaines choſes qui lui parurent dignes de repréhenſion, & qui effectivement étoient repréhenſibles. Mais la Critique la plus forte que cette Pièce eut à eſſuyer, vint de la part des Anabaptiſtes d'*Angleterre* qui y étoient ſi vivement attaqués. Ils employerent Mr. *Gale*, un de leurs Miniſtres, & l'une de leurs meilleures Plumes, pour y répondre. Cette (*b*) Réponſe, qui avoit été précedée d'une Brochure Anonyme, qui venoit

(*a*) En 2. Vol. 8. (*b*) Elle parut ſous le Titre de *Réflexions ſur l'Hiſtoire du Batême des Enfans*, en 13. Lettres.

d'une autre main, ne parut qu'en 1711. & fut bientôt appuyée du suffrage du célèbre Mr. *Whiston*, qui s'étoit mis en tête de substituer les Constitutions Apostoliques au Canon du N. Testament. Mr. *Wall* ne crut pas d'abord qu'il fût nécessaire de s'engager dans un combat fatigant, contre ces divers Antagonistes, & de multiplier les Editions de son Histoire, puisqu'il en avoit déja donné une seconde, dans laquelle il avoit corrigé certaines choses qui avoient déplu dans la premiere, & répandu de nouvelles lumieres sur les Endroits, que l'on n'avoit pas trouvé suffisamment éclaircis. Mais comme les Anabaptistes se faisoient un sujet de triomphe, de ce que l'Ouvrage de Mr. *Gale* demeuroit sans Réplique, l'Historien du *Batême des Enfans*, quoique déja dans un âge fort avancé, se vit dans l'obligation de donner cette (a) Réplique, qui parut avec une troisiéme Edition de l'*Histoire*, en 1720.

J'ai dit qu'il étoit alors dans un âge fort avancé, & cela se voit, à ce qu'il y disoit lui-même, qu'en 1705. lorsque cette Histoire parut, pour la premiere fois, il avoit environ 60. ans, de sorte qu'au temps de la derniere Edition, il devoit être environ de l'âge de soixante & quinze ans. Sa Refutation de Mr. *Gale* ne se sent pourtant point des infirmités de la Vieillesse. On y voit seulement le fruit des Réflexions, & de l'experience. Il condamne lui-même l'ancienne aigreur

(a) Sous le Titre, de *Défense de l'Histoire du Batême des Enfans*, & fait un 3. Volume.

greur de ſon ſtile; & ſur-tout l'expreſſion dure qu'il avoit employée en parlant de *Grotius*. Il profite des avis de Mr. *Bernard*; il ſe défend contre Mr. *Whiſton* d'une maniére fort ſage. Il n'y a que Mr. *Gale* qui n'y ſoit pas traité tout-à-fait avec la même douceur, & qui peut-être avoit écrit lui-même de façon à ne devoir pas entierement s'y attendre.

Quoique tout ceci ne regarde pas directement l'Ouvrage, qui fait le ſujet de cet Article, j'ai cru que ces petites Particularités, relatives à l'Auteur, ne deplairoient pas aux Perſonnes qui aiment l'Hiſtoire Literaire. L'Editeur des *Notes Critiques* auroit bien dû nous donner quelque ſatisfaction là-deſſus. Il n'en a rien fait, & j'ai tâché de ſuppléer un peu à ſon ſilence. J'ajouterai, à ce que j'ai déja dit, que Mr. *Guillaume Wall*, Docteur & Profeſſeur en Théologie, & Paſteur ou Vicaire de l'Egliſe de *Shoreham*, dans la Province de *Kent*, mourut, dans ſa Paroiſſe le $\frac{11}{24}$. de Janvier 1724. & devoit être né vers l'an 1645, puis qu'en 1705. il avoit environ 60. ans, ainſi qu'il le dit lui-même dans la Préface de la *Défenſe de ſon Hiſtoire*. C'eſt-à-dire qu'il doit avoir vécu environ 82. à 83. ans, étudiant & travaillant juſqu'à la fin de ſa Courſe.

Ces *Notes Critiques* en ſont une preuve. Il nous apprend, dans ſa *Préface*, qu'elles firent les dernieres occupations de ſa vie. Se ſentant approcher de ſa fin, il abandonna presque toute autre Lecture pour ſe donner tout entier à celle de l'Ecriture Sainte, & la fit d'abord une fois ou deux, dans la ſeule Verſion *Angloiſe*. Enſuite

ſuite il lut de même la Bible dans quelques Traductions *Latines*, & enfin il le fit dans la Langue Originale du Nouveau Teſtament, & dans la Verſion des LXX. pour les Livres du Vieux, en s'attachant à l'Edition de Mr. *Bos*. Quant à l'*Hébreu*, il ne l'entendoit pas aſſez pour le lire avec fruit. Mais en ſuppoſant que les Traductions *Vulgate*, *Angloiſe*, ou autres, en donnoient le ſens, il fut frappé de la différence qui ſe trouve à pluſieurs égards entre cet Hébreu, & la Verſion des Septante, & les Réflexions qu'il fit là-deſſus le porterent à croire, ou que l'Exemplaire Original, ſur lequel les Interprêtes *Grecs* travaillerent, étoit différent de ceux que nous avons à préſent, ou que la Verſion *Greque* avoit été fort défigurée avec le cours des Siècles, ou qu'enfin cette Verſion fut faite avec beaucoup de négligence.

Ces trois Concluſions lui paroiſſent également certaines ; & commençant par la derniere, il ne croit pas que l'on en puiſſe douter lors que l'on conſidere que cette Verſion doit avoir été faite à divers temps, & par differentes perſonnes. Les Traducteurs du *Pentateuque*, & du Livre d'*Ezechiel* ſont viſiblement plus anciens, & plus habiles que les autres. D'ailleurs il n'y a point de doute que cette Traduction n'ait beaucoup ſouffert de l'ignorance, ou de la témérité des Copiſtes, puis qu'environ un Siècle & demi après la mort des Apôtres, *Origene* eut tant de peine à rétablir cet Ouvrage, que deux cens ans, après *Origene*, St. *Jerôme* ſe plaignit vivement du mauvais état où cette Traduction ſe trouvoit ; & qu'en-

qu'encore aujourd'hui les Variantes ſont en ſi grand nombre dans les meilleurs Manuſcrits. La troiſieme Concluſion de Mr. *Wall* eſt la plus délicate. Il s'y déclare ſans façon pour ceux qui tiennent que le Texte Hébreu n'eſt point parvenu juſqu'à nous dans ſa pureté primitive, & qu'il a eſſuyé, de la part des Copiſtes, les mêmes alterations, auxquelles tous les Livres, qui ſont de compoſition purement humaine, peuvent être ſujets. Mais à ſon avis toutes les alterations, qui ſe ſont gliſſées dans ce Texte, ſont antérieures à la reviſion qu'en firent les *Maſorethes* vers l'an 125. de Notre Seigneur. Des divers Manuſcrits, qui étoient alors entre les mains, ces *Maſorethes* tirerent la leçon qui leur parut la meilleure, & formerent ainſi le Texte *Hébreu* que nous avons à préſent, en prenant ſoin de décrier, & par conſéquent de faire périr tous les Exemplaires qui n'étoient pas conformes à leur correction, qu'ils donnerent pour la ſeule Edition authentique.

Mais parce que tous les Juifs n'entendoient pas la Langue de leurs anciens Peres, & qu'une Verſion *Greque* étoit néceſſaire pour l'uſage de ceux qui ſe trouvoient dans le cas, les Chefs de la Diſperſion firent traduire, en *Grec*, cette nouvelle Edition revue & corrigée par les *Maſorethes*, & y employerent ſucceſſivement *Aquila*, *Theodotion*, & *Symmaque*. L'ancienne Verſion des LXX. ne demeura donc plus qu'entre les mains des Chrétiens, & l'on comprend aſſez qu'elle dut être fort différente du Texte original revu & fixé l'an 125. Ce qui doit auſſi s'entendre de la Traduction, communément appellée *Italique*,

& qui avoit été faite, avant ce temps-là, ſur les LXX. à l'uſage de l'Egliſe *Latine*.

Tout cela fit concevoir à Mr. *Wall* que l'on ne doit pas ſe trop prévenir ni en faveur du Texte des *Maſorethes*, ni en faveur de quelque Verſion que ce ſoit. Le peu de diverſes Leçons, qui ſe trouvent à preſent dans le premier, nous doivent convaincre qu'il y en eut autrefois un grand nombre dans les Manuſcrits, & la qualité même de celles qui y ont été conſervées ne nous doit nullement perſuader qu'elles fuſſent ou les meilleures, ou les plus importantes. Et quant aux Verſions anciennes, celles qui précedent l'an 125. de l'Ere Chrétienne durent néceſſairement ſe reſſentir du mauvais état où ſe trouvoit le Manuſcrit *Hébreu* dont ſe ſervoit l'Interprête, & celles que l'on travailla ſur là reviſion des Maſorethes ne purent que ſuivre les fautes que ces Reviſeurs avoient faites, eux-mêmes, dans le choix des moins bonnes leçons. Mais de cela même il s'enſuit auſſi que la Verſion des LXX. n'eſt rien moins qu'à mépriſer, en la conſiderant même dans les différences qui ſe trouvent entre elle, & l'Original des Livres du V. Teſtament, tel que nous l'avons à preſent. Elle indique en pluſieurs endroits la vraye leçon, que les *Maſorethes* avoient négligée; quoique ſur le tout, ces Reviſeurs *Juifs* ayent eu beaucoup plus d'exactitude que les Interprêtes Grecs n'en eurent.

C'eſt dans ce Syſtême que Mr. *Wall*, liſant l'Ecriture du Vieux Teſtament avec ſoin, jugea qu'il ne ſeroit point inutile ni pour lui-même, ni pour le public, de marquer les principales différences

rences entre l'*Hébreu*, & les LXX, en ajoûtant, par-ci par-là, de petites Notes Critiques, pour faire sentir l'usage que l'on pouvoit faire d'une confrontation de cette nature. Il ne pensa point d'abord à l'abus que certaines gens en feroient, & fit même peu d'attention à l'avantage que le sentiment de Mr. *Whiston* donnoit aux Déistes. On sait que ces Incrédules tirent un de leurs plus forts argumens, contre la Religion Chrétienne, des Citations du Vieux Testament qui sont faites dans le Nouveau, disant que plusieurs sont fausses, ou mal rapportées, ou alleguées mal à propos, ou peu exactes. Mr. *Whiston* entreprit de leur ôter cette attaque dans un Ouvrage qui parut en 1722. sous le Titre d'*Essai pour rétablir le vrai Texte du V. Testament, & pour défendre les Citations qui s'en trouvent dans le Nouveau.* Il y posa pour Principe que vers le commencement du second Siècle les Juifs avoient falsifié le Texte Hébreu, & la Version des Septante afin d'ôter aux Chrétiens les preuves des Prophêtes, & que par conséquent ils firent disparoître, ou deplacerent les Passages que les Disciples de J. C. en avoient allegués, & fort à propos, & avec toute l'exactitude possible. Ce nouveau tour lui parut si triomphant qu'à l'entendre il étoit impossible de justifier autrement les Citations de l'ancienne Alliance qui se trouvent dans les Ecrits de la Nouvelle. Tout le monde, à beaucoup près, n'en jugea pas comme lui. Les personnes judicieuses virent d'abord, au contraire, que c'étoit donner gain de cause aux Ennemis de la Religion Chrétienne & la chose étoit si vraye que

l'on vit auſſi-tôt le fameux Mr. *Collins* qui s'en prévalut dans un Livre qui parut en 1724. ſous le Titre de *Diſcours ſur les Fondemens, & les Raiſons de la Religion Chrétienne* où les Batteries de Mr. *Whiſton* furent tournées contre lui-même avec tant de force qu'il eſt ſurprenant qu'il n'en perdit point contenance.

Il n'en fut pourtant point démonté; mais Mr. *Wall* ſentit alors combien une Hypothéſe ſi pernicieuſe méritoit d'être relevée, & cela d'autant plus que ces mêmes différences entre les LXX. & l'*Hébreu*, que lui, Mr. *Wall*, avoit recueillies dans ſes *Notes Critiques* pour rétablir la véritable leçon de l'Original ou pour découvrir la négligence des Interprêtes, & celle des Copiſtes ſervoient en partie de preuve à Mr. *Whiſton*, que cet Original, & les LXX. avoient été également corrompus par les Juifs, parce, diſoit-il, que les Citations du Nouveau Teſtament qui durent y avoir été parfaitement conformes au temps de J. C. & de ſes Apôtres, ne le ſont plus à preſent. Notre Auteur s'attache donc particulierement dans ſa Préface à combattre ce ſentiment qui lui paroît auſſi téméraire qu'il eſt dangereux.

Il repréſente d'abord là-deſſus, ce qui eſt très-viſible, que quand bien les Juifs auroient pu former le deſſein de falſifier l'ancienne Verſion *Grecque*, pour en ôter l'avantage aux Chrétiens: il n'auroit pas été en leur pouvoir d'introduire leur Texte falſifié dans l'Egliſe Chrétienne, qui n'avoit point de commerce avec eux, & qui même ne les regardoit plus en 125. que comme de cruels Ennemis. La Suppoſition propoſée ſe dé-

détruit donc d'elle-même, & de quelle nature d'ailleurs ſont les raiſons qui l'appuyent? Le Dr. *Cave*, dit-on, a ſoupçonné (*a*) les Juifs d'avoir corrompu le Texte Hébreu. A la bonne heure; mais ce Docteur a-t-il eu, ou pu avoir le même ſoupçon par rapport à la Verſion des Septante, dont il y avoit en 125. plus d'Exemplaires entre les mains des Chrétiens qu'entre celles des Juifs incrédules? *St. Juſtin Martyr*, ajoute-t-on, accuſa les mêmes *Juifs* d'avoir *tenté* de changer les paroles de l'Ecriture en trois ou quatre Endroits. Cela eſt vrai encore; mais ce Pere intenta cette Accuſation fort légerement, & ſe borna pourtant à dire, de même que St. *Irenée*, non que les Juifs avoient fait cette falſification; mais qu'ils étoient aſſez méchans pour l'entreprendre, ſi la choſe leur étoit poſſible. L'Egliſe primitive, ajoute-t-on, fut inondée de Livres ſuppoſés. Oui, mais cette Egliſe ne ſe tint-elle pas toujours, ſur ſes gardes contre les Livres qui lui venoient d'une main ſuſpecte, ou ennemie? Que reſte-t-il donc à Mr. *Whiſton* pour défendre ſa Theſe? Le voici. Tout ſe réduit à 3 choſes. 1. Il donne pour eſſentielles toutes les différences qui ſe trouvent entre le Nouveau Teſtament & les LXX. quoi qu'elles ne ſoient que dans un mot ou deux, & qu'elles ne tombent point du tout ſur le ſens. 2. Toutes les fautes que les Copiſtes peuvent avoir commiſes par négligence, ſont, à ſon avis, des falſifications qui viennent de la malice des Juifs. Enfin 3. il érige en preuves directes toutes les paroles du Vieux Teſtament

(*a*) Hiſt. Litter. Vol. II. Ver. *Joſeph.*

ment que les Auteurs du Nouveau paroiſſent n'avoir quelquefois citées que par voye d'Alluſion, ou d'Allegorie.

Mr. *Wall* s'étend beaucoup ſur ces deux derniers Articles, & y entre dans un détail où nous ne pourrions le ſuivre ſans être trop longs. Il en conclut que la Thèſe de Mr. *Whiſton*, très-fauſſe en elle-même & encore plus mal prouvée, qu'imprudemment avancée, ne peut ſervir qu'à faire triompher les Déiſtes, comme elle l'a déja fait. A cette occaſion il deplore le progrès du Déiſme, & en fait remarquer l'audace étonnante, dans laquelle il trouve l'accompliſſement de ce que notre Sauveur a prédit que vers la fin du Monde il n'y auroit point de Foi ſur la Terre. „ De peur, *dit-il*, que cette Prédiction ne manquât de s'accomplir, le Diable, & leur propre mauvais Genie, [*des Athées*] les force „ d'en faire voir l'accompliſſement, les uns dans „ cette Nation [*Angloiſe*,] & d'autres en d'autres Païs, qui n'aguere étoient Chrétiens. „ L'Ecriture dit qu'ils prévaudront pendant „ quelque temps. C'eſt-à-dire, qu'à la faveur „ de la *Bête qui doit ſortir de l'Abîme*, ou de „ l'ignorance, ils doivent regner, quoique leur „ regne doive être de peu de durée. Ils ſe vantent d'avoir déja pour eux les deux Païs les „ plus peuplez qu'il y ait dans le Monde. Cela, „ s'il eſt vrai, confirme fortement la Prédiction „ dont je parle. Ils ont donc quelque avantage „ ſur nous; car bien que nous ne puiſſions pas „ les obliger à reconnoître que notre Religion „ avoit été prédite dans le Vieux Teſtament,

„ nous

„ nous ne saurions nier nous-mêmes que la leur „ ne l'ait été dans le Nouveau". Cette triste Réflexion engage Mr. *Wall*, à faire voir, d'une maniere également courte, forte & sensée, qu'il ne regne aucune bonne foi dans le Procédé des Incrédules Modernes, & le prouve démonstrativement par l'indigne abus que Mr. *Collins* a fait dans ses *Fondemens & Raisons* &c. de l'avantage que Mr. *Whiston* lui cédoit dans son *Essai*, &c.

Il confesse pourtant que la considération de cet Evenement lui fit naître d'abord la pensée de supprimer ses *Notes Critiques*, & qu'il fut long-tems à reprendre courage. Des Réflexions postérieures le ranimerent, & lui firent seulement prendre la précaution d'aller lentement en besogne, pour ne faire aucun tort à la Religion en voulant lui rendre service. Il communiqua son Ouvrage à quelques Savans de ses Amis, pour le soumettre à leur jugement, & pour y profiter de leurs lumieres. Cet Ouvrage revenu à l'Auteur, étoit à peine en état de paroître lorsque la Mort, emportant celui qui l'avoit composé, le fit passer entre les mains de l'Editeur, qui n'a pas jugé à propos de nous apprendre son nom, mais qui me semble être lui-même un homme de Mérite.

Pour donner au Public quelque idée de ces *Notes Critiques*, je dirai 1. que celles qui sont sur le Vieux Testament ne sont pas tout-à-fait dans le même goût que celles que Mr. *Wall* a faites sur le Nouveau. Dans les premiers Volumes il s'attache singulierement à noter les differences entre l'*Hébreu* & les LXX. y compris le Pen-

tateuque *Samaritain*, quelques autres Verſions anciennes & modernes; bien entendu que ne poſſedant pas aſſez la Langue *Hébraïque*, il a pris la Verſion *Angloiſe* pour une expreſſion fidèle de l'Original; deſorte que cette partie de ſon Travail ne convient guere qu'aux *Anglois*, ou qu'aux Etrangers, qui ont une Bible *Angloiſe*. Cependant 2. il a joint à cette confrontation, quantité d'Obſervations ou de pure Critique, ou d'Hiſtoire, ou de Théologie, ou de Diſcipline, qui peuvent être également utiles à tout le monde, & comme il n'a fait autre choſe ſur le Nouveau Teſtament que donner des Obſervations de ce genre à l'occaſion des diverſes Leçons, l'utilité de l'Ouvrage eſt auſſi beaucoup moins confinée à l'*Angleterre*. 3. Enfin l'Auteur a diſpoſé ſes Notes ſur l'Ordre Chronologique, ayant placé non ſeulement les Livres ſacrés, mais encore quelquefois leurs differentes parties, ſelon le temps auquel il conçoit que le tout fut écrit. En voici la raiſon, telle qu'il la donne lui-même.

„ Je croi, *dit-il*, qu'il eſt néceſſaire pour un „ Lecteur qui veut entendre ces ſaints Livres, & „ en retenir le ſens, de les lire plûtôt dans l'Or„ dre Chronologique, que dans celui qu'ils oc„ cupent dans nos Editions ordinaires. En li„ ſant les Prophêtes, la mémoire ou les idées „ ſe confondent, lors qu'après avoir entendu „ parler, dans un Livre, de *Ninive* en *Aſſyrie*, „ ou de *No* en *Egypte*, comme de Villes actuel„ lement détruites, on les voit reparoître dans „ le ſuivant, comme étant encore exiſtantes.

„ Cela

„ Cela ne vient que de ce que dans nos Bibles
„ on trouve tel Prophête placé devant un autre
„ qui vécut peut-être cent ou deux cens ans a-
„ vant le premier. *Michée* a vécu cent ans a-
„ vant *Jérémie*, qui l'a effectivement cité; ce-
„ pendant on ne trouve la citation que dans un
„ Ouvrage qui vient fort loin après celui de *Jé-*
„ *rémie*. Dans la II. Epître de St. *Paul* à *Timo-*
„ *thée*, cet Apôtre parle de lui-même, comme
„ touchant à sa fin; ce qui étoit effectivement
„ véritable. Mais si vous lisez la Lettre qui suit
„ celle-là dans nos Editions, vous y verrez qu'il
„ parle de passer l'Hiver en certains Lieux qu'il
„ indique; & dans une autre Lettre, placée en-
„ core après la précedente, il ordonne de lui
„ préparer un Logis quand il ira en *Asie*. Dans
„ son Epître aux *Romains*, que l'on a mise à la
„ tête des autres, il fait mention de la Collec-
„ te qui s'étoit faite à *Corinthe*, & ailleurs, pour
„ les Pauvres de *Jérusalem*, & puis vient une
„ autre Epître dans laquelle il exhorte les *Corin-*
„ *thiens* à cette Contribution charitable. Il y
„ a plusieurs autres absurdités semblables dans
„ l'arrangement où l'on a placé nos saints Livres
„ & que l'on éviteroit en leur donnant l'ordre
„ de la Chronologie. C'est grand dommage que
„ personne ne se soit encore avisé d'en donner
„ une Edition dans ce goût".

Les Lecteurs habiles concevront d'abord la chose sur ce court exposé; mais comme bien des gens, qui lisent les Journaux Litteraires, ne seront pas au fait avec la même facilité, il faut les y mettre, en indiquant ici l'ordre des *Notes Critiques*

tiques de Mr. *Wall*, ſur le Livre des *Actes*. Après le verſet 6. du Chapitre XVIII. vient la I. Epître de St. *Paul* aux *Theſſaloniciens*, qui eſt effectivement la premiere que cet Apôtre écrivit. Les *Notes* ſur cette Lettre étant finies, revient le Chapitre XVIII. des *Actes* juſqu'au verſet 18. où l'on trouve la II. Epître aux *Theſſaloniciens*. Celle des *Galates* paroît après le verſet 9. du XIX Chapitre, dont les Notes ſont enſuite continuées juſqu'au verſet 22. à la circonſtance duquel ſe rapporte la I. aux *Corinthiens*. De-là on retourne au Livre des Actes juſqu'au 2. verſet, du Chapitre XX. qui eſt ſuivi de la II. aux Chrétiens de Corinthe. Le 3. verſet du même Chapitre, ayant indiqué le Voyage de St. *Paul* dans la *Grece*, & par conſéquent le ſéjour qu'il alla faire à *Corinthe*, Mr. *Wall* y rapporte l'Epître de cet Apôtre aux *Romains*. J'ajouterai tout d'un temps que les *Notes Critiques* revenant après cela ſans interruption juſqu'à la fin des *Actes*, Mr. *Wall* place immédiatement après, comme écrites à *Rome*, pendant la premiere Captivité de St. Paul, les Epîtres aux *Philippiens*, aux *Epheſiens*, aux *Coloſſiens*, & à *Philemon*.

Après ces Eclairciſſemens, il faudroit entrer dans quelque détail de l'Ouvrage afin d'en faire connoître l'eſprit & l'utilité. Mais comme cela nous meneroit loin & qu'un ſimple Recueil de Variantes, ou de divers ſentimens ennuyeroit, bornons-nous à faire voir par un ou deux Exemples, qu'il y a quelquefois autre choſe dans ces *Notes Critiques*.

Mr. *Wall* obſerve, en général, ſur la *Géneſe* que

que la principale différence entre l'*Hébreu* & les LXX. ſe trouve dans le calcul du Temps depuis la Création juſqu'à la Promeſſe qui fut faite au Patriarche *Abraham* Gen. XII. 2, 3. La Verſion *Greque* compte avant le Déluge environ 600. ans, & après le Déluge, environ 800. ans, plus que le Texte des Juifs. Quant à la premiere de ces deux Epoques, Mr. *Wall* ne doute point que les Interprêtes ne l'aient allongée à deſſein, & ce qui le prouve à ſon avis, eſt la maniere même dont ils s'y ſont pris pour groſſir la Somme Chronologique de la durée du Monde juſqu'au Déluge. Ils l'ont fait, non en prolongeant la vie des Patriarches, mais en avançant de 100. ans complets l'âge où chacun eut des Enfans, ſans qu'il y ait la moindre fraction dans ce compte; ce qui eſt d'une affectation très-viſible. Mais pour ce qui regarde l'Epoque poſtérieure au Déluge, l'Auteur panche à croire que c'eſt dans le Texte Hébreu que la corruption s'eſt gliſſée, parce qu'ici le Calcul des LXX. eſt preſque celui du Pentateuque *Samaritain*, & que d'ailleurs il paroît peu vraiſemblable qu'en l'eſpace de 366. ans, ou de 426. ſelon d'autres, le Monde fût auſſi peuplé qu'il l'étoit au temps qu'*Abraham* reçut la Promeſſe; à quoi il ajoute le peu d'apparence qu'il trouve à faire vivre *Sem* juſqu'à ſon neuvième Deſcendant, & que *Moïſe* ne parle plus en aucune façon, ni de lui ni de ſes Freres.

Je ne ſai ſi les Hébraïzans trouveront ces Conſidérations aſſez fortes pour leur faire changer de Syſtême. Ils pourront répondre à la premiere qu'elle prouve tout au plus que le *Pentateuque*

Samaritain a ſouffert ou de la main des Copiſtes, ou de celle des Reviſeurs. Ils obſerveront ſur la ſeconde qu'en 426. ans la multiplication de quatre couples de gens mariés pouvoit avoir peuplé le Monde à peu près comme celle d'un ſeul couple l'avoit fait en 1656. ans avant le Déluge. Enfin la derniere paroîtra fort mince aux Perſonnes qui peſent l'exceſſive briéveté de *Moïſe* dans l'Hiſtoire des premiers Habitans de la Terre, & le paroîtra encore plus à ceux qui penſent que *Sem*, ou quelqu'un de ſes Freres, fut le *Melchiſedek* qui bénit *Abraham*.

La Critique de Mr. *Wall* ſemblera peut-être plus heureuſe ſur le Verſet 2. du Chapitre VI. de la *Géneſe*; où il eſt dit dans notre Verſion de *Géneve*, de même que dans l'*Angloiſe*, que les *Fils de Dieu voyant que les Filles des Hommes étoient belles, en prirent à femmes pour eux, de toutes celles qu'ils choiſirent*. Après s'être plaint de la traduction trop literale des LXX. qui en a impoſé à toutes les autres, & qui répandit autrefois tant de ridicules idées, il dit que la différence qu'il y a entre *Bene ha Elohim*, ou les *Enfans de Dieu*, & *Benoth Adam*, ou les *Filles d'Adam*, n'eſt que de condition & de rang. Le premier de ces termes déſigne des Perſonnes de diſtinction, les Grands, la Nobleſſe, & le dernier ſe dit des Pauvres, des Petites Gens, du Commun Peuple. Il eſt conſtant en effet que le mot d'*Elohim* ſe prend quelquefois dans un ſens de ſimple préeminence d'homme à homme. On le voit *Exode* XXI. 6. XXII. 8, 9, 27. & Pſeaume LXXXII. 1. Il eſt certain auſſi que l'E-

l'Ecriture donne le Titre d'*Enfans d'Adam* à ceux dont elle veut marquer la Condition la plus baſſe & la plus mépriſée. Voyez Pſeaume XLIX. 2. & *Eſaïe* II. 9. Ainſi *Moïſe* aura voulu ſimplement dire, que les Hommes qui étoient diſtingués du commun, par leurs Biens, par leurs Titres ou par leur Autorité, ne ſuivant d'autres Loix que celles de leurs Paſſions, débauchoient les Filles de leurs Inférieurs, & les enlevoient par la violence aux Peres; ce qui étoit joindre la plus grande injuſtice à l'impureté la plus déreglée.

On ne peut pas dire que cette Explication ſoit nouvelle; mais on y voit au moins que Mr. *Wall* ne s'abandonne pas au torrent des Commentateurs, & qu'il ne défere aveuglément ni à l'Autorité de quelques Rabbins, ni à celle de St. *Auguſtin*, qui trouvent, dans cet endroit de la Géneſe, une diſtinction marquée entre les Deſcendans de *Seth* & ceux de *Caïn*. Il remarque avec raiſon, contre ce ſentiment-là, que l'on ne peut le ſoutenir qu'à l'aide de diverſes Suppoſitions, qui ſont toutes ou arbitraires, ou peu vraiſemblables. Il en indique quelques-unes; mais parmi celles qu'il a omiſes il y en a une en particulier qui m'a toujours paru des plus embarraſſantes. C'eſt qu'il faut néceſſairement ſuppoſer, qu'il n'y avoit de belles Filles que dans la Poſtérité de *Caïn*, ce qui, à divers égards, eſt contraire à toute apparence. Sans entrer néanmoins plus avant dans cette diſcuſſion, diſons, en un mot, que l'Explication à laquelle Mr. *Wall* s'arrête, a le double avantage, de donner aux termes, un ſens qui

eſt prouvé par l'Ecriture, & de rendre une raiſon très-intelligible, & très-naturelle de la Colere de Dieu contre les Habitans du Monde avant le Déluge. Toujours l'injuſtice & l'impureté furent la ſource & le moyen des plus affreux débordemens de la corruption dans les Societés Humaines.

Auſſi notre *Critique* paroît-il perſuadé que Moïſe ne ſe borna pas tellement à peindre ici l'extrême dépravation des Hommes avant le Déluge, qu'il ne s'y ſoit propoſé de faire voir, en même temps, l'origine de cette même Dépravation dans tous les Siècles ſuivans. Il développe cette idée dans ſa *Note* ſur le Verſet 4. de ce même Chapitre VI. de la Géneſe, où l'on voit revenir le commerce des *Enfans de Dieu* avec les *Filles d'Adam*. Voici le Verſet tout entier, ſelon notre ancienne Verſion de *Géneve*. *En ce temps-là les Géans étoient ſur la Terre & même après que les Fils de Dieu connurent les Filles des Hommes & qu'elles leur eurent enfanté lignée, ceux-là ſont les Puiſſans, qui de tout temps ont été gens de renom.* Là où cette Verſion porte, *& même après que*, il y a ſimplement dans l'*Angloiſe*, *& même après cela*, les Fils de Dieu &c. ce qui répond mieux à l'*Hébreu*, rendu fidélement par les LXX. où l'on trouve καὶ μετ' ἐκεῖνο, *& après cela*. Mr. *Wall* croit donc que cette Marque de temps ne peut & ne doit s'entendre que de ce qui ſe paſſa parmi les Hommes *après* le Déluge. *Avant* il y eut des Enfans très-vicieux qui ſortirent d'un commerce non moins injuſte que criminel; *& après*, la même débauche & la même injuſtice,

ce, dans le commerce des deux Sexes, produisirent une Géneration non moins vicieuſe. L'Auteur veut donc que l'on regarde toute la partie du Verſet 4. qui commence aux paroles, *& après cela* &c. comme une Parenthéſe dans laquelle *Moïſe* développe l'origine des Hommes illuſtres, & des *Héros* que l'Idolatrie avoit placez au nombre des Dieux. Ce furent non des *Géans*, mais des *Tyrans*, des *Furieux*, dont la vie répondit à la naiſſance. Engendrés dans le feu de l'impureté la plus criminelle, ils eurent la force, la violence, la ferocité en partage. Telles furent les Divinitez des Nations. Tels furent ceux qu'anciennement on nomma des *Héros*, ou des *Gens de renom.*

Il eſt certain que la Parenthéſe eſt heureuſement imaginée, & qu'elle leve beaucoup de difficultés. Mais quelque jugement que les Savans en portent, on y voit au moins que Mr. *Wall* ne ſe borne pas tellement à la ſimple confrontation du Texte avec les LXX. qu'il ne profite même, de temps en temps, de leur conformité, pour répandre de nouvelles lumieres pour l'intelligence de l'Ecriture. Il eſt pourtant vrai que cette Confrontation, pour en marquer les differences, eſt ordinairement ce qui l'occupe le plus, dans ſes *Notes* ſur le Vieux Teſtament. Le premier Volume finit par le Livre de *Job*, placé immédiatement après les 2. Livres des Rois. Le II. Volume qui commence par les Pſeaumes ſe termine aux 2. Livres des Chroniques que le *Critique* place à la fin du Canon du V. Teſtament, parce qu'il ne fait aucun doute que ce ne ſoit

Esdras qui les a compoſés. A cet égard la raiſon eſt fort bonne, quand on ſuit l'Ordre Chronologique & cela d'autant plus que les Juifs renvoyent auſſi les deux Livres des Chroniques à la cloture de leurs Editions. Mais on pourroit demander ſi cet Ordre Chronologique eſt bien obſervé dans l'arrangement que je viens de marquer au ſujet des Livres des *Rois*, de celui de *Job*, & de celui des *Pſeaumes*. Les premiers ne peuvent avoir que des Auteurs qui vécurent après la mort de *David*, & de ſon Fils *Salomon*. Cependant Mr. *Wall* donne à l'Ouvrage de ces Auteurs une place antérieure aux Compoſitions des deux Princes. Il dit, à la verité, que les Pſeaumes ne ſont pas tous de David, & qu'il y en a quelques-uns, qui ne furent écrits que dans la Captivité de *Babylone*, & même plus tard encore. Mais ſans dire qu'alors ce Recueil de Cantiques auroit du être placé à la fin du Canon, pour ſuivre ſcrupuleuſement l'Ordre de la Chronologie, & en convenant même que ce Livre ne doit pas être rapporté au temps de David, parce que ce Monarque n'eſt pas le ſeul qui y ait travaillé, que dirons-nous des *Proverbes* & de l'*Eccléſiaſte* qui ſortirent de la Plume de *Salomon*? Pourquoi ces deux Pièces, écrites par ce Prince, ne précedent-elles pas, dans la diſpoſition du Critique, celle des Auteurs qui recueillirent l'Hiſtoire des Rois? On peut faire la même Réflexion ſur le Livre de *Job*. Mr. *Wall* n'en connoît point l'Auteur, & ne veut pas ſur-tout que ce ſoit Moïſe. Par quelle raiſon, tirée de la Chronologie, eſt-ce donc que ce Livre ſera mis avant

les

les Ouvrages de Salomon, & après les deux Livres des Rois.

ARTICLE II.

Ἡ ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. Novum Teſtamentum. *Poſt priores* STEPHANI CURCELLÆI, tum & DD. OXONIENSIUM *labores; quibus* Parallela Scripturæ loca, *nec non* Variantes Lectiones *ex plus* C. MSS. Codd. *&* antiquis Verſionibus *collectæ, exhibentur. Accedit tantus* Locor. Parallel. *numerus, quantum nulla adhuc, ac ne vix quidem ipſa profert præſtantiſſima* Editio MILLIANA; *Variantes præterea ex* MS. Vindobonenſi; *ac tandem* Criſis perpetua, *qua ſingulas Variantes, earumque valorem aut originem ad* XLIII. Canones *examinat* G. D. T. M. D. *Cum ejusdem* Prolegomenis, *&* Notis *in fine adjectis.* Editio altera, priori auctior atque emendatior.

C'eſt-à-dire:

Le NOUVEAU TESTAMENT *en* Grec. *Edition, où, après celle d'*ETIENNE DE COURCELLES, *& celle d'*OXFORD, *dans leſquelles ſe trouvoient les* Paſſages paralléles *de l'*Ecriture Sainte, *& des* Diverſes Leçons *de plus de* cent Manuſcrits, *on a ajoûté un ſi grand nombre de* Paſſages paralléles, *qu'aucune autre Edition, ſans en excepter même l'excellente du Docteur*

teur MILL, *n'en contient autant ; de plus la Collation d'un* Manuſcrit *de* VIENNE ; *enfin un* examen perpétuel *de toutes ces* Diverſes Leçons, *de leur valeur, de leur origine ; par Mr.* G. D. T. M. D. *Avec des* Prolégoménes *du même, & ſes* Notes, *miſes à la fin. Seconde Edition*, in octavo, *pagg. en tout* 716. *A* Amſterdam, *chez* J. Wetſtein, *&* G. Smith, 1735.

DEPUIS qu'ETIENNE DE COURCELLES eut publié, en 1658. un *Nouveau Teſtament Grec*, avec des *Diverſes Leçons*, & les *Paſſages Paralléles* de l'*Ecriture Sainte*, dans une forme néanmoins aſſez petite ; cela parut fort commode, & pour les Acheteurs, & pour ceux mêmes, qui ne craignant pas la dépenſe, n'aiment pas les gros volumes, chargez ſouvent d'inutilitez. Pluſieurs années après, on penſa, en *Angleterre*, à renchérir ſur cette Edition. Le docte JEAN FELL, Evêque d'*Oxford*, en publia une nouvelle dans la même Ville ; & outre les Collations d'un bon nombre d'autres *Manuſcrits*, il y joignit celles des *Verſions* les plus anciennes. Mais il manquoit encore une choſe, pour l'utilité des Lecteurs. On ne donnoit aucune notice de la qualité des Manuſcrits, ni aucune régle de Critique, pour mettre en état de juger ſûrement de la validité de ces témoins, & de diſcerner les maniéres de lire véritables d'avec les fauſſes. La penſée qu'eut le fameux Libraire HENRI WETSTEIN, vers le commencement de ce Siècle, de rimprimer le Nouveau Teſtament d'*Oxford*, four-

fournit occaſion de ſuppléer à ce défaut. Mr. GERARD VON MASTRICHT, (*a*) Syndic de la Ville de *Bréme*, avoit déja publié un Eſſai, dont Mr. PFAFF inſéra une partie dans ſa *Diſſertatio* (*b*) *Critica de genuinis Librorum Novi Teſtamenti Lectionibus* &c. publiée en 1709. On obtint aiſément de l'Auteur l'Ouvrage entier; & on eut de plus une nouvelle Collation d'un bon Manuſcrit de la Bibliothéque Impériale de *Vienne*. Le Libraire d'ailleurs, qui en étoit bien capable, revit les *Paſſages Paralléles*, y corrigea beaucoup de fautes, ajoûta auſſi bien des Paſſages ſur l'Edition du Docteur MILL, & remarqua, par la confrontation, que celui-ci en avoit omis ſans raiſon pluſieurs, en quoi il n'eut garde de le ſuivre.

C'eſt ſur cette derniére Edition, qui fut très-bien reçuë du Public, & dont il ſe débita un très-grand nombre d'exemplaires en aſſez peu de tems, qu'a été faite celle dont on vient de voir le Titre. Quelque belle que fût la précédente pour l'impreſſion, celle-ci ne lui céde point à cet égard, & elle a d'ailleurs des avantages conſidé-

(*a*) Il avoit été Profeſſeur en Droit à *Duisbourg*, où il publia, en 1677. un Livre de *Droit Canonique* en 2. volumes, ſavoir ANTON. AUGUSTINI, *Archiepiſcopi* Tarracon. *De Emendatione* GRATIANI *Libri duo*; auquel il joignit une *Hiſtoire du Droit Eccléſiaſtique*, de ſa façon, & ſes Notes, auſſi bien que celles d'ETIENNE BALUZE, ſur *Auguſtin* & ſur *Gratien*; de plus, la Vie d'*Auguſtin*, ou ſon Oraiſon Funébre, compoſée par le Jéſuite ANDRE' SCHOTT. On avoit promis, dans la *Bibliotheca Hiſtorico-Critico-Theologico-Philologica* de *Bremé*, de donner la Vie de Mr. de *Maſtricht*: mais on n'a pas tenu parole.

(*b*) *Cap.* 7. pag. 122, *& ſeqq.* Imprimée à *Amſterdam*.

ſidérables. Un Savant, très-verſé dans le genre de Critique qui eſt ici néceſſaire, & dans la connoiſſance des Manuſcrits, a bien voulu ſe charger en partie du ſoin de la réviſion. Il ne ſe nomme pas : mais on le devinera aiſément. Le nombre de gens de ce caractére n'eſt pas aſſez grand, ſur tout en certains endroits, pour qu'on puiſſe s'y méprendre; & certains traits particuliers ménent d'abord à la découverte. Voici ce que nous dit l'Editeur, dans ſa *Préface*.

Mr. *Von Maſtricht* avoit changé, ou ajoûté, pluſieurs choſes à ſes *Prolégoménes*, ſur un exemplaire dont on a eu communication: on a ſuivi ces changemens & ces corrections Mais l'Editeur a auſſi joint de ſon chef, au bas des pages, quelques petites Notes, dans leſquelles il releve modeſtement certaines choſes, où il croit que l'Auteur s'étoit trompé.

Pour le Corps même du Livre, il a non ſeulement corrigé quelques fautes d'impreſſion, qui s'étoient gliſſées dans le *Texte*, & dans les *Paſſages Paralléles*; mais encore redreſſé l'indication de quantité de *Diverſes Leçons*, quelquefois mal alléguées, le plus ſouvent attribuées à d'autres Manuſcrits, qu'à ceux d'où elles ſont véritablement tirées. C'eſt que l'on avoit confondu des marques ſemblables: comme *Go.* qui ſignifie la *Verſion Gotthique*, avec *G.* qui indique le Manuſcrit du Collége de *Gonville* à *Cambridge*: *M.* qui déſigne le Manuſcrit de *Montfort*, avec une petite *m.* deſtinée à marquer les Manuſcrits du Collége de la *Magdelaine* à *Oxford*: *Cp.* qui indique l'Edition de *Complute*, avec *Co.* qui ſignifie la Verſion

ſion *Coptique*. Le Manuſcrit d'*Alexandrie* y étoit auſſi ſouvent confondu avec (*a*) celui de *Cambridge*; & celui de *Lincoln*, quelquefois avec les Diverſes Leçons du Marquis *de Velez*. Il y avoit même une de ces bevuës, qui allarmoit les Théologiens. Car ils voioient, ſur la *I. Epître* à TIMOTHE'E, Chap. III. verſ. 16. un Manuſcrit, marqué *L.* qui, au lieu de θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκὶ, porte ὃ ἐφανερώθη &c. contre le conſentement de tous les autres Manuſcrits *Grecs*. Mais ils peuvent maintenant ſe raſſûrer; car on a remis *V.* qui marque les Manuſcrits du Marquis *de Velez*, c'eſt-à-dire, la *Vulgate Latine*, & au lieu duquel il s'étoit gliſſé une *L.*

Enfin, à l'égard des *Notes* de Mr. *de Maſtricht*, qui ſont à la fin du Livre, on y a corrigé une grande faute, mais manifeſte, où il étoit tombé par inadvertence, & qui ſe répandoit par-tout dans ces Notes. L'Edition d'*Oxford* promet, ſur le titre, des *Diverſes Leçons* tirées *de plus de cent Manuſcrits*. Mr. *de Maſtricht* a entendu cela, comme ſi l'Evêque *Fell* avoit eu un tel nombre de Manuſcrits complets du Nouveau Teſtament; & de plus, il a poſé pour certain, que l'on avoit noté avec la derniére exactitude toutes les Diverſes Leçons de ces Manuſcrits, ſans en oublier aucune. De ſorte que, toutes les fois qu'il voioit citer *dix* Manuſcrits, par exemple, contre la maniére de lire reçuë, il concluoit, ſelon ſon calcul, qu'elle ſe trouvoit en *quatre-vingt-dix*

(*a*) Quoi que le prémier ſoit marqué A. & l'autre C. ou Ca.

dix Manuſcrits, & par conſéquent qu'elle l'emportoit par le nombre d'autoritez. Or l'une & l'autre de ces ſuppoſitions eſt fauſſe.

Car 1. il paroît par la liſte & la deſcription des Manuſcrits, qu'il n'y en a pas un ſeul qui contienne tous les Livres du Nouveau Teſtament en leur entier. Dans la plûpart on en voit à peine le tiers, c'eſt-à-dire, ou les *Evangiles* ſeuls, ou les *Actes* avec les *Epîtres Catholiques*, ou les *Epîtres de* ST. PAUL : & très-peu ont l'*Apocalypſe*.

2. Ceux qui ſont verſez dans la connoiſſance & dans la confrontation des Manuſcrits, ſoûtiennent tous, d'une commune voix, qu'il s'en faut beaucoup que les Collations de Manuſcrits, qui ont paru, aient été faites par des gens, qui ſe ſoient donnez la peine de noter juſqu'aux moindres variétez de lecture, avec une exactitude plus qu'humaine, comme on le croit ordinairement. Chacun peut ſe convaincre du contraire par ſes propres yeux: il ne faut que comparer les *Diverſes Leçons* de cette Edition, tirées de la troiſiéme de ROBERT ETIENNE, ou avec les Notes de BE'ZE, ou avec l'Edition de *Complute*; on en trouvera de plus, outre celles d'*Etienne*, au delà de ſept-cens dans l'Edition de *Complute*; au delà de cent, dans les autres Manuſcrits d'*Etienne*, ſur les *Evangiles*; & au delà de quatre-cens, dans le huitiéme Manuſcrit ſeul de cet Imprimeur. De ſorte que *Mill* a eu raiſon de dire, que le nombre des Diverſes Leçons omiſes ou négligées eſt beaucoup plus grand, que celui des autres qu'on a notées & publiées. Ainſi

de

de cela ſeul qu'on ne trouve, ſur tel ou tel paſſage, aucune variété de lecture, on ne ſauroit raiſonnablement inferer, que tous les Manuſcrits ſont conformes au Texte imprimé: cela prouve plûtôt la négligence des Collateurs, que l'accord des Manuſcrits & des Editions.

L'Auteur de la Préface fait enſuite une remarque, qui peut paroître d'abord nouvelle, mais dont ceux qui appréhendent beaucoup que ces Diverſes Leçons ne donnent atteinte à l'autorité du Texte reçu, doivent lui ſavoir bon gré, c'eſt que la plûpart du tems la leçon vulgaire n'eſt ni fortifiée, ni affoiblie, par les Manuſcrits citez. On produit à la vérité une centaine de Manuſcrits, qui, en bien des endroits, s'éloignent de la maniére ordinaire de lire. Mais tous ces Manuſcrits ne ſont rien moins qu'autant de témoins irréprochables. Bien loin de là, il y en a un grand nombre de ſuſpects, ou de manifeſtement corrompus; comme il paroît par ce que l'Editeur dit ſur les ſuivans, qui ſont partie de la liſte donnée.

1. Le Copiſte du Manuſcrit d'*Alexandrie*, ſi vanté, ôte ſouvent des *Hébraïsmes*, pour y ſubſtituer quelque tour plus conforme à la pureté de la *Langue Gréque*. Il omet des mots, qu'il jugeoit inutiles: il change à ſa fantaiſie ce qu'il trouvoit obſcur & embarraſſé: il efface ou fait diſparoître entiérement ce qui étoit déja écrit, pour y ſubſtituer d'autres termes. En un mot, il a tout interpolé à ſa fantaiſie, avec tant de hardieſſe, qu'on peut le regarder comme aiant voulu s'ériger en Paraphraſte, plûtôt que ſe tenir

dans les justes bornes d'un Copiſte.

2. 3. 4. 5. Celui des Manuſcrits de la Bibliothéque *Bodléienne*, qui contient les *Actes* des Apôtres; le Manuſcrit de *Cambridge*; celui de *Clermont*, dont le Manuſcrit de *Saint Germain* n'eſt qu'une Copie: tous ces quatre ſont de la main d'un Copiſte *Latin*, & corrompus ſur la *Verſion Italique*, elle-même corrompuë; avec tant d'ignorance, que l'on ne peut s'empêcher de rire, quand on voit des gens qui ont voulu les mettre au rang honorable de véritables Manuſcrits *Grecs*.

6. C'eſt auſſi ſans raiſon, qu'on a regardé ſur le même pié l'Edition de *Complute*, toute couverte de fautes d'impreſſion, & faite non ſur des Manuſcrits *Grecs*, mais tantôt ſur la *Verſion Latine*, tantôt ſur les conjectures incertaines de St. Jerôme, & de St. Thomas.

7. 8. Dans le Manuſcrit de *Montfort*, & dans celui des *Evangiles*, qui eſt au *Nouveau Collége d'Oxford*, il y a une diſtinction de Chapitres, reçuë parmi les *Latins* des Siécles poſtérieurs, mais inconnuë aux *Grecs*. A d'autres marques on connoît clairement que ces deux Manuſcrits ont été faits en *Occident* par quelque Copiſte *Latin*, & mal à propos ramenez à la *Verſion Vulgate Latine*.

9---30. Vint-&-deux *Manuſcrits Romains*, qu'on allégue, ne ſe trouvent nulle part. Ainſi juſqu'à ce qu'on les ait produits, il y aura lieu de ſoupçonner, par une conjecture vraiſemblable & tirée de la choſe même, que ces variétez de lecture ont été tirées, non d'aucuns Manuſcrits

traits de *Rome*, mais des Editions & des Notes du Cardinal XIMENE'S, d'ERASME, de ROBERT ETIENNE, de BE'ZE, de LUC DE BRUGES &c. & qu'ainſi on remet ſouvent ſur la ſcéne les mêmes témoins, en changeant ſeulement le nom.

31. 32. Le *premier* Manuſcrit de *Robert Etienne* ne différe auſſi que de nom, de l'Edition de *Complute*. Le *ſecond d'Etienne* n'eſt non plus autre choſe, que le Manuſcrit de *Cambridge*. Cependant ceux-ci, que l'on compte ainſi deux fois, ne devoient pas être comptez une ſeule, ſelon ce que l'on a dit ci-deſſus.

33---48. Les ſeize Manuſcrits du Marquis *de Vilen*, n'étoient que *Latins*, comme (*a*) on l'a fait voir depuis peu par des raiſons invincibles. Ils ne ſont donc rien ici.

49. 50. Les Diverſes Leçons de WECHELIUS ne différent pas de celles, dont *Robert Etienne* publia une partie, tirée des Manuſcrits déja indiquez, & miſe à la marge de ſon Nouveau Teſtament; l'autre, il la communiqua à *Béze*.

Voilà tout d'un coup le nombre des Manuſcrits, qu'on appelle en témoignage, diminué de la moitié. Je vais maintenant donner quelques exemples des choſes qui ſont le prix particulier de cette Edition.

DANS les *Prolégoménes*, Mr. *de Maſtricht* par-

(*a*) On entend parler apparemment des *Prolegomena ad Novi Teſt. Græci Editionem accuratiſſimam* &c. qui parurent en 1730, & dont nous parlâmes alors. Voiez le *Chap. VIII. pag.* 121, 122.

(*a*) parlant d'*Etienne de Courcelles*, dit, d'une maniére à témoigner le croire, que ce Théologien avoit fourré, parmi les Diverſes Leçons de ſon Edition, *quelques-unes qui n'étoient que ſes propres conjectures*. Le nouvel Editeur remarque là-deſſus en un mot, qu'on n'a qu'à y jetter les yeux, & qu'on trouvera que *Courcelles* n'a pas ajoûté une ſeule lettre, qui n'eût d'autre fondement que ſa propre conjecture. Il y a long tems que Mr. LE CLERC a défendu (*b*) *Courcelles* ſur cet article, & ſur d'autres; & cela en donnant l'Extrait de l'Edition précedente, dont celle que nous avons en main n'eſt qu'une repétition embellie.

Le Docteur MILL (*c*) parle d'un Manuſcrit des *Epîtres*, qui eſt dans la Bibliothéque du *Collége* de *Lincoln* à *Oxford*. Là-deſſus (*d*) Mr. *de Maſtricht* dit, qu'il le laiſſe à quartier, comme n'entrant point dans les Diverſes Leçons de cette Edition. On fait voir le contraire. Car, quoi que ce Manuſcrit ne paroiſſe pas ſur la liſte, il eſt très-ſouvent allégué ſur les *Actes*, & ſur les *Epîtres*.

On remarque (*e*) auſſi, qu'entre les Manuſcrits du *Collége* de la *Magdelaine* à *Oxford*, Mr. *de Maſtricht* en a oublié un, qui contient les *Epîtres* aux *Romains* & aux *Corinthiens*, & qui, dans cette même Edition, ſe trouve cité plus d'une fois.

ORI-

(*a*) Pag. 19. *num.* 9. (*b*) BIBLIOTHE'QUE CHOISIE, Tom. XXIII. pag. 209, *& ſuiv.* (*c*) *Prolegomen.* num. 1382. *Ed. Kuſter.* Ce Manuſcrit contient auſſi les *Actes*, comme le dit MILL. (*d*) Pag. 48. *num.* 61. (*e*) *Ibid.* ſur le *num.* 62.

ORIGE'NE dit (*a*) que, pour bien entendre l'Ecriture, il ne faut pas négliger d'examiner avec ſoin les noms dont elle parle. Il eſt vrai, ajoûte-t-il, que, ſur ces noms, il s'eſt gliſſé ſouvent des fautes dans les *Exemplaires Grecs*; d'où il y a apparence qu'elles ont paſſé dans les Evangiles: Τὸ μέν τοι γὲ ἡμαρτῆσθαι ἐν τοῖς Ἑλληνικοῖς ἀντιγράφοις τὰ περὶ τῶν ὀνομάτων πολλαχοῦ, καὶ ἀπὸ τούτων ἄν τις πιθανὸν ἐν τοῖς Εὐαγγελίοις. On critique ici avec raiſon la verſion manifeſtement vicieuſe du Traducteur Latin, qui dit: *Peccatum equidem frequenter fuiſſe in* GENTILIUM *exemplaribus* &c. Quels ſont ces *Exemplaires des Gentils?* Il s'agit des *Exemplaires Grecs*, ou de la *Verſion* des SEPTANTE, qu'*Origéne* veut que l'on corrige par l'*Hébreu*. Cette faute néanmoins avoit été copiée ſans réflexion par Mr. *de Maſtricht*.

PASSONS aux exemples des endroits, où Mr. *de Maſtricht* avoit calculé le nombre des Manuſcrits ſur les fauſſes ſuppoſitions, dont nous avons parlé ci-deſſus. Il m'en eſt tombé pluſieurs ſous les yeux, ſans chercher beaucoup.

Sur MATTH. III. 11. à la fin: καὶ πυρί. voici ce qu'il dit, au commencement de ſa Note: *Magnus MSStorum numerus*, quarta forte pars collatorum, *& multi Patres ita citant*. Voilà *le quart des Manuſcrits* donnez ici pour garants; comme ſi tous les Manuſcrits contenoient les Evangiles. On a donc effacé les mots: *quarta forte pars collatorum*. Le même *tiers* ſe trouvoit,

(*a*) *Comment. in* JOHANN. Tom. II. pag. 131. B. C. *Ed. Huet. Colon.* (ou Edition de *Francfort.*)

voir, sur V. 27. aux mots, *τοῦ δεσπότου*: au lieu de quoi on a mis *in pluribus Manuscr.* Voïez aussi sur Luc IX. 23. & XIV. 15.

Le mot *καλὸν*, I. TIMOTH. V. 4. est omis, dit-on, Mr. *de Mastricht*, dans le *quart* des Manuscrits, mais il se trouve dans les *trois quarts*: *Illud καλὸν omittit vel quarta pars Codd.* très quartas *pro eo utilitatis.* On a mis ici: *Illud καλὸν omittit magna pars Codicum.*

Il y a dans la *Vulgate*, & dans quelque peu de Manuscrits, une addition sur II. PIERRE, I. 10. où après *vocationem*, on trouve: *in illa vel illam legem petulas* &c. De là Mr. *de Mastricht* infére, que *cent* Manuscrits font pour la leçon contraire: *Contra quæ* centum *testantur pro vulgata lectu.* On a réduit ce calcul à la plûpart des Manuscrits, c'est-à-dire, de ceux où se trouvent les *Epîtres de St. Pierre*, ou qui ont été consultez exactement; nombre fort au dessous de plus de cent: *contra quæ* plerique *testantur pro vulgata lectu.* Voïez sur I. PIERRE III. 20. où l'on a effacé ces mots à la fin de la Note: *quæ* [lectio vulgata] *pluribus quam* centum *testibus MSS. vinctis variantem lectionem.*

Si Mr. *de Mastricht* vivoit encore, & qu'on l'eût averti d'une telle bévuë, où il étoit perpétuellement tombé sur de fausses suppositions, il auroit lui-même corrigé ou dû corriger tous ces endroits. Ainsi le nouvel Editeur a cru pouvoir le faire à son défaut, sans aucun inconvénient. Ici, comme en matiére d'affaires civiles, une erreur de calcul est présumée une erreur d'inadvertence. Et ceux à qui l'on rend service, en

la

la redreſſant ; auroient mauvaiſe grace de s'en plaindre. Il y auroit eu à la vérité un autre parti à prendre ici, ſavoir, d'avertir, au bas des pages, de cette mépriſe. Mais cela auroit été ennuiant, par les fréquentes repétitions d'une même choſe, ſur quoi un avis général ſuffit. Il vaut mieux même, pour l'honneur du Défunt, que ſon erreur ne tombe pas ſi ſouvent ſous les yeux des Lecteurs ; dont quelques-uns d'ailleurs auroient pû s'imaginer, que l'Editeur prenoit plaiſir à la lui reprocher par tout.

ARTICLE III.

Jo. Gottlieb Heineccii *Jurisconſulti &c. Hiſtoria Juris Civilis Romani & Germanici* &c. [Suite de l'Extrait qu'on a donné dans le Tome XIII. de cette *Bibliothéque*, Partie II. Art. I. ou *Hiſtoire du* Droit Civil d'Allemagne.]

Nous allons donner, comme nous l'avons promis, un Extrait de l'Hiſtoire du *Droit Civil* d'Allemagne, qui fait la ſeconde Partie du Livre de Mr. Heineccius.

I. Les Nations *Germaniques* ont eu cela de commun avec les autres les plus anciennes, que l'uſage de l'Ecriture y fut inconnu pendant long tems. Cela dura, ſelon nôtre Auteur, du moins juſqu'au Quatriéme Siécle de l'Ere Chrétienne.

Car ce ne fut qu'alors (*a*) qu'ULPHILAS, premier Evêque des *Goths*, & Auteur de la *Verſion Gothique* des Livres Sacrez, inventa les caractéres de l'Ecriture pour cette Nation. Or il n'auroit pas été beſoin de cette invention, ſi les *Germains* euſſent eu déja l'uſage de l'Ecriture. Car la Verſion étoit en ancienne Langue *Germanique* (*b*) ou *Teutonique*; il ne faut (*c*) qu'y jetter les yeux, pour s'en convaincre. On objecte à la vérité quelques paſſages de (*d*) TACITE, où il eſt parlé de Lettres écrites aux *Romains* par des *Germains*. Mais cela doit s'entendre de Lettres écrites en *Latin* & en caractéres *Latins*. Il y avoit ſans doute des gens de cette Nation, qui, par un long commerce avec les *Romains*, avoient appris & à parler & à écrire en leur Langue, comme on ſait que quelques *Gaulois* avoient (*e*) appris à écrire en *Grec* par le commerce avec ceux

(*a*) SOCRATE, *Hiſt. Eccl.* Lib. IV. Cap. 33. PHILOSTORGE, Lib. II. Cap. 5.

(*b*) Les GOTHS, ou *Gétes*, parloient cette Langue, quand ils furent convertis au Chriſtianiſme, comme on le prouve par un paſſage de WALAFRIDUS STRABO, *Ver. Eccl.* Cap. 7.

(*c*) On n'a de cette Verſion, que les *Quatre Evangiles*, qui furent publiez en 1665. à *Dordrecht*, avec des Notes de THOMAS MARESCHALL. Voiez RICH. SIMON, *Hiſt. Critiq. des Verſions du Nouv. Teſtament*, Chap. XIX. Le Savant Mr. HICKES, dans ſon *Linguarum Vett. Septentrional. Theſaurus*, croit que ce n'eſt point la Verſion d'*Ulphilas*; & Mrs. les Journaliſtes de *Leipſig* ont jugé, que les raiſons qu'il en donne, ne ſont pas deſtituées de fondement: ACTA ERUDITOR. Ann. 1706. *pag.* 98.

(*d*) *Annal.* Lib. II. Cap. 63. & 88.

(*e*) *Græcas litteras addidicerant*, dit nôtre Auteur; & il cite STRABON, Lib. VI. JULES-CE'SAR, *De Bell. Gallic.* VI. 14.

ceux de la Ville de *Marſeille*. Tout ce qu'on dit d'ailleurs de l'antiquité des caractéres *Runiques*, eſt (*a*) très-incertain ; & il l'eſt encore plus, ſi ces caractéres ont jamais été connus en *Allemagne*.

De là Mr. *Heineccius* infére, que les *Germains*, comme les autres Nations anciennes, n'ont eu au commencement, & pendant pluſieurs Siécles, aucunes Loix écrites, mais ſeulement quelques Coûtumes, qui tenoient lieu de Loix, & dont l'obſervation ſe maintenoit d'autant plus ſoigneuſement, que, parmi cette Nation, on s'abſtenoit (*b*) de tout Mariage & de tout Commerce avec les Etrangers.

JULES CE'SAR (*c*) & TACITE (*d*) nous ont laiſſé une deſcription exacte de pluſieurs de ces Coûtumes, ou communes à tous les *Germains*, ou particuliéres à quelcun des Peuples, dont la Nation étoit compoſée. Chacun peut voir dans ces Auteurs les exemples que nôtre Auteur en a tirez. Il trouve même là, après (*e*) un autre Ju-

VI. 14. & I. 10. Il y a faute dans les chiffres : car le paſſage de STRABON ſe trouve au Livre IV. *pag.* 181. *Ed. Paris.* (273. *Amſtel.*) & le dernier de *Céſar*, au *Chap.* 29. du Liv. I. Les Savans diſputent auſſi, s'il faut entendre cela de l'uſage de la *Langue Gréque*, ou ſeulement des caractéres *Grecs*, dont les *Gaulois* apprirent à ſe ſervir, pour écrire en leur propre Langue. On peut voir les Commentateurs ſur ces paſſages.

(*a*) HERMAN CONRINGIUS croit, qu'ils furent introduits long tems après JE'SUS-CHRIST : *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 1.

(*b*) TACITE, *German.* Cap. 4. (*c*) *De Bell. Gallic.* Lib. VI. Cap. 11, *& ſeqq.* (*d*) Dans ſa *Germania.* (*e*) GEORG. ADAM. STRUVIUS, *Syntagm. Jur. Feudal.* I. 3. 33.

Jurisconſulte Allemand, la prémiere ébauche (*a*) des *Fiefs*; & il répond en peu de mots à (*b*) ceux qui rejettent cette penſée, fondez uniquement ſur ce que la condition reſpective des *Seigneurs*, & des *Vaſſaux*, n'étoit pas à tous égards réglée de la même maniére, qu'elle l'a été depuis.

Depuis le tems de *Tacite*, juſqu'au Cinquiéme Siécle, il ſe fit de grands changemens parmi les Nations *Germaniques*. Les GOTHS, les VANDALES, les BOURGUIGNONS, les SUE'VES, les FRANCS, les (*c*) ANGLOIS, s'étant répandus dans les meilleures Provinces de l'*Empire Romain*, y fondérent de grands Roiaumes. Les païs, qu'ils abandonnérent, furent occupez enſuite par d'autres Peuples auparavant peu connus, les ALAMANS, les BOIENS, les SAXONS. Ceux-ci partagérent entr'eux toute la *Grande Germanie*. Il y eut ſeulement les VENE'DES, Nation *Sarmatique*, qui, venus du côté de l'*Orient*, s'emparérent d'une bonne partie de la *Germanie* entre la *Mer Balthique* & l'*Elbe* (*d*). Les Peuples *Germani-*

(*a*) Dans ce que dit TACITE, des *Comites principum*, German. Cap. 13, 14.

(*b*) Mr. DIETMAR, qui l'a traitée de *ridicule*, dans ſes Notes ſur la *Germanie* de TACITE, pag. 87. Elle ne plaiſoit pas non plus à feu Mr. THOMASIUS, comme il paroît par ſa Diſſertation *De Originibus Feudalibus*, pag. 277. de la 2. Edition, publiée en 1728. parmi ſes SELECTA FORENSIA. On peut voir cette piéce, où il examine tous les différens ſentimens ſur l'origine des *Fiefs*.

(*c*) *Anglii*, ou *Anglii*, comme d'autres les appellent.

(*d*) Notre Auteur, ou les Imprimeurs, ont mis ici par inadvertence *Alpes*, pour *Albim*. Ces *Véndiciens* ne ſe ſont jamais étendus ſi loin. Voiez HELMOLD, *Chronic. Slavor.* Lib. 1. Cap. 2. & là-deſſus les Notes d'HENRI BANGERT.

Mériques, qui reſtérent dans leur ancienne patrie, ſi l'on en excepte les *Francs*, continuérent à ſe gouverner par leurs Coûtumes, & ne penſérent point à les rédiger par écrit, tant qu'ils demeurérent libres. Les autres, qui s'étoient établis hors de la *Germanie*, y ayant acquis quelque connoiſſance de la Langue & de l'Ecriture *Latine*, commencérent plûtôt à s'en ſervir, pour conſerver par ce moïen la mémoire de leurs Uſages, qui tenoient lieu de Loix. Dès-lors on voit, chez quelques Nations *Germaniques*, un *Droit écrit*; & chez d'autres, un *Droit non-écrit*.

La plus ancienne de ces Loix écrites, paroît être la Loi Salique, c'eſt-à-dire, des Saliens, établis depuis (*a*) entre la *Loire* & la *Forêt Charbonniére*. Elle fut d'abord rédigée par quatre (*b*) Princípaux de la Nation, environ l'Année 422. puis corrigée ou augmentée par Clovis, par Childebert, par Charlemagne, & par Louïs *le Débonnaire*. Ainſi la prémiére ébauche de cette Loi ſe fit dans la *Grande Germanie*, avant *Clovis*: les additions vinrent enſuite. Voilà pourquoi il y a diverſes Editions, les unes avec la

(*a*) Cela paroît par la Loi Salique même, *Tit.* XLIX. ſur le païs, qu'ils habitoient auparavant, voïez Cluvier, *German. Antiq.* Lib. III. Cap. 17. pag. 564. & Mr. Struvius, *Corp. Hiſt. Germanic.* Period. III. §. 12. pag. 90, 91. Tom. I. *Ed.* 1730.

(*b*) Wisogaſte, Bodogaſte, Salogaſte, & Windogaſte; comme il paroît par la *Préface*. Il y a eu une diſpute entre feu Mr. Leibnitz, & feu Mr. Gundling, Profeſſeur à *Hall*, ſur les noms de ces Seigneurs, & leur étymologie. Mais, au jugement de nôtre Auteur, l'un & l'autre n'a avancé que de pures conjectures.

la *Gloſſe Malbergique*, les autres ſans elle ; ſur quoi on renvoie au docte (*a*) ECCARD, qui les a exactement comparées, & illuſtrées par l'ancienne Langue *Germanique*.

Les *Francs* néanmoins, outre cette Loi, en avoient (*b*) encore une autre, la RIPUAIRE, ainſi appellée des *Ripuaires*, Nation établie entre le *Rhein*, l'*Eſcaut*, & la *Meuſe*. Elle ſemble avoir été rédigée par THE'ODE'RIC, Fils de *Clovis*, & augmentée par DAGOBERT.

Au commencement du Cinquiéme Siécle, parut auſſi la (*c*) LOI GOMBETTE (*Gundobada*) que GUNDEBAUD, Roi des BOURGUIGNONS, fit, de l'avis des Principaux de ſes Sujets. On croit que SIGISMOND y ajoûta bien des choſes ; auſſi lui eſt-elle attribuée dans les Manuſcrits.

Parmi les OSTROGOTHS, qui regnérent en *Italie*, le Roi THE'ODERIC fut le prémier qui publia (*d*) un *Edit* aſſez étendu. On en trouve beaucoup d'autres ſemblables dans CASSIODORE, où, comme dans le grand Edit, le Droit des *Goths* eſt par tout réformé ſur le *Droit Romain*.

Les Loix des WISIGOTHS retinrent un peu plus des anciens Uſages de la Nation. Le Roi EURIC

(*a*) Dans ſon Edition de la *Lex Salique*, publiée en 1720. à *Hannover*.

(*b*) EGINHART, *Vit. Carol. Magn.* Cap. 29. Voiez là-deſſus les Notes de l'Edition de Mr. SCHMINCKE.

(*c*) GRE'GOIRE *de Tours*, Hiſt. Franc. Lib. II. Cap. 33. *Præfat.* LEG. BURGUND. dans le Recueil des Loix anciennes de LINDENBROG, *pag.* 266.

(*d*) *Cod.* LINDENBROG. pag. 239, *& ſeqq.*

EURIC (*a*) les fit rédiger, en l'année 466. Ses Succeſſeurs, ſur tout LE'GE'VILDE, les firent revoir & corriger. On nous apprend, que Mr. LUDEWIG, Profeſſeur en Droit, & Chancelier de l'Univerſité de *Hall*, a un Manuſcrit de ce Code, beaucoup plus ample que l'Edition de LINDENBROGIUS, & différent en quelques endroits.

On ne ſait rien touchant les Loix des *Suéves*, qui regnérent en *Eſpagne*, ni ſur celles des *Vandales*, dont le Roiaume fut auſſi d'abord en *Eſpagne*, & puis en *Afrique*. Mais nous avons encore une ancienne (*b*) *Loi*, très-courte, des ANGLOIS, qui paſſérent dans la *Grande Bretagne*, & des WE'RINIENS. Elle paroît écrite avant leur paſſage dans l'Ile, ſi l'inſcription, où les *Anglois* & les *Wériniens* ſont joints comme voiſins, eſt véritable. Mais il y a lieu (*c*) de ſoupçonner, qu'on a mis les *Wériniens* par les *Thuringiens*.

VOILA les Loix des Peuples, qui étant ſortis de la *Germanie*, s'étoient plantez dans les plus belles Provinces de l'Empire Romain. Mais comme ces Peuples pour l'ordinaire reconnoiſſoient la Souveraineté des (*d*) Empereurs Romains,

(*a*) ISIDORE, *Chronic. Gotth.* ad Ann. 504. & 508. *Acta Hiſpan.*

(*b*) Que Mr. LEIBNITZ publia, après d'autres, *Tom. I. Rer. Brunſvic.*

(*c*) Selon la penſée de CONRINGIUS, *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 13.

(*d*) Nôtre Auteur le prouve par pluſieurs exemples remarquables, & entr'autres par celui de CLOVIS, Roi des *Francs*;

matins, qui ne pouvant les chaſſer, les laiſſoient maîtres, à titre de Fief, des païs dont ils s'étoient emparez; ils empruntérent quelques Loix de celles du Droit Romain; & de plus permirent par tout aux Habitans qu'ils trouvoient dans les Provinces, l'uſage des *Loix Romaines*. Le premier paroît par un grand nombre d'exemples, dont on indique ici quelques-uns, tirez de la *Loi* des WISIGOTHS, de celle des BOURGUIGNONS, de l'Edit de THE'ODE'RIC. Sur l'autre point, on a des preuves auſſi inconteſtables, & des monumens même authentiques.

ALARIC le Jeune, Roi des *Viſigoths*, ordonna, en l'année 506. à ANIEN, *Goth* de nation, & à d'autres des Principaux de l'Etat, tant Eccléſiaſtiques, que Politiques, de compoſer un Corps abrégé du *Droit Romain*, qu'ils tirérent des CODES, *Grégorien*, *Hermogénien*, & *Théodoſien*, des *Sentences* du Juriſconſulte PAUL, & des *Inſtitutions* de CAJUS. C'eſt ce qu'on appelloit communément le *Code Théodoſien*, (*a*) la *Loi Romaine*, ou l'*Abrégé* d'ANIEN.

THE'ODE'RIC, Roi des *Oſtrogoths*, confirma (*b*) expreſſément l'uſage du *Droit Romain*. Il donna même à ſes (*c*) *Sujets* la permiſſion de choiſir

Francs; ſur quoi on peut voir ce qu'a dit depuis peu Mr. l'Abbé DUBOS, dans ſon *Hiſt. Critique de l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe* &c. Liv. V. Chap. I.

(*a*) Dont JAQUES GODEFROI donne l'hiſtoire, dans ſes *Prolégoménes* ſur le CODE THE'ODOSIEN, Cap. 5.

(*b*) Præfat. *Edict.* CASSIODORE, *Var.* Lib. III. Epiſt. 57. 43.

(*c*) GRE'GOIRE *de Tours*, Hiſt. Franc. Lib. II. Cap. 33.

choisir entre les *Loix Romaines*, & celles de sa Nation, pour vivre sous les unes ou les autres, selon qu'ils auroient opté. Et ses Successeurs en usérent de même.

Les Rois des *Bourguignons* firent la même chose, (*a*) à l'égard de leurs Sujets, qui étoient *Romains*. D'où vient qu'un certain (*b*) PAPIANUS, à l'exemple d'*Anien*, compila un Livre de *Répanses* de Droit, tiré du *Code Théodosien*, des *Novelles* de l'Empereur *Théodose* & de ses Successeurs, de quelques Livres même des anciens Jurisconsultes, pour servir de Régle aux Provinciaux, qui aimeroient mieux suivre les *Loix Romaines*, que la *Gombette*. Il rangea cette Compilation (*c*) dans le même ordre, que celui de la *Loi des Bourguignons*.

Les FRANCS, quoi qu'ils eussent les Loix & les Coûtumes de leur ancienne patrie, laissoient aussi (*d*) aux Provinciaux le choix de vivre selon les *Loix Romaines*. Cela duroit encore sous (*e*) DAGOBERT. On a encore aujourd'hui des *Testamens* (*f*) faits en ce tems-là selon le Droit Romain. Il n'y avoit pourtant pas en *France* aucun Corps particulier de ce Droit: mais on y suivoit le *Code Théodosien*.

Les

(*a*) LEG. BURGUND. *Præfat.* in *Cod.* LINDENBROG. pag. 16.

(*b*) Ce Livre se trouve dans la *Jurisprudentia Ante-Justinianea* de feu Mr. SCHULTING.

(*c*) LINDENBROG. *Præfat. in Cod. Legg. Antiq.* JAC. GOTHOFRED. *Manual. Jur.* Cap. 2. §. 11.

(*d*) AGATHIAS, *De Bell. Goth.* Lib. I. pag. 7. *Ed. Vulcan.* BALUZE, Tom. I. CAPITULAR. pag. 7.

(*e*) AIMON. Hist. *Dagobert.* IV. 25.

(*f*) Comme, celui de ST. REMI, dans FLODOARD, *Hist. Rem. Eccl.* I. 18.

Les ANGLOIS même, quoi que la *Grande Bretagne*, où ils s'établirent, eût été déja abandonnée entiérement des *Romains*, laiſſérent aux Peuples de cette Ile l'uſage des *Loix Romaines*, auxquelles ils étoient accoûtumez, s'il en faut croire (*a*) un Auteur Moderne. Mais Mr. *Heineccius* fait voir, qu'il ſe fonde ſur un paſſage de BEDA (*b*) mal entendu, & qui dit ſeulement, qu'ETHELBERT, Roi de *Kent*, & prémier Roi Chrétien, donna aux *Anglois* ſes propres Loix, qu'il dreſſa avec tant de ſoin, qu'à l'exemple des *Romains*, il conſulta les perſonnes les plus ſages. Auſſi ne voit-on rien, qui ſente la Jurisprudence *Romaine*, dans un grand nombre de Loix de ce Prince, qui ſont parvenuës juſqu'à nous; & il y en a au contraire (*c*) qui approchent plus du Droit *Germanique*.

TEL étoit l'état de la Jurisprudence, parmi les Peuples *Germaniques*, qui avoient fondé de nouveaux Roiaumes dans les Provinces de l'*Empire Romain*. Pour ceux qui étoient reſtez dans la *Germanie*, la plûpart commencérent à avoir un Droit écrit, lors qu'ils eurent été ſubjuguez par les Rois de *France*; & même avant CHARLEMAGNE, qui, au rapport (*d*) d'EGINARD, fit rédiger par écrit les Loix de toutes les Nations de ſa dépendance.

On

(*a*) BRUNQUELL. *Hiſt. Jur. Rom. Germ.* Part. I. Cap. 15. §. 19.
(*b*) *Hiſt. Angl.* Lib. II. Cap. 5.
(*c*) Voiez JEAN SELDEN, *Jan. Anglic.* Lib. I. §. 34.
(*d*) *Vit.* CAR. MAGN. Cap. 29.

On a la *Loi* des ALAMANS (*a*), publiée, comme porte le titre, *ſous le Roi* CLOTAIRE, que nôtre Auteur conjecture, après le P. *Daniel* (*b*), être le *Second* du nom. Il croit néanmoins, que THE'ODERIC, ou *Thierry*, Fils de *Clovis*, fut le prémier qui la fit écrire, & que ſes Succeſſeurs y ajoûtérent bien des choſes. D'où vient qu'il y a une grande (*c*) variété dans les exemplaires, qui en reſtent.

Le tems de la *Loi* des (*d*) BAVAROIS eſt plus certain. Ces Peuples ſe ſoûmirent d'eux-mêmes, prémiérement à THE'ODORIC, Roi des OSTROGOTHS en *Italie*, & après ſa mort, (*e*) aux *Francs*. *Théodoric* confirma auſſi le prémier leurs Loix, rédigées par écrit. (*f*) Puis elles furent approuvées par CHILDEBERT, Roi de *France*, par *Clotaire*, & enfin par *Dagobert*. Mais comme les *Bavarois* n'avoient pas été conquis, & qu'ainſi leurs Ducs de la race des *Agilofingiens* conſerverent beaucoup d'autorité; ils donnérent auſſi eux-mêmes des Loix à leurs Sujets, du nombre

(*a*) *Alamanni*, ou *Alemanni*; d'où eſt venu depuis le nom général des Nations *Germaniques*. Voiez, ſur le païs, qu'ils occupoient, les *Prolégoménes* du *Corpus Hiſt. Germ.* de Mr. STRUVIUS, Sect. I. § 24, 25. *pag.* 9.

(*b*) *Hiſt. de France*, Tom. I. pag. 281. *Ed. d'Amſt.*

(*c*) LINDENBROG. in *Not.* pag 1330, *& ſeqq.* CONRING. *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 9. *in fin.*

(*d*) *Bajuvarii*, appellez auſſi *Boioarii*.

(*e*) Il n'y a point d'Auteur ancien, qui témoigne cela. Voiez Mr. STRUVIUS, *ubi ſupr.* Period. III. §. 30, *& ſeqq.*

(*f*) Prolog. LEG. BAJUVAR. pag. 399. *Lindenbrog.*

bre desquelles étoit l'*Ordonnance* (*a*) de TASSILON, qui se trouve jointe à la Loi générale de la Nation.

On ne sait pas bien le tems précis de la Loi (*b*) des FRISONS. Du stile fort grossier dont elle est écrite, & des traces de Paganisme qu'on y voit, nôtre Auteur juge qu'elle fut écrite avant que cette Nation embrassât le Christianisme ; quoi que dans la suite on ait tâché de ramener certains points aux usages de la Religion Chrétienne.

Les LOMBARDS s'étant emparez de presque toute l'*Italie*, environ l'Année 568. & y aiant fondé un très-puissant Roiaume, rédigérent non seulement leurs Loix par écrit, mais encore commencérent à en faire un Corps complet, augmenté depuis, & qui se maintint en usage dans l'*Italie*, long-tems même après l'extinction de ce Roiaume. On loue ici la Collection de ces Loix, publiée depuis peu par (*c*) Mr. MURATORI, & qui surpasse de beaucoup les Editions précedentes.

CE sont là les Loix des Peuples d'origine *Germanique*, qui furent rédigées & publiées, depuis le Cinquiéme Siécle jusqu'à l'Empire de *Charlemagne*. Mais, dans cet intervalle, les *Francs* aiant dompté les *Bourguignons*, les *Frisons*, & les *Alemans*, chassé les *Goths*, & acquis la domination

(*a*) *Ibid.* pag. 339. Ce *Decretum* TASSILONIS. *Duplex* a été publié beaucoup plus ample, *apud* GEWOED, *ad Hunde Metrop. Salisb.* Tom. I. *pag.* 310, *& seqq.*

(*b*) Dont la dernière, & la meilleure Edition est celle de SIBRANDUS SICCAMA, publiée à *Francker*, en 1617. avec ses Notes. Elle a été réimprimée à *Leipsic*, en 1730.

(*c*) *Scriptor. Rer. Italic.* Tom. I. Part. II.

tion ſur les *Bavarois* par leur ſoumiſſion volontaire; les Loix des *Francs* furent auſſi celles qui prévalurent, non ſeulement la *Loi Salique* & la *Ripuaire*, mais encore les Edits que chaque Roi donnoit dans les Aſſemblées générales de la Nation, & du conſentement de tous les Ordres du Royaume. Ces Edits s'appelloient (*a*) CAPITULAIRES, & il nous en reſte pluſieurs.

Il paroît, au reſte, par la teneur de toutes ces Loix, qu'encore qu'il y eût diverſes choſes empruntées du *Droit Romain*, & que la Religion Chrétienne, qui s'introduiſit alors parmi les Nations *Germaniques*, eût effacé bien des traits de l'ancienne barbarie; les Coûtumes néanmoins des anciens *Germains*, rapportées par *Jules-Céſar*, par *Tacite*, & autres Auteurs, ſe conſervérent pour la plûpart; dequoi on allégue ici pluſieurs exemples. Nous avons auſſi quelques Recueils des (*b*) *Formules* du Barreau, qui ſervent également à l'intelligence de ces Loix, & du *Droit Romain*, tel qu'il étoit reçu alors.

II. DU tems de CHARLEMAGNE, il n'y avoit que les SAXONS, qui n'euſſent point encore de Loix écrites. Ce Prince leur en donna, après les

(*a*) Le docte BALUZE, après d'autres, a raſſemblé, & publié, revû & augmenté, tous les *Capitulaires* des Rois de *France*, qu'il a pu trouver. Cette Edition parut en 1677. à *Paris*.

(*b*) Publiées par JE'RÔME BIGNON, depuis *Lindenbrog*; d'autres par BALUZE, *ubi ſupr.* d'autres, par le P. MABILLON, *Analect.* Tom. IV. pag. 204, *& ſeqq.* & *De re Diplomat.* Adpendic. Tom. II. d'autres, ſavoir, les *Lombardes*, par Mr. MURATORI, *Script. Rer. Italic.* Tom. I. Part. II.

les avoir domtez par de fort longues Guerres, qui ſe ſuivoient de près. Mais la *Loi* des SAXONS, que nous avons aujourd'hui, n'eſt pas entiére: comme il paroît par divers Articles, que les Anciens Auteurs en citent, & qui ne ſe trouvent point dans cette Collection. *Charlemagne* y ajoûta des *Capitulaires*, dont le but étoit de réprimer, au moins par la crainte des Peines, cette Nation, qui, quoi que convertie au Chriſtianiſme, retenoit encore avec beaucoup d'opiniâtreté ſes anciennes Superſtitions.

Charlemagne, & ſes Succeſſeurs, joignirent auſſi divers *Capitulaires* à la *Loi Salique*, à celle des *Bavarois*, & à celle des *Lombards*. Mais on doit ſur-tout remarquer ici les *Capitulaires généraux*, par leſquels *Charlemagne*, & ſes Succeſſeurs, donnoient de nouvelles Loix à tous leurs Sujets, ou dans les Conciles, ou dans les Aſſemblées des Etats du Roiaume. Le docte BALUZE a ramaſſé avec ſoin tout ce qui s'en peut trouver. Dès le Neuviéme Siécle on raſſembla & mit en quelque ordre les *Capitulaires particuliers*. Nôtre Auteur en marque les Auteurs, & les différentes Editions.

Ainſi, tant que la poſtérité de *Charlemagne* régna, les Loix particuliéres de chaque Nation demeurérent en force, conjointement avec les *Capitulaires*, ſur-tout ceux de CHARLEMAGNE, & de LOUIS le *Débonnaire*. Mais le *Droit Romain* eut-il, pendant ces tems-là, quelque autorité? On diſtingue ici. Les *Francs* n'accordoient l'uſage du *Droit Romain* qu'à ceux qui y étoient accoûtumez. Ainſi dans les Païs de l'ancienne *Gaule*,

Gaule, il dut ſe conſerver en quelque maniére; & il paroît que cela fut effectivement, par (*a*) HINCMAR, par les *Conciles* de l'*Egliſe Gallicane*, par le *Décret* d'IVES de *Chartres*, qui en appellent ſouvent (*b*) aux *Loix Romaines*, même à celles de JUSTINIEN & des *Pandectes*. Mais l'ancienne *Germanie* n'aiant jamais été réduite en Province de l'*Empire Romain*, on n'y eut ni ne déſira jamais l'uſage des *Loix Romaines*. S'il y eut lieu, ce ne fut qu'entant que les *Capitulaires*, qui y étoient de grande autorité, empruntoient de ces Loix quelque peu de choſes.

TOUT alla, ce ſemble, de même, par rapport à la Juriſprudence, depuis l'extinction de la *Race Carlovingienne*, juſqu'à l'extinction de la Famille de *Saxe*. Chacune des Nations *Germaniques* ſuivit encore ſes anciennes Loix. Il arriva ſeulement, du tems d'OTTON II. que le Roi de *Dannemark*, HARALDUS, s'étant emparé des Païs au delà de l'*Elbe*, & d'autres voiſins, (*c*) changea ou augmenta beaucoup les Loix des *Saxons* & des *Friſons*. L'uſage des *Capitulaires* paroît auſſi s'être alors conſervé en quelque maniére. Sous les *Ottons*, il ſe fit pluſieurs nouvelles Loix, ou par l'autorité des Rois & des Empereurs, ou par délibération des Etats, ou, ce

(*a*) *Opuſc.* XVI. 5. Tom. II. *pag.* 225. & LV. *pag.* 440, 509, 587, 739. Tom. II.

(*b*) Voiez JOANN. STRAUCHIUS, *Amanitat. Jur. Canon.* Ed. II. Cap. 7. *pag.* 43.

(*c*) ADAM. BREMENS. Hiſt. II. 19. HELMOLD, *Chronic. Slavor.* I. 15. Mais il ne reſte aujourdhui aucune de ces Additions.

ce qu'il y a de plaiſant, par la déciſion d'un Duel. On trouve un exemple remarquable du dernier moien, ſous (a) OTTON *le Grand*. Dans la Diéte de *Stéle*, il y eut diſpute ſur cette queſtion de Droit, *Si les Petits-Fils devoient concourir avec les Fils à la Succeſſion*? L'Empereur ordonna là-deſſus un Combat ſingulier de Gladiateurs; & le parti qui tenoit pour l'affirmative aiant été vainqueur, il paſſa ainſi en Loi perpétuelle, que les Petits-Fils partageroient également l'Hérédité avec leurs Oncles.

Pour le *Droit Romain*, il n'en paroît aucune trace dans l'uſage de ces tems-ci, par rapport à l'*Allemagne*. Mais le DROIT CANONIQUE commença à y avoir beaucoup d'autorité. BURCHARD, Evêque de (b) *Wormes*, publia, vers le commencement du Onziéme Siécle, *un gros Volume de Canons*, qui peu-à-peu furent ſi fort ſuivis & reſpectez, que les régles inconteſtables de Droit, ou approuvées par l'uſage du Barreau, s'appellérent *Brocardica*, comme qui diroit *Burcardica*.

DEPUIS la mort d'HENRI II. & ſous les Empereurs de *Franconie*, les Loix de chaque Nation *Germanique* ſe maintinrent encore en vigueur. Mais il n'eſt plus parlé des *Capitulaires* des Rois de *France*, ni du *Droit Romain*. Les Empereurs & les Rois firent en revanche quantité

(a) WITICHIND. ANNAL. Lib. II. *pag.* 644. SIGEBERT. GEMBLAC. ad Ann. 942.

(b) SIGEB. GEMBL. *De Scriptorib. Eccleſ.* CXLI, *& ſeqq.* & in *Chronic.* ad Ann. 1008. CHRONIC. WORMAT. Cap. 13. apud LUDEWIG. *Reliqu. MSS.* Tom. II. *pag.* 55.

tité de nouvelles Loix; sur-tout CONRAD *le Salique*.

III. Sous l'Empereur LOTHAIRE III. il arriva un grand changement dans le Droit d'*Allemagne*. Car, quoi que cet Empereur n'aît point établi par son autorité l'usage du *Droit Romain* dans les Tribunaux & dans les Universitez; opinion, qui, quoi que commune, n'est qu'une fable, au jugement de (a) CONRING, approuvé par nôtre Auteur; il est très-certain, que le *Droit Romain*, qui alors s'étoit introduit presque dans toute l'*Europe*, de maniére que le Monde s'étonnoit d'être devenu *Romain* en si peu de tems, commença aussi à passer en *Allemagne*, & à y prendre vigueur insensiblement.

La politique y contribua beaucoup. Les Empereurs & les Rois, las de souffrir les attentats des *Papes*, qui, à la faveur du *Droit Canonique*, vouloient maîtriser & affermir par tout leur domination; crurent que l'introduction du *Droit Romain* étoit le meilleur moien de s'y opposer efficacement. Ils favorisérent donc les Jurisconsultes, qui s'appliquoient à ce Droit, & les élevérent aux plus hautes Charges de l'Eglise, des Cours, des Tribunaux, des Ecôles Publiques. On nous donne ici en abrégé l'histoire de l'établissement du *Droit Canonique*, de ses progrès, de ses différentes parties.

Ce Droit s'introduisit en *Allemagne*, conjointement avec le *Droit Romain*. On ne renonça pas néanmoins à l'ancien Droit du païs; & on ne

(a) *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 21, *& seq.*

ne faiſoit uſage des deux prémiers, que pour ſuppléer à ce qui n'étoit point décidé par celui-ci. Pluſieurs même voioient avec peine y joindre de tels lambeaux, & faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour maintenir leurs propres Loix dans toute leur pureté. D'où vient auſſi que les Rois & les Etats d'*Allemagne* s'attachérent à remettre en uſage les anciennes Loix, à rédiger par écrit les Coûtumes, qui ne l'étoient pas encore, & à faire de tems en tems de nouvelles Loix, pour ſervir de barriére en quelque façon aux Droits étrangers, qui faiſoient de grands progrès.

Sous OTTON IV. dans la Diéte tenuë à *Francfort* en 1208. il fut (*a*) ordonné, *Que l'on garderoit & retiendroit toutes les Loix établies par* CHARLEMAGNE. (*b*) Dans la Diéte fameuſe de *Maïence*, en 1225. *les anciens Droits furent confirmez, d'autres nouvellement établis, écrits en Langue* Teutonique, *& publiez par tout.* RODOLPHE de *Hapsbourg* témoigna la même ardeur pour la confirmation des Loix du païs, (*c*) & dans la Diéte de *Wirtzbourg*, en 1287. & dans celle de *Spire*, en 1291.

Ce fut dans la même vuë que, pendant ces tems-ci, on commença à mettre par écrit tant de Loix & de Statuts de diverſes Provinces. De ce genre ſont le SPECULUM SAXONICUM, & le SPECULUM SUEVICUM; l'un & l'autre compoſez dans le Treiziéme Siécle, comme on le montre par des preuves inconteſtables; quoi que l'année

(*a*) GOTHOFRED. *Monachus*, Chronic. *ad Ann.* 1225.
(*b*) *Idem*, ibid. (*c*) LEHMAN, *Chron. Spirens.* V. 108.

née préciſe ne puiſſe être déterminée. L'Auteur du prémier eſt EPKON DE REPKAU, qui entreprit cet Ouvrage à la ſollicitation d'HOYER, Comte de *Falkenſtein*. Le nom de celui qui écrivit l'autre, n'eſt pas connu. On verra dans l'Original le jugement que nôtre Auteur porte de ces Compilations, leurs différentes Editions, & ce qu'il dit de quelques autres ſemblables Collections; car le nombre en eſt ſi grand, qu'il a craint d'ennuier le Lecteur, s'il les indiquoit toutes.

Les Peuples Etrangers, qui étant d'origine *Germanique* en gardoient les Loix & les Coûtumes anciennes, ſe mirent auſſi, dans ces mêmes tems, à les rédiger par écrit, crainte qu'elles ne vinſſent à être dépoſſédées par le *Droit Romain* & le *Droit Canonique*. C'eſt pour cela que fut fait, en 1281. le Code des LOIX DANOISES, ſous les auſpices de WOLDEMAR II.

IV. MAIS les meſures qu'on prenoit ainſi en *Allemagne*, furent traverſées par l'établiſſement des *Académies*. On y en fonda, à l'exemple de l'*Italie* & de la *France*, dès le Quatorziéme Siécle, & non pas ſeulement au Quinziéme, comme le veut (*a*) CONRINGIUS. Les Docteurs & Profeſſeurs *in Utroque Jure* ſe multipliérent beaucoup: ils furent introduits dans les Cours des Empereurs & des Princes, & dans les Tribunaux de Juſtice, où ils décidoient ſelon les principes du *Droit Civil* & du *Droit Canon*, & travailloient de tout leur pouvoir à détruire de

(*a*) *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 24.

plus en plus le Droit du païs. Les Empereurs & les Etats d'*Allemagne* contribuérent auſſi conſidérablement à augmenter l'autorité du *Droit Romain* & du *Droit Canonique*, en accommodant les *Recès* de l'Empire, ou les nouvelles Loix qu'ils faiſoient, aux principes de ces Droits étrangers. Mais quelque tems après, on s'apperçut qu'on étoit allé trop loin; & ſous l'Empereur FREDERIC III. en 1441. on propoſa, dans la Diéte de *Maïence*, (*a*) une Loi de Réformation, pour abolir en *Allemagne* tous les Docteurs en Droit; à cauſe dequoi un (*b*) Juriſconſulte de ce tems-là traite l'*Allemagne* d'*extravagante*. Mais la Loi n'eut point d'effet. Elle ne plut point à la plûpart des Etats; n'y en aiant eu que peu, qui l'euſſent projettée, avec l'Empereur. Ainſi les Droits étrangers ſe maintinrent en honneur de plus en plus, & l'autorité des Docteurs ne fit que s'accroître en *Allemagne*. Sur la fin du même Siécle, & au ſuivant, on voit le *Droit Romain* poſé pour régle par les Loix mêmes de l'Empire; en ſorte néanmoins qu'il eſt ordonné d'avoir égard principalement au *Droit Germanique*, & aux Coûtumes de chaque païs. Il y a, entr'autres, quelques Conſtitutions de CHARLES-QUINT, qui tendent là, & ſur tout ſa *Conſtitution Criminelle*, publiée en l'an 1532. ou, en bien des endroits, les Juges ſont renvoiez au *Droit Romain*.

Par-

(*a*) GOLDAST, dans ſa Collection des *Conſtitutions Impériales*, Part. I. pag. 166.

(*b*) *Leges Romanas noſtra Alamannia, proh dolor! in ſua deſpicit inſipientia.* PETRUS DE ANDLO, *De Imper. Rom. German.* Lib. I. Cap. 10.

Parmi les Etats, les Provinces, & les Villes d'*Allemagne*, il y en eut qui eurent plus de soin de conserver leur ancien Droit; d'autres, au contraire, qui l'abandonnérent en bien des choses, pour suivre entiérement le *Droit Romain*. La *Frise* donna l'exemple du dernier, au commencement du Seiziéme Siécle. (a) Après les grands troubles qu'il y avoit eus dans le précedent, les Ducs de SAXE, *Albert* & *George*, s'en étant rendus maîtres, jugérent à propos, pour y remettre l'ordre, d'établir une Cour Suprême, qui, dans la décision des Procès entre les Citoiens, suivît uniquement le Droit Romain, comme la régle certaine de sa juridiction. Lors qu'ensuite les *Frisons* se soûmirent à *Charles-Quint*, ils stipulérent formellement, Que la Justice s'administreroit, dans les Tribunaux, selon les Loix Romaines. Cela s'observe encore aujourd'hui; & quoi qu'en 1722. on ait revu & augmenté les *Statuts* de *Frise*, on n'y a ajoûté que peu de choses, qui s'éloignent beaucoup du *Droit Romain*.

LA *Réformation* contribua beaucoup à augmenter l'autorité du *Droit Romain* parmi les *Protestans*. Ils ne pouvoient, selon leurs principes, donner leur approbation au *Droit Canonique*, & on sait que LUTHER fit brûler publiquement le Corps de ce Droit. Cela les engagea à élever d'autant plus le *Droit Romain*.

DEPUIS le Seiziéme Siécle, presque tous les Princes d'*Allemagne* commencérent à publier diverses Loix Provinciales, sous le nom de *Land-Rechte*,

(a) ZACHAR. HUBER. Præfat. *Observ. Rer. Judicat.* Cent. I.

Rechte, *Policey-Ordnungen*, *Hoff-Gerichts-Cantzley*, *Proceſs-Gerichts-Ordnungen*, *Kirchen-Conſiſtorial-Ehe-Ordnungen*; & une infinité d'autres ſemblables. Les Villes, tant Impériales, que Municipales, firent auſſi divers *Statuts*, diverſes *Réformations* &c. dont les Princes, maîtres des territoires, approuvérent la plûpart. En tout cela on voit quelques reſtes de l'ancien *Droit Germanique*, mais pluſieurs nouveaux réglemens, la plûpart tirez du *Droit Romain*.

VOILA l'hiſtoire du *Droit d'*ALLEMAGNE. Nôtre Auteur la finit par donner quelques Régles ſur l'uſage moderne.

Il poſe pour principe, qu'on ne ſauroit nier avec raiſon, que le *Droit Romain* a été reçû en *Allemagne*, comme un Droit commun & ſubſidiaire. De là il conclut

1. *Que quiconque ſe fonde ſur le* Droit Romain, *eſt juſques-là bien fondé, & qu'il n'a nul beſoin de prouver que ce qu'il en allégue a été reçû.*

2. Mais, comme en recevant le *Droit Romain*, on n'a pas pour cela entiérement aboli le Droit du païs, *il faut, avant toutes choſes, décider ſelon les Loix d'*Allemagne, *& n'avoir recours au* Droit Romain, *que quand elles manquent, ſur le point dont il s'agit.*

3. De ſorte qu'on fait bien *d'examiner de bonne heure les différences du* Droit Romain, *& des Loix d'*Allemagne. Cet avis en lui-même eſt ſans doute très-utile. Mais il me ſemble que l'examen ne doit ſe faire, que, quand on a bien étudié & compris les principes du *Droit Romain* tout ſeul. Autrement, ſi on s'attache dès le com-

commencement, & tout d'un tems, à démêler ces Droits différens, comme cela ſe pratique beaucoup dans les Univerſitez d'*Allemagne*; il ne peut que naître de là une grande confuſion, qui fait que ſouvent les Etudians n'entendent guéres bien ni l'un ni l'autre. Pour ne rien dire du prodigieux nombre de Statuts différens qu'il y a en *Allemagne*, ſelon les lieux; ainſi qu'il paroît par l'Hiſtoire même de nôtre Auteur. Quel cahos tout cela ne doit-il pas faire dans un eſprit? & combien de tems ne faut-il pas, pour ranger tant de choſes différentes dans ſa mémoire, ſans ſe brouiller?

4. Les *Capitulaires* des Rois de *France*, & plus encore les Loix des *Wiſigoths*, des *Bourguignons*, la *Salique*, la *Ripuaire*, celles des *Bavarois*, des *Alamans*, des *Saxons*, des *Anglois*, des *Wériniens*, des *Friſons*, des *Lombards*, étant hors d'uſage depuis pluſieurs Siécles, comme on l'a montré ci-deſſus; *ce n'eſt point par ces anciennes Loix de Nations* Germaniques *qu'il faut ſe régler aujourd'hui en* ALLEMAGNE. Elles ne peuvent ſervir, qu'à éclaircir ce qui en reſte; puis qu'autrefois même, elles n'étoient pas toutes généralement reçuës dans la *Germanie*. Ainſi, quand il s'agit, par exemple, du *Pouvoir paternel*, par rapport à tel ou tel païs d'*Allemagne*, il eſt abſurde d'aller là-deſſus chercher les Loix des *Wiſigoths*, ou des *Bourguignons*.

5. De là encore il s'enſuit, que *c'eſt perdre ſon tems, que de travailler à former un Syſtême de* Droit Germanique, *comme quelques-uns croient pouvoir le faire, en raſſemblant les Loix & les Cou-*

Coutumes de tant de Peuples divers, & fondées sur des principes très-différens.

6. Il y a à la vérité une plus forte présomtion en faveur du *Droit Saxon*, & de celui des *Alamans*; le prémier aiant eu une très-grande autorité dans la *Basse Germanie*, & l'autre dans la *Haute*. Mais ces Droits sont devenus hors d'usage en quelques endroits; ailleurs ils ont été abolis par des Loix publiques; & jamais ils ne furent entiérement reçûs par tout. Ainsi *ceux qui y appellent, ne sont pas bien fondez, jusqu'à ce qu'ils aient fait voir que l'usage en subsiste dans telle ou telle Province, & en tel ou tel cas.*

7. *En* SAXE *même, il ne sert de rien d'alléguer le* Droit Saxon, *si l'on ne prouve l'usage, ou qu'il n'y en ait d'ailleurs d'assez bonnes preuves.*

8. *Plusieurs se déchaînant contre le* Droit Romain, *plusieurs vantent merveilleusement l'usage du* Droit Germanique, *qui néanmoins paroissent tous ignorer profondément quel est ce* Droit Germanique, *qu'ils recommandent si fort.*

9. Les mêmes *causent un grand préjudice à l'Etat, en voulant ôter des mains de la Jeunesse le* Droit Romain, *cultivé avec tant de soin depuis tant de Siécles, sans lui enseigner un* Droit Germanique *plus certain, & qu'elle puisse prendre sûrement pour régle.*

10. D'où il est à craindre, *qu'on ne vienne enfin à bannir des Ecôles & des Tribunaux toute certitude du Droit.*

11. Pour savoir donc, quel est véritablement *le Droit Germanique*, sur lequel on doit avant toutes choses se régler dans la décision des Procès,

ces, il faut d'abord poſer pour certain, *Qu'il y a des Coûtumes générales reçûes en* Allemagne, *que l'on peut ſûrement ſuivre, encore même qu'elles n'aient été confirmées par aucune Loi, à moins qu'on ne prouve qu'il y ait été fait quelque exception en certains cas.* Telle eſt la validité des *Simples* (a) *Conventions*, pour produire une obligation & donner action en Juſtice; *l'émancipation* des Enfans (b) qui ont un domicile à part &c.

12. De plus, *il ſe trouve en bien des endroits pluſieurs Coûtumes des anciens* Germains, *autoriſées par des* Statuts *&* des Loix d'Allemagne, *qui par conſéquent n'ont beſoin d'aucune preuve.* Telle eſt, par exemple, la (c) néceſſité de confirmer les *Tuteurs*.

13. Il y a auſſi par tout *des Coûtumes particulières, qui ne ſont confirmées par aucune Loi écrite, & dont il faut prouver l'uſage par une ſuite fréquente d'actes conformes;* comme le Droit de (d) *Congruire*, la régle paſſée en proverbe, *Que l'Aîné*

(a) Pacta nuda, qui, ſelon les ſubtilités du *Droit Romain*, étoient néanmoins ſujets à diverſes exceptions, qui s'introduiſirent avec le tems; n'ont pas la même force, que ce qu'ils appelloient *contract*, & n'en ont aucune par elles-mêmes.

(b) Au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, ils demeurent ſous la puiſſance paternelle, encore qu'ils ſoient mariez, juſqu'à ce que le Pere les ait émancipez dans les formes.

(c) Tous les Tuteurs, quels qu'ils ſoient, doivent être confirmez par le Magiſtrat: au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, il y en a qui ſont Tuteurs *ipſo jure*, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucune confirmation par autorité publique.

(d) *Jus congrui*, en Allemand *das Geſpilde*. C'eſt une eſpéce de droit de *Retrait*, par lequel, ſi une partie d'un Fonds en a été détachée, & que le Poſſeſſeur vienne enſuite à la vendre, celui du Fonds duquel elle avoit fait partie, peut la retirer, en paiant au tiers, à qui elle a été venduë, le prix de l'achat.

l'Aîné d'une Famille fait le partage des biens héréditaires, & le Cadet enſuite choiſit.

14. Si l'on ne trouve rien de tel, *il faut alors conſulter les* Statuts de chaque lieu, *& à leur défaut, les* Statuts Provinciaux, *où il reſte bien des choſes de l'ancien* Droit Germanique, *qui doivent ſervir de régle aux Juges, ſoit qu'elles aient été conſervées en leur entier, ou corrompuës par le mélange du* Droit Romain. On donne ici pour exemples les Statuts Provinciaux de *Magdebourg*, de *Halberſtadt*, d'*Anhalt*, dans leſquels il ſe trouve pluſieurs reſtes du *Droit Alamannique*, & du *Droit Saxon.*

15. A beaucoup plus forte raiſon, *ſi les* Statuts *& les* Droits Provinciaux *changent la diſpoſition du* Droit Romain *en quelque article, on doit ſe conformer à ce changement.*

16. Enfin, au défaut de tous Statuts, & Droits Provinciaux, *il faut appeller au ſecours le* Droit Romain; *c'eſt le ſeul parti, qui reſte à prendre.*

17. Et *cela doit s'entendre auſſi du* Droit Féodal *des* LOMBARDS, *lors que les Coûtumes du païs à l'égard des Fiefs manquent; parce que ce Droit a été reçû en même tems que le Corps de Droit de* JUSTINIEN.

18. Pour *les déciſions du* Droit Romain *ſur les matiéres du* Droit Public *des* Romains, *& celles qui ſont fondées ſur des principes peu conformes au Gouvernement d'*Allemagne, *il eſt indubitable, qu'elles ne ſont d'aucun uſage dans les Tribunaux, tant qu'on n'a point prouvé qu'elles ont été adoptées.*

19. Enfin *le* Droit Canonique *n'a force de Loi dans*

dans les Tribunaux des Proteſtans, *qu'autant qu'il eſt autoriſé par l'uſage.* Ce qui a lieu principalement dans les *Cauſes Eccléſiaſtiques*, en fait de *Mariages*, & dans la *maniére de procéder du Barreau.* On renvoie ici ſur tout à l'excellent Ouvrage de Mr. BOEHMER, *De Jure Eccleſiaſtico Proteſtantium*, où il a montré en détail l'uſage du *Droit Canon* ſur chaque matiére. C'eſt dommage que le dernier Volume de cet Ouvrage, promis depuis pluſieurs années, ſe faſſe encore attendre.

ARTICLE IV.

OUVRAJES POLITIQUES de Mr. l'Abbé de SAINT PIERRE, CHARLES IRE'NE'E CASTEL, de l'Académie Françoiſe. TOME *Sixiéme. Obſervations ſur le* Miniſtére Général. *Projet d'Education des* Daufins, *& autres Princes Héréditaires. Sur l'Education domeſtique du* Daufin. *Vuë Générale du nouveau plan de* Gouvernement des Etats. *Application des IV. Métodes Générales du Nouveau Plan de Politique au Gouvernement d'*Angleterre. *Pagg.* 416. TOME Septiéme. *Obſervations concernant le Miniſtére de l'Intérieur de l'Etat. Pagg.* 279. *A* Rotterdam, *chez* Jean Daniel Béman, 1734.

L'AUTEUR ne perd point de tems à publier la ſuite de ſes Oeuvres mêlées de Politique.

Il en a paru tout d'un tems quatre nouveaux Volumes, le VI. le VII. le VIII. & le IX. Nous allons rendre compte des deux prémiers.

TOME *Sixiéme.* I. OBSERVATIONS *sur le Miniſtére Général.* Ce *Miniſtére général* eſt le prémier des quatre, dont feu Mr. le Duc de *Bourgogne*, Pére du Roi LOUIS XV. avoit formé le projet & auxquels ſe rapportent tous les Ouvrages, ou Fragmens de Politique de nôtre Auteur. Cette Piéce eſt diviſée en vint-trois *Obſervations*, qui ſont comme autant de Sections, & dont la plûpart ſont qualifiées *très-importantes*.

1. L'ART de bien gouverner, c'eſt l'art de faire travailler le plus utilement, les Sujets les plus habiles à perfectionner la Science du Gouvernement.

2. IL ne faut qu'une Autorité Suprême dans un Etat. Voici quelques traits de ce que dit l'Auteur, en expliquant cette *Obſervation*. (*a*) „ Le „ Gouvernement Républicain lui-même ne peut „ être fondé que ſur l'unité d'Autorité, & cette „ unité doit réſider dans l'avis qui paſſe à la pluralité des voix du Conſeil Suprême; au moins „ pour la proviſion. On dit que les *Treize* CANTONS SUISSES, & les *Sept* PROVINCES UNIES *de* Hollande, ne ſont point encore convenuës, qu'elles ſuivront l'avis des *Provinces* „ ou des *Cantons* à la pluralité des voix. C'eſt „ un principe de diviſion, & par conſéquent „ une mauvaiſe conſtitution, qui ne peut durer „ que par la crainte commune d'un Ennemi „ commun.

3. LA

(*a*) Pag. 13, 14.

3. La Politique eſt préférable à chacune des autres Sciences, comme le *Tout* eſt préférable à une de ſes *Parties*. La raiſon en eſt, que la *Politique* embraſſe la culture de tous les Arts & de toutes les Connoiſſances humaines, & qu'elle tend à les diriger vers le plus grand bonheur de la Société, ſans en excepter la *Théologie*. A quoi ſe rapporte l'article ſuivant.

4. La *Raiſon Religieuſe* a le même but, que la *Raiſon Politique*. Obſervation du nombre des *très-importantes*. Elle ſe réduit à montrer, que la *Religion* & la *Politique*, bien entenduës, tendent, & par les mêmes moiens, à l'obſervation de la *Juſtice*, & à la pratique de la *Bienfaizance*. Les *Turcs*, & les *Religieux*, par leurs fréquentes & longues *Priéres*, ne paroiſſent pas à nôtre Auteur prendre le bon chemin pour arriver à ces fins.

5. Il eſt à propos, que le *Profeſſeur*, ou autre *Ecrivain*, rapproche, autant qu'il le peut, la *Théorie* de la *Pratique*, dans ſes Leçons de Politique.

6. L'Etat *a beſoin d'un réglement, qui intéreſſe ſuffiſamment le Miniſtére, pour faire exécuter les bons projets*. Nôtre Auteur avouë ici, qu'il s'eſt trompé, dans les divers Projets qu'il a donnez au Public, en ſuppoſant qu'il ſuffiſoit de montrer, que tel parti ſeroit très-avantageux à l'Etat ou au Peuple, que tels moiens ſont les plus commodes, les plus faciles, les plus efficaces. Tout cela n'eſt rien, ſi l'on ne fait voir, que ceux qui doivent réſoudre l'exécution, & ceux qui doivent l'exécuter, y trouvent plus leur inté-

rêt particulier, que dans autre choſe. Par l'*intérêt*, on entend ou l'augmentation de la *Réputation*, ou l'augmentation des autres *biens*. De là naiſſent les Obſervations ſuivantes;

7. *Moien de rendre ſon Régne célébre.*

8. *Pluſieurs cauſes générales de la proſpérité d'un Etat.* Ces cauſes ſe réduiſent aux *bons Réglemens*, & aux *bons Etabliſſemens.*

9. RE'COMPENSES *honorables & utiles, diſtribuées avec juſtice, principal reſſort du Gouvernement.*

10. LES *Rois, comme* Rois, *les Vice-Rois, comme* Vice-Rois, *n'ont aucunes graces à faire, ils n'ont que des juſtices à rendre.* Propoſition oppoſée à l'opinion du Vulgaire, comme nôtre Auteur le reconnoît, mais qu'il établit, en diſtinguant ce que les Rois peuvent faire *impunément*, & ce qu'ils peuvent faire *ſans injuſtice.* Les Favoris, & tous ceux qui recherchent des récompenſes qu'ils n'ont pas méritées, ne trouveront pas ici leur compte; non plus que les Souverains, qui ſe croient maîtres abſolus de répandre des graces ſelon leur caprice & leurs paſſions.

11. IL *eſt toûjours plus avantageux à un Roi, de faire rendre juſtice à deux Conteſtans, que de la leur rendre lui-même.* La raiſon en eſt double: l'une, que le Roi n'a pas le loiſir de vaquer à de telles occupations: l'autre, qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, parce que le Perdant eſt toûjours mécontent du Juge & de ſon Jugement, au lieu que le Gagnant attribuë le gain de ſon Procès uniquement à la juſtice de ſa cauſe. Une autre raiſon, qu'on ne met preſque pas en ligne

de

de compte, n'eſt peut-être pas la moins forte, c'eſt que les Conteſtations qui ſont vuidées par des Juges, inſtruits des Loix & des Réglemens, ſont communément beaucoup mieux jugées, que par un homme ſeul, moins bien inſtruit.

12. AUTRE Obſervation, ſuite de la précédente. Si la choſe conteſtée eſt à décider entre vint-&-un Conteſtant, il eſt vint fois plus avantageux pour le Roi, de la faire décider par des Juges, que ſi elle n'étoit à décider qu'entre deux Conteſtans.

13. IL *eſt de la réputation d'un Roi bienfaiſant, de ſéparer ſes revenus domeſtiques d'avec les revenus de l'Etat.* L'Auteur fixe à peu près ces revenus particuliers, que le Souverain pourroit s'approprier: & il voudroit, que le Roi paiât lui-même de-là ſa part des nouveaux Subſides qu'on leveroit, ſoit pour les Guerres Défenſives, ſoit pour faire de nouveaux Etabliſſemens, avantageux à la Nation. Les Sujets ne craindroient plus alors que le Roi les engageât légérement dans des Guerres, & dans des dépenſes inutiles à la Nation. Je ne ſai pourquoi l'Auteur ne parle que des *Guerres* (*a*) *Défenſives*. L'inconvénient eſt ſans doute beaucoup plus grand, d'entreprendre légérement une *Guerre Offenſive*; & il faut bien ſe défendre, quand on eſt attaqué. La Défenſe eſt néceſſaire, & n'a rien d'illégitime, à moins qu'on n'eût donné lieu à l'attaque en refuſant de rendre ce qu'on devoit à autrui.

14. NE'CESSITE' *d'un Miniſtre général. Néceſſité de le maintenir tranquille.* La néceſſité qu'on

(*a*) Pag. 71.

qu'on établit dans cette *Observation*, ſuppoſe un Roi infirme, un Roi trop jeune, une Régente. Mais pour prévenir l'abus, que le *Miniſtre Général* fera de ſon pouvoir, il faut la méthode du *Scrutin*, & l'établiſſement de la *Diéte Européenne*. L'uſage de ces moiens ſe fera apparemment long-tems attendre.

15. PROCURER *aux Enfans des Rois le goût pour la Lecture*. L'objet de cette Lecture, ce ſont, ſelon nôtre Auteur, les *Hiſtoires Générales*, la *Vie* des *Grands-Hommes*, & les *Mémoires Politiques*.

16. UN *bon Politique doit avoir en vuë, non ſeulement le Gouvernement préſent, mais encore le Gouvernement futur*. C'eſt qu'il y a tems de ſemer, & tems de recueillir. Les meilleurs Avis, les meilleurs Etabliſſemens, trouvent toûjours des obſtacles. Auſſi nôtre Auteur témoigne-t-il ne pas ſe flatter de voir mettre en exécution ceux qu'il propoſe: & il écrit, dit-il, plus pour l'utilité de ceux qui vivront, que pour l'utilité de ceux qui vivent. C'eſt bien dit. Quiconque propoſe des plans de réformation, ſur quel ſujet que ce ſoit, ne peut guéres concevoir de plus hautes eſpérances, pour la réuſſite des meilleurs deſſeins.

17. DE'DOMMAGER *ceux qui perdent au changement*. Principe fondé ſur la raiſon de l'Intérêt, grand mobile des actions humaines.

18. POLITIQUE *de* PLATON. *Politique de pratique*. Les Spéculations, dans leſquelles s'eſt égaré *Platon*, qui d'ailleurs a debité de bonnes maximes, & fait des découvertes en Politique, ſont

font craindre à nôtre Auteur, qu'il n'aît, comme lui, proposé des choses qui paroissent impraticables, & qu'il n'aît pas toûjours trouvé le meilleur parti à prendre. Ainsi il laisse à ses successeurs le soin de le redresser, ou de pousser plus loin & d'achever ce qu'il n'a lui-même qu'ébauché.

19. SUIT une *Observation* sur le *caractère* de CHARLES I. Roi d'*Angleterre*. C'est-à-dire, qu'on examine ici la conduite de ce Prince infortuné, qui fut cause de sa mort tragique. On conclut, que tout le monde eut tort, les *Rebelles* de leur côté, & *Charles* de l'autre. (*a*) „ Un „ Roi vertueux ou n'auroit point entrepris con„ tre les Loix, ou, s'il avoit entrepris impru„ demment, il auroit cedé sagement, & seroit „ revenu à s'en tenir à la justice; parce qu'il au„ roit senti l'impression de l'Equité Naturelle, „ qui demande *qu'un Roi équitable en use toûjours „ avec ses Sujets avec les mêmes régles, qu'il au„ roit voulu qu'un Roi en eût usé envers lui, s'il „ avoit été Sujet.*

20. BUREAU *du Conseil chargé de diverses parties du Gouvernement*. Cette *Observation* n'est que pour répondre à une Objection, sur le grand nombre de Bureaux nouveaux, qu'on a cru que l'Auteur vouloit introduire. Il déclare, qu'il a seulement prétendu qu'on chargeât les Bureaux, déja établis, de telles & telles nouvelles matières.

21. POLICE *Générale*. On donne ici, en peu de mots, quelques régles de cette Police,

(*a*) Pag. 90.

qui tendent à rendre les Loix plus claires & plus connuës; à diminuer le beſoin d'un grand nombre de Troupes, & le beſoin de *Médecins*, de *Chirurgiens*, d'*Apoticaires*.

22. POUR *empêcher les Complots ſéditieux que l'on peut faire, ſoit pour* obtenir juſtice, *ſoit pour procurer le Bien Public*. En vuë de cette fin, on propoſe le Moien de rendre les *Rémontrances* plus utiles au Roi & à la Nation: & celui d'empêcher les *Corps* de prendre la réſolution ſéditieuſe de *quitter leurs Fonctions*.

23. POUR *perfectionner l'Eſprit dans l'étude de la Science du Gouvernement*. Les moiens, qu'on propoſe, & dont on fait voir l'uſage, ſont, *Lire*, *Obſerver*, *Conferer*, *Ecrire*. On s'étend ſur l'utilité des *Démonſtrations Politiques*, & on diſtingue entre les *Diſcoureurs*, & les *Démontreurs* en ce genre. La plûpart de nos Politiques ſont, ſelon nôtre Auteur, du prémier ordre. Entr'autres „ le (*a*) Cardinal DE RICHELIEU, dans „ ſon *Teſtament Politique*, traite fort ſuperficiel„ lement la plûpart des matiéres, & cela faute „ d'avoir raproché les Concluſions de leur *Prin„ cipe*. Ce qu'il dit ſur les *Appels comme d'abus*, „ n'eſt pas fondé ſur de bons principes.

II. LA ſeconde Piéce de ce Volume eſt un *Plan d'Education des* DAUFINS. C'eſt une eſpéce de Traité, aſſez complet, ſur cette matiére importante, ſelon les idées de l'Auteur. Il faut le lire tout de ſuite dans l'Original. Ce qu'il y a de plus ſingulier ici, c'eſt l'établiſſement propoſé d'un *Collége de Dauphins*, c'eſt-à-dire, où l'on

(*a*) Pag. 128.

l'on inſtruiſe en même tems trente ou quarante autres petits Ecôliers.

III. NÔTRE Auteur néanmoins a prévû des obſtacles inſurmontables pour le préſent dans l'établiſſement de ce *Collége de Dauphins*. Ainſi il ſe réduit, dans le Mémoire ſuivant *Sur l'Education Domeſtique des Dauphins*, à perfectionner la maniére dont ils ſont aujourd'hui élevez en particulier, & à y approprier les moiens principaux qu'il avoit propoſez pour mieux réuſſir dans l'autre projet.

IV. VUE *générale des effets merveilleux que produiroit néceſſairement en* Europe *le nouveau Plan du Gouvernement des Etats*. Ce nouveau Plan, qui fait le ſujet de la quatriéme Piéce, eſt compoſé de quatre Projets. 1. Le Projet pour l'établiſſement de la *Diéte Européenne*, où l'on terminât ſans guerre les différens préſens & futurs entre les Souverains d'*Europe*. 2. Le Projet pour l'avancement de la *Science du Gouvernement*. 3. Celui d'établir & de perfectionner la méthode du *Scrutin*, pour la diſtribution des *Emplois Publics* de la claſſe ſupérieure, dans toutes les Profeſſions de l'Etat. 4. Enfin, le Projet pour diriger l'éducation des *Colléges* beaucoup plus vers la *Prudence*, & vers la pratique de la *Juſtice* & de la *Bienfaizance*, qu'elle n'eſt préſentement. Mr. l'Abbé de *St. Pierre* a déja expliqué fort au long ces quatre Projets généraux : mais ils étoient alors mêlez & confondus avec pluſieurs Projets particuliers, beaucoup moins importans ; il lui eſt venu dans l'eſprit de les raſſembler en abrégé comme dans un même tableau, & de

faire remarquer les effets merveilleux qu'ils produiroient comme néceſſairement dans toute l'*Europe*, & par conſéquent peu-à-peu, & de proche en proche, ſur toute la Terre.

V. DANS la dernière Piéce, on en vient à quelque choſe de particulier, & on fait *Application des Quatre méthodes générales du nouveau Plan de Politique au* Gouvernement d'ANGLETERRE. La raiſon pourquoi nôtre Auteur a choiſi l'*Angleterre*, c'eſt qu'elle lui paroît celui des Etats où il eſt le plus facile de faire approuver ſon nouveau Plan, qui *étant*, dit-il, *très-avantageux aux Peuples & aux Souverains, ſera un jour adopté par tous les Etats de la Terre.* Nous ſouhaittons qu'il ſoit bon Prophéte, ſinon en tout, du moins en partie.

Voici quelques-unes des remarques, par où l'on fait voir l'intérêt qu'auroit l'*Angleterre* de ſuivre le Plan propoſé. (*a*) L'établiſſement de la *Diéte Européenne* diminueroit de plus de moitié les dépenſes ordinaires, que font les *Anglois*, pour ſe tenir ſur leurs gardes, & garantiroit la Nation de toutes les dépenſes extraordinaires de la Guerre; puis qu'il n'y auroit plus pour elle d'Ennemis à craindre en *Europe*.

Le (*b*) *Roi* auroit une ſûreté incomparablement plus grande, que ſa Poſtérité ſeroit toûjours ſur le Trône d'*Angleterre*, & la Nation auroit auſſi toûjours beaucoup plus de ſûreté de conſerver ſa Religion, ſon Gouvernement, & toutes les Parties de l'Etat dans toutes les Parties du Monde. La Maiſon aujourd'hui régnante auroit

(*a*) Pag. 373, 374. (*b*) Pag. 375.

roit d'autant plus d'intérêt à affermir pour toûjours ſon droit à la Couronne, qui lui ſera toûjours hautement conteſté par le Roi JAQUES III. par ſes Deſcendans, & par tous les *Jacobites*.

Toutes Guerres (*a*) Civiles ſeroient bannies d'*Angleterre*. Si le Tribunal *Européen* eût été établi, à la prémiére étincelle de la Guerre du *Parlement* contre CHARLES I. les plaintes & les demandes réciproques auroient été portées à la Diéte, pour conſerver aux deux Parties la poſſeſſion de leurs droits, & l'affaire auroit été terminée ſans cette Guerre Civile, qui ruïna les *Maiſons*, les Villages, les Villes, les Provinces, & qui fit répandre tant de ſang en *Angleterre*.

L'Auteur montre enſuite les avantages de la *Diéte Européenne* ſur le (*b*) Projet de l'*Equilibre* des Puiſſances entre les deux plus grandes Puiſſances de l'*Europe*, la FRANCE & l'EMPEREUR. Projet où l'on s'eſt jetté comme par néceſſité, faute de connoître la ſolidité de l'autre. Il répond enſuite à quelques Objections.

L'établiſſement d'une *Académie Politique*, pour faire des progrès en peu de tems dans la *Science du Gouvernement*, (*c*) diminueroit les grandes diviſions dans les Délibérations du *Parlement*, & entre le *Miniſtére* & le *Parlement*. Il y a deux cauſes des diviſions entre les Hommes d'Etat. La prémiére eſt du côté du cœur des deux Conteſtans. L'un a pour but principal, dans ſes opinions, ſon intérêt particulier, ſa vengeance particuliére, ſa réputation particuliére; but, qui le fait

(*a*) Pag. 375, 376. (*b*) Pag. 377, *& ſuiv.*
(*c*) Pag. 396, *& ſuiv.*

fait opiner, même ſans qu'il s'en apperçoive, contre la plus grande utilité publique. L'Eſprit eſt ſouvent la duppe du Cœur: le Cœur donne, d'un côté, plus de poids aux raiſons qui le flattent, & diminuë, de l'autre, la force des raiſons oppoſées. Or cette cauſe iroit en diminuant, dans les opinions de bonne foi où ſont les Membres du *Parlement*. Car, à la faveur des Conférences Politiques, chacun ſe ſeroit accoûtumé, durant pluſieurs années, à viſer droit à la plus grande utilité publique. De plus, la méthode des Démonſtrations Politiques ſe perfectionnant tous les jours de plus en plus, ſur-tout par les réponſes préciſes aux objections; il ſeroit beaucoup plus difficile au petit intérêt particulier d'empêcher que l'Eſprit ne vît la force de ces démonſtrations, & la ſolidité de ces réponſes en faveur de l'Intérêt Public. Le nombre même de ceux qui ont le cœur aſſez corrompu pour préferer ſciemment un petit Intérêt Particulier à un grand Intérêt Public, diminueroit auſſi un peu; parce que ne voulant pas paroître au Public eſclaves du prémier de ces Intérêts au préjudice de l'autre, il y en auroit beaucoup moins qui oſaſſent réſiſter à une lumiére devenuë beaucoup plus grande par le perfectionnement de la méthode des Démonſtrations Politiques. Ils craindroient de paſſer ou pour mauvais Citoiens, ou pour eſprits peſans & groſſiers, qui ne voient pas ce que les autres voient clairement.

La ſeconde cauſe des diviſions d'opinion dans deux Conteſtans de bonne foi & bons Citoiens, comme il arrivoit quelquefois à *Rome* entre CATON

TON & CICE'RON ſur les Affaires Publiques; vient du différent degré de lumiére qu'ils ont ſur la même affaire. Or comme ceux, dont il s'agit, auroient tous deux puiſé leurs lumiéres dans les mêmes Sources, chez les mêmes Profeſſeurs, dans les mêmes ou dans de ſemblables Conférences, dans les mêmes Livres; & comme ces matiéres paroîtroient beaucoup mieux éclaircies, mieux démontrées qu'autrefois, parce que les Mémoires auroient été rectifiez dans l'*Académie Politique*; il arriveroit néceſſairement que deux perſonnes qui auroient été Conteſtans de bonne foi, étant parvenus par les mêmes voies au même degré de lumiére, loin de conteſter, ſe confirmeroient mutuellement dans la même penſée.

La méthode du (*a*) *Scrutin* perfectionné eſt incomparablement plus avantageuſe pour l'augmentation du bonheur du Roi & de la Nation *Angloiſe*, que la mauvaiſe méthode des Recommandations partiales, & des Témoignages de Miniſtres non ſuffiſamment inſtruits. Dix avantages, qui reviendroient de là, & que l'on détaille, en font la preuve.

TOME *Second*. Ce Volume ne contient que des OBSERVATIONS *concernant le Miniſtére de l'Intérieur de l'Etat*, & qui ſont au nombre de quarante-quatre.

1. ON commence par un ſujet divertiſſant: *car il s'agit de rendre les* ROMANS *& les* SPECTACLES *plus utiles*. Mr. l'Abbé de *St. Pierre* a parlé (*b*) ailleurs des *Comédies*: il ne conſidére ici

(*a*) Pag. 400, *& ſuiv.* (*b*) Dans un *Mémoire*, dit-il, imprimé à *Paris*, chez *Briaſſon*.

ici que les *Piéces de Vers*, & les *Romans* en proſe & en vers.

La Poëſie, telle qu'il la conçoit, eſt un Art très-déſirable pour la Société, & par conſéquent il juge les Poëtes très-dignes des récompenſes honorables & utiles, quand leurs Ouvrages ſervent non ſeulement à nous amuſer agréablement, à augmenter nôtre joie & nôtre gaieté, mais encore à augmenter en nous la Prudence, la Juſtice, & la *Bienfaizance*, de laquelle la Patience fait la partie la plus eſtimable. Cet art eſt, au contraire, très-pernicieux à la Société, & par conſéquent les Romanciers & les Poëtes ſont très-punifſables, 1. Lors qu'ils font des Chanſons, & des Epigrammes ſatyriques & perſonnelles. 2. Quand leurs Ouvrages tendent à inſpirer l'Intempérance, la Licence, la Débauche, la Vengeance, le mépris pour les Loix, pour les Bienſéances, & pour le Gouvernement préſent. 3. Lors que les Romans & les Vers tendent à louer la Pareſſe, la Molleſſe, la Fainéantiſe, à négliger la *Bienfaizance*, à excuſer l'indifférence envers ſa Famille, envers ſes Domeſtiques, envers ſes Voiſins, & envers les Pauvres.

L'expédient, que nôtre Auteur propoſe ici, (*a*) c'eſt de racommoder les bonnes Piéces des Auteurs morts. Ainſi changées, elles produiront du nouveau, & d'excellent nouveau. Ce ſera le moien de faire vivre toûjours les anciénnes belles Piéces, qui autrement périſſent pour toûjours, avec la Langue ancienne. On ne joüe plus de Piéces de cent-vint ans; on ne joüera plus

(*a*) Pag. 22, *& ſuiv.*

plus RACINE dans deux-cens ans. La Raiſon va toûjours en croiſſant: le bon goût ſe perfectionne très-ſenſiblement tous les cinquante ans. De cette maniére on auroit auſſi les nouvelles Piéces meilleures. Car qui voudroit donner une Piéce de moindre valeur, que les bonnes Piéces de CORNEILLE, de RACINE, de MOLIE'RE, qui auroient reçû en cinquante ans pluſieurs perfectionnemens? Mais en ce cas-là, laiſſera-t-on le nom de l'Auteur à des Piéces retouchées par d'autres? Oui, en ajoûtant, par exemple, *Cenatalie de* Sertorius, *de* P. CORNEILLE, *perfectionnée par Mr. B.* Sur le tout, il faut que ce qui s'imprimera ou ſe rimprimera de cette nature aît l'approbation du *Bureau des Mœurs*. Je ne ſai s'il ſe trouveroit des gens, capables de produire quelque choſe du leur en ce genre, qui vouluſſent ou qui oſâſſent s'appliquer à retoucher des Piéces d'autrui, qui ſeront toûjours eſtimées avec tous les défauts qu'on peut y trouver.

2. LIVRES *de* MORALE. Dans cette courte *Obſervation*, on dit, entr'autres choſes, qu'il faudroit ſemer parmi les Livres de Morale, des liſtes des cas de toutes les injuſtices, de toutes les conditions; en les tournant de maniére, qu'elles fuſſent agréables à lire, même pour ceux qui s'y reconnoîtroient injuſtes. On ſouhaitteroit auſſi que la Morale, pour les gens du Monde, fût enſeignée agréablement, par les Hiſtoires bien écrites des Grands Hommes, & des *Saints, qui ont été les plus raiſonnables & les plus bienfaiſans envers le Genre Humain.*

3. *Pour rendre l'Etude du Droit entre Nations,*

&

& l'étude de la Science du Gouvernement, plus facile & plus utile. Le moien de parvenir à cela, c'eſt, ſelon nôtre Auteur, d'établir, du moins dans la Capitale, deux Profeſſeurs pour enſeigner ce qu'on appelle le *Droit Public*, mais qui ſeroit mieux nommé (*a*) *Droit entre Nations*; d'autant plus, ajoûte-t-il, que le terme de *Droit Public* eſt équivoque, en ce que le *Droit Romain* eſt *Public*, le *Droit François* eſt *Public* pour les *François*; le *Droit Anglican*, pour les *Anglois* &c. Il ne faut pas diſputer des mots, & chacun peut choiſir ceux qu'il trouve les plus propres, pourvû qu'il les explique. Mais l'équivoque conſiſte plûtôt ici, en ce que le *Droit Public* eſt oppoſé au *Droit Particulier*, & que l'un & l'autre ſe diſent, après les Juriſconſultes *Romains*, du *Droit Civil*, & par conſéquent *particulier* de chaque Peuple; la différence conſiſtant en ce que le prémier regarde l'ordre du Gouvernement, & l'autre les affaires des Particuliers, réglées par les Loix. C'eſt ainſi qu'on entend, par exemple, le *Droit Public*, quand on parle de celui d'*Allemagne*; d'où vient que pluſieurs de cette Nation, aiant à traiter des régles qui s'obſervent dans tous les Gouvernemens, y ont ajoûté un caractére diſtinctif, en l'appellant *Droit Public Univerſel*. Après tout, il n'eſt peut-être pas néceſſaire d'aller chercher d'autre qualification que celle de *Droit Naturel*, qui bien entendu renferme tout ce qui n'eſt pas uniquement fondé ſur le Droit particulier de chaque Païs. Nôtre Auteur confond auſſi *Public* avec une autre *épithéte*, quand il dit, que le *Droit*

(*a*) Pag. 23.

Droit Canonique eſt *Public* pour toutes les Nations qui ſont de la Communion du Concile de *Trente*. Il leur eſt *commun*, mais on ne le qualifie pas pour cela *Public*; & une grande partie de ce Droit regarde les affaires des Particuliers.

On juge bien que nôtre (*a*) Auteur donne ſes penſées ſur le choix des Profeſſeurs, dont il s'agit. Il veut qu'on joigne à chacun d'eux un *Lieutenant*, pour tenir ſa place, en cas de maladie, & qui ſerve auſſi de *Répétiteur*. La Langue du païs lui paroît celle, dont ils doivent tous ſe ſervir. Il faut des Conférences entre les Ecôliers, ſous la Préſidence du Profeſſeur, & on en preſcrit la méthode. Pour les Livres, ſur leſquels ſe feront les Leçons, peut-être, dit-on, que le Profeſſeur expliquera la prémiére année GROTIUS & PUFENDORF: mais il compoſera lui-même dans la ſuite un Ouvrage plus utile, plus ample, & plus méthodique. Ce n'eſt pas la ſeule tâche: on veut qu'il donne à ſes Ecôliers une idée des divers Réglemens & des divers Etabliſſemens de l'Etat où ils vivent, par rapport au Clergé, à la Milice, à la Marine, au Négoce, aux Finances, &c. C'eſt-là juſtement ce qu'on appelle, comme je l'ai dit, le *Droit Public* d'un Etat particulier.

5. SUR *le* LUXE. On entend par *Luxe*, le mauvais uſage que chacun fait de ce qu'il a de ſuperflu, ſelon ſa condition. Les plus riches Etats ont péri, faute de bonnes *Loix Somtuaires*; & la *République Romaine* en fournit un grand exem-

(*a*) Pag. 20, *& ſuiv.*

exemple. Si elle fit quelques Loix pour réprimer le Luxe, ces Loix furent bien éloignées d'être telles qu'elles devoient, & telles que nôtre Auteur conçoit qu'elles doivent être. Il faut qu'il y ait des marques de mépris, pour ceux qui emploient mal leurs Richeſſes; & au contraire des marques d'honneur pour ceux qui donnent, ſoit durant leur vie, ou après leur mort, à certaines Communautez deſtinées à augmenter la commodité & l'utilité du Public; comme Hôpitaux, Colléges, Académies, Grands-Chemins, Ports, Canaux, Théatres: de plus, qu'il y ait des Compagnies pourſuivantes, établies pour faire exécuter la Police.

6. POUR *rendre les Habitans des Campagnes plus raiſonnables, & moins ſuperſtitieux.*

7. MULTIPLIER *dans les Campagnes les Maîtres qui apprennent à lire & à écrire.*

8. MANUFACTURES.

9. NOBLESSE. On propoſe ici des moiens, pour entretenir la proportion du nombre des *Nobles*, avec celui des autres, qui ne le ſont pas; pour donner ſagement des Lettres de Nobleſſe; pour en empêcher l'uſurpation.

10. POUR *augmenter l'Agriculture.*

11. RE'LATION *de ce qui s'eſt paſſé aux Etats de la Province de* BRETAGNE, *en* 1728. avec des *réflexions* de nôtre Auteur. Cela regarde les demandes que fait le Roi de ce qu'on appelle *Don gratuit.*

12. AMATEURS *de la diſtinction.* Cette *Obſervation* tend à montrer, que, dans la diſtribution des Emplois Publics, il faut toûjours préferer les

les gens les plus ſenſibles au plaiſir de la *Diſtinction*, quand ils connoiſſent la plus précieuſe, c'eſt-à-dire, celle qui naît des grandes difficultez, ſurmontées par de grands talens ou de grandes peines, pour parvenir à diminuer de beaucoup les maux, ou augmenter de beaucoup les biens du plus grand nombre d'Hommes en général, ou de ſes Concitoiens en particulier.

13. UTILITE' *des Conférences, pour perfectionner les Arts & les Sciences.*

14. LIBERTE' *aux Pauvres, de travailler les Dimanches après midi.* Afin qu'on ne croie pas, que l'Auteur veut ici donner atteinte à la Religion, il remarque d'abord, que la prohibition de travailler les *Dimanches* eſt une règle de Diſcipline Eccléſiaſtique, qui doit ceder aux avantages que le Public retireroit de la permiſſion contraire. Mais il faudroit pour cela l'autorité d'un *Concile National.* On croit même, que les défenſes devroient être levées, à l'égard de ceux qui ne ſont pas Pauvres, pour empêcher qu'ils n'aillent au Cabaret, qu'ils ne s'enyvrent, qu'ils ne jouënt &c. Les autres *Fêtes* ne ſont pas épargnées. L'Auteur voudroit les abolir toutes, & qu'on réglât les heures du travail pour le *Dimanche*, reſté ſeul.

15. MAISONS *de Correction.* Il n'y en a pas aſſez en *France.*

16. LES PARLEMENS *y ont trop d'étenduë.*

17. POUR *former le Bureau de l'examen des* LOIX CIVILES. C'eſt une addition au Livre de nôtre Auteur imprimé à *Paris*, (*a*) ſous

(*a*) Chez *Cavelier*, in 12.

ce tître : PROJET *pour diminuer le nombre des Procès.*

18. POLICE *ſur le Pain, pour éviter la famine.*

19. INCONVE'NIENT *de l'inſtitution des Fiefs: moien d'y remédier.* (*a*) Après quelques remarques hiſtoriques ſur l'ancienneté & l'origine des *Fiefs*, ſur-tout en *France*; on dit que la raiſon pour laquelle ils étoient devenus héréditaires dans ce grand Roiaume, c'eſt-à-dire, le ſervice militaire du *Ban* & de l'*Arriére-ban*, a été trouvée inutile par l'expérience, & qu'ils ſont aujourd'hui très-nuiſibles au Gouvernement Civil dans la paix. On ſouhaitteroit donc, qu'il n'y eût plus de *Biens Nobles*, c'eſt-à-dire, ni Fiefs, ni Terres exemtes des Subſides de l'Etat, afin de prévenir tous les Procès qui naiſſent aujourd'hui de la Juriſprudence des Fiefs; & on indique le moien de dédommager les Propriétaires.

20. *Réligieux non-Prêtres, pour les Hopitaux & pour les Colléges.*

21. POUR *rendre la diſtribution des* BE'NE'FICES *plus utile à l'Egliſe & à l'Etat.*

22. POUR *faire un bon* Dictionnaire Topographique *de la* FRANCE. Nôtre Auteur parle de deux Ouvrages en ce genre, qui ont paru: l'un intitulé *Dénombrement Topographique*; à la perfection duquel il a lui-même contribué; l'autre, *Dictionnaire Topographique.* Il y a eu une Critique du dernier, qu'il n'approuve point: mais il donne ſes propres obſervations, pour contribuer à rendre la ſeconde Edition de ce Dic-

(*a*) Pag. 88, *& ſuiv.*

Dictionnaire plus utile & moins imparfaite.

23. POUR *donner à l'Etat les moiens de multiplier & d'augmenter les Etabliſſemens pieux & Salutaires.* Entr'autres moiens, il eſt ſur-tout à propos, (*a*) ſelon nôtre Auteur, de bien établir & de bien perſuader les Peuples, *de l'opinion que les Peines des Morts & leur durée ſont diminuées, à proportion que les Fondations épargnent de peines, ou procurent de grandes commoditez aux Vivans, quand même les Vivans ne feroient point de priéres pour le ſoulagement de leurs Bienfaiteurs: parce que la Fondation eſt une ſorte de priére qui eſt perpétuelle, & beaucoup plus efficace que la priére des Hommes.* Voilà qui s'appelle rectifier l'uſage d'une Opinion, que nôtre Auteur ſuppoſe hardiment vraie, & ſur laquelle il auroit dû apprendre le moien de l'établir avec la même évidence qu'il fait profeſſion de chercher d'ailleurs. Mais il eſt fort à craindre que la perſuaſion d'un *Purgatoire* ne ſubſiſte dans l'eſprit des Peuples accoûtumez à recevoir aveuglément des opinions ſuperſtitieuſes; ſans qu'on trouve des gens qui veuillent ou qui puiſſent diriger l'impreſſion d'un principe ſi gratuitement cru, d'une maniére à faire ceſſer les abus, & à produire quelque bon effet.

24. ADDITION *au Chapitre des* Compagnies *pourſuivantes, à la page* 294. *du Livre* (de nôtre Auteur) *intitulé*, PROJET *pour diminuer le nombre des Procès.*

25. POUR *perfectionner le* JOURNAL *des Sciences & des Arts.*

(*a*) Pag. 125, 126.

26. POUR *rendre l'*ACADE'MIE DES SCIENCES *beaucoup plus utile.*

27. IL *eſt de l'intérêt de l'Etat, de rendre la Langue plus facile à écrire & à prononcer.* Nôtre Auteur a traité de cela dans un Livre fait exprès (*a*).

28. ADDITION *au Projet du* SCRUTIN perfectionné.

29. POUR *perfectionner le Recueil des* ORDONNANCES. Il a paru un Recueil (*b*) de celles des Rois de *France*, de la *Prémiére* & de la *Seconde Race.* On voudroit qu'elles fuſſent miſes en François, avec des Notes, & le Latin à côté. On en dit autant du Recueil général, que Mr. SECOUSSE a commencé (*c*) de publier. *Nous ne ſommes plus*, dit Mr. l'Abbé de *St. Pierre, dans le grand uſage du Latin, & tant mieux. Cela prouve le progrès de l'eſprit en* France. *Nous commençons à trouver mieux nôtre compte dans les Ouvrages François, que dans les Ouvrages Latins. Il nous faut le double d'attention pour comprendre en Latin* &c.

30. SUR *les Ventes publiques des Biens Immobiliaires, faites par Décret de Juſtice.*

31. *Sur les* NOUVELLES. (*d*) L'attention de nôtre Auteur s'étend ſur tout. Il ſe propoſe ici, de tourner à l'utilité publique la curioſité pour les Nouvelles, en établiſſant pour la *Gazette,*

(*a*) Imprimé chez *Briaſſon*, in 8. (*b*) Par Mr. DE LAURIE'RE, imprimé au *Louvre* en 1677. (*c*) On voit l'Extrait du IV. Tome de ce Recueil, dans le JOURNAL DES SAVANS, du mois de *Mars* de cette Année, *Edit. d'Amſterdam.* (*d*) Pag. 171, 172.

zette, & le *Mercure*, une ſeule Compagnie immortelle; à laquelle, outre les revenus du Privilège, le Roi donnât une ſomme pour les penſions des Nouvelliſtes. *Il en donne bien, & avec raiſon, aux Comédiens.*

32. PROPORTIONNER *le revenu des* CUREZ *au nombre des Habitans.*

33. SUR *les* EVECHEZ.

34. POUR *perfectionner le Plan du Clergé, ſur la répartition des Impoſitions Eccléſiaſtiques, en* 1730.

35. SUR *les* LIBELLES SATIRIQUES. On fait voir ici, qu'il eſt de la bonne Police, & du bon Gouvernement, d'empêcher que les Citoiens ne ſoient bleſſez par des Satires imprimées, tant ironiques, qu'acres & ſérieuſes, ſoit en proſe, ou en vers, ſoit qu'elles n'aient aucun fondement, ou qu'elles en aient. Les Loix, tant pour punir, que pour découvrir les Auteurs des Satires, ne ſont pas encore ſuffiſantes, au jugement de Mr. l'Abbé de *St. Pierre*. Les Ironies délicatement tournées, lui paroiſſent d'autant plus offenſantes, & plus puniſſables, qu'elles ſont faites avec plus d'art & d'eſprit. A l'égard même des Auteurs qui ne vivent plus, ou des autres perſonnes mortes depuis long tems, il faut pour ſe diſpenſer raiſonnablement de les ménager, qu'il n'y ait point de Vivans, qui prennent un intérêt vif, ou à ces Auteurs, ou à leurs Ouvrages. (*a*) Car *alors on ne doit nommer ni les Ouvrages, ni les Auteurs. Il ne faut point nommer* CALVIN *chez les* Calviniſtes, LUTHER, *chez les* Luthériens,

(*a*) Pag. 191.

riens, *ni en moquerie, ni en Satire. Car ce ſont deux ſortes d'inſultes que l'on feroit aux Vivans, & la Juſtice nous défend d'inſulter perſonne, comme nous ne voudrions pas être inſultez.*

36. EST-IL *plus utile pour les Lecteurs importans, que l'Ecrivain écrive ſur les parties de la Science du Gouvernement d'un Stile oratoire & agréable, que d'un ſtile de démonſtration clair & concluant* ? Nôtre Auteur entend par *Lecteurs importans*, ceux qui ſont emploiez actuellement dans le Gouvernement, ou qui ſongent à y être un jour emploiez. On comprend bien, qu'il préfére le Stile démonſtratif; d'où ſeulement il ne bannit pas quelques ornemens legers, ni les petites Préfaces intéreſſantes, ni les tours agréables, qui ſervent à réveiller & à augmenter l'attention du Lecteur.

37. ADDITION *aux Traitez de l'*EDUCATION, c'eſt-à-dire, à ceux de nôtre Auteur qui ont du rapport à la matiére; ſur quoi il répond d'abord à quelques Objections. Après quoi il donne quelques nouvelles remarques, qu'il a faites à l'occaſion d'un Jeune Prince, que l'on va tirer des mains des Femmes; & qui pourront auſſi ſervir à d'autres.

38. ADDITION *pour mettre tout à la fin de l'Ouvrage qui a pour titre :* PROJET pour perfectionner la forme du *Gouvernement des Etats*. C'eſt celui qui occupe tout le *Tome III.* dont on a parlé en ſon tems.

39. NOM *perſonnel, Nom de Famille.* On recherche ici l'origine des *Noms de Famille* ajoûtez au *Nom perſonnel*, ſur-tout en *France*. (*a*) „ Nous

(*a*) Pag. 231, & ſuiv.

(dit-

„ (dit-on) qui ſommes ſortis des Barbares *Alle-*
„ *mans*, nous n'avons commencé, même par-
„ mi nôtre Nobleſſe, à imiter de ce côté-là les
„ *Romains*, qu'environ ſous le Régne de PHI-
„ LIPPE *Second*, dit *Auguſte*, qui mourut en
„ 1222. Chaque homme, avant ce tems-là, a-
„ voit un nom de Batême, & ſon nom perſon-
„ nel ; mais il ne tenoit point de ſon Pére ce
„ nom perſonnel, & ne le donnoit point à ſon
„ Fils. Ce n'étoit point un nom de famille, il
„ n'y avoit point de nom de famille héréditaire,
„ que priſſent tous les Enfans du même Pére. Les
„ noms des Péres commencérent alors à devenir
„ héréditaires dans quelques Familles Nobles,
„ & communément ce furent des noms de Ter-
„ res & de Fiefs, dont ils étoient Seigneurs.
„ Mais dans la plûpart des autres Familles No-
„ bles, les Enfans ne prenoient point encore le
„ nom de leur Pére, ni dans le monde, ni mê-
„ me dans les Actes ; ils ne prenoient que leur
„ nom perſonnel. Mais peu-à-peu ; ſous ce
„ Régne, & ſous les Régnes ſuivans, les Fami-
„ lles Nobles prirent la coutûme de joindre le
„ nom de leur Pére à leur nom perſonnel, ſur-
„ tout dans les Actes.... Cela fut ſi bien approu-
„ vé de tout le monde, que deux-cens ans après
„ les Roturiers même commencérent, à l'imita-
„ tion des Familles Nobles, à conſerver un nom
„ de Famille, & ils ajoûtérent à leur nom de
„ Batême le nom de leur Pére. Ce fut alors que
„ cette coûtume commença à paſſer en *Angle-*
„ *terre* parmi les Nobles, & puis en *Dannemark*,
„ & puis en *Suéde*, où les noms de Famille n'ont

 „ été

„ été ajoûtez aux noms perſonnels, & ne ſont „ devenus communément héréditaires dans les „ Maiſons Nobles, que depuis environ l'an 500." De là Mr. l'Abbé de *St. Pierre* tire diverſes conſéquences contre le mauvais uſage qui s'eſt introduit, ſur les noms de divers Princes. Mais comme il ne ſe borne pas à des inexactitudes de langage, il montre que la diſtinction des Familles par les noms eſt utile 1. A la Famille, en ce que les Hommes ſe trouvent naturellement portez à préferer, à favoriſer, à honorer ceux qui appartiennent par la naiſſance à des Hommes connus dans l'Hiſtoire, pour avoir rendu de grands ſervices à la Nation. 2. Utile à la Nation même, en ce que les Deſcendans ſont plus excitez, que les autres Citoiens, à imiter leurs propres Ancêtres, à exceller dans des talens utiles, & à les emploier, comme eux, à la plus grande utilité de la Patrie.

40. CE *que peut faire le Miniſtre, pour commencer à perfectionner l'Education des* COLLE'GES.

41. PROJET *pour ſoulager les Pauvres des Parroiſſes de* PARIS.

42. POUR *avoir de meilleurs Mémoires des Intendances, que ceux qui furent envoiez à la Cour par les Intendans, en* 1698. *&* 1699.

43. IL *ne faut pas confondre la* Science du Droit Public, *avec la* Science du GOUVERNEMENT. C'eſt que nôtre Auteur, dans cette derniére Obſervation, entend par *Science du Droit Public*, la connoiſſance d'un Droit qu'un Souverain peut avoir contre un autre Souverain, ſelon

ſelon les Réglesde la *Juſtice* : Et par *Science du Gouvernement*, la connoiſſance des moiens, qui peuvent le plus contribuer à augmenter le bonheur des Familles qui compoſent l'Etat ; Science qui regarde la *Prudence* de la conduite du Souverain, & envers ſes Voiſins, & envers ſes Sujets. Nôtre Auteur a voulu apparemment prévenir par-là l'abus qu'on ne fait que trop du terme de *Politique*, quoi que le titre de ſes Livres les qualifie *Ouvrages de Politique*, ou comme il s'exprime dans les nouveaux Volumes, *Ouvrages Politiques*. Ceux qui ſont dans les idées de *Machiavel*, & il y en a grand nombre, les uns plus, les autres moins, dans les Cours, ne font entrer la Juſtice dans les affaires du Gouvernement, qu'autant qu'elle s'accommode avec l'Utilité, bien ou mal entenduë, de l'Etat. Ainſi rien n'eſt plus louable, que l'attention perpétuelle de Mr. l'Abbé de *St. Pierre*, à empêcher qu'on ne ſépare jamais deux choſes auſſi inſéparables dans un bon Gouvernement, que le ſont l'Utile & le Juſte.

ARTICLE V.

THEOPHILI SIGEFRIDI BAYERI Regiomontani HISTORIA OSRHOENA & EDESSENA, *ex Numis illuſtrata : In qua* Edeſſæ *Urbis*, Osrhoëni Regni, ABGARORUM *Regum*, Præfectorum Græcorum, Arabum, Perſarum, Comitum Francorum, *Succeſſiones, fata, res aliæ memorabiles, a prima origine Urbis ad extrema fere tempora explicantur.* C'eſt-

C'eſt-à-dire:

HISTOIRE *de l'*OSRHOE'NE *&* *d'*EDESSE, *illuſtrée par les* Médailles: *Dans laquelle on explique l'origine, l'accroiſſement, & les de révolutions la Ville d'*Edeſſe *& du Roiaume d'*Osrhoéne; *la Succeſſion des* Rois ABGARES, *des* Gouverneurs Grecs, Arabes, Perſans, *des* Comtes François; *& les autres choſes mémorables, depuis la fondation de cette Ville, preſque juſqu'aux derniers tems. En grand* in quarto, *pagg.* 362. *ſans l'*Epître Dédicatoire, *la* Préface, *& la* Table *des Matiéres. A* Petersbourg, *de l'Imprimerie Roiale de l'Académie*, 1734.

LE défaut de Monumens, qui nous fourniſſent une Hiſtoire ſuivie des Roiaumes & autres Etats Anciens, eſt une des grandes cauſes de l'obſcurité & de l'incertitude qu'il y a en diverſes parties de l'Hiſtoire & Particuliére, & Univerſelle. C'eſt pour y remédier en quelque maniére, que divers Savans ont pris à tâche de raſſembler de toutes parts les choſes qui ſervent à compoſer, autant qu'il eſt poſſible, ſur l'Hiſtoire de quelque Etat particulier, un Corps de piéces rapportées, qu'ils tâchent de lier enſemble, ou par le rapport qu'elles paroiſſent avoir les unes avec les autres, ou à l'aide des conjectures, quand la nature même des faits n'en montre pas évidemment la liaiſon & la convenance. Tels ſont, par exemple, les Ouvrages du docte Antiquai-

quaire JEAN FOY-VAILLANT, intitulez : SELEUCIDARUM *Imperium*, *ſive Hiſtoria Regum* Syriæ &c. *Hiſtoria* PTOLEMÆORUM, Ægypti *Regum:* ARSACIDARUM *Imperium*, *ſive Regum* Parthorum *Hiſtoria:* ACHÆMENIDARUM *Imperium*, *ſive Regum* Ponti, Bosphori, *&* Bithyniæ *Hiſtoria.* L'Auteur du Livre, dont on vient de voir le titre, fait quelque choſe de ſemblable, par rapport à un petit Roiaume, qui a été autrefois aſſez célèbre: & comme *Vaillant*, il a emploié le ſecours des Médailles, en ſorte néanmoins qu'il n'en étend pas (*a*) l'utilité au delà de ſes juſtes bornes. Mais il a cet avantage ſur l'Antiquaire François qu'il a pû joindre la Littérature des *Langues Orientales*, avec celle de l'Antiquité *Gréque* & *Romaine.*

Auſſi remarque-t-il, dans ſa *Préface*, adreſſée à Mr. ASSEMAN, que, faute d'entendre les Langues des Peuples d'*Aſie*, & de pouvoir conſulter leurs Hiſtoires, bien des Ecrivains, d'ailleurs très-habiles dans la connoiſſance de l'Antiquité *Gréque* & *Romaine*, ſe ſont trouvez environnez de difficultez de toutes parts, & n'ont ſû même à quoi s'en tenir, ſur ce que diſent les Auteurs *Grecs* & *Romains*, en parlant de choſes qui regardent l'Hiſtoire de ces anciens Peuples. Entre tant de ſujets neufs, que cette Hiſtoire pouvoit lui fournir, il a choiſi celle du Roiaume d'OSRHOE'NE, & de la Ville d'EDESSE, qui préſente de grandes & fameuſes révolutions, arrivées en *Méſo-*

(*a*) Voiez ce qu'il dit, *pag.* 40, 41. contre ceux qui vantent trop l'uſage de ces anciens monumens.

Méſopotamie, païs un des plus féconds qu'il y ait eu en Guerres diverſes & preſque ſans nombre. Par la maniére, dont il s'y eſt pris, il a pu en même tems éclaircir l'Hiſtoire des Peuples les plus conſidérables de la *Haute Aſie*; Hiſtoire juſqu'ici très-obſcure. De plus, il corrige, ou il-luſtre, bien des choſes qui s'y rapportent, dans les Ecrivains *Grecs* & *Romains*, dans les *Loix des Empereurs*, dans la *Géographie* & dans la *Chronologie*. Les *Médailles* frappées par les Rois ou les Citoiens d'*Edeſſe*, ne pouvoient venir plus à propos, ni plus utilement, qu'ici. On a donc dreſſé une Hiſtoire ſuivie de ce Peuple & de cette Ville : on l'a même pouſſée preſque juſqu'aux derniers tems, à deſſein principalement de répandre du jour ſur ce qui s'eſt paſſé dans la Guerre des *Croiſades*, où il n'y a pas moins d'embarras. On ſouhaitteroit ſeulement d'avoir pu profiter du reſte des Monumens que Mr. ASSEMAN a déterrez dans la Bibliothéque du *Vatican*; & de l'Hiſtoire de *Saladin*, (*a*) publiée depuis peu par Mr. SCHULTENS. Mais les prémiers ne ſont pas encore publics; & l'autre Ouvrage n'eſt tombé entre les mains de nôtre Auteur, que quand on imprimoit ſa Préface.

Il avertit, au reſte, qu'il s'eſt borné à l'Hiſtoire Civile d'*Edeſſe*, renvoiant ailleurs l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, dont il n'a rien dit que par néceſſité. A l'égard des Médailles, qu'il produit, il a eu ſoin de les faire graver exactement ſur les Originaux, qu'il a vûs lui-même, & ſans y ajoûter aucun embelliſſement, qui ne ſert qu'à en di-

(*a*) A *Leide*, ſur la fin de 1731.

diminuer le vrai uſage. Cela donne lieu à pluſieurs remarques curieuſes, que l'on trouvera dans le reſte de la *Préface*. Paſſons au Corps de l'Ouvrage. Il eſt diviſé en cinq Livres; & chaque Livre en Sections, ou Chapitres, comme on voudra les appeller; car il n'y a que le nombre de marqué aux endroits où commence un *à capite*, qui fait toute la diſtinction.

I. Le *Prémier Livre* traite de la *ſituation*, de l'*origine*, & des *accroiſſemens* de la Ville d'Edesse, auſſi bien que de la *fondation* du *Roiaume* d'Osrhoe'ne.

1. Edesse étoit ſituée dans une Contrée Septentrionale de la *Méſopotamie*, pas fort loin de l'*Euphrate*, c'eſt-à-dire, à la diſtance de cent-cinquante, ou cent-ſoixante *Stades*, ou d'une Journée de chemin, que l'on a déterminée diverſement. Un (*a*) Auteur d'*Edeſſe* dit que cette Ville ſe trouvoit placée ſur le panchant d'une Montagne, au pié de laquelle il paſſoit une Riviére, comme il paroît auſſi par les Médailles, où l'on voit *Edeſſe* aſſiſe ſur un Rocher, & foulant aux piez une Riviére. Cette Riviére eſt *Scirtus*, dont (*b*) Procope donne la deſcription, & qu'il dit traverſer preſque la Ville.

2. Quelques Auteurs, (*c*) mais ignorans ou impoſteurs, ont donné une prodigieuſe antiquité à

(*a*) Isaacus *Edeſſenus*, dans la *Bibliotheca Orientalis* de Mr. Asseman, Tom. I. *pag.* 462.

(*b*) *De ædificiis Juſtiniani*, Lib. II. Cap. 7. Nôtre Auteur traite ailleurs au long de cette Riviére, *pag.* 169, 220, 247, *& ſeqq.*

(*c*) Isidore, Origin. Lib. XV. Cap. 1. Gobelinus Persona, *Cosmodrom. pag.* 76.

à *Edeſſe:* ils en font *Nimrod* le Fondateur, & cela en ſuppoſant qu'elle eſt la même qu'*Arech*, ou *Erech*, dont MOÏSE (*a*) parle. Mais celle-ci étoit une Ville du Païs de *Babylone*, ou d'*Aſſyrie;* païs qui en retient encore aujourd'hui l'ancien nom d'*Irak*, ou *Erak*. Il eſt vrai, qu'il y avoit dans ce païs-là UR, Ville où l'on ſait que le Patriarche *Abraham* étoit né, & qui fut depuis appellée *Urhi*, ou *Urhoi;* nom que la Ville d'*Edeſſe* eut auſſi anciennement. Mais la grande diſtance de ces deux Villes ne permet pas de les confondre, ſous prétexte d'une ſimple conformité de nom. De là néanmoins nôtre Auteur tire de quoi conjecturer, qu'*Edeſſe* peut avoir été fondée par une Colonie venuë d'*Urhoi* des *Chaldéens;* & il confirme ſa penſée, par une raiſon tirée de la conformité de Culte. Car, dans cette derniére Ville, on adoroit principalement le *Feu*, & la *Lumiére:* or, ſelon le témoignage de l'Empereur JULIEN (*b*), *Edeſſe* étoit, dès les tems les plus reculez, conſacrée au *Soleil*.

3. LES révolutions cauſées en *Méſopotamie* par la ſucceſſion des anciens Empires, entraînérent néceſſairement celles de nos *Uhroiens*. Après avoir été ſous la domination des *Aſſyriens*, des *Chaldéens*, & des *Perſes*, puis d'ALE'XANDRE *le Grand*, & de (*c*) quelques-uns de ſes Succeſſeurs; ils

(*a*) GE'NE'SE, Chap. X. verſ. 10.

(*b*) Orat. IV. *pag.* 150. C. *Edit. Spanhem.*

(*c*) La *Méſopotamie* échut à *Arcéſilaüs*, dans le prémier partage: JUSTIN, Lib. XIII. Cap. 4. dans le ſecond, à *Amphimaque*, Frére du Roi ARRHIDE'E, comme il paroît par ARRIEN, *apud* PHOT. Cod. XCII. *pag.* 224. & après la mort de ce Roi, à *Blitoris*, qui en fut chaſſé par *Antigone*. ARRIEN, *De Bell. Syriac.* pag. 195. *Ed. Amſt. Seleucus* enfin, aiant vaincu *Antigone*, la *Méſopotamie* lui demeura.

ils demeurérent enfin à SE'LEUCUS *Nicator*, Roi de *Syrie*, avec le reſte de la *Méſopotamie*, devenuë une de ſes Provinces. Ce Prince répara & embellit *Edeſſe*. Voilà pourquoi il ſemble en avoir été regardé comme le Fondateur, par quelques Auteurs, & entr'autres (*a*) *Euſébe*, dont Mr. *Bayer* corrige, ou concilie les paroles, qui ont embarraſſé SCALIGER. APPIEN *d'Alexandrie* dit, (*b*) que *Séleucus* changea l'ancien nom de la Ville en celui d'*Edeſſe*; auſſi bien que celui de pluſieurs autres, à qui il donna des noms de quelques Villes de *Macédoine*, en l'honneur d'*Alexandre*. Mais nôtre Auteur n'en tombe pas d'accord à l'égard d'*Urhoi*: & il ſe fonde ſur des autoritez qui lui paroiſſent plus conſidérables. Il y a une Médaille, qui porte: (*c*) *Des Antiochiens ſur Callirhoé*. PLINE (*d*) fait mention de cette *Antioche*, appellée, dit-il, *Callirhoé*. Et dans ETIENNE *de Byzance*, on voit (*e*) Ἀντιόχια ἐπὶ Καλλιῤῥόῃ. Voilà le nom, que *Séleucus* donna à *Urhoi*, en l'honneur d'*Antiochus* ſon Pére. Mais, pour la diſtinguer, ſur-tout de l'*Antioche* de *Syrie*, il y joignit la déſignation du lieu où elle étoit ſituée, *ſur Callirhoé*. Ce mot eſt compoſé de deux, l'un Grec, qui marque la *beauté*; l'autre Arabe, *Roha*, qui ſignifie *Riviére*: mais on ſait, que les *Orientaux* donnoient ſouvent ce nom général

(*a*) *Chronic.* pag. 139. *Ed. Amſt.* 1658. ad Ann. 1713.
(*b*) *Ubi ſupr.* pag. 201.
(*c*) Ἀντιοχέων τῶν πρὸς Καλλιῤῥόην. La Médaille a été publiée par VAILLANT, *Seleucidar.* pag. 108. *Ed. Hag.*
(*d*) *Hiſt. Natur.* Lib. V. Cap. 24. (num. 21. *Hardouin.*)
(*e*) Voc. Ἀντιόχεια.

néral à quelque Fleuve particulier de leur voisinage. De là les Grecs, selon leur coûtume, firent *Callirhoé*, & appellérent ainsi la Ville, aussi bien que la Riviére, qui y passoit. Cette Riviére, outre le nom de *Scirtus*, dont j'ai déja parlé, avoit encore un nom Syriaque, (a) *Daizan*, ou *Deizan*, qui signifie *le Sauteur*, justement comme le Grec *Scirtus*. Pour ce qui est du nom d'*Edesse*, il doit son origine, selon nôtre Auteur, aux *Macédoniens* établis dans *Urhoi*, nommée *Antioche*, qui l'empruntérent de celui d'une Ville de leur patrie, pour se consoler en quelque maniére de l'exil honnête où ils vivoient. Car il y avoit bien des *Grecs* déja (b) mêlez parmi les Naturels du païs, dès le tems des *Perses*: mais *Séleucus* en envoia d'autres en *Mésopotamie*, & sur-tout des *Macédoniens*, qui avoient servi (c) dans les Armées d'*Alexandre* & d'*Antigone*. De-là vient que les Habitans de l'*Antioche* de *Syrie*, naturellement grands railleurs, appellérent l'autre, dont il s'agit, *mêlée de Barbares*; comme le témoigne (d) JEAN MALELA, ou *Malala*, lui-même originaire de l'autre. *Edesse* conserve encore aujourd'hui, chez les *Arabes*, l'ancien

(a) CHRONIC. EDESS. apud ASSEMANN. Tom. I. pag. 390. GREGOR. ABULPHARAG. *Histor. Dynast.* pag. 125.

(b) On l'infére de ce que dit STRABON, pag. 863. Je ne sai de quelle Edition. Le passage se trouve, *pag.* 1083. de celle d'*Amsterdam*, où 747. de celle de *Paris*. Dans le XVI. Livre.

(c) On cite ici CE'DREN, qui dit, que *Séleucus* envoia des Colonies & de *Grecs*, & de *Juifs*, entr'autres Villes, à *Edesse*. Pag. 166. (137. *Ed Basil.*

(d) Ἀντιόχειαν τὴν Μιξοβάρβαρον. Part. II. *pag.* 142.

cien nom de *Roha*; que des Auteurs Latins de l'*Occident* ont corrompu, le changeant, les uns en *Roæs*, *Rohdis* ou *Rohas*, ou *Roaſe*; ou *Rohaſya*; les autres en *Verthi*, ou *Rhages*, & *Rages*.

3. 4. 5. 6. CEUX d'*Edeſſe*, que nous n'appellerons plus autrement, pour témoigner leur reconnoiſſance à *Séleucus* du bien qu'il avoit fait à leur Ville, prirent la nouvelle *Ere des* SE'LEUCIDES, fameuſe dans l'ancienne Chronologie. Elle commence à la prémiere Année de la CXVII. *Olympiade*, qui fut celle où *Séleucus*, aiant vaincu *Antigone*, devint maître du Roiaume de *Babylone*. On réfute ici le P. HARDOUIN, qui a (*a*) prétendu que l'Epoque de l'Ere d'*Edeſſe* eſt poſtérieure, de deux ans, à celle des *Séleucides*; & à cette occaſion, on nous donne les noms & la liſte des *Mois* d'*Edeſſe*, avec les *Mois Romains* qui répondent à chacun de ceux-là. On remarque auſſi, qu'outre l'Ere d'*Edeſſe*, conforme à celle des *Séleucides*, il s'introduiſit, avec le Chriſtianiſme, une autre Ere, priſe de la *Création du Monde*, & des Années du Patriarche ABRAHAM; après quoi, on juge bien que le *Mahométiſme* dut amener l'Ere de l'*Hégire*.

7. Sous le régne des *Séleucides*, *Edeſſe* eut le même ſort, que le reſte de la *Méſopotamie*. Ainſi l'hiſtoire de ces révolutions, que l'on donne ici, eſt tout ce qu'on peut ſavoir de l'état où *Edeſſe* a dû ſe trouver; juſqu'au tems d'ANTIOCHUS *Sidéte*, où elle devint le Roiaume d'*Osrhoéne*.

Avant

(*a*) *Nummi Urb. & Populor.* pag. 145. *Edit. Paris.*

Avant cela, on ne trouve rien de particulier, que la Médaille, indiquée ci-deſſus, frappée, à ce que croit Mr. *Bayer*, ſous ANTIOCHUS *Epiphane*, lors que ce Prince paſſa à *Edeſſe*, dans (*a*) ſon Expédition contre ARTAXIAS, Roi d'*Arménie*, qu'il vainquit, & fit priſonnier.

8. 9. DEUX choſes, ſelon nôtre Auteur, donnérent occaſion à la fondation du Roiaume d'*Edeſſe*: d'un côté, les troubles cauſez en *Orient* par la Guerre entre ANTIOCHUS *Sidéte*, & TRYPHON; de l'autre, la conduite des PARTHES, qui s'étoient alors emparez de la *Méſopotamie*. Ceux-ci, à l'envi des *Arabes*, cherchoient (*b*) à retenir ou mettre ſous leur domination les Peuples de *Méſopotamie*; & ils croioient y mieux réuſſir par la douceur, que par la force. Ils laiſſoient en apparence la Liberté à ceux d'*Edeſſe*, & traitoient avec eux une eſpéce d'*Alliance*. Cependant, pour régner au fond chez eux, ils favoriſoient ſous main les principaux du Peuple, qui aſpiroient à ſe rendre maîtres du Gouvernement; parce qu'ils ſe flattoient, ſelon la politique ordinaire des Princes, d'avoir là autant de Créatures à leur dévotion. Mais, comme il arrive ſouvent de cela même, il ſe trouva un homme, qui profita de l'occaſion pour s'ériger lui-même en Prince. Ce fut celui, que quelques (*c*) Auteurs *Grecs* nomment OSRHOE'S, mais qui s'appelloit véritablement ORRHOI, *Bar-Cherjo*,

(*a*) APPIEN, De Bell. Syr. *pag.* 187. *Ed. Amſt.*
(*b*) TACITE, *Annal.* Lib. VI. Cap. 42.
(*c*) PROCOPE, *De Bell. Perſic.* Lib. I. Cap. 17. pag. 49. *Ed. Paris.* SUIDAS, au mot Ὀσρόηνη.

Chevjo, c'eſt-à-dire, *Fils de Chevjo*, ou d'*Hevia*, ſelon les Auteurs *Syriens*, publiez par Mr. ASSEMAN, & dont on ſe ſert ici, pour dreſſer la Chronologie & l'Hiſtoire des Rois d'*Osrhoéne*. Faute d'avoir vû ces anciens monumens, le Cardinal NORIS a crû (*a*) qu'il n'y avoit eu à *Edeſſe* aucun Prince nommé *Osrhoès*, que long-tems après, ſous l'Empire d'*Alexandre Sévére*; & là-deſſus, il a mis par conjecture la Fondation de ce Roiaume au tems que les Fils d'ANTIOCHUS *Grypus* déchiroient la *Syrie* par leurs Guerres Civiles. Il veut même que ce ſoient des *Arabes*, & non des *Syriens*, qui ſoient les Auteurs de la révolution. Nôtre Auteur réfute tout cela au long; & il montre l'origine de l'erreur, venuë de ce que quelques (*b*) anciens Auteurs ont confondu les *Edeſſéniens* avec les *Arabes*, à cauſe du voiſinage, & de quelque conformité qu'il pouvoit y avoir dans leurs Coûtumes. C'eſt pour cela auſſi, qu'encore que les Princes d'*Edeſſe* fuſſent véritablement *Rois*, ſelon que d'autres Auteurs les qualifient, & comme les Médailles en font foi; on les a appellez *Phylarques*, c'eſt-à-dire, *Chefs de Tribus*, *Toparques*, *Dynaſtes*, comme qui diroit ſimplement *Seigneurs*.

Ce Roiaume fut appellé l'ORRHOE'NE, ou du nom d'*Orrhoi*, ſon Fondateur, ou de *Roha*, nom Arabe de la Ville d'*Edeſſe*. Mais les *Grecs* l'adoucirent, ſelon leur coûtume, & dirent Os-

(*a*) *Epoch. Syro-Macedon.* Cap. 3. *pag.* 106. *Ed. Lipſ.*
(*b*) XE'NOPHON, *De Expedit. Cyr.* Lib. I. Cap. 5. *Ed. Oxon.* PLINE, Lib. V. Cap. 24. APPIEN, *De Bell. Parth. pag.* 229. TACIT. *Annal.* Lib. XII. Cap. 12. &c.

Osrhoéne, puis *Osdroéne*. On ne trouve nulle part, dequoi déterminer l'étenduë des païs, que ce Roiaume renfermoit. Elle ne fut pas apparemment toûjours la même.

10. Feu Mr. (*a*) Grabe eſt le premier, qui ait entrepris de donner une ſuite des Rois d'*Edeſſe*. Mais il ne l'a tirée que des Auteurs *Grecs* & *Latins*; de ſorte qu'il n'a pu rien trouver de bien lié, deſtitué qu'il étoit des Monumens Orientaux, dont nôtre Auteur fait uſage maintenant. Mr. Asseman a publié une Chronique anonyme des Rois d'*Edeſſe*; & quelques morceaux de celle de Denys *de Telmar*. C'eſt là-deſſus que nôtre Auteur a dreſſé une Table Chronologique des Rois d'*Edeſſe*: mais il s'eſt vû contraint d'abandonner le calcul de *Denys*, qui, marquant les années de l'Ere d'*Abraham*, ne s'accorde pas le plus ſouvent avec la durée du régne de chaque Roi. Pour lui, le fil de l'Hiſtoire l'a conduit, & mis en état de tout ranger d'une maniére à concilier l'*Hiſtoire Romaine* avec celle des Rois d'*Edeſſe*. Il marque ſur la Table, les Années de la *Période Julienne*, celles avant Jesus-Christ, celles de la Fondation de *Rome*, celles des *Olympiades*, celles de l'Ere des *Séleucides*, celles d'*Abraham*, & enfin la ſuite des Rois d'*Edeſſe*, avec le tems du Régne de chacun. Ainſi finit le Premier Livre.

II. 1. Orrhoi, *Bar-Chevjo*, commença de régner l'année 4577. de la *Période Julienne*: 136. avant Jesus Christ: 618. de la Fondation de *Rome*: 4. de la CLX. *Olympiade*: 176. de l'Ere des

(*a*) *Spicileg. Patr.* Tom. I. *in Not.* pag. 314, & ſeqq.

des *Séleucides*, ou d'*Edeſſe* : 1880. d'*Abraham*. Cela poſé, il ſera aiſé de ramener les dattes à chacune de ces Eres ; & pour abréger, nous n'indiquerons plus dans l'occaſion, que l'Année avant JE'SUS-CHRIST, comme la plus commode, & la plus en uſage parmi nous. *Orrhoi* ne régna que cinq ans : mais il eut aſſez de tems pour établir paiſiblement ſa puiſſance, pendant les troubles d'*Orient*, qui donnoient aſſez d'occupation au Roi de *Syrie*, & aux *Parthes*.

2. IL eut pour Succeſſeur ABDO *Bar-Mazour* ou Fils de *Mazour*. Nous laiſſons dans l'Original l'explication, & l'étymologie, que l'Auteur donne ici, & ailleurs, des noms de chaque Roi, auſſi bien que les différentes maniéres dont on a exprimé les mêmes noms. Le Prince, dont il s'agit, ſe mit, lui & ſon Roiaume, ſous la protection & la dépendance d'*Antiochus Sidéte*, dans une Expédition que celui-ci fit contre les *Parthes*, en l'Année 131. avant JE'SUS-CHRIST. On l'infére d'un paſſage (*a*) de JUSTIN, où il eſt dit, que pluſieurs Rois d'*Orient* ſe ſoumirent volontairement au Roi de *Syrie*, en haine des *Parthes* ; & on juge que celui d'*Edeſſe* doit avoir été de ce nombre, par les circonſtances de l'Expédition même.

3. APRE'S la mort d'*Abdo*, qui régna ſept ans, PARADASCHT *Bar-Gabarou*, ou *Paradaſte*, Fils de *Gabarée*, monta ſur le Trône d'*Edeſſe*. Les *Parthes* s'étoient (*b*) alors emparez de la

(*a*) Lib. XXXVIII. Cap. 10.

(*b*) JUSTIN, Lib. XLII. Cap. 1. 2. Nôtre Auteur cite encore APPIEN, qui dit, que vers ces tems ci, les *Parthes*

la *Méſopotamie*. De là on conjecture, que ce Roi fut auſſi ſous leur dépendance. Le nom même de *Paradaſcht*, & celui de ſon pére, marquent qu'il étoit originaire de la *Parthie*. Ainſi ou il fut établi Roi d'*Edeſſe* par les *Parthes*; ou bien ceux d'*Edeſſe* l'élûrent, pour faire plaiſir au nouveau Maître. Il régna cinq ans.

4. Ici le Fils commence à ſucceder au Pére: BACRU *Bar-Paradaſcht*, ou *Bacrus*, Fils de *Paradaſte*. Celui-ci régna trois ans. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

5. SUR la fin du régne de *Bacru*, qui fut de vint ans, ce Prince eut pour aſſocié au Gouvernement, premierement MAANU, ou (*a*) *Manus*, qui ne le fut que pendant quatre mois; puis ABGAR, qui au bout de deux ans & quatre mois, tua *Bacrus*, pour régner ſeul.

6. VOICI donc le prémier des Rois d'*Edeſſe*, dont le nom eſt connu dans l'Hiſtoire *Gréque* & *Romaine*. Cet ABGAR étoit ſurnommé *Phico*. Le nom eſt écrit diverſement chez les Anciens Auteurs. Au lieu d'*Abgar*, ou *Abgare*, les uns diſent

thes enlevérent aux Rois de *Syrie* la *Méſopotamie*. Mais l'indication de l'endroit a été omiſe dans la *Note*, ici comme en quelques autres endroits. On trouvera le paſſage, dans le Livre *De Bell. Syr.* pag. 189. *in fin.* Ed. Amſt.

(*a*) A l'occaſion de ce nom, on conjecture, que, comme il ſignifie *éloquent*, & *habile en négoce*; de là eſt venu le nom de MERCURE *Menime* (Μέννιος) adoré chez les *Edeſſeniens*: JULIAN. *Orat.* IV. *in Solem.*, pag. 150. *Ed. Spanh.* nom, que l'on trouve auſſi dans une Inſcription de GRUTER, pag. 1067. *num.* 2. Il y a ainſi par-tout des remarques ſemblables, faites par occaſion.

diſent *Abagare*, les autres *Augare*; d'autres, *Aebare*. On ſe détermine pour *Abgar*, ſur la foi des Médailles, jointe à l'autorité des Monumens *Syriaques*. C'eſt, ſelon nôtre Auteur, un nom de l'ancienne Langue des *Parthes*, ou de l'*Arménienne*, dans laquelle *Avagair* ſignifie un *homme qui eſt le premier* & le plus élevé en dignité. De là les *Syriens*, & les *Grecs*, faute de ſavoir la véritable prononciation du nom, ont fait *Abgar*.

Sous ce Prince, TIGRANE, Roi d'*Arménie*, devint Roi de *Syrie*, & s'empara de toute la (*a*) *Méſopotamie*. Voilà qui méne nôtre Auteur à faire paſſer le Roiaume d'*Edeſſe*, de la dépendance des *Parthes*, ſous celle de *Tigrane*. *Abgar* régna ſeul, vint-& trois ans & cinq mois.

7. SON Fils, de même nom, ABGAR *ben-Abgar*, demeura ſoumis aux *Parthes*, pendant quelques années. Il joignit ſes armes à celles de *Tigrane* & de *Mithridate* Roi de *Pont*, dans la Guerre contre *Lucullus*. Mais ce Général étant depuis venu, avec ſon Armée, en *Méſopotamie*, *Abgare*, vaincu, ſe ſoumit (*b*) aux *Romains*, l'année 69. avant JESUS-CHRIST. Il rendit enſuite des ſervices conſidérables à (*c*) POMPE'E, Succeſſeur de *Lucullus*; à cauſe de quoi on l'appella

(*a*) PLUTARQUE, in *Vit. Lucull.* pag. 505. *Ed. Wech.* STRABON, Lib. XI. ſur la fin, *pag.* 804. *Ed. Amſt.* (532. *Paris.*)

(*b*) SEXTUS RUFUS, *Breviar.* Cap. 14. *Ed. Cellar.* JORNANDES, *De regnorum ſucceſſ.* pag. 42. *Ed. Lindenbrog.*

(*c*) DION CASSIUS, Lib. IV. pag. 145, 35. *Ed. H. Steph.* APPIEN, *De Bell. Parth.* pag. 229.

pella (a) *Ami des* ROMAINS, & *Pompée* le confirma dans son Roiaume, (b) comme Allié, c'est-à-dire, d'une Alliance inégale. Son régne fut de quinze ans.

8. APRE'S la mort d'*Abgare*, dont nous venons de parler, il y eut un Interrégne d'un an, à cause des disputes qui s'élevérent entre les *Osrhoéniens* sur la Succession. Enfin on élut *Maánu*, ou *Manus*, surnommé depuis *Dieu*. Ce fut lui, selon nôtre Auteur, qui s'étant rangé en secret du côté des *Parthes*, trahit les (c) *Romains*, engagea CRASSUS dans une embuscade, & lui coupa la tête, lors qu'après sa défaite il eut été pris par trahison en *Arménie*, où il s'étoit réfugié. Les Ecrivains de l'Histoire *Romaine*, ont confondu ici ce *Manus* avec *Abgare* son Prédécesseur: mais il reste quelques vestiges du véritable nom, dans (d) PLUTARQUE, & dans (e) SUIDAS. *Manus*, dans un Festin, où ORODE, Roi des *Parthes*, l'avoit invité, lui présenta la tête de *Crassus*; & *Orode* lui fit, en récompense, des présens considérables, à la maniére du païs. Voilà les beaux exploits,

(a) Φιλοφωμαῖος. APPIEN, *ibid.*

(b) Comme il fit, à l'égard de plusieurs autres Rois. XIPHILIN, pag. 5, *Ed. Rob. Steph.*

(c) DION CASSIUS, *ubi supr.* pag. 145. PLUTARQUE, in *M. Crass.* pag. 555, & *seqq.* APPIEN, *De Bell. Parthic.* pag. 229, & *seqq.*

(d) Qui appelle ce Roi, tantôt Ἀρσάμης, ce que nôtre Auteur croit avoir été fait de *Marimânes*, ou *Mar Manu*, *Mari Manu*, c'est-à-dire, *Manu*, *Seigneur*: tantôt Πομαξάθρης, pour Παρμαξάθρης, ou, *Barmazour*; nom qui a été encore corrompu diversement par d'autres Auteurs.

(e) Voc. Ἀρσάμης.

exploits, qui, ſelon Mr. *Bayer*, valurent à *Manus* le ſurnom de *Dieu*, qu'il permit que ſes Sujets lui donnaſſent. Il régna dix-huit ans, & cinq mois.

9. SUIT un Roi, nommé PACORUS; nom très-connu d'ailleurs dans l'Hiſtoire des *Parthes*, & qui paſſa des *Syriens* chez les *Romains*; comme on le prouve par pluſieurs (*a*) Inſcriptions. ORODE même, dans le tems dont il s'agit, avoit un Fils de ce nom. A cauſe de quoi Mr. *Aſſemani* croit, que c'eſt le même qui fut Roi d'*Edeſſe*, & qui régna cinq ans, ſelon la Chronique anonyme d'*Edeſſe*, & ſelon DE'NYS *de Telmar*. Mais nôtre Auteur le réfute, par toute la ſuite de ce qui ſe paſſa alors, ſelon les Auteurs *Grecs*, & *Latins*; & il montre, par ſes calculs, que le *Pacorus*, Fils du Roi des *Parthes*, mourut quelques années avant celui qui régnoit à *Edeſſe*.

11. 12. 13. PACORUS eut pour Succeſſeur, ABGAR *Sumaca*, ou, *le Rouge*, qui monta ſur le Trône un peu avant la Bataille d'*Actium*, en l'année 31. avant JESUS-CHRIST, & régna trois ans. Il fut remplacé par MANUS *Saphelul*, qui en régna vint-huit, & ſept mois; & celui-ci par MAANU, ou *Manus*, Fils de *Manus*, dont le régne ne fut que de ſix ans. On rapporte ce qui ſe paſſa en *Orient* dans tous ces tems-là, ſans pouvoir déterminer la part qu'y eurent les Rois d'*Edeſſe*. Sous le dernier de ces trois, AUGUS-

TE

(*a*) BOISSARD, *Antiq. Rom.* Part. IV. *pag.* 127. 130. GRUTER, pag. 226. *num.* 2. pag. 1055. *num.* 5.

TE fit la Paix avec les *Parthes*. Il ſemble qu'alors ceux d'*Edeſſe* devoient être diſpoſez à flatter les *Romains*, au mépris des *Parthes*. Cependant on ne voit juſqu'ici aucune Médaille de ce tems-là, frappée à *Edeſſe*, avec le nom d'*Auguſte*. Car Mr. *Bayer* en rejette une, où un Savant (*a*) Antiquaire a cru le trouver, mais qui eſt de ceux d'*Edeſſe* en *Macédoine*.

III. LE *Troiſiéme Livre* de nôtre Auteur commence par ABGAR *Uchomo*, c'eſt-à-dite, en Syriaque, *le Noir*. Faute d'entendre la ſignification de ce ſurnom, quelques (*b*) Auteurs Modernes l'ont pris pour le nom du Pére ou de la Mére d'*Abgare*. Ce Prince deſcendoit d'ARSACE, premier Roi des *Parthes*; comme il paroît par un (*c*) Auteur de l'Hiſtoire d'*Arménie*, d'après lequel on nous donne ici une Table Généalogique. Mr. *Bayer* s'étend beaucoup ſur l'*Abgare*, dont il s'agit; & on n'en ſera pas ſurpris, quand on ſaura que c'eſt celui dont il eſt tant parlé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, à cauſe de la Lettre qu'on prétend qu'il écrivit à Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, de la Réponſe qu'il en reçut de la guériſon miraculeuſe, procurée enſuite, dit-on, par *Thaddée* &c. Tout eſt fondé ici ſur l'autorité d'EUSEBE, (*d*) qui a rapporté les Lettres, & la narration, qui y étoit jointe,

(*a*) JACOB. VILDIUS, *Select. Numiſmat.* pag. 128.
(*b*) BONGARS, HENRI DE VALOIS, ſur EUSE'BE, *Hiſt. Eccl.* I. 13.
(*c*) MOSES CORENENSIS, *Hiſt. Armenic.* Lib. I. Cap. 6, *& ſeqq.*
(*d*) *Hiſt. Eccleſ.* Lib. I. Cap. 13.

jointe, de la guériſon d'*Agbare*, comme les aiant tirées des Archives d'*Edeſſe*. Mais divers Auteurs, tant (*a*) *Catholiques Romains*, que (*b*) *Proteſtans*, ont rejetté ces monumens, comme ſuppoſez, ſoit qu'on en aît impoſé à *Euſébe*, ſoit que lui-même aît été l'auteur de la ſuppoſition. Le dernier a été depuis peu ſoutenu ſans détour par (*c*) Mr. BOURGUET, Profeſſeur en Philoſophie à *Neufchâtel*. Nôtre Auteur, à qui ce Savant en donnoit avis dans une Lettre, n'aiant pu encore voir le Journal où cela ſe trouve, déclare (*d*) d'avance, que l'autorité d'*Euſébe* eſt chez lui de ſi grand poids, qu'il ne ſauroit la révoquer en doute, juſqu'à ce qu'on lui en donne des *preuves invincibles*. Il voudroit apparemment, qu'on lui produiſît des témoignages inconteſtables, de gens qui fuſſent bien inſtruits du deſſein d'*Euſébe*, du tems qu'il l'avoit exécuté, de la maniére dont il s'y étoit pris &c. Mais en a-t-on, & en peut-on avoir de tels, de tant de *fraudes pies* ainſi commiſes en ces tems-là, & dont tout ce qu'il y a de perſonnes éclairées & non prévenuës tombent d'accord? Qu'y avoit-il alors, de plus facile, que d'en impoſer à la crédulité des *Chrétiens*, toûjours prêts à recevoir avi-

(*a*) ERASME, COSTERUS, CANUS, BELLARMIN, l'Abbé DUPIN, le P. SIMON, le P. ALEXANDRE NOEL, le P. LAMI &c.

(*b*) COCUS, RIVET, HOORNBECK, SPANHEIM le Profeſſeur en Theologie, SAMUEL BASNAGE, Mr. LE CLERC &c.

(*c*) BIBLIOTHE'QUE ITALIQUE, Tom. XIII. pag. 111, *& ſuiv.*

(*d*) *Addend.* pag. 358.

avidement & ſans examen tout ce qui leur paroiſſoit contribuer à l'honneur du Chriſtianiſme, quoi que rien au fond ne le deshonorât plus que de pareilles fourberies? Ceux-mêmes qui aquieſcent aveuglément à l'autorité d'*Euſébe*, n'oſent adopter d'autres (*a*) fictions, débitées ſur ce ſujet par des Anciens, qui les propoſoient avec autant de confiance. Mr. *Bayer* n'eſt pas ici bien ferme dans ſes principes. Il dit (*b*) même, qu'*Euſébe* aiant rapporté modeſtement ce qu'il trouvoit dans les Archives d'*Edeſſe*, & qu'il ne croioit pas devoir ſupprimer, le propoſe d'une maniére à faire voir qu'il n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi. Pour moi, j'avouë que je ne vois aucun indice de cette défiance dans toute la ſuite du diſcours d'*Euſébe*, & il parle toûjours, ce me ſemble, en Hiſtorien, qui paroît perſuadé des choſes qu'il rapporte, & qui veut bien les perſuader aux autres. Nôtre Auteur approuve enſuite l'opinion de Mr. *Aſſeman*, qui eſt, dit-il, qu'il y eut quelque commerce réciproque d'amitié entre Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST & *Abgare*; que la Lettre d'*Abgare* peut auſſi avoir été portée à Nôtre Seigneur: mais que ce qu'il ordonna de dire à *Abgare* ne fut point écrit, & que le Meſſager l'écrivit lui-même. Du reſte, Mr. *Bayer*

(*a*) Le crédule TILLEMONT, par exemple, n'oſe aquieſcer à ce que l'on a dit de la lévée du Siége d'*Edeſſe*, attribuée à une *Image faite de la main de Dieu*; & à une promeſſe de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, dont on ne voit rien néanmoins dans *Euſébe*: MEMOIRES *pour l'Hiſtoire Eccleſ.* Tom. I. Part. III. pag. 994. *Edit. de Bruxell.*

(*b*) Pag. 109.

Bayer ne s'eſt point mis en peine d'examiner les raiſons qu'on a (*c*) alléguées pour prouver la ſuppoſition & de la Lettre d'*Abgare*, & de la Réponſe de JE'SUS-CHRIST, & de toute cette Hiſtoire. Le ſilence ſeul des Evangéliſtes, ſur un fait comme celui-là, & ſur-tout de S. T. LUC, qui étoit d'*Antioche*, forme une preuve invincible, dans l'eſprit de quiconque y ſera bien attention. Et ceux qui ont fabriqué les Lettres, ont ſi peu ſû garder les caractéres des perſonnes, que l'impoſture ſaute aux yeux. Les raiſons, que Mr. *Bourguet* a avancées pour charger *Euſébe* même de la ſuppoſition, ſont auſſi fort vraiſemblables, à mon avis.

Pour revenir à l'Hiſtoire Civile, tout ce que nôtre Auteur peut nous apprendre d'ABGARE *Uchoma*, ſe réduit à inferer d'un paſſage de (*b*) STRABON, & d'un autre de TACITE (*c*), où les *Edeſſéniens* ſont confondus avec les *Arabes*, qu'*Abgare* ſe rangea, tantôt du côté des *Parthes*, tantôt du côté des *Romains*, ſelon que les affaires tournoient bien ou mal pour les uns ou pour les autres, dans la Guerre cauſée par les troubles d'*Arménie*.

15. APRE'S un régne de vingt-ſept ans & un mois,

(*a*) Voiez ſur tout Mr. LE CLERC, *Hiſt. Eccleſ.* ad Ann. 29. pag. 132, *& ſeqq*

(*b*) Où il dit que les petits Rois des *Arabes*, du tems de TIBE'RE, ſous lequel il écrivoit, paſſoient tantôt du côté des *Romains*, tantôt du côté des *Parthes*, ſelon qu'ils étoient plus voiſins des uns ou des autres: *Lib.* XVI. pag. 1084. *Ed. Amſt.* (748 *Paris.*) Et là il confond ceux d'*Edeſſe* avec les *Arabes*, ſelon ce que l'on a remarqué ci-deſſus.

(*c*) *Annal.* Lib. VI. Cap. 44. *in fin.*

mois, il eut pour Succeſſeur MAANU *bar-Abgar*, qui en régna ſept. Celui-ci trahit MEHERDATE, que l'Empereur CLAUDE avoit donné pour Roi aux *Parthes*, à leur réquiſition. Le fait, avec toutes ſes circonſtances, nous a été conſervé par (*a*) TACITE, qui appelle ce Prince *Abgare*. On ſait que les anciens Auteurs donnoient ainſi un nom commun à tous les Rois d'un païs, celui de *Ptolomée*, par exemple, aux Rois d'*Egypte*, comme celui d'*Abgare* aux Rois d'*Edeſſe*; & ce *Manus* étant Fils d'*Abgare*, il étoit d'autant plus aiſé de le confondre avec ſon Pére. Mr. *Bayer* témoigne ici quelque deſir de juſtifier *Manus*, ſinon de tout ce que l'Hiſtorien Latin en dit de déſavantageux, au moins d'une partie. Et à cette occaſion, il donne ſon (*b*) jugement ſur le caractére de *Tacite*, qui lui paroît avoir ſouvent outré les choſes par quelque vuë ſecréte. Il ſoupçonne, ſur ce que dit (*c*) un Auteur de l'Hiſtoire d'*Arménie*, que *Manus* fut tué, & avec lui tous ſes Fils, par *Sanatrugus*, Fils d'*Oga*, laquelle étoit Sœur d'*Abgare Uchama*; d'autant plus que *Manus* eut pour Succeſſeur ſon Frére, MAANU *bar-Abgar*.

16. 17. CELUI-CI régna quatorze ans; & après lui, ſon Fils ABGAR *bar-Maanu*. Mr. *Bayer* rapporte à cet *Abgare* une Médaille publiée par un (*d*) Antiquaire Anglois; dans laquelle on voit

(*a*) *Annal.* Lib. XII. Cap. 10, *& ſeqq.*
(*b*) Pag. 126, 127.
(*c*) MOSES CHORENENSIS, qui l'appelle *Ananus*.
(*d*) NICOLAUS HAYM. *Theſ. Britannic.* Tom. II. pag. 57.

voit la Tête & le nom d'*Abgare Roi*, & au revers une Tête de Barbare, avec l'inſcription, ΑΛΑΝΝΟΣ, *Alannos*. Il croit qu'elle fut frappée à l'occaſion de quelques irruptions que (*a*) les *Alains* firent en *Arménie*, ſous *Veſpaſien* & *Domitien*, & de la paix qui ſuivit.

A l'occaſion de cette Médaille, on traite (*b*) des ornemens que les Rois d'*Edeſſe* portoient pour marque de leur Dignité Royale. Dans toutes les Médailles, ils ont la *Tiare*, eſpéce de Bonnet, dont l'uſage étoit commun en *Perſe*, en *Médie*, en *Méſopotamie*, & dans tout le païs des *Parthes*. Sur celle des Rois d'*Edeſſe*, comme ſur celle des *Parthes*, on voit des Perles. Ils portoient auſſi le Diadême, & le Sceptre. La Tiare des Rois d'*Edeſſe* eſt ornée d'une Lune, & de trois Etoiles. C'eſt que ceux d'*Edeſſe*, & leurs Rois, avoient une grande dévotion pour le Culte des Aſtres. Auſſi voit-on le Soleil ſur quelques Médailles. Nôtre Auteur décrit enſuite l'habillement de ces Rois, & ſur tout ceci il entre dans un grand détail de critique. Il examine auſſi par occaſion quelques points d'antiquité, ſur leſquels les Savans ne ſont pas d'accord. Le régne d'*Agbare*, Fils de *Manus*, fut de vint ans.

18. 19. 20. Il eut pour Succeſſeur, Abgar, Fils d'*Ajazeth*, qui régna ſix ans & neuf mois. Après la mort de celui-ci, les factions, qui s'élevérent entre les Grands de la Nation, cauſérent un

(*a*) Joſephe, *De Bell. Judaic.* Lib. VII. Cap. 27. (*Cap.* 7. §. 4. *diviſ. Hudſon.*) Moses Corenens.

(*b*) Pag. 133, *& ſuiv.*

un Interrégne de deux ans; au bout desquels PARTANASPATE monta ſur le Trône, qu'il occupa pendant trois ans & dix mois. Un autre Prince de même nom, qui lui ſuccéda, ne régna que dix mois.

21. CE ſecond *Partanaſpate* fut remplacé par MAANU, ou *Manus*, Fils d'*Ajazeth*. Du tems de celui-ci, l'Empereur TRAJAN alla en perſonne faire la Guerre aux *Parthes*. (*a*) Pendant qu'il étoit à *Antioche*, *Manus* lui envoia des Ambaſſadeurs, avec des préſens, pour rechercher ſon amitié: mais il ſe diſpenſa de l'aller trouver lui-même ſous divers prétextes, par la crainte des *Parthes*, avec qui il vouloit ſe ménager, auſſi bien qu'avec les *Romains*. Cela joint à ce qu'il avoit fourni du ſecours au Roi des *Adiabéniens*, le rendit ſuſpect à *Trajan*: mais il trouva moien de l'appaiſer, en lui envoiant ſon Fils, beau garçon, qui lui plût beaucoup. Il alla enſuite au devant de l'Empereur, qui marchoit vers *Edeſſe*, & lui offrit en préſent deux-cens cinquante Chevaux & ſix-mille Armes. *Trajan* n'accepta de tout cela, que trois Cuiraſſes. Il fut regalé magnifiquement dans *Edeſſe*, & le Roi d'*Osrhoëne* ſe mit ſous ſa dépendance.

22. 23. 24. MANUS étant mort, après un régne de ſeize ans & huit mois, eut pour Succeſſeur ſon Fils de même nom, MAANU *bar-Maanu*. Ce Prince, comme nôtre Auteur le (*a*) con-

(*a*) SUIDAS, aux mots Ἔδεσσα, & Ἀνγαρος. THEOPOS. *Excerpt. Dion.* pag. 781. *Excerpt.* VALES. pag. 710. EUTROPE, Lib. VIII. Cap. 3.

(*a*) conjecture, étoit au Camp près de *Trajan*, quand ſon Pére mourut, & il prêta ſerment de fidélité à l'Empereur. Mais bien-tôt après, pluſieurs des Nations conquiſes par les *Romains* s'étant révoltées, *Manus* ſuivit leur exemple, & ſe retira ſecrétement à *Edeſſe*. *Trajan*, pour s'en venger, le dépouilla de ſon Royaume, & réduiſit l'*Osrhoéne* en Province de l'Empire. Mais l'Empereur HADRIEN, qui lui ſuccéda, aiant aban-

(*a*) De ce fragment conſervé par SUIDAS: Ὁ δὲ περὶ Μάνον ἀπεχώρησε, δεξιάς τε παραβὰς, ὃς Βασιλεὺς ὤμοσε, καὶ ὅρκους πατήσας, οὓς ὤμοσε. MANUS autem receſſit, fidem dextrâ Imperatoriâ firmatam fallens & jusjurandum. C'eſt ainſi que nôtre Auteur cite & traduit ces paroles, ſans indiquer le mot, ſur lequel *Suidas* les a rapportées. Il ſe trouve ſur quatre: Ἀπεχώρησεν. Δεξιὸς. Μάννον. Πατήσας. Mr. *Bayer* l'a tiré du troiſiéme, & cela de l'Edition de PORTUS, car il ne paroit pas avoir vû celle de KUSTER, qui porte ici παρὰ Μάννον, comme il y a auſſi au mot Ἀποχωρήσας dans les deux Editions. Mais ſur le mot Δεξιὸς, on lit παρὰ Μάννου. De plus, au lieu de βασιλεὺς, il y a βασιλεῖ, ſur le mot Ἀπεχώρησε, & ſur Πατήσας, dans les deux Editions, & ſur le mot Δεξιὰς, dans celle de *Kuſter*. Ainſi je crains fort, que nôtre Auteur ne bâtiſſe ici ſur un foible fondement; d'autant plus que ὁ περὶ Μάνον ne peut pas ſignifier en Grec *Manus*: il faudroit, ὁ περὶ Μάνου, & ſur ce pié-là, il devroit ſuivre des Verbes Pluriels, & non des Singuliers, comme il y a par-tout. Il y a apparence, que παρὰ Μάννου eſt la véritable maniére de lire, & qu'ainſi il s'agit de quelcun qui abandonna *Manus*, en violant la parole qu'il avoit donnée au Roi avec ſerment: car Βασιλεὺς ne ſignifie pas ici néceſſairement l'Empereur. Au reſte, que Mr. *Bayer* n'ait point remarqué tous ces endroits, il paroit encore, de ce que, ſur Δεξιὸς & Πατήσας, ARRIEN eſt cité, comme Auteur des paroles en queſtion: & cependant nôtre Auteur les donne comme étant d'un Ecrivain inconnu, *e veteri Scriptore*. Elles pourroient être de l'Hiſtoire des *Parthes*, qui eſt perduë.

abandonné tout ce (*a*) qui étoit au de-là de l'*Euphrate*, *Manus* recouvra ainſi ſon Royaume. Cependant dès-lors les Rois d'*Osrhoéne* demeurérent toûjours dans la dépendance des *Romains*. Car toutes les Médailles, frappées depuis, portent d'un côté la Tête des *Empereurs Romains*. Le rétabliſſement de *Manus* fut troublé par des factions de gens qui favoriſoient les *Parthes*, & vouloient ſe ranger de leur côté, au préjudice des *Romains*; ſi bien que *Manus*, chaſſé par VAL, ou *Vales*, Fils de *Sahru*, (*b*) ſe réfugia à *Rome*, au commencement de l'Empire de TITE ANTONIN, ſurnommé *le Pieux*, ou le *Débonnaire*. Mais *Vales* contraint ou par les Gouverneurs de *Syrie*, ou par la crainte des menaces de l'Empereur, laiſſa remonter ſur le Trône *Manus*. Il l'avoit occupé deux ans, au bout de vint & trois, depuis que *Manus* eut commencé de régner. *Manus* vécut encore douze ans depuis ſon rétabliſſement. Nôtre Auteur croit, qu'au retour de *Rome*, pour faire ſa cour aux *Romains*, il bâtit à *Edeſſe* un *Hippodrome*; & que PROCOPE (*c*) s'eſt trompé, en attribuant cela à *Abgare Uchama*.

25. UN autre Prince, nommé ABGAR, Fils de celui dont nous venons de parler, lui ſuccéda, & régna trente-cinq ans. On a des Médailles de ce Prince, frappées ſous LUCIUS VE'RUS & MARC-ANTONIN.

26. 27. IL vient enſuite un autre ABGAR, ſurnom-

(*a*) EUTROPE, Lib. VIII. Cap. VI. SPARTIEN, *Hadr.* Cap. 21. (*b*) DIONYS. *Telmar.*
(*c*) *De Bell. Perſic.* Lib. II. Cap. 12. *pag.* 117.

nommé *Sévére*, qui régna ſeul un an & ſept mois, après quoi il s'aſſocia ſon Fils MAANU, ou *Manus*. C'eſt la conjecture de nôtre Auteur, qui trouve ici ſur-tout un vaſte champ à en propoſer, pour ſe débarraſſer des difficultez. Nous paſſons ſur tout cela, pour venir au dernier Roi.

28. C'EST encore un ABGAR, Fils du *Manus* précédent. Il paroît par les Médailles, où l'on voit une Croix ſur la Tiare de ce Prince, qu'il faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme; mais c'étoit un Chriſtianiſme fort mêlé de Paganiſme, comme celui de la plûpart des gens qui adhéroient à la Religion Chrétienne, dans la *Méſopotamie*, & dans la *Syrie* voiſine. Le titre de *Grand-Roi* ſe trouve auſſi ſur ces Médailles: & on croit que *Septimus Séverus*, permit à *Abgare* de le prendre, pour faire dépit aux Rois des *Parthes*, qui ſe paroient de ce ſuperbe titre, & de celui de *Rois des Rois*. Mais l'Empereur CARACALLA, dans une Expédition qu'il méditoit contre les *Parthes*, étant venu en *Méſopotamie*, (*a*) engagea *Abgare* à le venir trouver comme ami; & ce Prince, ne ſe défiant de rien, ſe rendit auprès de lui. Il n'y fut pas plûtôt, qu'on le ſaiſit & le mit aux fers. *Caracalla* alors prit aiſément *Edeſſe*, privée de ſon Roi, l'érigea en Colonie & Métropole, & réduiſit (*b*) l'*Osrhoéne*, après

(*a*) XIPHILIN, *in Caracall.* pag. 332. *Ed. R. Steph.* ZONARE, Tom. II. pag. 220. *Ed. Baſil.*

(*b*) On cite ici pag. 179. un paſſage, comme étant d'ÆLIUS SPARTIANUS: Edeſſam *in* Osrhoene *in Provincia formam redegit, amico rege* Abgaro *non victo, ſed victo perfidiſſime.* Ces paroles ne ſont point aſſûrément dans le

après avoir subsisté deux-cens cinquante-deux ans, l'année 217. de Nôtre Seigneur.

IV. DANS le *Quatrième Livre*, nôtre Auteur traite de l'état où se trouva depuis *Edesse*, jusqu'au tems qu'elle devint la proie des *Sarazins*. A l'occasion des Médailles, où l'on voit le titre de *Colonie* donné à *Edesse*, il examine & éclaircit toutes les autres des tems postérieurs. Du reste, ce Livre est une espéce d'Histoire abrégée des Guerres presque continuelles entre les *Romains* & les *Parthes*, dans lesquelles *Edesse* ne pouvoit guéres qu'être souvent exposée à des révolutions. Il n'est pas possible d'indiquer même en gros tout cela, dans un Extrait. Nous nous bornerons à quelques remarques.

Sous l'Empire de GORDIEN III. quoi qu'*Edesse* demeurât toûjours Colonie & Métropole, le Royaume d'*Osroëne* reparut en quelque maniére. On a plusieurs Médailles des Rois *Abgares*, frappées alors. Mr. *Bayer* (*a*) y trouve deux Prin-

Texte de SPARTIEN. Cet Historien ne fait même aucune mention d'*Abgare*, ni de la perfidie de *Caracalla*; moins encore d'*Edesse* réduite en forme de Province. Il dit seulement, que *Caracalla* passa l'hyver à *Edesse*: *Deinde, quum iterum vellet bellum* Parthis *inferre, atque hybernaret* Edessæ &c. Sur quoi CASAUBON fait cette remarque: *In* Osroëna, *quàm paullo ante in provinciæ formam redegerat, amico Rege* Abgaro *non victo, sed victo perfidissimè.* Voilà manifestement l'origine de la citation de nôtre Auteur. Par inadvertence, il a confondu la Note avec le Texte. Comme quelque autre pourroit s'y tromper, & appeller en garantie *Spartien* d'un fait considérable, qu'il n'atteste point; on ne me fera pas, je crois, mauvais gré de cet avertissement.

(*a*) Pag. 179, 201, & *seq.*

Princes de ce nom, l'un vieux, l'autre jeune. Le premier eſt, ſelon lui, le Fils du dernier Roi, & le Pére de l'autre de ce tems-ci. Ils n'eurent l'un & l'autre, que le païs d'*Osrhoéne*, avec ſes Forts. *Gordien*, en les leur livrant, excepta la Ville d'*Edeſſe*; & le reſte même, ils ne le garderent que peu de tems. Il y a apparence, que l'Empereur *Philippe* le leur ôta d'abord, comme à des Princes dont il pouvoit craindre la réconnoiſſance envers la mémoire de *Gordien* leur bienfaicteur, dont il étoit lui-même le meurtrier.

Edeſſe fut la principale *Métropôle* de la *Méſopotamie*, juſqu'au tems de DIOCLE'TIEN, ou du grand CONSTANTIN. (*a*) Alors la *Méſopotamie* fut diviſée en deux Provinces: la *Méſopotamie*, proprement ainſi nommée, dont la Métropôle étoit *Amide*; & l'*Osrhoéne* où *Edeſſe* tenoit le même rang. Depuis le régne de *Gordien*, ſous lequel SAPOR, Roi des *Perſes*, ou des *Parthes*, enleva *Niſibis* aux *Romains*, *Edeſſe* fut pour ceux-ci la principale Place de défenſe qu'ils euſſent en *Orient*. (*b*) Après une troiſiéme Inondation, qui arriva ſous ARCADIUS & HONORIUS, en l'Année de N. S. 413. & qui renverſa les Murailles d'*Edeſſe*, les Particuliers, pour mettre leurs Terres à couvert de pareils accidens, bâtirent des Forts en divers endroits, avec l'approbation de l'Empereur; & la plûpart de ces Forts ſubſiſtoient encore, quand les *François* y vinrent pour les *Croiſades*.

Il y eut à (*c*) *Edeſſe* une horrible famine, en l'an

(*a*) Pag. 214, *& ſeqq.* (*b*) Pag. 233.
(*c*) Pag. 239, *& ſeqq.*

l'an 500. cauſée par des Sauterelles, qui couvroient non ſeulement toute l'*Osrhoéne*, mais encore l'*Arabie*, & autres endroits. Cela dépeupla l'*Osrhoéne*, d'où pluſieurs Habitans ſe réfugiérent en *Arménie*, ou en *Syrie*. Trois ans après néanmoins, *Edeſſe* ſoûtint (*a*) un Siège contre les *Perſes*, qui furent contraints de ſe retirer. En (*b*) l'année 540. (*c*) *Chosroès* étant venu lui-même, à deſſein de l'aſſiéger, elle l'évita, en traitant avec ce Roi pour une ſomme de deux-cens Livres d'or. Il revint l'année ſuivante, & mit tout de bon le Siège devant la Ville, qui ſe défendit vigoureuſement. Le Siège finit par un Traité de Paix général avec les *Romains*. Un autre Roi de *Perſe*, nommé auſſi *Choſroès*, prit enfin (*d*) *Edeſſe*, ſous l'Empire de PHOCAS, en l'année 602, ou 603. Un Général (*e*) *Romain* la reprit deux ans après; & en 611. elle retourna au pouvoir des *Perſes*. HE'RACLIUS la recouvra (*f*) par un Traité de Paix, fait en 628. avec SIROE', Fils, Succeſſeur & Meurtrier de *Choſroès*. Mais ce fut ſous l'Empire du même HE'RACLIUS, que les ARABES, ou SARAZINS, aiant fait irruption dans les païs d'*Orient* poſſédez & par les *Romains*, & par les *Perſes*, (*g*) la Ville d'*Edeſſe* fut contrainte de ſe rendre à JADZ, ou *Jasde*, un de leurs Chefs, en l'année 673.

V. NOUS voici au dernier Livre. On y voit *Edeſſe* paſſer ſucceſſivement des *Arabes* aux *Empereurs*

(*a*) Pag. 243, *& ſeqq.* (*b*) Pag. 253, *& ſeqq.*
(*c*) CHRONIC. EDESSEN. PROCOPE, *De Bell. Perſ.* Lib. II. Cap. 26, 27. (*d*) Pag. 270. (*e*) *Léontius.*
(*f*) THE'OPHANE, pag. 272. (*g*) Pag. 275, *& ſeqq.*

pereurs Grecs, de ceux-ci aux *François*, puis aux *Perſes*, enſuite aux *Tartares*, & enfin demeurer aux *Turcs*. Mais il faut lire tout cela dans l'Original. L'Hiſtoire de nôtre Auteur eſt ici plus ſuivie, plus étenduë, moins interrompuë par des digreſſions Critiques & Chronologiques, que dans les Livres précédens; parce qu'il a pu puiſer dans des ſources plus nettes & plus abondantes. Nous avons cru devoir nous renfermer dans ce qui regarde les tems précédens, où, tout étant moins connu, les recherches de Mr. *Bayer* ſont auſſi ce qu'il y a de plus neuf & de plus curieux dans ſon Livre. Ceux qui aiment l'Erudition, la trouveront ici ſemée avec choix, & dégagée de ces maniéres impolies, qui la rendent mépriſable dans l'eſprit de bien des gens.

ARTICLE VI.

HISTOIRE *ancienne des* EGYPTIENS, *des* CARTHAGINOIS, *des* ASSYRIENS, *des* BABYLONIENS, *des* MEDES *&* *des* PERSES, *des* MACEDONIENS, *des* GRECS. Par Mr. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Univerſité de* Paris, *Profeſſeur d'Eloquence au* Collége Royal, *&* *Aſſocié à l'*Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. *Tome Huitième.* Pagg. 600. *A* Amſterdam, *chez* J. Wetſtein, *&* G. Smith, 1735.

VOICI un nouveau Volume de l'*Hiſtoire* de Mr. ROLLIN, qui s'occupe ſans relâche

à donner au plûtôt le reſte de ſon Ouvrage. Cette partie contient ce qui s'eſt paſſé ſous trois Rois d'*Egypte*, PTOLE'ME'E *Philopator*, PTOLE'ME'E *Epiphane*, & dans les vint prémiéres Années du régne de PTOLE'ME'E *Philométor* : ſous quatre Rois de *Syrie*, SE'LEUCUS *Céraunus*, ANTIOCHUS *le Grand*, SE'LEUCUS *Philopator*, & ANTIOCHUS *Epiphane*; ſous PHILIPPE, pénultiéme Roi de Macédoine. Cela fait en tout un eſpace d'environ cinquante-ſept ans.

Nous choiſirons ce qui regarde le dernier des Princes indiquez, qui fit autant de bruit en ſon tems, qu'en avoit fait autrefois un de ſes prédéceſſeurs de même nom, Pére d'*Alexandre le Grand*.

PHILIPPE, Fils de *Démétrius*, monta ſur le Trône de *Macédoine*, à l'âge de quatorze ans, en l'année 223. avant JESUS-CHRIST. Les ETOLIENS (*a*) étoient devenus un Peuple fort puiſſant dans la *Gréce*, où ils s'étoient emparez, avec le tems, de pluſieurs Villes, dans l'*Acarnanie*, dans la *Theſſalie*, & dans d'autres contrées voiſines. Ils ne pouvoient ſouffrir la paix qui régnoit en quelque maniére, parce qu'alors il falloit qu'ils vécuſſent à leurs dépens, eux qui étoient accoûtumez à ne vivre que de brigandages. ANTIGONE (*b*), qui régna en *Macédoine*, comme Tuteur de *Philippe*, les avoit tenus en reſpect : mais après ſa mort ils mépriſérent la jeuneſſe de *Philippe*, entrérent à main armée dans le *Péloponné-*

ſe,

(*a*) Pag. 39, *& ſuiv.*
(*b*) POLYBE, *Hiſt.* Lib. IV. Cap. 3, *& ſeqq.*

ſe, & ravagérent les Terres des *Meſſéniens*. Le célébre ARATUS, alors Capitaine-Général de la Ligue des ACHE'ENS, courut au ſecours des *Meſſéniens*: (*a*) mais il fut battu près de *Caphyes*, dans une grande Bataille qui s'y donna. Les *Achéens* appellérent alors à leur ſecours le Roi *Philippe*, qui, en conſidération ſur-tout d'*Aratus*, quoi que des Courtiſans envieux euſſent tâché de lui rendre ſuſpect ce grand homme, à l'écôle duquel il avoit été quelque tems; entra dans les intérêts de la *Gréce*, & ſe joignit aux *Achéens* contre les *Etoliens*, dans la *Guerre des Alliez*, comme on l'appelle.

Il travailla inceſſamment aux préparatifs, & ſe fortifia du ſecours de ſes Alliez, ou d'autres qu'il engageoit de nouveau dans l'Alliance; pendant que les *Achéens* en faiſoient de même de leur côté. Mais les uns & les autres eurent ſujet de ſe plaindre de l'infidélité ou de la lenteur de pluſieurs. Les Lacédémoniens ſur-tout, qui s'étoient d'abord déclarez pour les *Achéens*, changérent le décret, & ſe joignirent aux *Etoliens*, par l'effet d'une faction contraire, formée à l'occaſion de la mort du Roi *Cléomene*. *Philippe* étant parti de *Macédoine* avec quinze-mille hommes d'Infanterie, & huit-cens Chevaux, fit une irruption dans l'*Etolie*, & s'y rendit maître d'un grand nombre de Places importantes. Cela fut ſuivi de quelques autres Expéditions, tantôt heureuſes, tantôt malheureuſes; & d'une entr'autres, où il entra dans la *Laconie*.

Ce-

(*a*) PLUTARQUE, in *Arat.* pag. 1049. Tom. I. *Ed. Wech.*

Cependant la confiance trop grande que *Philippe* avoit en un prémier Miniſtre, nommé (a) *Apelle*, faillit à lui être fatale; auſſi bien qu'aux *Achéens*. Ce Courtiſan favori s'étoit mis en tête de réduire les *Achéens* à l'état où étoient ceux de *Theſſalie*, c'eſt-à-dire, de les ſoûmettre abſolument aux Miniſtres de *Macédoine*, en ne leur laiſſant que le nom & un vain fantôme de liberté. Pour les accoûtumer à ce joug, il n'y avoit point de mauvais traitemens qu'il ne leur fît ſouffrir. *Aratus* s'en plaignit à *Philippe*, qui en fut fort indigné. Cependant il ſe contenta d'ordonner à *Apelle* de ne rien commander aux *Achéens*, que de concert avec leur Général. *Apelle* voiant qu'*Aratus* mettoit un obſtacle invincible à ſes deſſeins, ſongea à s'en délivrer. Il fit agir ſous main les ennemis de celui-ci, pour le mettre mal dans l'eſprit de *Philippe*, & inſpira lui-même à ce Prince l'idée flatteuſe de s'emparer d'un pouvoir deſpotique ſur les *Achéens*; en conſéquence de quoi il l'engagea à trouver moien, par promeſſes ou par menaces, de faire tourner les choſes, dans l'élection d'un nouveau Général des *Achéens*, de maniére qu'*Aratus* n'eût plus de part aux affaires. Alors il ne ſe fit plus rien de bien, & tout alloit en dépériſſant. *Philippe*, ſur qui en retomboit tout le blâme, ſentit qu'on lui avoit fait prendre un très-méchant parti. Il ſe tourna donc encore du côté d'*Aratus*, lui rendit ſon amitié & ſa confiance, & voiant qu'après cette démarche ſes affaires proſperoient viſible-

(a) Qu'*Antigone* lui avoit laiſſé pour Tuteur.

ſiblement, & que ſa réputation & ſa puiſſance augmentoient de jour en jour, il ne voulut plus prendre conſeil que de lui.

Mais un Prince prévenu pour un Favori, ſe détrompe difficilement; & le Favori, qui ſait l'aſcendant qu'il a ſur lui, ne ſe rebutte de rien, ſur-tout quand il peut le prendre par quelque endroit qui flatte ſon ambition. Il arriva bien-tôt, que les *Eléens* refuſérent des conditions avantageuſes que *Philippe* leur offroit par l'entremiſe d'un certain *Amphidame*. *Apelle* fit entendre au Roi, que ce refus ſi déraiſonnable étoit l'effet des mauvais ſervices que lui rendoit ſous main *Aratus*. Il forgea là-deſſus une hiſtoire de ces prétenduës menées, & cita même pluſieurs témoins. *Philippe* encore aſſez équitable, pour ne pas condamner *Aratus*, ſans examiner les fondemens de l'accuſation, reconnut enfin l'innocence d'*Aratus*, ſans punir néanmoins l'auteur de la calomnie.

L'impunité rend *Apelle* encore plus hardi. (*a*) Après avoir, par ſes intrigues, écarté autant qu'il pouvoit, tous ceux qui avoient quelque part à la confiance de ſon Maître, & mis à leur place ſes propres créatures; il chercha à ſe rendre néceſſaire au Roi, en prenant des meſures ſecrétes pour faire échouer toutes ſes entrepriſes, encore alors dirigées par les conſeils d'*Aratus*. Il en vint juſqu'à abuſer du pouvoir qu'il avoit à *Chalcis*, pour arrêter les convois d'argent qu'on envoioit au Roi, qui par-là ſe vit obligé de mettre en gage ſa Vaiſſelle

(*a*) POLYBE, Lib. V. Cap. 2, *& ſeqq.*

selle d'argent pour ſes propres beſoins & pour l'entretien de ſa maiſon. Enfin une Cabale formée à l'inſtigation d'*Apelle*, par (*a*) deux des principaux Officiers de *Philippe*, excita une ſédition dans l'Armée. Le Roi encore jeune, & dont l'autorité n'étoit pas entiérement affermie, uſa de prudence, & ſe contentant d'appaiſer les eſprits, ne crut pas devoir les aigrir par des châtimens emploiez à contretems. Mais quelque tems après, on intercepta des Lettres envoiées de la *Phocide* aux *Etoliens*, par *Mégaléas*, un des Conjurez, dans leſquelles ce perfide exhortoit les *Etoliens* à ne rien craindre, & à continuer la Guerre, les aſſûrant que *Philippe* étoit aux abois, faute de munitions & de vivres, & ſur le tout diſant des choſes fort injurieuſes à ce Prince. Le Roi jugea bien qu'*Apelle* étoit le principal auteur de ces Lettres. Il avoit eu juſques-là aſſez de bonté pour ne faire autre choſe que l'exclure du Conſeil, & du nombre de ceux qu'il invitoit à ſouper. Il le fit enfin arrêter avec ſon Fils, qui peu de tems après perdirent la vie par ſes ordres. *Léontius*, un des Conjurez, avoit déja eu la même punition. *Mégaléas* la prévint, en ſe donnant la mort à lui-même. Tout ceci ouvre un beau champ aux réflexions morales de nôtre Auteur.

Après trois ans de Guerre, (*b*) les *Etoliens*, trompez dans leur attente, cherchérent à faire la paix,

(*a*) *Léontius*, & *Mégaléas*.
(*b*) POLYBE, Lib. V. Cap. 100, *& ſeqq.*

paix, & engagérent même ceux de *Chio*, de *Rhodes*, de *Byzance*, & PTOLE'ME'E, Roi d'*Egypte*, à envoier des Ambaſſadeurs auprès de *Philippe*, pour l'y diſpoſer. *Philippe* témoigna n'en être pas éloigné, quoi qu'au fond il ne ſouhaitât pas fort ce qu'on demandoit. Mais ſur ces entrefaites, pendant qu'il aſſiſtoit aux *Jeux Néméens* d'*Argos*, il arriva de *Macédoine* un Courrier, par qui il reçut avis, que les *Romains* avoient perdu une grande Bataille près du Lac de *Thraſiméne*, & que le fameux *Hannibal* étoit maître du plat pais. DE'ME'TRIUS de *Pharo*, réfugié auprès de lui, & à qui ſeul il communiqua la Lettre, ſaiſit cette occaſion pour lui repréſenter, qu'il devoit au plûtôt laiſſer la Guerre d'*Etolie*, pour attaquer les *Illyriens*, & paſſer enſuite en *Italie*. Il lui fit concevoir de grandes eſpérances de ſe fraier ainſi le chemin à la Conquête de l'Univers; & perſuada aiſément par ſon éloquence un Prince hardi & ambitieux. *Philippe*, ſans marquer trop d'empreſſement pour la Paix, prit les meſures néceſſaires, pour en faire réuſſir le projet. Elle fut concluë, ſous cette condition principale, *Que chacun de part & d'autre garderoit ce qu'il tenoit.*

L'année ſuivante, *Philippe* envoia des Ambaſſadeurs à *Hannibal*, qui malheureuſement tombérent entre les mains des *Romains*. (*a*) Mais ils ſe tirérent d'affaires par une ruſe. Conduits au Préteur *Valérius Lévinus*, le Chef de l'Ambaſſade lui dit d'un ton ferme, que leur Maître les avoit

(*a*) TITE LIVE, Lib. XXIII. Cap. 33, & ſeq.

avoit envoiez pour faire amitié & alliance avec le *Peuple Romain*; & qu'ils avoient des ordres en forme pour les Conſuls, auſſi bien que pour le Sénat & le Peuple. On les traite avec toute l'honnêteté poſſible, & on leur donne une eſcorte pour les conduire à *Rome*. Eux étant arrivez en *Campanie*, s'échappent, & ſe rendent au Camp d'*Hannibal*, où ils concluent avec lui un Traité, dont les conditions étoient: (*a*) „ Que le Roi *Phi-*
„ *lippe* paſſeroit en *Italie*, avec une Flotte de
„ deux-cens Vaiſſeaux, & ravageroit les Côtes
„ maritimes, & qu'il emploieroit ſes forces par
„ terre & par mer pour aider les *Carthaginois*:
„ Que ceux-ci, lors que la Guerre ſeroit ter-
„ minée, demeureroient maîtres de toute l'*Ita-*
„ *lie* & de *Rome*, & que tout le butin ſeroit pour
„ *Hannibal*: Qu'après la conquête de l'*Italie*,
„ ils paſſeroient par mer dans la *Gréce*, & y fe-
„ roient la guerre avec qui il conviendroit au
„ Roi; & que tant les Villes du Continent, que
„ les Iles ſituées vers la *Macédoine*, demeure-
„ roient en propre à *Philippe* & à ſon Roiaume.

Les premieres tentatives que le Roi de *Macédoine* fit en conſéquence de ce Traité, & de ſes grands projets, ne furent pas heureuſes. (*b*) A la

(*a*) Selon TITE LIVE, *ibid.* Cap. 33. Mais je ne ſai pourquoi Mr. *Rollin* n'a pas mieux aimé ſuivre POLYBE, qui, comme il le remarque lui même, rapporte le Traité tout entier; par où l'on voit, qu'il n'y a rien de pluſieurs des conditions marquées par l'Hiſtorien Latin, & qu'il y en a d'autres, au contraire, dont il ne parle point. *Lib.* VII. *Cap.* 2.

(*b*) TITE LIVE, Lib. XXIV. Cap. 40, 41.

la vérité il s'empara d'abord de la Ville d'*Orique*, ſituée au côté Occidental de l'*Epire*. Mais VALERIUS, Commandant de la Flotte *Romaine*, qui étoit à *Brindes*, en aiant été averti, la reprit le lendemain, & envoia en même tems un aſſez gros détachement au ſecours d'*Apollonie*, dont *Philippe* avoit formé le Siége. NE'VIUS, qui commandoit ce détachement, entra de nuit dans la Ville, ſans que les Ennemis s'en apperçuſſent, & en ſortit de même, pour aller droit au Camp, où il trouva tout endormi. Le Roi eut bien de la peine à ſe ſauver, preſque nud, pour gagner ſes Vaiſſeaux. Les Soldats l'y ſuivirent en foule. Il y en eut près de trois-mille pris ou tuez. Ce Prince, à qui *Valérius*, avec ſa Flotte, fermoit la ſortie de la Riviére d'*Aous*, ſe voiant ſans iſſuë & ſans reſſource, après avoir mis le feu à ſes propres Vaiſſeaux, retourna par terre en *Macédoine*, menant avec lui les triſtes débris de ſes Troupes, preſque entiérement deſarmées & dépouillées.

Cet échec, bien loin de l'humilier, & de le rendre plus traitable, ne fit qu'aigrir ſon humeur, qui depuis quelque tems avoit commencé à changer beaucoup; les Flatteurs, auxquels il prêtoit l'oreille, aiant corrompu en lui beaucoup de qualitez, dignes d'un grand Roi, qu'on avoit remarquées dans ſon caractère & dans ſa conduite. (*a*) S'étant rendu dans le *Péloponnéſe*, peu de tems après ſa défaite, il fit tous ſes efforts pour tromper

(*a*) POLYBE, Lib. VIII. Cap. 9. PLUTARQUE, in *Arat.* pag. 1050, *& ſeqq.*

per & ſurprendre les *Meſſéniens*. Mais ſes ruſes aiant été découvertes, il leva le maſque, & ravagea tout le païs. *Aratus* ne put tenir contre une injuſtice ſi criante, & s'en plaignit hautement. Il s'étoit déja retiré peu-à-peu de la Cour: il crut devoir deſormais rompre abſolument avec un Prince, qui ne reſpectoit plus ni Sujets, ni Alliez, & qui ne gardoit aucune meſure avec lui-même; car il avoit débauché la Belle-Fille d'*Aratus*. *Philippe*, à qui les plus grands crimes ne coûtoient plus rien, réſolut de ſe défaire d'un Cenſeur incommode, dont l'abſence même lui reprochoit tous ſes deſordres. Il chargea *Taurion*, l'un de ſes confidens, de le faire mourir par quelque voie ſecrette, & s'éloigna lui-même pendant ce tems-là, pour ne pas paroître avoir part à la perfidie. *Taurion*, aiant fait amitié avec *Aratus*, & s'étant inſinué dans ſa familiarité, l'invita pluſieurs fois à manger chez lui. Enfin, dans un de ces repas, il lui donna un poiſon, du genre de ceux qui allument dans le corps un feu lent, & qui le conſument peu-à-peu, afin que l'effet en parût une maladie ordinaire. *Aratus* néanmoins connut bien la cauſe de ſon mal, quoi qu'il n'en témoignât rien ouvertement; & un jour qu'il crachoit du ſang, en préſence d'un Ami qui étoit dans ſa chambre, comme il vit que cet Ami en paroiſſoit ſurpris: *Voila*, dit-il, *mon cher* CE'PHALON, *le fruit de l'amitié des Rois*! Il mourut de cette maniére à *Egium*, lors qu'il étoit *Préteur*, ou Chef des *Achéens*, pour la dix-ſeptième fois. Son Fils *Aratus* eut un ſort encore plus déplorable. *Philippe* emploia contre lui,

lui, non les poisons mortels, mais ceux qui font perdre la Raison.

Vers ce tems-là, (*a*) le Roi de *Macédoine* fit une Expédition contre les *Illyriens*, & se rendit maître de la Ville de *Lissus*. Mais MARC VALE'RIUS LE'VINUS, qui, en qualité de Préteur, avoit eu pour département la *Grèce* & la *Macédoine*, engagea les *Etoliens* à entrer dans l'Alliance des *Romains*. (*b*) Le Traité portoit „Que les „ *Etoliens* feroient au plûtôt la Guerre à *Philippe*: „ Que les *Romains* leur fourniroient au moins „ vint-cinq Galéres à cinq rangs de rames: Que „ les Villes qu'on prendroit, depuis l'*Etolie* jus„ qu'à l'Ile de *Corcyre*, demeureroient en propre „ aux *Etoliens*, tout le butin & tous les Prison„ niers aux *Romains*: Que les *Romains* travaille„ roient à rendre les *Etoliens* maîtres de l'*Acar„ nanie*: Que les *Etoliens* ne pourroient faire la „ Paix avec *Philippe*, qu'à condition que ce „ Prince seroit tenu de retirer ses Troupes des „ Terres des *Romains* & de celles de leurs Al„ liez, ni les *Romains* avec *Philippe*, que sous „ la même clause". Les actes d'hostilité commencérent incessamment. On prit quelques Villes sur *Philippe*: après quoi *Lévinus* se retira à *Corcyre*, bien persuadé que le Roi avoit assez d'affaires, & d'Ennemis sur les bras, pour être hors d'état de penser à l'*Italie* & à *Hannibal*. (*c*) ATTALE, Roi de *Pergame*, PLEURATE & SEER-

(*a*) POLYBE, Lib. VIII. Cap. 10, 11.
(*b*) TITE LIVE, Lib. XXVI. Cap. 24.
(*c*) POLYBE, Lib. X. Cap. 38.

SCERDILE'DE, petits Rois d'*Illyrie*, & les *Lacédémoniens*, entrérent dans le Traité, à quoi les *Romains* & les *Etoliens*, avoient invité pluſieurs Peuples & pluſieurs Princes.

On verra dans l'Original les diverſes Expéditions de *Philippe*, & de *Sulpitius*, nouveau Préteur des *Romains*; à l'occaſion de quoi nôtre Auteur, après (*a*) POLYBE, fait (*b*) une Digreſſion ſur les *Signaux donnez par le feu*. Il parle là auſſi des autres moiens, dont on s'eſt ſervi, ou dont on peut ſe ſervir, pour recevoir ou donner aux autres de promtes nouvelles. Cela eſt ſuivi d'une *Deſcription* en figure *de l'Inſtrument emploié dans les Signaux par le feu*, pour expliquer ce qu'en dit *Polybe*. Elle a été communiquée par Mr. CHEVALIER, Profeſſeur de *Mathématiques* au *Collége Roial*, un des Collégues & des Amis de Mr. *Rollin*.

Les *Romains* occupez à la Guerre, plus importante, qu'ils avoient contre *Hannibal*, avoient donné peu d'attention à celle de *Gréce*. (*c*) Les *Etoliens*, ſe voiant négligez de ce côté-là, où étoit toute leur reſſource, firent leur Paix avec *Philippe*; & cela ſans le conſentement des *Romains*, contre un article exprès du Traité d'Alliance. Les *Romains* alors, pour pouſſer plus vigoureuſement la Guerre contre *Carthage*, penſérent auſſi à s'accommoder avec *Philippe*. Et comme il le ſouhaittoit lui-même pour mettre ordre aux affaires de ſon Royaume, la Guerre finit

(*a*) Lib. X. Cap. 39, *& ſeqq.* (*b*) Pag. 135, *& ſuiv.*
(*c*) TITE LIVE, Lib. XXIX. Cap. 12.

finit bien-tôt par un Traité de Paix général.

PTOLE'ME'E *Philopator*, Roi d'*Egypte*, vint là-dessus à mourir, laissant pour Successeur son Fils PTOLE'ME'E, nommé *Epiphane*, qui n'avoit alors que cinq ans. ANTIOCHUS *le Grand*, Roi de *Syrie*, (*a*) & nôtre *Philippe*, se liguérent entr'eux pour envahir les Etats de ce Prince enfant, & partager sa Succession, attentat, dont ils furent ensuite l'un & l'autre bien punis.

Pendant ce tems-là, *Philippe* (*b*) étoit occupé à la Guerre qu'il avoit entreprise contre les *Rhodiens*, & il remporta sur eux quelque leger avantage dans un Combat Naval. Mais l'année (*c*) suivante, aiant voulu attaquer ATTALE, & assiéger *Pergame*, la Capitale de son Royaume, il échoua dans son dessein, & pour s'en dédommager, tourna sa fureur contre les Dieux, brûlant leurs Temples, brisant les Statuës, renversant les Autels, & arrachant les Pierres jusques dans les fondemens. Il fut vaincu depuis, dans un second Combat (*d*) Naval contre les *Rhodiens*, joints à *Attale*. Il assiégea (*e*) ensuite *Abyde*, & la prit d'assaut, après une vigoureuse résistance, & une résolution desespérée des Citoiens, qui se tuérent les uns les autres.

Cependant la Cour d'*Egypte*, dans le danger où

(*a*) POLYBE, Lib. XV. Cap. 20.
(*b*) *Idem*, in *Excerpt.* VALES. pag. 70, 71.
(*c*) *Idem*, ibid. pag. 66, *& seqq.* & dans les *Excerpta* de DIODORE *de Sicile*.
(*d*) POLYBE, Lib. XV. Cap. 1, *& seqq.*
(*e*) *Idem*, Lib. XVI. Cap. 14, *& seqq.* TITE LIVE, Lib. XXXI. Cap. 18.

où la mettoit l'union de *Philippe* & d'*Antiochus* contre *Ptolémée*, avoit eu (*a*) recours aux *Romains*, pour implorer leur protection, & leur offrir la Tutéle du Roi pupille, & la Régence de ſes Etats pendant ſa Minorité; aſſurant même, que le feu Roi l'avoit ainſi recommandé en mourant. La politique des *Romains* étoit trop clairvoiante, pour ne pas embraſſer ce moien qui ſe préſentoit d'arrêter les progrès de la puiſſance de deux Princes ambitieux. Un peu avant que la Ville d'*Abyde* ſe fût renduë, un Ambaſſadeur *Romain* étoit arrivé auprès de *Philippe*, pour ſe plaindre de la maniére dont il en agiſſoit contre *Ptolémée*, & en même tems pour parler en faveur d'*Attale* & des *Rhodiens*, qui avoient auſſi imploré l'aſſiſtance des *Romains* contre les entrepriſes des deux Rois. Mais l'Ambaſſadeur ne reçut de *Philippe* qu'une réponſe extrêmement fiére. Ce Prince fit (*b*) enſuite ravager l'*Attique* par ſes troupes. Nouvelles plaintes à *Rome*, de la part des *Athéniens*. Là-deſſus, il fut enfin réſolu de lui déclarer la Guerre. Les *Romains* ne cherchoient qu'une occaſion de rupture avec *Philippe*, dont ils étoient fort mécontens, & avec raiſon.

Le Conſul *Publius Sulpicius*, envoié d'abord avec une Armée, (*c*) délivra *Athénes* du Siége qu'y avoit mis un des Lieutenans de *Philippe*, & tailla en

(*a*) JUSTIN, LIB. XXX. Cap. 2, 3. VALE'RE MAXIME, Lib. VI. Cap. 6. num. 1. TITE LIVE, Lib. XXXI. Cap. 1, 2, 18.

(*b*) TITE LIVE, *ubi ſupr.* Cap. 14.

(*c*) *Ibid.* Cap. 22, *& ſeqq.*

en piéces la Garniſon qu'il avoit à *Chalcis*. *Philippe* lui-même étant venu en perſonne, fit une vaine tentative ſur *Athénes*. Les *Etoliens*, vivement ſollicitez par les deux partis, voulurent attendre l'événement pour ſe déclarer. Ils le firent, après une Bataille, où le Roi de *Macédoine* fut vaincu. Quelques autres Expéditions des Conſuls, déterminérent les *Achéens* à ſe déclarer enfin pour les *Romains*; à la reſerve de *Corinthe* & d'*Argos*, leurs deux plus fortes Places.

Il y eut une entrevuë (*a*) inutile de *Philippe*, avec *Flaminius*, continué dans ſon commandement, comme Proconſul; on en vint enſuite aux mains, & le ſort de cette Bataille fut déciſif. Quoi que la victoire ſe fût déclarée pour les *Romains*, *Flaminius* prêta volontiers l'oreille à la demande que *Philippe* lui fit d'une nouvelle entrevuë, pour entrer en négociation; & ce fut ſurtout un avis reçu de la marche d'*Antiochus* à deſſein de faire une irruption en *Europe*, qui diſpoſa le Général *Romain* à entendre parler de Paix. *Philippe* offrit d'accepter & d'exécuter tout ce que les *Romains* & leurs Alliez lui preſcriroient; s'en remettant pour le reſte à la diſcrétion du Sénat. *Flaminius* lui accorda une Trêve de quatre mois, reçut de lui quatre-cens Talens, prit pour Otages *Démétrius* ſon Fils, avec quelques autres de ſes Amis, & lui permit d'envoier à *Rome*, pour recevoir du Sénat la déciſion de ſon ſort. Il fut ſtipulé néanmoins, que, ſi la Paix ne ſe faiſoit pas,

(*a*) *Idem*, Lib. XXXII. Cap. 32, *& ſeqq.* Lib. XXXIII. Cap. 3, *& ſeqq.*

pas, *Flamininus* rendroit à *Philippe* les Talens, & les Otâges. Malgré les oppoſitions de quelques-uns des intéreſſez, le Sénat nomma dix Commiſſaires, des plus illuſtres Citoiens de *Rome*, pour régler, de concert avec *Flamininus*, les conditions de la Paix. (*a*) Les principales furent, „ Que toutes (*b*) les autres Villes *Gréques*, tant „ en *Aſie*, qu'en *Europe*, ſeroient libres, & ſe „ gouverneroient ſelon leurs Loix: que *Philip-* „ *pe*, avant la Fête des *Jeux Iſthmiens*, évacue- „ roit celles où il avoit garniſon: Qu'il rendroit „ aux *Romains* les Priſonniers & les Transfuges, „ & leur livreroit tous ſes Vaiſſeaux pontez, à (*c*) „ l'exception de cinq Felouques, & de la Ga- „ lére à ſeize rangs de rameurs: Qu'il donne- „ roit mille Talens, moitié inceſſamment, & „ l'autre moitié en dix ans, cinquante chaque année

(*a*) TITE LIVE, Lib. XXXIII. Cap. 30.

(*b*) C'eſt à-dire, comme l'explique Mr. *Rollin*, par oppoſition aux Villes *Gréques*, ſoûmiſes à *Philippe*, dont une partie ſeulement étoit miſe en liberté, parce que les *Romains* prétendoient tenir garniſon dans *Chalcis*, *Démétriade*, & *Corinthe*. Voiez le Chap. ſuivant, à la fin. PLUTARQUE, in *Flaminin.* pag. 374, 376.

(*c*) Il paroît que nôtre Auteur, qui auroit dû en avertir, ſuit ici POLYBE, qui, en racontant les conditions du Traité, dit: Πλὴν πέντε σκαφῶν, καὶ τῆς ἑκκαιδεκέρους &c. Excerpt. *Legat.* XI. Mais TITE LIVE au contraire parle de la *Galére à ſeize rames*, comme devant auſſi être livrée: *Et naves omnes tectas tradere; quin & regiam unam, inhabilis prope magnitudinis, quam ſexdecim verſus remotum agebat* &c. ſans dire rien des *cinq Felouques*. Lib. XXXIII. Cap. 30. Le Savant MEIBOMIUS, pour accorder ces deux Auteurs, prétend qu'il faut lire dans le dernier: PRÆTER QUINQUE *& regiam unam* &c. On pourra examiner les raiſons qu'il en donne, *De Fabrica Triremium*, pag. 74.

», année en forme de tribut." Parmi les Otâges qu'on exigeoit de lui, étoit *Démétrius*, ſon Fils.

Dix ou onze ans après, (*a*) on porta de toutes parts à *Rome* des plaintes contre *Philippe*. (*b*) Le Sénat nomma trois Commiſſaires, pour aller prendre connoiſſance de ces affaires ſur les lieux-mêmes. Les griefs furent expoſez de part & d'autre. Après de longs débats, on prononça à *Rome*, ſelon la politique jalouſe & artificieuſe des *Romains*, qui ne tendoit qu'à affoiblir *Philippe* & les *Achéens*, dont ils prenoient auſſi ombrage, & à couvrir leurs prétextes ambitieux du deſir de ſécourir les Foibles opprimez.

La facilité du Sénat à écouter les plaintes portées contre *Philippe*, en fit depuis naître de nouvelles. *Démétrius*, ſon Fils, étoit encore à *Rome*, où il l'avoit envoié pour veiller à ſes intérêts, pendant la diſcuſſion des affaires précédentes. Le Sénat jugea, que ce ſeroit un grand embarras pour un jeune Prince, qui n'étoit point accoûtumé à parler en public, de répondre lui-même en détail aux divers chefs d'accuſation portez contre ſon Pére, & pour lui épargner cette peine, lui fit demander, ſi le Roi ne lui avoit point donné quelques mémoires. Il en produiſit, dont on lui entendit faire la lecture. *Philippe* s'y juſtifioit le mieux qu'il lui étoit poſſible, ſur la plûpart des faits qu'on lui objectoit: mais il faiſoit ſentir ſur-tout, combien il étoit mécontent

(*a*) Pag. 471, *& ſuiv.*
(*b*) TITE LIVE, Lib. XXXIX. Cap. 46, 47.

tent des Décrets portez à ſon ſujet par les Commiſſaires que *Rome* avoit nommez, & de la maniére dont il avoit été traité. Le Sénat comprit aiſément où tout cela tendoit. Et comme le jeune Prince tâchoit d'excuſer certaines choſes, & pour d'autres aſſûroit que tout ſe paſſeroit ſelon le bon-plaiſir de *Rome*; le Sénat lui répondit, que *Philippe*, ſon Pére, n'avoit pu rien faire de plus ſage, ni qui fût plus agréable au Sénat, que de l'envoier lui, *Démétrius*, à *Rome*, pour faire ſon apologie: Que, par rapport au paſſé, le Sénat pouvoit diſſimuler, oublier, & ſouffrir beaucoup de choſes; & que, pour l'avenir, il ſe fioit aux promeſſes que faiſoit *Démétrius*: Que, quoi qu'il fût prêt de quitter *Rome*, pour retourner en *Macédoine*, il y laiſſoit pour ôtage de ſes diſpoſitions ſon bon cœur, & ſon attachement pour les *Romains*, qu'il ſauroit ſans doute conſerver inviolablement, ſans donner jamais d'atteinte au reſpect qu'il devoit à ſon Pére: Que, par conſidération pour lui, on envoieroit des Ambaſſadeurs en *Macédoine*, pour rectifier ſans bruit & ſans éclat ce qui juſques-là auroit pu être fait contre les règles: Qu'au reſte le Sénat étoit bien aiſe que *Philippe* ſentît, qu'il étoit redevable à ſon Fils *Démétrius* de la maniére dont le *Peuple Romain* agiſſoit à ſon égard. Ces marques de conſidération, que le Sénat donnoit à *Démétrius*, excitérent contre lui une grande envie, & furent dans la ſuite la cauſe de ſa ruïne.

Le retour de ce jeune Prince en *Macédoine*, (a) & l'ar-

(a) TITE LIVE, *ubi ſupr.* Cap. 52.

& l'arrivée des Ambaſſadeurs, y produiſirent différens effets, ſelon la différente diſpoſition des eſprits. Le Peuple, qui craignoit extrêmement les ſuites de la rupture avec les *Romains*, & de la Guerre qui ſe préparoit, voioit d'un bon œil *Démétrius*, dans l'eſpérance qu'il ſeroit le conciliateur & l'auteur de la Paix. D'ailleurs, il le regardoit, comme celui qui devoit monter ſur le Trône après la mort de ſon Pére. Car, quoi que *Démétrius* fût le Cadet, il avoit cet avantage ſur ſon Frére *Perſée*, d'être né d'une Mére, qui étoit Femme légitime de *Philippe*; au lieu que *Perſée* paſſoit pour être né d'une Concubine, ou même pour avoir été ſuppoſé. On ne doutoit point non plus, que les *Romains* ne duſſent placer *Démétrius* ſur le Trône de *Macédoine*; *Perſée* n'aiant aucun crédit auprès d'eux.

Auſſi, d'un côté, *Perſée* avoit-il beaucoup d'inquiétude là-deſſus; & de l'autre, *Philippe* jugeant bien qu'il ne ſeroit pas maître de diſpoſer du Trône à ſon gré, regardoit d'un œil jaloux & redoutoit le trop grand crédit de ſon jeune Fils. Il voioit auſſi avec peine ſe former, de ſon vivant même & ſous ſes yeux, comme une ſeconde Cour, par l'affluence & le concours des *Macédoniens* chez *Démétrius*. Le jeune Prince lui-même n'étoit pas aſſez attentif à prévenir ou à guérir l'indiſpoſition des eſprits. Bien loin de là: il faiſoit valoir, avec un certain air de fierté qu'il avoit rapporté de *Rome*, les marques de diſtinction qu'il y avoit reçuës, & ne diſſimuloit point que le Sénat lui avoit accordé pluſieurs choſes, qu'il avoit auparavant refuſées à ſon Pére. La ma-

maniére dont il fit ſa cour aux Ambaſſadeurs venus de *Rome*, augmenta encore beaucoup le mécontentement de *Philippe*, qui d'ailleurs fut outré au dernier point des choſes desagréables qu'il ſe vit contraint d'exécuter.

Ce Roi (*a*) alors, devenant de plus en plus ſoupçonneux & féroce, exerça des cruautez inouïes contre ſes Sujets, & ſe fit déteſter publiquement, comme un Tyran barbare. *Perſée*, d'autre côté, n'aiant plus d'eſpérance de parvenir au Trône, que par le crime, y mit toute ſa reſſource. Il ſonda d'abord la diſpoſition de ceux qui étoient les plus puiſſans auprès du Roi, en leur tenant des diſcours encore obſcurs & ambigus. Quelques-uns parurent d'abord ne point entrer dans ſes vues, parce qu'ils croioient avoir plus à eſperer de la part de *Démétrius*: mais enfin ils jugerent l'autre parti le plus fort, à cauſe des ſentimens de haine que *Perſée* allumoit de plus en plus dans le cœur de *Philippe* contre les *Romains*, & ils ſe livrérent totalement au Fils aîné.

Après avoir cherché toutes les occaſions de rendre *Démétrius* ſuſpect de plus en plus à ſon Pére, il s'en préſenta une, qui leur parut très-propre à intenter contre lui une accuſation dans les formes.

On faiſoit une revuë de l'Armée, dans une Fête qui ſe célébroit tous les ans avec une pompe religieuſe. La coûtume étoit, lors qu'on avoit achevé les Sacrifices qui accompagnoient cette cérémonie, de donner une eſpèce de Tournoi, & de

(*a*) TITE LIVE, Lib. XL. Cap. 3, *& ſeqq.*

& de diviſer l'Armée en deux Corps, qui en venoient aux mains armez ſimplement de Fleurets, & repréſentoient l'image d'un Combat. Les deux jeunes Princes commandoient ces deux Corps. Ce ne fut pas pour le coup un ſimple jeu. Avec leurs armes ſimulées, ils ſe battirent auſſi vivement, que s'il s'étoit agi du Trône: il y eut pluſieurs bleſſures de part & d'autre, & pour en faire une juſte Bataille, il n'y manqua que le Fer. Le Corps commandé par *Démétrius* fut beaucoup ſupérieur. *Perſée* ſouffrit cet avantage impatiemment. Ses Amis au contraire s'en réjouïrent, par les ſuites qu'ils en prévirent bien, & qu'ils ſûrent amener.

Les deux Princes donnérent ce jour-là chacun un grand Repas à ceux qui avoient été de leur parti. *Perſée* refuſa de ſe trouver au Feſtin de ſon Frére, qui l'y avoit invité. Pendant la joie, & le vin bû à proportion, des deux côtez, il fut beaucoup parlé du Combat, & l'on mêla dans le diſcours beaucoup de plaiſanteries, quelquefois très-piquantes, contre ceux du Parti contraire, ſans même épargner les Chefs. *Perſée* avoit envoié un Eſpion, pour obſerver ce qui ſe diroit au Repas de ſon Frére. Quatre jeunes-Gens, qui étoient ſortis par hazard de la Salle, l'aiant découvert, le maltraitérent. *Démétrius*, qui ne ſavoit rien de ce qui venoit de ſe paſſer, dit à la compagnie: „Que n'allons-nous achever „ nôtre Fête chez mon Frére, pour adoucir ſa „ peine, s'il lui en reſte encore, par une ſurpri„ ſe agréable, qui lui montrera que nous agiſ„ ſons ſimplement, & que nous n'avons rien

„ ſur

„ ſur le cœur contre lui?" Tous criérent, qu'il falloit y aller, excepté ceux qui craignoient qu'on ne ſe vengeât du mauvais traitement fait à l'Eſpion. Mais *Démétrius* les y entraînant auſſi, ils cachérent des Epées ſous leurs habits, pour ſe défendre en cas de beſoin. Un homme, prenant les devans, alla trouver *Perſée*, & l'avertit que *Démétrius* amenoit, avec ſa troupe, quatre jeunes-Gens bien armez. *Perſée* pouvoit en déviner aiſément la cauſe; car il ſavoit que c'étoient ceux qui avoient maltraité ſon Eſpion. Mais, pour rendre la choſe plus criminelle, il commande de fermer ſa Porte, & par une Fenêtre de l'appartement ſupérieur qui donnoit ſur la Ruë, il fait défenſe d'ouvrir à ces gens, qui venoient, dit-il, à main armée pour l'aſſaſſiner. *Démétrius*, qui étoit en pointe de vin, après s'être plaint, d'un ton haut & fâché, de ce qu'on lui refuſoit ainſi l'entrée, retourne chez lui, & ſe remet à table, n'aiant rien ſû encore de ce qui regardoit l'Eſpion de *Perſée*.

Le lendemain, dès que *Perſée* put approcher de ſon Pére, il entra dans ſa Chambre, le viſage tout troublé, & après quelques ſimagrées, accuſa ouvertement *Démétrius* d'avoir voulu l'aſſaſſiner, offrant d'en donner des preuves. Le Pére frappé d'étonnement & de fraieur, fit appeller *Démétrius*; & en préſence de deux hommes d'âge, qui n'avoient pris aucun parti dans la diſpute des deux Fréres, il les entendit l'un après l'autre. Mr. *Rollin* traduit ici les diſcours éloquens, que (*a*) TITE LIVE prête à l'Accuſateur, & à l'Accu-

(*a*) Lib. XL. Cap. 9-15.

l'Accuſé. Après qu'ils eurent achevé de parler, *Philippe* leur aiant ordonné de ſortir pour un moment, les fit rentrer, & leur dit: „ Qu'il ne „ décideroit point leur affaire ſur de ſimples pa„ roles & ſur des diſcours d'une heure, mais ſur „ l'information qu'il feroit de leur conduite, & „ de la maniére dont ils ſe comporteroient dans „ les petites comme dans les grandes choſes, „ dans leurs diſcours & dans leurs actions". Ce jugement montroit aſſez, que ſi d'un côté *Démétrius* s'étoit lavé du crime d'avoir attenté à la vie de ſon Frére, de l'autre néanmoins ſes liaiſons avec les *Romains* le rendoient toûjours ſuſpect à *Philippe*.

Le Roi, quelque tems après, envoia deux (*a*) Ambaſſadeurs à *Rome*, moins pour y traiter d'aucune affaire, que pour y ſonder la diſpoſition des eſprits à l'égard de *Démétrius*, & pour s'informer ſous main des diſcours qu'il y avoit tenus ſur la Succeſſion au Trône. *Philippe* croioit que ces Ambaſſadeurs n'étoient attachez à aucun parti: mais ils s'intéreſſoient en effet pour *Perſée*, & avoient part à ſon complot. *Démétrius* commença alors, mais trop tard, à prendre des précautions, & à s'obſerver ſcrupuleuſement, tant ſur ſes diſcours, que ſur ſes actions, pour ne donner aucune priſe aux ſoupçons & à l'envie.

Perſée attentif à mieux prendre des meſures, pour perdre ſon Frére, en trouva l'occaſion dans un voiage que le Roi fit, pour voir le Mont *Hémus*, & où il l'accompagna ſeul. *Démétrius* fut

(*a*) *Ibid.* Cap. 20, *& ſeqq.*

fut alors renvoié en *Macédoine*, avec *Didas*, Gouverneur de *Péonie*, un des principaux Officiers de *Philippe*. Cet homme étoit vendu à *Perſée*, qui eut bien ſoin de l'inſtruire, & lui recommanda ſur-tout de s'inſinuer adroitement dans l'eſprit du Jeune Prince, pour tirer de lui tous ſes ſecrets. Le Fourbe s'aquitta parfaitement de ſa commiſſion. Il entra dans les ſentimens de *Démétrius*, plaignit ſon ſort, parut déteſter l'injuſtice & la mauvaiſe foi de ſes Ennemis, & lui fit offre de ſes ſervices, dans tout ce qui dépendroit de ſon miniſtére. *Démétrius* ſongeoit à ſe retirer chez les *Romains*. Il crut, que le Ciel lui en fourniſſoit un moien ſûr; car il falloit paſſer par la *Péonie*, dont *Didas* étoit Gouverneur, & il lui découvrit enfin ſon deſſein. *Didas*, ſans perdre de tems, en donna avis à *Perſée*, & celui-ci à *Philippe*, qui, de retour de ſon Voiage, étoit actuellement occupé au Siége d'une Ville, nommée *Pétra*.

Philippe revint en *Macédoine*, fort triſte. Cette derniére entrepriſe de *Démétrius* le touchoit vivement. Il crut pourtant devoir attendre le retour des Ambaſſadeurs, qu'il avoit envoiez à *Rome*. On leur avoit fait la leçon, avant qu'ils partiſſent de *Macédoine*. Ils rapportérent exactement tout ce qu'on leur avoit dicté, & préſentérent au Roi une fauſſe Lettre, ſcellée du Sceau contrefait de TITUS QUINTIUS, par laquelle „ il le prioit de ne point ſavoir mauvais „ gré à *Démétrius* de quelques paroles imprudentes qui pouvoient lui être échappées à *Rome*, „ dans des converſations au ſujet de la Succeſſion

au

„ au Trône; l'assûrant, qu'il n'entreprendroit „ rien contre les droits du sang & de la nature. „ Il ajoûtoit, en parlant de lui-même, qu'il é„ toit fort éloigné de lui donner jamais de pa„ reils conseils". Cette Lettre confirma tous ce que *Persée* avoit avancé contre son Frére. *Hévodote*, le plus affidé serviteur de *Démétrius*, fut mis à la question, & il mourut dans les tourments, sans avoir en rien chargé son Maître.

Persée accusa de nouveau son Frere devant le Roi; & la fausse Lettre de *Quintius* fit encore plus d'impression, que l'évasion projettée par *Démétrius*, qui, ajoûtoit-on, avoit corrompu quelques Particuliers, pour l'accompagner dans sa fuite. *Philippe* néanmoins ne prononça rien contre lui en public, se reservant de s'en défaire en secret, non par égard pour un Fils, qu'il jugeoit souverainement coupable, mais de peur que l'éclat, que feroit sa punition, ne découvrît trop ses desseins contre *Rome*, qu'il vouloit encore cacher. En partant de *Thessalonique* pour *Démétriade*, il chargea *Didas* de l'éxécution. Celui-ci ayant mené avec lui *Démétrius* dans la Péonie, lui donna du poison, dans un Repas qui suivit la cérémonie d'un Sacrifice. Le Prince n'eut pas plûtôt pris ce breuvage, qu'il se sentit saisi de douleurs violentes. Il se retira dans son appartement, se plaignant avec amertume de la cruauté de son Pére, & accusant hautement le parricide de son Frére, & le crime de *Didas*. Pendant que ses douleurs augmentoient, deux Domestiques de *Didas*, qui étoient entrez dans sa cham-

chambre, lui jettérent des Couvertures ſur la tête, & l'étoufférent.

Il ſe paſſa près de deux ans, (*a*) ſans qu'on ſût rien du complot formé par *Perſée*, & en conſéquence duquel *Philippe* trompé avoit fait périr *Démétrius*. Cependant le Roi, dévoré de chagrins & de remords, déploroit ſans ceſſe la mort de ſon Fils, & ſe reprochoit à lui-même ſa cruauté. *Perſée*, qui ſe comptoit déja pour Roi, & à qui les Courtiſans commençoient par cette raiſon à s'attacher, ne lui cauſoit pas moins d'amertume. Il voioit ſa vieilleſſe mépriſée, les uns attendant ſa mort avec impatience, & les autres même ne l'attendant pas.

Antigone, qui tenoit alors le premier rang auprès de lui, (*b*) & qui étoit toûjours demeuré inviolablement attaché à la perſonne du feu Prince, prévoiant bien ce qu'il avoit à craindre, quand *Perſée* ſeroit monté ſur le Trône; profita de la diſpoſition où étoit *Philippe*, par rapport à la fin tragique de *Démétrius*, & mit tout en œuvre pour trouver dequoi convaincre le Roi du complot horrible de *Perſée*. Il ſe préſenta par hazard un homme qu'il crut propre à découvrir la vérité, parce qu'il avoit été à *Rome*, en qualité de Secrétaire des Ambaſſadeurs ſoupçonnez d'avoir ſuppoſé la Lettre de *Quintius Flaminius*. Il le fit arrêter, & engagea *Philippe* à l'examiner. *Xychus* (c'étoit ſon nom) nia tout d'abord, mais foi-

(*a*) TITE LIVE, Lib. XL. Cap. 54, *& ſeqq.*

(*b*) Surnommé *Doſon*, & Neveu de l'autre *Antigone*, qui avoit été Tuteur de *Philippe*.

foiblement. On fit mine de le mettre à la queſtion: alors il avoua tout, développa toute l'intrigue des Ambaſſadeurs, & expliqua la part qu'il y avoit priſe par ſon miniſtére. *Philocle*, un des Ambaſſadeurs, qui ſe trouvoit à la Cour, fut auſſi-tôt arrêté. L'autre, nommé *Apelle*, étant abſent, dès qu'il eût appris que *Xychus* avoit revelé le myſtére, ſe ſauva en *Italie*. Tout cela ne ſervit qu'à renouveller & à redoubler la douleur de *Philippe*, Pére également infortuné, ſoit qu'il jettât les yeux ſur celui de ſes Fils qui étoit mort, ſoit qu'il enviſageât l'autre qui vivoit.

Perſée, comptant ſur ſon pouvoir & ſon crédit, ne penſa point à ſe mettre en ſûreté par la fuite. Il prit ſeulement la précaution de ſe tenir éloigné de la Cour. *Philippe*, d'autre côté, n'eſpérant pas de pouvoir le faire punir, comme il le méritoit, travailla uniquement à empêcher, qu'avec l'impunité il ne pût encore jouïr du fruit de ſon crime. Il jetta les yeux ſur *Antigone*, celui à qui il étoit redevable de la découverte du complot, & Neveu d'un autre *Antigone*, qui avoit été Tuteur de lui, *Philippe*. Il lui témoigna, qu'il ſouhaittoit de l'avoir pour Succeſſeur, & qu'il l'en jugeoit très-digne, le combla de toute ſorte d'honneurs, pour le produire en public; le recommanda aux Grands Seigneurs de *Macédoine* avec beaucoup de zèle & d'affection. En un mot, on ne doutoit point, que, ſi *Philippe* eût vécu plus long tems, il n'eût mis *Antigone* en poſſeſſion de la Couronne. Mais étant allé à *Amphipolis*, il y tomba dans une groſſe maladie, qui étoit néanmoins plus d'eſprit que de

corps : l'ombre de ſon Fils qu'il croioit voir, dans une inſomnie continuelle que le chagrin lui cauſoit, lui reprochant ſans ceſſe ſa mort, & le chargeant de malédictions. Il expira, en pleurant l'un de ſes Fils, & prononçant des exécrations contre l'autre. *Antigone* auroit pu être mis ſur le Trône, ſi la mort du Roi eût été d'abord rendue publique. Mais le Médecin *Calligéne*, d'intelligence avec *Perſée*, dépêcha des Courriers, qu'il tenoit toûjours tout prêts; & juſqu'à ce que *Perſée* fût venu, il céla la mort de *Philippe* à tous ceux qui étoient hors du Palais. Ainſi *Perſée* ſe trouva là à point nommé pour prévenir tout Concurrent.

ARTICLE VII.

Lettre Anecdote de feu Mr. BAYLE.

LE hazard a fait tomber entre nos mains, une Lettre originale de feu Mr. *Bayle*, qui a échappé aux ſoigneuſes recherches de Mr. *Des Maizeaux*, & qui, par conſéquent, ſeroit en danger de périr, ſi nous lui refuſions place dans ce Journal. Elle avoit une Enveloppe qui s'eſt perduë, & ſur laquelle étoit le nom de la Perſonne à qui elle étoit adreſſée. On nous a pourtant aſſuré, comme une choſe certaine, que cette Perſonne étoit feu Mr. Guillebert alors Paſteur de *Harlem*. Son Egliſe étant en tour pour l'examen des Ouvrages, Mr. *Bayle* crut ſe devoir adreſ-

adreſſer à lui au ſujet d'une Réponſe à l'*Avis important aux Refugiez* qu'il méditoit, diſoit-il, à la ſollicitation de quelques Amis. A cela ſeul on comprendra ſans peine que la Lettre n'a pu que nous paroître fort curieuſe. Peut-être auſſi que le Public, inſtruit des démêlez de ce tems-là, ne la trouvera pas indigne de ſon attention. Mais comme elle pourroit fournir matiere à diverſes Réflexions intereſſantes, il nous paroît néceſſaire de lui donner toute l'authenticité poſſible. Ainſi peu content de dire ici qu'elle eſt toute de la propre main du célèbre Philoſophe de *Rotterdam*, que l'Ecriture & le Seing s'en ſont bien conſervez & que nous l'avons très-fidelement copiée, nous avons auſſi jugé à propos de la confier, en original, aux Libraires qui impriment cette *Bibliothéque Raiſonnée*, avec priere de la garder en dépôt pendant deux ou trois mois, pour la montrer à tous les Gens de Lettres qui demanderont à la voir, & qui pourroient ſoupçonner de ſuppoſition cette Pièce. La voici.

„ A Rotterdam le 29. de Janvier 1691.
„ chez Madle. Wits ſur le Scheeps-
„ makers-have.

MONSIEUR.

„ Puiſque votre Egliſe eſt une de celles qui „ doivent examiner les Livres, je prens la liber- „ té de vous conſulter ſur un Ecrit que l'on me „ conſeille de publier; c'eſt une Réponſe à (*a*) „ l'Avis aux Refugiez.

„ Dès

(*a*) N. du JOURN. *Avis important aux Refugiez, ſur leur prochain retour en France, donné pour Etrennes à l'un d'eux*

„ Dès que ce Libelle eut paru, il y eut des gens
„ de mérite qui me firent la grace de me dire
„ qu'en le liſant ils m'avoient cru propre à y ré-
„ pondre, & qu'ils me venoient voir exprès
„ pour me prier de me charger de ce petit ſoin.
„ Cela m'obligea, contre la coutume où je ſuis
„ de ne lire presque rien de tout ce qui court ſur
„ les affaires du temps, à lire ce prétendu Avis
„ important, & j'entrai d'abord dans la penſée
„ qu'on m'avoit propoſée, c'eſt-à-dire dans le
„ deſſein d'y répondre. Mais en examinant la
„ choſe de près, j'y trouvai certains embarras à
„ cauſe que je ne crus point que ce fût la peine
„ de répondre ſi l'on ne faiſoit approuver, par
„ notre Synode, ou par les Egliſes qui le repré-
„ ſentent à cet égard, la Réponſe que je ferois,
„ & que je prétendois faire rouler ſur un deſaveu
„ authentique tant des Libelles ſatyriques qui
„ pourroient s'imprimer ici, que de la doctrine
„ qui met la Souveraineté des Etats dans les Peu-
„ ples. Je ne prétendois pas ſoutenir que per-
„ ſonne parmi les Refugiez n'enſeignât cette
„ doctrine, mais que ce n'étoit que le ſentiment
„ de quelques Particuliers, & qu'en général les
„ Miniſtres étoient dans les lieux de leur diſper-
„ ſion, comme ils étoient en France lorſque tant
„ d'habiles Ecrivains s'éleverent contre l'attentat
„ des Parlementaires d'Angleterre qui ſoumirent
à

en 1690, *Par C. L. A. A. P. D. P.* A Amſterdam, chez Jaques le Cenſeur 1690. in 12. On a ſu depuis que le Livre fut imprimé par *Moetjens* à *la Haye*. Les cinq dernieres Lettres initiales, qui déſignoient l'Auteur, vouloient dire Avocat au Parlement de Paris.

„ à leur Jurisdiction juſqu'à la peine de mort la
„ perſonne de Charles I. On ſait comment Mr.
„ Bochart de Caen, Mr. Amirault, Mr. de Sau-
„ maiſe &c. ſoutinrent que nous n'étions pas du
„ ſentiment des Presbyteriens de delà la Mer ſur
„ le fait de la Souveraineté. Pluſieurs habiles
„ Miniſtres m'aſſurent tous les jours qu'eux &
„ pluſieurs de leurs Amis ſont là-deſſus comme
„ Mr. Daillé & Mr. de l'Angle &c. ont repre-
„ ſenté les Proteſtans de France, & que je puis
„ mettre en fait cela, & qu'il n'y a que le deſa-
„ veu du Dogme de la Souveraineté des Peuples
„ qui nous puiſſe juſtifier du décri où nos Ad-
„ verſaires nous mettent pour nous fermer à ja-
„ mais l'entrée du Royaume de France, com-
„ me à des Républicains, qui mettent les rênes
„ du Gouvernement, non ſeulement entre les
„ mains des Notables, mais de la Canaille mê-
„ me, ſi les Notables ne font pas leur devoir.
„ Je leur ai avoué qu'en effet un tel deſaveu eſt
„ la ſeule Réponſe qu'il faut faire à l'Avis aux Re-
„ fugiez, mais que de le donner en l'air & ſans
„ commiſſion ou approbation ſynodale, c'étoit
„ peine perduë. On m'a aſſuré que j'aurois une
„ telle approbation. Or voici, Monſieur, les
„ embarras que j'entrevois. 1. Un Laïque com-
„ me moi & Philoſophe de profeſſion ne me
„ ſemble pas un Sujet bien choiſi pour être le
„ Dénonciateur public des véritables ſentimens
„ des Refugiez; un Miniſtre feroit cela avec
„ plus de bienſéance, & de poids. 2. Le reſ-
„ pect que j'ai toujours eu pour Monſieur Ju-
rieu, & les liaiſons intimes qui ſont entre nous

„ de tems déformais immémorial, n'ont paru
„ un obſtacle capital; car puis qu'il s'eſt déclaré
„ hautement pour le ſentiment contraire, c'eſt
„ chercher à le brusquer & à le choquer de gaye-
„ té de cœur que de ſe charger d'une Commiſ-
„ ſion telle que celle qu'on me propoſoit. 3. Il
„ y a bien plus, c'eſt que non ſeulement ces
„ conſidérations perſonnelles doivent m'éloigner
„ de ce travail par rapport à moi & à Mr. Ju-
„ rieu, mais auſſi à cauſe de nos Freres de Fran-
„ ce qui ſe nourriſſent tous les jours avec fruit
„ & ſuccès des Lettres paſtorales de Mr. Jurieu,
„ leſquelles par conſéquent nous devons laiſſer
„ ſaines & ſauves de toute atteinte de nos Cen-
„ ſures ſynodales, ce qu'on ne feroit pas ſi le
„ Synode approuvoit ma Réponſe à l'Avis aux
„ Refugiez; car cette approbation ſeroit une
„ condamnation formelle de 4. ou 5. Lettres
„ paſtorales de Mr. Jurieu, de quoi les Conver-
„ tiſſeurs de France ne manqueroient pas de ſe
„ prévaloir en diſant à nos Freres qu'ils ne doi-
„ vent faire aucun cas des Ecrits de ce Miniſtre
„ dont les ſentimens ſont ſi outrés & ſi violens,
„ diroient-ils, que les Synodes n'ont pû s'empê-
„ cher de le flétrir, & de lui ôter quaſi toute
„ Lettre de créance. Il me paroît, Monſieur,
„ que c'eſt un terrible inconvenient, & que nous
„ ne devons pas fournir des armes à nos Adver-
„ ſaires contre ceux qui travaillent à ſoutenir le
„ roſeau caſſé de nos Egliſes de France, & à y
„ conſerver le lumignon fumant. 4. Enfin je
„ conſidere que pour donner le deſaveu au Dog-
„ me de la Souveraineté des Peuples, il faut ſe

ren-

» renfermer, en répondant à l'Avis, au ſentiment
» particulier des Refugiez, ſans ſe mêler de ce
» que les Proteſtans de la Confeſſion de Gene-
» ve croient en Hollande & en Angleterre. Or
» n'eſt-ce pas le moien de nous rendre odieux
» que de ne rien dire pour la juſtification
» der dernieres revolutions d'Angleterre, lors
» qu'on répond à un Libelle qui les a reprochées
» ſi aigrement ? N'eſt-ce pas même indirecte-
» ment condamner la conduite de la Hollande,
» & de l'Angleterre, que de deſavouer ſynodale-
» ment la doctrine de Mr. Jurieu, de Junius
» Brutus, de Buchanan &c. & quel mal ne pour-
» roit pas venir de là ſur le Corps des Refugiez ?
» Pour toutes ces conſidérations, je n'eus pas
» plûtôt travaillé à la Réponſe dès le mois d'Avril
» dernier 2. ou 3. jours, que je la laiſſai tout à
» fait, donnant pour raiſon, que d'autres y tra-
» vaillant, je voulois voir comment ils s'en tire-
» roient. On l'a vu, Monſieur, on a publié
» depuis peu (*a*) la Défenſe des Refugiez, qui n'eſt
» qu'une juſtification la plus étudiée, & l'Apo-
» logie la plus travaillée du dogme de la Souve-
» raineté des Peuples, je dis des Peuples entant
» que diſtincts des Rois, des Sénats, des Etats
» Généraux, & autres Corps repréſentatifs. Il
» eſt évident que quand nous aurions cent argu-
mens

(*a*) Note du JOURN. *La Défenſe des Refugiez, contre un Livre intitulé, Avis important aux Refugiez ſur leur prochain retour en France. A Daventer 1691. in* 12. Cet Ouvrage eſt de MR. COULAN, Miniſtre, mort en *Angleterre*. J'ai tiré cette Note de Mr. *Des Maizeaux*, Lettres de M. *Bayle* Tom. I. Page 344.

„ mens pour prouver que ce dogme eſt vrai, „ nous n'avancerions point nos affaires, & que „ ſur l'étiquette du ſac, je veux dire ſur le ſim„ ple aveu que nous le croions très-vrai, on „ nous regarderoit en France comme inhabiles „ à y rentrer jamais. Cette Défenſe donc ne ſert „ de rien à notre cauſe, puis qu'elle ne nie pas que „ l'accuſation des Adverſaires ne ſoit fondée en „ fait, & qu'elle ſoutient ſeulement que ce fait „ eſt juſte & bon. J'ai donc vu alors renou„ veller les inſtances pour reprendre mon travail, „ & on m'a aſſuré que j'obtiendrois toutes les „ approbations que la choſe demande. Je n'ai „ pas néanmoins voulu m'engager fort avant, „ ſans vous avoir conſulté, Monſieur, & ſans „ vous ſupplier très-humblement de m'honorer „ de vos bons conſeils, ſur les griefs que je vous „ ai articulés en toute confidence. Faites-moi „ ſavoir, je vous prie, franchement [& ſoiez „ aſſuré que j'uſerai de toute la diſcrétion que „ vous voudrez exiger] ce que vous croiez pour „ le mieux, & s'il ne ſeroit pas plus à propos „ de laiſſer tomber un Libelle qui eſt deſormais „ inconnu, & en tout cas ſi on approuveroit ſy„ nodalement la Réponſe qui desavoueroit les „ Dogmes à nous imputez par les Papiſtes. Ex„ cuſez, s'il vous plaît, mes ratures. Je ſuis avec „ toute ſorte de reſpect.

„ MONSIEUR,

„ Votre très-humble & très-

„ obéiſſant ſerviteur.

„ BAYLE.

Tel-

Telle eſt la Lettre à la conſervation de laquelle nous nous ſommes flattez que l'on ne deſaprouveroit pas que nous priſſions intérêt. Nous ſuppoſons pourtant que tous nos Lecteurs ſont au fait des grandes querelles que l'Ecrit, dont il s'agit ici, excita dans ſon tems. Mais s'il y en a quelques-uns qui l'ignorent, tout ce que nous ferons en leur faveur, ſera de tranſcrire ce que Mr. de Beauval, en diſoit dans l'Eloge de Mr. *Bayle*, tiré de ſon Hiſtoire des Ouvrages des Savans, pour le mois de Décembre 1706. pag. 545.

„ L'*Avis* (*a*) *aux Refugiez*, qui a fait tant de „ bruit dans le monde, excita une furieuſe tem„ pête contre lui [Mr. *Bayle*.] Ses ennemis ſe „ prévalurent de quelques Conjectures apparen„ tes pour l'accuſer d'en être l'Auteur. C'étoit un „ Ouvrage odieux, inſultant pour les Refugiez, „ & tendant à aggraver leurs malheurs; le procès „ eſt devant le Public, & il ne nous appartient „ pas de prononcer là-deſſus. Quoiqu'il en ſoit, „ Mr. *Bayle* a toujours proteſté (*b*) à ceux qui „ étoient le plus avant dans ſa confidence que le „ Livre n'eſt point de lui. Ainſi il faut l'effacer „ du Catalogue de ſes Oeuvres, du moins cela „ ſuffit

(*a*) 1689.

(*b*) Not. du JOURN. On ſait de bonne part que Mr. de *Beauval* veut parler ici de lui-même & de ſon Frere Mr. *Baſnage* le Miniſtre, auxquels Mr. *Bayle* nia, ſous les ſermens les plus ſolemnels, qu'il fût l'Auteur de l'*Avis important*, lors que ces Meſſieurs qui étoient ſes Amis très-zélés, le prierent en confidence de leur dire ce qui en étoit, afin qu'ils puſſent ſe régler là-deſſus dans les meſures qu'ils auroient à prendre pour lui rendre ſervice contre ſes Ennemis.

» ſuffit pour ne le point alleguer en preuve con-
» tre lui, & puis qu'il l'a conſtamment nié, l'é-
» quité ne permet pas qu'on le cite en témoigna-
» ge pour noircir ſa mémoire. En le deſavouant,
» il eſt cenſé en avoir deſavoué, & condamné
» les ſentimens.

ARTICLE VIII.

VIE *de l'Empereur* JULIEN, *avec deux* CARTES GEOGRAPHIQUES *dreſſées pour l'intelligence des évenemens qui y ſont rapportés.* A Amſterdam, chez François l'Honoré 1735. in 12. pagg. 326. pour la *premiere*, & pour la *ſeconde Partie*, ſans compter l'Avertiſſement & la Table des Matiéres.

» C'Eſt le ſort des hommes extraordinaires,
» d'avoir des Admirateurs & des Cenſeurs
» trop prévenus, ſur-tout lorſque des intérêts
» auſſi vifs que les intérêts de la Religion em-
» pêchent les ſuffrages de ſe réunir". On en voit la preuve dans l'Hiſtoire de l'Empereur *Julien*. La juſte indignation des *Chrétiens*, contre un *Apoſtat*, contre un *Perſécuteur*, ne leur a pas toujours permis de faire attention à ce qui pouvoit mériter en lui quelque eſtime. La reconnoiſſance aveugle des *Payens*, envers le *Reſtaurateur de l'Idolatrie*, leur a fermé les yeux ſur ſes défauts les plus eſſentiels. Sans parler des *Orateurs*, de qui on n'a pas droit d'attendre une exactitude ſi ſcrupuleuſe, les *Hiſtoriens* mêmes, ceſſent d'être

Hiſto-

Historiens, dès qu'ils parlent de *Julien*, & deviennent des Accusateurs, ou bien des Panegyristes. Il faut pourtant en excepter un petit nombre d'Ecrivains de part & d'autre, qui lui ont rendu assez de justice. Et après tout, il n'est pas surprenant, que les *Chrétiens* & les *Payens* semblent se contredire en parlant de ce Prince. Qu'étoit-il lui-même qu'un amas de contradictions?

L'Auteur *Anonyme* qui donne la Vie de *Julien* au Public, n'a rien négligé pour le connoître à fond. Il y a plusieurs années qu'étant tombé sur ses Ecrits, & l'ayant trouvé plus digne d'être lu, que plusieurs des Ecrivains du Paganisme, il en traduisit une partie, & projetta en même tems de traduire le reste. Jusqu'à présent des occupations plus pressantes ne lui avoient pas permis de songer à mettre au jour ce travail. Mais enfin étant résolu de le donner au Public, il a cru devoir y joindre un abrégé du Caractère & des Actions de *Julien*, pour servir d'Introduction à ses Ouvrages. Les *Traductions* ont enfanté l'idée d'une *Préface*, & la crainte d'effleurer un sujet qui mérite d'être approfondi, a fait de cette *Préface* un *Livre* qui sera bien-tôt suivi des *Traductions*, dont il est l'annonce & l'Avant-propos.

On voit donc que l'Auteur a nécessairement du étudier *Julien*, soit dans ses Ecrits, soit dans les autres Monumens de l'Antiquité; & il nous assure lui-même qu'il l'a fait avec autant d'impartialité que d'attention. J'ai, *dit-il*, examiné *Julien à charge & à décharge*, & j'en dis également le

le bien & le mal. Auſſi ſon unique but eſt de bien faire connoître ce Prince. Il en écrit la *Vie* & non pas l'*Hiſtoire*; s'il coule légérement ſur certains détails, s'il ne décrit point les batailles, au moins tâche-t-il de ne rien négliger de ce qui peut faire voir dans le vrai, les vertus & les vices de celui qu'il peint. Quelques-uns de ſes Lecteurs trouveront peut-être que ſouvent il montre trop de crédulité; il en fait pourtant quelquefois moins paroître que M. de *Tillemont* qui lui ſert de guide, parmi les Modernes, & ſouvent à la liberté de ſes réflexions on ſoupçonneroit qu'il écrit dans des lieux, où la Religion permet qu'on examine ſes principes. Il ne manque, ni clarté, ni élégance, ni vivacité à ſon ſtyle. Dans certains endroits il aproche du ſtyle précieux, mais il n'y revient pas ſouvent. Et le moyen de ſe défendre d'une contagion que la mode autoriſe?

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en *deux Parties*, dont chaqu'une contient *trois Livres*. C'eſt l'Hiſtoire de 32. ans. *Julien* n'en vécut pas davantage. Dans le *premier Livre* notre Auteur ſuit ſon Héros, depuis le moment de ſa naiſſance, juſqu'au jour, où on le vit orné de la pourpre, & ſolemnellement déclaré *Céſar*. „ L'Empereur *Conſtance* „ *Chlore*, Pere du Grand Conſtantin, laiſſa en„ tr'autres enfans *Jule-Conſtance* Prince doux „ & modéré qui vit ſans jalouſie le Diadême ſur „ la tête de ſon Frere, & l'aima toujours ſince„ rement. *Jule-Conſtance* épouſa d'abord *Galla* „ dont il eut une fille & deux fils. On ignore „ le nom du premier. Le ſecond eſt le Céſar

„ *Gal-*

» *Gallus*. Après la mort de *Galla Jule-Conſtance*, » ſe remaria avec *Baſiline* fille du Préfet *Julien*. » On a ſujet de croire que c'eſt le même qu'*Anicius Julianus*, d'une Famille illuſtre. Il fut lui » le Particulier de ſon Siècle le plus illuſtre par » ſa naiſſance, par ſes richeſſes, par ſon crédit » & peut-être le premier Sénateur de Rome qui » ait fait profeſſion publique du Chriſtianiſme. » Il avoit été engagé dans le parti de *Maxence*: » mais *Conſtantin* après la victoire, reſpecta dans » ce grand homme des talens ſupérieurs, & une » vertu encore ſupérieure aux talens. Il le fit » *Conſul*, *Préfet* & enfin ſon *Beau-Frere*. Du ma- » riage de *Baſiline* avec *Jule-Conſtance* nâquit à » *Conſtantinople* le 6. Novembre 331. FLAVIUS-» CLAUDIUS-JULIANUS qui fut depuis Empe- » reur. On dit, *ajoute l'Auteur*, que *Baſiline* » prête d'accoucher ſongea qu'elle mettoit Achil- » le au monde, & qu'à ſon réveil pendant qu'el- » le racontoit ce ſonge, elle enfanta *Julien* pres- » que ſans douleur". C'eſt ſur la foi de *Zonaras* qu'il rapporte cette particularité. Il me ſemble qu'elle eût été mieux placée dans une *Hiſtoire* où l'on veut tout dire, que dans une *Vie* où l'on ne doit dire que l'eſſentiel. Qu'on me pardonne cette réflexion. Je ne la ramenerai plus. Le Lecteur en fera de ſoi-même l'application aux exemples, qui s'offriront dans la ſuite.

Julien perdit ſa Mére étant encore au berceau, & ſon Pére périt par une jalouſie d'Etat. Ce fut l'an 337. L'Empereur *Conſtance*, recemment élevé ſur le throne, immola à ſa politique, tous ceux qui pouvoient lui donner quelque crainte. *Gallus* &

Ju-

Julien furent dérobez comme par miracle à la fureur des meurtriers. Le célèbre *Marc* Evêque d'*Arethuſe* aida à ſauver ce dernier. Bien-tôt *Conſtance* le fut, mais il épargna les deux Frères: *Gallus* parce qu'il ſembloit attaqué d'une maladie mortelle, *Julien* parce qu'il n'étoit pas en âge de ſe faire craindre. *Euſèbe* de Nicomedie Evêque de Cour, & tout propre à l'intrigue fut chargé de *Julien*. On le lui envoia, afin qu'il lui inſpirât d'entrer dans l'Etat Eccléſiaſtique. *Mardonius* Scythe de Nation fut choiſi pour ſon Gouverneur. C'étoit un homme de ſavoir & d'eſprit. Il ne s'appliqua pas moins à former les mœurs de ſon Eleve, qu'à l'inſtruire, & l'éducation ſevere qu'il lui donna, auroit rebuté tout autre que *Julien*. Mais dès l'enfance une curioſité inſatiable tourna ſon génie vif & ardent du côté des Sciences. Il y fit en tout genre des progrès rapides. On ne peut lire ſes Ouvrages ſans ſe convaincre, qu'il n'ignoroit rien de ce qu'il falloit ſavoir alors, pour être un Savant univerſel.

A l'âge de 14. ou 15. ans on le retira des Ecoles, pour le confiner avec ſon Frére *Gallus* dans un Château de *Cappadoce*, au pied du mont Argée. Il s'eſt plaint lui-même, dans ſon *Manifeſte aux Athéniens* que, pendant ſix ans qu'ils demeurerent dans cette belle priſon, on ne leur laiſſa (*a*) *aucune liberté, de rien apprendre qui en valût la peine, ni de voir les honnêtes gens.* (*b*) *Grégoire de Nazianze*

(*a*) *Epiſt. ad S. P. Q. Athenienſem*, pag. 271.

(*b*) *Greg. Naz.* Orat. 3. pag. 58 *Sozom.* Lib. V. C. 2. *Theodoret.* Lib. III. C. 1.

zianze & les *Hiſtoriens Eccléſiaſtiques* diſent au contraire qu'on leur donna des *Maitres Chrétiens* pour les inſtruire, que par ordre de *Conſtance* on leur procura la converſation des perſonnes les plus vertueuſes & les plus doctes, qu'on les accoutuma à la priere, au jeûne, aux veilles, qu'on les exerça dans la Lecture des *Livres Sacrez*, & qu'admis dans le Clergé en qualité de *Lecteurs* ils les lurent publiquement aux Peuples. *Gallus* faiſoit tout cela de bon cœur, mais *Julien* ſe contraignoit, & déja, dit notre Auteur d'après *Grégoire de Nazianze*, *Sozomene*, *Theodoret*, &c. déja „ il laiſſoit entrevoir quelque penchant à *l'Idolatrie*. *On aſſure* même que Dieu donna à „ entendre par un prodige que le culte de *Julien* ne lui étoit pas agréable. Les deux Princes avoient entrepris de faire bâtir une Egliſe, „ ſur le tombeau de St. *Mamas*, illuſtre Martyr de „ Ceſarée en Cappadoce. Ils avoient partagé „ l'Ouvrage entr'eux. Tandis que les travaux „ de *Gallus* avançoient, une main inviſible „ s'oppoſoit, *dit-on*, à ceux de *Julien*, de ſorte „ qu'il fut impoſſible de finir. St. *Grégoire de* „ *Nazianze* dit qu'il tient ce fait de témoins „ oculaires". Voilà du merveilleux. Eſt-il bien prouvé? L'Auteur s'exprime modeſtement, *on aſſure, dit-on*. Ces petites précautions ſont apparemment ménagées à deſſein d'inſinuer quel fond on doit faire ſur la depoſition de St. *Grégoire* & ſur celle de *Sozomene*. Je voudrois pourtant qu'il eût ajouté que *Julien* aſſure en écrivant aux *Alexandrins* qu'il avoit été Chrétien *juſqu'à l'âge de vingt ans*. Mr. de *Tillemont* fait une autre re-

marque; c'eſt que St. *Grégoire* (a) ne le taxe ici que d'avoir montré une inclination portée au mal τὸ κακοῦργον, & non à l'*Idolatrie*. J'avoue que quelques Savans ont ſoutenu au contraire que *Julien* n'a jamais été *Chrétien*. Mylord *Shaftsbury* (b) entr'autres a avancé ce Paradoxe, & je ſoupçonne que l'équivoque du terme fait toute la Diſpute. Car de nier (c) que *Julien* ait été baptiſé, & qu'il ait fait profeſſion du Chriſtianiſme, ce ſeroit tout à la fois donner un dement injurieux, à tous les *Ecrivains Eccléſiaſtiques*, à *Ammien Marcellin*, & à *Julien* lui-même. Notre Auteur traitera ſans doute cette queſtion en tems & lieu; mais en attendant on peut lire les *Diſſertations Hiſtoriques* de Mr. de la *Crose* pag. 74-87. On y verra clairement que *Julien* fut *Chrétien*, & probablement du parti de l'*Arianiſme* juſqu'à ce qu'il devint *Empereur*.

Quoi qu'il en ſoit, *Gallus* ayant été fait *Céſar* dès le 15. de Mars 351. *Julien* obtint la liberté de venir à *Conſtantinople* perfectionner ſes études. Il y demeura peu. *Conſtance* le relegua bientôt à *Nicomedie* avec défenſe d'y voir *Libanius*, célèbre Sophiſte d'Antioche, & *Payen* declaré, mais *Julien* ne l'en eſtima que davantage. Il acheta ſes Livres, les lut & ſe fit ſi bien à ſon ſtyle, que *Libanius* s'y reconnut, & qu'en effet il „ lui „ reſſemble, mais en beau, & de la maniere „ qu'un

(a) *Orat.* 3. pag. 59.

(b) Voiez dans le 3. *Volume de ſes Oeuvres. Miſcellaneous Reflections* pag. 29.

(c) C'eſt ce qu'a fait l'Auteur d'une Diſſertation inſerée dans le Tom. III. des *Obſerv. Soleſt. Hallenſes* pag. 285.

„ qu'un homme de qualité, qui parle bien ſans „ affectation, peut reſſembler à un Rhéteur qui „ s'étudie à bien parler". En général l'eſtime outrée que *Julien* faiſoit non ſeulement des grands hommes de l'Antiquité, mais encore de tous les gens de Lettres de ſon tems, contribua plus que tout autre choſe à lui inſpirer le goût de l'Idolatrie. Grammairiens, Poëtes, Sophiſtes, Philoſophes, tous ceux qu'il eſtimoit, ſi l'on en excepte un petit nombre, tenoient pour les vieilles ſuperſtitions. Ajoutons que le *Paganiſme* d'alors avoit pris un air de *Philoſophie*. „ „Il y avoit long- „ tems, *dit ingenieuſement l'Auteur dans une Note*, „ que les *Platoniciens* choqués d'une Religion, „ indigne tout à la fois de Dieu & de l'Homme, „ n'en connoiſſant point ou n'ayant pas la force „ d'en embraſſer de meilleure, eſſayoient de „ ſpiritualiſer les opinions dominantes, & de les „ ajuſter aux idées plus ſaines qu'ils avoient de la „ Nature Divine". Selon eux la *Mythologie* du Paganiſme n'étoit qu'Allégorie, & ſon Culte qu'un *Culte relatif* au ſeul vrai Dieu. Ils diſoient pour juſtifier le ſervice des Images & des Statues, ce qu'on dit encore aujourd'hui, dans l'*Egliſe Romaine*, pour l'autoriſer. Ils employoient pour fonder le culte des *Demi-Dieux* les mêmes argumens, dont le Papiſme ſe ſert pour colorer celui des *Saints*. Un Ecrivain auſſi pénétrant que l'eſt notre Auteur, n'aura pas manqué d'être frapé du parallele, en liſant le fragment de *Julien*, qu'il a rapporté pag. 22. mais on ne pouvoit pas s'attendre, que ſa plume ſe prêtât à exprimer cette réflexion.

Qu'on ne croye pas au reſte que le *Platoniſme* du tems de *Julien*, fût la pure doctrine de *Platon*. On y avoit joint quelques dogmes des autres Philoſophes & ſur-tout la *Cabale* des Orientaux. L'Illuſtre Baron de *Spanheim* l'a ſolidement prouvé dans ſon excellente *Préface* ſur les Oeuvres de *Julien*. La partie myſtérieuſe du nouveau *Platoniſme* ne ſe communiquoit qu'à un petit nombre de perſonnes, d'une fidélité éprouvée, ſur-tout depuis que la *Religion Chrétienne* étoit regnante. Ils l'appelloient *Théurgie*. C'étoit *Magie* toute pure, & les *Chrétiens*, comme les *Payens*, croyoient y voir du ſurnaturel. Je ne ſai pas bien ce que notre Auteur en penſe. D'abord j'ai cru qu'il faiſoit intervenir l'opération ſecrette du *Démon* dans ces myſtères. „ Des „ hommes ſuperbes, *dit-il*, qui dédaignoient l'en„ tremiſe d'un *ſeul & unique Médiateur*, méri„ toient bien de prendre pour guide, ſans le ſa„ voir, les Puiſſances des Ténèbres. Si Dieu a „ permis au *Pére du Menſonge* de ſuſciter *Jamnès* „ & *Jambrès* pour réſiſter à *Moyſe*; s'il doit un „ jour, lui permettre d'opérer des prodiges par „ *l'Homme de Péché*, il a pu lui laiſſer faire de „ ſemblables efforts, pour arrêter la chute de l'I„ dolatrie". Qui ne croiroit à ces paroles, que l'Auteur eſt tout à fait dans les principes dont je viens de parler? Mais non; après avoir dit le *pour*, il dit le *contre*. „ Peut-être, *ajoute-t-il*, „ peut-être auſſi, que toute la *Magie* des *Plato„ niciens* ſe réduiſoit à la connoiſſance des ſe„ crets purement naturels, accompagnée de beau„ coup d'*impoſture* & de *charlatanerie*... Sans faire

„ faire intervenir le *Démon* en perſonne il n'eſt „ pas impoſſible que des fourbes animez de ſon „ Eſprit, ſoient venus à bout d'éblouïr un Prin„ ce de vingt ans, que ſon amour pour le mer„ veilleux faiſoit donner de lui-même dans les „ pièges qu'on lui tendoit". Je laiſſe à des gens plus habiles que moi, la gloire de deviner ce que notre Hiſtorien croit, ou de ce qu'il donne ici comme *poſſible*, ou de ce qu'il y debite, comme *convenable*.

Edeſius diſciple de *Jamblique*, *Chryſanthe* & ſur-tout *Maxime*, furent les principaux Maîtres de *Julien* dans la *Théurgie*. Ce dernier le pervertit entierement. „ Dès qu'il eut pris ſes Leçons, „ il briſa, dit *Libanius*, comme un Lion en fu„ reur, tous les liens qui l'attachoient à la Re„ ligion Chrétienne. *Maxime* l'initia dans une „ grotte ſouterraine par des évocations du Dé„ mon. On vit, *dit-on* (*a*), paroître des ſpectres „ de feu; *Julien* novice fut ſaiſi de frayeur & fit „ par habitude *le ſigne de la Croix*. Tout diſpa„ rut à l'inſtant: & la même choſe étant arrivée „ juſqu'à deux fois, *Julien* ne put s'empêcher de „ dire à *Maxime* qu'il admiroit la vertu de ce „ ſigne des Chrétiens. *Maxime* qui vit chance„ ler ſon Proſelyte, lui dit d'un air d'enthouſiaſte: „ *Quoi donc! Croyez-vous avoir fait peur aux „ Dieux? Non, Prince: mais les Dieux ne veu„ lent point avoir de commerce avec un profane „ comme vous. Julien* ſe paya de cette raiſon, „ & ſe laiſſa initier". *Credat Judæus Apella!*

Deſor-

(*a*) *Theodoret.* Liv. III. c. 3. *Greg. Naz.* Or. III.

Déformais *Julien* initié ſe regarde comme appellé par les Dieux pour relever leurs autels. Son hypocriſie fait le même progrès que ſon fanatiſme. Sachant que la Cour le ſoupçonne, il ſe fait raſer, mene (*a*) une vie *Monaſtique*, & pouſſe la diſſimulation juſqu'à exercer l'Office de *Lecteur* dans l'Egliſe de *Nicomedie*. Peu s'en fallut néanmoins qu'il ne périt avec ſon Frere *Gallus*. Jaloux de quelques avantages que ce *Céſar* avoit eu ſur les *Perſes*, *Conſtance* le fit dépouiller de la pourpre & de la vie. *Gallus* eut la tête tranchée à *Flanone* en Dalmatie l'an 354. & le 29 de ſon âge. Ceux qui avoient conduit l'intrigue qui le mena au ſupplice, vouloient auſſi immoler *Julien*. L'Impératrice *Euſebie* qui au faîte de la grandeur (*b*) avoit conſervé un cœur tendre pour les malheureux, & qui aimoit les Sciences, le ſauva. Il eut ordre d'aller en Grece. Il vola à *Athenes*. S. *Baſile* & S. *Grégoire* y étudioient actuellement; ce dernier crut apercevoir le déréglement de ſon *eſprit dans ſa Phyſionomie & même dans ſon maintien. Tous les Savans s'empreſſerent* à lui faire leur cour, mais il ne jouït pas long-temps du plaiſir de les raſſembler auprès de ſa perſonne. L'Empire étant de toutes parts attaqué, *Conſtance* penſa à élever *Julien* à la dignité de *Céſar*. *Julien* mandé ſe crut déjà mort. Auſſi-tôt qu'il fut arri-

(*a*) *Socrat.* Liv. III. c. 1. Ἐν χρῷ τε κειράμενος τὸν τῶν Μοναχῶν ἀνεκρύπτετο βίον. *S'étant fait raſer la tête il menoit extérieurement la vie d'un Moine.* Notre Auteur traduit, *il embraſſa la vie monaſtique*; mais ces expreſſions ſont trop équivoques.

(*b*) *In calamitate tam ardua humana.* Amm. Marcel.

„ arrivé à *Milan* où étoit la Cour, les Officiers „ le dépouillerent du manteau de Philosophe, & „ l'habillerent en homme de guerre. Ce nou„ vel équipage lui alloit tout-à-fait mal. Sa „ métamorphose fut une espece de mascarade „ qui divertit la Cour, pendant quelque tems. „ Enfin le 6. Novembre 355. *Constance* le revêtit publiquement de la pourpre & le proclama *César*. C'est à cette Epoque que se termine le *premier Livre* de la Vie de *Julien*.

LIVRE SECOND. *Julien* accompagné d'autant d'espions & de tuteurs qu'il avoit d'Officiers autour de lui partit de *Milan* le 1er. de Décembre pour se rendre dans les *Gaules* où les *Allemans* faisoient un affreux ravage. Quoiqu'on eût très-peu d'attention à fournir son Armée des provisions nécessaires, „ & que naturellement on ne „ dût pas attendre grand' chose, d'un jeune Prin„ ce, élevé à l'ombre des Ecoles, qui n'avoit „ jamais vu d'épée nue, ni connu la guerre que „ dans les Livres", il se conduisit, dit (a) *Ammien*, avec toute la résolution & toute la sagesse d'un vieux Capitaine. Sa premiére campagne fut glorieuse. Elle auroit pu néanmoins l'être davantage, si l'on avoit secondé ses efforts, ou pour mieux dire, si on ne les avoit pas secrettement traversez. L'année suivante 357. *Julien* traversa le *Rhin*, fortifia *Saverne*, & livra bataille près de *Strasbourg*, à l'Armée des *Allemans*, Armée de *trente-cinq mille hommes*, commandée par *sept Rois*, & entr'autres par *Chnodomaire* dont les *Romains*

(a) *Ammien. Marcel.* XVI. 2. XVII. 1.

mains avoient déjà ſouvent éprouvé le courage. On ne comptoit que *treize mille hommes*, dans le camp de *Julien*. Le combat fut opiniâtre, & la Victoire long-temps diſputée. *Julien* montra une valeur, digne des Héros de l'Ancienne Rome. L'ennemi plia, & cette Victoire déciſive chaſſa les *Allemans* de toutes les *Gaules*, ſans coûter aux *Romains* plus de deux cens quarante trois Soldats & quatre Officiers. *Chnodomaire* lui-même fut pris. *Julien* le traita humainement & l'envoya à *Rome*, où il mourut. L'Armée victorieuſe proclama le *Céſar*, *Auguſte*, mais *Julien* proteſta avec ſerment qu'il ne s'écarteroit en rien de l'obéiſſance qu'il devoit à l'Empereur.

Sa modération, ſes ſuccès & ſa fidélité, ne pouvoient que le faire haïr à la Cour. (*a*) Tantôt on y traitoit la journée de *Strasbourg* de bagatelle, d'autrefois on lui en enlevoit toute la gloire; mais cet indigne manege ne faiſoit qu'augmenter ſa réputation parmi les troupes. *Julien* vint paſſer l'Hyver de 358. à *Paris*, & l'on croit communément, qu'il y bâtit le Palais des *Thermes*, dont on montre encore les reſtes, ſous le nom des *Bains de Julien*. Il étoit naturel qu'il laiſſât quelque monument de ſon ſejour dans une Ville qu'il cheriſſoit, & qu'il appella depuis ſa chere *Lutece*. En général il aima les *Gaulois* & en fut aimé. Leur franchiſe & l'auſterité de leurs mœurs, ſympathiſoient extrêmement, avec ſon humeur affable, populaire, ennemie du faſte & des plaiſirs. *Julien* vécut à *Paris* en vrai Philoſophe. Son lit

(*a*) *Amm.* ubi ſup.

lit étoit un tapis, & ſa couverture une ſimple peau. Il ſe levoit à minuit & après avoir fait ſecrettement ſa priére à *Mercure*, il travailloit aux „ affaires, viſitoit les ſentinelles, & ſa ronde faite, „ il revenoit à l'étude de la Philoſophie qui pour- „ tant ne le guérit jamais, d'un fond de legereté, „ & de vanité, qui gâta ſes actions les plus bril- „ lantes". La *Philoſophie* ne lui fit pas négliger l'Hiſtoire. Il voyageoit toujours accompagné de quelques *Hiſtoriens* choiſis, comme une proviſion néceſſaire à un Général. Rien de ſi frugal que ſa table. Il ſe nourriſſoit comme les ſimples ſoldats. Quelquefois il s'exerçoit avec eux, mais l'inclination le portoit ailleurs. „ Un jour qu'on „ lui montroit à danſer au ſon des fifres une dan- „ ſe appellée, la *Pyrrhique*, qui faiſoit partie des „ exercices militaires chez les Grecs & chez les „ Romains, *Ah! Platon, Platon*, s'écria-t-il, *quel métier pour un Philoſophe!* (*a*). Il ſe trouvoit moins deplacé quand il ſiegeoit comme Juge. Sa méthode étoit d'adoucir par les maximes de l'équité toutes les Sentences dont il y avoit appel devant lui. *Un Prince*, diſoit-il, *un Prince eſt une Loi vivante, qui doit temperer par ſa clémence, ce que les Loix mortes ont de trop rigoureux.* Certain *Avocat* ne pouvant réduire un *Gouverneur de Province* accuſé de concuſſion, parce que ce *Gouverneur* ſe tenant ſur la negative ne pouvoit être convaincu, il s'écria plein de feu, *Céſar, qui ſera*

(*a*) C'eſt le ſens plutôt que la traduction de ces paroles d'Ammien, *Vetus illud proverbium, chitellæ bovi impoſitæ ſunt; plane noſtrum non eſt onus, Platonem crebro nominans exclamabat.*

ſera coupable s'il ſuffit de nier ſes crimes? Et s'il ſuffit d'être accuſé, qui ſera innocent? répondit *Julien*. Telles étoient ſa douceur & ſon équité. Il les fit encore paroître dans ſon attention à ſoulager les *Gaulois* des impôts dont ils étoient accablez.

Cependant il ne perdoit point de vuë la ſureté de l'Empire. A la faveur d'une Trêve de ſix mois qu'il avoit accordée aux *Allemans*, il tourna ſes armes contre les *Saliens*, Nation *Françoiſe* chaſſée de ſon propre Païs par les *Saxons*. Les *Saliens* avoient paſſé le *Rhin* & prétendoient ſe maintenir dans la *Toxiandrie*, c'eſt-à-dire à peu près dans le *Brabant*, & dans le Païs des *Bataves*, qui contenoit tout ce qui eſt renfermé entre l'ancien lit du *Rhin* & le *Vahal*, depuis le Fort de *Skenk* juſqu'à la Mer. *Julien* fond ſur eux comme un éclair, & les oblige de ſe rendre. Il bat enſuite les *Chamaves*, qui s'étoient emparés de quelque contrée vers l'embouchure du *Rhin*. Les vivres lui manquent. Son Armée murmure. Il l'appaiſe par ſes careſſes. Enſuite marchant de nouveau vers l'*Allemagne*, il force les *Princes* ligués, à lui demander la Paix, & revient paſſer l'Hyver à *Paris*. Mais il y étoit à peine arrivé, que quelques mouvemens des *Pictes* & des *Ecoſſois*, l'obligerent à envoyer inceſſamment en *Angleterre Lupicin* Généraliſſime de la Cavalerie, pour les obſerver. En même tems il apprit que les *Perſes* ſe rendoient de jour en jour plus redoutables en *Orient*, & par ſurcroît il reçut ordre de l'*Empereur*, d'envoyer l'élite de ſon Armée afin de l'oppoſer à leurs efforts. C'étoit un honnête prétexte pour faire périr *Julien* en

le

le livrant à la merci des Barbares. *Constance*, envieux de sa gloire (*a*), & de l'éclat de sa réputation, crut cette occasion favorable, pour se défaire d'un homme qu'il regardoit comme son rival, & il la saisit. Mais elle lui devint funeste. *Decentius* que *Constance* avoit envoyé, auprès de *Julien*, pour faire le choix des Troupes rappellées, fut témoin des murmures que cet ordre produisit. Le *César* fit en vain sentir qu'il étoit à craindre que les Soldats ne se revoltassent. *Decentius* commença par trier tout ce qu'il y avoit de plus vigoureux, dans les Gardes même du *Prince*, n'y laissant que *des fantômes de Soldats, propres tout au plus*, dit (*b*) Julien, *à faire des vœux pour les combattans*. Alors tout fut en mouvement. Tout retentit des pleurs tant du *Soldat* (*c*) au desespoir de perdre sa Patrie & son Général, que des *Gaulois* tremblans de se voir bientôt exposez à de nouvelles incursions des *Allemans*. On sema des billets dans le camp, remplis de choses injurieuses à *Constance*. *Decentius* en prit l'allarme, & pressa le depart des Troupes; *Julien* en

62-

(*a*) *Constantium urebant Juliani virtutes, quas per ora gentium diversarum fama celebrior effundebat &c.* Amm. Marc. *Lib.* XX. C. 4.

(*b*) L'Auteur cite la Lettre de *Julien* aux *Athéniens*, mais je n'y trouve rien qui réponde précisément à ces paroles. On les trouvera dans l'*Oraison funebre* que *Libanius* composa à l'honneur de *Julien*. Voyez la *Biblioth. Grecque* de Mr. *Fabricius* où cette Oraison a été imprimée avec d'autres morceaux de ce Philosophe. C'est dans le Tome V. & le passage en question est à la page 271.

(*c*) Ceci doit s'entendre des *Soldats auxiliaires*, qui n'étoient entrez au service qu'à condition de ne point passer les *Alpes*.

expédia l'ordre, mais contre ſon avis il fut conclu qu'elles paſſeroient par *Paris* pour le ſaluer. *Julien* ſort de la Ville pour les recevoir. Il les exhorte à la ſoumiſſion; donne à diner aux *Officiers*, & les renvoie inconſolables. Le ſoir arrivé, les Soldats s'animent. Et le vin aiant échauffé leur douleur, tous prennent les armes, courent au Palais, l'inveſtiſſent, & font retentir tout le camp (*a*) de ce cri redoublé, JULIEN AUGUSTE. *Julien* s'étoit *retiré dans ſon appartement pour y repoſer*. Le *Génie de l'Empire* s'apparoit à lui dans un ſonge & l'avertit de profiter des circonſtances. Il ſe reveille, & quoi que *Jupiter* accorde à ſes vœux un préſage déciſif, il ne peut ſe déterminer à accepter l'Empire crainte de paſſer pour Uſurpateur. Il ſe cache. On l'aſſiége. Il réſiſte juſqu'à neuf heures du matin. Les Soldats briſent les portes du *Palais* & redoublent leurs cris. Enfin *Julien* apréhendant pour ſa vie cede à leurs deſirs. Ils le prennent, ils l'élevent ſur un bouclier, & le voilà *Empereur*.

Oſerois-je faire quelques réflexions ſur ce récit? Il eſt tiré d'*Ammien* & je l'ai fidelement extrait de notre Auteur, qui paroît le croire à la lettre. Cependant il ne me perſuade pas, & j'ai de violens ſoupçons, que toute la retenue de *Julien*, ne fut dans cette rencontre que grimace & que Comédie. *Julien* haïſſoit *Conſtance*, il le craignoit,

(*a*) Il n'y a pas un mot dans toute la narration de notre Auteur qui inſinue, ſi cette revolution ſe paſſa dans le *Camp*, ou à *Paris* même. Ce ſont les réflexions d'*Henri de Valois* dans ſes *Notes*, ſur cet endroit d'*Ammien* qui m'ont déterminé.

gnoit, il étoit perſuadé que ſa perte étoit jurée à la Cour, & l'état où on le mettoit actuellement en le dépouillant de ſes meilleures Troupes, lui faiſoit voir ſenſiblement à quoi il devoit s'attendre. D'ailleurs l'occaſion de ſecouer le joug étoit belle. *Julien* étoit aſſuré de ſes Soldats. *Julien* étoit habile, & par deſſus tout cela, il prétendoit que les *Dieux* lui avoient deſtiné l'Empire. C'en eſt aſſez, ſi je ne me trompe, pour fonder quelques ſoupçons; & à bien examiner le caractère de *Julien*, j'avouë que j'ai du penchant à croire, qu'il ménagea avec adreſſe la ſédition qui l'éleva ſur le Trône. Notre Auteur m'a confirmé ſans deſſein, dans cette penſée. 1. Je trouve comme lui que l'éloignement de *Lupicin* eſt ſuſpect. „ Si „ *Julien* penſoit à ſe faire proclamer *Auguſte*, „ il lui étoit eſſentiel d'écarter cet Officier". 2. Les Billets ſemez dans le camp, *par un inconnu*, dit *Julien* (*a*) lui-même, ces Billets ont tout-à-fait l'air d'un artifice employé par ce Prince pour ſoulever les Troupes. Je remarque 3. dans la deſcription d'*Ammien*, une circonſtance qui augmente mes doutes. C'eſt que dans le repas que *Julien* donna aux Officiers quelques heures avant la ſédition, il les accabla de careſſes, & leur fit offre de ſervice de la façon la plus empreſſée, & la plus propre à les ſéduire. Les paroles de l'Hiſtorien ſont remarquables (*b*). Je les citerai à la marge. Mais 4. ce qui n'eſt pas moins frappant,

(*a*) Voyez la *Lettre aux Athéniens.*

(*b*) *Utque honoratius procul abituros tractaret, ad convivium Proceribus corrogatis, petere jure, ſi quid in promptu eſſet, edixit.* &c. Amm. Lib. XX. Cap. 4.

pant, c'eſt de voir *Julien retiré dans ſon appartement pour y repoſer*, une ou deux heures après avoir reçu avis de ce qu'on projettoit à ſon égard. Il eſt vrai que l'Auteur de ſa Vie a trouvé à propos d'adoucir cette circonſtance. Voiez ſes propres (*a*) paroles. „ Dans ſon Manifeſte aux „ *Athéniens*, il (*Julien*) aſſure avec ſerment „ qu'il n'avoit pas eu le moindre ſoupçon de ce „ qui devoit arriver. Seulement vers le coucher „ du Soleil il avoit reçu *quelque avis*, mais ne „ ſachant ce qu'il en devoit croire, ni à quoi „ ſe déterminer, il s'étoit retiré à l'ordinaire dans „ ſon appartement pour y repoſer". Eſt-ce mon ignorance qui me fait trouver du faux dans ces paroles? Le Lecteur en jugera. Il ne faut qu'écouter (*b*) *Julien* Ἴστω Ζεὺς, Ἥλιος, Ἄρης, Ἀθηνᾶ, καὶ πάντες θεοὶ, ὡς οὐδὲ ὑπῆλθέ με, τίς τοιαύτη ἐπέστη ἀρχὴ δεινῶν κόπων. ἑσπέρας ἤδη πως δεῖ ἀλλ' ἤγγελθη μοι. C'eſt-à-dire: *J'en prends à témoin, Jupiter, Apollon, Mars, Minerve, & tous les Dieux. Ils ſavent combien j'étois éloigné d'avoir la moindre idée de ce qui ſe paſſoit juſqu'à la fin de ce jour. Ce ne fut que ſur le ſoir & au coucher du Soleil que l'on m'aprit toute l'affaire.* Quelle apparence que *Julien* inſtruit de *toute l'affaire*, ſe fût allé repoſer ſi tranquillement? Où étoit ſa vivacité? 5. Je voudrois bien ſavoir encore ce que l'on penſe de ſa *priere* à *Jupiter*, des *preſages* qu'il en reçut, de l'apparition du *Génie de l'Empire*, & de l'exhortation que ce *Génie* complaiſant

(*a*) Pag. 96. 97.
(*b*) *Epiſt.* ad *Athén.* pag. 284. Edit. *Spanheim.*

ſant lui addreſſa? Si tout cela eſt fiction de la part de *Julien*, cette fiction ne trahit-elle point ſon ſecret? S'il crut bonnement voir, & entendre ce qu'il débite, où étoit ſon reſpect pour les Dieux? Qu'étoit devenu ſon Fanatiſme? 6. Mais, *dit-on*, enfin, ce Prince fait ſerment de ſon innocence? Oui, il jure par tous ſes *Dieux* qu'il n'a point tramé la ſédition qui le couronne, mais ce ſerment ne m'ébranle point dès que j'y oppoſe la judicieuſe réflexion de notre Auteur. „ (*a*) *Un tel* „ *ſerment ſeroit déciſif dans la bouche d'un Payen* „ *convaincu de ſa fauſſe Religion, juſqu'au Fanatiſme & à l'Enthouſiaſme comme étoit* Julien, „ *ſi* Julien *n'avoit donné des preuves de duplicité.* „ *Mais quand on eſt capable d'être de deux Religions à la fois, de croire l'une & de profeſſer* „ *l'autre on peut bien ſe permettre un parjure*". Au reſte je ſoumets de tout mon cœur les réflexions que je viens de faire, au jugement de notre *Hiſtorien*. Aiant étudié à fond la Vie & les Ecrits de *Julien*, perſonne n'eſt mieux en état que lui, d'en ſentir le fort & le foible. Je n'ajoute qu'un mot; c'eſt que *Julien* uſurpa l'*Empire* vers le mois de *Mars* ou d'*Avril* 360, à l'âge de 28. ans & demi; & qu'à cet événement remarquable finit le II. Livre de ſa Vie.

LIVRE III. Après quelques mouvemens qui ſe paſſerent dans l'Armée de *Julien*, la premiere démarche que fit ce nouvel *Empereur* fut d'écrire à *Conſtance*. Il ne pouvoit guères s'en diſpenſer; mais la maniere dont il s'acquitta de ce devoir étoit indigne d'un homme d'honneur.

„ Dans

(*a*) Pag. 92.

„ Dans une Lettre *oſtenſible*, faite pour être montrée à tout le monde, & couchée avec toute „ la bienſéance convenable, il parloit à *Conſtance* „ comme un homme qui ſans apprehender ſa colére, ſouhaitoit ſincérement ſon amitié; mais il y en joignit une autre qui devoit être ſecréte & qui étoit pleine d'injures. *Julien* s'y demasquoit; ce n'étoit plus un *Philoſophe*; c'étoit un emporté qui ne négligeoit rien, pour exciter une Guerre Civile. On peut aiſément comprendre de quelle maniere reçut *Conſtance* les *Ambaſſadeurs* qui lui apporterent ces Lettres. Une colere effroyable s'empara de lui dès qu'il les eut lues. Peu s'en fallut, qu'il ne quittât la guerre de *Perſe*, pour marcher droit à *Julien*. Toutefois il ſe contenta de lui depêcher un Queſteur nommé *Leonas* avec une Lettre menaçante. Il l'y ſommoit entr'autres de quitter inceſſamment le Diadême. *Julien* la fit lire en public, & s'écria à cet endroit, *je ſuis prêt à le quitter, ſi ceux de qui je le tiens y conſentent*; nouveau trait d'Hypocriſie, qui lui valut de nouvelles proteſtations d'attachement, de la part de toute l'Armée.

Ce n'étoit pas ſeulement avec *Conſtance* que *Julien* affectoit de garder quelques dehors. „ Le „ jour de l'*Epiphanie* il vint en pompe à l'Egliſe, „ où il fit ſemblant d'adorer *Jeſus-Chriſt* tandis „ qu'il méditoit d'éteindre ſa Religion. Vers le „ même tems au commencement de l'année 361. „ il perdit *Helene* ſa Femme, dont l'Hiſtoire ne „ nous apprend, ni bien, ni mal". Elle étoit Sœur de *Conſtance*. *Julien* en avoit eu un Fils, que la ſage-femme gagnée par *Euſebie* avoit fait périr

périr en naiſſant. On a peine à concevoir cette noirceur de la part d'une Princeſſe qui avoit été l'inſigne bienfaitrice de *Julien*. Mais elle étoit ſterile, & au deſeſpoir de l'être. Qui ſait d'ailleurs ſi elle n'avoit que de l'amitié pour *Julien*, & ſi elle n'en étoit point jalouſe? Quant à lui il ne ſe remaria jamais. Les Auteurs Payens s'accordent à célébrer ſa chaſteté. Mais un ou deux traits de ſon Hiſtoire font ſoupçonner qu'on ne doit pas prendre ces Eloges, à la rigueur de la lettre. Son courage eſt moins ſuſpect. Il en donna de nouvelles preuves dans une nouvelle défaite des *Allemans* qu'il força de lui jurer une paix, dont ils n'oſerent plus violer les conditions tant qu'il vécut.

Cette expédition finie, *Julien* craignant les intrigues de *Conſtance*, leva le masque, & dit publiquement qu'il remettoit le ſoin de ſa vie aux Dieux. Enſuite il offre un *Sacrifice* à la *Déeſſe de la Guerre*. Il aſſemble ſes Soldats, leur expoſe le deſſein où il eſt de s'emparer de l'*Illyrie*, & les invite à le ſuivre. Ils lui font les ſermens de fidélité les plus ſolemnels, quittent avec plaiſir les *Gaules* pour le ſervir, & par des routes différentes, ils arrivent à *Sirmium* dont *Julien* s'empare avant qu'on eût ſu ſon deſſein. Quelques jours après il publia divers *Manifeſtes*, adreſſés aux *Athéniens*, aux *Lacédémoniens* & à ceux de *Corinthe* pour les gagner, & pour juſtifier ſes démarches. Son zèle pour le *Paganiſme* le rendoit jaloux en particulier de l'eſtime des *Grecs*. D'ailleurs, „ c'étoit une de ſes Maximes, *qu'il n'a-*
„ *partient qu'aux Tyrans de donner au reſte des*

„ *hommes, leur caprice pour règle; leur puissance pour preuves, & leurs succès pour raisons. Julien* n'avoit pas besoin d'Apologie dans l'esprit „ des Peuples de la *Grece* qui étoient encore „ attachés au Gentilisme". Sans raison & sans Eloquence, la permission qu'il leur donna de rouvrir leurs Temples suffisoit pour les attirer entiérement à son parti. On le vit alors professer l'Idolatrie sans détour. Il poussa même le Fanatisme, jusqu'à entreprendre d'effacer en lui-même le caractère de *Chrétien*, par la dégoûtante & ridicule Cérémonie du *Taurobole* ou du *Criobole*, que les *Payens* appelloient *Regeneration*, pour l'opposer au *Baptême*. „ Celui qui devoit être „ regeneré descendoit dans une espèce de fosse „ ou de puits. Là au travers d'un couvercle „ percé de plusieurs trous, sur lequel on égor„ geoit un *Taureau* ou un *Bélier*, le Proselyte re„ cevoit le sang de la Victime sur toutes les par„ ties de son corps. Il en sortoit dans l'état qu'on „ peut imaginer, mais aussi c'étoit, disoient les „ Payens, un *nouvel homme*". *Julien* fit cette cérémonie en secret, mais il se trouva à tant de sacrifices en public, qu'il ne pouvoit que gagner l'affection de tous ceux qui avoient encore à cœur l'Idolatrie.

Tout se disposoit donc à une Guerre Civile, des plus sanglantes, puis qu'elle seroit devenue une Guerre de Religion, lorsque *Constance* mourut. Effrayé des progrès d'un ennemi qu'il avoit d'abord mépriſé, il quitta l'Orient, & marchoit à grandes journées, quand la fièvre l'obligea de s'arrê-

s'arrêter (*a*) à *Mopſucrène*, & l'y coucha dans le Tombeau, le 3. de Novembre 361. Il étoit âgé de 45 ans, dont il avoit regné 25. depuis la mort du grand *Conſtantin* ſon Pere. Voici le Portrait que notre Auteur en fait. „*Conſtance*, dit-il, étoit „ un très-petit génie, qui avec quelques vertus „ de Particulier, n'eut presque aucune qualité de „ Prince. Sans être naturellement cruel, & déſirant même de paſſer pour humain, il commit des cruautez inouïes, par timidité & par foibleſſe. Il fut pareſſeux & inappliqué, vain, „ & avide de louanges ſans ſe ſoucier de les mériter; Maître fier & presque Tyran de ſes Sujets; eſclave de ſes Eunuques qui conſerverent toujours l'aſcendant qu'ils avoient pris ſur „ ſon enfance, & lui firent exercer en faveur de „ l'Héréſie un pouvoir deſpotique ſur l'Egliſe, „ ſans qu'on puiſſe dire autre choſe à ſa décharge, ſinon qu'il agit toujours par des impreſſions étrangeres". Ce Caractère de *Conſtance* eſt bien different de celui que St. *Grégoire de Nazianze* en a tracé. Il fait de *Conſtance*, un des plus grands Princes, & même un Saint. Au contraire il noircit *Julien*, ſans ménagement; & il ne tient pas à lui qu'on ne croie qu'il fit empoiſonner *Conſtance*. Mais il eſt le ſeul qui accuſe *Julien* d'un attentat ſi odieux & les raiſonnemens qu'il fait pour le prouver, montrent également qu'il eſt lui-même auſſi crédule que mauvais Logicien. St. *Hilaire de Poitiers* qui fleuriſſoit en même tems que *Grégoire*, dit (*b*) autant de mal de *Conſtance*, que

(*a*) *Ammian.* Lib. XXI. Cap. 13. 15.

(*b*) Voïez la *Biblioth. des Aut. Eccles.* par Mr. *Dupin*, Tom. II. pag. 81. Edit. d'Amſt. in 4.

que *Grégoire* en dit de bien. Voilà les fruits d'un zèle inconsidéré. Quand on parle avec paſſion, on ne ménage plus, ni les termes, ni les bienſéances.

„ *Julien* en apprenant la mort de *Conſtance* „ verſa quelques larmes, qui furent bien-tôt eſ„ ſuyées, & prit avec une extrême diligence, la „ route de *Conſtantinople*. Il y entra le onzième „ de Décembre, accompagné du Sénat, des Sol„ dats, & du Peuple". Une de ſes premieres démarches, fut de caſſer tous les Officiers de *Conſtance*, & ſur-tout une multitude de Gens inutiles dont le Palais étoit rempli. On y comptoit mille *Officiers de Cuiſine*, autant de *Barbiers*, beaucoup plus d'*Echanſons*. „ *Julien* aiant de„ mandé un *Barbier* pour lui faire les cheveux „ (car depuis qu'il étoit Empereur, il laiſſoit „ croître ſa Barbe) il en vint un ſi magnifique„ ment vêtu, que ce Prince dit d'un air étonné „ *Ce n'eſt pas un Senateur que je demande, mais* „ *un Barbier*. Il queſtionna cet homme, & ap„ prit que ſon emploi lui valloit par jour vingt „ rations de pain, & de quoi nourrir vingt „ Chevaux, une penſion annuelle, avec beau„ coup de gratifications. L'Empereur jugea par „ cet échantillon, qu'il en coûtoit plus pour les „ Domeſtiques du Palais que pour la ſubſiſtance „ des Armées. Il eſt néanmoins indubitable que „ la haine de *Julien* contre la Religion Chré„ tienne, dont toute la Cour de *Conſtance* faiſoit profeſſion, eut auſſi beaucoup de part à la „ Réforme qu'il exécuta.

L'extinction du *Chriſtianiſme* étoit le grand deſ-

deſſein de *Julien*. C'étoit l'œuvre à laquelle il ſe croyoit deſtiné. Mais l'entrepriſe étoit délicate & il avoit trop d'eſprit, pour ne le pas ſentir. » *Il trouvoit*, dit *Libanius* (*a*) ſon Panegyriſte, *qu'on* » *ne gagne rien à vouloir forcer les Conſciences.* » *Car*, ajoute le même Auteur parlant en Payen, » mais en homme ſenſé, *il n'en eſt pas des fauſſes idées de Religion comme des maladies. On guérit quelquefois celles-ci malgré les malades, en* » *leur faiſant une violence ſalutaire: mais ni le fer,* » *ni le feu ne feront jamais paroître vrai, ce qu'on* » *juge faux. Si la main ſacrifie, le cœur la deſavoue.* » *C'eſt une feinte, & non pas un changement*". Que ces principes ſont ſages! Qu'il eſt honteux pour les *Chrétiens Perſécuteurs*, d'en recevoir la leçon d'un *Philoſophe*, des plus obſtinez dans le *Paganiſme*! *Libanius* n'eſtimoit donc pas que des *Dragons*, ou que les impitoiables *Comites* des Galeres fuſſent des Convertiſſeurs à employer, pour obliger les Peuples à changer de Religion. En *homme ſenſé*, il auroit cru que *Julien* ſe feroit deshonoré par des violences ſi indignes de l'humanité & de la raiſon. Et d'abord *Julien* lui-même le penſoit ainſi. On n'en peut pas douter après avoir lu les excellentes réflexions que l'Auteur de ſa *Vie* fait en cet endroit (*b*). » Quand » *Julien*, *dit-il*, n'eût point craint de compro- » mettre ſon autorité en nous déclarant une » guerre ouverte, il eût été retenu par le ſoin de » ſa réputation, qui étoit ſa premiere Idole.... » Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que la choſe qu'il » appré-

(*a*) *Liban. Or. pag.* 290. (*b*) *Pag.* 135. & 136.

„ appréhendoit le plus (*a*) c'étoit de paſſer pour „ un Tyran. Enfin il ſavoit que la violence eſt „ au moins un préjugé très-puiſſant contre le „ parti, qui s'en ſert, parce qu'il ne ſied point „ à la Vérité de contraindre, ni d'avoir d'autres „ armes que celles de la perſuaſion &c". Dans cet eſprit *Julien* forma la réſolution de n'attaquer le Chriſtianiſme que d'une maniere ſourde & en le minant peu à peu. Notre Auteur le peint occupé à pervertir les Chrétiens par des promeſſes, & par des avantages temporels, comme par des vexations obſcures & inquiétantes, lors qu'elles pouvoient être colorées de quelque prétexte étranger, mais bien réſolu de ne ſe porter aux dernieres extrémités, que lors qu'il ſembleroit que ſa patience pouſſée à bout, le mettroit en droit d'uſer de ſévérité. „ Il reſervoit, *continue l'Hiſto-* „ *rien*, il reſervoit les grands coups juſqu'à ce „ qu'il fut aſſuré d'achever par la force, ce qu'il „ auroit commencé par l'adreſſe, & de ne laiſ- „ ſer perſonne au Monde qui pût décrier ſa mé- „ moire; mais auparavant, il vouloit tenter tou- „ tes les voies imaginables, qui ne ſeroient pas „ incompatibles avec une apparence d'équité, & „ des grimaces de Tolérance, faiſant ſemblant de „ n'être pas perſécuteur. Cependant, *je ne fais* „ *toujours que copier notre Auteur*, cependant „ c'eſt l'être en effet, dit judicieuſement (*b*) *So-* „ *crate*, que d'inquiéter en quelque maniere que „ ce ſoit des gens qui ſe tiennent en repos, & „ qui ne troublent point la Société.

Tel

(*a*) *Sozomene* Lib. V. Cap. 5. (*b*) *Socrat.* Lib. III. Cap. 13.

Tel étoit le Plan de *Julien* & dans le commencement, il prit toutes les meſures poſſibles pour l'exécuter. „ On le voioit dans les Sacrifices Publics, ſe proſterner devant l'Idole, fendre du „ bois pour l'Autel, attiſer le feu, le ſouffler avec „ la bouche juſqu'à perdre haleine, égorger la „ victime, lui fouiller dans les entrailles, y chercher l'avenir d'un œil avide, en retirer enſuite „ ſes mains degoutantes de ſang, voulant être à „ la fois, & le Sacrificateur & les Miniſtres.... „ Mais il n'obligeoit perſonne de prendre part à „ ſes Sacrifices". *Je ne veux point*, écrivoit-il à Ecebole (a), *qu'on traîne aux Autels les Galiléens; ni qu'on leur faſſe le moindre tort* (b); & à la Ville de Boſtre: *Ce n'eſt, ni par des opprobres, ni par des châtimens corporels, ni par des ſupplices, qu'on peut amener les hommes à la Vérité, c'eſt par la force, & par l'évidence des raiſonnemens qu'on emploie. Auſſi ne ceſſai-je d'exhorter tous ceux qui ont un véritable zèle pour la Religion, de ne perſécuter en rien les Galiléens. Ils ſont plus inſenſez que méchans. Nous ne devons pas les haïr, mais les plaindre. Ils ne ſont déja que trop malheureux de ſe tromper dans la choſe du monde la plus eſſentielle.* Ainſi par une clémence affectée *Julien* s'efforçoit de ſurprendre les Chrétiens. Pluſieurs ſuccombérent à ſes careſſes. Ceux qui lui réſiſtérent en face, il ne les punit qu'en les banniſſant

(a) Lettre XLIII.

(b) Lettre LII. L'Auteur s'eſt trompé en citant ce morceau & le précédent comme s'ils étoient tirez d'une même Epître.

niſſant (*a*). *Maris* Evêque de Calcedoine & du parti *Arien*, aveugle & courbé d'années, ſe fit conduire dans le Temple de la Fortune où l'Empereur ſacrifioit, & lui reprocha publiquement ſon Apoſtaſie. *Julien* l'appella *aveugle*, & lui dit avec ſon air moqueur: *Ton Dieu le Galiléen ne te rendra pas les yeux. Je le remercie*, repartit l'Evêque, *de m'épargner la douleur de voir un Apoſtat comme vous. Julien* ſe tut, & fit parade d'une patience dont il ſe dédommagea dans la ſuite (*b*). Enfin portant ſon attention ſur tout ce qui pouvoit favoriſer ſon projet, il rappella tous les *Ariens* que *Conſtance* avoit exilés, & les mettant aux priſes avec les *Orthodoxes* il ſe divertiſſoit à les échauffer les uns contre les autres, il les faiſoit conférer dans ſon Palais; & comme ces Conférences dégeneroient quelquefois en diſputes très-vives, *Ecoutez-moi*, leur crioit-il, *les Allemans & les François m'ont bien écouté.* „ Ce „ Pacificateur dangereux eût été bien fâché „ d'être pris au mot. L'union des Chrétiens „ l'eût fait trembler. Il regardoit leurs desordres „ comme la reſſource du Paganiſme: parce „ qu'ayant été témoin de la perſécution Arienne, *il ſavoit*, dit *Ammien-Marcellin*, que les bêtes „ feroces ſont moins acharnées contre les hommes que la plûpart des Chrétiens contre les „ Chrétiens, qui ne penſent pas comme eux.

C'eſt malgré nous, que nous finiſſons par une réflexion ſi mortifiante. Mais comme elle termine

(*a*) *Socrat.* Lib. III. Cap. 22. *Soz.m.* Lib. V. Cap. 4.
(*b*) *Ammian.* Lib. XXII. Cap. 5. (*c*) Pag. 248.

ne le *troiſième Livre* de la *Vie de Julien*, & que cet Extrait eſt déja long, nous aimons mieux revenir une ſeconde fois à entretenir nos Lecteurs d'un Ouvrage dont la matiere & la compoſition ſont ſi intereſſantes.

ARTICLE IX.

ALB. SEBA locupletiſſimus RERUM NATURALIUM Theſaurus, &c. Tom. II.

C'eſt-à-dire:

DESCRIPTION *exacte des Curioſitez* NATURELLES *du riche Cabinet d'*ALBERT SEBA, &c. *Avec de magnifiques Figures en taille douce.* Tome Second. A Amſterdam chez *J. Wetſtein & Guil. Smith*, de même que chez les *Janſſons à Waesberge*. MDCCXXXV. Planches CXIV. Pagg. 154. ſans compter la Préface, & la Table des Matiéres.

DE tous les Ouvrages d'Hiſtoire Naturelle qui ont paru juſqu'à ce jour, l'Article des Serpens en fait la partie la moins étendue, mais dans celui-ci, c'eſt l'Article de tous le plus conſidérable, puiſqu'il fournit presque ſeul le ſujet du Volume dont nous allons rendre compte, après quelques réflexions préliminaires.

Il eſt ſûr qu'on trouve des Serpens par toute la Terre, & qu'on ne peut pas dire la même

choſe de pluſieurs autres Animaux, dont les uns ne ſe tiennent que dans les Pays Orientaux, les autres vers l'Occident, & d'autres du côté du Midi ou du Septentrion. Mais il n'y a presque point de Pays qui ne nourriſſe des Serpens. Il y en a un nombre prodigieux d'Eſpèces, dont celles des Pays chauds ſont plus groſſes, & multiplient plus que celles des Pays froids. Les premieres, outre qu'elles rencontrent abondamment de quoi ſe nourrir dans des Bois d'une vaſte étendue, dans les Déſerts, & ſur les Montagnes, où elles n'ont rien à craindre, & où elles peuvent multiplier ſans aucun empêchement, jouiſſent encore de l'avantage d'un air fort chaud, qui contribue beaucoup à leur propagation. Auſſi les Serpens d'Aſie, d'Afrique, & d'Amérique ſont infiniment plus gros que ceux de notre Europe. On peut donc regarder ces Pays-là comme des Parcs dans leſquels le Créateur a placé ces Animaux, pour y vivre & y prendre leurs plaiſirs en ſureté.

Ils tirent tous leur origine des œufs que la Mere cache dans la terre, dans le ſable, dans le creux de quelque Arbre &c. où elle les couvre d'une matiere molle, cotonneuſe, & douce au toucher. Ces œufs viennent enſuite à éclorre à l'aide de la Mere qui les couve, & de la chaleur du lieu ou du Soleil. La génération des Lézards, des Salamandres, des Caméléons, des Iguanas, des Crocodiles, des Tortuës, ſe fait encore de la même maniere. Mais la Vipère met au monde ſes Petits tout vivans; car après qu'ils ſont formés dans le ventre de leur Mere, ils rompent

pent

pent l'enveloppe tenace de l'Oeuf qui les retient, & ſortent ſucceſſivement, le premier frayant le chemin à celui qui doit le ſuivre.

Les Serpens quittent chaque année vers l'Equinoxe du Printems leur vieille peau, & pour cet effet ils commencent par ſe déchirer les babines à force de les frotter, juſqu'à ce que tout le tour de la peau ſe ſépare en cet endroit; ils vont enſuite ſe rouler au milieu des épines, afin que leur dépouille qui commence à ſe détacher, puiſſe s'y accrocher, & s'écailler plus aiſément.

Ils ont le ſang acre, & bilieux, parce qu'ils ſe nourriſſent de Mouches, de Chenilles, de Limaçons, d'Araignées, de Grenouilles, de Loirs, de Rats, de Lézards, de Crapauds &c. dont on trouve ſouvent des reſtes dans leur ventricule; or un chyle qui eſt formé par de tels alimens, doit être de néceſſité fort acre & fort bilieux; & comme tout ſe change dans leur eſtomac en une Sanie cauſée par la pourriture, la partie la plus groſſiere s'évacue par l'Anus, tandis que ce qui reſte de plus ſubtil entre dans le ſang.

Une petite quantité d'air ſuffit au Serpent pour vivre. En effet quoi qu'il reſpire par la Trachée-Artere, il n'eſt pas néanmoins dans la néceſſité de faire ſans ceſſe uſage de l'inſpiration & de l'expiration, comme font les Hommes & les Animaux; mais après qu'il a pompé une certaine quantité d'air, il le retient, parce qu'il lui faut beaucoup de tems avant de l'avoir diſtribué dans tout ſon corps qui eſt fort long.

Cet Animal eſt d'ailleurs d'un tempérament froid, & peut demeurer long-tems ſans manger.

Auſſi

Auſſi dans les Pays Septentrionaux l'on en trouve pluſieurs cachez ſous terre, où ils ſont comme à demi-morts, & vivent cependant de cette façon pendant l'eſpace de quelques mois, ſans prendre aucune nourriture.

Il ſemble donc, qu'on pourroit aſſez bien définir le Serpent d'après *Ray*, un Animal ſanguin, qui naît d'un Oeuf, qui rampe, qui reſpire à l'aide de ſes poumons, qui eſt d'un tempérament froid, qui peut ſubſiſter long-tems ſans manger, dont le corps eſt ordinairement très-long, liſſe, menu, couvert d'écailles, ſans pieds, & dont le cœur n'a qu'un ſeul ventricule.

Comme parmi les Serpens, les uns ſont venimeux, & d'autres ne le ſont pas, c'eſt ſous ces deux Claſſes générales, que le même *Ray* range ces Animaux. Tout le monde ſait que la morſure de ceux qui ont des dents longues, recourbées, pointuës, eſt extrêmement dangereuſe; mais l'on ne croiroit guères qu'il y en eût, dont l'attouchement après la mort, donnât une eſpèce de galle; c'eſt pourtant un fait que Mr. *Couplet* le fils manda un jour à Mr. l'Abbé *Bignon*, & qui nous paroît trop ſingulier pour le paſſer ſous ſilence.

„ Il y a dans le Bréſil (*a*) (écrit Mr. *Couplet*) „ une Eſpèce de Serpent, d'environ deux pieds „ de long, & de trois à quatre pouces de tour, „ que les Portugais appellent *Couleuvre à deux têtes*, non pas qu'elle ait effectivement deux „ têtes

(*a*) Mémoires de l'Acad. Roy. des Sciences. Ann. 1701. pag. 177. Ed. in 4.

» têtes, ainſi que je l'ai reconnu après l'avoir
» examiné; elle a ſeulement au bout de la queuë
» une groſſeur, qui a de loin quelque appareu-
» ce de tête. Les Bréſiliens ou Mazombes, &
» après eux les Portugais, l'ont priſe pour une
» tête d'autant plus facilement, qu'ils appréhen-
» dent extrêmement cette eſpèce de Couleuvre,
» à la piqueure de laquelle ils prétendent qu'il
» n'y a point de remede. Ils ſavent même qu'il
» eſt dangereux de la toucher après ſa mort, &
» c'eſt apparemment ce qui les a empêché de
» l'examiner. Ils m'avertirent que le ſeul at-
» touchement faiſoit venir la galle. Je négligeai
» un avis auſſi ſalutaire, que je regardai être un
» effet de leur timidité; mais je fus puni de ma
» témérité, car ayant tué pluſieurs de ces Cou-
» leuvres, j'en écorchai quelques-unes pour les
» examiner, & en conſerver la peau, & deux
» ou trois jours enſuite, je me vis tout couvert
» de puſtules qui étoient remplies d'une eau rouſ-
» ſe: elles me durerent long-tems, & même
» trois mois après, je n'en étois pas encore en-
» tiérement quitte.

D'un autre côté, l'on trouve pluſieurs autres Serpens, dont la morſure eſt à la vérité veneneuſe, mais qu'après la mort, les Bréſiliens écorchent ſans aucun accident, & même ne ſe font point de peine d'en manger la chair. Ce qui au fond, comme quelqu'un l'a remarqué, ne doit pas paroître plus étrange, que ce que l'on obſerve à l'égard de la Manioque, dont la farine eſt l'aliment le plus commun dans le Bréſil, & dont le ſuc eſt un poiſon.

Pour

Pour ce qui eſt des Serpens qui ne ſont pas venimeux, ils forment une Claſſe aſſez conſidérable, ſous laquelle il faut d'abord mettre tous ceux qui n'ont point de dents; enſuite ceux qui fuyent à l'approche des hommes, & qu'on prend à la main ſans aucun danger; enfin ceux qui ſont doux, apprivoiſés, qui entrent dans les maiſons, & que les habitans du Méxique tâchent même d'y attirer par toutes ſortes de careſſes, ſi l'on s'en fie aux Rélations de quelques Voyageurs.

Ces deux Genres de Serpens venimeux & non venimeux, renferment ſous eux un nombre innombrable d'Eſpèces, parmi leſquelles on remarque une incroyable diverſité, par raport à leur groſſeur, à leur figure, à leurs couleurs, & à leur madrure, ſuivant les lieux & le climat. Il y a des Serpens depuis la grandeur d'un doigt, juſques à la longueur de ſept, huit, neuf pieds, & davantage. Il y en a de goitreux; d'autres dont les épaules ſont larges & aplaties; d'autres armés de deux défenſes dans la gueule, ou d'une dentelure de pointes ſur le deſſus du corps; d'autres à longue queue extraordinairement menue & pointue; & d'autres à groſſe queue, courte, obtuſe au bout. Il s'en trouve qui ont la vue très-foible, parce que leurs yeux ſont couverts d'une épaiſſe membrane; d'autres entiérement privés de la vue, du moins dans leſquels on ne découvre pas la moindre trace de yeux, mais dont l'odorat eſt extrêmement fin; d'autres au contraire qui ont peu d'odorat, mais dont la vue eſt fort pénétrante. On en voit beaucoup qui ont de gros yeux, brillans, pleins de feu, & d'autres qui

ont

gnat de petits yeux profondément enfoncés dans la tête. Leur variété eſt infiniment plus grande à l'égard des couleurs de leur habit; mais ſurtout on en rencontre ſur leſquels il regne un ſi merveilleux aſſemblage de couleurs, de moucheture, de marbrure, de rayes, de taches, de bandes, &c. mêlangées, ombrées, & nuancées enſemble avec tant d'art, que non ſeulement il n'eſt pas poſſible de le décrire, mais que le plus habile Ouvrier ne ſauroit l'exprimer qu'imparfaitement dans des Tailles-douces, & qu'il faut voir dans le Cabinet propre de Mr. *Seba* pour s'en former une idée convenable.

La collection de ces Animaux qu'il a faite, & qu'il conſerve ſoigneuſement dans de l'Eſprit, eſt, à ce que nous croyons, la plus belle & la plus complete qu'il y ait en ce genre. Elle renferme les Serpens les plus rares qu'on connoiſſe, & dont, ſuivant ſa coûtume, il a donné des Repréſentations auxquelles on ne peut guères ſouhaiter que l'enluminure. Mais il eſt tems de rendre compte des Deſcriptions qu'il y a ajoutées, ſur leſquelles il ſeroit ſans doute beaucoup moins difficile de rencherir, que ſur la beauté des Planches qui les accompagnent.

Il décrit dans ce ſecond Tome cent, à cent quinze Serpens différens, tant d'Europe, que d'Aſie, d'Afrique, & d'Amérique. De tout ce nombre, nous nous bornerons à la Deſcription d'une dixaine, qui nous ſerviront d'exemples choiſis & remarquables de cette étrange variété que nous avons dit tout à l'heure ſe rencontrer

dans

dans ces Animaux à tant d'égards différens. Commençons par les Serpens du Bresil.

Celui qu'on appelle *Bojobi*, & que représente la Planche XCVI. est long de plus de deux coudées. Les écailles qui le couvrent sont grandes, oblongues, rhomboïdes, d'un verd de mer, marbrées sur le dos de longues & larges taches transversales, d'une blancheur d'albâtre. Les écailles du ventre sont grandes, larges, jaunissantes. Sa tête est belle, bien-faite, ombrée sur le dessus d'un roux-clair, verdâtre par dessous. Ses yeux sont cerclés de vastes écailles, dont son nez épaté est semblablement tout couvert. Sa babine supérieure est bordée de pareilles écailles. Sa langue fourchuë, qui dans presque tous les autres Serpens est noirâtre, fort pointue, se trouve dans celui-ci blanche & rousse. Sa gueule est garnie de longues dents crochues. Les Indiens, au raport de Johnston, appellent ce Serpent *Tlesa*, Serpent Ignée, sans qu'on sache bien pourquoi. Il est vrai seulement que sa couleur est d'un très-beau verd, catti, & brillant. Les Portugais racontent que ces sortes de Serpens viennent quelquefois habiter dans les maisons, & qu'ils ne nuisent à personne; mais que si on les irrite, ils mordent dangereusement, non pas au reste par le venin qu'ils glissent dans la playe, (comme quelques Auteurs l'ont écrit erronément) mais par la léſion & la dilacération qu'ils font aux nerfs avec leurs dents menues & acerées, d'où naît une promte inflammation dans la partie mordue. Ajoutez à cela la frayeur qui augmente le mal, de sorte que le sphacele succède bien-tôt, si on n'apor-

n'aporte un prompt ſecours en coupant la partie, & en mondifiant la playe ; autrement la mort eſt certaine.

Le *Jacua-Acanga* (*a*) deuxième Eſpèce de Serpent du Bréſil, eſt ſuperbe par ſa parure, ce qu'indique ſuffiſamment ſon nom, puiſqu'il ſignifie le Serpent qui porte un habit à fleurs. Les Portugais le nomment *Fedagoſo*, les Peuples Orientaux *Gerende*, & les Hollandois qui demeurent au Bréſil, le Serpent *Chaſſeur*, parce qu'il court avec une viteſſe incroyable ſur les chemins de côté & d'autre, à la maniere d'un Chien de Chaſſe : de ſorte qu'il eſt très-difficile de l'éviter lorſqu'il vous pourſuit, & qu'alors il vaut mieux prendre le parti de le careſſer, & de le flater en lui offrant quelque choſe à manger. Auſſi les Bréſiliens, ajoute notre Auteur, pour n'en être pas maltraités, le reçoivent de bonne grace dans leurs maiſons, & ſous leurs toits, & en ce cas il ne leur fait aucun mal, au contraire il les délivre d'autres petits Animaux qui les incommodent. Sa tête eſt de figure oblongue. Sa gueule eſt menue, & s'allonge comme le muſeau d'un Chien de chaſſe. Ses yeux ſont beaux & grands, de même que les écailles de ſon nez ; tandis que celles du front ſont petites, minces, & rondes. Celles qui couvrent le reſte du corps, ſe montrent plus grandes à proportion. Elles ſont à fond d'un blanc de neige, ombré d'un rouge-pale, & marbré magnifiquement d'un jaune doré. Sa gueule eſt liſérée d'une jolie bordure.

(*a*) Planche CII. pag. 197.

re. Ses deux mâchoires ſont armées de dents crochues. Sa langue eſt rouge-pâle, & fendue en deux. Sa queuë eſt d'une couleur plus chargée que n'eſt le trone du corps. Ses écailles ſous le ventre ſont cendrées-griſes, mais rouges dans les bords.

L'Amérique Septentrionale n'eſt pas moins féconde en Serpens extraordinaires que la Méridionale. Celui qu'on appelle au Mexique *Depone* (*a*) eſt extrêmement grand de corps, & de tête. Ses mâchoires ſont larges, fendues fort avant. Sa gueule eſt armée en haut & en bas de dents longues, trenchantes, & crochues, au nombre desquelles il y en a deux principales, qu'on peut nommer Défenſes, & que n'ont point d'autres Serpens quoique d'une grandeur égale à celui-ci. Ces deux Défenſes ſont affermies dans la partie de devant de la mâchoire ſupérieure, à laquelle elles tiennent fermement, ce qui lui eſt particulier. Son ratelier de dents qui va juſqu'au fond du Palais, eſt rangé de la même façon que dans le Brochet. Tout autour de ſa gueule regne une large bordure écailleuſe. Ses grands & gros yeux rendent ſon aſpect horrible. Son front eſt revêtu de longues écailles, dures, ſurſemées d'autres petites écailles joliment arrangées. Celles qui tapiſſent la peau ſont griſâtres. Le long du dos, décourt une grande & double chaîne, dont les bouts ſont joints en maniere de bouclier. Les deux côtés du ventre ſont marbrés de vaſtes taches, les unes quadrangulaires,

(*a*) Planche XCII. pag. 97.

res, les autres rhomboïdes, de couleur chatain, & marquées au milieu d'une autre tache sphérique, de couleur jaune. Les amples écailles transversales du ventre sont paillées, & relevées d'une moucheture de grandes taches roussâtres, qui ornent pareillement sa queuë menue, longue, & pointue.

Ces sortes de Serpens se jettent rarement sur les Hommes qu'ils fuyent au contraire, saisis de crainte quand ils les voyent. Du reste, ces Animaux ont comme les autres leurs peines & leurs tourmens; car ils sont attaqués d'une Espèce particuliere de Poux, qui se fourrent entre leurs écailles, les mordent, & les désolent. Ces Poux, dont Mr. *Seba* donne aussi la Figure, ont six pieds de devant, cachés sous la tête, & le derriere du corps couvert ainsi que la Tortuë, tant dessus que dessous, de deux écailles très-dures.

Le *Tamacuilla Huilia* (*a*), ou le Serpent à cent yeux du Mexique, Femelle, mérite une place ici. Elle a tout le corps surfemé d'une infinité d'anneaux ronds, ou angulaires qui ont quelque ressemblance à des yeux, d'où lui vient son nom. Les plus grandes taches annulaires sont celles qui sont marquées sur le dessus de son corps, & les plus petites regnent sur les côtés du ventre. Ses amples écailles rhomboïdes sont sur le dos d'un brun-sombre, & sur le reste du corps cendrées-rouges. Ses plus grands anneaux sont noirs; ceux des côtés châtain-clair à bordure noire; & ceux du milieu entiérement blancs. Les écailles transver-

(*a*) Planche XCVIII. pag. 104.

verſales ſont larges, cendrées-jauniſſantes. Sa tête eſt oblongue, rouſſâtre, couverte d'écailles elliptiques, rayées au-deſſus de quelques bandelettes d'un brun-obſcur. Le chignon du col eſt cerclé d'un demi-anneau qui ſemble comme s'être échapé des autres. Sa gueule eſt très-grande, fendue juſqu'au col. Ses deux mâchoires ſont garnies en haut & en bas de longues dents, pointues, recourbées intérieurement. Le bord de la babine de deſſous, eſt liſeré d'une ſimple bandelette, mais la babine de deſſus eſt cerclée d'une large bordure. Les lèvres de ſa matrice ſont arides, ridées, & comme renverſées en arriere. Cette Eſpèce de Serpent eſt décrite par Fernandez dans ſon Hiſtoire des Reptiles de la Nouvelle Eſpagne.

Mais le plus fameux des Serpens du Mexique, eſt celui qu'ils nomment l'*Empereur* de *Guadalajara* (*a*), autrement le Serpent qui préſage les choſes à venir. Les Mexiquains diſent, que ſi quelque malheur eſt prêt à leur arriver, comme des tempêtes, de grandes maladies, & autres pareils accidens, ce Serpent le fait connoître par des ſifflemens ſinguliers, au bruit desquels pluſieurs autres Eſpèces de Serpens ſe rendent auprès de lui, comme à leur Chef, & forment tous enſemble par leurs cris une ſorte de concert. Alors, quand les Païſans entendent ce bruit, ils en ſont extrêmement alarmés, ſe perſuadant qu'il n'annonce que de triſtes maux qui vont fondre ſur tout le pays. Ainſi chacun d'eux recourt à ſon

(*a*) Planche C. pag. 105.

ſon Idole comme à ſon Dieu tutelaire, pour la prier de détourner ces maux de deſſus leurs têtes. De plus, ils rendent un culte aux Serpens mêmes, qu'ils regardent comme doués d'un génie prophétique, par lequel ils avertiſſent à tems les Hommes de l'avenir. Selon que le bruit ou le concert de ces Animaux dure plus ou moins, ils augurent que le danger prochain dont ils ſont menacés, ſera plus ou moins terrible. Dès que le Chef ou l'Empereur ſe retire de ſa troupe, les ſifflemens finiſſent, chacun retourne à ſa demeure, & ils ne ſe raſſemblent derechef qu'au cas qu'ils ayent à prédire quelque nouvelle calamité; à quoi les Payſans ſont toujours grande attention, pour tâcher d'y remedier de bonne heure. Les autres habitans du Perou, ſont auſſi infectés de cette ſuperſtition que les Mexiquains, à ce que nous apprennent les Hiſtoires d'Eſpagne & de Portugal.

La parure de notre Serpent eſt très-éclatante. Ses écailles blanchâtres ſont délicatement maillées, & relevées d'une belle marbrure de taches noires qui repréſentent comme des Armoiries. D'ailleurs toutes ſes écailles ſont piquées d'un point noirâtre, & ombragées de taches en forme de nuages; les unes rouſſes, les autres bleuâtres, ſemées çà & là d'une maniere qui laiſſe voir leur fond blanc, lequel ne brille que davantage par ce moyen. Sa tête ne le cede point aux autres parties du corps pour les couleurs & la magnificence. Son nez eſt marqué d'une tache faite en forme de croix recourbée. Sa gueule eſt toute garnie de dents pointues. Ses écailles ſous le ventre

ſont tiſtées de taches & de points noirs. Sa queuë ſe termine en pointe acérée. Ses teſticules indiquent ſon ſexe.

L'Aſie nourrit, auſſi des Serpens vraiment ſinguliers. Tel eſt ce Serpent d'Arabie, qu'on nomme *Ibiboboca*, *Boiguacu*, *Argus*, & que les Portugais appellent *Cobra de Koraïs*, non ſeulement à cauſe de ſa belle parure, mais encore parce qu'il oſe attaquer des Bêtes féroces, les étrangler par ſes entortillemens autour d'elles, & les dévorer après les avoir tuées. Les anciens Ecrivains nous ont raconté pluſieurs fables de cette Eſpèce de Serpent, & paroiſſent avoir pris ſon ombre pour ſon corps. Ce qu'on ne peut revoquer en doute, c'eſt ſa beauté, pour peu qu'on le conſidére attentivement. Sa tête (*a*) eſt remarquable par un apparat tout ſingulier; elle ſemble être entrecoupée en deux dans ſa partie poſtérieure, vers la nuque du col. Ses mâchoires ſont larges, enflées, armées l'une & l'autre de groſſes & longues dents. Son front eſt revêtu de grandes & larges écailles; tandis que le ſommet de ſa tête eſt chargé de petites écailles orbiculaires. Le deſſus de ſon corps eſt couvert d'écailles taillées en lozanges, d'un bay-obſcur, tiſtées chacune d'une tache blanche, & ſurſemées comme d'yeux ronds, diſpoſées avec ordre par rangées qui regnent depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queuë, d'où lui vient le nom d'Argus. Chacun de ſes yeux eſt rouge au centre, & entouré d'un cercle blanc, & puis d'un autre cercle rouge. Ses écailles tranſverſales ſont iſabelle.

Guill.

(*a*) Planche CII. pag. 108.

Guill. Piſon dans le IV. Livre de ſa *Médecine du Bréſil*, & le P. *Nieremberg* dans ſon *Hiſtoire de la Nature*, Livre XII. Chap. 43. raportent que ces ſortes de Serpens bâtiſſent dans des lieux cachez des retraites diſpoſées avec ſymmetrie les unes près des autres, aſſez ſemblables de figure à des Fours de Boulangers, & faites avec de la boue que ces Serpens prennent avec leur gueule, & accommodent ſi adroitement, qu'ils en conſtruiſent un logement ſolide qu'ils habitent. Ils donnent par honneur à leur Roi l'appartement du milieu, qui eſt le plus grand. Le nom de ce Roi eſt *Kuilzahuilia*. Il eſt reputé le plus fort & le plus brave de la Troupe. Quelque Animal qu'il rencontre, il lui livre bataille, & s'entortille autour de ſon col avec tant de force, qu'il lui fait perdre la vie en le ſuffoquant. Quand des Hommes le rencontrent à l'improviſte, & qu'ils montent pour l'éviter ſur le premier Arbre prochain, ce Serpent embraſſe alors cet Arbre, & le ſerre avec la derniere violence, juſqu'à ce qu'il le rompe, ou qu'il meure. Les Arabes & les Portugais nous racontent ces traits d'Hiſtoire vrais ou faux d'une voix unanime.

Cependant l'Iſle de Ceylon ſemble être l'endroit de toute l'Aſie le plus fertile en Serpens curieux.

Ceux qu'ils appellent *Pimberah* dans leur Langue, parviennent avec l'âge à une longueur & une groſſeur ſi prodigieuſes, qu'ils peuvent dévorer des Chevreuils & des Cerfs entiers, à ce que rapportent *Knox* & *Bogaarts* dans leur Deſcription de l'Iſle de Ceylon. Le *Pimberah* que re-

préſente Mr. *Seba* à la Planche XCI, quoique d'une vaſte grandeur, doit, dit-il, paſſer pour petit, ſi on le compare avec les vieux Serpens de ſon Eſpèce. Il a un aſpect terrible à cauſe de ſes deux gros yeux de Bœuf ſitués à fleur de tête. Ses deux mâchoires ſont garnies de dents taillées en dents de ſcie. Les bords de ſa gueule ſont ourlés d'une bordure tournée en coquille. Son front eſt revêtu de fortes écailles, cendrées-griſes, decorées de grandes taches, & ſillonnées en travers de trois rayes qui repréſentent la figure d'autant de croix. Ses écailles ſur le deſſus du corps ſont rouſſâtres, ombrées de vaſtes & magnifiques taches brunes-obſcur, les unes rondes, les autres oblongues, rangées toutes avec ſymmetrie, depuis la tête juſqu'au bout obtus de ſa queuë déliée. Cette madrure eſt accompagnée ſur toute l'étendue des côtés d'autres taches moins amples, triangulaires. Au deſſous vers le bas du ventre eſt un troiſième rang de taches plus petites; qui regnent près des écailles transverſales. Ces écailles-là ſont très-grandes, diſpoſées avec ordre, & joliment colorées.

La Vipere *Bitin*, eſt un autre Serpent de Ceylon, qui ne cede rien au précédent pour la grandeur & la beauté. Elle (*a*) eſt revêtue de vaſtes écailles oblongues, qui tiennent à la peau par la racine, & qui d'ailleurs ſont lâches & mobiles; car dans la fureur, elle les dreſſe à peu près comme un Chien irrité dreſſe le poil de ſon col; Quand elle marche elle fait un grand bruit, avertiſſant

(*a*) Planche XCIII. pag. 96.

tiſſant par-là, pour ainſi dire, le monde de ſe retirer. Ses écailles dans l'endroit où leur ſurface ſe touche, ſont d'un jaune-foncé, qu'ombrent de grandes & de petites taches noirâtres, qui décourent en maniere de flammes. Entre ces diverſes taches, on voit quantité d'écailles cendrées-jaunes, ce qui préſente à l'œil une charmante bigarrure. Ajoutez, que chaque écaille qui tapiſſe le deſſus du corps, depuis la nuque du col juſqu'au bout obtus de la queue, eſt marquetée vers la pointe d'une petite tache, ronde, brune, de la groſſeur de la tête d'une épingle. Son col eſt madré de taches ovales. Sa tête eſt courte, de forme elliptique. Ses yeux ſont gros, étincelans. Sa gueule eſt armée de quatre maîtreſſes dents crochues, deux en haut, & deux en bas, lesquelles ne ſont point affermies dans les mâchoires, mais attachées de chaque côté par des tendons. Outre ſes maîtreſſes dents, notre Vipere en a quelques autres petites, faites en crochets, & plantées au fond du Palais. Sa langue eſt fourchue. Le contour de ſa gueule eſt ourlé d'une large bordure écailleuſe, & le deſſus couvert de petites écailles minces, ſurſemées de taches chatain. Ses narines ſont larges, fort ouvertes. Les écailles transverſales du ventre ſont cendrées, & marquetées de quelques taches irrégulieres, d'un brun-clair. Ses deux teſticules ſont ronds, picotés chacun d'un point noir, & paroiſſent au dehors. Au reſte, la Deſcription que donne de cet Animal *Fr. Hernandez* ne s'accorde point avec la nôtre.

Quelque remarquables que ſoient par leur ſin-

gularité les divers Serpens dont on vient de parler, ceux qu'on nomme Serpens à Lunette, & Serpens à Sonnette, le ſont encore davantage au jugement de pluſieurs Connoiſſeurs. Ces deux genres de Serpens ſe trouvent en Aſie, en Amérique, dans les Indes Orientales, Occidentales, & renferment ſous eux différentes Eſpèces. On appelle Serpens à Lunette, ceux qui ont une tache approchant de la forme d'une Lunette imprimée ſur le deſſus du col. Les Portugais nomment ces Serpens *Cobras de Capello*. En voici un très-grand, des Indes Orientales, que dépeint notre Auteur à la Planche XCVII. & qui pourra juſtement nous ſervir d'exemple.

Il a le col d'une largeur monſtrueuſe, marqué d'une empreinte noire, laquelle vue par devant, repréſente le figure d'une Lunette, & vue par derriere, imite la tête d'un Chat domeſtique. Ses yeux ſont vifs, pleins de feu; ſa tête petite, ſon nez épaté. Sa peau eſt blanche. Sa large tumeur du col eſt platte, écraſée, munie d'écailles oblongues, liſſes, diſpoſées avec ordre. Son collier eſt d'un brun-ſombre. Les écailles qui tapiſſent le bas du col ſont minces, oblongues, ſerrées les unes près des autres ſur une même ligne; enſuite en s'avançant vers le tronc du corps, elles s'élargiſſent, découvrent à la maniere de celles des Poiſſons, & tirent ſur le roux. Les écailles du ventre ſont de la même couleur, amples, & longues principalement ſous la partie la plus large du col. Sa queue finit en pointe. Ses dents ſont petites, & cachées ſi profondément dans leurs alvéoles, que l'œil peut à peine les découvrir. La Femelle

le n'a point d'empreinte de lunette. *Kempfer* dans ſes *Aménités Exotiques*, nous donne une Deſcription fort étendue de ces Animaux conjointement avec leurs Repréſentations, qui malheureuſement ſont bien éloignées de la vérité, comme ceux qui voudront prendre la peine de les comparer avec les Figures de Mr. *Seba*, toutes gravées d'après les Originaux, pourront aiſément s'en convaincre.

Le Serpent à Sonnette porte différens noms ſelon les divers pays du Monde. Les Bréſiliens l'appellent *Boicininga* & *Boiquara*; les Mexiquains *Touchla cotzaubqui*; c'eſt-à-dire le Roi des Serpens, parce qu'il ſurpaſſe tous les autres par l'horrible bruit de ſa Sonnette; d'autres le nomment encore *Ecacoatl* qui ſignifie le Vent, parce qu'il rampe avec une extrême viteſſe. Les Eſpagnols l'appellent *Caſca vela*; les Portugais *Tancador*; les Anglois *Rattle-Snake*; les Hollandois *Ratel-Slang*; les François *Serpent à Sonnette*, *Vipere à queue ſonnante*; & en Latin *Anguis Crotalophorus*, *Vipera Caudiſona*.

C'eſt ici la Vipère la plus feroce & la plus nuiſible qu'il y ait au monde. On la diſtingue de tous les autres Serpens par une Eſpèce de Sonnette qu'elle a attachée à ſa queue, comme pour avertir les hommes de fuir ſon approche, puiſque même par la ſeule crainte elle ſe jette ſur eux, & les mord cruellément; Sa gueule eſt toute garnie de dents; mais en particulier ſa mâchoire inférieure eſt armée de deux Défenſes longues, crochues, pointues, cachées comme dans un fourreau, & qu'elle darde, dit-on, quand elle

le veut mordre. Son regard eſt furieux. Ses écailles ſemblent articulées ſi librement qu'elle peut les dreſſer lorſqu'elle eſt en colere, & les faire même bruire. Ses yeux ſont gros, étincelans, quelquefois nuds, & d'autrefois défendus par des écailles. Sa tête eſt aplatie; ſa langue fourchue. Ces ſortes de Serpens ont deux, trois, quatre, cinq pieds de long, & une groſſeur aſſez proportionnée. Ils courent plus vite ſur les rochers que ſur la terre molle. Ils multiplient peu à proportion des autres Serpens, mais en échange ils vivent pluſieurs années.

On raconte même unanimement à ce ſujet qu'on peut connoître leur âge à la grandeur de leur Sonnette, parce qu'elle augmente chaque année d'un Oſſelet. Si ce fait n'eſt pas certain, du moins eſt-il ſûr, qu'on trouve preſque toujours ces Sonnettes de différente longueur, & compoſées d'un nombre plus ou moins grand d'oſſelets, creux, ronds, emboités enſemble, liés les uns aux autres par un tendon robuſte, & attachés à la derniere vertebre de l'Animal, d'une maniere qu'ils ont une articulation fort libre, & une figure toute propre à produire le ſon qu'ils rendent & qui approche beaucoup de celui des Caſtagnettes (*a*).

Ces os ſont durs, ſecs, caſſans, ſonores quand on

(*a*) Cela paroît en particulier par quelques-unes de ces Sonnettes que poſſede notre Auteur, & dont il a fait graver ici les Figures Planche XCV, & à la XCVI. Il en a dépeint une qui contient quarante oſſelets. Au reſte Mr. *Grew.* a donné le premier la Deſcription de ces Sonnettes dans ſon *Muſæum Reg. Societatis, Sect.* 2. *Part.* 1.

on les bat les uns contre les autres, liſſes, luiſans, ſemblables à de la corne, de couleur cendrée-griſe, unis enſemble comme par de petites côtes, creux intérieurement au milieu, rangés par paires pour faire plus de bruit, d'une même figure, larges antérieurement, pointus aux extrêmités, & en un mot de la forme de l'os ſacrum dans l'Homme.

La morſure du Serpent à Sonnette eſt non ſeulement mortelle, mais très-promptement. Un Anglois, (Mr. *Hall*) Membre de la Société Royale de Londres, étant au mois de Mai de l'année 1720. à la Caroline, & ayant attrapé en vie un de ces terribles Animaux, long de quatre pieds, fut curieux avec trois amis, & un Chirurgien qui ſe trouva dans leur Compagnie, de faire enſemble à ce ſujet quelques expériences, dont voici en abrégé le réſultat qui mérite d'être ſu (*a*), & qui eût bien bien valu la peine d'être au moins indiqué dans un Ouvrage tel que celui de notre Auteur.

Le premier Chien que la Vipère à queuë Sonnante mordit à la jambe de devant, mourut en un quart de minute. Un ſecond Chien plus petit qu'on lui oppoſa une demie-heure après, mourut dans l'eſpace de deux heures. Un troiſième Chien qu'elle mordit une heure enſuite, au côté droit du ventre, deux pouces avant les grandes côtes, & d'où il ſortit du ſang, mourut le lendemain. Aucun de ces trois Chiens n'enfla avant que de mourir. Quatre jours après, on oppoſa

(*a*) Voyez *Philoſophical Tranſactions*, N. 399. pag. 309.

opposa successivement à la Vipere deux Dogues. Le premier mordu en dedans de la cuisse gauche, mourut dans une demie-minute; il avoit dans cette partie deux petites piqueures livides dont il n'étoit point sorti de sang. L'autre Dogue mordu à une heure d'intervalle du premier au dehors de la cuisse, dont il coula du sang en deux endroits, fut mort en quatre minutes. Un Chat mordu par la même Bête, survécut un jour. Une Grenouille mourut dans deux minutes. Un Poulet dans trois.

Nos Messieurs, ayant pris par hazard au milieu de Juin, un Serpent commun, noir, long d'environ trois pieds, eurent la curiosité de mettre ensemble ces deux Animaux, & de les irriter en même tems l'un contre l'autre, pour savoir s'ils venoient à se mordre reciproquement, quelles en seroient les suites. Il arriva, que le Serpent noir tira d'abord du sang du Serpent à Sonnette par sa morsure, & cependant celui-ci n'en parut pas plus malade, tandis que le noir mourut dans huit minutes. Enfin, le dernier de Juin, nos faiseurs d'expériences penserent à exciter par quelque moyen le Serpent à Sonnette à se mordre lui-même, avides d'apprendre ce qui en resulteroit. Pour cet effet, ils le pendirent jusqu'à la moitié de sa grandeur, & ayant fiché deux épingles à chaque bout d'un bâton, ils l'égratignerent adroitement tantôt avec l'une, & le piquerent tantôt avec l'autre, de façon que l'Animal ne tarda par long-tems à se mordre, après avoir tenté plusieurs fois inutilement de mordre l'instrument avec lequel on le harceloit. Dès-

qu'il

qu'il ſe fut mordu, ils le dépendirent, le laiſſerent étendu ſur la terre, & en huit minutes ils le trouverent roide mort. Alors quelqu'un de la Compagnie coupa le Serpent en cinq morceaux, qu'il donna à manger à un Cochon, en commençant par lui préſenter la tête pour premier morceau que le Cochon avala de même que les quatre autres ſans en avoir été malade, car ils le revirent encore douze jours après en auſſi bonne ſanté que s'il n'eût mangé que des glands.

Mr. *Jean Ranby*, autre Membre de la Societé Royale, a fait auſſi ſur une Vipère à queue Sonnante de Virginie, diverſes expériences qu'il ſeroit trop long, & hors de place d'inférer dans un Extrait, outre qu'elles tendent toutes à confirmer celles que nous venons de rapporter. Les Curieux pourront les lire dans les *Transactions* de Londres (*a*), & comparer s'ils le jugent à propos, l'Expoſition Anatomique qu'y donne le même Académicien de la gueule de cette Vipère, avec ce que le Docteur *Tyſon* en avoit déja dit en 1683. (*b*).

François Hernandez n'a pas manqué dans ſon *Hiſtoire des Reptiles de la Nouvelle Eſpagne* (*c*) de tracer en Naturaliſte la Deſcription de ce dangereux Serpent, Deſcription qu'a transcrite

(*a*) N°. 401. pag. 177.

(*b*) Le Docteur *Edward Tyſon* a publié le premier en Anglois dans les *Transactions Philoſophiques* N°. 144. une Deſcription Anatomique très-curieuſe du Serpent à Sonnette, & Mr. *Ray* a traduit en Latin ce morceau dans ſon petit Livre intitulé *Synopſis Animalium Quadrupedum*. Lond. 1693. in 8.

(*c*) Fr. Hernandez, *Hiſtoria Naturalis Mexici* Lib. IX. Cap. 17. fol.

crite *Jean de Laet* dans ſon *Hiſtoire du Nouveau Monde* (*a*), & que le *P. Euſebe Nieremberg* a pillé ſans compliment mot pour mot dans ſon *Hiſtoire de la Nature* (*b*). *Guiliaume Piſon* (*c*) & *George Marcgraf* (*d*) dans leur *Hiſtoire Naturelle des Indes & du Bréſil*, ne nous ont rien apris de nouveau ſur ce ſujet. *Lery* (*e*) & *Joſſelyn* (*f*) en diſent peu de choſes. Le *P. Hennepin* (*g*), & le Beron *de la Hontan* (*h*) ne ſont gueres de bonnes autorités en ce genre d'Obſervations. Pour *Jonſton* (*i*), c'eſt un mauvais Copiſte de *Piſon*, de *Marcgraf*, & de *Nieremberg* qu'il a cru ſans doute original.

Au reſte, les Vipères à queue ſonnante vivent d'Ecureuils, de Grenouilles, de Crapauds, de Grillons, de Sauterelles, & autres ſemblables Inſectes, mais principalement de Rats des Champs. Elles ſervent à leur tour de pâture aux Ours ou aux Cochons qui les mangent gloutonnement & ſans danger quand elles ſont mortes. Elles s'accouplent au mois d'Août, & ſont alors les plus dangereuſes.

Mr. *Paul*

(*a*) Jean de Laet, *Hiſtoire du Nouveau Monde*. Lugd. Bat. 1640. fol.

(*b*) P. Euſeb. Nierembergius, *Hiſtoria Naturæ*. Antverp. 1645. fol. Lib. XII. Cap. 1.

(*c*) Gul. Piſo, *Hiſtor. Naturalis*. Amſt. 1658. fol. L. V. C. 2.

(*d*) G. Marcgravius, *Hiſtor. Braſil.* Amſt. 1648. fol. Lib. VI. Cap. 14.

(*e*) Jean de Lery, *Hiſtoire d'un Voyage au Braſil*. Paris 1585. 8.

(*f*) Joſſelyn, *New Englands Rarities*. London. 1672. 12.

(*g*) *Deſcription de l'Amérique* Amſt. in 12o.

(*h*) *Voyage en Amérique*. Amſt. in 12. 3 voll.

(*i*) Jonſton, *Animalium Hiſtoria* Amſt. 1718. fol. in Libro *de Serpentibus*.

Mr. *Paul Dudley* Membre de la Societé Royale d'Angleterre, prétend contre l'opinion la plus reçue que ces ſortes de Serpens ſont Vivipares, & qu'ils mettent bas autour d'une douzaine de Petits (*a*). Les Indiens ont divers moyens pour ſe préſerver de leur morſure; entr'autres quand ils vont en campagne ils portent au bout d'un bâton des feuilles de la Serpentaire, ou du Dictamne de Virginie, connu des Botaniſtes ſous le nom de *Serpentaria repens Americana*, *Dictamni Cretici villoſis apicibus nonnihil ſinuatis*.

On ſait que le Dictamne de Virginie eſt une Plante d'environ un pied de haut, à feuilles pareilles à celles du Pouliot, avec de petites touffes bleues aux endroits où les branches ſe joignent à la tige; & quoique les feuilles ſoient d'une couleur rouge tirant ſur le verd, l'eau qu'on en diſtille reſſemble à de l'eau de vie. Quand ces feuilles ſont écachées & miſes ſur la Langue, elles paroiſſent fort piquantes. On prend de ces feuilles écachées que l'on attache au bout d'un bâton fendu, & on les approche autant qu'il eſt poſſible du nez du Serpent à Sonnette qui fait de grands efforts pour s'en éloigner; mais, aſſure-t-on, l'odeur de ces feuilles le tuë en moins de demie-heure. Cependant, malgré tout ce que racontent là-deſſus quelques Auteurs, & en particulier malgré le témoignage du Capitaine *Sylas Taylor*, qui dans l'Aſſemblée de la Societé Royale ſoutint un jour ce fait pour conſtant ſur une atteſtation qu'il produiſit par écrit de deux perſonnes

(*a*) Voyez les *Tranſactions Philoſophiques*, N°. 376, Pag. 292.

sonnes qui en avoit fait l'expérience (a), nous ne croyons pas trop hazarder en assurant que c'est-là une de ces nouvelles dont il faut attendre encore la confirmation, & qu'en général on ne doit ajouter foi à tous les faits de cette nature, qu'avec beaucoup de reserve & de retenue.

Si les préservatifs des Indiens contre les Serpents à Sonnette peuvent manquer, les remedes qu'ils employent après la morsure sont également d'un succès douteux. Voici les plus usités, & les plus raisonnables. Ils lient l'endroit au-dessus de la morsure avec une Racine qu'ils appellent *Racine rouge*, à cause de sa couleur & de son suc rouge; ils pilent aussi de cette Racine qu'ils appliquent sur la partie mordue, après l'avoir scarifiée, & ils donnent à boire au patient du suc exprimé de cette Racine. Ou bien, s'ils peuvent avoir la tête du Serpent qui a fait la blessure, ils l'écrasent, l'appliquent chaude en forme d'emplâtre sur la playe, & couvrent les parties voisines de feuilles vertes de Tabac. D'autres se contentent de couvrir de terre la partie blessée, & la lavent fréquemment avec de la salive d'un homme à jeun, en faisant boire au malade du suc de l'Herbe *Caasia*, c'est-à-dire *Viperine*, pour provoquer des sueurs abondantes.

C'est sans doute aux promts & violens effets d'un tel venin qu'il faut attribuer l'opinion dont les habitans du Pays sont infatués, que cette Vipère doit avoir de grandes vertus aléxiteriques, & des qualités admirables dans plusieurs maladies.

(a) Voyez les *Transactions Philosophiques* Ann. 1666.

dies. Les Médecins du lieu, ignorans, crédules, ou peut-être fourbes, ne manquent pas de confirmer ces Peuples superstitieux dans leurs idées. Ils prétendent, que la seule tête de l'Animal pendue au col guérit infailliblement de la fièvre, & des maux de gorge. Ils se servent de sa graisse pour dissiper toutes sortes de tumeurs, & principalement contre les douleurs de reins. Ils font avec les Dents canines, des piqueures & des scarifications sur la nuque du col pour appaiser les grandes douleurs de tête. Enfin ils employent son fiel, son cœur, son foye, & sa dépouille, dans divers autres maux.

Après avoir rapporté quelques exemples choisis de Serpens les plus singuliers dont Mr. *Seba* parle dans son Livre, nous ne pouvons mieux en finir l'extrait, qu'en décrivant après lui la conformation des parties du corps de ces Animaux en général, conformation qui d'ailleurs se rencontre presque par-tout la même dans chaque Serpent en particulier. Ici nous suivrons assez notre Auteur pas à pas sans entrer dans les discussions dont une si belle matiere d'Anatomie seroit susceptible, & qui pourroient seules former le sujet d'un Ouvrage assez étendu.

Il étoit nécessaire aux Serpens, d'avoir toutes les parties de leur corps, non seulement extrêmement flexibles, mais attachées, unies, & liées les unes aux autres pour être en état d'exécuter les divers mouvemens que demandent leur rampement sur terre. C'est à quoi la Nature a pris soin de pourvoir en formant leur corps très-long & très-mince en même tems; deux choses qui con-

concourent merveilleuſement à produire cette fléxibilité, & ces deux choſes ne ſe rencontrent pas ſeulement dans les parties externes de leurs corps, telles que ſont les muſcles & les os, mais elles ont pareillement lieu dans toutes les parties internes; car avec ce corps mince, & un ſi grand nombre d'os & de muſcles, dont les fonctions ſont de produire tant de mouvemens différens, il falloit que la Nature formât des cavités étroites & allongées pour y placer les Viſceres. Ainſi donc la figure de ces Viſceres devoit être ajuſtée de façon que leur longueur compenſât le manque de leur largeur; & leur ſituation devoit être diſpoſée en long plutôt qu'en large.

Cet arrangement des parties du corps des Serpens, ne ſe déduit pas ſimplement des fins pour leſquelles ces Reptiles ſont créés, mais de plus, quiconque ſe donnera la peine d'en faire l'Anatomie, trouvera cette conformation telle qu'on vient de la ſuppoſer. Il verra après avoir couché le Serpent ſur le dos, & ouvert ſon corps par une Diſſection longitudinale faite de la tête à la queuë, qu'il s'offre à la vue un canal muſculeux-oſſeux, étroit, & très-long, lequel renferme les Viſceres entortillés comme en un cordon, de maniere que s'il coupe ce canal vers la tête & vers la queuë, il apercevra une chaîne non interrompue des Viſceres dans toute l'étendue du corps.

Quand on a coupé par le milieu les intégumens de la mâchoire inférieure, le fourreau de la Langue ſe préſente d'abord aux yeux. Ce fourreau

reau eſt ſitué au milieu des deux branches de l'os de la mâchoire inférieure, & environné commodément de graiſſe ; il adhére par derriere à la partie antérieure de la Trachée, & par le bout qui contient la Langue, il s'avance dans la cavité du Palais avant la diviſion de la Trachée ; enſuite il deſcend droit par le milieu du col entre deux vaiſſeaux blanchâtres juſqu'à la glande conglomerée qui eſt accrue proche de la baſe du cœur. C'eſt-là qu'il ſe perd, ou dans la Tunique de cette glande, ou dans le corps même. Ce fourreau eſt d'un tiſſu très-délicat, & ſemble comme diviſé en deux par une ligne mitoyenne. Cette ligne s'effaçant inſenſiblement dans ſon décours, la ſubſtance du fourreau s'attenue auſſi à meſure, & s'unit de telle maniere au corps de la Langue, qu'on ne peut enſuite l'en ſéparer que difficilement.

La Langue contenue dans ce fourreau, eſt compoſée d'une texture plus ſerrée, & eſt formée d'une double pointe, charnue, fléxible, qui s'unit enſuite en un ſeul corps diviſé par une raye longitudinale. Cette Langue eſt mobile, car le Serpent peut la darder hors du fourreau, & l'y retirer juſqu'à l'endroit où ils ſont accrus enſemble.

Sous la Langue repoſe la Trachée, qui deſcendant droit par le milieu du col, touche par devant le fourreau de la Langue, & par derriere l'Oeſophage. Elle eſt toute compoſée d'anneaux entiers, cartilagineux, juſqu'à ce qu'elle entre dans les Poumons, ce qui n'arrive qu'au deſſous du Cœur, ou environ. Là elle s'unit au ſac Pul-

rassaire par ſes anneaux cartilagineux, qui de circulaires qu'ils étoient auparavant, viennent à ſe renverſer, & à s'applatir comme s'ils étoient coupés dans leur longueur, & diſparoiſſent enſuite.

Le Poumon eſt un ſeul ſac; il n'eſt point compoſé de lobes ainſi que celui des autres Animaux, mais d'une ſubſtance celluleuſe & membraneuſe. Sa partie ſupérieure où entre la Trachée-Artere, eſt un amas de petites cellules, parſemées d'une infinité de ramifications de Vaiſſeaux Sanguins, qui teignent toutes ces cellules d'un rouge vif, & expoſent le ſang à l'action de l'air par leur ſuperficie ſi multipliée. La partie inférieure des Poumons continue à la ſupérieure, mais beaucoup plus grande, forment, pour ainſi dire, le fond du ſac, eſt purement membraneuſe, polie intérieurement, ſans véſicules, ſans trace de Trachée cartilagineuſe, & ſeulement fournie d'un aſſez petit nombre de Vaiſſeaux Sanguins. Si on enfle d'air cette partie, elle eſt tranſparente, & s'étend juſques aux Reins, en couvrant le dos & le Foye.

De chaque côté de la Trachée décourent deux filets blancs, qui s'amenuiſent inſenſiblement en montant vers la tête, & ſe plantent en deſcendant vers la baſe du cœur. Dans cet endroit où ils viennent ſe plonger, eſt attachée une petite Glande conglomerée aſſez remarquable, formée de petits grains glanduleux, viſibles à l'œil, d'où ſuinte quelquefois une humeur jaunâtre, graiſſeuſe. L'Analogie ſemble inſinuer que cette glande eſt le Thymus.

Le

Le Cœur eſt contenu dans le Pericarde auquel il eſt uni par des fibres ou des attaches qu'il lui donne. Vers la baſe du Cœur, le Pericarde eſt entouré des deux filets qu'on vient de décrire, & vers la pointe, il eſt étroitement attaché à la partie ſupérieure ſans le ſecours du Diaphragme. Le Cœur du Serpent eſt petit, eu égard au reſte du corps; il n'a qu'un ſeul ventricule aſſez muſculeux, auquel d'un côté adhére un double lobe charnu, qui dans ſon origine paroît cependant ne former qu'un ſimple lobe, qu'on peut regarder comme étant une Oreillette; & même il ſemble qu'il y a ici plutôt deux Oreillettes qu'une. Il part quatre Vaiſſeaux du Cœur, dont deux vont en haut, & deux en bas.

L'Oeſophage eſt couché ſous l'Apre-Artere, & deſcend depuis le fond du goſier en droite ligne, le long de l'épine du dos. Ce Conduit eſt intérieurement liſſe, gliſſant, & par-tout d'un égal diametre, juſqu'à l'endroit où la partie inférieure & membraneuſe du Poumon s'unit au Foye. Là l'Oeſophage commence à devenir intérieurement raboteux, d'une plus grande capacité, & s'abouche au Ventricule par une large embouchure.

Le Ventricule n'eſt autre choſe que l'Oeſophage continué, & aggrandi en forme d'un ſac, qui eſt quelquefois de différente figure dans la même Eſpèce de Serpent. Sa face interne eſt raboteuſe par quantité de plis & de rides. Il n'eſt pas rare de trouver dans l'Eſtomac des Serpens des parties entieres d'autres Animaux à moitié corrompues.

Le conduit Inteſtinal continu au Ventricule eſt un Canal étroit qui dans ſon commencement où il avoiſine la Véſicule du fiel, ſe porte un peu en droite ligne, mais enſuite il deſcend en ſerpentant, & puis à la diſtance de quelques doigts de l'Anus, il ſe redreſſe en un Canal droit, qui en ſe dilatant forme le reſervoir des excremens; là il reçoit auſſi les Ureteres, & par une petite ouverture évacue l'urine des Reins avec les matieres fécales.

Le Foye uni au Pericarde, s'allonge en deſcendant ſous le Ventricule, & adhére dans ſon chemin au Sac Pulmonaire. Il n'eſt point partagé en lobes, mais il ſe retrécit imperceptiblement en un conduit qui paroît enfin aboutir au Canal Inteſtinal.

Dans l'endroit où commencent les Inteſtins, eſt une Appendice d'un petit corps rond, oblong, qui ſe joint aux Boyaux. Faut-il prendre ce Corps pour la Rate, ou pour le Pancréas?

C'eſt ſous ce Viſcere quel qu'il ſoit, qu'eſt ſituée la Véſicule du fiel, bien ſéparée du Foye, mais adhérente aux Boyaux par ſa ſurface externe, & finiſſant par le conduit cyſtique recourbé.

Les Reins ſont ſitués dans les Mâles ſous leurs Teſticules. Leur pointe eſt un peu plus élevée que l'endroit où commence le Boyau droit. Cependant le Rein gauche eſt placé conſidérablement plus haut que l'autre. Ce ſont de petits corps aplatis, étroits, fort longs, élargis dès leur origine, mais s'étréciſſant vers le baſſinet; du reſte de couleur blanche, au moins dans les Serpens

pens qui ont été macerés dans des Eſprits. Ils ſont compoſés d'une infinité de petits corps qui ſont comme d'autres petits Reins, joints les uns & les autres ſans être preſſés; ils finiſſent par des Ureteres qui deſcendent de chaque côté du baſſinet du Rein, & s'abouchent au Rectum où chacun ſe décharge de ſa liqueur par ſon orifice.

Paſſons aux Organes de la Génération. Le Serpent Mâle a deux Teſticules, ſitués tous deux dans le bas-ventre au deſſus des Reins, le droit plus bas que le gauche. Chaque Teſticule a la groſſeur & la forme d'un gros Pois, ſeulement un peu ovale, d'ailleurs blanc tant en déhors qu'en dedans. Du milieu de chaque Teſticule part un Vaiſſeau Déférent, blanc auſſi, replié en une infinité de petites courbures, qui étendues, montreroient vraiſemblablement que ce Vaiſſeau eſt trois fois plus long qu'il ne paroît d'abord. Les Vaiſſeaux Déferens ſe portent chacun vers le Rein qui eſt de ſon côté, s'attachent lâchement au bord extérieur du Rein, deſcendent aux Ureteres, & marchent de compagnie avec eux juſqu'au reſervoir des excrémens, ſous lequel enfin ils ſe déchargent dans deux Verges.

En effet le Serpent en a deux au lieu d'une; quand l'Animal n'eſt point en chaleur, ſes deux Verges ſont cachées ſous les intégumens de la queuë comme deux petits corps creux, de figure conique, dont le bout regarde l'extrêmité de la queuë, & dont la ſurface interne eſt hériſſée de pluſieurs petites épines, couchées vers l'Inteſtin Droit. Mais lorſque le Serpent entre en

amour, elles ſe roidiſſent, ſortent de leur gaine; leur ſurface garnie d'épines ſe retourne en dehors, & après l'accouplement ces pointes ſe recachent dans leur gaine.

La Femelle a des Ovaires très-gros dans le tems de ſa ponte, & remplis d'un grand nombre d'œufs. Ces Ovaires ſont deux Canaux membraneux, longs, qui peuvent beaucoup s'étendre, & qui ont peut-être auſſi une force muſculaire pour ſe raccourcir. Commençant près du Ventricule, ils contiennent dans toute leur longueur quantité d'œufs rangés par file en un cordon. Chacun de ſes Ovaires deſcend droit de chaque côté du Ventre, & vient ſe terminer par un Orifice particulier dans le reſervoir des excrémens.

On n'a pas pouſſé plus loin dans cet Ouvrage l'Anatomie du corps des Serpens, & néanmoins un examen plus approfondi n'eût pas fait un mauvais effet. On n'y dit preſque rien des os qui forment le Squelette, de leur nombre, de leur aſſemblage, de leur arrangement, de leur compoſition, de leur articulation, de leurs attaches, de leurs mouvemens, des muſcles qui ſervent à les exécuter. Quelles recherches pour un Homme curieux? Quelle n'eſt point, par exemple, la Méchanique des ſeules écailles qui tapiſſent la peau du Serpent? Ces écailles ſont ſituées en travers ſur le ventre, dans un ordre contraire à celles du dos, & du reſte du corps. Par-tout, depuis la tête juſqu'à la queue, chaque écaille ſupérieure déborde ſur l'inférieure, de ſorte qu'étant tirée en arriere, ou dreſſée en quelque

que façon par ſon muſcle, le bord extérieur s'éloigne un peu du corps, ſert par deſſous comme de pied pour l'apuyer ſur terre, & faciliter ainſi ſon rampement; ſtructure qu'on découvre même ſans beaucoup de peine en examinant la dépouille d'un Serpent, quel qu'il ſoit. De plus, il eſt apparent que chaque écaille a ſon muſcle propre, dont une extrêmité eſt attachée au milieu de l'écaille, & l'autre au bord ſupérieur de l'écaille ſuivante. Enfin, car il faut finir, la Méchanique entiere du corps des Serpens eſt auſſi merveilleuſe à tous égards, que négligée, ou peu connue; ce dont on doit peut-être en partie rejetter la cauſe ſur l'averſion naturelle, mais aſſez mal fondée qu'ont les Hommes à pour toucher ces ſortes d'Animaux.

ARTICLE X.

*Oeuvres d'*HORACE, *en Latin, traduites en François, par Mr.* DACIER *& le* P. SANADON; *avec les Remarques Critiques, Hiſtoriques, & Géographiques de l'un & de l'autre.* A Amſterdam, chez *J. Wetſtein* & *G. Smith.* 1735. 8. Vol. 12. I. Vol. Pagg. 435. pour le Corps de l'Ouvrage & 35. pour l'Epitre Dédicatoire & l'Avertiſſement des Libraires. II. Vol. Pagg. 615. III. Vol. Pagg. 554. IV. Vol. Pagg. 592. V. Vol. Pagg. 528. VI. Vol. Pagg. 584. VII. Vol. Pagg. 499. VIII. Vol. Pagg. 270. pour le Corps de l'Ouvrage, & 282. pour la Table des Ma-

tie-

tieres, & pour les Corrections & Additions posthumes du P. *Sanadon*.

LEs Personnes qui possedent la Langue Françoise, & qui souhaitent de connoître à fond toutes les beautés d'Horace, ne pourront que savoir gré aux Libraires de la nouvelle Edition qu'ils leur donnent ici de cet illustre Poëte. Au Texte *Latin*, imprimé avec toute l'exactitude possible, ils y ont joint, en forme de *Variorum*, tout ce que les deux plus habiles Interpretes & Commentateurs François ont fait pour en faciliter l'intelligence, & pour en découvrir toutes les graces. Le mérite de Mr. *Dacier*, en ce genre, n'a pas besoin d'éloge. Il est connu de tout le monde, & l'on sait avec quelle avidité le Public a reçu les diverses Editions de son *Horace*. La plus complette fut celle qui parut à *Amsterdam* en 1727. & comme les Exemplaires commençoient à en manquer dans les Boutiques, il étoit nécessaire que la réimpression les rendît plus communs. Les Libraires auroient donc pu se borner à cela, s'ils n'eussent pas eu en vue de donner quelque chose de plus parfait que ce qui a été publié jusqu'ici.

Quelque utile, quelque estimé, quelque excellent même que soit le travail de l'Académicien Critique, on ne peut ignorer que le P. *Sanadon* n'ait vu bien des choses que le premier n'avoit pas apperçues, ou répandu de grandes lumieres sur plusieurs autres, qu'il n'avoit que peu ou point éclaircies. Sa Traduction, moins assujettie à la Lettre, exprime ordinairement beaucoup mieux

le

le goût Poëtique, & dans ſes Notes on ſent une ſûreté d'érudition, & une ſupériorité de génie, qui donnent une véritable Grandeur à l'Auteur qu'il commente. Ce bel Ouvrage n'eſt pourtant pas facile à trouver. La premiere & l'unique Edition qui s'en fit à Paris en 1728. & qui étoit magnifique, en 2. Volumes 4. diſparut presque dès ſa naiſſance par un malheureux procès qui ſurvint entre les Libraires intereſſés, & qui durant encore a fait qu'il ne s'en eſt debité qu'un très-petit nombre d'Exemplaires. Celle-ci diminuera l'impatience où l'on étoit de voir finir ce litige, & cela d'autant plus, que l'on y trouve des *Additions* & des *Corrections* conſidérables que le ſavant Jéſuite avoit écrites de ſa propre main, & qui paroiſſent ici pour la premiere fois, quoi que ce ne ſoit qu'à la fin du dernier Volume, parce qu'elles ſont venues trop tard pour les inſerer dans leur place.

En réuniſſant ainſi ſans aucun retranchement, les travaux de Mr. *Dacier*, & du P. *Sanadon*, les Libraires d'*Amſterdam* font aux Amateurs d'Horace le preſent le plus complet, & le plus agréable qu'on puiſſe leur faire. Les arrangemens même ne pourront qu'y contribuer. Chaque Pièce du Poëte grande ou petite, eſt immédiatement ſuivie des deux Traductions, placées l'une vis de l'autre, afin que d'un coup d'œil on puiſſe les comparer & en juger. Après cela viennent, dans un Article commun, les Notes en ſuivant l'ordre des Vers, & de telle maniere que ſur les mêmes mots, ou les mêmes choſes, celles de l'Académicien précedent toujours

jours celles du Jéſuite. De cette maniere on aura le plaiſir de voir, de près & dans le même Volume, ou une conformité de ſentimens qui fixera l'eſprit, ou une diverſité d'idées qui exercera le jugement. Soit que les deux Critiques ſe rencontrent dans la même route, ou qu'ils en prennent de différentes, l'avantage eſt égal. Dans le premier cas on eſt preſque ſûr de ne ſe point égarer en s'abandonnant à leur conduite, & dans l'autre on a la ſatisfaction de choiſir ſon Guide, & de ne ſuivre dans ce choix, que ces propres lumieres.

Quelques perſonnes s'imagineront peut-être, ou qu'une ſeule des deux Traductions ſuffiſoit, ou que la coincidence des Commentaires doit être ennuyeuſe, mais nous devons avertir ces perſonnes-là, qu'elles jugent avec trop de précipitation. Y ayant une Rélation intime entre le Texte François, & les Remarques des Savans Critiques, on n'auroit rien compris à leurs Notes ſi leur Traduction avoit été ſupprimée, & par conſéquent il falloit de toute néceſſité conſerver cette derniere pour donner, dans leur entier, les premieres. D'ailleurs on ne connoît pas le P. *Savadon*, ſi l'on croit qu'à l'exemple de tant de fades Commentateurs, il aime à repeter ce que ſon Prédéceſſeur avoit dit. Cela ne lui arrive jamais que dans les lieux où il n'a pu l'éviter, &, dans ces lieux-là même, il ajoute ou de nouvelles autorités, ou de nouvelles raiſons. Sa Méthode ordinaire eſt de ne point toucher aux choſes que Mr. *Dacier* avoit bien & ſuffiſamment expliquées, ou de n'y revenir que pour les embel-

bellir. Ses Notes ſuppoſant donc celles de l'Académicien, & n'étant deſtinées qu'à leur ſervir de ſupplément, ce ſera toujours ſans le moindre dégoût, ou plutôt ce ne ſera jamais qu'avec une extrême ſatisfaction, qu'on les verra raſſemblées.

Les Libraires ont expoſé tout cela, d'une maniere beaucoup plus étenduë dans leur *Avertiſſement*, que l'on doit lire pour être bien au fait de cette Edition, ſi l'on veut connoître la Méthode qu'ils y ont ſuivie & les Motifs qui la leur ont fait entreprendre. Il paroît que la plus grande difficulté qu'ils ayent rencontrée, dans l'exécution de leur Plan, eſt venue de l'ordre qu'il a fallu ſuivre pour arranger les Pièces d'Horace. Le P. *Sanadon*, qui s'étoit propoſé de les placer toutes dans un Ordre Chronologique, s'eſt ſi fort écarté en cela des autres Editeurs, que ſon *Horace* eſt tout différent du leur. Mr. *Dacier* au contraire ayant ſuivi la diſtribution ordinaire, il étoit abſolument impoſſible de ne pas faire quelque violence à l'arrangement de l'un ou de l'autre. Il falloit donc néceſſairement opter, & les Libraires ont ſagement jugé que l'ancienne diſtribution devoit être retenue, préferablement à celle du Jéſuite qui n'eſt encore, ni aſſez connue, ni aſſez autoriſée. Il doit ſuffire, diſent-ils, aux Perſonnes qui ont du goût pour ces ſortes de choſes, qu'ils ayent conſervé dans les *Diſcours*, dans les *Raiſonnemens*, & dans les Notes du ſavant Jéſuite, tout ce qu'il a dit pour établir ſes Idées. Les mêmes Conſidérations, ajoutent-ils, les ont engagés à ſuivre le Texte commun dans le Latin du

Poë-

Poëte, en mettant au bas de la Page les changemens que le P. *Sanadon* y avoit faits à titre de Corrections pour rétablir la véritable Leçon. Il eſt viſible que ces Corrections devoient être indiquées, afin que l'on pût entendre la Traduction & les Notes qui y ſont relatives.

Il y a pourtant une Pièce, à l'égard de laquelle les Editeurs ont ſcrupuleuſement ſuivi les intentions de ce célèbre Critique. Je veux parler du *Poëme Seculaire*, qu'il a prétendu avoir été tronqué par les Grammairiens & par les Copiſtes, qui en ont détaché divers Morceaux, qu'ils ont tranſportés ailleurs, ou dont ils ont fait des Odes entieres. Il a donc raſſemblé ces morceaux diſperſez, & ces reſtitutions ont rendu la Pièce ſi longue, & ſi curieuſe, que tout le monde ſera bien aiſe de la voir toute entiere dans la nouvelle forme que le P. *Sanadon* lui a donnée. On la trouvera donc ici à la fin du premier Tome ſous le Titre de *Pièce Saturnienne ſur les Jeux Séculaires*, & l'on doit avouer qu'il ne ſe peut de rétabliſſement, ni plus ingenieux, ni plus vraiſemblable.

A cette Pièce près, toutes celles qui compoſent le premier Volume ne ſont pas du Poëte Latin. Après l'Epitre Dédicatoire, adreſſée à ſon Excellence Mr. *Horatio Walpole*, & l'*Avertiſſement des Libraires*, on y trouve ſucceſſivement la *Préface* de Mr. *Dacier*; la Vie d'*Horace* écrite par *Suetone*, & traduite par Mr. *Dacier*; les Remarques de ce Critique ſur cette Vie; les Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Oeuvres d'*Horace*, avec la Réponſe à la Critique de Mr. *Maſſon*,

fils; Ministre Refugié en *Angleterre*, par le même; la Chronologie des Années d'*Horace* par les Consuls, par le même; la Préface du P. *Sanadon*; la Vie d'*Horace* dressée sur ses Oeuvres, & digerée par années, par le même Jésuite; Dissertation du même sur les Vers d'*Horace*; Dissertation adressée à ce R. P. où l'on examine la Traduction & les Remarques de Mr. *Dacier* sur un endroit d'*Horace*, & où l'on examine, par occasion, ce qui regarde le Tétracorde des Grecs; & la Table Alphabetique des Pièces d'*Horace* suivant l'ancienne Distribution, & suivant la nouvelle du P. *Sanadon*.

Les Tomes II. III. & IV. contiennent les Odes; les Satires & les Epîtres rempliſſent les V. VI. & VII. & dans le VIII. on trouve l'Art Poëtique, la Table générale des Matieres, & comme nous l'avons déja dit, les Additions & Corrections posthumes du P. *Sanadon*. Quant à l'Indice, qui est dans tous les Ouvrages une Pièce très-nécessaire, on peut dire que celui-ci est très-ample, & très-bien dressé. On ne s'est pas contenté de combiner dans un Alphabet commun celui des deux Critiques, on y a même fait entrer divers Articles qui ne se trouvent point dans les leurs, & par-tout on a observé de faire les Renvois, aux Livres, aux Pièces, & aux Vers de l'Auteur Latin, selon leur arrangement ordinaire, ce qui peut être du même usage pour toutes les Editions faites ou à faire de ce Poëte.

Nous finirons en disant que celle-ci est parfaitement bien imprimée, & que les Libraires disent y avoir employé les plus habiles Correc-

teurs qu'ils ayent pu trouver en Hollande. On remarque ſeulement que le Caractère des Notes eſt fort petit, & par conſéquent paroîtra peu commode aux Perſonnes dont les yeux s'affoiblissent. Cependant ce Caractère eſt d'ailleurs très-net, & très-agréable.

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'OXFORD.

MR. Hutchinſon, Vice-Principal du College nommé *Hart-Hall*, vient de nous donner l'Expedition de Cyrus par Xenophon, ſur le même Plan que l'Inſtitution du même Cyrus qu'il publia en 1727. & qui a été ſi bien reçue du Public. *Xenophontis de Cyri expeditione Libri ſeptem. Graca recognovit, cum Codicibus MSstis. & omnibus ferè Libris editis contulit, plurimis in locis emendavit, Verſionem Latinam reformavit, Obſervationibus ſuis, Tabulâ Geographica & Diſſertatione auxit & illuſtravit; Notas H. Stephani, Leunclavii, Æ. Porti & Mureti recenſitas & caſtigatas, Variantium Lectionum delectum, Indicesque neceſſarios adjunxit Thomas Hutchinſon.* In 4. Pour rétablir le Texte dans ſa pureté Mr. Hutchinſon a profité d'un Manuſcrit de la Bibliotheque d'Eton, & fait venir de Paris les diverſes Leçons des Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. D'ailleurs cette Edition eſt enrichie d'une Carte Geographique très-exacte, d'une Diſſertation contenant pluſieurs Remarques ou Eclairciſſemens Hiſtoriques & Geographi-

graphiques sur cet Ouvrage de Xenophon, d'une suite Chronologique des Rois de Perse, & de deux Tables dont l'une explique les Poids & les Mesures dont parle l'Auteur, & l'autre indique les matieres principales. Mr. Hutchinson nous a donné en même tems l'Oraison de Xenophon sur le Roi Agesilas en Grec & en Latin, selon la Méthode qu'il a suivie dans l'Expédition, c'est-à-dire, avec des Notes, une bonne Table &c. Il avoit dessein de joindre à ce Volume des Corrections & des Additions sur l'Institution de Cyrus, mais voyant qu'il avoit insensiblement grossi beaucoup plus qu'on ne s'y attendoit, il a été obligé de renvoyer cette espèce de supplément à un autre tems.

L'Impression des *Voyages de Mr. Shaw* avance beaucoup : celle du *Catalogue de la Bibliotheque Bodleienne* va toujours son train, c'est à-dire, fort lentement. Il en est à peu près de même de l'impression de la *Geographie d'Abulfeda par Mr. Gagnier.*

DE CAMBRIDGE.

Mr. Johnson, Membre du College de la Magdelaine, a publié *Quæstiones Philosophicæ in justi Systematis ordinem dispositæ; Auctoribus adductis, & singulis in proprias Hypotheses dispertitis. Editio secunda, multò auctior & ad usus Philosophicos accommodatior. Ad calcem subjicitur Appendix, de Legibus disputandi.* In 8. pagg. 204. Il y a trois ans que Mr. Johnson se trouvant obligé de présider aux Disputes de Philosophie, composa ces *Questions Philosophiques* à l'usage de ses Ecoliers, & les fit ensuite imprimer, mais cette seconde Edition est plus ample & plus exacte que la premiere. Ce petit Ouvrage indique dans un ordre Systematique les sentimens des Philosophes Anciens & Modernes, & les Livres qu'ils

ont écrits ſur chaque ſujet. C'eſt un aſſez bon repertoire. Voici un exemple de la méthode qu'on y ſuit, tiré de l'Article *de Anima*, p. 155.

„ *Utr.* Immaterialitas animæ demonſtrari poſſit? „ *Aff. Clarke's* Letters to *Dodwell* and *Collins*, „ *per tot.* His Diſcourſe on the Being and Attrib. „ of God, Prop. X. p. 98. *La Grand* Inſtit. Philoſ. „ P. IX. C. 2. *Euſtachii* Summa Philoſ. p. 328. *Cartesii* Meditat. *Jac. Ode* Theolog. Nat. p. 111. „ *Broughton's* Pſychologia, c. 4. *Wollaſton's* Relig. „ of Nature, pag. 186. Dr. *H. More* on the Immortality of the Soul. *Norris's* Ideal World, P. II. C. 1. „ *Burnet* de Statu Mortuorum, C. 3. *Law's* Tranſlation of King de orig. Mali, Note 7. His Enquiry into the Ideas of Space, Time &c. p. 115. „ *Ditton* on the Reſurrection, Append. 357. *Raphſoni* Epiſtolæ de Animâ Naturâ. *Cudworth's* „ Intellect. Syſtem. p. 827. *Mosheim's* Edit. p. 1021. „ Cum innumeris aliis. Sed qui quæſtionem hanc „ eruditè & ingenioſè tractatam videre voluerit, „ conſulter omnino librum anonymum, omnibus „ aliis longe præferendum; cui titulus: *Enquiry into the Nature of the human Soul.* (a).

„ *Neg.* Lucret. L. I. Vers. 864. *Hobbe's* Leviathan, „ C. 46. *Dodwell* on the Soul. *Locke's* Eſſay, B. IV. „ C. 3. §. 6. His firſt Letter to *Stillingfleet*, p. 64. „ Third Letter, pag. 396. *Collins's* three Letters „ to Dr. *Clarke*. Dr. *Coward's* Grand Eſſay. *Jackſon's* Diſſertation on Matter and Spirit (b). *Willis* „ de An. Brutorum, C. 6. *Blount's* Letter to Lord „ *Rochester* in the Oracl. of Reaſon. p. 117.

L'*Appendix* qui contient les règles qu'il faut obſerver dans la Diſpute eſt un Extrait du *Praxis Logicæ*

(a) Voyez le Tom. XIV. de cette Bibliotheque, p. 471.

(b) Voyez le même Tome pag. 472.

gica d'Heereboord. Au reſte, Mr. Johnſon nous aprend ici qu'il travaille à une nouvelle Logique qu'il a deſſein de donner bien tôt au Public.

Paradiſi amiſſi à Cl. Miltono conſcripti Liber primus, Græca Verſione donatus una cum Annotationibus, à Richardo Dawes A. M. Coll. Emman. apud Cantabrigienſes Socio. C'eſt-là le titre du *Specimen* de la Traduction Greque du *Paradis perdu* de Milton, que Mr. Dawes ſe propoſe de faire imprimer par ſouſcription. Ce Projet fait voir qu'on ne néglige pas ici la connoiſſance de la Langue Greque. Mr. Dawes mettra l'Original Anglois vis-à vis de ſa Traduction, afin qu'on les puiſſe comparer plus facilement. A juger de ſes Notes, par l'échantillon qu'il nous donne, elles ſeront d'un bon goût. Il y releve Mr. le Docteur Bentley, qui a prétendu corriger le Texte de Milton ſans néceſſité; & il fait voir que le feu Dr. Clarke en critiquant l'Abbé Terraſſon a fait à peu près la même faute que lui. Cet Ouvrage ſera imprimé in 4. ſur de beau papier & un bon Caractère: le prix de la Souſcription pour le premier Livre eſt quatre Shillings, dont on payera la moitié d'avance & le reſte en recevant un exemplaire.

Le Sieur Hennebert qui enſeigne ici la Langue Françoiſe, veut publier par ſouſcription le *premier Livre des Odes d'Horace* & la *ſeptième Satire du Second Livre* traduits en Vers François. En y joignant le Latin d'Horace cela ſera un Volume in 8. d'environ quatorze feuilles, pour prix & ſomme de deux Shillings ſix Sous, dont on donnera un Shilling en ſouſcrivant, & dix-huit Sous quand l'Ouvrage ſera fini. Mr. Hennebert a joint à ſon *Proſpectus* la Traduction de l'Ode XXXI. En voici la premiere Strophe, par où l'on pourra juger de ſon talent pour la Poëſie.

Quels ſont les vœux d'un enfant d'Apollon,
Lorsque verſant du vin de ſon calice
Il lui préſente un humble ſacrifice?
Ce n'eſt pas pour enrichir ſa maiſon.

Le Sieur Iſraël Lion, qui montre l'Hébreu à nos Etudians, a publié une Grammaire Hebraïque: *The Scholar's Inſtructor: an Hebrew Grammar* &c. C'eſt-à-dire: *Grammaire Hebraïque, où les regles les plus importantes de Buxtorf, de Bythner, & des autres Grammairiens, ſont expliquées d'une maniere plus courte & plus méthodique*, &c. In 8.

DE LONDRES.

Pluſieurs Lettres du célèbre Mr. Pope étant tombées entre les mains d'un de nos plus fameux Libraires, il les a données au Public ſous le titre de *Mr. Pope's Literary Correſpondance*, &c. C'eſt-à-dire: *Commerce Literaire de Mr. Pope pendant trente ans, depuis 1704. juſqu'en 1734. ou Recueil de Lettres qu'il a écrites à pluſieurs perſonnes de diſtinction, avec quelques-unes de leurs Réponſes.* Ce Recueil a été ſi bien reçu du Public qu'il s'eſt déja fait trois ou quatre editions du premier Volume; le ſecond ne contient preſque rien de Mr. Pope; cependant on en promet un troiſième. Les Lettres de Mr. Pope nous en donnent une idée ſi avantageuſe que bien des gens ont cru qu'il y avoit de la colluſion dans cette affaire. Il eſt pourtant vrai qu'il s'eſt plaint de cette édition comme étant ſurreptice, & il promet de nous en donner lui-même une plus ample & plus correcte, avec toutes les Réponſes qu'on lui a faites. On vient de publier ſes *Poëſies* in douze; elles n'étoient auparavant qu'in 4; cela fait trois Volumes avec le *Dunciade*.

An

An Enquiry into the Shape, the Beauty, and Stature of the Perſon of Chriſt, &c. C'eſt-à-dire: *Recherches ſur la figure, la beauté, & la ſtature de Jeſus Chriſt & de la Vierge Marie: Par Thomas Lewis, Maître ès Arts.* In 8. Cet Ouvrage eſt diviſé en deux Parties: dans la premiere on examine les raiſons de ceux qui ont cru que Jeſus étoit un bel homme, & après les avoir refutées on paſſe dans la ſeconde Partie à ceux qui ont ſoutenu qu'il étoit laid, comme ont fait St. Irenée, Clement d'Alexandrie, Origene, Tertullien, &c. Mr. Lewis ſe range à ce dernier ſentiment, & fait voir que les Papiſtes ont donné là-deſſus dans des excès ſuperſtitieux: pour les deſabuſer il leur recommande la lecture de ſon Livre.

Les Prêtres de l'Egliſe Romaine qui eurent deux Conférences avec quelques Théologiens Proteſtans, en ont publié une Relation pour l'oppoſer à celle qui a paru (*a*): *The Two Conferences, &c. Truly Stated*: C'eſt-à-dire, *Véritable Relation des deux Conférences*, &c. D'un autre côté, Mr. Chandler un des tenans du parti Proteſtant, n'étant pas content de la Relation de ſes Confreres, en a publié une de ſa façon: *An Account of the Conference*, &c. C'eſt-à-dire: *Relation de la Conférence tenuë dans Nicholas-Lane le* 13. *de Fevrier* 1735. *entre deux Prêtres de l'Egliſe Romaine, & quelques Théologiens Proteſtans. Avec quelques Remarques ſur une brochure intitulée*, Véritable Relation de deux Conférences, &c. *Par Samuel Chandler.* In 8. Mr. Chandler déclare que la Brochure des Proteſtans a été publiée à ſon inſçu & ſans ſa participation, & ſe plaint de ce procedé. Il ne parle point de la Conférence du 7e. parce qu'il n'y étoit pas, & il ajoute qu'il ne ſe trou-

(*a*) Voyez le XIV. Tome de cette Bibliothéque, p. 473.

trouva que par accident à celle du 13. où l'on fit voir 1. que les Ministres Non-Conformistes avoient eu raison de dire que les Papistes donnoient au Pape le titre de *Seigneur-Dieu*, ce qu'on les avoit défié de prouver; & 2. que le dogme de la *Transubstantiation* est également opposé à l'Ecriture & à la Raison. Il soutient que la Relation des Catholiques s'éloigne souvent de la Vérité, & qu'on y a violé à son égard les règles de la bienséance. Il regne beaucoup de vivacité dans cette Brochure. Au reste, les Non-Conformistes se sont plaints que tout le bruit qu'on a fait sur l'accroissement du Papisme, n'étoit qu'un artifice des Suppôts du Clergé Anglican, pour leur donner le change & empêcher qu'ils ne s'adressassent au Parlement pour faire revoquer quelques Loix qui leur sont onereuses. En effet, il ne paroît pas que nos Ministres Anglicans se soient fort allarmez de ce bruit, ou qu'ils ayent pris la plume pour venir au secours de l'Eglise periclitante: il n'y a que l'Evêque de Londres qui en ait parlé aux Ecclésiastiques de son Diocèse (a), & il avoit sans doute de bonnes raisons pour le faire.

A Second Vindication of the Gospel of St. Matthew &c. Seconde Défense de l'Evangile selon St. Matthieu, ou Réponse à la seconde Défense de la Dissertation ou des Recherches touchant l'Evangile selon St. Matthieu, où l'on fait voir qu'au lieu d'être, comme le titre le porte, (une Réponse à tout ce qui a été avancé dans les trois Ecrits publiez pour la Défense de cet Evangile) *elle ne contient pas une seule raison contre ce qui a été établi dans un de ces Traitez, & souvent ne touche pas à ce qu'il y a de plus essentiel dans les deux autres; que l'Auteur ne justifie, ni ne retracte le grand nombre de fausſetez dont on l'a accusé dans la*

(a) Voyez ubi supr. pag. 472.

pre-

premiere Diſſertation, & la premiere Défenſe; & enfin que on qu'il a dit de nouveau ſur ce ſujet eſt ou faux, ou hors d'œuvre. Par Leonard Twells, Maître ès Arts, Vicaire de l'Egliſe de Ste. Marie à Marlborough. In 8. L'Adverſaire de Mr. Twells avoit dit que ce Miniſtre n'étoit pas l'Auteur des Ecrits qui ont paru ſous ſon nom (*a*); on lui ſoutient ici qu'il a été mal informé.

An Hiſtorical Eſſay on the Juriſdiction of the Court of Chancery, &c. C'eſt-à-dire: *Eſſai Hiſtorique ſur la Juriſdiction de la Cour ou Tribunal de la Chancelerie, & où l'on traite incidemment des autres Tribunaux.* In 8. L'Auteur a ramaſſé ici en peu de mots, mais d'une maniere claire & méthodique ce qui eſt répandu dans pluſieurs Ouvrages.

Mr. Collins nous a donné un Nobiliaire d'Angleterre plus complet que ceux qu'on avoit publié juſqu'ici. *The Peerage of England*, &c. C'eſt-à-dire: *Traité Généalogique & Hiſtorique de tous les Pairs d'Angleterre d'aujourd'hui, où l'on marque leurs Familles, Naiſſances, Mariages, & Deſcendans; les actions memorables qu'ils ont faites*, &c. *Tiré des anciens Regiſtres, de pluſieurs Manuſcrits authentiques, & des meilleurs Hiſtoriens, par Arthur Collins Ecuyer.* In 8. 4. voll.

Obſervations Critical and Miſcellaneous, &c. C'eſt-à-dire: *Obſervations Critiques & mêlées ſur pluſieurs Textes remarquables du Vieux Teſtament, à quoi on a ajouté un Commentaire ſur le Chapitre LIII. d'Eſaïe. Avec un Appendix contenant pluſieurs queſtions touchant diverſes anciennes Traditions ou Pratiques Religieuſes, & le ſens de pluſieurs Textes de l'Ecriture qui ſemblent les exprimer ou y faire alluſion. Par Samuel Harris Docteur en Théologie, Membre de la Société Royale, & Profeſſeur en Hiſtoire moderne dans l'Univerſité de Cambridge.* In 4. C'eſt ici un Ouvrage poſthume: l'Auteur eſt mort à la fleur de ſon âge, & c'eſt une perte pour les Lettres, car il avoit beaucoup d'érudition, & étoit fort verſé dans les Langues.

Il y a quelques années que Mr. l'Evêque de Londres publia un Traité des Loix Eccléſiaſtiques d'Angleterre, en deux gros Volumes in folio, ſous le titre de *Codex Juris Eccleſiaſtici Anglicani*; on en a donné un Abregé dont il s'eſt déja fait trois éditions: *A Syſtem of Engliſh Eccleſiaſtical Law*, &c. C'eſt-à-dire: *Syſteme des Loix Eccléſiaſtiques d'Angleterre, extrait du* Codex Juris Eccleſiaſtici Anglicani *du Docteur Gibſon Evêque de Londres, par Richard Grey Docteur en Théologie. Troiſième Edition corrigée.* In 8. On a long-tems mur-

(*a*) Voyez ibid. pag. 465.

murmuré contre le gros Livre de l'Evêque, mais perſonne ne s'étoit encore hazardé de l'attaquer: enfin un Anonyme (on aſſure que c'eſt un Avocat du Temple) a publié *An Examination of the Scheme of Church-Power*, &c. C'eſt-à-dire: *Examen du Syſteme du pouvoir Eccléſiaſtique expoſé dans le Codex Juris Eccleſiaſtici Anglicani*, &c. In-8. L'Auteur perſuadé que le Syſtême de l'Evêque tend à ramener le pouvoir arbitraire & tyrannique du Clergé, dont l'Angleterre a ſi heureuſement ſecoué le joug, & voyant qu'un autre Prélat a recommandé il n'y a pas long tems cet Ouvrage à ſon Clergé (*a*) comme le meilleur Livre qui ait été fait depuis la Reformation, & qui doit ſervir de règle & de modèle; il s'eſt cru obligé, dit-il, de faire voir que les principes de l'Evêque ſont faux dans la theorie, contraires aux Loix du Royaume, & d'une très-dangereuſe conſéquence. Ainſi il ſuit l'Auteur pié à pié & prouve qu'il prend à tâche de faire revivre les Canons & les Conſtitutions des Papes, & leurs uſurpations ſur le pouvoir des Magiſtrats, qui ont été vigoureuſement combatues lors même que la Cour de Rome avoit le plus de crédit dans ce Royaume; enfin qu'il s'éforce de ſouſtraire le Clergé du pouvoir civil & le rendre independant & Maître dans toutes les affaires qui regardent les Perſonnes & les Matieres Eccléſiaſtiques. Du reſte, cet Ecrit eſt d'autant plus capable de faire impreſſion qu'il y regne beaucoup de moderation, & de ſang froid, & qu'on n'y avance rien qui ne ſoit fondé ſur les Loix & les Conſtitutions du Royaume, ou ſur les ſentimens des plus habiles Juriſconſultes.

On ne s'eſt pas trompé lors qu'on a crû que le Mathematicien de Cambridge, caché ſous le nom de *Philalethes*, ne laiſſeroit pas jouïr long-tems Mr. Berkeley de la Victoire dont il ſe flatoit (*b*): il vient de répondre; & la maniere dont il s'y eſt pris eſt un peu mortifiante pour ce Théologien, car on ne le menage point, on releve toutes ſes bevues, & on lui fait voir, qu'il s'eſt érigé en Cenſeur ſans connoiſſance de cauſe, & ſeulement pour ſatisfaire la demangeaiſon qu'il a de primer par tout. La raillerie y a auſſi part, & comme dans le titre d'un de ſes Livres ce Docteur s'étoit ſervi par mépris du terme de *petit Philoſopho*, on lui donne ici le nom de *petit Mathematicien*. On s'y joue auſſi ſur ce qu'il avoit inti-

(*a*) L'Evêque de Lichfield & Coventry dans l'Inſtruction à ſon Clergé en 1734.

(*b*) Voyez Tom. XIV. pag. 469.

intitulé ſon Ecrit : *Défenſe de la Liberté de Penſer*, &c. The *Minute Mathematician : or the Freethinker no juſt Thinker*, &c. C'eſt-à-dire : *Le Petit Mathematicien : ou celui qui penſe librement ne penſe pas juſte. Vérité démontrée dans une ſeconde Lettre à l'Auteur de l'*Analyſte, *dans laquelle on défend Mr. le Chevalier Newton & les Mathematiciens d'Angleterre, contre une Brochure intitulée* Défenſe de la Liberté de penſer dans les Mathematiques. *Par Philalethes Cantabrigienſis.* In 8.

On a traduit en Anglois l'Abregé de la Philoſophie de Mr. Newton par Mr. s'Graveſande : *An explanation of the Newtonian Philoſophy*, &c. Le titre porte que cette Traduction eſt faite par un Membre de la Societé Royale.

A Letter to Mr. Foſter on the ſubject of Hereſy, &c. C'eſt-à-dire : *Lettre à Mr. Foſter ſur l'Héréſie. Par Henry Stebbing Docteur en Théologie, Chapelain ordinaire de Sa Majeſté, & Prédicateur de la Societé des Avocats de Grays-Inn.* lu 8.

An Answer. to Dr. Stebbing's Letter, &c. C'eſt-à-dire : *Réponſe à la Lettre du Dr. Stebbing ſur l'Héréſie. Par Jaques Foſter.* In 8. Le Sermon de Mr. Foſter ſur l'Héréſie a fait naître cette Diſpute. Mr. Foſter y avoit remarqué que puis que ſelon St. Paul, l'Hérétique péche étant convaincu par ſon propre jugement ; il s'enſuit que l'Héréſie eſt une erreur volontaire, une depravation du cœur, & non pas un égarement de l'eſprit ; car les erreurs de l'entendement n'étant pas volontaires, ne ſauroient être criminelles. Le Dr. Stebbing a entrepris de refuter ce ſentiment & a attaqué Mr. Foſter avec beaucoup de vivacité, & ſur un ton convenable à un Docteur de l'Egliſe dominante : Mr. Foſter n'eſt pas demeuré en reſte, il a repouſſé vigoureuſement ſon adverſaire ; l'a attaqué à ſon tour, & lui a rendu ſes expreſſions bruſques & cavalieres.

Le fameux Dr. Hoadley, à preſent Evêque de Wincheſter, vient de nous donner (mais ſans ſe nommer) *A plain Account of the nature and end of the Sacrament of the Lord's-Supper*, &c. C'eſt-à-dire : *Expoſition claire & ſimple de la nature & de but du Sacrement de la Sainte Cene, où tous les Textes du Nouveau Teſtament qui s'y rapportent, ſont cotez & expliquez, & tout ce qui regarde ce ſujet eſt deduit de ces ſeuls Textes-là. A quoi l'on a ajouté des formulaires de Prieres.* In 8. Cet Ouvrage eſt le precis des Sermons que l'Auteur prononça il y a pluſieurs années, lorsqu'il étoit Curé d'une des Paroiſſes de Londres. Le but qu'on s'y propoſe eſt de donner une idée de l'Euchariſtie conforme à ſa premiere Inſtitution, & dégagée de tout ce que l'ignorance

& la ſuperſtition y ont ajouté. La méthode qu'on a ſuivie eſt à peu près celle des Geometres; on réduit tout ce qui concerne cette matiere à pluſieurs Propoſitions qu'on explique par des eſpèces de Scholies, ou qu'on prouve par l'Autorité de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres. L'Auteur ne deſcend pas plus bas, perſuadé que Jeſus-Chriſt a inſtruit les Evangeliſtes & les Apôtres à fond & ſans leur rien celer du but qu'il a eu en inſtituant cette Sainte Cérémonie, & qu'ainſi il ne faut avoir aucun égard pour tout ce que ceux qui ſont venus après eux ont pu dire ſur ce ſujet. Or il paroît par le Nouveau Teſtament que le ſeul but de l'Euchariſtie eſt de nous faire ſouvenir de Jeſus-Chriſt, de reconnoître qu'il eſt notre Maître, & que nous ſommes ſes Diſciples; par où nous pouvons plus particulierement obtenir la Grace, c'eſt-à-dire, la faveur de Dieu. Il faut conclure de là que l'idée terrible qu'on donne de cette Sainte Cérémonie, les préparations qu'on recommande, les graces qu'on promet, que tout cela n'a aucun fondement dans l'Ecriture. Au reſte, ces idées ont choqué bien des gens, & on aſſure qu'il paroîtra bien-tôt une refutation de cet Ouvrage. Elle ne ſera peut-être pas facile, ſi l'Auteur ne ſort point de ſes retranchemens.

On a imprimé une nouvelle Edition d'Anacreon: *Anacreon Teius, Poeta Lyricus, ſumma cura & diligentia, ad fidem etiam Vet. MS. Vaticani emendatus, priſtino nitori, numeriſque ſuis reſtitutus, dimidia fere parte auctus. Aliquot item integris Poematiis, & Fragmentis plurimis, ab undiquaque conquiſitis. Item Anacreontis Vita, Tractatus de Lyrica Poeſi &c. Acceſſere ornamenti loco tres elegantes ſculptæ effigies, Aquarii, Anacreontis, Patroni, D. Ducis de Marlborough; editoris, Joſuæ Barnesii. Opera & Studio Joſuæ Barnes S. T. B. Græc. Ling. Cantabr. Profeſſoris Regii. Editio tertia auctior & emendatior.* In 8. On a bien fait de nous donner cette troiſième édition, les deux précedentes étoient devenues fort rares: il ſeroit à ſouhaiter qu'on réimprimât la ſeconde édition de l'Anacreon de Baxter, qui eſt devenue auſſi extrêmement rare, & où l'on trouve une Critique vive & ſenſée des Notes de Barnes.

A Voyage to Guinea, Braſil, and the Weſt-Indies, &c. C'eſt-à-dire: *Voyage dans la Guinée, au Bréſil, & aux Indes Orientales, fait ſur les Vaiſſeaux de Sa Majeſté l'Hirondelle & le Weymouth: où l'on donne la Deſcription de pluſieurs Iſles & Etabliſſemens, ſavoir, de Madeire, des Canaries, du Cap Verd, Sierraleon, Seſthos, Cap Apollonia, Cabocorſo & autres ſur la*

Côte

Côte de Guinée; & des Barbades, de la Jamaïque, &c. dans les Indes Occidentales: & où l'on décrit la couleur, la nourriture, les Langages, les Habits, les Coûtumes & Religions des Naturels & des habitans de ces pays: Avec des Obſervations ſur l'Or, l'Ivoire, & le commerce d'argent, & ſur les Vents, les Marées, & les Courants des Côtes. Par Jean Atkins. Chirurgien dans la Marine. In 8. L'Auteur paroît judicieux & verſé dans les Belles Lettres, ce qui rend la Lecture de ſon Livre fort agréable.

The Cauſe of God and Truth, &c. C'eſt-à-dire, *la Cauſe de Dieu & de la Vérité: ou Examen des principaux paſſages de l'Ecriture dont ſe ſervent les Arminiens en faveur de leur Syſtême, particuliérement le Dr. Withy dans ſon Diſcours ſur les cinq Articles: où l'on répond aux Argumens fondez ſur ces paſſages de l'Ecriture, on reſout les difficultez tirées de ces mêmes paſſages, & on en donne le véritable ſens. Partie I. Par Jean Gill.* In 8. Cette premiére Partie ne contient que l'Explication ou plutôt l'examen des paſſages de l'Ecriture alleguez par les Arminiens; dans la ſeconde l'Auteur défendra cette Explication, & après cela il comparera les argumens de part & d'autre, & fera voir que ſon ſentiment n'eſt pas moins conforme à la Raiſon qu'à l'Ecriture, & que d'ailleurs il eſt confirmé par le jugement des premiers Docteurs de l'Egliſe. Il regarde l'Arminianiſme comme une Opinion tres-dangereuſe, & qui conduit dans les plus grandes erreurs, & particuliérement au Papiſme. Nous ſommes à l'heure qu'il eſt, dit-il, extrêmement allarmez de l'accroiſſement du Papiſme, & ſi ce qu'on en dit eſt vrai, je ſuis perſuadé qu'il faut l'attribuer en grande partie au Pelagianiſme, à l'Arminianiſme, & à ces prétendus Syſtêmes raiſonnez qui ſont ſi fort en vogue, quoique contraires à la Révélation. Il ne trouve pas mauvais que des perſonnes ſavantes prêchent contre quelques dogmes particuliers du Papiſme: Cependant il ſouhaiteroit qu'au lieu de couper les branches ou mit la coignée à la racine de l'Arbre, l'Arminianiſme, qui eſt, ajoute-t-il, la Vie même & l'ame du Papiſme.

DE PARIS.

Le *P. Pougerel* de l'Oratoire qui avoit deſſein de travailler à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres de Provence, ſe diſpoſe à faire imprimer la Vie du célébre Gaſſendi. Il a lû avec ſoin tous les Ouvrages de ce fameux Philoſophe, dont il donnera de courtes Analyſes. On lui a communiqué diverſes Lettres Manuſcrites de ce Philoſophe, & pluſieurs autres Pièces curieuſes; en ſorte qu'on trou-

trouvera dans cet Ouvrage tout ce qui peut intereſſer la gloire de Gaſſendi, & la curioſité des Lecteurs.

M. de Mirabaud de l'Académie Françoiſe fait réimprimer ſa Traduction de la Jeruſalem delivrée, du Taſſe, revue & corrigée. Cet Académicien a profité des Critiques qu'on fit de ſa Traduction auſſi-tôt qu'elle parut. Vous ſavez que M. l'Abbé Desfontaines ne l'épargna pas dans le Journal des Savans, & que Mademoiſelle Flaminia écrivit contre cette Traduction, une Brochure fort vive; les Notes qui s'y trouvent ſont de M. l'Abbé Desfontaines qui fut le reviſeur du ſtile. Cette nouvelle Edition paroîtra à la Saint Martin.

La Compagnie des Libraires qui s'eſt chargée d'imprimer l'Hiſtoire Litteraire de la France, vient d'en publier les ſecond & troiſième Volumes qui renferment les cinquième, ſixième & ſeptième Siècles. Don Antoine Rivet Benedictin de la Congregation de Saint Maur, aidé de quelques-uns de ſes Confreres, a entrepris ce grand Ouvrage. On y ſent un Auteur laborieux, qui a du goût & de la Critique, qui travaille d'après les originaux; mais des perſonnes qui s'intereſſent à la perfection de l'Ouvrage voudroient qu'il ne fût pas ſi indifférent pour la Critique que les Modernes ont fait des Ouvrages, dont il parle, qu'il y eût un peu plus de ces traits véritablement Littéraires, qui ſervent à caracteriſer les Ouvrages & les Auteurs. Il y manque un Catalogue de tous les Livres dont il eſt obligé de parler.

Briaſſon a imprimé des Eſſais ſur divers Sujets de Litterature & de Morale, 2 voll in 12. L'Auteur eſt M. l'Abbé Trublet de S. Malo. C'eſt un homme d'Eſprit, & grand Partiſan de feu M. *de la Motte*. Quoiqu'il y ait dans ſon Livre pluſieurs choſes fort peu importantes, il n'y a rien cependant où l'on ne ſente l'Auteur ingenieux. Cet Ouvrage a été fort goûté.

E R R A T A.

Tome XIV. pag. 460. lin. 21, 22. *entre celles des Auteurs*, liſez *entre les Auteurs*. ibid. pag. 468. lin. 23. & pag. 473. lin. 26. *Wolton*, liſez *Wotton*.

TABLE DES ARTICLES.

I. W. WALL, *Courtes Notes Critiques ſur le V. & le N. Teſtament &c.* en Anglois. Pag. 5

II. GER.

II. GER. VON MASTRICHT, N. Teſtamentum Græcum. Editio altera priori auctior atque emendatior. 27
III. JO. GOTTLIEB HEINECCII Hiſtoria Juris Civilis Romani & Germanici. &c. 39
IV. *Ouvrages Politiques de Mr. l'Abbé de S. PIERRE. Tom. VI. & VII.* 65
V. THEOPH. SIGEFR. BAYERI Hiſtoria Osrhoëna & Edeſſena. 91
VI. ROLLIN, *Hiſtoire ancienne*, &c. *Tom. VIII.* 121
VII. *Lettre anecdote de M.* BAYLE. 148
VIII. VIE *de l'Empereur* JULIEN. 156
IX. ALB. SEBA, locupletiſſimus Rerum naturalium Theſaurus, Tom. II. 185
X. *Oeuvres d'*HORACE *traduites par Mr.* DACIER *& le P.* SANADON. 219
XI. NOUVELLES *Litteraires.* 226

CATALOGUE *des Livres Nouveaux.*

Libri Latini.

ROberti Stephani Theſaurus Linguæ Latinæ, Editio Nova prioribus multo auctior & emendatior, Fol. 4 voll. Londini.

Xenophontis Opera, Tom. II. ſive de Cyri Expeditione Libri VII. Græcè & Latinè, ex Editione Tho. Hutchenſon, 4.

Ovidii Naſonis Opera, ſine Notis 24.

Livres François.

OEuvres d'Horace en Latin, avec les deux Traductions Françoiſes de M. Dacier, & du P. Sanadon, & les Remarques Critiques, Hiſtoriques, & Geographiques de l'un & de l'autre, 12. 8 *voll. Edition toute nouvelle & très-propre.*

——— *de Rouſſeau, Nouvelle Edition, corrigée, & conſiderablement augmentée, par lui-même*, 12. 4 *voll.*

Les Amours de Clitophon & de Leucippe, Traduction libre du Grec d'Achilles Tatius 12.

Les Avantures de Gilblas de Santillane, par Mr. le Sage, le Tome quatrième 12. *Fig.*

La Bibliotheque de la Campegne, 12.

Cauſes Célébres & Intereſſantes. 8. 4 *voll.*

Les Cent Nouvelles Nouvelles par Madame de Gomez. les Tomes 7 & 8 12.

Eſſai Politique ſur le Commerce, par Mr. *** 8.

Hiſtoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſyriens, des

des Babyloniens, des Medes, & des Perſes, des Macédoniens, des Grecs par Monſr. Rollin, le Tome neuvième 12.

——— le même Ouvrage, complet en 9. volumes 12.

——— de la Guerre preſente, contenant tout ce qui s'eſt paſſé de plus important en Italie, ſur le Rhin, en Pologne, & dans la plupart des Cours de l'Europe, enrichie des principaux Plans des Siéges, & des Batailles, par Mr. Maſſuet 8.

——— Naturelle de l'Univers, dans laquelle on rapporte des Raiſons Phyſiques, ſur les Effets les plus curieux de la Nature, par Mr. Colonne 12.

——— des Revolutions de Pologne, depuis le Commencement de cette Monarchie, juſqu'à la Mort d'Auguſte II. par Mr. l'Abbé des Fontaines, 12. 2 voll.

Les Illuſtres Angloiſes, Hiſtoires Galantes, 12.

Introduction à l'Hiſtoire de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Amérique, pour ſervir de Suite à l'Introduction à l'Hiſtoire du Baron de Puſendorf, par Mr. Bruzen la Martiniere, 12. 2 voll.

Nouvelles Lettres Perſannes traduites de l'Angloiſ, 12. 2 voll.

Le Paiſan Parvenu, par Mr. de Marivaux, 8.

Phœnix Conjugal, Nouvelle du Tems, 12.

Le Chevalier des Eſſars & la Comteſſe de Berci, Hiſtoire remplie d'Evenemens intereſſans 12. 2 voll.

Les Intérêts preſens & les pretenſions des Puiſſances de l'Europe, fondez ſur les Traités depuis ceux d'Utrecht inclusivement, par Mr. Rouſſet, 4. 3 voll. Nouvelle Edition.

Satyres & autres Oeuvres de Regnier accompagnées de Remarques Hiſtoriques, Nouvelle Edition, conſiderablement augmentée in 4. grand Format, impreſſion magnifique avec des Quadres Rouges & enrichie de Vignettes.

L'Uſage des Romans, où l'on fait voir leur utilité & leurs differens caractères, avec une Bibliotheque des Romans & l'Hiſtoire juſtifiée contre les Romans, par Mr. l'Abbé Lenglet du Freſnoy, 12. 3 voll.

Roman de la Roſe, par Guillaume de Lorris & Jean de Meun, dit Clopinel, revu ſur pluſieurs Editions & anciens Manuſcrits, & accompagné de pluſieurs autres Ouvrages, 12. 3 voll.

Le Babillard ou le Nouvelliſte Philoſophe, le Tome Second, traduit de l'Anglois. 12.

Relation Nouvelle de quelques endroits de Guinée & du Commerce d'Eſclaves, qu'on y fait par le Capitaine Snelgrave, traduit de l'Anglois. 12. (le Tom. I. eſt réimprimé, revu & corrigé.)

Spectacle de la Nature, ou Entretiens ſur les particularités de l'Hiſtoire Naturelle, le Tome Second, 12. fig.

Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Theologiques & Moraux, ſur les Evenemens les plus memorables du V. & du N. Teſtament, par M. Saurin, continuez par M. Roques. Tom. 5. & 6. in 8.

FIN.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois

D'OCTOBRE, NOVEMBRE, & DECEMBRE,
1735.

TOME QUINZIEME.

Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXXXV.

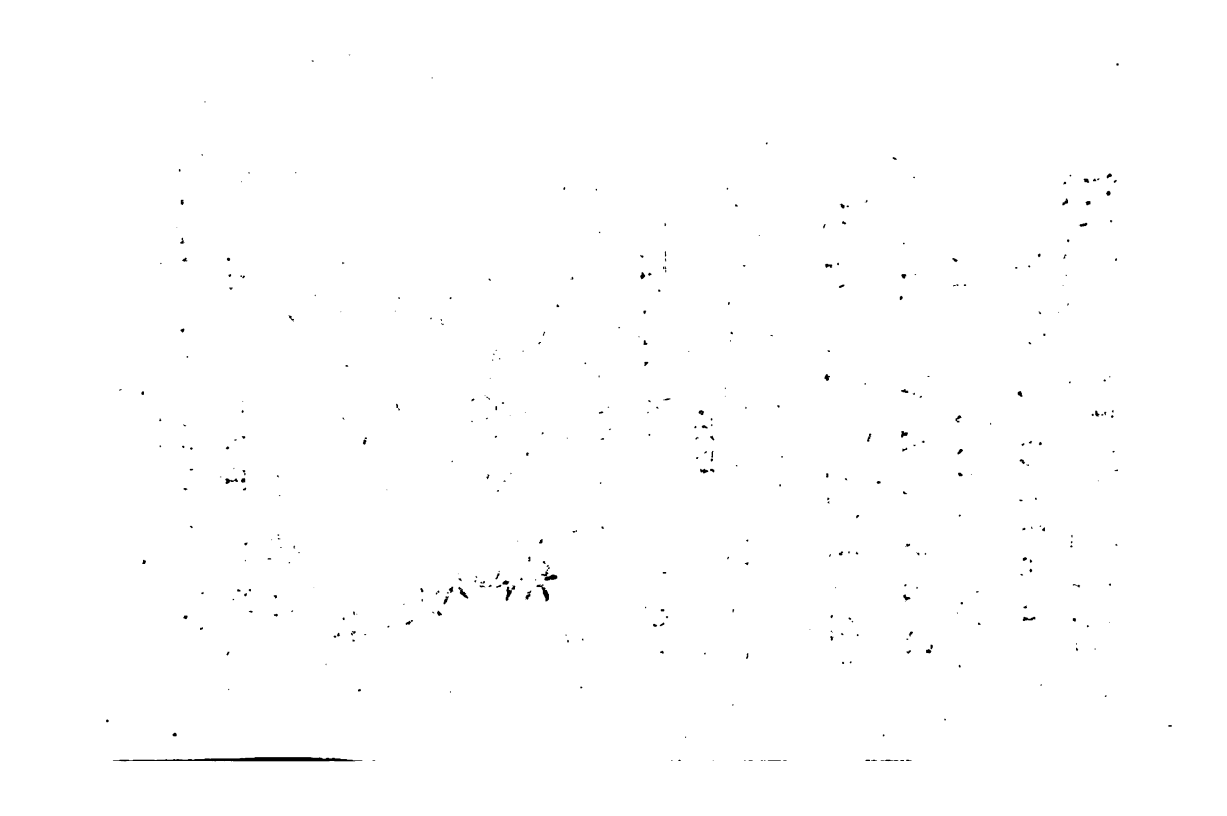

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Octobre, Novembre, & Decembre, 1735.

ARTICLE I.

AN *Enquiry in to the Life and Writings of* HOMER.

C'eſt-à-dire:

RECHERCHES *ſur la* Vie *& les* Ecrits d'HOMERE. *En grand* Octavo, *pagg.* 335. *ſans* Index, *qui remplit cinq Feuilles. A* Londres, *en l'Année* 1735.

L'AUTEUR de cet Ouvrage eſt, comme je l'ai appris, Mr. THOMAS BLACKWELL, Profeſſeur en Langue Gréque dans l'Univerſité d'*Aberdeen* en *Ecoſſe*. Il adreſſe ſon Diſcours,

vrages des Dieux, qu'à les examiner, & en rechercher les cauſes.

Nôtre Auteur ſe félicite beaucoup, de ce que l'*heureux changement arrivé depuis dans la face de la Religion* le met en pleine liberté d'être d'une autre opinion, & de ſoûtenir, ſans craindre preſque un Banniſſement, que les Poëmes d'*Homére* ſont de compoſition humaine; qu'il n'a eu d'autre inſpiration que celle de ſes Qualitez Naturelles, & les heureuſes circonſtances de ſon Education; en un mot, qu'un grand nombre de Cauſes phyſiques ont concouru à produire & à cultiver ce Génie excellent, & lui ont fourni pour l'exercer, le plus beau champ qu'ait jamais eu un Poëte.

LA *Naiſſance* eſt ici la premiére choſe qui ſe préſente. Nôtre Auteur ne s'arrête pas à la maniére dont *Homére* (*a*) vint au monde, c'eſt-à-dire, du commerce de ſa Mére avec un Tuteur, qui l'abuſa, quoi que, dit-il, quelques Naturaliſtes compteroient cela pour un commencement de bonheur. Il veut dire ſans doute, que, ſelon ces Naturaliſtes, les *Enfans de l'Amour* ont plus d'eſprit, que ceux qui naiſſent d'un Mariage légitime. Le ſavant & ſubtil Eſpagnol, qui a donné le Traité fort connu de l'*Examen des Eſprits*, poſant le fait pour certain, veut non ſeulement que (*b*) les Bâtards aient régulierement une *bonne Imagination*, mais encore ſoient *généreux*,

(*a*) Vie d'*Homére*, attribuée à HERODOTE, vers le commencement: *pag.* 556. *Ed. Oxon.*

(*b*) HUART, *Examen des Eſprits*, Cap. XXII. vers la fin.

reux, *courageux*, & *prudens*. Notre Auteur néanmoins ſemble renoncer, quoi que peut-être avec quelque peine, à cet avantage du Prince des Poëtes; & il aime mieux remarquer, que, ſelon l'opinion généralement reçuë, de quelque maniére & en quel lieu que ſoit né *Homére*, ce fut dans l'*Aſie Mineure*, Païs qui, pour la température du Climat, & les qualitez du Terroir, peut le diſputer aux meilleurs de l'*Europe*. Si ce païs n'eſt pas auſſi fertile, que les Plaines de *Babylone*, ou les Bords du *Nil*; d'autre côté, la pureté & la bonté de l'Air, la variété des Fruits & des Campagnes, la beauté & le nombre des Riviéres, les Vents frais qui y ſouffient conſtamment des charmantes Iles de l'*Occident*, tout concourt à amener ſes productions de toute ſorte au plus haut point de perfection. (*a*) Ces bénignes influences inſpirent une douceur de tempérament, une vivacité d'Imagination, qui aident à concevoir les vuës les plus étenduës, & donnent les plus belles idées de la *Nature* & du *Vrai*.

Auſſi la choſe n'a-t-elle jamais manqué de paroître par les effets, tant que les *accidens du dehors* ne ſont pas venus à la traverſe. Bien-tôt après que la *Liberté* eut commencé de s'établir dans

(*a*) Madame DACIER, raiſonnant ſur le même principe, oppoſe toutes les *Nations Orientales* aux *Nations Occidentales*, & condamne celles-ci à *ne pouvoir jamais, que par le ſecours de l'imitation, ſe tirer de la barbarie où leur naiſſance les a plongées*. Nulle eſpérance pour elles *d'imaginer & d'inventer d'elles-mêmes, & d'arriver à la perfection*. CAUSES de la Corruption du Goût, *pag.* 12, 13. *Ed. d'Amſt.*

dans l'*Asie Mineure*, on vit ſortir de ſes Côtes, & des Iles voiſines, (*a*) les prémiers *Philoſophes*, *Hiſtoriens*, *Poëtes*, & en plus grand nombre que par tout ailleurs. Enſuite, après quelque intervalle d'Eſclavage, cette heureuſe Contrée aiant goûté la Liberté que les *Romains* lui accorderent, & leur doux Gouvernement, elle les en récompenſa bien, non ſeulement par les délices que leur fourniſſoient ſes Campagnes & ſes Jardins, mais encore par des productions beaucoup plus eſtimables de perſonnes vertueuſes & ſavantes, en aſſez grand nombre pour remplir leurs Ecôles, & les Maiſons des Grands; pour être favoris de leurs Princes, & laiſſer à la Poſtérité quelques nobles monumens.

NÔTRE Poëte venu au monde ſous de ſi favorables influences du Climat, (*b*) trouva les choſes dans un état très-propre à mettre en œuvre ſon génie vaſte & ſublime. Selon ce que nous ſavons des affaires de l'*Ancienne Gréce*, il y a eu trois *Périodes*. Le prémier, depuis les tems obſcurs, dont on n'avoit que peu ou point de connoiſſance, juſqu'à la *Guerre* de TROIE. Le ſecond, depuis la Priſe de cette Ville, juſqu'à l'irruption des *Perſes*, ſous XERXE's. Le troiſiéme, depuis ce tems-là, jusqu'à celui où les *Grecs* perdirent leur Liberté, prémiérement par les Conquêtes des MACEDONIENS, & puis par celles des ROMAINS. La *Gréce* ſe peupla, dans le

(*a*) On en fait ici un long étalage dans les *Notes*, dont l'Ouvrage eſt parſemé.

(*b*) Sect. II. *pag.* 13, *& ſuiv.*

le prémier: elle s'aggrandit, & ſa conſtitution parvint à un état fixe, dans le ſecond. elle en jouït, dans le troiſième, & fut au plus haut point de ſa gloire. C'eſt des deux prémiers Périodes, qu'*Homére* a tiré ſes *Images* & ſes *Mœurs*; il en a pris ſon *Langage* & ſon *Sujet*.

Pendant le prémier Période, dans ce qu'on appelle proprement la *Gréce*, peu habitée encore, on n'avoit point de demeures ni de poſſeſſions fixes: les Nations & les Tribus ſe chaſſoient tour à tour les unes les autres. Il n'y avoit entr'elles aucun trafic, aucun commerce aſſûré. Auſſi-tôt que l'uſage de la Navigation ſe fut introduit, les *Grecs* devinrent Pirates: & ce métier, bien loin de paſſer pour bas, fut en grand honneur chez eux. Après la Priſe de *Troie*, quoi que les *Grecs*, dans l'eſpace de quelques Générations, euſſent bâti bien des Villes murées, appris le Négoce des Marchands *Phéniciens* & *Egyptiens*, perfectionné leurs Gouvernemens & leur Police, augmenté ainſi leur ſûreté & leurs biens; ils ne laiſſoient pas d'être perpétuellement en guerre: rien n'étoit plus ordinaire, que de prendre des Villes, de donner des Batailles, (*a*) de faire des Courſes & des Pirateries, ſans Guerre déclarée. *Homére*, né dans la Seconde ou la Troiſième Génération de ce Période, a pu être ſpectateur, dès qu'il fut en âge, de l'ancienne barbarie,

(*a*) On cite quelques endroits d'HOME'RE, d'où il paroît, que, parmi les *Grecs*, la Piraterie étoit en honneur, *pag.* 17, *& ſuiv.* THUCYDIDE dit la même choſe de ſon tems, *Lib.* I. §. 5.

barie, qui subsistoit encore en partie, & de toutes les différentes situations du Genre Humain. (*a*) S'il fût né dans des tems beaucoup plus reculez, il n'auroit vû que simplicité, que grossiéreté, que barbarie. S'il fût venu au monde beaucoup plus tard, il seroit tombé dans des tems ou fort civilisez & fort pacifiques, ou de Guerres générales, pendant lesquelles les Passions particuliéres étoient comme ensévelies dans l'Ordre Public & la Discipline établie. Car, selon les idées de nôtre Auteur, (*b*) la *Paix*, l'*Harmonie*, & le *bon Ordre*, qui font le bonheur d'une Nation, font *la peste d'un Poëme, qui ne se soûtient que par l'Admiration & la Surprise*. „ Supposons, „ dit-il, qu'au tems de la Guerre de *Troie*, les „ *Grecs* eussent été distinguez par une grande Fi„ délité & une exacte Discipline; que les Com„ missions eussent été données en duë forme, „ les Régimens levez, les Armes achetées, aussi „ bien que les Chevaux, & une Armée com„ plette mise ainsi sur pié: Supposons qu'ils eus„ sent eu toute sorte de succès dans leur Expé„ dition; que chaque Officier eût, à l'envi les „ uns des autres, montré sa bravoure contre „ l'Ennemi, & sa soûmission aux ordres de son „ Général; qu'en conséquence de ces préparatifs „ & de ce bon ordre, ils eussent, dès la pré„ miére attaque, mis en déroute les *Troiens*, & „ les eussent contraints de se renfermer dans „ leur Ville: que deviendroit alors la belle *Ilia„ de*? Voilà tout d'un coup la *Colére* d'ACHILLE, „ la

(*a*) Pag. 35. (*b*) Pag. 37.

» la *Sageſſe* de NESTOR, la Bravade (*a*) de DRO-
» MEDE, la fineſſe d'ULYSSE, qui diſparoiſſent.
» Mais les choſes ſont ménagées tout autrement,
» quand on voit que (*b*) *les Séditions, les Artifi-*
» *ces, le Crime, la Colére & l'Amour, régnent*
» *au dedans & au dehors d'*ILION. Le Bonheur
» d'un Peuple regne certainement les ailes au
» Vers: il offre peu de ſujets d'Admiration ou
» de Pitié &c.

ON paſſe enſuite à la *Langue*. (*c*) *Homére* écrivit dans la ſienne propre; ſans quoi (*d*) on ne ſauroit bien réuſſir en Poëſie: & cette Langue, telle qu'elle étoit alors lui, donnoit par elle-même un autre grand avantage. En (*e*) examinant le langage d'*Homére*, ſi on y regarde un peu de près, on ſent qu'il n'eſt pas original, mais tiré d'autres Langues plus anciennes. Celle des PELASGES, & des anciens Habitans du Nord de la *Gréce*, ſemble en être la ſource, mais ſeulement d'une très-petite partie. Les plus grandes aquiſitions que fit le *Grec*, vinrent d'*Aſie*, de *Phénicie*, & d'*Egypte*, par le canal de *Cypre* & de *Créte*, qui, comme les autres Iles, furent les prémiéres peuplées, & fournies des Arts néceſſaires à la Vie. On ſait que les *Orientaux* s'exprimoient, & s'expriment encore aujourd'hui, d'une maniére vive, paſſionnée, pleine des

(*a*) Voiez ſon Diſcours à *Agamemnon*, ILIAD. Lib. IX. vers 32, *& ſeqq.*

(*b*) *Seditione, dolis, ſcelere, atque libidine, & ira, Ilion, Ilionæ intra murosque peccatur & extra.* HORAT. Epiſt. *Lib.* I. Ep. II. *verſ.* 15, 16.

(*c*) Sect. III. pag. 36, &c.

(*d*) Pag. 29. (*e*) Pag. 44.

des Figures les plus hardies. La maniére de vivre (*a*) des prémiers Habitans de la *Gréce*, plus exposez aux accidens & aux dangers, que depuis la fondation des Villes & les progrès des Gouvernemens Civils, produisoit en eux par elle-même un langage composé de bien des Monosyllabes durs, indéclinables, impersonnels, & communément d'expressions qui marquoient les plus grandes Passions, & les objets les plus frappans que présentoit une Vie sauvage & solitaire.

Ce Langage se polit ensuite, à mesure que le Commerce & la Politique s'introduisoient & s'avançoient. Il devint propre à exprimer les meilleurs & les plus courageux des sentimens humains: & néanmoins, dans le tems qu'*Homére* écrivit, il retenoit une suffisante quantité de sa teinture originale. Le Métaphorique & l'Etonnant y entroient encore pour beaucoup.

Ainsi le langage commun tenoit alors de la Poësie: & c'est pour cela (*b*) qu'on a dit, que les Vers avoient précédé la Prose, quoi que les Anciens ne parlassent pas sans doute en Vers, proprement ainsi nommez, dans leurs Conversations ordinaires. Par-là nôtre Auteur trouve dequoi justifier *Homére* d'un défaut, qu'il blâme lui-même dans VIRGILE. L'ingénieux Mr. DE LA

(*a*) Pag. 39.

(*b*) Pag. 38. L'Auteur explique là-dessus un passage de STRABON, Lib. I. pag. 34, *& seqq. Edit. Amst.* & un fragment de LONGIN, qui est le II. dans l'Edit. de PEARCE. Il remarque aussi, qu'à cause de cela, les prémiers Ecrits de la *Gréce*, comme les *Oracles*, les *Loix*, les *Prophéties* &c. étoient en vers; & cependant on les appelloit simplement Ἔπεα, qui signifie, *Paroles, Discours.* pag. 40.

LA MOTTE a, dit-il, (*a*) très-bien remarqué, (*b*) qu'ENE'E *paroît exceſſivement Poete: & qu'on ſent ce défaut dans tout le Second & tout le Troiſième Livre de l'*Eneïde, *où* Enée *n'eſt ni moins fleuri, ni moins audacieux que* VIRGILE. Mais le cas eſt différent. *Virgile* écrivoit très-long tems après l'Expédition d'*Enée*, & dans un Langage trop raffiné eu égard à l'Uſage de ſon Siècle. Mais au tems de la Guerre de *Troïe*, le Langage, auſſi bien que les Mœurs, conſervoient beaucoup du tour *Oriental*. La *Théologie* étoit alors une *Fable*; & les *Inſtructions Morales*, des *Contes Allégoriques*. Cela méne à faire voir en particulier l'avantage qu'*Homére* pouvoit tirer de la *Religion* de ſon tems.

LA *Religion* des GRECS venoit originairement (*c*) du Royaume d'EGYPTE, la grande ſource des Etabliſſemens Sacrez & Civils. Ce *ſage Peuple*, s'accommodant au panchant naturel qu'ont tous les Hommes, d'*admirer ce qu'ils n'entendent point*, & *de craindre quelques Pouvoirs inconnus, qu'ils s'imaginent être capables de leur faire du bien ou du mal*; forma dans cette vuë ſon Culte Religieux & ſes Cérémonies Publiques, en

(*a*) Pag. 47.

(*b*) *Diſcours ſur l'Ode, & Réponſe à la XI. Réflexion de Mr.* DESPREAUX *ſur Longin.* C'eſt ainſi que nôtre Auteur le cite. Le paſſage ſe trouve bien dans la *Réflexion* indiquée; mais je ne vois rien de ſemblable dans le *Diſcours ſur l'Ode*. On a confondu apparemment ce Diſcours avec le *Diſcours ſur* HOMERE, qui eſt à la tête de l'*Iliade* du Poëte François. Mais là c'eſt à *Homére* même, & non à *Virgile*, que MR. DE LA MOTTE reproche le défaut dont il s'agit, pag. 27. *Ed. d'Amſt.*

(*c*) Sect. IV. pag. 49, *& ſuiv.*

en rendit les Rites *myſtérieux*, & en propoſa ſes *Doctrines Allégoriques* que ſous les liens les plus forts d'un *profond & pieux Silence*. „ De là ce „ grand nombre d'hiſtoires monſtrueuſes qu'on „ débitoit au ſujet des *Dieux*, & que les premiers „ Sages de la *Gréce*, qui avoient voiagé en *Egyp-* „ *te*, entendoient certainement, & expliquoient „ à leurs Adeptes, parmi leſquels, après quel- „ ques Générations, nôtre Auteur compte HE'- „ SIODE & HOME'RE. Mais enſuite ces Hiſ- „ toires étant tombées entre les mains de gens „ d'une Imagination échauffée, qui ſe croi- „ oient capables d'inventer, auſſi bien que leurs „ Maîtres; pluſieurs contes, imaginez à plaiſir „ & reçus par tradition, furent pris pour les an- „ ciens & originaux; quelquefois aſſez groſſiére- „ ment & malheureuſement; quelquefois en- „ ſorte qu'ils faiſoient un morceau paſſable de „ récit littéral, mais qui brouilloit les choſes, „ quand on l'appliquoit à l'*Allégorie*. Ce ſont- „ là les (*a*) *Diſcours Sacrez*, dont HE'RODOTE „ parle ſi ſouvent, en déclarant lui-même (*b*) „ qu'il ne veut pas les publier. Tel eſt auſſi le „ *Diſcours divin*, ou Tradition divine, qu'OR- „ PHE'E recommande à ſes Diſciples favoris, „ & qu'un Pére (*c*) de l'Egliſe primitive cite „ dans une autre vuë. Cette Religion Allégo- „ rique aiant été transplantée en *Gréce*, y trouva „ un

(*a*) Ἱροὶ λόγοι.

(*b*) Par exemple, *Lib.* II. *Cap.* 171. où il les appelle μυστήρια, μυσήρια.

(*c*) Εἰς δὲ λόγον θεῖον βλέψας τοῦτο προτέθρυπε. JUSTIN MARTYR. *Cohortat. ad Græcos*, Cap. 15. pag. 77. *Edit. Oxon.*

» un terroir propre à fructifier. Elle prit racine
» dans l'esprit des *Grecs*, qui étoient d'une crasse ignorance, & non prévenus encore d'aucunes Opinions capables d'y apporter quelque obstacle. Ils y firent des additions de leur cru, & dans l'espace de peu de Générations, le tout s'incorpora avec leurs *Mœurs*, se mêla avec leur Langage, & trouva une créance générale. Elle avoit atteint sa vigueur, sans perdre néanmoins la grace de la nouveauté & de la jeunesse, dans le tems qu'*Homére* vint au monde. La chose doit arriver ainsi, quand chacun se pique de parler en stile devenu commun: ce qui joint au tour métaphorique en usage de bonne heure chez les *Grecs*, est une des grandes raisons des Allégories qu'on trouve perpétuellement dans leurs Anciens Ecrits.

Les *Mœurs* (*a*) du tems, ou la maniére de vivre & de s'occuper, donnant aussi un grand avantage au Poëte. Celles des premiers âges de la *Gréce* prévaloient encore pendant la Vie d'*Homére*. Cela le garantit heureusement de deux Vices, auxquels LONGIN (*b*) attribue la décadence de la Poëtie: l'un est, un désir insatiable de Richesses; l'autre, l'amour du Plaisir, passion la plus vile & qui abaisse le plus l'esprit. Les *Armes* étoient encore la profession honorable, & l'*Amour du Bien Public*, le caractère dont on se piquoit. Un homme, qui avoit défendu courageusement sa Patrie, étendu son domaine, ou perdu la vie pour elle, étoit révéré comme un Dieu.

(*a*) Pag. 52, *& suiv.*
(*b*) *De Sublim.* Sect. XLIV. pag. 172. *Ed. Amst.* 1733.

Dieu. L'amour de la Liberté, le mépris de la Mort, l'Honneur, la Probité, la Tempérance, étoient alors des réalitez; on n'avoit nul beſoin d'avoir recours là-deſſus à la fiction. Ces Vertus étoient produites par une eſpèce de néceſſité. Nulle ſûreté, ſans elles, pour ſa vie ou ſes biens; preſque chaque Ville étant contrainte ou de ſe défendre contre des Voiſins guerriers, ou de ſe ſoûmettre honteuſement à l'oppreſſion & à l'eſclavage. Faut-il donc s'étonner, qu'un Poëte, qui apprend de telles Vertus, de la néceſſité & des choſes mêmes, les connoiſſe mieux, qu'il ne pourroit faire dans les Ecôles, & à l'aide des Syſtêmes? La peinture qu'il fait de ces caractères naturels, porte les marques du Vrai, & ſurpaſſe de beaucoup celle d'un Mérite forgé d'imagination, ou qui eſt faite d'après un Modèle foible & languiſſant.

Dans la plûpart des Villes de la *Gréce*, la *Police* & les *Loix* ne faiſoient que de ſe former. Les prémiéres ébauches en étoient fort ſimples: défenſes générales d'uſer de violence, & quelques autres Règles des Mœurs, que nous jugerions inutiles, ou barbares. (a) On *vivoit* alors *naturellement*, & l'on ſe conduiſoit par le *poids naturel* des Paſſions, tel qu'il ſe trouve dans le Cœur de chacun. Ainſi on parloit & on agiſſoit, ſans autre frein, que les idées naturelles qu'on avoit du *Bien* & du *Mal*; du *Juſte* & de l'*Injuſte*, chacun ſelon que les impreſſions lui en venoient du dedans. De telles Mœurs fourniſſent les Peintures les plus naturelles, & en

(a) Pag. 55.

„ & en même tems des Termes propres à bien „ peindre". C'eſt la raiſon, ſelon nôtre Auteur, pourquoi la plûpart des Nations aiment ſi fort leurs Vieux Poëtes. Comme ils ont écrit dans un tems, où ils n'étoient pas encore polis juſqu'à donner dans la Flatterie & dans le Faux, on ſent la force de leurs Paroles, & la Vérité de leurs Penſées.

Ce qu'on appelle (*a*) *Politeſſe de Stile*, affoiblit le Langage; met hors d'uſage quantité de Mots; renferme un Ecrivain dans des bornes fort étroites, ne lui permettant qu'une certaine ſorte de Phraſe, le privant d'un grand nombre de Termes ſignificatifs, & d'Expreſſions fortes & belles, qu'il eſt obligé, à l'exemple de *Virgile*, d'emploier quelquefois, au hazard de paroître groſſier & ſuranné. Un Langage tout-à-fait poli, dans le ſens moderne, ne s'abaiſſera point à la *ſimplicité* des *Mœurs*, abſolument néceſſaire dans un *Poëme Epique*: & cependant ſi l'on peint des Mœurs en idée, il faut auſſi tâcher d'imiter le ſtile qui leur convient. Mais en cela, ſelon nôtre Auteur, il eſt preſque impoſſible de réuſſir; le Génie, & le Savoir, quelque grands qu'ils ſoient, ne ſauroient aſſez garantir des écueils, auxquels on eſt expoſé. Il pourroit en donner des preuves de fait: mais il aime mieux choiſir un exemple, où il y aît plus à louer, qu'à blâmer. „ Le (*b*) nom, dit-il, de Fenelon, rap„ pelle l'idée d'un Homme diſtingué par toute „ ſorte de qualitez aimables. Semblable à cer„ tains

(*a*) Sect. V. pag. 58, *& ſuiv.* (*b*) Pag. 59, 60.

» tains Charmes puiſſans, il réaliſe la Vertu; la
» Science des Princes, & la douceur des Mœurs,
» frappent notre imagination, dans le *Télema-*
» *que*. La parfaite connoiſſance, que l'Auteur
» a de l'Antiquité, ſon Imagination belle &
» abondante, ſemblent faites pour écrire la ſui-
» te d'une *Odyſſée*, ſimple & inſtructive. Ce-
» pendant cet Ouvrage enchanté n'a point échap-
» pé à la Critique: & il ne la mérite, que dans
» les endroits, où l'Auteur a voulu faire un mé-
» lange des Mœurs anciennes & des modernes,
» accorder l'*ancien Héroïſme* avec la *Politique*, &
» faire prêcher à la *Poëſie* les Maximes du Gou-
» vernement.

Ici on s'étend à montrer, combien le *Gouvernement Deſpotique* eſt contraire, à divers égards, au bon ſuccès d'un *Poëme Epique*. Nous n'en rapporterons que ce trait. » Dans un tel
» Gouvernement, ce ne ſont pas ſeulement les
» choſes de grande conſéquence, qui ſe ré-
» glent au gré du Souverain: tout doit ſe mou-
» ler ſur la Cour, juſqu'aux affaires de la Vie
» les plus indifférentes. L'Exemple a la force
» d'un Commandement. Aucun mot ſuſpect
» ne peut impunément venir aux oreilles d'un
» Grand qui a de fauſſes idées. Par-là pluſieurs
» choſes perdent leurs noms, & ſous ombre
» d'adoucir ces noms, on les rend vuides de
» ſens. S'il n'y a pas moien d'en trouver de
» tels, on a recours aux Circonlocutions, pour
» marquer la peur qu'on a de choquer en di-
» ſant clairement la Vérité. (*a*) Lors que le Car-
» dinal

(*a*) Ceci eſt placé dans une Note, pag. 60.

„ dinal de RICHELIEU eût obligé l'*Académie*
„ *Françoiſe* à critiquer le *Cid*, Pièce du fameux
„ CORNEILLE, celui-ci écrivit à Mr. de BOIS-
„ ROBERT, Favori du Cardinal, une Lettre,
„ où il lui dit: (*a*) *J'attens avec beaucoup d'im-*
„ *patience les Sentimens de l'Académie, afin d'ap-*
„ *prendre ce que dorefnavant je dois ſuivre: Juſ-*
„ *ques-là je ne puis travailler qu'avec défiance,*
„ *& n'oſe employer un mot en ſûreté.*

Mais il y a plus: le Gouvernement même le mieux réglé ne permet pas, ſelon nôtre Auteur, d'exceller dans le *Poëme Epique*, qui demande une variété infinie de caractères naturels & originaux. La vraie ſituation des choſes, eſt l'intervalle qu'il y a entre le plus haut point de Liberté, & l'Eſclavage où tombe inſenſiblement un Etat. C'eſt l'époque, reconnuë inconteſtablement, (*b*) des plus nobles productions qu'on ait vuës dans le monde: & c'eſt juſtement dans de telles circonſtances que le Poëme immortel d'*Homére* a été compoſé. La *Gréce* étoit alors en déſordre & en confuſion: la Violence y prévaloit en pluſieurs endroits. A cette occaſion, on fait quelques remarques ſur la différence de l'*Ancienne Comédie* des *Grecs*, & de la *Nouvelle*, pour prévenir une Objection, qui pourroit ſembler

(*a*) PELLISSON, *Hiſt. de l'Acad. Françoiſe*, pag. m. 28.

(*b*) THUCYDIDE, ARISTOTE, & DEMOSTHENE, parmi les *Grecs*; VIRGILE, & HORACE, chez les *Romains*; ont été témoins des Guerres Civiles, ou des attentats ſur la Liberté Publique. Quelques-uns d'entr'eux y ont ſurvêcu; quelques-uns ont péri en la défendant. Pag. 65. dans une *Note*.

bler rendre douteux le principe qu'on a posé.

En (*a*) voici une autre, qui se présente sur le tout. Si les conjonctures & les mœurs des tems sont absolument ce qui produit des Poëtes, d'où vient que nous n'avons qu'un *Homére* ? La *Gréce*, & les Côtes d'*Asie*, ont été, pendant deux ou trois cens ans, dans un état propre à en former d'aussi excellens. Se peut-il que, dans un si long espace, elles n'en aient fait voir qu'un ?

A cela on répond, que ces circonstances sont à la vérité absolument nécessaires, mais qu'il faut encore bien d'autres choses. Il faut prémiérement un Génie élevé & universel: qualité si rare, qu'un excellent Auteur *Anglois*, le (*b*) Chevalier TEMPLE, croit, „ Que, de tous les Hommes qui vivent en l'espace de mille ans, pour „ un qui est né capable de devenir *grand Poëte*, „ il peut s'en trouver mille qui apportent en „ naissant des dispositions à devenir aussi grands „ *Généraux* d'Armée, & aussi grands *Ministres* „ *d'Etat*, que les plus célèbres dans l'Histoire. Quoi qu'il y aît là de l'exaggération, on peut dire, que les talens naturels doivent être accompagnez de plusieurs circonstances de la Vie, de plusieurs avantages de l'Education, de plusieurs occasions de connoître les Hommes en général, & de voir des sujets particuliers propres à la Poësie: toutes choses qui se rencontrent difficilement dans une seule & même personne.

Par

(*a*) Sect. VI. pag. 70, *& suiv.*

(*b*) *Oeuvres Mêlées*, II. Part. *Essai* IV. *De la Poësie*, pag. 382, 383. de la *Vers. Françoise*, *Ed. d'Utrecht* 1694.

Par exemple, il faut avoir *voiagé* beaucoup, & fait bien des *obſervations* toutes particuliéres. Cela ſe voit dans les plus grands Auteurs du *Poëme Epique*. Or on ſait que peu de gens ont eu ce bonheur, ſur-tout parmi les Poëtes. Il n'y en a point ordinairement qui ſoit d'une conſtitution des plus robuſtes: & ils ſont trop délicats, pour ſupporter les fatigues, ou pour braver les périls, inévitables dans de longs Voiages. Avec tout cela, dans le Période de tems dont il s'agit, où les Mœurs, la Religion, & le Langage de la *Gréce*, étoient au point propre pour la Poëſie, on voit un LINUS, un ORPHE'E, un OLYMPUS, un MUSE'E, un AMPHION, un HE'SIODE. Les Ouvrages des cinq prémiers ont péri tous depuis long-tems: mais les plus grands de leurs Succeſſeurs nous les repréſentent comme des Maîtres en Poëſie.

Et il ne ſauroit y avoir une plus grande preuve de l'influence des *Mœurs* & des *Caractéres* Publics ſur l'Art Poëtique, que la reſſemblance étonnante qu'on trouve entre les plus anciens Ecrits. Les *anciens* ORACLES, les Fragmens d'ORPHE'E, ainſi appellez, les *anciens Hymnes*, ſont les Vers d'*Héſiode* & d'*Homére*. (*a*) Le tour en général n'en eſt pas ſeulement le même: on y voit encore les mêmes épithétes des *Dieux* & des *Hommes*, les mêmes ſentimens, les mêmes alluſions, la même cadence, la même ſtructure; bien plus, quelquefois des expreſſions & des phraſes entiéres toutes les mêmes. De ſorte que quel-

(*a*) Voiez encore pag. 130, 169, 321, *& ſuiv.*

quelques-uns, frappez de cette reſſemblance ſi grande & ſi palpable, ont traité & eux, & *Homére*, de Plagiaires; qui copioient tous manifeſtement un même modéle; ce qui eſt, ſelon nôtre Auteur, aller trop loin.

Il prend de-là occaſion de réſoudre un problême, qui a long-tems exercé les Savans, & dont VELLE'IUS PATERCULUS, (*a*) qui le propoſe au long, donne une ſolution peu ſatisfaiſante. C'eſt, en un mot, d'où vient que chez les *Grecs*, & chez les *Romains*, les plus grands Maîtres dans tous les Arts, & Libéraux & Méchaniques, ont paru dans le même Période de tems? La déciſion de nôtre Auteur ſuit des principes, qu'il a établis ci-deſſus. Les différens Périodes entraînant par une ſuite naturelle un progrès ou un changement de Mœurs, l'Eſprit & la Littérature avancent ou changent à proportion.

TOUT ce qu'on a dit juſqu'ici, regarde des avantages qui pouvoient être communs à tout autre, qu'à *Homére*. (*b*) On vient enfin à ceux qui lui étoient purement perſonnels.

La Tradition, au ſujet de la maniére dont il fut élevé, eſt fort imparfaite. PLUTARQUE (*c*) n'en dit rien. S'il en faut croire la Vie attribuée à (*d*) HE'RODOTE, ſa Mére, après l'avanture qui mit au monde nôtre Poëte, entra avec lui, dans la maiſon de *Phémius*, qui l'épouſa, adopta l'Enfant,

(*a*) *Hiſtor. Rom.* Lib. I. Cap. 16. 17, 18, *ſub ultim.*
(*b*) Sect. VII. pag. 80, *& ſuiv.*
(*c*) *De Vit. & Poëſ.* HOMER. (*d*) *Vit. ſuprà.*

sant, l'éleva, & le laissa Successeur de ses biens & de son Ecôle. De-là nôtre Auteur inférre, qu'*Homére* fut élevé dans l'étude du Savoir, qui étoit le seul qu'on pouvoit aquérir alors. Car il croit, que *Phémius* (*a*) étoit un des Hommes de Lettres de ces tems-là, que l'on appelloit Ἀοιδοὶ, c'est-à-dire, *Chanteurs* ou *Poëtes*, & qu'il compare aux *Bardes* (*b*) des anciens *Gaulois*. Ce n'est pas qu'il fît profession d'enseigner : nôtre Auteur croit que l'Erudition n'étoit pas encore assez commune, pour qu'il y eût des Ecôles & des Maîtres en titre d'office. Mais il pouvoit y en avoir, qui instruisissent chez eux quelque Jeunesse ; & *Phémius*, qui s'étoit chargé avec tant d'affection de l'Education d'*Homére*, n'avoit garde de négliger à son égard une partie si considérable, & si fort de sa compétence. Il n'est donc question que de savoir, quelle sorte d'Erudition étoit en vogue dans ces tems-là, & jusqu'où il étoit possible d'étendre ses Connoissances.

Pline, dans ses grandes recherches sur l'Antiquité, n'a pû fixer le tems où les *Poëmes* prirent naissance : (*c*) mais, ajoûte-t-il, il est certain qu'il y en avoit avant la Guerre de *Troie*. Comme

(*a*) Eustathe, cité ici, appelle *Phémius* ἄνδρα σοφὸν, καὶ μουσικὸν κάτοχον : & *Philosophe*, tels qu'étoient alors les Poëtes : φιλόσοφος γὰρ ὁ Φήμιος, καθὰ καὶ πᾶς Ἀοιδός. In Odyss. Lib. I. Plutarque dit, qu'on lui attribuoit un Poëme sur le *Retour de ceux qui étoient allez à Troie avec* Agamemnon : *De Music.* pag. 1132. B.

(*b*) Voiez Strabon, Lib. IV. pag. 302. avec les Notes de Casaubon.

(*c*) *Hist. Natur.* Lib. VII. Cap. 56.

me c'eſt la prémiére forme ſous laquelle l'Erudition parut dans la *Gréce*, il ſeroit à ſouhaitter que ce Savant nous eût appris non ſeulement ce qu'il croioit qu'étoient de tels Ouvrages, mais encore ſi les Poëmes, qui ſubſiſtoient encore de ſon tems, étoient les véritables productions de ceux dont ils portoient le nom. Car les anciens Poëtes, ſur tout les *Epiques* & les *Rhapſodiſtes*, avoient accoûtumé de cacher le leur; comme il paroît par (*a*) un Poëme ſur les (*b*) *Guerres de* CYPRE, qui, dans les Siècles ſuivans, fut attribué à un auſſi grand homme, qu'*Homére*.

Pour ſuppléer au défaut de *Pline*, nôtre Auteur remonte juſqu'à la ſource de l'eſpèce d'Erudition qui étoit cultivée du tems d'*Homére*; & il le trouve dans le même endroit d'où nous avons vû ci-deſſus qu'il fait venir la *Religion* des anciens *Grecs*. Les *Egyptiens* avoient caché toute leur ſcience ſous le voile de la *Fable* & de l'*Allégorie*. Les prémiers Sages de la *Gréce* l'empruntérent d'eux, & la débitérent de la même maniére. Le *Philoſophe* & le *Théologien*, le *Légiſlateur* & le *Poëte*, étoient alors unis en une même perſonne. Tel fut un ORPHE'E, & MUSE'E, ſon Diſciple, un ONOMACRITUS, un THALE'S &c. La ſéparation de ces différentes Etudes ne ſe fit que dans la ſuite des tems, & peu-à-peu. Ainſi, dans le Siècle d'*Homére*, toutes les Connoiſſances, qu'on pou-

(*a*) Κύπρια ἔπη.

(*b*) Mais c'étoit de la Guerre de *Troie* qu'il traitoit. Voiez Mr. FABRICIUS, *Bibl. Græc.* Lib. II. Cap. 2. pag. 282. Tom. I. & HE'RODOTE, que nôtre Auteur même cite, Lib. II. Cap. 116, 117.

pouvoit aquérir, étoient *Fabuleuſes* & *Allégoriques*. (*a*) „ Les Influences de la Nature, & la „ force des Paſſions Humaines, en faiſoient le „ ſujet : on repréſentoit leurs divers effets par „ quelque analogie ou reſſemblance avec les Ac„ tions Humaines. On commençoit par l'*Ori„ gine* des *Choſes*, leurs *viciſſitudes* & leurs *trans„ formations* : on indiquoit leur nature & leur „ vertu ; & en ſtile métaphorique, alors com„ mun, on donnoit à chacune d'elles un *Per„ ſonnage*, un *Langage*, une *maniére d'agir* con„ forme à ſes *qualitez* formées d'imagination. En vain chercheroit-on d'autre ſcience dans *Homére* ; de celle, s'entend, qui s'apprend dans les Livres, & dans l'Ecôle des Maîtres : car autre eſt celle qu'il aquit, comme Voiageur ; de quoi on parle plus bas.

Il FAUT (*b*) auparavant enviſager *Homére*, comme *né pauvre, vivant en Poëte pauvre, qui rode par le monde.* C'eſt-là, ſelon nôtre Auteur, le plus grand bonheur qui pût lui arriver, par rapport à ſa Poëſie. S'il eût eu pour Pére un homme riche, ou quelcun qui eût été en état ſimplement de l'entretenir, ou même de lui apprendre ſon propre métier ; il ne ſeroit jamais allé dans la maiſon de *Phémius*, pour y recevoir une double inſtruction en Philoſophie & en Poëſie, études alors inſéparables. La même néceſſité fit qu'il fut ravi de ſuccéder à *Phémius* dans ſon Ecôle particuliére, exercice, qui, pourvû qu'on ne le continuë pas trop long-tems, eſt le plus propre à for-

(*a*) Pag. 101. (*b*) Sect. VIII. pag. 102, *& ſuiv.*

à fortifier l'Eſprit, & à corriger l'Imagination. Mais le grand bonheur qu'*Homére* trouva dans ſa pauvreté, ce fut qu'elle le força d'embraſſer & de retenir conſtamment ſa profeſſion de *Poëte vagabond*, qui alloit de côté & d'autre faiſant & chantant des Vers: Profeſſion alors en grand honneur; la nature même & les fonctions d'un tel Emploi ne pouvoient qu'attirer par elles-mêmes à ceux qui l'exerçoient, une admiration & une vénération univerſelles.

Qui auroit pu en effet ne pas admirer & reſpecter ces Poëtes errans? Sans parler de tant de belles choſes qu'ils diſoient dans leurs Vers, & de la maniére dont ils le diſoient, la *Piété*, ſelon nôtre Auteur, étoit la principale partie de leur profeſſion. Car les Deſcendans d'*Homére*, au rapport de (*a*) PINDARE, ne chantoient aucuns Vers, dont le début ne fût une *Priére* à JUPITER: coûtume, qui par tradition paſſa d'eux aux Poëtes des ſiècles ſuivans. Quelques-uns de ceux qui ſe diſtinguoient (*b*) parmi eux, ont été regardez comme aiant autant contribué à l'avancement de la Piété, que les Légiſlateurs mêmes.

Qu'*Homére* fût de leur nombre, on n'a aucune raiſon d'en douter. Outre l'opinion & la tradition conſtante de toute l'Antiquité, nôtre Auteur croit, qu'il s'eſt peint lui-même comme un Ἀοιδὸς, dans l'*Hymne* à (*c*) APOLLON. Quelques-uns

(*a*) *Nem.* Od. II. *verſ.* 1, *& ſeqq.*

(*b*) Comme EUMOLPE, ME'LAMPE, EPIME'NIDE.

(*c*) Verſ. 169, *& ſeqq.* On cite auſſi (pag. 122, 123.) un paſſage de PLATON, qui dit, qu'*Homére* & *Héſiode* étoient de

uns à la vérité croient que cette *Hymne* eſt d'un autre Poëte, d'un certain CYNÆTHUS, grand *Rhapſodiſte*, qui le prémier chanta les Vers d'*Homére* en *Sicile*. Mais cette penſée n'a d'autre fondement, que l'autorité d'un *Sçholiaſte* anonyme de PINDARE, ſur laquelle ſeule on ne ſauroit faire fond: (*a*) & lui-même nous a conſervé trois lignes d'HE'SIODE, qui décident contre lui la queſtion. Mais on a de plus une autre autorité oppoſée & de très-grand poids, c'eſt celle de (*b*) THUCYDIDE, qui cite formellement l'*Hymne* en queſtion, comme étant d'*Homére*.

Il eſt d'autant plus important, de ne pas laiſſer cette Pièce au rang des autres fauſſement attribuées à *Homére*, que c'eſt la ſeule qui détermine, ſinon le lieu de ſa naiſſance, au moins celui où il a eu ſa demeure, lors qu'il ne voiageoit point, ſavoir l'Ile de *Chios*, dont à cauſe de cela on décrit ici la ſituation & les commoditez avantageuſes au Poëte. Il paroît auſſi par l'*Hymne* à *Apol-*

de ces *Rhapſodiſtes*, ou gens qui alloient de côté & d'autre, chantant des morceaux de leurs Poëſies, ῥαψῳδῶν περιόντας, *De Republ.* Lib. X. pag. 600. D. Tom. II. *Ed. H. Steph.* Dans le Fragment d'HE'SIODE, dont je parle plus bas, après nôtre Auteur, ce Poëte dit auſſi de lui-même & d'*Homére*: ἐν τεραπὶς ὕμνοις ῥάψαντες ἀοιδὴν Φοίβου Ἀπόλλωνα &c. Cependant je vois que SAUMAISE s'étend fort à montrer, que les *Rhapſodiſtes* ſont poſtérieurs au tems d'*Homére* & d'*Héſiode*; & que ces gens-là chantoient non leurs propres Poëſies, mais celles d'autrui, & ſurtout d'*Homére*. Sur ce fondement, il croit que le Fragment d'*Héſiode* eſt ſuppoſé. Mais il ne dit rien du paſſage de *Platon*. EXERCIT. *in Solin.* pag. 608, *& ſeqq. Ed. Ultraject.*

(*a*) *Nem.* Od. II. p. 311. *Ed. Oxon.*

(*b*) Voiez Lib. III. Cap. 104.

Apollon, en quoi *Homére* faiſoit conſiſter ſon propre mérite, & comment (*a*) il ſouhaittoit que la Poſtérité parlât de lui. On trouve là enfin dequoi appuier l'opinion commune, qu'il perdit la vuë dans ſa vieilleſſe, & dequoi ſavoir certainement quelle occupation il eut dans ſa retraite à *Chios*.

On ne trouve rien, dans l'Hiſtoire Moderne, qui reſſemble à la profeſſion d'*Homére*. Nôtre Auteur ne ſauroit accorder cet honneur aux *Runers* (*b*) *Irlandois* ou *Montagnards*; quoi que leur métier aît quelque reſſemblance, en ce qu'ils faiſoient devant une Compagnie des Recits de quelque avanture. Les *Troubadours* de *Provence*, les derniers qui ont montré quelque veine poëtique, pourroient mieux prétendre à entrer ici en comparaiſon. Ils chantoient leurs Vers ſur la Harpe, ou quelque autre inſtrument; ils marquoient bien la cadence & le refrein du Vers dans leurs Stances: mais ils n'avoient, ni des Mœurs, ni un Langage propre à entreprendre quelque choſe de conſidérable.

Faute de connoître (*c*) le vrai caractère & la dignité de l'ancienne profeſſion des anciens *Chanteurs de Vers*, quelques Savans ingénieux, & grands Admirateurs d'*Homére*, la trouvant baſſe & mé-

(*a*) C'eſt qu'on regardât ſes Poëſies comme les plus excellentes de toutes. On le croira, dit-il, car cela eſt vrai. Il a eté bon Prophéte.

(*b*) Je vois que le Chevalier TEMPLE en traite au long, dans ſon *Eſſai ſur la Poëſie*, cité ci-deſſus pag. 406, *& ſuiv.* de la Traduction Françoiſe.

(*c*) Pag. 112, *& ſuiv.*

& mépriſable, ſe tremouſſent pour montrer que ce ne fut jamais celle de ce grand Poëte, ou du moins ils la diſſimulent & la cachent autant qu'ils peuvent. Mais quoi que ces ſortes de Poëtes ne fuſſent ni riches, ni puiſſans, ils étoient fort à leur aiſe, & en grand honneur: bien venus auprès des Rois & dans les Cours; néceſſaires dans les Fêtes & les Sacrifices; ſouverainement (*a*) reſpectez du Peuple. Nulle Vie auſſi exemte que la leur, de ſoucis, d'affaires, ou d'indigence; plus propre par conſéquent à avoir les vuës les plus libres & les plus vaſtes de la Nature, auſſi bien que les plus ſimples & les plus déſintéreſſées. Nôtre Auteur, qui entre là-deſſus dans un grand détail, trouve (*b*) qu'il y auroit encore bien d'autres choſes à dire, & il les ſupprime, crainte d'ennuier ſes Lecteurs.

IL eſt encore plus fécond, ſur les *Voiages* d'*Homére*; & les avantages que ſes Poëſies en ont tiré.

(*a*) Comme le montre HOME'RE en la perſonne d'un de ces Poëtes, DE'MODOCUS, *Phéacien*, qu'il appelle ἐρίηρον ἀοιδὸν Δημόδοκον, λαοῖσι τετιμένον Odyſſ. Lib. VIII. verſ. 471, 472. Les Anciens ont cru, qu'*Homére* s'étoit peint lui-même, ſous le nom de ce *Démodocus*, qu'il repréſente comme aveugle, *Ibid.* verſ. 64. Madame DACIER trouve qu'à la vérité les grandes choſes qui ſont dites de *Démodocus* conviennent à *Homére*, mais à ſon avis, on a pouſſé trop loin la reſſemblance, & c'eſt uniquement là-deſſus qu'on s'eſt imaginé qu'*Homére* étoit aveugle. Odyſſ. Tom. II. pag. 5. *Ed. d'Amſt.* 1717. Si l'*Hymne à Apollon* eſt véritablement d'*Homére*, cette penſée tombe. Auſſi la ſavante Interprête ſe range-t-elle au ſentiment des *plus ſavans Critiques*, qui trouvent les Hymnes *fort douteuſes*, PRE'FACE ſur l'*Iliade*, pag. 108.

(*b*) Pag. 119.

ge. Cela occupe trois (*a*) Sections, où nous ne saurions le suivre, sans nous jetter dans une longueur excessive. Il faut se borner à quelques endroits.

Quoi qu'*Homére* (*b*) en général peigne les Moeurs des *Grecs*, il les abandonne de tems en tems, & par certains traits pleins d'art, semez en divers endroits, il fait voir, que les autres Nations ne lui sont pas inconnuës, & qu'il n'ignore point l'état des Païs étrangers. Il se montre dans l'occasion grand *Généalogiste*; savant *Historien*; &, ce qui fait le plus au sujet, grand *Géographe*. C'est qu'il avoit aussi voiagé en *Egypte* & en *Orient*.

Qu'il ait été en *Egypte* c'est ce que toute l'Antiquité a cru. Les *Prêtres Egyptiens* en appelloient même là-dessus à la foi de leurs Registres Sacrez, comme le témoigne (*c*) DIODORE *de Sicile*. Nôtre Auteur y joint une autre autorité, mais qui a besoin d'être expliquée dans un sens fort différent de celui que présentent d'abord les termes. HEPHÆSTION (*d*), ancien Compilateur d'Histoires merveilleuses, dit, qu'une Dame de *Memphis*, nommée (*e*) *Phantasie*, & Fille

(*a*) Les IX. X. & XI. (*b*) Pag. 129, 130.

(*c*) Lib. I. Cap. 96. pag. 60. *Ed. H. Steph.*

(*d*) Apud PHOTIUM, Cod. CXC. pag. 485. Mais il est appellé là PTOLE'MÉE *Fils* d'Hephastion, Πτολεμαίου τοῦ Ἡφαιστίωνος. Voiez VOSSIUS, *De Hist. Græc.* L. II. Cap. X. pag. m. 213. & la *Bibl. Græca* de Mr. FABRICIUS, Lib. IV. Cap. XIV. Tom. III. pag. 453.

(*e*) Nôtre Auteur, en traduisant le passage, ajoûte ici de son chef, *excelling in Wisdom*, d'une sagesse ou d'une habileté exquise. L'Original dit seulement, *une certaine* Phantasia, Φαντασία τις. On exprime aussi le nom par *Phancy*, qui signifie en Anglois *Fantaisie*, *Imagination*. &c.

Je

le de *Nicarchus*, avoit composé, avant *Homére*, deux Poëmes, l'un intitulé *Guerre de Troie*, l'autre, l'*Odyssée*; qu'elle les déposa à *Memphis*; & qu'ensuite *Homére* y étant venu, trouva moien d'en avoir une Copie de *Phanite*, Scribe Sacré, sur laquelle il composa ses Poëmes. Cela signifie ou qu'*Homére* étoit *Egyptien* (car plusieurs sont entrez dans ce soupçon) ou qu'aiant cultivé son grand Génie par une Education *Egyptienne*, il fut ainsi en état de composer ses admirables Poëmes. Mais nôtre Auteur va plus loin: il veut tirer des Ouvrages mêmes de son Héros des preuves directes d'un Voiage qu'il ait fait en *Egypte*. Il avoue néanmoins, qu'elles n'ont qu'une probabilité; & que (*a*) peu de gens en sentent la force, faute de savoir percer le voile des Allégories Mythologiques.

L'ignorance (*b*) même du tems, où *Homére* vivoit, n'a pas peu contribué à l'excellence de ses Poëmes. On ne mettoit point en question alors, s'il y avoit des Dieux. Il ne s'étoit point encore élevé de *Philosophes*, ou d'Incrédules spéculatifs, qui décriassent les Miracles. On se piquoit plûtôt d'en inventer de nouveaux, pour le Bien de la Société, & pour retenir les Hommes dans le Devoir.

Un (*c*) des plus étranges contes de toute l'*Iliade*,

Je ne sai si l'on peut ainsi changer les noms propres. Peut-être même qu'il y a faute, & que les Copistes, à cause de la ressemblance, ont mis Φανταστα, pour Φανεστα. Le dernier a plus l'air d'un nom propre comme le *Phanites*, qui suit.

(*a*) Pag. 142. (*b*) Pag. 148. (*c*) Pag. 144.

de, ſi on le prend à la lettre, eſt celui, où *Jupiter* lui-même fait (a) ſouvenir *Junon*, qu'une fois il lui mit deux peſantes enclumes aux piez, qu'il lui lia les mains d'une Chaîne d'or qu'on ne pouvoit rompre, & qu'en cet état elle demeura long-tems ſuſpenduë au milieu des airs. Cependant cette Legende étoit ſi bien cruë, qu'au rapport (b) d'EUSTATHE, on montroit, dans le voiſinage de *Troie*, les deux morceaux de Fer, auxquels la Déeſſe avoit été ſuſpenduë, & que *Jupiter* y laiſſa tomber, pour donner à la Poſtérité une preuve certaine de ce bel exploit.

Mais après tout, la *Fiction* & le *Menſonge* ſont inſéparables de la Poëſie. C'a été la prémiére profeſſion des Muſes, comme elles le diſoient à (c) HE'SIODE, un jour qu'elles lui apparurent. Les (d) anciens Poëtes, qui étoient les Sages de ce tems-là, ne prétendoient pas gouverner par la Raiſon & par la Philoſophie les Eſprits du Vulgaire, dont ils ſe regardoient comme les grands Docteurs. Ils parloient à leurs Paſſions, & ils ſavoient que ce n'étoit que par-là qu'ils pouvoient les prendre. Pour cet effet, il falloit qu'ils s'abandonnaſſent eux-mêmes aux ſaillies de leur Imagination, & à cet Enthouſiaſme Mythologique, qui ne peut être bien défini: (e) c'eſt un *Je ne ſai quoi*, & jamais il n'y eut rien, qui pût mieux être ainſi appellé. C'eſt un enchantement,

(a) *Iliad.* Lib. XV. verſ. 18, *& ſeqq.*
(b) Comm. *in d. loc.* (c) *Theogon.* verſ. 27, 28.
(d) Pag. 145. (e) Pag. 151.

tement, c'eſt une (*a*) Folie, mais une Folie ici préférable à la plus haute Sageſſe.

Nôtre Auteur fait de grands efforts, pour tourner tout ce qu'*Homére* dit de ſes Dieux, en Théologie Allégorique, & en Moralitez très-inſtructives, qui portoient les Hommes à la Vertu, & les détournoient du Vice, par la crainte des Peines d'une autre Vie. A cette occaſion, il critique (*b*) Mr BAYLE. „ Cet homme, dit-il, d'un „ grand eſprit, & d'un plus grand ſavoir, s'eſt „ extrêmement (*c*) empreſſé à prouver, Que la „ plûpart des Hommes n'agiſſent pas ſelon leurs „ principes, & en même tems il a tâché de di„ minuer l'influence de la Religion Paienne ſur „ les Mœurs. Tout le bien qu'elle pouvoit pro„ duire, ſelon lui, c'eſt que les *Grecs*, ingénieux „ & voluptueux, & par-là ſujets à une ſuite „ épouvantable de crimes, *euſſent eu trop de tems „ à donner au mal, ſi la multitude de Cérémonies „ & de Sacrifices & d'Oracles ne leur eût cauſé „ bien des diſtractions, & ſi les terreurs ſuperſti„ tieuſes ne les euſſent allarmez.* Il avoue néanmoins que la crainte des Punitions du Magiſtrat eſt un frein qui détourne du Mal. Or „ je ne ſaurois comprendre, pourquoi une crain„ te de la punition des Dieux, ſi on la ſuppoſe „ également certaine, ne ſauroit produire le mê„ me effet. La prémiére eſt inſuffiſante en bien „ des cas, pour prévenir la Fraude & la Violen„ ce: l'autre l'eſt auſſi ſans doute. Ces exem„ ples,

(*a*) Pag. 153. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 209, 210.
(*c*) *Continuation des Penſées diverſes ſur la Comète*, ARTIC. 119.

» ples, ramaſſez enſemble, ont quelque choſe » d'éblouiſſant: mais ils ne concluent pas plus » contre l'efficace de la Religion que contre la » néceſſité des Loix, & des Peines, pour rete- » nir les Hommes dans le Devoir.

Comme les Voiages d'*Homére* en *Egypte*, lui ont fourni la Théologie Allégorique, l'occaſion qu'il eut de converſer avec les PHE'NICIENS, (*a*) Péres du Commerce & de la Navigation, auſſi bien que des Arts les plus beaux & les plus utiles, lui procura une grande connoiſſance de la *Géographie*; non de celle de la *Gréce* & de l'*Aſie Mineure*, ni peut-être des Côtes d'*Egypte* (il étoit plus capable, par ſes Voiages, de donner là-deſſus des leçons, que d'en recevoir) mais des autres Païs d'*Europe*, d'*Aſie*, & d'*Afrique*. On le prouve au long par les Ouvrages mêmes d'*Homére*, qui parle ſouvent des *Phéniciens*, & qui ne peut avoir appris que d'eux une infinité de choſes en ce genre, & même d'autre nature.

Il reſte encore une circonſtance, & la plus conſidérable, (*b*) par où nôtre Auteur conclut. Quelque influence qu'aient euë toutes les autres, priſes même enſemble, elles n'auroient pas été capables de porter la Poëſie d'*Homére* à un ſi haut point, s'il n'eût eu, pour comble de bonheur, le plus noble ſujet qui aît jamais échauffé l'Imagination d'un Poëte.

L'*Iliade* contient le recit du tems le plus échauffé d'une longue Guerre entre les Princes Confédérez de la *Gréce*, & le plus riche Royaume

(*a*) Pag. 219, & ſuiv. (*b*) Sect. XII. pag. 281, & ſuiv.

me de l'*Aſie Mineure*, avec ces dépendances. L'*Odyſſée* traite des ſuites de cette Guerre, & des avantures de divers Capitaines après la Victoire. *Homère* ſemble avoir été fait pour écrire l'Hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa alors, étant né dans un païs, demeurant dans l'autre, & aiant beaucoup voiagé dans tous les deux.

1. Il ne pouvoit que bien connoître le *champ* de l'*action*, c'étoient les *Plaines de* TROIE. Ainſi il a été en état de tout décrire en détail avec la dernière exactitude; & il l'a fait. Ce ne ſont point des Lieux imaginaires, où il place les Batailles données, & les autres choſes qu'il raconte. Un Ancien (*a*) Auteur, natif d'un petit Village à quelques lieuës de *Troie*, & qui par-là devoit bien connoître tout le païs, écrivit un Commentaire de trente Livres, ſur un peu plus de ſoixante Vers du *Catalogue* des *Troiens*: & il aſſûroit, que les Lieux, dont parle le Poëte, étoient réellement tels qu'il les décrit.

2. *Homère* connoiſſoit auſſi bien les *Perſonnes*, dont il chante les actions. Né en *Aſie*, il avoit

(*a*) DEMETRIUS de *Scepſis*. Notre Auteur ne cite ici perſonne: il faut y ſuppléer, comme il a fait, & ailleurs, en quelques endroits, quoi que je n'en avertiſſe pas; non plus que de ceux où je facilite le moien de trouver des Citations vagues. Ce que l'on dit ici, eſt donc tiré de STRABON, Lib. XIII, pag. 907. Mais rien ne fait voir, c'eſt que ce Grammairien explique le *Catalogue* d'HOMERE: Ὁ τῶν Τρωϊκῶν διάκοσμον ἐξηγησάμενος l'*arrangement*, &c. On ne trouve rien de plus dans ATHENÉE, qui le cite pluſieurs fois, & ſur des ſujets différens; ni dans aucun autre Ancien Auteur, qui l'ait cité. Voiez VOSSIUS, *De Hiſtor. Græc.* Lib. 1. Cap. 11.

avoit eu occaſion de s'inſtruire au ſujet des Nations & des Tribus voiſines de *Troie*, d'où *Priam* tira des Troupes Auxiliaires, & d'apprendre ainſi de leurs Deſcendans l'ancienne Puiſſance des *Troïens*, telle qu'il la repréſente. D'ailleurs, il vint au monde peu de tems après que le Païs de l'ancien Royaume de *Troie*, occupé entiérement par les *Eoliens* auſſi-tôt que la Ville eut été priſe, étoit devenu en partie la demeure des *Ioniens*, autre Colonie *Gréque*, qui s'empara de tout le païs le long de la Côte de *Propontide* & de l'*Helleſpont*, juſqu'au Cap de *Lecton*, vis-à-vis de *Lesbos*, dans la *Mer Egéenne*. Double moïen de ſavoir par tradition ce qui s'étoit paſſé dans la Guerre fameuſe, ſur laquelle roule l'*Iliade*.

3. Un autre avantage de la ſituation d'*Homère*, par rapport au ſujet de ſes Poëmes, c'eſt la *douceur du Langage*. Par où on n'entend pas le génie de la *Dialecte Ionique*, propre en général à la Poëſie; quoi que le fréquent retour des *Voielles*, & l'*humeur enjouée* de ceux qui parloient cette Dialecte, ne ſoient pas de peu d'importance, ſoit pour le ſon ou pour les caractères. Mais l'avantage conſiſte en ce que les Noms propres des *Lieux* & des *Perſonnes* étoient alors adoucis par des Terminaiſons *Gréques*, les plus coulantes & les plus ſonores. VIRGILE, (*a*) dans ſa jeuneſſe, avoit deſſein de compoſer un Poëme ſur les Guerres de *Rome*: mais il en fut rebutté par la rudeſſe des anciens Noms *Romains*. (*b*) Ce grand mâî-

(*a*) *Virgil. Vit.* que l'on attribuë à DONAT.

(*b*) *Et mox cum res* Romanas *inchoaſſet, offenſus materiæ, & nominum aſperitate, ad* Bucolica *tranſiit* &c. C'eſt tout ce

maître en Poëſie trouva difficile de faire entrer dans ſes Vers *Vibius Caudex*, *Tanaquil*, *Lucumo*, *Decius Mus*. Quelques noms même de Villes (*a*) ne pouvoient abſolument trouver place dans la meſure des Vers Héroïques. Ils y auroient auſſi mal figuré, que le *Woerden*, ou l'affreux *Wurts*, qui épouvantoient la Muſe de (*b*) BOILEAU DESPREAUX. On fait ici bien d'autres remarques ſur le Langage, que nous laiſſons dans l'Original.

Enfin, le dernier bonheur, celui que nôtre Auteur a reſervé pour la fin, comme le trait le plus frappant, le plus propre à mettre dans tout ſon jour la beauté des Poëmes d'*Homére*, (*c*) c'eſt ce qui fait la *partie matérielle* du ſujet. „ On y „ voit un prodigieux rendez-vous des plus bra„ves Habitans, & des Fils des plus nobles Fa„milles d'une Contrée libre, grande & belli„queuſe; engagez dans de violens aſſauts de „ Paſſions & d'Armes, avec un autre Parti de „ gens de mœurs plus efféminées. Cela fournit „ au Poëte pour modéle des *Caractéres réels & Hiſtoriques*.... Une telle Aſſemblée des Chefs „ de deux grandes Nations, qui déploient leurs „ Vertus & leurs Vices ſur les ſujets les plus „ grands & les plus intéreſſans, doit renfermer „ les plus exquis Caractéres du Genre Humain; „ & par

ce que dit l'Auteur, que je viens de citer; car on ne l'indique pas même.

(*a*) Manſuti *Opidulo*, *quod verſu dicere non eſt*. HORAT. Lib. I. Sat. V. *verſ.* 87.

(*b*) *Epitre* IV. verſ. 11, 142, *& ſuiv.*

(*c*) Pag. 301, *& ſuiv.*

„ de par conſéquent aux eſprits auſſi-bien les plus vifs
„ & les plus heureux naturellement, qui peuvent em-
„ bellir une Compoſition Françoiſe.

Après avoir montré par ces exemples, combien *Homere* a ſû profiter du choix heureux de ſon ſujet; notre Auteur (*a*) examine ce que les Anciens ont dit fort ſérieuſement, qu'on trouve dans les Ouvrages d'*Homere* les principes de toutes les Sciences. Selon eux, il n'y a aucune ſorte d'Ecrit, dont il n'ait fourni le modèle: preſque toute Art, dont on ne puiſſe tirer de ſa Poëſie les Préceptes & les Regles. Non contens de cette affirmation générale, ils (*b*) ajoutent qu'il a connu le propre, le détail, non ſeulement par rapport à toutes les différentes ſortes de *Poëſie*, la *Tragédie*, la *Comédie*, l'*Ode*, l'*Epitre*; mais encore en matiere de l'*Art Oratoire*, de la *Politique*, de la *Guerre*. Quelques-uns vont bien plus loin: ils ont trouvé les plus grands ſecrets de la *Nature*, les myſteres cachez de tout l'Univers, découverts ou à plein, ou ſous quelque ombre, par ce merveilleux Poëte. Il n'y a guéres de profondeur d'*Aſtronomie*, ou de Principe caché du *Ciel* ou de la *Terre*, dont ils n'aient cru qu'*Homere* a voit connoiſſance, & qu'il inſinuoit les effets par quelque Alluſion ou par quelque Métaphore.

5. Quel-

(*a*) Pag. 210, *& ſuiv.*

(*b*) DENYS *d'Halicarnaſſe*, De Compoſit. Verbor. Cap. 24. *Epiſt. ad Pompeium*, Cap. I. & alib. PLUTARQUE *De Homer. Poëſ.* Mais ce Traité, qui porte le nom de PLUTARQUE, eſt attribué par quelques Savans à *Denys d'Halicarnaſſe*; & feu Mr. BARNES étoit du même ſentiment. Voïez la *Bibl. Grecque* de Mr. FABRICIUS, Lib. II. Cap. 1. §. 9.

5. Quelque grand Admirateur que notre Auteur soit d'*Homère*, ces pensées lui paroîtront fort étranges; & voici à quoi il se borne. „ Tout ce „ que le sujet d'*Homère*, & la maniére dont il l'a traité, nous montre clairement, c'est que la „ *Nature* renferme toutes les Sciences: que ses „ *Proportions* sont fixes & invariables: que quiconque la peint au vrai, ou quelcune de ses „ parties qui est pleine d'action, & applique cette action aux *lieux*, aux *tems*, aux *personnes*, & aux *signes* qui les représentent; renfermera ces *proportions*, ces leurs *mesures*, sans „ y penser, & presque sans les connoître; mais „ jamais sans quelque idée de leur propriété & „ de leur vérité. Il seroit ridicule de s'imaginer, qu'*Homère* apprit d'abord les Sciences, „ & leurs Régles, d'une maniére abstraite; qu'ensuite il les appliqua à leurs *objets* propres, „ & ceux-ci encore au sujet de ses Ouvrages: „ que par là il a changé les principes de toutes „ les Sciences, Naturelles & Morales, en *Personnes*, *Divines*, ou *Humaines*, & puis les a mis en œuvre dans les endroits particuliers de „ son Poëme. C'est commencer par le mauvais bout: & quelque bonne, ou plûtôt nécessaire, que soit cette méthode en Philosophie, elle gâteroit tout entre les mains des *Muses*. *Homère* a formé son plan sur la Nature: il l'a „ suivie exactement à chaque pas: il a rapporté „ des Actions & des Passions de toute sorte: il „ a peint les Lieux, les Personnes, les Animaux, les Saisons, sous leurs caractères & „ leurs qualitez propres. En cela il a toûjours

„ eu devant les yeux les effets que ces choſes
„ produiſent, & ſelon qu'ils frappent l'Eſprit des
„ Hommes, & ſelon qu'ils cauſent du bien ou
„ du mal dans les affaires humaines. Ainſi il
„ nous renvoie nos propres ſentimens ſur cha-
„ que Accident de la Vie, & il repréſente les
„ impreſſions que nous recevons des autres par-
„ ties de l'Univers. Il devient un Maître, re-
„ connu tel, en Morale, & ſe fait ſoupçonner
„ de myſtére & de ſens cachez dans les différen-
„ tes branches des Connoiſſances naturelles. Il
„ parut dans le monde juſtement à la diſtance
„ qu'il falloit du tems de l'Expedition qu'il chan-
„ ta: pas trop près; la Vérité toute nuë, & la
„ deſcription exacte des Faits connus, auroient
„ ruïné l'Enthouſiaſme, & rendu les Ornemens
„ ridicules: mais lors que les circonſtances de
„ l'Hiſtoire avoient eu le loiſir de ſe changer en
„ Fable, ou en étoient du moins ſuſceptibles de
„ la part d'une main habile.

Nous ne rapporterons plus, que quelques traits du parallèle que fait nôtre (*a*) Auteur entre *Virgile* & *Homére*. „ VIRGILE avoit beaucoup vu
„ de la ſplendeur d'une *Cour*, de la magnificen-
„ ce d'un *Palais*, & de la grandeur d'un *Equipa-*
„ *ge Royal*. Ainſi les repréſentations, qu'on
„ trouve chez lui, de cette partie de la Vie,
„ ſont plus auguſtes & plus majeſtueuſes que
„ celles d'*Homére*. Il a plus d'égard à la *Bien-*
„ *ſéance*, & à ces maniéres polies, qui rendent
„ ſi fort les Hommes tout d'une piéce, & font
„ qu'ils

(*a*) Pag. 325, & ſuiv.

„ qu'ils ſe reſſemblent tous l'un à l'autre dans
„ leur conduite. Ses idées & ſes vuës politiques
„ ſont finement ménagées, & fort pouſſées,
„ dans un eſprit Courtiſan. L'éternité d'un
„ Gouvernement, les formes de Magiſtrature,
„ un plan de Domination (idées inconnuës à
„ *Homére*) ſont familiéres au Poëte *Romain*.
„ Mais les ruſes du Poëte *Grec* ſont ſimples &
„ naturelles: Stratagêmes de Guerre, ou Deſ-
„ ſeins dans la Paix, qui ne demandent point
„ de Parti formé pour l'exécution. Il excelle
„ dans les inſtructions ſimples de la Vie, dans
„ le jeu des Paſſions, dans les Proüeſſes des
„ Corps, & dans les vuës particuliéres des Per-
„ ſonnes & des Caractéres, qui naiſſent d'une
„ Nature toute pure, ſans inſtruction & ſans
„ fard. Rien ne montre mieux cette différence,
„ que le caractére des *Chefs des Armées*. Celui
„ du Héros d'*Homére*, eſt une *violente paſſion*,
„ une Colére (*a*) inexorable. .... Mais *Virgile* a
„ oſé ne pas avoir tant de condeſcendance pour
„ la Nature, & ne pas repréſenter les *Foibleſſes*
„ *Humaines* dans leur vrai jour. Ses Caractè-
„ res ſont tous formez & réglez: & à cela près
„ que ſon Héros eſt quelquefois, comme l'*A-*
„ *madis* de DON QUIXOTE, (*b*) *un peu pleureux*,
„ excepté auſſi l'avanture de la (*c*) Caverne, il
„ agit par tout ailleurs avec toute la dignité &
„ la retenuë d'un *Sénateur Romain*.... La diffé-
„ ren-

(*a*) *Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.*
HORAT. *Art. Poetic.* verſ. 181.
(*b*) *Algo lleron.* (*c*) *Aeneid.* Lib. IV. *verſ.* 165, *& ſeqq.*

„ rende est encore plus sensible, dans les deux
„ Poëmes, par rapport au caractère des *Hom-*
„ *mes*. Les Dames ne font que peu de figure
„ dans l'*Enéide*. A la reserve d'une (a) Reine,
„ qui inspire de l'horreur par la fausse catastro-
„ phe de sa mort; les autres ne sont que des
„ ombres foibles & languissantes, qui parlent ou
„ agissent rarement dans toute la Pièce. La Fille
„ même, qui doit être le caractère le plus aima-
„ ble & le plus important, est un personnage
„ qui demeure resté dans l'obscurité, & qu'à
„ peine connoissons-nous. Elle ressemble fort-
„ ment à la Fille d'un Sénateur, qui évite de pa-
„ roître en public, & suivant les règles d'une
„ parfaite économie, n'a ni volonté ni passion
„ propre. On voit dans les Mœurs la retenue
„ *Italienne*, & cette humble soumission,
„ que nos Modernes *enjolivent* trouvent qui tran-
„ que si fort dans les Pièces de Théatre des An-
„ ciens. Les *Héroïnes* du Poëte *Gree* entrent au
„ contraire dans son sujet, comme des Person-
„ nages d'éclat. Les *Belles Prisonnières* sont vé-
„ ritablement dans un état, qui inspire de la
„ Compassion: cette situation est trop conforme
„ aux *Mœurs Orientales*, pour ne pas être re-
„ gardée avec peine par des gens accoutumez
„ aux *Européennes*, & plus encore à celles de
„ notre *Grande-Bretagne*. L'idée d'une belle
„ Femme, qu'on enlève à un Père indulgent,
„ ou à un Mari qui est fou d'elle, & qui se
„ trouve à la merci d'un Conquérant brutal,
„ baignée dans le sang de tout ce qu'elle aime,
„ est

(a) *Didon.*

» eſt une choſe très choquante. Il ne ſert rien
» de rien pour pallier ce défaut, qu'une
» telle Femme ſoit repréſentée, comme étant
» en peu de tems aſſez contente (*a*) de ſon ſort,
» & touchée d'être ſéparée de ſon nouveau poſ-
» ſeſſeur. Mais les *Dames de qualité*, dans *Homè-*
» *re*, ſont toutes remarquables par quelque grand
» bien, ou par quelque mal, & paroiſſent ſur ce
» pié-là. La trop aimable *Hélene* ne ſe diſtingue
» pas plus par les graces de ſa perſonne, les larmes
» de ſon viſage, & un air de grandeur qui accom-
» pagne tous ſes mouvemens, que par un Eſprit
» capable de plaire. Elle n'eſt pas bonne ſeu-
» lement pour les heures les plus agréables de la
» Vie, mais encore elle répond (*b*) au vieux
» *Priam*, Roi de *Troie*, avec toute la diſcré-
» tion d'un Conſeiller Privé d'Etat. Elle ſe
» montre de tems en tems pleine de grands ſen-
» timens d'Honneur, & enfin (*c*) elle déplore
» ſi ſenſiblement la faute que la Colére de *Vé-*
» *nus* lui a fait faire, elle ſe donne à elle-mê-
» me tant de noms odieux, elle touche un
» point délicat, ſes prémiéres amours, avec
» tant de délicateſſe, que je ſuis perſuadé qu'il
» ſe trouveroit quantité de Maris d'un naturel
» doux, qui, en la voiant & l'entendant par-
» ler, approuveroient que *Ménelas* la prît chez
» lui, quoi qu'elle eût vécu avec un autre pen-
» dant dix ans &c. On parle enſuite des carac-
» téres

(*a*) *Riſit.* ILIAD. Lib. I. *verſ.* 348.
(*b*) *Iliad.* Lib. III. *verſ.* 171, *& ſeqq.*
(*c*) *Ibid.* Lib. VI. *verſ.* 344, *& ſeqq.* Lib. XXIV. *verſ.* 762, *& ſeqq.*

„ tères d'*Hécube*, d'*Andromaque*, de *Pénélope*, „ de *Nauſicaa*, de *Caliſo*.“ Mais il eſt tems de finir.

Nous le ferons en rapportant la concluſion même de nôtre Auteur. (*a*) „ Il ne faut donc pas „ s'étonner, qu'une Production, qui demande „ le concours de tant de Cauſes différentes, de „ tant de grandes & heureuſes rencontres, de tant „ d'ingrédiens peu communs, pour la rendre la „ plus excellente (car il ne faut que le manque „ ou le changement d'une ſeule de ces circonſtances pour gâter tout) qu'une telle Production, dis-je, ne doive paroître qu'une ſeule fois „ en l'eſpace de trois ou quatre mille ans, & „ que les Imitations, qui approchent de plus „ près, eu égard aux Mœurs du tems, ne ſoient „ celles qui méritent à proportion une eſtime approchante“. Voilà donc le tems à peu près déterminé, que nôtre Poſtérité doit attendre, pour ſe flatter d'avoir un Poëme, qui égale ceux d'*Homére*. Perſonne n'a pu y atteindre depuis deux-mille-ſept-cens ans. Il reſte encore environ treize-cens ans. Je ne ſai, ſur quelles raiſons naturelles nôtre Auteur fonde cette détermination du retour de tant de circonſtances favorables, & ſi néceſſaires, que le défaut d'une ſeule, ou le moindre changement, rendra inutile tout le reſte. Il auroit eu plûtôt fait de dire, qu'elles ne ſe retrouveront jamais plus enſemble: ou que ce ſera dans la *Grande Année* des anciens Philoſophes, dans cette Révolution, qui, après un nombre prodigieux d'Années communes, dont ils ne con-

ve-

(*a*) Pag. 335.

venoient pourtant pas, devoit ramener tous les Aſtres dans la même ſituation reſpective, & par là la même ſuite d'événemens. Alors une autre Guerre de *Troie*, & par conſéquent un autre *Homére*:

Atque iterum (a) ad Troiam magnus mittatur Achilles.

Mais juſques-là, c'eſt-à-dire, jamais, on ne verra rien qui l'égale. Je ſuis fort trompé ſi ce n'eſt-là ce qu'entend nôtre Auteur, quoi qu'il n'ait pas oſé trancher le mot. Tout ce qu'il dit, méne droit à faire regarder les Ouvrages d'*Homére* comme devant être toûjours (*b*) *les plus excellens de tous les Ecrits Humains*, ainſi qu'il juge qu'ils ont été juſqu'ici, ſans rien dire même qui reſtreigne cette ſupériorité au *Poëme Epique*, ou à la *Poëſie* en général. Cela ſuppoſe ou que les Ouvrages de Poëſie ſont les plus excellens de tous les Ecrits Humains, ou qu'il n'y a point d'Ecrivain, dans aucun autre genre, qui ait eu le même ſuccès, qu'*Homére* a eu dans le ſien. Il y a là un peu de cet *Enthouſiaſme*, que l'on demande dans un Poëte, & avec lequel on ne veut point que la *Philoſophie*, ou une *Raiſon* tranquille, aient rien à démêler. A force de lire & d'admirer un Auteur on prend quelque teinture de ſon génie, bon ou mauvais.

Au réſte, cet Ouvrage eſt plein d'Erudition, & de Citations en Original, non ſeulement de *Grec* & du *Latin*, mais encore du *François*, de l'*Italien*, de l'*Eſpagnol*. L'Auteur y a joint une Carte de l'*Ancienne Gréce*, comme auſſi des Païs connus

(*a*) *Virgile*, Eclog. IV. *vers.* 36.
(*b*) *At the head of human Writings*. pag. 334.

connus des Grecs, & avant Homère, & de son tems. L'Extrait, que nous venons de donner, montre assez combien cela étoit nécessaire pour l'intelligence des principes, sur lesquels tout est fondé.

ARTICLE III.

LETTERS *from a* PERSIAN *in* England, *to his Friends at* Ispahan.

C'est-à-dire:

LETTRES d'un Persan, écrites d'Angleterre à ses Amis d'Ispahan. Troisième Edition, à Londres, 1735. In octavo, pag. 254. [Les mêmes ont été traduites en François, sous ce titre: *Nouvelles Lettres Persanes*. In duodecimo, en deux Tomes, dont le premier a 220 pages, & l'autre, 232. A Londres [pour Paris], comme on le voit assez, en Hollande, 1735. & aussi sans nom d'Imprimeur.]

UN Ouvrage, qui a quelque chose de singulier, & sur-tout en certain genre, & que le Public a reçu favorablement, ne manque guères de trouver des Imitateurs, qui se promettent la même gloire. En voici un exemple, par où il paroît aussi que l'Emulation ne se borne pas aux Ouvrages dont les Auteurs parlent la même Langue, ou sont de même Nation. Le seul ti-

tre

ne du Livre fera d'abord penser à chacun, que ce sont ici des LETTRES PERSANES d'un *Anglois*, sur le modèle des *Françoises*. Bien loin de le dissimuler, l'Editeur (ou l'Auteur, car on sent assez que c'est le même) l'insinue non seulement dans l'endroit de la *Préface*, où il *fait semblant* d'éloigner le soupçon de la supposition des Lettres même; mais encore il l'annonce clairement sur le Titre du Livre, où l'on trouve ce vers & demi-vers:

Non ita certandi cupidus, quàm proposet amorem
Quod te imitari aveo.

» Ce n'est pas que je veuille entrer en lice avec vous, & vous disputer le prix; mais je » souhaite fort de vous imiter, par l'amour que » j'ai conçu pour vous. Ceux qui ont lû LUCRECE, savent d'abord la source, d'où le nouvel Auteur des *Lettres Persanes* a emprunté de quoi exprimer ses sentimens. C'est un compliment, que le Poëte (*a*) *Latin* fait à EPICURE, son Héros, mort depuis long-tems, sur ce qu'il expliquoit en vers la Philosophie. Il ajoûte immédiatement après:

— Quid enim contendat Hirundo
Cycnis? aut quidnam tremulis facere artubus Hædi
Confimile in cursu possint, aut fortis Equi vis?
Tu Pater, & rerum Inventor

» Une Hirondelle disputeroit-elle de chant avec le

(*a*) LUCRET. Lib. III. *vers.* 5, *& suiv.*

„ le Cygne ? Un Chevreau, avec les membres
„ tremblans, pourroit-il à la Course faire voir
„ de semblable aux mouvemens d'un Cheval fou-
„ gueux ? Vous êtes le Peintre, Inventez ici de
„ notre Sujet commun. Voilà une exagéra-
tion de Modeste Poétique ; jusqu'où notre Au-
teur n'a pas été sans doute de donner dans la Scien-
ce, crainte qu'on ne prît trop à la rigueur au pied
de la lettre. Quelques autres endroits un peu dis-
proportionnés à ceux de l'Auteur qu'il veut
imiter, devroit rejetter sur la traduction.
Mais quand le modèle est excellent, on peut bien
ne pas en être si frappant que dans quelque tra-
duction.

On ne voit pas tant de variété dans les Let-
tres Angloises, que dans les Persanes, mais
choses mêmes n'ont pour les Personnes qui écri-
vent. Se trouve-t-on dans l'inscription de
toutes les Lettres, excepté une seule (a) qui
est de Roxelane à Usbek ? Pas une, qui ne soit
d'Usbek à Ibben. Le Style de Usbek paroît plus
vif, que celui d'Usbek, & des autres Persans,
qui écrivent de France, ou de Perse, dans les
Lettres Françoises, & on n'y sent pas tant cet
air Oriental, qui aide à la vraisemblance de la
fiction. L'Auteur même semble avoir apperçu
la dernière différence : il rend au moins raison de
ce qu'il ne l'a pas évitée. Je dois avouer, (b) dit-
il, que ma Traduction est fort inférieure à la subli-
mité Orientale de l'Original ; mais aucune Expres-
sion Angloise ne sauroit y atteindre ; & si la chose
était

(a) Lett. V. (b) Dans la Préface.

vit possible, il n'y a point de Lecteur Anglois qui *admirât un tel Stile.*

L'Auteur *François* des *Lettres Persanes* fut obligé de les faire imprimer dans un Païs étranger: il n'auroit osé les présenter seulement à des Examinateurs, qui n'eussent jamais donné leur Approbation, sans des changemens & des retranchemens, qui les auroient presque réduites à rien. Ajant donc pris sagement un parti, qui le laissoit maître de dire ce qu'il pensoit, avec la seule précaution de demeurer anonyme; il paroît juger de tout avec un esprit libre de préjugez & de partialité, du moins qui se faisent beaucoup sentir. Je ne sai si l'on trouvera autant de cette aimable disposition dans l'Auteur *Anglois*: & il faut avouer, que, dans un Païs, où la Liberté même qui y régne, a produit & produira toûjours des Partis, il est extrêmement difficile de se tenir dans une parfaite neutralité. Il ne faut pas lire beaucoup des nouvelles *Lettres Persanes*, pour voir clairement que l'Auteur a plus que du penchant d'un certain côté. Il a voulu prévenir le reproche dans sa *Préface*, où sous prétexte de persuader, ce qu'il sait bien que personne ne croira, qu'il n'a fait que traduire des Lettres véritablement écrites par un Etranger, il parle ainsi: „ Les „ Observations qu'on y trouve, sont si fort hors „ du sujet, les traits amenez de si loin, les idées „ si imparfaites, & celui qui écrit entend si mal „ à tous égards l'heureuse situation où nous nous „ trouvons, qu'il n'est guères possible qu'aucun „ *Anglois* en soit l'Auteur." Mais lisons un peu plus bas, nous y trouverons cet avis peu néces-

faire, ſi la bouche n'eût parlé de l'abondance du Cœur : „ Je n'ajoûterai plus rien, ſinon que „ c'eſt grand dommage que ces Lettres, pour „ être recommandées au Public, ne ſoient pas „ dédiées à quelque *Grand Seigneur de la Cour*, „ qui s'en ſeroit déclaré le Protecteur *à cauſe de* „ *la liberté avec laquelle elles ſont écrites*. Mais „ l'Editeur n'aiant pas l'honneur d'en connoître „ aucun, il faut qu'elles ſe paſſent de cet avan- „ tage (*a*) ineſtimable, & qu'elles aient toute „ leur confiance en l'équité du Lecteur". Après ce trait, joint à tant d'autres, qui ſont répandus dans les Lettres mêmes, contre le Miniſtére préſent; l'Auteur voudroit-il qu'on doutât ſeulement s'il ne s'eſt pas jetté entiérement dans le Parti contraire? Ou ne traindroit-il pas qu'on le ſoupçonnât de quelque mécontentement particulier? Il y en aura même peut-être qui penſeront, que le deſſein de dauber ſur le Miniſtére eſt le principal but de cet Ouvrage, & que tout le reſte n'eſt là que pour lui ſervir de paſſeport. Ainſi il ne faut pas s'étonner, que dans trois mois on ait vû trois Editions de ces Lettres. Cela auroit ſuffi pour attirer un grand nombre de Lecteurs de tous les

(*a*) Je ne ſai pourquoi le Traducteur François dit ſimplement *de cet avantage*, & ſupprime l'épithéte d'*ineſtimable*, qui rend la penſée plus forte. Comme j'ai eu devant mes yeux l'Original, j'avertis à cette occaſion que j'ai toûjours exprimé à ma maniére ce que j'en ai rapporté, en le ſuivant d'auſſi près que le permet la différence des Langues. Il y a même quelques endroits, où la Verſion publiée ne m'a pas paru exprimer aſſez bien le ſens de l'Original.

les Partis, quand il n'y auroit pas d'ailleurs dans l'Ouvrage, avec beaucoup d'eſprit, quantité de belles & bonnes choſes, où l'Auteur ne ſuit que les lumiéres & la beauté de ſon génie.

C'eſt à celles-là que nous nous bornerons, pour donner quelque idée de l'Ouvrage à ceux qui n'auront pas encore vû l'Original, ou la Traduction qui en a paru.

VOICI une Lettre, (a) où le caractère d'un *Perſan* eſt bien ſoûtenu. „ Comme j'étois curieux de voir la maniére dont les *Anglois* célébrent leurs Mariages, je fus obligé d'aller pour „ cela dans une de leurs *Moſquées*: car le Mariage eſt ici regardé comme une *Cérémonie Religieuſe*, & je m'imagine que c'eſt une des raiſons pourquoi on le reſpecte ſi peu. Il y avoit „ ce jour-là deux Couples à marier. Le prémier étoit un Vieux Homme & une Jeune Fille: l'autre, une Vieille Femme & un Jeune „ Homme. Je fus ſurpris d'un choix ſi extravagant: mais on me dit, que les Vieilles gens étoient fort riches, & que les Jeunes ne les épouſoient que pour leur argent. De ces quatre perſonnes, dis-je alors à celui qui m'accompagnoit, je ferois un ſeul & bon Mariage. Je donnerois les deux Femmes au Jeune „ Homme, qui mis ainſi à ſon aiſe feroit ſubſiſter l'une avec le bien de l'autre; & pour le „ Vieillard, je le chargerois de les garder toutes „ deux en guiſe d'Eunuque. Pendant la Cérémonie, j'obſervai la contenance de la pauvre „ Jeune Fille, & je vis qu'elle donnoit la main

„ au

(a) Lett. III.

» au décrépit Sexagénaire, mais que ſes yeux &
» ſon cœur étoient attachez ſur l'Epoux âgé de
» vint-cinq ans. Le Jeune Homme de ſon co-
» té lui jettoit des œillades à tout moment, &
» ſembloit lui dire qu'il étoit tout à ſon ſervice,
» malgré les engagemens contraires où il entroit.
» Le Prêtre même la regardoit d'un air à faire
» penſer, qu'il auroit mieux aimé achever que
» commencer la Cérémonie: & en bonne foi,
» le Saint Homme paroiſſoit également propre à
» ces deux offices. Je fus ſur le point d'éclatter
» de rire, lors que j'entendis chacun de ces Cou-
» ples faire vœu de *s'aimer toute leur vie*; com-
» me s'il étoit poſſible de répondre de ſon incli-
» nation pour un ſi long tems. Ils pouvoient
» au fond promettre en toute ſûreté de conſcien-
» ce de s'aimer juſqu'à l'*éternité*, auſſi bien qu'ils
» faiſoient alors. Je ne pus m'empêcher de me
» féliciter du bonheur que j'avois, d'être né
» dans un Païs de gens ſenſez, chez qui les Ma-
» riages ſe font non pour le profit, mais pour le
» plaiſir, & ne durent qu'autant que l'inclina-
» tion qui les a formez.

Il y a une autre (*a*) Lettre ſur le Mariage, la plus longue de toutes, où l'on trouve une Hiſtoriette que l'Auteur donne pour véritable, & dans laquelle, dit-il, il a ſeulement déguiſé les noms. C'eſt à ceux qui connoiſſent les Familles d'*Angleterre*, à voir s'il y auroit quelque fondement réel, ſur quoi on eût bâti ce petit Roman. Voici le fait en abrégé. Sous le Régne de CHARLES I. deux Gentilshommes voiſins & bons

(*a*) *Lett.* XXXIV.

bons Amis, l'un que l'on nomme *Acaſte*, & l'autre *Septime*, marierent enſemble l'Enfant unique que chacun d'eux avoit, *Polydore*, Fils du premier, & *Emilie*, Fille de l'autre. *Polydore* n'avoit que quatorze ans, & *Emilie* douze. Comme ils n'étoient pas encore en âge de conſommer leur Mariage, auſſitôt après la bénédiction nuptiale, on envoia le Jeune Epoux voiager hors du Roiaume, pour achever de ſe former aux choſes que demande une bonne Education. Quatre ans après, *Polydore* aiant appris la mort de ſon Pére, revint inceſſamment. *Emilie*, déja prévenuë en ſa faveur, fut ſi charmée de le revoir, qu'elle lui fit un accueil des plus tendres: & elle le trouva ſi fort perfectionné par ſes Voiages, qu'elle ſe promettoit d'être la plus heureuſe des Femmes. Mais les ſentimens de *Polydore* ſe trouvérent bien différens. Il étoit d'humeur contrediſante: il ne put digerer qu'on lui eût donné une Femme dans un âge où ſon choix n'y avoit eu aucune part. Il avouoit, qu'il ne voioit rien qui lui déplût, ni dans la perſonne, ni dans l'eſprit d'*Emilie*: mais il prétendoit, que ſon Mariage aiant été forcé, il pouvoit le regarder comme nul, & il refuſa tout net de le conſommer. Rien ne put le faire revenir, ni les repréſentations des Amis communs, ni toute la tendreſſe que la pauvre Jeune Dame épuiſa pour vaincre ſon obſtination. Enfin *Emilie* laiſſant agir la fierté naturelle à ſon Sexe, ſouhaita à ſon tour la rupture du Mariage, & les deux Parties en cela d'accord convinrent de demander un Divorce. Le premier Parlement de l'Année 1640. étoit alors aſſemblé.

L'affaire y fut portée. (*a*) Mais les *Evêques s'opposérent* avec beaucoup de chaleur à la demande, comme incompatible avec la Loi de DIEU, qui, disoient-ils, ne permet le *Divorce* que dans (*b*) le seul cas d'*Adultére*. „ On leur répondit: Que „ ce n'étoit point ici un Mariage fait & parfait: „ qu'il n'y avoit eu que la partie Cérémonielle, „ & que l'Autorité Législative pouvoit rendre cette Cérémonie de nul effet, aussi bien que toutes les autres Formalitez établies par les Loix. „ Que l'aversion du Jeune Gentilhomme étoit „ invincible, & incompatible avec l'exécution „ des engagemens dans lesquels on l'avoit fait „ entrer; qu'ainsi il ne seroit pas bienséant aux „ Péres de l'Eglise, de l'exposer manifestement „ à la tentation de commettre adultére: & que „ d'autre côté on ne sauroit concevoir rien de „ plus injuste, que de condamner la jeune Dame „ à un Célibat perpétuel, sous ombre d'un Mariage en idée, & purement illusoire. Ces raisons paroissoient convaincantes à tout le monde: les Evêques seuls n'en étoient point frappez; ils persistérent dans leur *unanimité ordinaire*, & par le crédit qu'ils avoient à la Cour, „ ils firent prévaloir leur sentiment dans la *Chambre des Seigneurs*. On déclara à l'infortuné „ *Polydore*, & à la pauvre *Emilie*, par délibération

(*a*) Pag. 83, 84. de l'Original.

(*b*) On peut voir, dans les *Mémoires* de l'Evêque *Burnet*, (Tom. IV. pag. 254. de la Version Françoise) les débats qu'il y eut dans le Parlement, en 1694. à l'occasion d'un Divorce demandé pour cause même d'Adultére bien prouvé.

" tion ſolennelle, qu'ils n'étoient tous deux " qu'*une même chair*, quoi qu'il n'y eût jamais " eu entr'eux aucune union, ni de Corps, ni " d'Eſprit". Un tel Arrêt ne fit qu'augmenter la réſiſtance de *Polydore*. Il prit une forte réſolution, de ne plus voir *Emilie*, & rendit toute la Dot qu'il avoit reçuë. *Emilie* ſe retira dans une Campagne de ſon Pére: La Guerre Civile, entre le Roi & le Parlement, aiant commencé deux ans après, le reſſentiment que *Polydore* avoit contre les Evêques lui fit prendre le parti contraire au leur. Le Pére d'*Emilie*, déja zélé Roialiſte, le devint encore plus à cette occaſion par la haine qu'il portoit à *Polydore*. Mais le Parti du Roi aiant du deſſous, *Septime*, qui l'avoit épouſé avec ardeur, fut auſſi un de ceux qui en ſouffrirent le plus. Dépouillé de tous ſes biens, il ſe réfugia en *France*, avec le peu qu'il en put ſauver; & ſa Fille l'y ſuivit.

Polydore étoit de la Secte des *Presbytériens*. Les *Indépendans*, à la tête deſquels *Cromwell* ſe mit, aiant pris le deſſus pendant les diviſions de l'Armée du *Parlement*; *Polydore*, mécontent, rendit ſa Commiſſion, & après avoir paſſé quelques années dans une vie tranquille qui ne convenoit point à ſa vivacité naturelle, il alla ſervir dans les *Païs-Bas*, en 1654. ſous le Prince de CONDE', qui commandoit l'Armée *Eſpagnole*. Il eut le malheur d'être fait Priſonnier, dans la Bataille que le Maréchal de *Turenne* donna pour faire lever le Siège d'*Arras*; & il fut envoié à *Paris*, avec pluſieurs Officiers *Eſpagnols*, entr'au-

tre le Comte d'Aguilar, avec lequel il lia amitié pendant ce voiage.

Emilie alors avoit passé par bien des accidens (a). Trois ans après que son Père fut établi à *Paris*, il devint amoureux d'une Dame *Dalincourt*, native du *Brabant*, & Veuve d'un Gentilhomme François. Elle sut bien se prévaloir de la foiblesse d'un Galant sexagénaire. *Septime* lui fit donation de trois-mille Livres sterling qu'il avoit sauvez en *France*, & ne laissa à sa propre Fille que les Joiaux, qu'elle avoit, qui à peine en valoient mille. L'avidité de cette Belle-mére alla ensuite jusqu'à vouloir vendre l'honneur d'*Emilie* à un jeune Marquis, qui lui offrit deux-mille Ecus pour l'introduire de nuit dans la Chambre de sa Belle-Fille : mais ce coup infame manqua par un contretems, que l'on verra dans l'Original. Le Pére d'*Emilie*, instruit du complot de son indigne Femme, en mourut bientôt de chagrin. Aussi-tôt après, la Belle-Mére chassa de chez elle *Emilie*, & en même tems Mademoiselle *Du Freſne*, sa propre Soeur. Cette *Du Freſne*, qui avoit à *Bruxelles* une riche Tante dont elle attendoit quelque héritage, proposa à *Emilie* de l'y accompagner, l'assûrant qu'elles seroient bien reçuës de cette Tante. *Emilie*, qui ne savoit où donner de la tête, accepta la proposition. Nos deux Amies, en arrivant à *Bruxelles*, trouvent la Tante morte, & la plus grande partie de son bien laissée par testament à La *Du Freſne*. Celle-ci alors prit en pension *Emilie*; & il fut convenu, qu'elle passeroit pour une

(a) Pag. 110, & suiv.

une parente du premier Beau Frere de La *Du Freſne*, & qu'ainſi *Emilie* s'appelleroit *Dulincourt*: cependant cachoit le ſecond Mariage, qui avoit rendu *Emilie* Belle-Fille de la Dame, dont elle prenoit le nom.

Cependant *Polydore* & le Comte d'*Aguilar*, ainſi ces échangez pour des Officiers *Francois*, & étant revenus trop tard à l'Armée pour y rien faire, ne ſurent que faire paſſer l'hyver à *Bruxelles*, où étoit alors la Cour. *Polydore* étoit informé à fond de ce qui étoit devenu *Emilie*; mais tout ce qu'il en put apprendre, c'eſt qu'elle n'y étoit plus, & qu'on lui croyoit à *Angleterre*, où tout le monde croyoit cette Dame morte en *France*. Il ſe réjouiſſoit d'être ſeul, le Comte d'*Aguilar* ayant pû par hazard la prendre pour Mademoiſelle *Dulincourt*, en devint amoureux, & retrouva auprès de la voir chez elle deux ou trois fois, en ſe rompant ſon Horoſcope. La deſſus plein de belles eſpérances, il fit confidence à *Polydore* de ſa bonne fortune, & le mena même chez *Emilie*, qui reconnoiſſant d'abord ſon Epoux, ſans que celui-ci eût la moindre idée d'elle, changea de couleur, & parut fort embarraſſée. Le Comte lui en témoigna du mécontentement: elle excuſa ſon trouble par la reſſemblance qu'elle avoit trouvée, diſoit-elle, entre *Polydore*, & un Frere qu'elle avoit perdu. Enfin, *Polydore* devient confident du Comte, & Porteur d'une Lettre où le Galant offroit à la Belle, pour contenter ſa paſſion, de quoi ébranler un Cœur, qui n'auroit pas conſervé dans la mauvaiſe fortune des ſentimens de Vertu: *Emilie* rejette les offres avec toutes

les

les marques d'une juſte indignation. Le Comte au deſeſpoir ſe retire; & *Polydore* frappé d'une Vertu, qui lui paroiſſoit un prodige, conçoit pour Mademoiſelle *Dalincourt*, un amour plus pur. Elle lui donne adroitement des eſpérances. Le Comte d'*Aguilar*, inſtruit de leur commerce, appelle en Duel *Polydore*, & eſt bleſſé d'une maniére à être cru mort. Enfin *Emilie* ſe fait connoître à ſon Epoux, qui demeure ravi en admiration, & auſſi paſſionné pour cette charmante perſonne, qu'il en avoit eu auparavant de dégoût. (*a*) „*Eſt-il bien vrai*, s'écrie-t-il, *que vous ſoyiez* Emilie? *que je puiſſe confirmer mon Mariage par un choix libre, par un choix dont je ne me repentirai jamais, & qui me rend le plus heureux des Hommes?* O *mon Ange, quelles merveilles me dites-vous! Eſt-il poſſible, que je vous trouve à* Bruxelles, *lors que je vous croiois dans le Tombeau? Expliquez-moi tout ceci* &c. La maniére dont cette Hiſtoriette eſt tournée, la fera lire avec plaiſir; auſſi bien que les épiſodes qu'on y mêle. Il y en a (*b*) ailleurs une fort plaiſante, d'une Dame de *Gênes*, qui vouloit vivre dans le Mariage avec un Amour dégagé des Sens, ou à la *Platonicienne*.

VOICI comment on refute, dans une autre Lettre, l'opinion de ceux qui prétendent, que les Etats, où le Pouvoir Civil eſt partagé, comme en *Angleterre*, ſont expoſez à une pernicieuſe confuſion. C'eſt un *Anglois* qu'on introduit

(*a*) Pag. 109.
(*b*) *Let.* VIII. Hiſt. de *Ludovico* & d'*Honoria*.

troduit répondant au *Perſan*, qui lui faiſoit l'objection. (*a*) „Le principe ſur lequel on ſe fonde, eſt aſſez vrai, dit-il, mais on le pouſſe „ trop loin. Les Factions ſont ſans contredit „ l'inconvénient naturel de tout Gouvernement „ Libre; comme le Pouvoir Arbitraire eſt ordinairement accompagné d'Oppreſſion. Il y „ a néanmoins cette différence, que, dans une „ Monarchie Abſolue, le Tyran ne trouve rien „ qui ſoit capable de le réprimer: au lieu que, „ dans un Gouvernement Libre, les Partis s'oppoſent non ſeulement au Souverain, mais encore ils ſe croiſent les uns les autres. Bien „ plus: chaque Parti ſe tient lui-même en reſpect; „ ceux qui en ſont les Chefs, n'oſant lâcher la „ bride à leurs Paſſions & à leurs Vuës particuliéres, crainte de perdre leur crédit dans l'eſprit des autres qu'ils ont intérêt de ménager. „ D'ailleurs, il eſt beaucoup plus aiſé d'infecter „ un Prince de l'eſprit de Tyrannie, qu'une Nation entiére de l'eſprit de Cabale; & lors que „ le mécontentement n'eſt pas général, le mal „ ne ſauroit aller fort loin. Pour qu'un Peuple „ entier ſe ſoûléve, il faut que les choſes aient „ été portées aux derniers excès. Or en ce cas-„ là, le deſordre doit être mis ſur le compte de „ l'Aggreſſeur, & non pas de ceux qui défendent leurs Libertez. Les Partis, dans une „ Société Civile, ſont comme des Tempêtes „ dans le Monde Naturel: elles font à la vérité „ bien du fracas, & lors qu'elles ſont violentes, elles bouleverſent tout ce qui leur réſiſte; „ mais

(*a*) Lettr. LVI. pag. 173, 174.

» mais elles purifient l'Air, & l'empêchent de
» contracter en croupiſſant de mauvaiſes quali-
» tez qui auroient été funeſtes. Les Nations
» qui vivent tranquillement dans l'Eſclavage,
» ſont, à parler juſte, autant d'Eaux croupiſſan-
» tes; & ce ſeroit un bonheur pour elles, ſi cet
» eſprit de Faction, qu'elles redoutent ſi fort,
» les reveilloit & les mettoit en mouvement.
» Quelles que fuſſent les ſuites de la réſiſtance,
» il n'en arriveroit rien de pire, qu'un Eſclava-
» ge affermi de plus en plus par la patience.
» Mais pour l'ordinaire cette fermentation dé-
» charge un Peuple de ce que l'Oppreſſion a de
» plus rude, & le met peu-à-peu dans un état
» plus agréable. On l'a ſouvent éprouvé chez
» nous. A peine eſt-il un ſeul de nos Privile-
» ges, que le Peuple n'ait acquis par ſes mécon-
» tentemens, & conſervé par de fréquentes op-
» poſitions. Je puis ajoûter, que l'on a vu plu-
» ſieurs cas, où les Partis, échauffez plus que ja-
» mais l'un contre l'autre, ſe ſont réunis à la vûë
» d'un danger commun, & ont agi de concert
» pour mettre en ſûreté leur félicité commune.
» Voilà qui ſuffit, à mon avis, pour nous diſ-
» culper du reproche qu'on nous fait, de ſacri-
» fier nôtre Patrie à nos diviſions, & pour ôter
» toute eſpérance de ſuccès à ceux qui ſe flat-
» tent de *nous détruire en nous diviſant.*

ENTRE pluſieurs endroits, où l'on traite de l'Education de la Jeuneſſe *Angloiſe*, il y en a un où l'on peint un Gouverneur très-peu propre à gouverner un jeune Seigneur, & dont les ſoins ſe bornent à lui apprendre quelques mots *Grecs* &

Lat-

Latins. Après quoi le *Perſan* parle ainſi: „ Il „ me (*a*) ſemble que, ſi la connoiſſance des mots „ ſuffiſoit aux Enfans, on devroit leur apprendre à parler *Anglois* avec grace & avec élégance; cela ſeroit particuliérement néceſſaire dans un Gouvernement, comme celui d'*Angleterre*, où l'Eloquence eſt devenuë un moien „ ſi puiſſant. On ne ſonge pas ſeulement à cet „ article (répond un *Anglois* avec qui *Sélim* „ s'entretient). J'en ſuis moi-même un exemple. „ Quand je ſortis du Collége, je poſſédois en „ perfection une ou deux Langues mortes: mais „ je ne ſavois ni écrire, ni parler la mienne. Je „ l'appris enfin par les Lettres & la Converſation d'une Dame de la *Cour*, dont je devins „ heureuſement amoureux: & c'eſt à elle que „ je dois mon éducation. J'ai ouï dire (réplique *Sélim*) que c'eſt la coûtume d'envoier les „ jeunes Gentils-hommes dans les Païs Etrangers, „ pour y finir leurs Etudes: & certainement cela paroît aſſez néceſſaire, de la maniére que „ vous m'avez dit qu'on les éléve dans leur propre Patrie. Mais, ſi je puis en juger par la „ plus grande partie de ceux que j'ai vûs au retour de leurs Voiages, les Maîtres des Païs „ Etrangers ne ſont pas meilleurs que ceux d'ici, „ & les Maîtreſſes, qu'ils y font, ne leur ſont „ pas ſi utiles. Suppoſé que je retournaſſe en „ *Perſe* avec un *Habit* à l'*Angloiſe*, un *Laquais* „ à l'*Angloiſe*, & une *Toux* à l'*Angloiſe*; ce ſeroit juſtement le même profit que font en „ *France* la moitié de vos Jeunes-Gens qui y „ ont

(*a*) *Let.* XLVIII. pag. 154.

» ont voiagé. AJOÛTEZ y (repartit l'*Anglois*) » un goût pour la *Muſique*, & deux ou trois » termes d'*Architecture* & de *Peinture*, & il ne » vous manquera qu'un goût de plus, pour être » auſſi accompli, que les Gentils-hommes les » mieux faits, qui nous reviennent d'*Italie*.

LA converſation ſe tourne enſuite ſur l'Education des *Dames*. (*a*) Un Homme marié de la Compagnie, que nôtre *Perſan* prie de l'en inſtruire, s'excuſe ſur ce que ce n'eſt pas l'affaire des Maris, mais des Femmes, & que la ſienne ne lui permet pas d'entrer dans de tels myſtéres. On le preſſe de dire au moins ce qu'il ſait de l'extérieur, qui eſt expoſé aux yeux de tout le monde. » Hé bien (répond-il) je vous dirai, que » le grand point & le prémier, auquel une Mére » donne toute ſon attention, c'eſt, s'il ſe peut, » de faire de ſa Fille une Déeſſe. UNE *Déeſſe*, » s'écrie *Sélim*, tout étonné! OUI, vous dis-je, » une Déeſſe. Vous n'en avez point, dans vôtre *Orient*: mais ici nous en avons cinq ou ſix dans chaque Ruë. Il n'y eut jamais plus » de Divinitez en *Egypte*, qu'il y en a à préſent » dans la Ville de *Londres*. Pour les rendre » propres à prendre ce caractère, on les dreſſe » à ſe dépouiller, autant qu'il eſt poſſible, de la » Nature Humaine, dans leurs *regards*, dans » leurs *geſtes*, dans leurs *paroles*, dans leurs *actions*, dans leurs *habillemens* &c. MAIS (replique *Sélim*) eſt-ce que la Nature n'eſt pas » aſſez forte pour reprendre le deſſus? ELLE » revient (lui répond-on) mais étrangement » dé-

(*a*) *Lat.* XLIX.

» défigurée & contrefaite. Il arrive la même
» chose à leur Esprit, qu'à leur Taille: l'un &
» l'autre, par la grande gêne où on les tient,
» croissent au rebours de ce qu'il faut. Vous
» ne sauriez vous imaginer combien les Femmes
» jouent de personnages bizarres, par l'habitude
» qu'elles contractent de pervertir leurs facultez
» naturelles. Il n'y a pas une des Qualitez qui
» appartiennent en propre à leur Sexe, qu'elles
» n'emploient à d'autres fins, que celles aux-
» quelles la Providence les a destinées. De là
» vient qu'elles tirent vanité de n'avoir point de
» courage, & qu'elles tiennent à honte d'être
» modestes. De là vient qu'elles sourient à un
» Homme qui ne leur plaît point, pendant qu'el-
» les regardent d'un air froid un autre qu'elles
» aiment. De là vient qu'elles étouffent tous
» leurs propres sentimens, & que non seulement
» elles suivent la *mode seule*, mais encore elles
» ne pensent que conformément à la *mode*.
» Tout cela leur est inspiré soigneusement dès
» l'enfance; sans quoi il seroit impossible de sur-
» monter à un tel point leurs dispositions natu-
» relles. Je ne vois pas bien (dit là-dessus *Se-*
» *lim*) de quel usage ces instructions peuvent
» être: mais il me semble que, dans un païs,
» où les Femmes sont admises à entrer dans la
» conduite de toutes les affaires de la Vie, on
» devroit avoir un soin particulier, de cultiver
» de bonne heure leur Raison, & de former
» leur Cœur, pour les mettre en état de bien
» jouer le personnage qu'elles auront à soûtenir
» dans le monde. Quand on est exposé à de

» gran-

„ grandes Tentations, il faut de grandes Vertus „ pour y réſiſter. On place ici les Dames fort „ haut, ou elles aiment à s'y placer elles-mê- „ mes: la tête leur tournera, ſi elles ne l'ont „ plus forte qu'à l'ordinaire. En *Perſe*, les Fem- „ mes n'ont beſoin d'autre choſe, que de leur „ Beauté, à cauſe de la retraite où on les tient „ enfermées: auſſi eſt-ce la ſeule choſe dont el- „ les s'y occupent. Mais ici le Bon-Sens leur „ eſt, ce me ſemble, ſi néceſſaire, qu'une Da- „ me devroit cultiver ſon Eſprit & l'orner, avec „ autant d'application que les Hommes; & gé- „ néralement parlant d'une maniére à peu près „ toute ſemblable.

NÔTRE Auteur ne veut pas ſans doute que les Femmes ſe piquent de ſcience, au moins d'une certaine maniére. Il tourne lui-même en ridicule certaine Savante d'une eſpèce particuliére. On vint un jour dire à *Sélim*, qu'une Dame ſouhaitoit de le voir. Il y va. Il trouve une petite Vieille, fort ſalope, environnée de quatre ou cinq perſonnages de mauvaiſe mine, dont l'un tenoit à la main un Ecrit, qu'il liſoit avec toute l'emphaſe d'un Auteur. La Dame aiant appris qui étoit le nouveau venu, lui fait l'accueil le plus gracieux, & lui dit, qu'il y avoit fort long-tems qu'elle ſouhaitoit de voir un *Mahométan*. „ Car, ajoûta-t-elle, vous ſaurez, Mon- „ ſieur, que je me ſuis appliquée particuliére- „ ment à l'étude de la *Théologie*; & que, par „ de profondes méditations & de longues re- „ cherches, je me ſuis fait une Religion à ma

„ mode,

» monde, beaucoup meilleure que celle que l'on regarde
» celle du Vulgaire. Je ne reçois chez moi per-
» sonne, qui ne distingue celle *Commune* des
» *Chrétiens* par quelque idée extraordinaire de
» Théologie. Trois ou quatre, que vous
» voyez ici, sont *Hérétiques* au suprême degré,
» selon chacun d'eux qui lui est propre. Ils
» me font l'honneur de me communiquer leurs
» diverses pensées en matière de Religion, &
» de les soumettre à mon jugement. Ainsi
» Monsieur, j'ai pu lire dans leurs cœurs le
» système qui doit être celui qui plaît plus à
» chacun, puisqu'il est composé de tous les au-
» tres. Mais pour le rendre complet, il y man-
» que quelque chose de la vôtre. Plusieurs
» Savans de ma connoissance m'ont parlé de cet
» Livre d'une manière fort avantageuse, & je
» vous assure, Monsieur, que j'ai moi-même
» une opinion de *Mahomet* lui-même, s'il n'a-
» voit pas eu un peu trop maltraité les Femmes.
» Aiez donc la bonté de m'initier dans vos mys-
» tères; vous me trouverez très-docile, & très-
» reconnoissante. MADAME, répondit *Sélim*,
» fort confus, je ne suis pas venu en *Angleterre*
» sur le pié de *Missionnaire*, & je n'ai jamais été
» versé dans les Disputes de Religion. Mais si
» vous vouliez vous divertir à entendre un Con-
» te *Persan*, j'en sais un que les Dames de l'Or-
» *rient* aiment extrêmement qu'on leur fasse.
» UN Conte *Persan!* s'écria la Dame: vous
» êtes bien insolent de vouloir me payer d'un
» Conte *Persan*. En vérité, Monsieur, je ne
» suis pas accoûtumée à recevoir de semblables

„ affronts: & il faut que je vous prie de ne plus
„ remettre les piez chez moi : car mon tems
„ m'eſt trop précieux pour le perdre à écouter
„ un *faiſeur de Contes*. Après ce compliment,
„ elle ſe retira auſſi-tôt dans ſon Cabinet, avec
„ toute ſa ſuite de *Métaphyſiciens*, & nous plan-
„ ta-là, mon Ami & moi, comme gens indignes
„ d'avoir aucun commerce avec elle.

RAPPORTONS encore un autre caractére, non de Femme, mais d'Homme, & qui n'eſt pas moins ridicule. (*a*) „ Je me ſuis entretenu aujourdhui (dit le *Perſan*) avec un *Anglois*, qui „ ſe pique de paſſer pour grand Philoſophe. „ Tout le titre ſur quoi il fonde ſa prétention, „ conſiſte à éplucher le Bonheur de cette Vie avec tant de ſubtilité, qu'il n'y en trouve plus „ aucun. A force de profonds raiſonnemens il „ eſt venu à bout de ſe *dégoûter* entiérement *de „ lui-même*, & d'avoir une parfaite *indifférence* „ pour tout le reſte du monde. *Je ſuis tout-à-„ fait las de la Vie*, me diſoit-il: *j'ai fait l'épreu-„ ve de tout ce qui s'y appelle* Plaiſir: *Il n'y en a „ aucun, dont je ne ſois abſolument dégoûté. Je „ n'ai de goût ni pour les Femmes, ni pour le Vin, „ ni pour les Spectacles. L'expérience m'a appris, „ que c'eſt une folie de rechercher tout cela. Et „ pour ce qui eſt des Affaires, il me paroît encore „ plus ridicule de s'en embarraſſer. Le bruit de la „ Ville trouble mon repos, & à la Campagne je „ ſuis tourmenté du mal de Rate. Je ſuis fort tenté de vous accompagner en* Perſe, *pour changer „ un peu la ſcéne. Et quand je ſerai las de vivre, je pourrai, en prenant une doſe d'*Opium,

(*a*) Let. XXXVIII. „ *aller*

„ *aller voir ce qu'on fait dans l'autre Monde.* „ J'eſpére, *Mirza*, que ni vous ni moi ne donne„ rons jamais dans cette ſorte de *Sageſſe* : & qu'au „ contraire ſoigneux de mettre à profit les dou„ ceurs que la Nature nous offre avec tant de „ bonté, nous tâcherons de les répandre ſur les „ autres auſſi loin qu'il eſt poſſible, par la pra„ tique des Vertus d'où elles découlent [quand on en fait un bon uſage.]

L'HISTOIRE *des* TROGLODITES n'eſt pas un des morceaux les moins curieux des (*a*). *Lettres Perſanes* de l'Auteur *François*. L'*Anglois* en donne une *Continuation* (*b*) à ſa maniére, en treize Lettres, pour montrer par quels degrez & par quels changemens le Bonheur primitif de la Société Civile a été renverſé, en ſorte que les Hommes ſont devenus plus méchans & plus malheureux, ſous un Gouvernement Politique, qu'ils ne l'étoient dans l'Etat de Nature tout pur. Il y a auſſi dix (*c*) Lettres, où l'on fait l'Hiſtoire du *Gouvernement* d'*Angleterre*, depuis ſon origine juſqu'à préſent.

(*a*) Tom. I. Lett. VIII-XIV. (*b*) Lett. XII-XXIV.
(*c*) LIX-LXIX.

ARTICLE III.

HISTOIRE d'un *Voyage Littéraire*, fait en *M. DCC. XXXIII.* en *France*, en *Angleterre*, & en *Hollande* : Avec une *Lettre* fort curieuſe, concernant les prétendus *Miracles* de l'Abbé

bé PARIS, & les *Convulsions* risibles du *Chevalier* FOLARD. *En grand* in duodecimo, *pagg.* 204. *sans la* Table *des Matiéres*. *A* La Haye, *chez* Adrien Moetjens, 1735.

LEs Voiageurs ſe propoſent différentes vuës. Il en eſt peu, qui veuillent ou qui puiſſent embraſſer toutes celles que leurs Voiages pourroient leur fournir occaſion de mettre à profit. Et au fond, il vaut mieux qu'ils ſe bornent à quelcune de particuliére. Par-là ils ont plus de tems & d'application à donner aux choſes qui s'y rapportent. Le titre, qu'on vient de voir, montre que nôtre Voiageur eſt de ce nombre, & que les Connoiſſances Littéraires ſont celles dont la recherche a fait toute ſon occupation. Auſſi qu'auroit-il pu de plus dans un Voiage de ſix mois, fait à la hâte, & dans des Païs auſſi connus que la *France*, l'*Angleterre*, & la *Hollande*? Ce qu'il dit même du peu de ſéjour qu'il fit dans la Province de *Hollande* ſeule, n'eſt presque rien.

Il ne ſe déſigne que par les Lettres initiales de ſon nom, *C. E. J.* miſes à la fin d'une Epître Dédicatoire. Mais on y voit, qu'il eſt à *Berlin*: & il paroît d'ailleurs par quelques (*a*) endroits de l'Ouvrage, qu'il eſt Miniſtre. Il remercie publiquement, dès l'entrée, un Frére, qui a fourni aux frais de ſon Voiage, & l'a mis par-là en état d'exécuter un deſſein qu'il avoit toûjours eu ſans en trouver les moiens. De l'humeur dont il paroît, il n'a pas tenu à lui qu'il ne fît une abondante recolte de tout ce qui étoit ca-

(*a*) Voiez, par exemple, pag. 130.

capable de ſatisfaire ſa curioſité, & d'attirer celle du Public.

Son principal ſoin a été de voir les Savans, les Bibliothéques, publiques ou particuliéres, & les Cabinets d'Antiquitez, ou de Curioſitez naturelles. Il rapporte ce qu'il a appris en converſation, ſur toutes les particularitez qui faiſoient à ſon but, comme les noms des Auteurs Anonymes, les Ouvrages que quelques Savans ſe diſpoſent à donner au Public, les jugemens qu'il a entendu porter de ceux qui ſont imprimez &c. Il fait lui-même le portrait de pluſieurs des Savans qu'il a vûs, tant pour leur extérieur, que pour leur caractére; ſans oublier quelquefois ce que la Chronique ſcandaleuſe débite ſur leur ſujet: exactitude, dont peut-être on trouvera qu'il pouvoit ſe diſpenſer, par rapport à des perſonnes vivantes. Sur tout, il parle des Livres rares, qu'il a vûs, ou dont il a fait aquiſition; Livres tels, que la rareté eſt ſouvent ce qui en fait le plus grand prix. Il donne même des Extraits, quelquefois aſſez longs, de certains endroits. A l'occaſion de tout cela, il porte ſouvent ſon jugement, fait diverſes réflexions, & montre ſa lecture. Il publie auſſi quelques morceaux de Lettres. Et il y en a une de lui toute entiére, indiquée ſur le titre, qui n'eſt pas ce qu'on trouve de moins curieux dans tout l'Ouvrage.

Comme nôtre Voiageur partoit de *Berlin*, il n'a pas négligé de nous apprendre ce qu'il avoit trouvé de curieux ſur ſa route, à *Halle*, à *Leipſig*, & à *Francfort*. La (*a*) prémiére de ces Vil-

(*a*) Pag. 1, *& ſuiv.*

les eſt, dit-il, une des meilleures Univerſitez pour le *Droit*; mais l'étude de la *Philoſophie* & de la *Belle Littérature* y paroît aſſez négligée. On donne ici la Deſcription du Bâtiment de *Glaucha*, en copiant elle que Mr. DUMONT, Paſteur & Profeſſeur à *Rotterdam*, en a (*a*) donnée; on parle de ſon Imprimerie, & du prodigieux nombre d'Exemplaires de la *Bible Allemande* de LUTHER, en grand & en petit, qui y ont été imprimez depuis l'Année 1712. juſqu'en 1729. ſelon la ſpécification de (*b*) Mr. FABRICIUS. On n'a garde d'oublier le fameux Docteur FRANCKE, Fondateur de ce Bâtiment, & d'une nouvelle Secte; & on inſinuë ce qu'il faut penſer du caractère tant du Maître, que des Diſciples.

Il y a dans cette Maiſon des Orphelins, pluſieurs curioſitez du *Malabar*, & divers Ouvrages même de quelques Orphelins, qui marquent une grande diſpoſition à la Méchanique; mais ſur-tout un beau préſent, fait par Mr. SEMLER, (*c*) Miniſtre de la Ville. Ce ſont deux Sphéres Armillaires, de douze piez de diamétre chacune, qui tournent aiſément à l'aide d'une manivelle, & dont le mouvement repréſente très-bien le cours des Aſtres. Le même Méchaniſte a repréſenté en bois la Ville de *Jéruſalem*, & ſon Temple. „ Il eſt divertiſſant de voir celui qui a „ la direction (de cette curioſité) indiquer aux „ Spec-

(*a*) Dans une *Préface* ſur le *Catéchiſme* de feu Mr. SAURIN.
(*b*) *Centifolium Lutheranorum*, pag. 623.
(*c*) Pag. 7, 8.

„ Spectateurs la diſpoſition des Maiſons, des „ Rues, des Places publiques, avec autant d'aſ- „ ſûrance, que s'il parloit du lieu de ſa naiſſan- „ ce.

Dans l'Univerſité de *Leipſig*, (*a*) les manières ſont, dit-on, plus polies qu'à *Halle*: les Etudians ne s'y livrent pas à une *Débauche auſſi craſſe*: ils y ſont fort *galants*, ils *ſacrifient plus à* Venus, *qu'à* Bacchus. La *Bibliothéque* (*b*) du *Sénat* eſt de trente-mille Volumes, & très-bien choiſie. On y voit l'Original de l'invitation que Charles-Quint fit à *Luther*, pour l'engager à venir à *Worms*. Elle eſt dattée du 6. *Mars* 1521. Le Saufconduit original eſt dans la Bibliothéque de *Königsberg* en *Pruſſe*.

Mr. Linck (*c*) fameux Apoticaire de *Leipſig*, & qui avoit été à la *Baſtille* avec Mr. de Renneville, déſavouë la plûpart des faits que ce dernier a publiez, & ſoûtient que ſon *Hiſtoire de la Baſtille* n'eſt en grande partie qu'une pure Fable. Cet Apoticaire a un beau Cabinet, où l'on voit, ſous certaines claſſes, des Animaux, des Métaux, des Pierres, des Coquillages, des Pétrifications, quelques Monſtres; une belle collection de *Terre ſigillée*, que l'on tire de *Lemnos*. Il doit publier un Ouvrage ſur les *Etoiles de mer*, eſpèce d'Inſecte, dont Mr. de Reaumur (*d*) a parlé dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*. On voit auſſi, dans ſon Cabinet, une Machine concave de bois, par le moien de laquel-

(*a*) Pag. 9. (*b*) Pag. 11, 12. (*c*) Pag. 13, 14.
(*d*) Année 1710. pag. 573, *& ſuiv. Ed. d'Amſt.*

laquelle on peut allumer une Chandelle, à une distance assez grande, pourvû qu'à un pié de distance on expose au foier un Charbon allumé.

Mr BOERNER, (*a*) Professeur en Théologie, & qui possède une Bibliothéque considérable, y montra à nôtre Voiageur un *Nouveau Testament Grec*, dans lequel RABELAIS, à qui il avoit appartenu, écrivit de sa main ces paroles: FRANCISCI RABELÆSI Χίνωνος μὲν τὸ γένος, τὸν ἄριστον μὲν Φεγγιεκάιν ἰατρῶν: FRANÇOIS RABELAIS, *natif de* Chinon, *Franciscain*, *Médecin de profession.*

SUR la route de *Leipsig* à *Francfort*, nôtre Auteur (*b*) acheta un *Pseautier*, ou les *Pseaumes* traduits par MAROT & BE'ZE, imprimez chez *Plantin* à *Anvers*, 1564. *in duodecimo*, avec un Privilége, à la fin duquel on dit que ces Pseaumes, après avoir été *derechef visitez*, *ont été trouvez ne répugner point à la Foi Catholique.* Cependant le *Commandement* qui défend les *Images*, n'en a point été retranché: *Tailler ne te feras image* &c. Et dans l'*Egliſe Romaine*, quelcun qui feroit usage de ce Pseautier, ne seroit-il pas soupçonné de *Protestantisme*? Le Censeur de *Bruxelles*, ajoûte-t-on, auroit dû, pour l'honneur de la Sainte Egliſe, changer le verset, comme fit (*c*) ARTUS DE'SIRE', dans son *Contrepoison des* 52. *Chansons de* CLE'MENT MAROT, où il est ainsi conçû:

Tail-

(*a*) Pag. 17. (*b*) Pag. 20, *& suiv.*
(*c*) Pag. 74.

Tailler donc feras ſon Image
Et des benoiſtz Saintz qu'il conçoit,
Si honneur leur fais, & hommage,
De grace l'accepte & reçoit.

On parle au long, (*a*) en un autre endroit, de cet Ouvrage impertinent & burlesque, & on en cite pluſieurs morceaux; avec l'Approbation authentique des *vénérables Docteurs de la Faculté de Théologie de l'Univerſité de Paris*, qui le jugeoient *très-utile, & neceſſaire à eſtre mis en lumiere.*

DANS la grande Bibliothéque de Mr. d'UFFENBACH, qui eſt ce que nôtre Voiageur vit de plus conſidérable à *Francfort*, ou plûtôt dans les débris de cette Bibliothéque, que le Poſſeſſeur avoit déja commencé d'expoſer en vente, il reſtoit, entr'autres Livres conſidérables, (*b*) un HOMÈRE, chargé des Notes marginales du grand GROTIUS; & un CLÉMENT *d'Alexandrie*, à la marge duquel il y a auſſi des Notes d'HENRI ETIENNE, à qui l'Exemplaire avoit appartenu autrefois.

PASSONS à *Paris*: car il n'y a aucun lieu ſur la route où nôtre Auteur aît rien cherché, qu'à *Strasbourg*; (*c*) où n'aiant pas trouvé le Savant Mr. SCHÖFFLING, il ne peut nous apprendre autre choſe, ſi ce n'eſt le plaiſir qu'il eut à voir jouer *Mithridate*, & la Farce *Attendez-moi ſous l'Orme.*

Il n'y a point, à ce qu'il croit, d'endroit dans le monde, où il ſoit plus facile à un Etranger de

(*a*) Pag. 54, & ſuiv. (*b*) Pag. 23. (*c*) Pag. 28.

de voir les Savans, que dans *Paris*, & où l'on ſoit mieux reçu par-tout. Il l'a éprouvé, à l'égard d'un grand nombre de gens de tout ordre. Cependant il ne paroît pas tout-à-fait content de (*a*) ceux qui montrent la *Bibliothéque du Roi*, & il témoigne le regret qu'il a de n'avoir pû contempler à loiſir les grandes richeſſes de cette Bibliothéque, qui tient le prémier rang entre celles de l'*Europe*, ſur-tout pour les Manuſcrits.

Mr. DE BOZE, Secrétaire de l'*Académie des Belles-Lettres*, eſt un de ceux de la politeſſe desquels nôtre Voiageur ſe loüe le plus. Il feuilleta non ſeulement tout à ſon aiſe la Bibliothéque très-curieuſe de ce Savant: mais encore il en obtint copie de (*b*) la *Clef des Lettres de* GROTIUS, dont il nous donne un échantillon. Il n'a pas oſé la publier toute entiére, ſans la permiſſion de celui de qui il la tient. On avoit promis en *Allemagne*, de mettre au jour cette *Clef*: mais je ne me ſouviens pas de l'endroit où je l'ai lû. Je crois que c'eſt dans les ACTA ERUDITORUM de *Leipſig*.

Mr. FOURMONT, (*c*) le Cadet, qui eſt Abbé, a voiagé, par ordre du Roi, dans la *Gréce*. Il eſt prêt à donner l'Hiſtoire de ſon Voiage, & les Inſcriptions antiques, qu'il a déterrées. Il parle de Mr. TOURNEFORT, comme d'un Auteur, ſur lequel *il faut peu compter en ce qui regarde la* GRE'CE, *& la ſituation des endroits. Ce Savant*

(*a*) Pag. 115. Il fait une ſemblable plainte; au ſujet de la *Bibliothéque* de *Leide*, pag. 189.
(*b*) Pag. 65, *& ſuiv.* (*c*) Pag. 95.

Savant Homme fait cas de WHELER, *& de* SPON. On nous apprend ailleurs, (*a*) sur la foi du même apparemment, *que* ..... *fameux Voiageur, a été Cuisinier du Consul au* Caire. *Il commença sa fortune par l'achat d'une* Mumie, *qu'il montroit pour de l'argent en* Europe *aux Curieux. Aiant gagné à ce manége* 2000. *Ecus, il les emploia aux frais d'un second Voiage. Il passe à* Paris *pour Brocanteur: on l'appelle communément le Faiseur d'Antiquitez.* Quoi que le nom de ce Voiageur ne soit pas marqué ici, on dévineroit aisément qu'il s'agit de LUCAS, quand même la *Table* des Matiéres ne le découvriroit pas, par la prémiére lettre du nom *L*.... ainsi placée avant *Lucothecia.* C'est ainsi qu'on pourra encore déchiffrer d'autres noms, que l'Auteur laisse en blanc dans le Corps de l'Ouvrage.

Le Pére BANDURI, grand Antiquaire, parlant du (*b*) Pére HARDOUIN, admiroit sa Latinité, & disoit que c'étoit un bon homme, qui avoit même de la Piété, mais du reste il l'appelloit le *Pére éternel des Petites Maisons*; ajoûtant que le P. LE TELLIER regardoit aussi ce Jésuite comme un Fou. Les difficultez que le Censeur Royal fait ordinairement, & les Requêtes qu'il faut présenter, ont tellement dégoûté ce Religieux *Italien*, qu'il a pris la résolution de brûler tous ses papiers; quoi qu'il aît une grande quantité d'Ouvrages de sa composition, qui seroient prêts à être mis sous la presse.

Mr. PETIT, Professeur en Rhétorique dans le

(*a*) Pag. 103. (*b*) Pag. 105.

le *Collége Mazarin*, (*a*) ſe diſpoſe à donner une nouvelle Edition de CICE'RON, avec des Notes, mais où il s'attachera plus à développer le ſens du Texte, qu'aux minuties de Critique, dont les meilleures Editions, qu'on a jusqu'ici, ſont pleines. Ce Savant parla à nôtre Voiageur d'une Traduction de TE'LE'MAQUE en Vers Latins, qui étoit ſur le point de paroître, & qu'il eſtimoit. On ne nous en dit pas l'Auteur. Il faut que ce ſoit un excellent Poëte, pour bien exprimer les beautez de l'Original.

LA Lettre ſur les prétendus Miracles de l'Abbé *Paris*, & en particulier ſur les Convulſions du Chevalier DE FOLARD, doit être luë toute entiére. Je n'en rapporterai, que cet Extrait, qui y eſt inſéré, d'une autre Lettre écrite à l'Auteur. (*b*) „Mr. *** qui étoit à la Bibliothé-„que avec Mr. l'Abbé *** lors que je lui parlai „de vos réflexions ſur les Convulſionnaires, nous „conta un fait, que vous ne ſerez pas fâché de „ſavoir. Un grand Partiſan des Convulſions ſe „trouvant à la Bibliothéque avec Mr. *** Mr. *** „lui lut quelque choſe des *Lettres Paſtorales* de „Mr. JURIEU, ſans lui donner connoiſſance „du titre du Livre. Le Partiſan des Convulſions „étoit charmé d'apprendre par cette Lettre que les „Convulſions n'étoient pas une choſe nouvelle. „Il ne put pas connoître par la lecture, que la Fille, „dont le Miniſtre *Jurieu* parloit dans cet en-„droit de ſes Lettres, fût Proteſtante. Il ne „ſe poſſédoit pas de joie. Mr. *** pour la rabat-tre

(*a*) Pag. 119. (*b*) Pag. 128, 129.

„ tre un peu, lui demanda, quelle conſéquence „ il tiroit des Convulſions? Il lui répondit, que „ DIEU par-là ſe déclaroit en faveur des *Appellans*. *Mais ſi je vous faiſois voir*, repartit „ Mr. *** *qu'il y a eu des Convulſionnaires dans d'autres Communions que la nôtre?* CELA *ne ſe peut*, lui dit-il: & en même tems Mr. *** „ lui fit voir le titre du Livre, & que la Fille „ Convulſionnaire étoit Proteſtante; ce qui finit la converſation.

A l'égard de Chevalier *de Folard*, le portrait qu'on nous en fait, montre un Vieillard tombé en enfance, & dont le Corps eſt uſé par les fatigues de la Guerre. Je ne vois pas qu'on puiſſe autrement concevoir le prodigieux changement, par lequel il a paſſé dans une extrémité ſi oppoſée au caractère de ſon eſprit, & aux idées de Religion qu'on trouve dans ſes *Obſervations* ſur POLYBE.

Je joindrai ici une particularité, que nôtre Auteur n'apprit qu'au Caffé de *Londres*. (*a*) „ Mr. „ *V.* a été pendant quelque tems Partiſan de la „ D. *La Foſſe*. Mr. l'Abbé C*** Grand Vicaire „ de *Paris*, aiant fait un Mandement ſur ce Mi„ racle, cita Mr. *V.* ſans le nommer, comme „ un de ceux qui en avoient été frappez. Cet „ Eccléſiaſtique envoia un Exemplaire du Man„ dement à Mr. *V.* Mr. *V.* lui envoia un Exem„ de la *** qui ſe jouoit avec ſuccès, avec ces „ quatre Vers:

Vous

(*a*) Pag. 160.

Vous m'envoiez un Mandement,
Recevez une Tragédie;
Et qu'ainſi mutuellement
Nous nous donnions la Comédie.

Ici la *Table* des Matiéres ne fournit rien, qui puiſſe aider à ſavoir le nom du Poëte, dont il s'agit, ni de ſa Tragédie.

Voici une autre choſe, dont l'Auteur fut auſſi inſtruit en *Angleterre*. (*a*) HAMBDEN, Savant *Anglois*, qui mourut à *Londres* il y a quelques années, laiſſa après ſa mort un papier cacheté, dans lequel il témoigna être revenu de l'Incrédulité dans laquelle il avoit vécu quelque tems; & il nommoit le Pére SIMON, comme celui qui l'avoit perverti, dans une Converſation où il lui nia l'autenticité des Livres Sacrez, & la Vérité de la Religion Chrétienne. Les Gazettes Angloiſes annoncérent la teneur de ce papier; &, au jugement de nôtre Auteur, ceux qui ont lû les Ouvrages du P. *Simon*, n'auront pas beaucoup de peine à ſe perſuader la vérité du fait.

DE *Londres* nôtre Voiageur alla viſiter les deux Univerſitez d'*Oxford* & de *Cambridge*. (*b*) Il y eut dans la prémiére, pendant qu'il étoit en *Angleterre*, un Acte Public, qui ſe fait tous les vint ans, & qui eſt aſſez ſingulier. Un Membre de quelque Collége a droit de faire & de prononcer publiquement un Diſcours Satirique, où il tourne en ridicule ceux de l'Académie qu'il croit le mériter. Cet homme, que l'on appel-

(*a*) *Ibid.* (*b*) Pag. 175, *& ſuiv.*

appelle *Terræ filius*, reçoit cent pièces pour cette belle œuvre, mais il faut qu'il décampe ensuite. Malheureusement celui qui étoit tout prêt à monter en Chaire, n'obtint pas du (*a*) Chancelier la permission de prononcer son Discours: & l'Assemblée fort nombreuse, qui l'attendoit avec quelque impatience, se vit frustrée du plaisir qu'elle se promettoit. Pour l'en dédommager, on la régala de magnifiques Concerts, & de Discours plus édifians, prononcez par divers Docteurs de l'Académie. Le Pére COURAYER y parut en habit de Docteur, & y fit un beau Discours Latin, qui fut fort goûté. En parlant de ses Ennemis & de ses Persécuteurs de *France*, il dit: *Me persequi sciunt, sed refutare nesciunt*: Ils savent bien me persécuter, mais ils ne savent pas me réfuter.

DISONS encore quelque chose d'une Lettre *Latine*, (*b*) que l'on trouve dans ce Voiage Littéraire, à l'occasion d'un entretien que l'Auteur eut à *Londres* avec Mr. MASSON, qui lui faisoit remarquer, combien aisément on se trompe à juger de l'autorité & de l'antiquité des Manuscrits. Mr. LA CROZE, de qui est cette Lettre, y détruit l'avantage que feu Mr. MARTIN, Pasteur d'*Utrecht*, a voulu tirer d'un Manus-

(*a*) On ne dit pas, s'il eut néanmoins les cent pièces. Il y a quelque apparence, que le refus de la permission de prononcer le Discours, ne porte aucun préjudice au *Terræ filius*, qui a gagné les cent pièces, en se préparant; & que, pour éviter les inconvéniens qui naîtroient de la récitation, le Chancelier a le pouvoir de la permettre, ou de l'empêcher, selon qu'il le juge à propos.

(*b*) Pag. 152. *& suiv.*

nuſcrit de la *Bibliothéque* Royale de *Berlin*, en faveur du Paſſage conteſté de l'Apôtre ST. JEAN, ſur les (*a*) *trois Témoins céleſtes*. Ce Manuſcrit où il ſe trouve, quoi qu'il aît été acheté fort cher, n'eſt autre choſe qu'une Copie de l'*Edition* de COMPLUTE, dont le Copiſte fourbe a ſuivi jusqu'aux fautes d'impreſſion. Tout y montre la fraude, comme le Savant Bibliothéquaire en a convaincu ceux qui y ont jetté les yeux, & eſt prêt de le faire toucher au doit à tous ceux qui auront la curioſité de le venir voir. Il fait plus: il déclare ingénument, que, ſur le fond même de la queſtion, il a abandonné l'opinion commune. On ſait que, ſur cet article, il eſt dangereux de lutter contre le torrent; & que bien des Théologiens ſemblent regarder le Paſſage, dont il s'agit, comme une eſpèce de *Palladium*, ſans lequel tout ſeroit perdu. Mais Mr. *La Croze* doit être à l'abri de tout ſoupçon d'Héterodoxie. Son zèle contre le *Socinianiſme* a éclatté; & il proteſte ici, qu'il eſt encore tout diſpoſé à ſéeller de ſon ſang la vérité du Dogme reçu. Mais convaincu qu'il y a d'ailleurs quantité de Paſſages qui l'établiſſent clairement, il croit que ce ſeroit en mettre la certitude en compromis, que d'y joindre des preuves douteuſes, & même fauſſes. Il renvoie au Docteur MILL, qui a très-fidélement (*b*) expoſé les raiſons par leſquelles on combat l'authenticité du Verſet en queſtion;

(*a*) I. JEAN, Chap. V. *verſ.* 7.
(*b*) Dans une longue Note, à la fin de la I. Epître de *St. Jean.*

tion; quoi qu'il les rejette enſuite ſur de foibles fondemens. Mr. *La Croze* ſe contente d'indiquer celles qui le frappent le plus, ſavoir, le ſilence des anciens *Péres* de l'Egliſe, ou autres Ecrivains Eccléſiaſtiques, & l'autorité des Verſions Anciennes. Sur le prémier point, il parle principalement de ST. ATHANASE, qui, dans ſes grandes Diſputes contre les *Ariens*, n'a jamais dit un mot du Paſſage de l'Apôtre ST. JEAN, qui lui auroit été d'un ſi grand uſage, s'il l'eût trouvé dans les Manuſcrits de ſon tems. Quelques-uns, pour éluder la force de cet argument, objectent, que *St. Athanaſe* n'a non plus jamais cité le Formulaire du *Baptême*; (*a*) *Les batizant au nom du Pére, du Fils, & du St. Eſprit.* Deux Théologiens Réformez firent à Mr. *La Croze*-même cette objection, un jour qu'ils mangeoient enſemble à la Table de la Reine de *Pruſſe*. Mais, dit-il, c'eſt l'effet d'une craſſe ignorance. Il indique ici cinq endroits des (*b*) Ouvrages inconteſtables d'*Athanaſe*, où ſe trouve le paſſage, dont on prétend que ce Pére n'a jamais fait uſage, & il en pourroit produire plus de dix autres. Si l'on joint, ajoûte-t-il, à *Athanaſe*, le Commentaire d'OECUMENIUS ſur l'Epître de *St. Jean*, où tout le Texte ſe trouve ſans le verſet conteſté, & par conſéquent il n'y a là-deſſus aucune Note; on ſera forcé d'entrer dans le ſentiment qu'il a embraſſé, à moins qu'on ne

(*a*) MATTH. Chap. XXVIII. *verſ.* 20.

(*b*) Pag. 237. B. 239. A. B. & *Orat. con. Arianas*, pag. 479. A. B, *Orat.* II. *contr. eoſd.* pag. 508. D. F. 509. A. B. *Ed. ult. Pariſ.* 1698.

ne soit fort prévenu. Il fait ensuite quelques remarques sur la *Version Arménienne*, où le Passage se trouve, & qui tendent à montrer, qu'il s'y est glissé avant le Quatorzième Siècle, c'est-à-dire, dans un tems où les Manuscrits Latins l'avoient adopté.

Nôtre Voiageur parle ailleurs, en divers endroits, de Mr. *La Croze* avec les éloges, qu'il mérite, & ceux qu'il a entendu faire de lui, sur tout au Pere *de Montfaucon*. „ Ce Pere, dit-il, „ (*a*) ajoûta sur son sujet un fait, que je crois „ faux : c'est que les Ministres de *Bâle* firent „ tout ce qu'ils purent pour l'engager à s'en retourner à *Paris*." Mais qui peut mieux savoir cela, que Mr. *La Croze* lui-même ? Et un Auteur, qui écrit son Livre à *Berlin*, qui demeure à *Berlin*, n'auroit-il pas dû demander à Mr. *La Croze*, si ce qu'il avoit ouï dire à *Paris*, & qui ne seroit pas fort honorable à des Ecclésiastiques Protestans, étoit vrai, ou non ? Voilà qui auroit levé le doute, dans lequel on laisse les Lecteurs.

J'allois finir ici, lors qu'on m'a apporté une feuille volante, intitulée : LETTRE *de Mr.* LA CROZE *à l'Auteur du* Voiage Littéraire : *Pièce omise dans l'Edition de ce Voiage, faite à la Haïe*. On ne dit pas, d'où est venuë l'omission : mais ce n'a pas été apparemment d'un simple oubli du Libraire ; car la Lettre ne paroît pas imprimée après coup à *La Haïe*, & il y a lieu de croire qu'elle l'a été à *Berlin*, sous les yeux de l'Auteur même. Mr. *La Croze* y témoigne qu'il

(*a*) Pag. 61.

qu'il a lû avec beaucoup de satisfaction le chapitre. VOIAGE LITTERAIRE, comme s'il lui avoit été communiqué en Manuscrit; & à cette occasion, il nous apprend plusieurs particularitez littéraires, qui n'étoient pas venuës à la connoissance du Voiageur. Après avoir témoigné sa surprise, du *mauvais accueil que celui-ci a trouvé à la Bibliothéque du Roi*, & combien les choses ont changé à cet égard depuis que lui, Mr. *La Croze*, est sorti de *France*; il demanda au Voiageur, pourquoi il n'a pas visité les *Bibliothéques des* JESUITES, & dit ce qu'il pense lui-même de deux qu'il a visitées autrefois, lors qu'il demeuroit à *Paris*, celle de la *Maison Professe*: & celle du *College de* Louis *le Grand*. Sur la prémiére, il rappelle dans son esprit le *Lambris*, » (*a*) qui en a été peint par un fameux Peintre *Italien*, nommé Mr. *Gherardini*, connu » d'ailleurs par le Voiage de la *Chine*, qu'il fit, » sur la fin du Siècle passé, avec quelques *Jésuites* Missionnaires. Cet habile homme (ajoûte l'Auteur) peignit les Murs & les Lambris » de leur Eglise de *Péquin*. Vous n'ignorez pas » le désastre de ce beau Bâtiment, ruiné par un » Tremblement de Terre, par lequel, au moins par » rapport à cette Eglise, il semble que la Providence ait voulu venger la destruction du Monastère de *Port-Royal des Champs*, en punissant les auteurs de cette fâcheuse désolation." Dans la Bibliothéque du *College de Louis le Grand*, on trouve le beau Manuscrit de PROCOPE sur *Isaïe*.

(*a*) Pag. 5.

Iſaïe. „ Mais ce monument d'Antiquité méri-
„ roit bien de ſe trouver dans de meilleures mains,
„ que celles de ces gens, qui, quelque mine
„ qu'ils faſſent, ſont ennemis mortels de toutes
„ les Antiquitez Eccléſiaſtiques & Profanes.

Cela conduit nôtre Auteur au Pére HARDOUÏN, qui étoit chargé du ſoin de cette Bibliothéque, à ſon *Syſtême manſtrueux & chimérique*, d'une prétenduë ſuppoſition de presque tous les Anciens Auteurs, *Grecs* & *Latins*; à l'approbation tacite, qu'on ſoûtient toûjours que la Société entiére y a donné, & y donne encore, nonobſtant un déſaveu ſimulé. Chacun ſait, que Mr. *La Croze* a publié un (*a*) Ouvrage, où il réfute les chiméres du P. *Hardouïn*, & accuſe ouvertement les *Jéſuïtes* de les adopter, pour parvenir à leurs fins, les mêmes que celles de l'Auteur du Syſtême. Il ſe plaint beaucoup, qu'après tant de raiſons dont il a ſoûtenu ſon accuſation, quelques perſonnes, qui ne ſont d'ailleurs nullement amies de la Société, l'aient traité là-deſſus de *Viſionnaire*, & il ajoûte ici de nouvelles preuves. (*b*)
„ Qui ſont ceux (dit-il) qui ont donné aux Li-
„ braires de *Hollande*, le Livre impie de ce mé-
„ chant homme, qui a pour titre *Atheiſmus*
„ *detectus*, c'eſt-à-dire, *l'Athéiſme découvert*;
„ Livre où les plus honnêtes gens de nôtre âge,
„ & de celui de nos Péres, ſont mis au nom-
„ bre des *Athées*? Car il ſuffit à ces Impoſteurs
„ de leur être tant ſoit peu ſuſpect, pour être
„ con-

(*a*) *Vindiciæ Veterum Scriptorum contra* J. HARDUINUM &c. A *Rotterdam*, en 1708. (*b*) Pag. 10.

„ couvert de l'opprobre de la calomnie de l'A-
„ théïsme. D'où viennent, je vous prie, les
„ louanges excessives, que les *Jésuites* affectent
„ de lui (*a*) donner en toutes occasions? .....
„ Mais encore (*b*) une anecdote, qui mérite tou-
„ te l'attention des Lecteurs. Dans l'Extrait,
„ que les *Jésuites* ont donné, dans les *Mémoires*
„ de TREVOUX, de l'*Histoire de* NAPLES, du
„ Jésuite NICOLAS PARTHENIUS GIANNO-
„ TASIUS, Février 1721. *pag.* 291. on nous
„ apprend un fait aussi curieux, qu'il a été inouï
„ jusqu'à présent. *Il* [l'Empereur FRIDERIC II.]
„ fit imprimer *à ses frais divers Livres sur le*
„ *Droit, la Philosophie, la Médecine, & les Lan-*
„ *gues Savantes*. Voïez, je vous prie, l'erreur
„ des Gens-de-Lettres, qui se sont imaginé, que
„ l'Imprimerie n'a été inventée que vers le milieu
„ du XV. Siècle! Voici un Empereur, mort au
„ milieu du XIII. qui a fait imprimer divers Li-
„ vres de presque toutes les Facultez. Ceci ne
„ va-t-il point, pour parler le langage du P.
„ *Hardouin*, à *faire défiler le Chapelet de l'An-*
„ *tiquité*? On trouve dans les grandes Bibliothé-
„ ques plusieurs Livres imprimez sans datte, &
„ sans aucune mention de lieu. Ce seront-là les
„ Editions procurées par *Severus Archontius*,
„ autrement *Frederic II.* On me dira peut-être,
„ que c'est une mépriſe du Journaliſte. Certes,
„ ſi

(*a*) On cite ici les *Mémoires de* TREVOUX, Mai 1734. pag. 784. *Articl.* 37. & le *Journal Littéraire* de *La Haïe* 1734. Tom. XXI. 23, 24, 25 car, dit-on, ceci encore ne peut être parti, que de la plume d'un Jéſuite.

(*b*) Pag. 14, 15.

„ si c'en eſt une, elle eſt bien groſſière, & on „ ne l'a point corrigée, que je ſache, dans les „ *Erreta* de ce Volume, ni des ſuivans.

Quoi que l'Auteur s'étende beaucoup ſur tout ceci, pour une Lettre, il a *ſupprimé une infinité de choſes*, & il ne ſait quand il pourra en faire uſage, peu content qu'il eſt des Libraires de *Hollande*, dont un, à ce qu'il nous apprend, s'eſt emparé de ſes *Additions à l'Hiſtoire du Chriſtianiſme des* INDES, &, depuis deux ans, le paie de mauvaiſes défaites. Nous ſouhaitons, pour l'amour de ce Savant, & pour l'intérêt du Public, qu'on ne retienne pas plus long-tems ce tréſor caché.

ARTICLE IV.

MEMOIRES *pour ſervir à l'*HISTOIRE *de la* GRANDE-BRETAGNE, *ſous les Régnes de* GUILLAUME *&* MARIE, *de* GUILLAUME III. *& d'*ANNE I. *Traduits de l'Anglois de* GILBERT BURNET, *Evêque de* Salisbury. Tome IV. pagg. 514. Tome V. pagg. 519. Tome VI. pagg. 518. En grand *in douze*. A *La Haïe*, chez *Jean Neaulme*, 1735.

LA prémiére Partie de ces MEMOIRES a paru quelques années avant le commencement de notre Journal : il auroit été trop tard d'en parler, lors qu'elle étoit déja ſi connuë, & par elle-même, & par la Verſion Françoiſe. Mais nous ne devons pas négliger l'occaſion qui ſe préſente

ſente de rendre au moins quelque compte du reſte de l'Ouvrage; d'autant plus que, comme on avoit lieu de s'y attendre, c'eſt la Partie la plus curieuſe. Les choſes, dont l'Auteur y traite ſont celles dont il a pu être le mieux inſtruit, par la part qu'il avoit lui-même aux affaires, & par les moiens que ſa ſituation lui fourniſſoit d'apprendre ce qui ſe paſſoit d'ailleurs. On ne voit pas ſouvent des Hiſtoriens, qui aient autant que lui, tout ce qui eſt néceſſaire pour pouvoir faire fond ſur leur exactitude & ſur leur ſincérité. Je ne m'arrêterai qu'à donner le précis de quelques endroits des plus remarquables. Il ne ſeroit pas poſſible d'indiquer ſeulement le reſte, ſans ſe jetter dans une longueur exceſſive.

L'INTERREG'NE, qui finit par l'établiſſement de GUILLAUME, Prince d'*Orange*, & de MARIE ſon Epouſe, pour Roi & Reine d'*Angleterre*, eſt auſſi l'endroit où finiſſoit la I. Partie de ces *Mémoires*. C'eſt leur Régne en commun, qui commence celui-ci.

Tout (*a*) promettoit d'heureuſes ſuites d'une Révolution ſi avantageuſe à la Liberté Publique & à la Religion Proteſtante. L'indiſpoſition du Roi cauſa néanmoins quelque inquiétude; & la maniére retirée dont il vivoit à *Hamptoncourt*, d'où il ne venoit à *Londres* que les Jours de Conſeil, ſon air naturellement ſombre, qui le rendoit d'un abord difficile, produiſit bien-tôt un refroidiſſement général. Il n'y eut plus, ni Cour, ni Parties de plaiſir. En vain la Reine tâcha de ſup-

(*a*) Tom. IV. pag. 1, *& ſuiv.*

ſuppléer par ſes maniéres prévenantes à ce qu'il y avoit de peu obligeant dans celles du Roi: dès qu'on ſut que cette Princeſſe ne ſe mêloit point d'affaires, peu de perſonnes vinrent lui faire la cour. Le choix que *Guillaume* fit du Comte de *Nottingham* pour un des deux (*a*) Sécrétaires d'Etat, fut peu agréable aux *Wighs*, quoi que le Conſeil Privé ne fût d'ailleurs presque compoſé que de ce Parti.

La prémiére (*b*) choſe qu'on propoſa, fut de changer en *Parlement* la *Convention*, ou l'Aſſemblée extraordinaire des Etats de la *Grande-Bretagne*, qui avoit transféré la Couronne à *Guillaume* & à *Marie*. L'affaire paſſa, malgré l'oppoſition de tous les *Torys*. Mais pluſieurs Evêques refuſérent de prêter les Sermens qu'on exigea de tous les Membres du nouveau Parlement. Il y eut là-deſſus de grands débats: & ce fut juſtement alors que nôtre Auteur entra dans la Chambre des Seigneurs. Le Roi l'avoit nommé à l'Evêché de *Salisbury* de ſon propre mouvement: & quand il alla ſaluer la Reine, cette Princeſſe (*c*) lui dit, *Qu'elle eſperoit qu'il mettroit à préſent en pratique les idées dont il l'avoit ſouvent entretenuë.*

Un Acte de *Tolérance* (*d*) paſſa ſans difficulté. Les *Non-Conformiſtes* y furent exemtez de toutes peines, pour ne pas venir à l'Egliſe, ou pour aſſiſter à leurs Aſſemblées particuliéres. On excepta les *Sociniens*: & à l'égard des *Quakers*, on inſéra

(*a*) L'autre étoit le Comte de *Shrewsbury*.
(*b*) Pag. 9, *& ſuiv.* (*c*) Pag. 14. (*d*) Pag. 18, *& ſuiv.*

ra en leur faveur une clause, qui, au lieu des Sermens que les autres étoient obligez de prêter au Gouvernement, n'exigeoit d'eux qu'une Déclaration solemnelle de fidélité. Mais un autre Acte, nommé de *Compréhension*, qui tendoit à porter la condescendance plus loin, en facilitant aux *Presbytériens* les moiens de se réunir avec l'Eglise dominante, échoua malheureusement. Nôtre Auteur y contribua en partie, quoi qu'il souhaitât au fond la chose; & il avouë ingénument (*a*) qu'il eut tort. Le Clergé commença alors à témoigner une haine implacable aux *Non-Conformistes*. Mais les gens sages & modérez applaudirent à l'Acte de *Tolérance*; & rien ne fit plus de plaisir au Roi, qui convaincu par l'expérience qu'il avoit faite en *Hollande*, regardoit l'Intolérance comme également injuste & contraire aux Règles d'un sage Gouvernement. Ce Prince vint même à bout de moderer le zèle de quelques personnes, qui proposoient des Loix très-sévéres contre les *Papistes*; (*b*) de sorte que ceux-ci jouïrent des effets réels de la Tolérance, quoi qu'ils n'eussent pas été compris dans l'Acte même du Parlement sur ce sujet. La chose lui paroissoit d'autant plus nécessaire, que pensant alors à la Guerre, qui fut bien-tôt après déclarée à la *France*, il craignoit d'aliéner les esprits des *Catholiques Romains*, du secours desquels il pourroit avoir besoin.

La Déclaration de cette Guerre donna lieu à (*c*) de grands débats, au sujet de l'argent qu'il fal-

(*a*) Pag. 19, (*b*) Pag. 22, 23. (*c*) Pag. 23, *& suiv.*

falloit pour fournir aux frais du Gouvernement. Les *Wighs*, dont le Parti prévaloit alors, ne ſe conduiſoient plus que par des principes Républicains. Ils agirent en cette occaſion de telle maniére, que le Roi pouvoit aiſément en conclure qu'ils n'étoient pas dans des diſpoſitions favorables à ſon égard. Les diſcours qu'ils tenoient dans leurs Cabales, & quelques autres propoſitions qu'ils firent au ſujet de la Milice, la maniére dont ils s'oppoſérent à un Acte d'Amniſtie qu'il témoignoit avoir fort à cœur; tout cela le confirma, dans la penſée, que ceux qui l'avoient mis ſur le Trône, avoient deſſein d'abbaiſſer ſes Prérogatives, autant qu'ils avoient élevé ſa perſonne. Ils s'oppoſérent même alors au Réglement de la Succeſſion en faveur de la Maiſon de *Hanover*, dont nôtre Auteur, par ordre du Roi, porta la propoſition dans la Chambre des Seigneurs, où elle fut approuvée unanimement. Leur vue en cela (*a*) paroît avoir été, dit-il, d'éteindre la Monarchie, eſpérant d'en voir bien-tôt la fin, ſi l'on ne ſubſtituoit perſonne après le Roi, la Reine, & la Princeſſe *Anne*. Cependant, quoi que l'affaire n'eût pas été pouſſée dans cette Séance, qui dura long-tems, elle paſſa ſans aucune oppoſition, au commencement de la ſuivante.

Pendant l'Eté de cette Année 1689. un (*b*) Pêcheur trouva dans la *Tamiſe* le Grand Sceau d'*Angleterre*, que le Roi JAQUES, comme on le conjecture, y avoit jetté la nuit avant ſon départ; car il l'avoit alors demandé à Mylord *Jefferies*. Le Roi *Guillaume*, après avoir récom-

pen-

(*a*) Pag. 30. (*b*) Pag. 31, 32.

penſé le Pêcheur, fit mettre en pièces le Sceau.

Lors que *Jaques* paſſa en *Irlande*, un certain (*a*) *Lindſay*, qui avoit été Sécrétaire du Comte de *Melfort*, fut emploié ſecrétement pour aller de *Paris* en *Ecoſſe*, offrir aux *Ecoſſois* un ſecours conſidérable, & leur apporter cinq ou ſix mille pièces, deſtinées à acheter des Munitions de Guerre & des Armes. Nôtre Auteur, à qui on avoit dit beaucoup de bien de cet homme, en fut la duppe. Comme *Lindſay* l'aſſûroit, qu'il n'avoit paſſé en *France* que pour ſes affaires particuliéres, il l'envoia au Bureau du Comte de *Shrewsbury*, qui ajoûta foi à ſes diſcours, ſur le portrait que l'Evêque lui en avoit fait. Un des Sous-Sécrétaires étoit dans les intérêts du Roi *Jaques*; ce qui fit que *Lindſay* fut non ſeulement renvoié abſous, mais encore il eut un Paſſeport du Docteur WYNNE, pour aller en *Ecoſſe*, à l'inſû du Comte. „ C'eſt ainſi (ajoûte nôtre „ Auteur) que ma facilité à juger favorablement „ des gens fut la principale cauſe de tout le mal „ qui arriva, pour ne l'avoir point arrêté, & „ ne lui avoir pas fait ſubir un examen plus ſé„ vére.

On (*c*) parle enſuite du Siège de *Londonderri*, de quelques autres affaires d'*Irlande*, & d'une Expédition malheureuſe ſur mer. Après quoi on vient aux affaires d'*Ecoſſe*, où *Guillaume* & *Marie* furent déclarez Roi & Reine du Royaume, & l'*Epiſcopat* aboli. Cette abolition, jointe à d'autres choſes, y cauſa de grands troubles, & rendit

(*a*) Pag. 34, 35 (*b*) *Ibid.* (*c*) Pag. 35, & ſuiv.

dit le Clergé *Anglois* fort mécontent du Roi.

Ce (*a*) Clergé, ſous le Régne précedent, avoit témoigné être porté à en venir à une eſpèce d'accommodement avec les *Non-Conformiſtes*: & *Guillaume*, dans la Déclaration qu'il porta de *Hollande*, avoit promis de travailler à faire réuſſir le projet. Le Roi tint parole, & laiſſa même entiérement l'affaire entre les mains du Clergé. Dix Evêques, & vint Théologiens, furent autoriſez à s'aſſembler, & à délibérer ſur les changemens qu'ils jugeroient pouvoir être faits dans le Livre des *Communes Priéres* & dans les *Canons*, pour les faire enſuite agréer à la *Convocation*. Mais la *Convocation* rejetta le projet; & ce fut, dit nôtre Evêque, par une (*b*) heureuſe direction de la Providence. „Ceux du Clergé *Jacobite*, qui étoient actuellement ſuſpendus de leurs „ fonctions Paſtorales, avoient deſſein de faire „ un Schiſme dans l'Egliſe, auſſi-tôt qu'ils auroient „ été démis de leurs Emplois, & que leurs Places ſeroient remplies par d'autres. Ils voioient „ bien qu'il ne leur ſeroit pas aiſé de faire une „ Séparation pour quelque intérêt particulier & „ perſonnel: ainſi ils ne demandoient pas mieux „ que d'avoir un prétexte plus ſpécieux, qui leur „ auroit été fourni, ſi nous avions fait quelque „ changement dans les *Communes Priéres*. Car, „ en ce cas, ils auroient fait valoir leur zèle & „ leur attachement pour l'Ancienne Egliſe d'*Angleterre*, par oppoſition aux Novateurs". Ainſi les changemens auroient fait plus de mal que de bien;

(*a*) Pag. 59, & ſuiv. (*b*) Pag. 64, 65.

bien; comme il parut par la ſuite. Ces mêmes *Jacobites*, qui eſpéroient d'en tirer avantage, furent ceux qui depuis déclamérent le plus contre de tels changemens, propoſez de nouveau, & qui empêchérent qu'on ne les fît.

Le Parlement, (*a*) aſſemblé en hyver avec des diſpoſitions peu favorables pour le Roi, lui fit prendre encore plus ombrage des *Whigs*, par la froideur qu'ils montroient en tout ce qui avoit du rapport aux intérêts du Public, auſſi bien qu'à ceux du Roi. Ce Prince témoigna déſirer fortement, que les Revenus de la Couronne lui fuſſent accordez ſa vie durant. Tant que cela n'étoit pas fait, il n'étoit, diſoit-il, Roi que de nom. Il s'exprima quelquefois ſur ce ſujet avec une véhémence, qui ne lui étoit pas ordinaire; menaçant de tout quitter, plûtôt que de ſouffrir qu'on le traitât de cette maniére. Il dit un jour à nôtre Evêque. „Qu'il connoiſſoit le „ bon côté du Gouvernement Républicain, „ auſſi bien que du Gouvernement Monarchi„ que, & qu'il n'étoit pas facile de décider le„ quel de ces deux Gouvernemens valloit le „ mieux; mais qu'il étoit bien aſſûré, qu'il n'y „ en avoit pas au monde de plus mauvais, que „ celui d'un Roi ſans argent & ſans pouvoir." Malheureuſement pluſieurs étoient prévenus, que *Guillaume* gouverneroit d'une maniére arbitraire, dès qu'il auroit des revenus aſſûrez, & qu'il porteroit fort haut les Prérogatives Royales, auſſi-tôt qu'il ne ſeroit plus dans l'embarras.

Une

(*a*) Pag. 66, *& ſuiv.*

UNE Conſpiration (a) des *Jacobites* contre le Gouvernement, & dont le Chevalier *Jaques Montgomery* étoit le Chef, fournit auſſi occaſion aux Mécontens d'aigrir les Eſprits contre le Roi, parce qu'elle paroiſſoit peu vraiſemblable, & qu'ainſi on la regardoit comme une fiction de la Cour. Nôtre Auteur même fut long-tems avant que de pouvoir s'imaginer que les choſes euſſent été portées ſi loin. Mais il eut pleinement de quoi s'en convaincre, par la découverte que lui fit le Frére même de *Montgomery*. Celui-ci indiqua le porteur de l'Original, par lequel on invitoit le Roi *Jaques*, en conſéquence d'un Traité conclu avec lui par les Conjurez. Mais les Papiers aiant été remis à un autre, qui eut le bonheur de paſſer en *France*, on ne trouva rien entre les mains de celui qui fut arrêté. Et ce défaut de preuves ſuffiſantes pour connoître tous les Conjurez, donna belle matiére à tourner en ridicule la Conſpiration, comme chimérique.

LE Roi fut une fois ſur le point de prendre une réſolution déſeſpérée. (b) Il croioit ne pouvoir pas ſe fier aux *Torys*, & il ne vouloit pas ſe fier aux *Whigs*. Il eſpéroit cependant, que les *Torys* demeureroient fidéles à la Reine *Marie*. Dans cette idée, il forma le deſſein de paſſer en *Hollande*, & de remettre le Gouvernement entre les mains de ſon Epouſe. Le Convoi étoit prêt pour ſon départ: mais les fortes inſtances, accompagnées même de larmes, du Marquis de *Caermarthen*, du Comte de *Shrewsbury*, & de quel-

(a) Pag. 69, & ſuiv. (b) Pag. 77, 78.

quelques autres Seigneurs, lui firent enfin changer ſon deſſein en celui d'aller mettre fin à la Guerre d'*Irlande*. Nôtre Evêque apprit cela quelque tems après du Comte de *Shrewsbury*, & il en informa la Reine, qui n'en ſavoit rien; tant le Roi étoit reſervé à ſon égard.

La veille de (a) ſon départ, il fit venir nôtre Evêque dans ſon Cabinet. „ L'état de ſes affaires, qui n'étoit pas certainement avantageux, „ ſembloit l'inquiéter. Il dit, que pour ce qui „ le regardoit, il ſe confioit en Dieu, & qu'il „ achéveroit en *Irlande* la carriére qu'il avoit „ commencée, ou périroit. Il plaignoit ſeulement la pauvre Reine. C'eſt ce qu'il répéta „ jusqu'à deux fois avec beaucoup de tendreſſe, „ ſouhaitant que ceux qui avoient de l'affection „ pour lui, s'attachaſſent à elle, & l'aidaſſent de „ leurs Conſeils. Il déplora beaucoup (ajoûte „ nôtre Auteur) les Factions & les Animoſitez „ qui regnoient parmi nous, & trouva ſur-tout „ mauvais que les Evêques & le Clergé les excitaſſent, au lieu de travailler à les appaiſer. „ Ce Prince fit néanmoins une exception en „ ma faveur. Il ajoûta, que la Campagne, qu'il „ alloit ouvrir, n'étoit pas naturellement une „ choſe desagréable pour lui: qu'il entendoit „ mieux le métier de la Guerre, que celui de „ gouverner l'*Angleterre*: que, quoi qu'il n'eût, „ ni crainte, ni défiance, par rapport à la Cauſe „ pour laquelle il partoit, il ne laiſſoit pas d'y avoir „ quelque choſe de très-fâcheux dans la néceſſité „ d'aller combattre le Roi *Jaques* en perſonne, „ puis

(a) Pag. 91.

„ puis que ce ſeroit un chagrin, mortel pour lui „ & pour la Reine, ſi ce Prince étoit tué ou „ fait priſonnier. Enfin il me pria de me ſou„ venir de lui dans mes Priéres, & me renvoia „ vivement touché de ce qu'il venoit de me „ dire.

Par un effet de cette tendreſſe pour ſon Beau-Pére, il rejetta un (*a*) projet aſſez bien imaginé, qui tendoit à attirer le Roi *Jaques* à bord d'un Vaiſſeau, ſur lequel on auroit pu le tranſporter en *Eſpagne*, ou en *Italie*, & le laiſſer-là, en lui donnant vint-mille Pièces, afin qu'il n'y manquât de rien. Mais *Guillaume* dit, qu'il ne vouloit avoir part à aucune Trahiſon; & que la perſonne de ce Prince pourroit être expoſée, par la réſiſtance de ſes gens, à quelque danger, dont il ne prétendoit point être complice. Nôtre Evêque rapporta le tout à la Reine, qui en fut fort ſatisfaite. Pendant l'abſence du Roi, (*b*) cette Princeſſe, qui, durant l'eſpace de ſeize mois, avoit ſi peu paru dans les affaires, marqua en tout une prudence & une modération extraordinaires, & fut bien-tôt aimée & admirée de tous ceux qui l'environnoient.

APRE'S la fameuſe (*c*) Bataille de *La Boyne*, Victoire complette, où le Roi fut bleſſé ſans aucune mauvaiſe ſuite, on trouva, parmi les papiers du (*d*) Comte de TYRCONNEL, des Lettres d'un *Irlandois*, nommé *Jones*, qu'il avoit écrites à la Reine *Marie* en *France*, & une autre

(*a*) Pag. 92. (*b*) Pag. 95.
(*c*) En 1690. (*d*) Pag. 110, *& ſuiv.*

re de *Tyrconnel* même, par où il paroiſſoit que ce *Jones* s'étoit offert pour aſſaſſiner *Guillaume*, & que le Roi *Jaques*, après quelque difficulté, avoit conclu le marché. Nôtre Auteur vit une Copie de deux de ces Lettres, que le Chevalier *Robert Southwell*, qui avoit examiné tous les papiers ſaiſis, lui montra. Un fidèle narré de toute l'affaire fut dreſſé, à deſſein d'en faire part au Public. Mais après une mûre délibération, la tendreſſe du Roi & de la Reine pour le Roi *Jaques*, les engagea à ne point expoſer aux yeux du Public un ſi infame projet. *Guillaume* dit là-deſſus à nôtre Evêque, (*a*) qu'il étoit bien réſolu, quelques lâches trames qu'on ourdît contre ſa vie, de ne rendre jamais la pareille.

Cette même Année, il y eut (*b*) deux Conſpirations découvertes, l'une en *Ecoſſe*; l'autre en *Angleterre*. Le Comte de *Clarendon*, qui étoit de la derniére, (*c*) obtint du Roi ſa grace, en conſidération de l'honneur qu'il avoit d'être proche parent de la Reine.

Parmi les affaires étrangéres, que nôtre Auteur mêle de tems en tems dans ſes Mémoires, après avoir parlé de l'élection du Pape (*d*) Innocent XII. il rapporte (*e*) un exemple, que le Roi *Guillaume* lui apprit du deſſein où paroiſſoit être ce nouveau Pontife, de ne chercher en aucune maniére l'aggrandiſſement de ſa Famille. Un de ſes proches parens, qui étoit au ſervice des *Eſpagnols* en *Flandres*, aiant appris

(*a*) Pag. 112. (*b*) Pag. 126. *& ſuiv.* (*c*) Pag. 143.
(*d*) En 1691. (*e*) Pag. 147.

gie à prendre, se rendit un peu vîte à Rome. Le Pape le reçut honnêtement, mais le renvoya d'abord, sans lui faire d'autre présent, à ce qu'il disoit, que d'un peu de Tabac en poudre. Cette parenté lui valut bien un autre accueil chez les *Espagnols* : mais la vocation miraculeuse d'*Innocent XII.* n'y eut aucune part. [illegible]

Nôtre Auteur parle à regret d'une (a) mésintelligence qu'il y eut entre la Reine *Marie*, & la Princesse *Anne* sa Sœur, à l'occasion d'un Acte Parlementaire, que cette dernière Princesse avoit pris pour faire augmenter sa Pension considérable, mésintelligence qui dura malheureusement jusqu'à la mort de la Reine. Cela est d'autant plus remarquable, que non seulement on en voit naître la disgrace du Comte de MARLBOROUGH, mais que ce fut aussi l'origine du grand crédit qu'il eut sous le Regne d'*Anne*, & qui le mit dans le poste où il se signala si glorieusement.

La maniere dont on nous apprend que fut découvert un nouveau dessein (b) formé sur la vie du Roi, par *Grandval*, avec qui le Marquis de Louvois avoit traité, est curieuse. Nôtre Auteur en eut même quelque avis par une Lettre du fameux Antiquaire ANDRE' MOREL, qui étoit (c), sorti de la *Bastille* au mois d'Avril de 1698.

(a) Pag. 121, *& suiv.* (b) En 1692. Pag. 190, *& suiv.*

(c) Où il avoit été sept ans, dit nôtre Auteur, pag. 193. Voilà qui marque la datte précise du tems où Morel sortit de *la Bastille*, & que l'on ignoroit, en ramassant les circonstances de la Vie de cet Auteur, Tom. XII. de nôtre *Bibliothèque*, pag. 98, 99. M. *Burnet* attribue aussi *au refus de changer de Religion* la détention de ce fameux Antiquaire. Il remarque un trait *de grande imprudence*, dans

1692. devant que de retourner à *Rome*, il eut la curiosité d'aller à *St. Germain* voir le Roi Jacques. Il se trouva dans un même Carrosse, avec *Grandval*, qui, quoi qu'il ne connût point *Mordaunt*, lui dit, *Qu'il avoit un projet fou à sauver, qui renverseroit toute l'Europe; le Prince d'Orange ne devoit pas vivre un mois. Grandval*, quoi qu'il ne fût pas fortement interessé en les circonstances, avoua tout sa Confession fut remportée. (a) „Mais, de quelques noirs couleurs „qu'elle dépeignit la Cour de *Rome*, personne „ne voulut se prêter à la punir, la jalousie de „celle qui lui étoit opposée, l'empêcha. Cependant cet „habile Aventurier des *Faictions* en *Angleterre*, „qui s'en retourna bien instruit de tout ce „qu'on pouvoit faire contre un Roi *Jacques*, ou à la „Cour de *Rome*.

En 1700. l'Année 1699. *Harlay* (b) offrit à l'*Espagne* tout ce qu'elle avoit perdu depuis la Paix de *Nimegue*, à condition que le Duc d'*Anjou* monteroit sur le Trône, en cas que le Roi Catholique vint à mourir sans laisser d'Enfans. Les Grands d'*Espagne* prêterent l'oreille à cette proposition, quoi qu'ils n'ignorassent pas le tort qu'ils faisoient par-là à la Maison d'*Autriche*, à l'Electeur de *Baviere*, & à quelques autres de leurs Alliez. Mais le Roi d'*Espagne*, qui ordi-

(a) Pag. 194. (b) Pag. 211.

nairement n'avoit pas la moindre fermeté, fut inflexible en cette occaſion, & réſolut de continuer la Guerre.

L'ARCHEVEQUE de *Cantorberi*, le fameux TILLOTSON, (*a*) étant venu à mourir en 1694. le Roi & la Reine en furent ſenſiblement affligez. Cette Princeſſe parla de lui pluſieurs jours de ſuite, avec beaucoup de tendreſſe, & quelquefois même en verſant des larmes. *Tillotſon* mourut ſi pauvre, que ſes Dettes n'auroient pu être paiées, ſi le Roi avoit voulu exiger le paiement des *Annates*, qui lui étoient encore dues: tant étoit grande la généroſité & la charité de ce Prélat, dans un poſte où *Sancroft* (*b*) s'étoit enrichi. La mort de la Reine ſuivit de près. Nôtre Auteur a été témoin de l'affliction que cette perte cauſa au Roi, qui n'en paroiſſoit pas ſuſceptible à un tel point. L'état fâcheux où il la voioit dès le ſecond jour de ſon indiſpoſition, (*c*) le porta à paſſer le Bill pour les Parlemens triennaux; Bill, auquel il n'auroit jamais donné ſon conſentement, s'il ne l'avoit fait dans la conſternation où il ſe trouvoit alors. Jamais Princeſſe ne fut plus univerſellement regrettée, & ne mérita davantage de l'être. C'eſt le grand & court éloge qu'en fait (*d*) nôtre Evêque; renvoiant d'ailleurs à un Livre qu'il publia ſur ce ſujet où il n'a rien dit d'elle, qu'il ne garantiſſe conforme à la plus exacte vérité.

EN parlant (*e*) de la priſe de *Namur*, ſur l'Année 1695.

(*a*) Pag. 272. (*b*) Son Prédéceſſeur, dépoſé par le *Parlement*.
(*c*) Pag. 274. (*d*) Pag. 277. (*e*) Pag. 307, 308.

1695. nôtre Auteur en donne toute la gloire au Roi, & dit que cette conquête fut regardée comme une des plus grandes actions de ſa vie; ſes Généraux n'étant pas capables de venir à bout d'une entrepriſe ſi difficile, qu'en fait de Sièges on ne trouve rien de plus grand dans l'Hiſtoire. „ Dans „ le tems que la Garniſon ſortoit du Château, „ le Roi fit arrêter le Maréchal de *Boufflers*, en „ repréſailles des infractions faites aux Capitula„ tions de *Dixmude* & de *Deinſe*. La juſtice de „ ce procédé parut à la prémiére vuë ſouffrir „ quelque difficulté: mais on allégua différens „ exemples, auxquels on eut ſoin d'ajoûter cet „ argument ſans replique, que tous les Engage„ mens entre Princes, tant en fait de Paix que „ de Guerre; étant réciproques, celui qui man„ quoit le prémier à ſa parole, autoriſoit par „ cela même l'autre à retirer la ſienne. A la fin, „ les *François* conſentirent à renvoïer les Garni„ ſons, conformément au Cartel; ce qui fut „ exécuté après que le Maréchal de *Boufflers* „ eût été mis en liberté. L'affaire de quelques „ Officiers, qui s'étoient avancez par de mau„ vais moiens, & rendus coupables d'oppreſſion „ & d'injuſtice, occupa pendant quelque tems „ différens Conſeils de Guerre. Le Roi, quoi „ que deſaprouvant de pareilles choſes, n'en fit „ faire, ni un examen, ni une punition, auſſi „ ſévéres qu'il le falloit. Diſons le tout (ajoû„ te nôtre Auteur) ce Prince ne faiſoit pas „ aſſez de diſtinction entre ceux qui ſervoient „ bien, ne vendoient rien, & traitoient leurs „ Subalternes avec douceur, & ceux qui expo-

„ ſoient tout en vente, & opprimoient leurs In-
„ férieurs. Ainſi il n'étoit que trop naturel, que
„ les déſordres qu'il étoit queſtion d'arrêter,
„ continuaſſent à aller leur train.

Les divers projets d'attenter à la vie de *Guillaume*, rapportez juſqu'ici, aiant tous échoué, on en (*a*) inventa un nouveau, auquel on eut ſoin de donner un air militaire, pour cacher l'infamie de l'aſſaſſinat. Le Roi *Jaques* donna une Commiſſion en bonne forme au Chevalier *George Berkeley*, Ecoſſois; par laquelle il lui ordonnoit d'attaquer le Prince d'*Orange* dans ſon Quartier d'hyver. *Charnock*, le Chevalier *Guillaume Perkins*, le Capitaine *Porter*, & *La Rue*, étoient ceux qui devoient exécuter le deſſein. Cette conſpiration fut découverte, au mois de Février 1696. & on arrêta pluſieurs de ceux qui y avoient part. Quelques-uns témoignérent avoir lû la Commiſſion, écrite toute entiére de la main du Roi *Jaques*. On verra dans l'Original le détail de l'inſtruction de leur Procès.
„ Les *Jacobites* donnerent (*b*) dans cette occa-
„ ſion une preuve bien ſurprenante de leur har-
„ dieſſe. Deux des Conjurez, *Jean Friend* &
„ *Guillaume Perkins*, n'aiant pas changé de Re-
„ ligion, & ſe diſant Proteſtans juſqu'à la fin;
„ trois Eccléſiaſtiques Non-Jureurs les accom-
„ pagnérent à *Tyburn*. Il y en avoit deux, qui
„ avoient ſouvent viſité *Friend*, & le troiſiéme
„ avoit vu *Perkins*. Tous trois ſe réunirent ſur
„ le lieu de l'Exécution, pour donner l'Abſolu-
„ tion

(*a*) Pag. 330, & ſuiv. (*b*) Pag. 347, 348.

„ tion aux Criminels, par l'Impoſition des „ mains, en preſence de tout le Peuple: Impu„ dence auſſi nouvelle, que condamnable; car „ enfin ces deux hommes mouroient avouant „ leur crime, & n'en témoignant aucun repen„ tir: de ſorte que par cette Abſolution ſolem„ nelle, ces Eccléſiaſtiques témoignoient qu'ils „ approuvoient tout ce que les autres avoient „ fait. Deux d'entr'eux furent pris, & cenſu„ rez de cette conduite irréguliére à la *Cour* du „ *Banc du Roi*. Le troiſiéme s'échappa.

La découverte de cette Conjuration fit échouer le deſſein qu'avoit le Roi *Jaques* de paſſer en *Angleterre* avec une Flotte, auſſi-tôt qu'il auroit eu avis du ſuccès de l'Aſſaſſinat. Pluſieurs perſonnes furent auſſi arrêtées, pour avoir eu part à ce projet d'*Invaſion*. (*a*) *Fenwick*, un d'entr'eux, voulut rendre ſuſpects les Comtes de *Shrewsbury* & de *Marlborough*, Mylord *Godolphin*, & l'Amiral *Ruſſel*, d'avoir fait leur paix avec le Roi *Jaques*, & de travailler actuellement à ſes intérêts; mais il ne ſoûtenoit ſon accuſation par aucune circonſtance qui pût avoir lieu de preuve ou de préſomption. Il y eut là-deſſus de grands débats dans le Parlement, dont nôtre Auteur, qui y eut beaucoup de part, donne un détail fort circonſtancié, qu'on lira avec plaiſir.

Voici quelques-unes des réflexions que fait nôtre Auteur, ſur la *Paix de Ryswick*, conclue en 1697. (*b*) „ Le Roi *Guillaume* trouva que ſon „ Gouvernement devenoit ſi déſagréable à ſon „ Peu-

(*a*) Pag. 161. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 403. *& ſuiv.*

„ Peuple par la continuation de la Guerre, qu'il „ ſe vit comme néceſſité à faire la Paix. Les „ Etats des *Provinces-Unies* gémiſſoient ſous le „ même fardeau. La Guerre leur étoit plus „ onéreuſe encore & plus dommageable qu'à „ l'*Angleterre*. A la vérité, la *France* n'avoit „ rien gagné par cette Guerre, qu'elle avoit ſi „ perfidement commencée. Elle ſe voioit con„ trainte d'en revenir à la Paix de *Nimégue*.... „ Ce qu'il y eut de plus fâcheux dans ce Traité, „ c'eſt qu'il ne procura aucun avantage aux „ *Proteſtans* de *France*. Les *François* Réfugiez „ firent bien toutes les inſtances imaginables au„ près du Roi, & des autres Alliez Proteſtans. „ Mais comme ils n'étoient entrez en rien dans „ les cauſes de la Guerre, il ne parut pas que „ les Alliez puſſent faire autre choſe en leur fa„ veur, que de les recommander au Roi de „ *France* dans les termes les plus forts. Malheu„ reuſement ce Prince étoit ſi habitué à la Su„ perſtition, & à la Cruauté, que leur ſort em„ pira par la Paix. La Cour profita du loiſir „ qu'elle avoit, pour les épier & les perſécuter „ plus qu'elle n'avoit jugé à propos de le faire „ pendant la Guerre. Les Gens-de-guerre en „ *France* ſe plaignoient univerſellement de la „ Paix, comme étant lâche & deshonorante. „ Les *Jacobites*, en *Angleterre*, furent d'autant „ plus confondus, quand ils en apprirent la nou„ velle, que juſqu'au dernier inſtant la Cour de „ *France* avoit aſſûré le Roi *Jaques*, qu'elle n'a„ bandonneroit jamais ſes intérêts, & la Reine, ſon „ Epouſe, avoit fait donner parole au Parti dans

„ ce

„ ce Royaume, que l'*Angleterre* ſeroit excluſe
„ du Traité, & obligée de ſoûtenir la Guerre
„ toute ſeule. Ces Meſſieurs ſe tenoient ſi ſûrs
„ de ces promeſſes, qu'ils hazardérent à ce ſu-
„ jet des Gageures conſidérables : Uſage peu
„ connu parmi nous avant la Guerre, mais qu'on
„ porta, pendant qu'elle duroit, à un excès ex-
„ travagant. Ainſi ils ſe trouvoient ruïnez du
„ côté de la fortune, auſſi bien que trompez
„ dans leur attente, par la Paix. Sur quoi l'on
„ dit, que la Reine, Epouſe du Roi *Jaques*,
„ fit une réponſe hardie au Roi de *France*, quand
„ il lui apprit que la Paix étoit ſignée. Elle dit,
„ qu'elle ſouhaitoit que cette Paix fût auſſi pro-
„ pre à augmenter ſa gloire, qu'elle l'étoit à éta-
„ blir & à aſſûrer ſon repos.

Apres' la Paix de *Ryswyck*, on ne tarda pas long-tems à craindre les ſuites de la mauvaiſe ſanté du Roi d'*Eſpagne*. Cela amena le fameux *Traité de Partage*, qui fut (*a*) entamé, dans l'Eté de 1699. pendant que *Guillaume* étoit à *Loo*. Le Roi, & les Etats des *Provinces-Unies* voioient le danger où ils ſeroient expoſez, s'ils s'engageoient dans une nouvelle Guerre, avant que les Dettes immenſes, contractées à l'occaſion de la précédente, fuſſent aquittées. Les Miniſtres du Roi dans la *Chambre Baſſe* l'aſſûroient, qu'il ſeroit très-difficile de porter les Communes à entrer dans une nouvelle Guerre, pour maintenir les droits de la Maiſon d'*Autriche*. L'Empereur avoit peu de forces pour les ſoûtenir par terre, & point

(*a*) Pag. 463, *& ſuiv.*

du point du but par tant, sans trêve tant d'hi-
vers épuisé par une longue Guerre avec les Turcs.
Les *Français* faisoient bien beaucoup de Traités
avec les Frontières d'*Espagne*, & ils étoient ré-
glés d'entr'eux dans ce Royaume, dès que le Roi
seroit mineur. Cependant ils paroissoient disposés
à entrer en accommodement sur cette affaire,
mais ils présentoient que l'objet fut des plus
considérables, si l'on vouloit les engager à se dé-
sister de si grandes prétentions. Les Rois, les
Etats, croient faire un bon marché, en leur
donnant quelques unes des branches les moins
considérables de la Monarchie *Espagnole*, ils con-
servoient ce qui les intéressoit le plus directe-
ment, savoir, l'*Espagne* elle-même, les *Indes Oc-
cidentales*, & les *Pays-Bas*. Les *Anglais* parurent disposés à se contenter des Domaines d'*Ita-
lie* & des environs, avec une partie du Royau-
me de *Naples*, & à céder le reste au second Fils
de l'Empereur, l'Archiduc Charles. L'Empereur entra dans le Traité, voiant bien qu'il ne pouvoit se flatter d'emporter la Succession entière; mais il insistoit à ce qu'on ajoutât le Duché de *Milan* à ses Etats Héréditaires d'*Allemagne*. Le Roi *Guillaume* proposa pour expédient, que le Duc de *Lorraine* eut le Duché de *Milan*, & que la *France*, pour dédommagement, eut la *Lorraine*. L'Empereur, bien qu'Oncle du Duc, ne goûta pas ce projet; mais il crut le Roi de n'abandonner pourtant pas le Traité, & de voir s'il ne pourroit pas lui obtenir de meilleures conditions. Sur toutes choses, il recommanda le secret; sachant bien à quel point

les

les *Espagnols* seroient offensez, si l'on exécutoit un Traité, qui tendoit à démembrer leur Monarchie, quoi qu'ils ne pussent aucun soin de la conserver eux-mêmes. Le Roi comptoit que l'Empereur, & les autres Princes d'*Italie*, auroient assez de pouvoir à *Rome*, pour empêcher le Pape de donner l'Investiture du Royaume de *Naples*; & que, de quelque manière que l'affaire finît, le Pape seroit obligé de se montrer fort partial, ou pour la Maison d'*Autriche*, ou pour celle de *Bourbon*; ce qui pourroit occasionner une rupture entr'eux, & produire d'autres effets dont tout le Corps Protestant ressentiroit les heureuses suites. S'il s'élevoit quelque Guerre en *Italie*, elle seroit éloignée, & dans un Pays qui intéresseroit peu l'*Angleterre* & la *Hollande*; sans compter qu'il faudroit toûjours que les Flottes *Angloise* & *Hollandoise* vinssent à la fin servir d'Arbitres pour terminer la différence. „ Tels „ étoient (ajoûte (*a*) notre Auteur) les secrets „ motifs du Roi. Je les sai, comme les tenant „ la plûpart de la propre bouche. Le Roi de „ *France* consentit à ce projet: & si l'Empereur „ y fût entré, soit Fils l'Archiduc seroit passé „ sans délai en *Espagne*, pour y être regardé „ comme l'Héritier de la Couronne. Par des „ Articles, signez du Roi de *France* & du *Dauphin*, l'un & l'autre s'engageoient à n'accepter aucun Testament, Donation, ou Acte contraire à ce Traité, que l'on appella *Traité de Partage*. J'ai vû entre les mains l'Original, „ que le Dauphin avoit signé. Les *François*, & „ l'Em-

(*a*) Pag. 466, 467.

„ l'Empereur, affoiblent leurs forces dans la „ Cour d'*Eſpagne*. Il eſt clair, que l'Empereur „ ſe fioit trop au crédit qu'il avoit auprès des „ Miniſtres & du Roi lui-même; & qu'il ne re„ fuſa le Partage que pour leur complaire: Sans „ quoi il n'y a aucun lieu de douter, que, vû „ l'impoſſibilité de rien faire de mieux, il n'eût „ cédé à la néceſſité de ſes affaires. Les *Fran„ çois* travaillérent, avec beaucoup de perfidie, „ à aliéner les *Eſpagnols* de ſes Alliez, en leur „ faiſant voir à quelle diminution de leur Mo„ narchie ceux-ci avoient conſenti; en ſorte que „ le ſeul moien qui reſtât de conſerver tous les „ Etats de cette Couronne unis, c'étoit d'ac„ cepter le Duc d'*Anjou* pour leur Roi. Les „ *Eſpagnols* ſe plaignirent dans les Cours de leurs „ Alliez, & principalement dans la nôtre, de ce „ Traité de Partage, comme d'un Projet qui „ tendoit à leur ravir des Etats, qui apparte„ noient à leur Couronne, & qui n'en avoient „ jamais été ſéparez. On ne parla pas de tout „ ceci pendant la Séance du Parlement: car, „ quoi que la choſe fût généralement crue, ce„ pendant, comme rien n'étoit publiquement „ avoué, on ne pouvoit prendre connoiſſance „ d'un ſimple bruit; outre qu'on ne devoit rien „ faire, en conſéquence de ce Traité, pendant „ la vie du Roi d'*Eſpagne*.

Ce Prince mourut le 1. de *Novembre*, en 1700. „ Je tiens (dit nôtre (*a*) Auteur) du Comte „ de *Manchester*, qui étoit alors nôtre Ambaſſa„ deur à la Cour de *France*, que, quand on y „ eut

(*a*) Pag. 502, 503.

„ eut appris que le Roi d'*Eſpagne* étoit à l'ago-
„ nie, Mr DE TORCY, Sécrétaire d'Etat, étoit
„ venu le prier, de la part du Roi de *France*, de
„ communiquer cette nouvelle au Roi ſon Maî-
„ tre, & de lui faire ſavoir, que le Roi de *Fran-*
„ *ce* eſperoit qu'il diſpoſeroit toutes choſes pour
„ faire exécuter le Traité, en cas qu'on voulût
„ y former quelque oppoſition. Dans toute cet-
„ te converſation, Mr. *de Torcy* marqua, que
„ la Cour de *France* étoit fortement réſoluë
„ à s'en tenir au Traité. Peu de jours après,
„ on ſut que le Roi d'*Eſpagne* étoit mort,
„ & qu'il déclaroit par ſon Teſtament le Duc
„ d'*Anjou* Héritier univerſel de la Monarchie
„ *Eſpagnole*. On ne ſait pas bien encore, par
„ quels moiens on avoit pu porter le Roi d'*Eſ-*
„ *pagne* à cette réſolution: ou ſi le Teſtament
„ avoit été ſuppoſé par le Cardinal *Portocarrero*,
„ & quelques Grands, qui s'étoient laiſſez cor-
„ rompre, ou qui avoient cru que le moien le
„ plus efficace de conſerver leur Monarchie en
„ ſon entier, étoit de la donner à un Prince
„ *François*, comptant les forces de la *France* fort
„ ſupérieures à toutes celles que la Maiſon d'*Au-*
„ *triche* pourroit réunir pour faire valoir ſes
„ droits. Quoi qu'il en ſoit, pour rendre le Tes-
„ tament plus agréable aux *Eſpagnols*, on avoit
„ mis entre les conditions requiſes dans le Suc-
„ ceſſeur, pour ne pas déchoir de la Couronne,
„ non ſeulement qu'il n'abandonneroit pas ce
„ qu'on appelloit la *Foi Catholique*, mais encore
„ qu'il maintiendroit le Dogme de la *Conception*
„ *imma-*

» *Maucroix* de la *Vierge*. Quand (a) on eut reçû en *France* la nouvelle, vraie ou fausse, » de la dernière volonté du Roi d'*Espagne*, le » Duc parut intérieurement, pendant quelques jours, » du parti qu'elle avoit à prendre. Toutes les » Lettres, qui nous venoient de cette Cour, affu- » roient que le Roi s'en tiendroit au Traité de » Partage. Mais Madame *de Maintenon*, qui » avoit une tendresse inexprimable pour le Duc » d'*Anjou*, engagea le *Dauphin* à accepter le » Testament, & *Pontchartrain* à le couvrir dans » ses vûës. Les choses étant ainsi disposées, les » nouvelles de la mort du Roi d'*Espagne* ne fu- » rent pas plûtôt arrivées à *Fontainebleau*, que, » comme me l'apprit depuis Mr. de Sainctot, » qui étoit en ce tems-là Ambassadeur de *Prusse* à » *Paris*, le Conseil Secret fut convoqué. Il » s'assembla chez Madame de *Maintenon*, & la » Séance dura environ quatre heures. *Pontchar-* » *train* opina pour accepter le Testament, les » autres Ministres étoient pour s'en tenir au » Traité. Le *Dauphin* se déclara pour le pre- » mier avis, avec un air d'autorité qu'il n'avoit » jamais pris, ce qui fit croire la chose concer- » tée entre lui & le Roi, qui se montra plus re- » servé, & parut pancher davantage pour le » Traité. A la fin, Madame *de Maintenon* de- » manda, ce qu'avoit donc fait le Duc d'*Anjou*, » pour engager le Roi à le priver de ses droits à » la Succession d'*Espagne*? Cette question ra- » mena tout le monde au sentiment du *Dauphin*, » & le Roi parut se rendre à leurs raisons. La

(a) Pag. 503, *& suiv.*

résolution, prise dès ce jour-là, qui étoit un Lundi, ne fut rendue publique que le Vendredi suivant, que le Roi dit à son lever, qu'il acceptoit le Testament, après quoi on traita le Duc d'Anjou comme Roi d'Espagne. Quand la Cour de France publia sa résolution, de l'envoya à toutes les Cours de l'Europe, elle tâcha de colorer un manque de foi aussi manifeste, par la plus indigne de toutes les excuses. Elle dit, que le Roi de France avoit fait principalement attention au grand but du Traité, qui étoit de conserver la Paix de l'Europe, & que, pour mieux arriver à ce but, on l'avoit abandonné à la lettre du Traité, pour s'attacher au sens & à l'esprit. Et quoique si grossière, qu'elle avoit tout l'air d'être l'ouvrage de quelque Confesseur Jésuite, accoutumé à joindre l'imprudence au parjure.

Le nouveau Roi d'Espagne (e) écrivit à toutes les Cours de l'Europe, pour leur notifier son avénement à la Couronne: il n'oublia que l'Angleterre. On disoit publiquement, qu'il avoit promis au prétendu Prince de Galles d'avoir soin de ses intérêts, quand le tems en seroit venu. Dès que le Parlement fut ouvert, il parut que la France y avoit un grand Parti. Il étoit venu, pendant tout l'hyver, de grosses sommes de ce Royaume. Rarement le Paquebot arrivoit-il, sans apporter dix mille Louis d'or: souvent il en avoit beaucoup davantage. Le Royaume en fut bien-tôt rempli: & en six mois de tems, on en

(e) Tom. VI. pag. 1, & suiv.

frappa pour un million de *Guinées*. Une raiſon de Commerce, que les Marchands allégupient de cette abondance extraordinaire, ne l'expliquoit qu'en partie: & quand l'Ambaſſadeur de *France* ſe fut retiré, le Change baiſſa conſidérablement. D'où l'on conclut, que, pendant ſon ſéjour en *Angleterre*, il avoit reçû de grandes remiſes, dont il s'étoit ſervi pour faire entrer dans les intérêts de ſon Maître tous ceux qu'il trouvoit diſpoſez à mériter par leur complaiſance quelque part à ſes largeſſes.

On en vit les effets dans la prochaine ouverture du Parlement. Le Traité de Partage y fut attaqué, auſſi bien que ceux qui y avoient eu quelque part. Pendant ces brouilleries, & autres qu'y cauſoient les Agens de la *France*, *Guillaume* (*a*) aiant enfin reçu une Lettre du Roi d'*Eſpagne*, qui lui communiquoit ſon avénement à la Couronne, il reconnût ce Prince, ſur les fortes inſtances de ſes nouveaux Miniſtres, & à l'exemple des *Hollandois*, qui néanmoins ne l'avoient fait que par la néceſſité où ils ſe trouvoient réduits.

DANS cette même Année 1701. le Roi *Jaques* (*b*) mourut, le 6. *Septembre*: „Prince (dit „ nôtre Auteur.) qui ſembla formé pour de plus „ grandes choſes, que n'en offre le cours de ſa „ vie, & principalement de ſon régne. Il paſſa, „ dans ſa jeuneſſe, pour courageux, & eut, pen„ dant toute ſa vie, beaucoup d'application aux „ affaires. Il n'avoit aucune vivacité d'eſprit, ni

„ pour

(*a*) Pag. 25, & ſuiv. (*b*) Pag. 75, & ſuiv.

„ pour l'invention, ni pour l'exécution. Mais
„ il jugeoit ſainement des choſes, quand ſa Re-
„ ligion, ou les principes d'Education qu'on lui
„ avoit donnez, ne le détournoient pas du droit
„ chemin; ce qui arrivoit ſouvent. Il avoit été
„ élevé dans d'étranges idées touchant l'*Obéiſſan-*
„ *ce* duë aux *Souverains*; & il s'en laiſſa inſpirer
„ de tout auſſi outrées concernant la ſoumiſſion
„ duë aux *Prêtres*. Il étoit né ſincére, fidèle,
„ & juſte. Mais ſa Religion prit un tel aſcen-
„ dant ſur lui, & ſon aveugle attachement pour
„ elle fut ſi bien cultivé par ſes Prêtres, que la
„ Nature n'eut ſur lui que peu de pouvoir; quand
„ les intérêts de ſon Egliſe demandérent qu'il la
„ contrariât. Il étoit bon Maître, & d'un com-
„ merce aiſé pour ceux qui l'approchoient. Mais
„ il n'avoit pas toute la diſpoſition au Pardon,
„ qui devroit ſe trouver dans ceux qui ſont les
„ Images d'un DIEU *tardif à colére & abon-*
„ *dant en gratuité.* De Vices perſonnels, il
„ n'en avoit que d'une ſorte. Il alloit de Maî-
„ treſſes en Maîtreſſes. Cependant il conſer-
„ va toûjours le ſentiment & la honte du crime.
„ Mais les Prêtres ont l'art de s'attacher les Prin-
„ ces, en leur faiſant enviſager un grand zéle
„ pour l'*Egliſe*, comme une ſatisfaction pour
„ tous leurs Péchez. Ce que j'avois autrefois
„ connu de lui, & les extrémitez où je le vis
„ ſe jetter enſuite, me confirmérent beaucoup
„ dans la mauvaiſe opinion que j'avois toûjours
„ euë des intrigues du *Clergé Papiſte*, & des *Con-*
„ *feſſeurs* des Rois. Il fut proprement leur Mar-

„ tyr; & l'on doit leur imputer principalement „ les fautes de son régne ignominieux, aussi bien „ que de sa fatale catastrophe &c.

A ce portrait du Roi *Jaques*, nous joindrions volontiers celui que nôtre Auteur fait du Roi *Guillaume*, (a) qui mourut l'année suivante. Mais le dernier est trop long; & il faut finir un *Article*, qui nous a mené trop loin, pour pouvoir parler aujourd'hui du Régne d'*Anne*. Je me contenterai de dire, que *Guillaume* est peint ici de main de maître, & d'une maniére où l'on voit bien l'attention de l'Auteur à ne point flatter ceux dans la faveur desquels il étoit le plus. *Toute déduction faite des fautes & des défauts de* GUILLAUME I. *il mérite d'être compté entre les plus grands Princes, qui illustrent l'Histoire d'*Angleterre, *au même celle d'aucune autre Nation*: c'est la conclusion de nôtre Evêque, & le résultat de tout ce qu'il dit.

(a) Pag. 97, & suiv.

ARTICLE V.

GLOSSARIUM Græcum *in Sacros* NOVI FORDERIS *Libros. Ex MSS. primus edidit, Notisque illustravit* JOANNES ALBERTI, *Ecclesiastes* Harlemensis. *Accedunt ejusdem* Miscellanea Critica *in* GLOSSAS NOMICAS, SUIDAM, HESYCHIUM, *&* Index Auctorum *ex* PHOTII Lexico *inedito*.

C'est-

C'eſt-à-dire:

GLOSSAIRE Grec *ſur les Livres du* NOUVEAU TESTAMENT, *publié par Mr.* ALBERTI, *Paſteur de l'Egliſe de* Haerlem, *qui y a joint ſes* Notes; *comme auſſi un* Mélange Critique *ſur les* GLOSES de Droit, *ſur* SUIDAS, *ſur* HESYCHIUS; *& un* Index *des* Auteurs *cités dans le* Lexicon *de* PHOTIUS, *qui n'a pas encore vû le jour.* En grand *octavo*, pagg. 373. *ſans les* Tables *générales de tout l'Ouvrage. A* Leide, *chez Samuel* Luchtmans, 1735.

L'ERUDITION de Mr. ALBERTI eſt très-connuë, par deux Volumes (*a*) d'*Obſervations* Philologiques & Critiques qu'il publia il y a quelques années, ſur l'ECRITURE SAINTE, où il en mêla pluſieurs ſur HE'SYCHIUS, & autres anciens Auteurs. Il témoigna dès-lors qu'il ramaſſoit dequoi donner une nouvelle Edition du *Lexicon d'Héſychius*, dont la (*b*) derniére, devenuë fort rare, eſt encore bien éloignée de fournir tout ce que demande la pureté du Texte, & l'intelligence d'un Dictionnaire ſi utile. Aujourd'hui il nous fait eſperer une prochaine exécution de ce grand deſſein, & il nous annonce, que depuis quelque tems, il ſe donne tout entier à la

(*a*) *Obſervat. Philologica in Sacros* Novi Fœderis *Libros.* A *Leide*, 1725. *Periculum Criticum, in quo loca quædam cum* Veteris *ac* Novi Fœderis, *cum* HESYCHII *& aliorum, illuſtrantur, vindicantur, emendantur.* Ibid. 1727.

(*b*) De *Leide*, 1668.

la presser, autant que le permettent les fonctions de son Emploi. Il a en main des Remarques de JOSEPH SCALIGER, d'HENRI DE VALOIS, de DANIEL HEINSIUS, d'ISAC VOSSIUS, de THOMAS BRUNON, de GODEFROI SPINGIUS, de JANUS VITUS PERGER. Tout cela joint aux Notes, qui ont déja paru ou sur *Hésychius* même, ou par occasion dans d'autres Livres, à celles que l'Editeur y mettra du sien, donne lieu de concevoir de grandes espérances d'avoir enfin une Edition de cet Auteur infiniment meilleure que toutes les précédentes. La Collection, qu'il nous donne ici, tend au même but, comme on va le voir.

Mr. FABRICIUS, en communiquant à nôtre Auteur les *Notes* manuscrites de (*a*) *Perger*, lui envoia aussi deux GLOSSAIRES *Grecs* sur le NOUVEAU TESTAMENT. Le dernier contenoit, entr'autres choses, des *Gloses* sur les *Quatre Evangiles*, sur les *Actes des Apôtres* & les *Epîtres* de ST. PAUL. Mr. *Alberti* vit d'abord que très-souvent elles étoient mot-à-mot les mêmes, qu'on trouve dans *Hésychius*, dont il avoit ainsi de quoi découvrir la source. Il prit la résolution de les publier, avec la permission de celui qui les lui avoit généreusement fournies, & d'y joindre ses propres Observations.

Une

(*a*) Dont il avoit parlé dans sa *Biblioth. Grec.* Tom. IV. pag. 558. C'étoit un homme fort savant en Grec, mais peu connu; demeurant dans un coin obscur de la *Thuringe*; comme je le vois par une Lettre de CHRISTOPH. ARNOLD. dans le Recueil de Mr. BURMAN, Tom. V. pag. 346. où il est aussi fait mention de ses savantes Notes sur *Hésychius*.

Une grande partie du *Glossaire* ainsi éclairci étoit déja imprimée, lors qu'il découvrit de semblables *Gloſes* d'un Manuscrit d'Isaac Vossius, qui est dans la Bibliothéque de *Leide*, & de plus celles que le Savant Mr. Hemsterhuys avoit, mais seulement sur les *Actes des Apôtres*. Ayant eu communication des unes & des autres, il les conféra incessamment, & en fit usage ou dans la suite, ou en forme d'*Addenda*, qui étoit le seul parti qui lui restoit.

Celles, qu'il publie lui-même, paroissent assez anciennes, & venir d'Origene, de Cyrille, & autres Péres de l'Eglise: car il croit qu'elles ne sont pas toutes d'un même tems, & que plusieurs les ont successivement grossies, comme cela est arrivé à d'autres semblables Collections. Elles servent à nous montrer comment les anciens Docteurs expliquoient certains termes du *Nouveau Testament*: quelquefois même on y trouve des manières de lire, différentes de nos Editions modernes, mais confirmées par d'autres Manuscrits, & par *Heſychius*, dont le Dictionnaire, comme l'a remarqué le Docteur (*a*) Mill, contient plus de 360. explications, tirées de *Scholies* interlinaires ou marginales des Manuscrits du *N. Testament*, comme aussi des *Lexicons Scripturaires* qu'on avoit alors, d'où l'on peut clairement inferer la leçon du Texte, à l'éclaircissement duquel tout cela étoit destiné.

Bloûte Editeur, dans ses Notes Critiques, a fait usage non seulement de tous les Auteurs publiez,

(*a*) *Prolegom. ad Novum Teſtam. §. 1040. Ed. Kuſt.*

bliez, mais encore de divers Manuſcrits. Tels ſont le *Gloſſaire* de PHOTIUS, Patriarche de *Conſtantinople*: celui de CYRILLE d'*Alexandrie*, & un autre *Anonyme*, qu'il tient auſſi de Mr. *Fabricius*: quelques *Gloſes*, beaucoup plus étenduës, que Mr. JEAN JACOB WETSTEIN avoit tirées des Manuſcrits de la *Bibliothéque Coislinienne*, & de celle de *Bâle*. Les derniéres étant venuës trop tard entre les mains de Mr. *Alberti*, & ne pouvant pas toûjours être placées commodément parmi les autres, il les a miſes après, rangées en ordre alphabétique, & accompagnées auſſi de ſes propres Notes.

De tout ce qu'il publie ici, il n'y a que la prémiére partie, ou celle qui contient une courte explication des *Mots Hébreux*, ſur les *Quatre Evangiles*, qui eût déja paru. Le Pére MARTIANAY l'avoit déja (*a*) publiée, parmi les cinq Fragmens du *Lexicon* d'ORIGE'NE, qu'il tira des Manuſcrits de la *Bibliothéque Royale* & de celle de *Colbert*. Mais la Leçon du Manuſcrit de nôtre Editeur eſt quelquefois différente, quelquefois même meilleure. En exerçant là-deſſus ſa Critique, il s'eſt auſſi ſervi de quelques Explications ſemblables, qui ſe trouvent dans la Bibliothéque de *Leide*. Du reſte, il ne s'eſt pas mis en peine d'examiner ces ſortes d'Interprétations, conſidérées en elles-mêmes: d'autres l'ont déja fait, & il n'eſt pas difficile d'en voir le peu de fondement. Il s'eſt borné à rechercher quels termes *Hébreux* pouvoient avoir dans l'eſprit, non

(*a*) Dans ſon Edition de S^t. Jerôme, Tom. II.

non seulement les *Péres de l'Eglise*, mais encore les Interprêtes *Juifs*, JOSEPH & PHILON, en forgeant de pareilles explications, sur lesquelles ils fondent tant de froides allégories. Sans cela, on ne voit goutte dans plusieurs Passages des Péres. Et, ce qui fait le plus au but de nôtre Auteur, il n'y a pas moien autrement d'entendre *Héſychius*, ou l'on trouve souvent de ces sortes d'explications. Il croit néanmoins, qu'un Abréviateur, ou quelque autre, quel qu'il soit, toûjours un *Chrétien*, les a ajoûtées, & cela souvent hors de leur place naturelle. Car il n'y a nulle apparence, que, dans le détail exact qu'*Héſychius* fait lui-même de son Ouvrage à son Ami *Eulogius*, il n'eût rien dit de ces sortes de choſes, ni même rien qui sente le Christianisme. Voilà qui insinue les idées qu'a le futur Editeur, & touchant la personne d'*Héſychius*, & sur la nature de son Ouvrage, tel que nous l'avons. Il faut attendre qu'il les développe en son tems, comme il y renvoie.

VOILA' pour la premiére Partie de ce Livre. L'autre, ou le *Mélange Critique*, a été ajoûtée, pour faire un Volume d'une grosseur raisonnable. Parmi plusieurs autres richeſſes littéraires, dont nôtre Auteur auroit pu régaler le Public, il a mieux aimé ne pas sortir de la sphére des *Gloſſaires*.

Il nous donne donc d'abord les anciennes *Gloſes* des *termes de Droit*, qui se trouvent répandus dans les BASILIQUES. On sait qu'elles ont été réimprimées depuis peu, dans le THESAU-

RUS (a) JURIS, avec de savantes Notes, d'un grand Jurisconsulte, feu Mr. SCHULTING. Cela n'a pas empêché nôtre Théologien de les publier de nouveau avec les siennes. Il a cru être en état de les faire paroître plus correctes, & plus étendues, avec le secours d'un Manuscrit, quoiqu'imparfait, que Mr. *Fabricius* lui a aussi communiqué.

Les *Notes* sur SUIDAS viennent ensuite. Nôtre Auteur y corrige quelquefois ce Lexicographe par conjecture, & par la comparaison d'autres Auteurs; mais sur-tout par le *Lexicon* Manuscrit de PHOTIUS, dont on a déja parlé. Il a trouvé, en le comparant mot-à-mot avec *Suidas*, que celui-ci avoit presque toûjours devant les yeux le *Lexicon* du Patriarche, auquel il mêle, ou ajoûte du sien ce qu'il lui plaît. La Copie, que nôtre Auteur a eûe de ce *Lexicon*, n'est pas celle du Manuscrit souvent cité, tel qu'il se trouve dans la *Bibliothéque de Wolfenbutel*, où il a passé de celle de GUDIUS: mais une autre, que Mr. WOLFIUS lui a fournie, faite sur le Manuscrit d'*Oxford*, qui avoit autrefois appartenu à THOMAS GALE. Il a reconnu, que rien n'étoit plus propre à corriger & éclaircir *Suidas*, comme il le montre par divers exemples.

Un *Index* des Auteurs citez dans ce même *Lexicon* Manuscrit de *Photius*, est la troisiéme & derniére Pièce du *Mélange Critique*. Nôtre Auteur l'a placée ici, à l'exemple du docte Anglois JEAN PRICE, qui publia un semblable *Index*

(a) Tom. III. pag. 1697, & seqq.

deu sur HE'SYCHIUS, (*a*) après son Commentaire sur la *Métamorphose* d'APULE'E. Il est vrai que *Price* s'étoit donné cette peine, par rapport à un Auteur publié depuis long-tems; & ainsi on regardera peut-être d'abord comme quelque chose d'assez singulier, de donner la Table des Auteurs citez dans un Manuscrit, que peu de gens peuvent consulter. Mais ce sera autant de fait, quand il plaira ou à Mr. *Alberti*, ou à quelque autre, de mettre au jour le *Lexicon* même de *Photius*: & les Savans font usage de tout d'une maniére ou d'autre. Ils pourront, par cet *Index*, se former quelque idée de l'Ouvrage même. D'ailleurs, nôtre Auteur y a mêlé bien des remarques utiles: il a augmenté ou corrigé divers endroits de l'*Index* de même nature que l'on a sur *Suidas*, dans la belle Edition de feu Mr. KUSTER: quelquefois aussi il a inséré des *Gloses* entiéres de *Photius*, quand cela lui paroissoit à propos.

Ce n'est pas la seule obligation qu'on aura à nôtre Auteur, s'il apprend que les Savans aient reçû avec plaisir le présent qu'il leur fait aujourd'hui. Il promet en ce cas-là (& nous pouvons ainsi nous attendre sûrement à en voir l'effet, s'il n'y a pas d'autre obstacle) il promet, dis-je, de publier plusieurs autres choses utiles pour l'intelligence de l'Ecriture, lesquelles demeurent encore ensévelies dans la poussiére des Bibliothéques. Il prie à son tour les Savans de lui indiquer les Collations de Manuscrits ou les Editions d'*Hésychius*, dont il n'a encore aucune connoissance, ou

(*a*) A *Tergow*, en 1650.

ou qu'il a vû citées, mais ſans pouvoir déterrer l'endroit où elles ſe trouvent: & il en marque quelques-unes.

J'AI donné ainſi un Extrait de ſa *Préface*, & c'eſt preſque tout ce qu'on peut faire, ſur un Recueil de la nature de celui-ci. Alléguons néanmoins quelque peu d'exemples des Mots expliquez dans les Gloſſaires, & des Notes de l'Editeur.

Qui croiroit qu'on ſe fût aviſé de chercher dans le nom de *Pierre* [Πέτρος] d'autre ſignification Etymologique que l'alluſion au mot Πέτρα, ſi clairement indiquée par Nôtre Seigneur? Cependant le *Gloſſaire* (a) ſur les *Quatre Evangiles*, auſſi bien qu'*Héſychius* (b), y trouvent le ſens d'ἑρμηνεύς, ὁ δηλῶν, *celui qui explique*, qui *reſout* ou *développe* quelque difficulté. C'eſt que, dit nôtre Auteur, on a tiré Πέτρος de l'Hébreu פתר *Patar*, que les *Septante* ont rendu (c) ἑρμηνεύειν. D'où vient que les Miniſtres ou Prêtres d'*Apollon* furent appellez *Patera*, c'eſt-à-dire, *Interprêtes* des Oracles; ainſi que le prouve (d) BOCHART, par un paſſage (e) d'AUSONE.

Cette démangeaiſon de tout tirer de l'*Hébreu*, va juſqu'à en faire venir le nom d'*Auguſte*, comme

(a) Pag. 24. (b) Voc. Πέτρος.

(c) GENES. Cap. XLI. *verſ.* 12. Mais ἑρμηνεύειν n'eſt point là dans le Texte de l'Edition de feu Mr. DOS, faite ſur celle de *Rome*.

(d) *Geogr. Sacr.* Part. II. Lib. I. Cap. 42. pag. 666. *Ed. Holl.*

(e) *Tibi* Patera: *ſic miniſtros nuncupant*
Apollinares *myſtici*, &c.
In *Profeſſorib.* pag. 154. *Ed. Toll.*

me s'il signifioit *célébrer une Fête*. (*a*) Ἀγύρτης ἑορτάζων. ἢ ἑορτὴν ἄγοντας. Mais un *bhagag*, qui signifie cela, parut avoir assez de rapport avec *Aug*, pour fonder l'explication. D'autres sentant, qu'il restoit encore quelque chose dans le nom, allongérent le sens en ἑορτὴν ἄγοντας. Nôtre Editeur est assez embarrassé à découvrir ici le terme *Hébreu* : il se détermine pour *שם Schous*, qui signifie, *posuit*, *adposuit*. C'est comme le son des Cloches, auxquelles on fait dire ce que l'on veut.

La seconde Partie du *Glossaire*, où il y a très-peu de ces sortes de jeux sur les noms, est beaucoup plus utile, & on y trouve quelquefois des choses curieuses.

Dans la Description que l'Apôtre ST. PAUL fait des mœurs des *Païens*, au *Chap.* I. de l'*Epître aux Romains*, vers. 30. ils sont entr'autres accusez d'être Θεοστυγεῖς. Le *Glossaire* (*b*) explique ainsi ce mot: Θεῷ Θεὰ μισοπόνηροι, *Haïs de Dieu*. C'est aussi le sens qu'ont suivi la (*c*) Vulgare, la Version *Syrienne* & l'*Arabe*, *Hésychius*, *Photius*, *Cyrille* &c. Nôtre Auteur, sans vouloir rien décider, panche de ce côté-là, fondé sur ce que les bons Auteurs *Grecs* entendent ainsi θεοστυγὴς dans un *sens passif*. Mais il reconnoît, qu'un grand nombre d'Interprêtes, Anciens & Modernes, ont préféré le *sens actif*, & traduit, *Ennemis de Dieu*, ou qui *haïssoient Dieu*. Il voudroit, qu'en ce cas-là on lût θεόμυγες comme a fait

GRO-

(*a*) Pag. 32. (*b*) Pag. 92.
(*c*) Qui tourne : *Deo odibiles*.

GROTIUS. S'il ne faut que changer l'accent, il n'y a guères de difficulté. Les Copiſtes peuvent aiſément l'avoir mal placé. Et pour moi, j'avoue que le ſens actif me paroît plus conforme à la ſuite du diſcours: comme l'ont fait voir ceux qui ont ſuivi cette idée.

Au *Chap.* XIII. de la même Epître aux *Romains*, verſ. 13. l'Apôtre exhorte les *Chrétiens*, à *marcher* ou vivre *honnêtement, comme en plein jour, non en repas nocturnes, ou en yvrogneries, ni en débauches*. La Gloſe explique ainſi ces (a) derniers mots: *ἀσελγείαις, τοῦτ' ἔστι ἀκολάστοις τοῖς περὶ τὰ ἀφροδίσια, τουτέστιν αἰσχραῖς, ἢ κόμβοις, ἢ ἐν ὕβρεσι τούτοις, οἷς ἐθίζουσιν ἑαυτοὺς μάλιστα χαίρειν οἱ ἐκτὸς ἀνθρωποι. Non en Chanſons amoureuſes, ou à jouer des Inſtruments du Théatre, comme de la Lyre, ou de la Cymbale, & autres choſes ſemblables que les gens d'une vie déréglée font ſur-tout quand ils s'enyvrent.* Nôtre Editeur trouve cette explication excellente. Il renvoie là-deſſus à un (b) autre Ouvrage, où il a expliqué, ſuivant cette idée, après feu Mr. (c) Bos, les excès, que *St. Paul* défend aux Fidéles dans ces Débauches nocturnes des *Païens*, auxquelles il fait alluſion. De nouvelles autoritez qu'on ajoûte, tirées de (d) CLE'MENT *d'Alexandrie*, du *Lexicon* Manuſcrit de CYRILLE, d'HE'SYCHIUS, con-

(a) Pag. 112, 113.

(b) A ſes *Obſervat. Philolog.* pag. 330, *& ſeqq.*

(c) Profeſſeur de *Franeker*, dont nôtre Auteur a été Diſciple. Auſſi rapporte-t-il quelquefois des Remarques Critiques qu'il avoit recueillies de ſes Leçons, comme pag. 117, 168.

(d) *Paedageg.* Lib. II. Cap. 4.

confirment le ſens du mot κῦρος. Mr. *Alberti* nous apprend, par occaſion, qu'il a des Notes Manuſcrites du docte HADRIEN JUNIUS ſur SUIDAS. On voit par-tout l'ardeur avec laquelle il cherche de pareilles raretez, & le bonheur qu'il a d'en trouver.

QUOI que les *Gloſes* communiquées par Mr. *Weiſſein* ſoient ſouvent aſſez longues, nôtre Auteur ne les a point traduites, non plus que les autres, parce qu'elles ſont faciles à entendre.

Il y en a une, tirée de deux Manuſcrits de la *Bibliothéque Coisliénne*, où l'on indique les noms (*a*) des deux *Brigands*, qui furent crucifiez avec Nôtre Seigneur JE'SUS-CHRIST; & on en donne pour garants quelques Livres ou Mémoires Apocryphes, ὡς ἐν Ἀναγράφοις φέρεται. Le premier de ces Brigands s'appelloit, dit-on, Γεστᾶς, l'autre, qui dit à Nôtre Seigneur, *Souviens-toi de moi, quand tu ſeras dans ton régne*; avoit nom *Dumas*, Δύμας. Nôtre Editeur ajoûte, qu'on trouve la même choſe dans un Manuſcrit d'*Angleterre*, que PATRICE JUNIUS avoit vû; & il cite auſſi cette Note marginale, qui eſt, en caractéres *Saxons*, dans le Manuſcrit de *Cambridge*, autrefois appartenant à BE'ZE: *Latrones cum* Chriſto *crucifixi*, GEMAS *dexter*, DEMAS *Sinifter*. S'il étoit de quelque importance de ſavoir les noms des Brigands crucifiez, il faudroit quelque autorité plus ſûre, pour pouvoir y faire fonds.

LES *Gloſes des termes de Droit* ſont augmentées de pluſieurs, que nôtre Editeur a tirées de ſon

(*a*) Pag. 207.

ſon Manuſcrit, & inſérées en leur place, où il les diſtingue par des crochets. A la faveur de ce Manuſcrit, quelque corrompu qu'il ſoit ſouvent, il a corrigé divers endroits, & confirmé même les conjectures des Savans, ſur-tout de Mr. SCHULTING. Il s'éloigne néanmoins quelquefois de la penſée de ce grand Juriſconſulte: je ne ſai ſi c'eſt toûjours avec fondement.

Par exemple, ſur cette Gloſe: Ἐνδικαιόν ἐνδικητικόν. Mr. *Schulting* dit qu'Ἐνδικητόν eſt mis au lieu de Ἐνδικητόν, *Vindicativ*. Nôtre Editeur veut qu'on liſe Ἐνδικητόν: fondé ſur ce que ſon Manuſcrit porte: *Judication*: Ἐνδικατί Ον. Il auroit fallu nous apprendre, comment ce *Judication* peut avoir un ſens, qui réponde à ἐνδικητικόν. Je doute, qu'il s'en trouve aucun. Au lieu qu'il eſt certain qu'ἐνδικητικὸν ſignifie cette Action Civile, par laquelle on reclame ou l'on révendique une choſe comme nous appartenant. Il ne faut qu'ouvrir les BASILIQUES, au (*a*) Titre *De Rei Vindicatione*, pour y voir à tout moment ἐνδικᾶ, ou ἐνδικας, ou ἐνδικᾶ, ἐνδίκους. Mais Mr. *Alberti* déclare lui-même dans ſa *Préface*, qu'il n'a pas eu le tems de conſulter cette ſource des *Gloſes*; & qu'il s'eſt contenté de la Paraphraſe *Grecque* des INSTITUTES par THEOPHILE, dont il ne cite même qu'une Edition de (*b*) D'ENVS GODEFROI. Il eût été bon néanmoins, qu'il eût vû celle de FABROT, qui eſt la meilleure, & faite ſur de bons Manuſcrits. Il auroit trouvé, par exemple, que le mot *Habitazio* n'eſt pas (*c*) exprimé, *Lib.* II. *Tit.* V. §. 5. par

Aſſi-

(*a*) Tom. pag. 194, *& ſeqq.* (*b*) *Genev.* 1620.
(*c*) Comme il le dit pag. 229.

Ἐκδοτέλλον, mais qu'il y a toûjours Ἀβδοτέλλον, comme dans l'autre endroit qu'il indique.

La Critique ſeule ne ſuffit pas pour expliquer un Auteur qui traite de quelque Science: il faut encore être un peu verſé dans la Science même. Voici ce que porte une des *Gloſes* ajoûtées. (*a*) *Qua mox Familie.* Κύαρ ἐξ φαμιλιαρ. ἀντὶ τοῦ ἐκ φαμιλίας. Nôtre Editeur lit ici κυίον, au lieu de κύαρ, afin que le terme réponde à ἀντὶ. Je ne doute pas, qu'il ne s'agiſſe de cet ordre de *Succeſſion Prétorienne*, que l'on exprimoit ainſi: *Tum quem ex familia*; mais (*b*) que des Copiſtes ignorent, ont changée en *Tamquam ex familia*. C'eſt ainſi que portent les Editions ordinaires de *Théophile*, & celle dont Mr. *Alberti* ſe ſert, avec la même explication qu'on lit dans ſon Gloſſaire: *Tamquam ex familia*, ἤγουν ἀντὶ τοῦ ἐκ φαμιλίας. FABROT a mis dans ſon Texte *Tum quem* &c. parce que la leçon corrompuë de ſes Manuſcrits, *tumquam*, *toumquaam*, *toumquam*, le menoit-là; & que d'ailleurs il n'y trouvoit point l'explication: ἀντὶ τοῦ ἐκ φαμιλίας. Mais il reconnoît que cette explication même, qui étoit dans les Manuſcrits de VIGLIUS, prouve la maniére de lire des anciens Copiſtes, *Tamquam ex familia*. Ainſi il y a beaucoup d'apparence, que, dans la *Gloſe*, dont il s'agit, il faut lire Ταμκύαρ. Ou peut-être même qu'un Copiſte, qui n'entendoit pas ce qu'il écrivoit, aura ſauté Ταμ, & lû ſeulement κύαρ.

(*a*) Pag. 246.

(*b*) Voiez FABROT, ſur *Theophil. Inſtit.* Lib. III. Tit. IX. pag. 445. Edit. 2. & *Mr.* SCHULTING, *Jurisprud. Ante-Juſtinian.* pag. 672, 673.

κόσμος. La formule au moins ne se trouve jamais exprimée par *Quasi*.

DANS les Notes sur SUIDAS, nôtre Auteur s'attache, entr'autres choses, à découvrir la source de ses Citations; ce qui est très-important. Au mot Ἀλιπτος, on lit les paroles suivantes, comme étant d'ARISTOPHANE: Ἐπὶ τῶν μὴ πίνειν, ἀφ' ἧς ἄλιπτός ἐστι ταῖς ἰχθύσι. Quel est cet *Aristophane*? Est-ce le Poëte Comique, ou le Grammairien de même nom? Mais il n'y a rien dans le passage, qui convienne, ni à l'un, ni à l'autre. Mr. *Alberti* peut bien assûrer, comme il fait, que le nom d'*Aristophane* s'est glissé ici, au lieu de celui de JOSEPH; puis qu'il indique (*a*) un endroit des *Antiquitez Judaïques*, où le principal se trouve, & le reste sert à redresser la Citation: Μαθὼν τὸν νόμον ὁ Ἰησοῦς, ὑφ' ἧς ἄλιπτός ἐστι ταῖς ἰχθύσι.

C'est donc ainsi qu'il faut lire dans *Suidas*. On indique encore (*c*) un autre (*d*) passage, que ce Lexicographe a tiré (*e*) de *Joseph*, sans nommer aucun Auteur, & où aussi il y a deux mots changez.

L'E'CHANTILLON, que nôtre Auteur donne de ses Notes sur HE'SYCHIUS, est précedé d'un petit Avant-propos, où après avoir exposé la difficulté de donner une bonne Edition de ce Lexicographe, qui est une source inépuisable d'érudition, il dit qu'il s'est fait certaines Régles d'in-

(*a*) Pag. 267, 268.
(*b*) Lib. V. Cap. 8, §. 11. pag. 303. *Ed. Hudſ. Havercamp.*
(*c*) Pag. 270. (*d*) Voc. Ἀντίσχα.
(*e*) *De Bell. Jud.* Lib. III. Cap. 7. §. 23. pag. 744.

d'Interprétation, dont il a reconnu par l'uſage la bonté & la certitude. En attendant qu'il les expoſe en détail, & avec tout l'appareil qu'elles demandent, il en indique une ſeulement, à laquelle aucun Critique, qu'il ſache, n'a fait attention : C'eſt que, *ſouvent* Héſychius, *ou ſon Abbréviateur, omet, dans l'explication des Mots un* Verbe, *ou un* Subſtantif, *qui eſt caché dans le Mot même qu'il explique, & qu'il laiſſe ſuppléer aux Lecteurs, pour être plus court.* En voici un (*a*) exemple. Ἀγαλματοφόρῳ· ὁ ἄγαλμα ἐν τῇ ψυχῇ. Il ſemble manquer dans l'explication un Verbe ; auſſi quelques Savans (*b*) ont-ils cru, qu'il falloit ajoûter φέρων, ou φέρει ; & le dernier même eſt exprimé dans *Suidas*. Mais chez *Héſychius*, ce Verbe eſt renfermé dans Ἀγαλματοφόρῳ· : car on (*c*) trouve ſouvent dans PHILON Juif, ἀγαλματοφοροῦσα.

L'INDEX ſur le *Lexicon* Manuſcrit de PHOTIUS, marque une grande patience & une grande exactitude. C'eſt, comme on jugera bien, tout ce que nous en pouvons dire. Ainſi on ne ſoupçonnera pas, que nôtre Auteur aît oublié les *Tables* néceſſaires pour l'uſage de ſon Livre. Il y en a trois : une des *Paſſages de l'Ecriture*, qui y ſont éclaircis ; la ſeconde, des *Auteurs* illuſtrez, expliquez, ou corrigez ; la derniére, des *Mots Grecs*.

(*a*) Pag. 297.

(*b*) EDUARDUS BERNARD, ad JOSEPH. Tom. II pag. 165. LAMB. BOS, *Obſ. Critic.* pag. 152.

(*c*) Comme, pag. 4. B. 15. A. 18. E. 31. D. &c. *Edit. Franeof.*

ARTICLE VI.

GERARDI NOODT *Noviomagi*, Juriſconſulti & Anteceſſoris, OPERA omnia, recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos Tomos diſtributa. Huic novæ Editioni inter alia acceſſit *V. Cl.* JOANNIS BARBEYRACII Hiſtorica *Vitæ Auctoris* Narratio.

C'eſt-à-dire:

TOUTES *les* OEUVRES *de Mr.* NOODT, *Docteur en Droit, & Profeſſeur dans l'Univerſité de* Leyde, *revuës, augmentées, corrigées en bien des endroits. Nouvelle Edition, où l'on a ajoûté, entr'autres choſes, la* Vie de l'Auteur, *compoſée par Mr.* BARBEYRAC. En deux Volumes *in folio*, dont le prémier a 648. pages, ſans la *Vie* de l'Auteur, qui en contient 19. l'autre, 590. ſans les *Index* des deux Volumes. A *Leyde*, chez *Jean Arnold Langerak*, 1735.

LES Oeuvres du ſavant & célèbre Mr. NOODT ſeront toûjours recherchées par ceux qui ont du goût pour la belle Juriſprudence. En voici une preuve. A peine a-t-il paru une contrefaçon de ces deux Volumes en *Allemagne*, qu'on en voit ſortir une nouvelle Edition du lieu dont il eſt naturel d'en attendre les meilleures. Celle-ci l'emporte de beaucoup ſur l'autre, mis à part même la différence du papier & des caracte-

ractères, & le peu de soin qu'ont ordinairement les Libraires d'*Allemagne* d'avoir de bons Correcteurs.

Un Docteur en Droit, qui ne se nomme pas, & qui paroît avoir été Disciple de Mr. *Noodt*, s'est chargé de revoir exactement cette nouvelle Edition, & il a eu pour cela des secours considérables. Quoi que l'Auteur n'aît pas survêcu longtems à (*a*) l'Edition précedente, il en a eu assez pour s'appercevoir de plusieurs fautes qui s'étoient glissées, ou d'impression, ou d'inadvertence: & il les avoit corrigées sur un Exemplaire, dont l'Editeur a eu communication. On lui a fourni un autre Exemplaire de feu Mr. SCHULTING, Parent, Ami, & Collégue de Mr. *Noodt*, où ce grand Jurisconsulte avoit noté d'autres fautes semblables, qui ont échappé à la vuë de l'Auteur même. De plus, Mr. BARBEYRAC, autre Professeur en Droit, Ami de l'Auteur, a aussi communiqué à l'Editeur celles qu'il avoit remarquées. L'Editeur lui-même a pu, en relisant tous ces Ouvrages d'un bout à l'autre, en découvrir de nouvelles; les deux Amis de son Auteur n'aiant pas, comme lui, pris à tâche de tout examiner. Il s'est encore donné la peine de verifier les Citations, & de redresser non seulement celles qui se trouvoient fautives, mais encore d'ajoûter souvent le Chapitre, ou le Vers, dont l'indication étoit omise; ce qui est très-commode pour l'usage des Lecteurs. Au reste, pour ce qui est des fautes d'inadvertence, il n'a corrigé

(*a*) Publiée en 1724.

gé que celles qui ſautoient aux yeux; & dès qu'il a eu le moindre doute, quelque lieu qu'il eût de croire que l'Auteur s'étoit exprimé d'une maniére qui ne s'accordoit point avec ce qu'il avoit eu dans l'eſprit, il a laiſſé le Texte tel qu'il étoit. Il en allégue un exemple remarquable. C'eſt (*a*) dans l'explication que l'Auteur donne d'une Loi du (*b*) DIGESTE, où Mr. *Barbeyrac*, de qui eſt cette obſervation, juge que Mr. *Noodt* a écrit ſans y penſer, *Idem Servus*, pour *Fructuarius*; comme il paroît & par la nature même de la choſe, & par la ſuite du diſcours. Quoi que l'Editeur approuve ſans difficulté cette conjecture, *il* n'a rien changé-là & s'eſt contenté d'avertir en un mot de l'incongruité des expreſſions.

Comme Mr. *Noodt* n'a rien laiſſé qu'il eût mis en état de voir le jour, & a même expreſſément défendu de publier quoi que ce fût de ce qui ſe trouveroit parmi ſes papiers; on n'a pu enrichir cette Edition d'aucune Pièce nouvelle. On y en a ſeulement ajoûté une qui avoit (*c*) déja paru, mais écrite en Flamand. C'eſt la déciſion d'une Queſtion importante, qu'il examina à l'occaſion d'un cas particulier, ſur lequel il fut conſulté. Il s'agiſſoit de ſavoir, ſi le Souverain peut donner diſpenſe pour le Mariage d'un Néveu avec la Veuve de ſon Oncle Maternel. L'Auteur y ſoûtint l'affirmative, & montra qu'une telle

(*a*) *De Uſufruct.* Lib. I. Cap. 3. pag. 395. col. 2. Tom. I.
(*b*) *L.* 26. *D. De Uſufruct.*
(*c*) En 1696. dans le III. Volume des *Conſultations d'*UTRECHT. Mr NOODT étoit Profeſſeur dans cette Ville, quand il fut conſulté ſur le cas dont il s'agiſſoit.

telle diſpenſe n'a rien de contraire aux Loix, ni Divines, ni Humaines. Ceux qui n'entendent pas la Langue, dont Mr. *Noodt* ſe ſervit alors ſelon l'uſage, ſouhaiteront ſans doute, qu'en joignant cette Réponſe aux autres Ouvrages de Mr. *Noodt*, on l'eût traduite en Latin. Mais l'Editeur ne l'a pas fait, parce qu'on peut la lire ainſi traduite dans un Ouvrage de (*a*) feu Mr. *Pagenſtecher*.

Une autre choſe, qui diſtingue cette Edition des précedentes, c'eſt la *Vie* de l'Auteur, compoſée par Mr. *Barbeyrac*, qui, en étant prié par l'Editeur, a pris volontiers la peine de mettre en Latin ce qu'il avoit dit en François, il y a quatre ans, dans l'*Eloge* (*b*) *Hiſtorique* de ce grand homme. Il ne s'eſt pourtant pas borné-là: & comme en ſe traduiſant lui-même il étoit maître de faire ce qu'il jugeroit à propos, il a ajoûté, changé, ou retranché diverſes choſes, ſelon qu'il convenoit, & que le demandoit d'ailleurs la nouvelle forme qu'il donnoit à ſa prémiére compoſition. Ce qu'il y a de plus conſidérable, ce ſont quelques endroits, où, en bon Ami, il défend Mr. *Noodt* contre quelques critiques mal fondées, ou quelques traits injurieux, de gens qui, après la mort de ce grand homme, ont cru pouvoir impunément débiter tout ce que leur ſuggéroit l'envie,

(*a*) *Irner. injuria vapul.* Coit. XLII. §. 15. pag. 410, *& ſeqq.* Groning. 1702.

(*b*) A la tête du I. Tome du RECUEIL *de Diſcours ſur diverſes matiéres importantes* &c. On en a parlé dans cette *Bibliothéque*, Tom. VI. Part. II. Art. VII. pag. 374, *& ſuiv.*

vie, l'eſprit de parti, ou quelque autre motif peu honorable pour eux.

PENDANT que j'écrivois ceci, il m'eſt tombé entre les mains un dixième Volume des *Supplémens* aux ACTA ERUDITORUM de Mrs. les Journaliſtes de *Leipſig*; & en y jettant les yeux, j'y ai trouvé un *Eloge* de Mr. *Noodt*, ſans nom d'Auteur, & ſans qu'on diſe rien qui inſinuë d'où on l'a pris. La *Table* même des Auteurs le met au rang des Pièces Anonymes: *Anonymi Elogium* GERHARDI NOODTII *ICti Batavi*. J'ai preſque cru d'abord, que cet Anonyme auroit travaillé ſur quelques Mémoires particuliers, qui pourroient donner plus de lumiéres, que l'*Eloge Hiſtorique* qui avoit paru en François. Mais j'ai bien-tôt vû, que ce n'étoit autre choſe qu'un abrégé de ce que Mr. *Barbeyrac* avoit dit: & tous ceux qui voudront comparer ces deux Pièces, s'en convaincront aiſément. Je ne ſaurois comprendre pourquoi l'Auteur *Allemand* n'a pas appellé en garantie le *François* de qui il empruntoit tant de choſes, qu'il ne pouvoit ſavoir d'ailleurs; n'y aiant juſqu'ici que Mr. *Barbeyrac* qui aît publié quelque choſe ſur la Vie de Mr. *Noodt*. On diroit même, qu'en copiant l'*Eloge Hiſtorique*, qui eſt à la tête du *Recueil de Diſcours ſur diverſes matiéres importantes*, cet Anonyme, qui ſe donne pour Auteur Original, n'a pas ſeulement regardé d'un coup d'œil le Volume où eſt inſéré l'*Eloge*, dont il fait l'Extrait. Car en parlant de la Harangue de Mr. *Noodt De jure Summi Imperii & Lege Regia*, il dit, (*a*) que Mr. *Barbeyrac* fait eſpe-

(*a*) *Supplem.* ACT. ERUDITOR. Tom. X. pag. 92.

eſperer de donner au prémier jour une Traduction Françoiſe de cette Harangue: *Quam Orationem, Gallice converſam, proximè exſpectare nos jubet* Barbeyracius, *Juriſperitus in Batavis egregius.* Cependant le prémier Diſcours de ce Volume eſt juſtement la Harangue de Mr. *Noodt Des droits de la Puiſſance Souveraine* &c. dont on parle même dans la *Préface*, comme imprimée pour la troiſiéme fois. Il n'y a d'ailleurs aucune équivoque dans l'endroit de l'*Eloge Hiſtorique*, que l'Anonyme avoit devant les yeux. *C'eſt une des deux Harangues que j'ai traduites*, dit là (*a*) Mr. *Barbeyrac*. L'Anonyme lui-même parle plus bas de la Verſion de l'autre Harangue, comme aiant déja paru: or ces deux Verſions ont toûjours été jointes enſemble, & les *Acta Eruditorum* (*b*) parlérent de la ſeconde Edition ſur ce pié-là.

Après une telle bevuë, ce ſeroit grande merveille s'il ne s'en trouvoit pas d'autres dans un Abrégé fait apparemment à la hâte, & ſans une grande connoiſſance de la Langue de l'Original. Par exemple, ſur la Famille de Mr. *Noodt*, que Mr. (*c*) *Barbeyrac* dit être *une bonne & ancienne Famille de Nimégue*, & qu'*il y en a d'autres, qui n'ont rien de commun avec elle, que le nom*; l'Anonyme répand ces *autres Familles* dans toutes les *Provinces-Unies: Ejuſdem nominis alios* hinc atque illinc *alit* BELGIUM &c.

Lors que Mr. *Noodt* commença ſes études Académiques à *Nimégue*, c'eſt-à-dire, en 1663. il y

(*a*) *Eloge Hiſtoriq.* de Mr. NOODT, pag. 62.
(*b*) Ann. 1714. pag. 470. (*c*) *Eloge Hiſt.* pag. 15.

il y avoit dans cette Ville une *Université nouvellement formée*, qui tomba enfin par les oppositions des deux Quartiers de la Province, qui n'avoient pas consenti à son érection; de sorte que cette Université *laissa la place entiére à celle d'*Hardervic, *qui avoit été fondée par de communs suffrages en* 1648. C'est ce que porte le (*a*) François de l'*Eloge Historique*. L'Anonyme dit (*b*) là-dessus, que l'Université de *Nimégue* fut ensuite *transportée à Hardervic: Et Academiam* Neomagensem, *postea* Harderovicum *translatam* &c. Ainsi l'Université d'*Hardervic*, établie long-tems avant celle de *Nimégue*, se trouve l'Université même de *Nimégue*, changée seulement pour le lieu.

Le Jeune *Noodt* fut détourné de l'étude des Mathématiques par un bon Ami de son Pére, Mr. *Arnoud Coerman*, *Conseiller* (*c*) *du Duché de* GUELDRE *& du Comté de* ZUTPHEN. L'Anonyme fait ce Mr. *Coerman* Conseiller des DUCS de *Gueldre* & des COMTES de *Zutphen*: (*d*) *Interveniente consilio* Arnoldi Coermanni, *Ducibus* Gelriæ *& Comitibus* Zutphaniæ *a Consiliis*. Je voudrois bien savoir où sont aujourd'hui ces *Ducs* de *Gueldre*, & ces *Comtes* de *Zutphen*.

Quand on lira les paroles suivantes, au sujet de la prémiére Edition complette des *Probabilia Juris* de Mr. *Noodt*: (*e*) *Ad quorum* [quatuor Librorum] CALCEM *adjecit* De Jurisdictione & Impe-

(*a*) Pag. 19. (*b*) *Supplem.* pag. 87.
(*c*) *Eloge Historiq.* pag. 41. (*d*) *Supplem.* pag. 87.
(*e*) *Ibid.* pag. 91, 92.

Imperio, *nec non* ad Legem Aquiliam, *libres singulares, & ex legum Romanarum ipsis hausios fontibus, nec non breves* Vindicias *adversus doctissimum in Germanis virum* CHRISTFRIEDUM WAECHTLERUM &c. ne s'imaginera-t-on pas, que la Défense de Mr. *Noodt* contre Mr. *Waechtler* étoit un petit Ouvrage à part, intitulé *Vindiciæ*? Cependant il n'y a que quatre ou cinq endroits parci par là, dans les *Probabilia Juris*, où l'Auteur répond en peu de mots à quelques endroits de la Critique de son Adversaire, qu'il ne nomme jamais. Il faut, pour parler comme l'Anonyme, n'avoir jamais vû, ni cette Edition des *Probabilia*, ni aucune des suivantes, ni le Recueil des Ouvrages de Mr. *Noodt*.

On pourroit marquer d'autres inexactitudes dans l'Article du Journal de *Leipsig*: mais en voilà assez, & ce seroit même trop, s'il n'importoit à la République des Lettres, & si le but même des Journaux ne demandoit qu'on relevât quelquefois de pareilles choses qui peuvent jetter bien des gens dans l'erreur. Les Copistes & les Abbréviateurs se commettent beaucoup, s'ils n'ont une grande attention à lire avec soin leur Original. Et après tant d'exemples qu'on a de ceux qui bronchent ici par leur négligence, il n'est guéres sûr de se fier à eux; il faut aller aux sources: autrement on court grand risque de s'égarer avec les guides qu'on suit. Que si un tel Copiste n'indique en aucune maniére les sources où il puise, les erreurs où il tombe, ne sauroient être reconnuës, lors qu'il n'y a plus moien de

recourir à ces ſources, ou ne le peuvent être que difficilement, quand il n'eſt pas auſſi facile de conſulter les Originaux, qu'il l'eſt à l'égard de l'*Eloge Hiſtorique*, copié & abrégé tacitement par l'Anonyme du Journal de *Leipſig*.

LA *Vie* de Mr. *Noodt*, publiée en Latin, qui nous a donné occaſion de faire ces remarques, nous fait ſouvenir d'une nouvelle Edition de l'excellent Ouvrage de GROTIUS *De Jure Belli ac Pacis*, que le même Auteur vient de donner: *Ex altera recenſione* JOANNIS BARBEYRACII &c. *Cum Notulis ejusdem nunc auctioribus, pluriumque locorum, ex Auctoribus quibusvis laudatorum, adcuratiori indicatione.* Dans cette ſeconde Edition, qui eſt diviſée en deux Volumes, Mr. *Barbeyrac* a revu de nouveau le Texte, ajoûté bien des choſes aux petites Notes de l'Edition (*a*) précedente, indiqué l'endroit de quantité de Paſſages, qu'il n'avoit pu encore trouver: en un mot, il a ſuivi à tous égards la même méthode, qu'auparavant, pour mettre dans le meilleur état qu'il lui a été poſſible un Original, dont on a d'ailleurs la Verſion de ſa main, avec des Notes beaucoup plus étenduës. Il n'eſt pas beſoin d'en dire davantage; les Journaux aiant aſſez fait connoître, en ſon tems, la prémiére Edition, renouvellée aujourd'hui.

(*a*) Publiée auſſi à *Amſterdam*, en 1720.

ARTI-

ARTICLE VII.

Le Roman de la ROSE *par* GUILLAUME DE LORRIS *&* JEAN DE MEUN, *dit* CLOPINEL. *Revû sur plusieurs Editions, & sur quelques anciens Manuscrits, accompagné de plusieurs autres Ouvrages, d'une Préface Historique, de Notes, & d'un Glossaire.* A Amsterdam, chez Jean Fred. Bernard 1735. *Trois Volumes* grand 12. Pages 68. pour la Préface, & la Vie de Jean Clopinel Pagg. 362. pour le reste du Tome I. Pagg. 424. pour le II. & 384. pour le III.

UN Ouvrage qui parut l'Année passée, annonça cette nouvelle Edition du *Roman de la Rose*, comme étant déja fait & j'avouerai ingénument que j'y fus attrapé. Dans le II. Tome de la *Bibliothéque des Romans* par Mr. le C. *Gordon de Percel*. j'avois lû à la Page 234. les paroles suivantes: „ Le Roman de la Rose par Guillaume &c. in 12. Amsterdam 1734. 3. Vol. *Dieu* „ *soit loué. Voici une nouvelle Edition de ce Roman* „ *si célèbre. Elle est faite sur les plus anciennes* „ *Editions, & non sur celle de Clement Marot,* „ *qui s'étoit avisé d'en changer le stile pour le ren-* „ *dre plus intelligible. Cette Edition est même plus* „ *entière qu'aucune des précedentes: Car outre le* „ *Codicile, & le Testament de Jean de Meung, on* „ *y a joint encore la Remontrance de Dame Nature,* „ *qui est un Traité de Chimie extrêmement rare,* „ *& qui plus est on y a mis un Glossaire pour l'ex-*

„ *pli-*

» *plication des vieux mots de notre Langue qui ſe*
» *trouvent dans ce Roman. Cette Edition eſt bel-*
» *le & peut tenir lieu de toutes les autres, même*
» *de celle de Clement Marot qui eſt très-rare, &*
» *dont les différences ſont rapportées à la fin du*
» *troiſième Volume. Ce Livre a des beautés à qui*
» *les ſait bien connoître. Il y a une ingenuité qui*
» *fait plaiſir, il ne manque pas de traits ſpirituels,*
» *& de quelques endroits ſatiriques qui feront*
» *toûjours plaiſir*". Là-deſſus je crus bonnement que le Livre étoit en vente, & fis fort ſurpris que le Libraire dont je me ſers n'en avoit pas ouï parler. J'écrivis à *Amſterdam*, & l'on me répondit, que non ſeulement cette nouvelle Edition du *Roman de la Roſe* y étoit parfaitement inconnuë, mais encore que je pouvois m'aſſurer qu'il ne s'y en faiſoit point. La voici pourtant qui paroît en 1735. & nous avons tout lieu de penſer que Mr. le Chevalier *Gordon* de *Percel*, qui l'avoit prédite, avec une confiance Hiſtorique, a eu autant de part que qui que ne ſoit à l'accompliſſement de la Prophétie.

Il eſt vrai que le nom, de ce prétendu Gentilhomme *Ecoſſois*, ne ſe trouve ici nulle part. Mais la Préface & les Notes le caractériſent aſſez ſans cela. On y reconnoît d'abord l'Auteur de l'*Uſage des Romans*, & le nouvel Editeur de *Marot*. A certaines Gentilleſſes qui ſont originales, comme à certains airs dégagés qui ne conviennent qu'à un Homme du Monde, on ne ſauroit s'y méprendre. Que ce qui ſort de cette Plume ſoit anonyme ou pſeudonyme, ou tout ce que l'on voudra de ſemblable, le *Chevalier* s'y

fera

fera toûjours reconnoître. Il pourroit même prendre le Titre d'Abbé, qu'il ne donneroit le change à perſonne, s'il vouloit l'entreprendre. Mais il ſait les Règles de la bienſéance, & s'il prend jamais ce Titre, je croi bien que ce ne ſeroit pas à la tête de certains Ouvrages où les gens qui veulent plaire au Public doivent ſortir du goût Eccléſiaſtique. On n'auroit pas approuvé, par exemple, qu'un Homme d'Egliſe eût *loué Dieu* de la nouvelle Edition du *Roman de la Roſe*. Les Perſonnes de ce Caractère placent mieux les louanges qui ſont duës à l'Etre ſuprême. Il n'y avoit qu'un Bel-Eſprit de Cour qui pût les déplacer de la ſorte. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a point de lieu de douter que ce ne ſoit le Chevalier *Gordon* de *Percel* qui nous donne à préſent ces trois Tomes.

A peu de choſe près, on y trouve en effet, & preſque dans le même arrangement, tout ce que la *Bibliothéque des Romans* nous avoit promis il y a une année. Les deux premiers Volumes contiennent le Poëme principal, & l'on voit à la tête du premier une Préface de l'Editeur, ſuivie de celle que *Clement Marot* mit au devant de l'Edition de 1527. & de la Vie de *Jean* de *Meung* par André Thevet, & à la fin du ſecond 25. ou 26. Pages de Notes, dont la plûpart ne ſont deſtinées qu'à marquer des Variantes. Le Tome 3. & dernier renferme 1°. le *Codicile* de Maître *Jean* de *Meung*, 2°. le *Teſtament* du même Auteur, 3°. les *Remontrances de Nature à l'Alchimiſte errant* par le même. 4°. La *Réponſe de l'Alchimiſte à la Nature*, par le même, 5°. *Teſtament attribué*

à Ar-

à Arnaud de Villeneuve. 6°. *Petit Traité d'Alchymie*, ou le *Sommaire Philoſophique*, de *Nicolas Flamel.* 7°. Autres Vers d'un Anonyme ſur le même Art. 8°. La *Fontaine des Amoureux de Science*, par *Jean de la Fontaine, de Valenciennes.* 9°. *Balade* du ſecret des Philoſophes, & 10°. enfin le *Gloſſaire*, ou l'Explication des anciens mots du *Roman de la Roſe*, & des autres Poëſies de *Jean de Meun.* J'avertirai, tout d'un tems, que les Vers des différentes Pièces, qui ſe trouvent, dans les trois Volumes, ſont numerotez d'un bout à l'autre, & qu'il paroît par-là qu'il y a dans le *Roman de la Roſe* 22734. Vers de huit Syllabes. Je dirai auſſi, pour n'en pas faire à deux fois, que les Vers de toutes les autres Pièces, dans le 3. Tome, ſont de la même Meſure, excepté ceux du *Codicile* & du *Teſtament* de *Jean de Meun* qui ſont Alexandrins.

De tous les Ouvrages que ce Recueil contient, le *Roman de la Roſe*, eſt ſans contredit le plus célèbre, & le plus curieux. Un tems fut où l'on n'en avoit point, en *France*, ni de plus ſpirituel, ni de plus galant, ni de plus agréable. Encore aujourd'hui l'Editeur voudroit que nous le regardaſſions non ſeulement comme notre *Ennius*, mais auſſi comme notre *Homere*, parce, dit-il, qu'il a été le modèle de tous nos anciens Poëtes, que *Regnier* en a tiré une de ſes Satires, que Ronſard l'avoit toûjours à la main, & que ſans lui l'on ne peut pas exactement connoître les beautés ou les ſingularités des Poëtes du 14. du 15. & même du 16. Siècle. Ce qu'il y a de certain, eſt que dans le goût où l'on eſt de-

depuis quelque tems, de réimprimer les Pièces qui ſont en vieux *Gaulois*, le *Roman de la Roſe* méritoit le premier cet honneur, quand ce n'auroit été que pour l'eſtime ſinguliere que nos Peres en firent, avant le regne de *François* I. & même long-tems encore après la mort de ce Prince.

Cet Ouvrage a ceci de fort ſingulier qu'il eſt de deux Auteurs qui y travaillerent à 40. ans de diſtance l'un de l'autre, & dont le dernier eſt cependant ſi bien entré dans l'eſprit de ſon modèle, tant pour la fiction que pour la verſification, que l'on ne s'appercevroit, preſque pas, de la moindre différence, ſi l'on n'en étoit pas averti. Les 4150. premiers Vers ſont de *Guillaume*, ſurnommé de *Lorris*, d'une petite Ville du *Gâtinois*, & duquel on ne ſait guère autre choſe ſi ce n'eſt qu'il doit être mort vers l'an 1260. & qu'il commença ſon Roman, ainſi qu'il le dit lui-même,

„ Au vingtieſme an de *ſon* aage
„ Au point qu'Amours prend le peage
„ Des jeunes Gens.

Le Continuateur nommé *Jean*, & ſurnommé de *Meun*, parce qu'il étoit né à *Meun* ſur *Loire*, & *Clopinel*, d'un défaut qu'il avoit à la jambe, fut un des Beaux Eſprits de la Cour de *Philippe le Bel*, & doit avoir fini ſon travail avant l'an 1305. y ayant mis la premiere main, & l'ayant même achevé qu'il étoit encore fort jeune. C'eſt au moins ce qu'il inſinuë aſſez clairement dans la 2. Strophe de ſon *Codicile*.

„ J'ai

„ J'ai fait en ma jeuneſſe maint dit par vanité,
„ Où maintes gens ſe ſont mainteſſoys (a) délité.
„ Or m'en doint Dieu faire ung par vraye charité
„ Pour amender les autres, qui pou m'ont prouffité.

On ſent, aſſez, par ces dernières paroles, que cette Pièce lui avoit attiré des Ennemis, & des affaires. Le Beau Sexe, qui n'y étoit pas épargné, ne put que lui en marquer quelquefois ſon reſſentiment, & ce n'eſt pas peu de choſe que d'avoir contre ſoi les Dames. Le deſſein qu'elles firent un jour de donner le fouet à ce Maître Railleur, & dont il ne ſe tira que par une *Raillerie* plus injurieuſe encore que toutes les autres, ce deſſein, dis-je, eſt une bonne preuve du *mal-talent* que lui portoient les Belles, & qui dut l'expoſer de leur part, à bien d'autres déboires. Mais il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'elles ayent été les ſeules à ſe ſoulever contre lui. *Jean* de *Meun* avoit attaqué, dans ſon Ouvrage, un Ordre de gens plus vindicatif encore, & plus implacable que ne le peuvent être les Femmes. Les Eccléſiaſtiques y ſont furieuſement mal-menez en diverſes rencontres, & ſur-tout les Moines Mendians, y compris ſingulièrement & même éminemment les *Freres Prêcheurs*. Il déchire impitoyablement ces derniers, & l'on peut même dire qu'il s'y acharne. Il ne perd pas la moindre occaſion de leur donner ſur les doigts, & ſouvent la Satire eſt ſi forte que l'on y ſoupçonneroit de la paſſion. On en jugera par ce peu de traits, où il introduit un Moine de l'Ordre

(a) Délecté.

dre des Prêcheurs, qui parle ſous le perſonnage de *Faux Semblant*, ou de l'Hypocriſie.

(*a*) Egliſe, tu es mal (*b*) baillie,
Se ta Cité eſt aſſaillie
Par les Chevaliers de ta Table.
Ta Seigneurie eſt (*c*) moult endable
Se ceulx s'efforcent de la prendre,
A qui la baillas à deffendre.

. . . . . .

(*d*) Car, ſans faillir, traiſtre ſuis-je
Et pour Larron m'a Dieu jugé
Parjure ſuis, & ſi (*e*) ma fin
Sçait-on (*f*) envys devant la fin;
Car pluſieurs par moy mort reçeurent
Qui onc mon (*g*) barat n'apparceurent;
Qui l'apparcevra, s'il eſt ſage,
(*h*) Garde s'en, ou c'eſt ſon dommage;
Mais tant forte eſt la decevance,
(*i*) Que trop eſt grief l'apparcevance.
Car Protheus, qui ſe ſouloit
Muer en tout ce qu'il vouloit,
Ne ſçeut onc tant (*k*) barat, ne guille
Que je fais, &c.

Les Eccléſiaſtiques, les Moines, & les Femmes enſemble! Que de gens à la fois! *Jean* de *Meun* avoit-il perdu l'eſprit de ſe les attirer tous à dos? Mais il étoit jeune & ſans expérience. Il ne

(*a*) Vers. 11756. (*b*) Garantie. (*c*) Fort en danger.
(*d*) 11790. Vers. (*e*) Mon but.
(*f*) A peine, bien difficilement.
(*g*) Ma perfidie. (*h*) Qu'il s'en donne garde.
(*i*) Qu'il eſt fort difficile de s'en appercevoir.
(*k*) Tours de perfidie & de fraudes.

ne connoiſſoit encore, ni les Dames, ni les Gens de Religion, & le ſuccès de ces malicieuſes ſaillies lui ferma les yeux ſur le danger qu'il couroit. Maintes gens, dit-il, s'y étoient mainteſſois delité. Il en trouva qui rioient *tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur*. C'en fut aſſez pour lui faire eſpérer qu'il auroit tous les Rieurs, & l'on doit croire auſſi qu'il ne manqua pas de Protecteurs & d'appui. S'il en eut, ce ne fut pas ſans beſoin, car il eut ſur les bras le Parti le plus redoutable qu'il puiſſe y avoir dans le monde. (*a*) „ *Jean* de *Meung*, dit le Préſident „ *Fauchet*, cuida eſtre payé de la meſme *Mon-* „ noye qu'*Ovide* ſon Maiſtre : pource qu'une „ partie des Dames de Court mal renommées, „ Moines, Hypocrites, & autres gens vicieux, „ qu'il avoit taxez en ſes Livres, lui ſuſciterent „ beaucoup d'ennemis.

Mr. *Des Maizeaux*, de qui j'ai tiré ce paſſage, (*b*) définit le *Roman de la Roſe*, en diſant „ que c'eſt proprement un Cours de Philoſophie „ amoureuſe, & un Syſtême d'Amour". Mais on ſe tromperoit fort ſi l'on n'y cherchoit que les Loix ou que la Pratique d'une Paſſion ſage & reglée. L'Editeur avoue (*c*) que „ comme le „ Poëte peint un Amant trop vif pour pouvoir „ être formé ſur de ſi nobles idées, il eſt obligé „ de ſe rabattre ſouvent ſur cet amour de ſenſi- „ bilité

(*a*) *Fauchet*, Oeuvres Tom. II. Fol. 590.

(*b*) Lettr. à Mr. de *St. Evremond*. Oeuvr. de Mr. de *St. Evremond*, Tom. V. Pag. 380. Edit. Amſt. 1726.

(*c*) Préface Pag. 10.

„ bilité où la Nature ne porte que trop ordinai-
„ rement. C'eſt même, *ajoûte-t-il*, ce qui fait
„ le capital de ſon Ouvrage, qu'il croit égayer
„ quelquefois par des libertés qui n'étoient pas
„ même permiſes dans un tems où notre Lan-
„ gue, moins chaſte qu'elle n'eſt aujourd'hui,
„ accordoit beaucoup plus à l'imagination, qu'el-
„ le ne fait à préſent.

D'ailleurs ce Poëme n'eſt pas ſi uniquement un Syſtême d'Amour, qu'il n'y entre par Epiſode une infinité de choſes qui y ont peu de rapport, & particuliérement quantité de Portraits Satiriques. Celui qu'il fait de l'élection des premiers Rois n'eſt pas fort à l'honneur des Souverains, & comme l'Editeur l'obſerve, la peinture étoit aſſez hardie pour un Homme qui vivoit ſous la puiſſance Royale. Il eſt certain qu'un Poëte qui oſeroit aujourd'hui tenir, en *France*, le même Langage, y paſſeroit pour un Monſtre dans l'eſprit de la Multitude, & ſeroit fort heureux de n'être mis qu'aux petites Maiſons. Puiſque l'Editeur n'a pas fait ſcrupule de noter cet Endroit dans ſa Préface, on ne ſera pas ſurpris que le Sujet d'une République n'y faſſe pas plus de façon. Après avoir parlé du deſordre qui s'introduiſit, par la *Convoitiſe*, dans les Sociétés humaines, le Poëte ajoûte que l'on ſe vit alors dans la néceſſité de ſe donner un Chef.

(*a*) Qui les malfaiteurs tous priſt,
Et bon droit aux plaintifz en fiſt
Ne nul ne l'oſaſt contredire,
Lors s'aſſemblerent pour l'eſlire....

Ung

(*a*) Vers 10070.

Ung grand villain entre eulx eſleurent
Le plus corſu de (a) quans qu'ils furent,
Le plus oſſu, & le (b) greigneur
Et le firent Prince & Seigneur.
(c) Cil jura que droit leur feroit,
Et que leurs loges deffendroit,
Se chacun endroit ſoy luy livre
Des biens dont il ſe puiſſe vivre.....
De là vint le commencement
Aux Roys & Princes terriens,
Selon les Livres anciens.

Ce qu'il avoit dit dès le Vers 5514. & *ſuivans*, de l'Autorité Royale, n'eſt pas moins oppoſé aux notions qui régnent aujourd'hui parmi les *François*. Il y affirme, ſans détour, que les Sujets ne doivent au Roi qu'un ſervice libre & volontaire.

Vrayement ſiens ne ſont-ilz mye,
Tant ait-il ſur eulx Seigneurie.
Seigneurie, non, mais ſerviſe
Qui les doit garder en franchiſe
Ains eſt leur; car quant ilz vouldroient
Leurs aides au Roy ſi fauldroient,
Et le Roy tout ſeul demourroit
Si toſt que le peuple vouldroit;
Car leur bonté, ne leur proeſſe,
Leur corps, leur force, leur ſageſſe
Ne ſont pas ſiennes, riens n'y a, &c.

C'eſt-à-dire, à parler net, que le Roi eſt fait pour le Peuple, & non le Peuple pour le Roi. La Maxime eſt, à mon avis, très-certaine. Mais les

(a) De tous tant. (b) De la plus grande taille.
(c) Celui-là.

les Succeſſeurs éloignés de *St. Louïs* ne trouveroient pas bon que l'on parlât de leur pouvoir, comme on en parloit ſous ce Prince lui-même, ou ſous celui de ſon Petit-Fils, & Mr. l'Abbé *Du Bos* vient de nous apprendre, dans ſon *Etabliſſement des François dans les Gaules*, que cette Maxime eſt contraire à l'Inſtitution primordiale de la Monarchie, qui mit, ſelon lui, tous les Sujets dans un Etat de parfait Eſclavage. Je n'entreprendrai point ici de défendre les ſentimens de *Jean* de *Meun* contre cet illuſtre Académicien. J'ai ſeulement été bien aiſe de faire obſerver à mes anciens Compatriotes que leurs Ancêtres n'étoient pas plus, que je le pourrois être, pour le Gouvernement deſpotique, & qu'à cet égard le *Roman de la Roſe* eſt un monument autentique des *franchiſes* du Peuple.

On y apprend auſſi pluſieurs autres choſes, qui pour être moins intereſſantes, ne laiſſent pas que d'être curieuſes. Je n'en indiquerai que deux. La premiere avoit déja été remarquée par (*a*) *Etienne Pasquier*, & regarde l'Invention de la Bouſſole. La découverte de ce Secret ſi néceſſaire pour la Navigation, eſt communément attribuée à la fin du 13. Siècle ou au commencement du 14. & c'eſt à quoi s'en eſt tenu (*b*) *Reineſius*, dans ſa Diſſertation *de Deo Endovellico*. Cependant *Jean* de *Meun* fait une alluſion manifeſte

(*a*) Recher. de la Franc. Liv. IV. Chap. 22. Ed. Par. 1607. 4o.

(*b*) Voyez *Muſæum Phil. & Hiſtor.* de *Crenius*. Tom. II. Pag. 343. & les Notes de *Crenius* ſur cet endroit.

faite à l'uſage que l'on fait de la Bouſſole dans la Marine. *Pasquier* rapporte les Vers où cela ſe trouve, & le confirme par d'autres Vers tirés de la *Bible Guyot*, de *Hugues* de *Bercy*, qui vécut ſous le Roi *St. Louis*, & qui appelle l'Aiguille Aimantée, la *Mariniere*, & non la *Marinette*, comme on trouve ce mot écrit dans le Dictionnaire de *Furetiere*, de l'Edition de la *Haye* 1727.

La ſeconde Obſervation, à laquelle je m'arrêterai, regarde l'Invention des Verres pour groſſir les Objets, pour les rapprocher, pour les multiplier, pour les éloigner, pour les changer &c. C'eſt auſſi une de ces découvertes dont l'Epoque n'eſt pas bien connuë. Ceux qui la reculent le plus ne vont guère au de-là du commencement du 14. Siècle, & l'on voit effectivement par le *Roman de la Roſe* que l'on ne peut guère aller plus loin. Car *Jean de Meun* parle de tous ces Verres, & les décrit par leurs effets, au Vers 18922. & ſuivans; mais il en parle comme on fait d'une choſe rare & nouvelle.

Quant au *Roman* lui-même, l'ordonnance n'en eſt point naturelle, & les Règles de l'Art n'y ſont nullement obſervées. C'eſt un Songe de 22. mille Vers, ſans diſtinction de Chants ou de Livres. La vuë ſeule ſe rebuteroit de la continuité du Diſcours, ſi quelques Lecteurs, ou Copiſtes, qui autrefois eurent cette Pièce en admiration, ne l'avoient coupée par quelques eſpèces de Sections en inſerant de leur chef des Sommaires, ou des Notes pour diſtinguer les Acteurs qui paroiſſent, ou pour marquer les ſujets qui vont être traités. Tous ces Acteurs, à l'ex-

l'exception de l'Amant, de l'Amour, d'une Vieille, & de quelques autres ſemblables, ne ſont que des Paſſions, que des Vices, que des Vertus, ou que des Etres imaginaires que le Poëte perſonnifie. Tels ſont la Haine, l'Envie, la Jeuneſſe, la Vieilleſſe, la Pauvreté, les Richeſſes, la Civilité, le Danger, la Raiſon, la Médiſance, l'Hypocriſie &c. L'Auteur leur fait tenir ſouvent des Diſcours qui ſont d'une longueur effroyable, & ſemble presque toujours craindre qu'ils ne les finiſſent trop-tôt. Auſſi n'y aura-t-il guère de Lecteur, ſi je ne me trompe, qui, comme moi, ne ſente quelque chagrin d'être obligé de parcourir tant de verbiage pour rencontrer, par-ci par-là, une Penſée naturelle, ou quelque agréable faillie. Il y en a certainement quelques-unes. On ſouhaiteroit ſeulement qu'elles ne fuſſent pas ſi loin les unes des autres.

A tout prendre pourtant, on doit ſavoir gré de cette Edition, au C. *Gordon de Percel*, qui nous l'a procurée, & aux Libraires de *Paris* qui en ont fait la dépenſe, car c'eſt effectivement à *Paris*, & non à *Amſterdam* que cet Ouvrage a été imprimé. Il l'y avoit déja été plus d'une fois, dont la derniere fut en 1537. Mais dans quelques-unes on n'eut que la reviſion de *Marot*, dont les changemens étoient ſi conſidérables, que ce ne fut preſque plus le même Poëme. D'ailleurs on n'eut, dans aucune, le Texte primitif de *Guillaume de Lorris*, & de *Jean Clopinel*, & c'eſt, à coup ſûr, ce qui donneroit le plus de curioſité pour cette Pièce. On y verroit, avec une extrême ſatisfaction, le vrai état où le *François* ſe trouvoit, il y a près de 4. à 5. cens Ans,

ce que l'on n'y peut presque plus découvrir. Ce Texte a subi tant de révolutions, que nous ne l'avons point, à beaucoup près, ce qu'il fut à sa premiere Origine. Comme notre Langue prenoit insensiblement une nouvelle forme, sous la domination des *Valois*, & que le *Roman de la Rose* étoit le Livre favori des Courtisans & des Dames, on s'appliquoit toûjours dans les Copies nouvelles, qui s'en faisoient, de le rendre conforme au langage qui regnoit alors à la Cour, & quelquefois même à celui des Provinces où vivoient les Personnes qui faisoient les Copies. On y substituoit des mots d'usage à des mots surannés; on raccommodoit la Phrase autant qu'il se pouvoit; on y mêloit même des Termes *Normands*, *Champenois*, ou *Picards*, selon les Lieux où travailloit le Copiste. Il n'y eut que les Rimes auxquelles on toucha le moins, parce que les difficultés y étoient plus grandes. De là viennent les différences qui se trouvent entre les premiers Manuscrits, & ceux des derniers tems, & celles qui sont encore en plus grand nombre entre les Manuscrits, & les Imprimés ordinaires, parce que le besoin, ou la demangeaison des corrections augmentoit à mesure qu'il se faisoit des changemens plus sensibles dans la Langue *Françoise*.

L'Editeur, qui nous donne à présent ce Poëme, n'a nullement suivi cette mauvaise méthode. Il n'a rien changé de son chef. Son Edition est faite sur les plus anciennes, qu'il a collationnées avec quelques Manuscrits & que par conséquent il a rendue aussi bonne qu'on peut l'attendre d'une exactitude semblable. Peut-être pourtant qu'il auroit pu la rendre meilleure, s'il eût daigné faire choix

de

des plus anciens Manuſcrits, donner plus d'attention à l'uniformité de l'Orthographe, & veiller un peu plus ſur la ponctuation qui eſt ſouvent très-vicieuſe, & préſque par-tout extrêmement négligée; ce qui répand de nouvelles ténèbres ſur une Pièce déja très-obſcure. Ce que je dis du choix des Manuſcrits n'eſt pas tout-à-fait ſans raiſon. Dans cette vaſte quantité, qu'il y en a encore, dans les Bibliothéques, publiques ou particulieres de *Paris*, il y en peut avoir dont le Texte ait moins ſouffert de la témérité des Reviſeurs. J'en juge ainſi par celui de la Bibliothéque d'*Oxford*, dont les Leçons me paroiſſent en général, plus ſûres & plus vrayes que celles que l'Editeur a ſuivies. La confrontation eſt facile. Mr. *Des Maizeaux* nous a donné, dans une (*a*) Lettre qu'il écrivit à Mr. de St. *Evremond*, le commencement du *Roman de la Roſe*, tel qu'il ſe trouve dans ce Mſ. d'*Angleterre*. On peut y jetter les yeux, dans l'endroit que j'indique. On y verra d'abord que le ſens en eſt plus clair, quoique le Langage ſoit plus ancien, que dans l'Edition qu'on vient de donner. Pour rendre cette comparaiſon plus facile, j'inſererai ici un Morceau de ce même Manuſcrit qui fut extrait par Mr. *Gagnier* en 1713. Je l'ai parmi mes Papiers écrit de la propre main de ce Savant, qui l'a ſigné, en marquant que ce fut le 12. d'*Octobre* qu'il le tira du Mſ. de la Bibliothéque *Bodleienne*, numeroté 3680: 214. & contenant 169. feuillets, chaque Page 66. Vers en 2. Colomnes. Le Paſſage regarde le jeu des Echecs, & commence au Vers 7025. Le voici.

Ma-

(*a*) Oeuv. de St. *Evremond*. T. V. pag. 397. Ed. Amſt. 1726.

Manuscrit d'Oxford.

Cil dux come fols (a) garconnez
Et (b) Ros & Fols, & (c) Poannez
Et Chevaliers au jeu perdirent
Et hores de l'eſchequier (d) ſoallirent;
Telle paour eurent d'eſtre prins
Au jeu qu'ils orent entreprins
Car qui la verité regarde
Deſtre prins navoient ils garde;
Puiſque ſans Roy ſe combatoient
Eſchec & mas ne doubtoient
Ni eils avoir ne les pouoit
Qui contre eulx aux eſchas jouoit
Fuſt a pié ou fuſt ſes açonse
Car on ne (e) have pas garçons
Fols, Chevaliers, (f) Berges & Ros;
Et le verité compter (g) os,
Si n'en quier je nullui flater
Ainſi comme il va du mater.
Puis que des eſchas me ſovient,
Se tu en ſces riens, il convient
Que cil ſoit Roys (h) cui on fait have,
Quand tuit ſi home ſont eſt lave
Si qu'il ſe voit ſeul en la place,
Et ne voit choſe qu'il y place,

Ains

(a) Petites Pièces. (b) Les Tours. (c) Les Fions.
(d) Sortirent. (e) *Haver*, c'eſt-à-dire ſaluer, ce qu'on fait au Roi en l'avertiſſant qu'il eſt en échec.
(f) *Fierge*, ou *Fierie*, dit Mr. *Gagnier*, à la marge de ſon Mſ. c'eſt la Reine, mot corrompu du Perſan *Ferzin* فرزين ſur quoi il renvoye au *Gazophylacium Linguæ Perſicæ* du P. *Ange de St. Joſeph*, où ſont auſſi les noms Perſans des autres Pièces (g) J'oſe.
(h) *Cui*, c'eſt-à-dire auquel on fait le ſalut.

Edition Nouvelle.

Ces deux cons fols garçonnez
Et rocz & fols & pionnez
Et Chevaliers au jeu perdirent
Et hors de l'Eſchiquier ſaillirent,
Telle paour eurent d'eſtre prins
Au jeu qu'ils eurent entrepris
Mais qui la verité regarde
D'eſtre *mat* n'avoyent ils garde;
Puis que ſans Roy ſe combatoyent
Eſchec & mat nians ne doubtoient,
Ne cil avoir ne le povoit
Qui contre eulx aux eſchecs jouoit
Fuſt à pied, *fuſt* ſur les arçons;
Car on ne have pas garçons
Fols, Chevaliers, *Sergens*, ne Roc,
Car ſe verité compten oz
Si n'en quier je nully flater,
Ainſi comme il y va du mater.
Puis que des eſchecs me ſouvient,
Se tu riens en ſcez, il convient,
Que cil ſoit Roy, *que* l'on dit haves
Quant *tous ſes* hommes ſont eſclaves
Et qu'il ſe voit ſeul en la place
Ne n'y voit choſe qui *lui* place,

Ains

Manuſcrit d'Oxford.

Ains s'enfuit, pour ſes ennemis
Qui l'ont en tel povreté mis.
On ne peut autre homme haver
Et (*a*) eſcevent tuit fol & aver;
Car ainſi le dit Eſcalus,
Qui des eſchas controua lus,
Quand il traittoit darimatique,
Et verras en polieratique
Qui (*b*) ſe fleciſt de la matire
Et des nombres devoit eſcrire,
Ou ce biau jeu joly trova,
Que par demonſtraſion prova.
Pour ce ſe moſtrent il en fuye,
Pour la prinſe qui les ennuye,
Qu'ay je dit, pour prinſe echever?
Mais pour la mort, qui plus grever
Les povoit, & qui pis valoit;
Car le jeu malement alloit,
Au moins par devers leur partie,
Qui de Dieu s'étoit departie,
Et la bataille avoit empriſe
Contre la Foy de ſainte Egliſe:
Et qui eſchec dit leur euſt
Na t il qui courir les peuſt;
Car (*c*) la Fierge avoit eſté prinſe
Au jeu de la premiere emprinſe,
Ou li Roys perdit comme fols
Ros, Chevaliers, Paons & Fols
Si neſt elle pas la preſente:
Mais la chetive, la doulente

Ne

(*a*) *Ecevent*, ou *échevent*, évitent.
(*b*) S'occupa de ce ſujet. (*c*) La Reine.

Edition Nouvelle.

Ains s'enfuit *par* ſes ennemis
Qui l'ont en tel povreté mis;
L'en ne peult autre*ment* haver
Ce ſcavent bien large & aver;
Car ainſi le dit *Attalus*
Qui *du jeu* d'eſchec *trouva* l'us,
Quant il traictoit d'ariſmetique
Et verras en policratique
Qu'*il voult traictier* de la matiere
Des nombres *par ſcience entiere*
Qui ſe beau jeu joly trouva,
Et par *demonſtrance* prouva.
Pour ce *mirent* ils en fuye
Par la prinſe qui *leur* enuuye;
Qu'ay-je dit, pour prinſe eſchever?
Mais pour la mort, qui plus grever
Les povoit, & qui pis *vouloit*;
Car le jeu malement alloit,
Au moins par devers leur partie
Qui de Dieu eſtoit departie,
Et la bataille avoit empriſe
Contre la foy de ſaincte Egliſe;
Et qui *ung* eſchec dit leur euſt
N'*eſt* qui *bien ſe*courir les peuſt;
Car la *fierté fut toute* prinſe
Au jeu de la premiere emprinſe;
Ou *le* Roy perdit comme fol
Roys, Chevaliers, Pions & Folz,
Si n'eſt elle pas la preſente,
Mais la chetive, la dolente

Manuscrit d'Oxford.

Ne pot fouir ne soy deffendre, 55
Puis qu'on li ot fait entendre
Que froit tout mort gisoit (a) Maifrois
Par chief, par piés, & par mains frois
Et puis que cils bons Roys oy
Qu'il s'en estoit ainsi fouy 60
Les print il fuyans embedeux,
Et fist puis tout son vouloir d'eulx
Et de mains autres prisonniers
De leurs folies (b) personniers.

En comparant le Texte du Manuscrit avec celui de la nouvelle Edition, dans lequel j'ai marqué les principales différences en caractère *Italique*, on voit d'abord des défauts qui leur sont communs, & particulierement au vers 28. qui ne fait aucun sens; mais on en voit qui sont particuliers à la nouvelle Edition, & qui un Editeur attentif auroit du prévenir. Tels sont le mot de *Sergens*, dans le Vers 15. & celui de *fierte* dans le 49. Tout le monde sait qu'il n'y a point de *Sergens* parmi les Pièces qui servent au jeu des Echecs, & la *fierte*, placée comme elle l'est en cet endroit, n'y fait qu'un vrai Galimathias.

D'ail-

(a) Mainfroy, fils naturel de l'Empereur Frederic II. & Usurpateur de la Sicile où il se broüilla avec les Papes, fut tué dans une Bataille, qui se donna en 1265. selon l'Editeur, ou 1266. selon Morery, *Charles d'Anjou* fut le Rival que les Papes lui donnerent.

(b) *Parsonniers*, ou *personniers*, c'est-à-dire, complices, participans.

Edition Nouvelle.

Ne *peult* fouyr ne ſoy deffendre
Puis qu'*elle* lui *nut* fait entendre
Que *mêt* & mort giſoit Mainfrois
Par pieds, par chief & par mains froys;
Et puis que ce bon Roy oüy
Qu'ilz s'en *furent* ainſi fouy.
Les print il fuyant ambedeux
Et puis fit *ſa coulevré* d'eulx,
Et de mains autres priſonniers
De leurs folies *parſonniers*.

D'ailleurs il ſeroit ſurprenant que dans une deſcription, où toutes les Pièces ſont nommées, la Reine ſeule, qui eſt la plus importante après le Roi, ne le fût pas. On raccommode tout en ſubſtituant à ces deux mots, celui de *Fierge*, ou de *Fierie*, qui, ſelon Mr. *Gagnier*, deſigna la Reine. Au Vers 52., *Roys*, eſt une faute viſible dans la nouvelle Edition. C'eſt *Res*, ou Rots, c'eſt-à-dire, les *Tours*, qu'il faut, comme porte le Mſ.

ARTICLE VIII.

REFLEXIONS CRITIQUES *ſur les Hiſtoires des anciens Peuples*, Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c. *juſqu'au tems de* CYRUS; *en trois Livres. Dans le premier on examine le Fragment de l'Hiſtoire* Phénicienne

ne *de* SANCHONIATHON *conſervé par* EUSEBE. *Dans le* 2. *on reforme la Mythologie, & l'on donne l'Origine Hiſtorique des Dieux de l'*Egypte *& de la* Grece, *de la* Phénicie &c. *Dans le* 3. *en réfutant* SCALIGER, PETAU, USSERIUS, MARSHAM, PEZRON &c., *on explique les difficultés Chronologiques de l'ancien Teſtament & de l'Hiſtoire* Egyptienne, Babylonienne, Aſſyrienne, Greque, Chinoiſe &c. *A la fin eſt un Canon Chronologique de l'Empire de la* Chine, *avec les noms de ſes Empereurs en Lettres Latines, & en Caracteres* Chinois, *tirez des Annales mêmes, l'idée des tems d'avant le Deluge, & une Recapitulation. Par Mr.* FOURMONT *l'aîné, Profeſſeur en Langue Arabe, au College Royal de France, Aſſocié de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Interprête & & Sous-Bibliothécaire du Roi, &c.* A Paris, chez *Muſier* Pere, à l'entrée du Quai des Auguſtins, à l'Olivier; *Jombert*, Ruë St. Jacques, au coin de la Ruë des Mathurins; *Briaſſon* Ruë St. Jaques, à la Science; & *Bullot*, Ruë de la Parcheminerie, à l'Image St. Joſeph. 1735. Avec Approbation & Privilege du Roi. 4. 2 Voll. 1 Voll. Pagg. 3 & 56. pour la Préface. 2. Voll. Pagg. 403.

A La ſimple Lecture du Titre, on voit, d'un coup d'œil, le but & l'importance de cet Ouvrage. L'Auteur y a mis, utilement & abondamment, à profit, la vaſte connoiſſance qu'il a de tous les Ecrivains anciens & modernes, de même que de toutes les Langues, mortes

tes, & vivantes, ſans en excepter les plus rares, & les plus éloignées. Ce prodige d'Erudition eſt d'autant plus en droit de ſurprendre que la Perſonne elle-même n'eſt guère encore (*a*) qu'à la fleur de ſon âge, & n'eſt pourtant pas d'une Conſtitution fort robuſte. Mais élevé, enfant de Langue, ſon application au travail, & ſes diſpoſitions naturelles lui ont rendu agréable & facile tout ce qui paroît aux autres de plus mal aiſé & de plus rebutant. On ne ſauroit mieux en juger que par la quantité & la qualité des Ecrits qu'il a déja donnés au Public, ou qui ſont prêts pour l'impreſſion quand il trouvera des Libraires, ou de la Compoſition deſquels il eſt actuellement occupé. Le *Catalogue*, qui m'en eſt tombé entre les mains, eſt, à cet égard, une Pièce très-curieuſe. Il fut imprimé dès l'an 1731. à *Amſterdam*, ou plûtôt à *Paris*, dans un petit Octavo de 123. Pages, ſans compter quelques Lettres qui y ſervent d'Introduction.

Comme c'eſt Mr. *Fourmont*, qui a dreſſé lui-même ce *Catalogue*, on y rencontre, par-ci par-là, des particularités intereſſantes qui le regardent, & qui concernent même ou d'autres Perſonnes, ou l'état du Savoir en *France*, ou en général toute la République des Lettres. Rien de

(*a*) Si mon Calcul eſt juſte, il ne doit être que dans ſa 46. année; car dans le Catalogue de ſes Ouvrages imprimé en 1731. il dit qu'il avoit fait ſa *Nouvelle Critique Sacrée* à l'âge de 22. ans, & qu'en 20. ans il a trouvé peu de choſes à y changer. Il n'avoit donc que 42. ans en 1731.

de plus naturel que de s'attendre à cela dans l'Hiſtoire des travaux Littéraires d'un Savant qui, d'un côté, ſe donne tout entier à des Etudes preſque univerſellement négligées, & qui de l'autre, comptant ſur la ſureté de ſes grandes lumieres, n'eſt pas toûjours de l'avis de tout le monde. Quant au premier Point on ne peut aſſez, ni louer, ni admirer ſon aſſiduité infatigable à mille recherches qui ne peuvent être utiles qu'à très-peu de gens, & qui, certainement, ne lui ouvriront jamais le chemin de la Fortune. Je croi qu'on peut mettre en ce rang, la plûpart de ſes *Ouvrages particuliers ſur les Langues*, qui ne ſont preſque autre choſe que des Grammaires ou des Dictionnaires. Il y en a trois pour la *Latine*, autant pour la *Gréque*, neuf pour l'*Hebraïque*, cinq pour la *Chaldaïque*, la *Syriaque*, la *Rabbinique*, la *Samaritaine*, & la *Thalmudique*, neuf pour l'*Arabesque*, & trois pour l'*Ethiopienne*, la *Cophte*, la *Turque*, la *Perſane*, l'*Arménienne*, la *Thibethienne*, l'*Allemande*, l'*Italienne*, &c. Mais rien n'approche, en ce genre, de ce que Mr. *Fourmont* a fait ou fait encore pour la Langue *Chinoiſe*. Elle ſemble être le plus tendre objet de ſes ſoins. Outre une Grammaire de cette Langue, tant parlée qu'écrite, il y a quatre Dictionnaires, tous achevés, en petit *folio* chacun; le 1. des *Caractères* avec leur prononciation en *Latin*; le 2. *Chinois-Latin* Analogique des Caractères les plus uſités; le 3. *Latin-Chinois* de la Langue parlée; le 4. *François-Chinois* des *Vocables François* dans l'Ordre Alphabétique avec l'Interprétation, & les Caractères *Chinois*.

Il

Il y a auſſi en 4. Volumes *folio*, un Dictionnaire Hiſtorique, Chronologique, & Géographique de l'Empire avec les Caractères *Chinois* en Marge, & l'Auteur compoſe en 14. Volumes in *folio*, qui réduits dans l'impreſſion en feront 6. pour le moins, un autre Dictionnaire, qu'il dit lui-même être *grand & immenſe*, & qui doit être *Chinois-Latin* ſelon l'ordre des 214. Clefs.

Je ne conteſterai pas à Mr *Fourmont* l'utilité abſolue de toutes ces choſes, parce que ce qu'il avance comme un Paradoxe, capable d'étonner bien des gens, me paroît, en général, une vérité démontrée. (*a*) „Ma penſée ſur la Littérature, *dit-il*, paroîtra hardie; mais elle s'eſt confirmée par toutes mes lectures, qu'en Grammaire, en Critique, en Hiſtoire, en Théologie même, ſans la connoiſſance des Langues, on ſe trouve arrêté par-tout. Connoit-on jamais les choſes que très-imparfaitement, tant que l'on n'a point lû les Livres Originaux en eux-mêmes"? Ce qu'il ajoûte, pour appliquer à quelque objet particulier ſa Propoſition générale, m'a ſemblé beaucoup plus ſurprenant. (*b*) „On croit, *dit-il*, que tout eſt fait pour l'Ecriture; & moi, après de grandes recherches, & de grands ſecours, je croi que tout eſt encore à faire". On eſt bien convaincu que *tout* n'eſt pas encore fait pour l'Ecriture; mais que *tout y ſoit même à faire*, c'eſt à mon avis, ce que peu de perſonnes liront ſans en être frappées. Elles ne le ſeront peut-être pas moins d'une inſinuation

(*a*) Canal. pag. 74. (*b*) *Ibid.*

tion qui tend à faire regarder la connoiſſance de toutes les Langues, y compris ſpécialement le *Chinois*, comme néceſſaire à toutes les Etudes (*a*).

„ Après les Relations de tant de Savans qui ont „ traité de la Chine, *dit l'Auteur*, & élevé juſ- „ qu'au Ciel ſa Littérature, & ſon amour pour „ les Sciences, *doutera-t-on*, que la Langue *Chi-* „ *noiſe* mérite quelque attention ? On ne s'eſt „ jamais plaint que les *Chinois* ne fuſſent pas „ Lettrez, mais l'on a été long-tems fâché que „ leur Langue fût ſi difficile.

Tout cela doit cauſer d'autant plus de ſurpriſe que notre Siècle n'eſt presque plus du tout dans ces idées, & que ſelon Mr. *Fourmont*, on y eſt peut-être moins en *France* qu'ailleurs. Il reconnoît lui-même, qu'il *n'y a perſonne à Paris, qui ſe mêle de Chinois que* lui, & lors qu'il expoſe l'uſage de l'un de ſes Dictionnaires, il le reſtreint, en quelque maniere, au ſervice des *Miſſionnaires*, qui auront beſoin *de connoître la Langue que l'on parle à la Chine*, ou de quelques *Marchands* ou *Voyageurs* qui voudront en *apprendre les mots communs, & les Phraſes les plus ordinaires*. Quant aux autres Langues, il nous apprend auſſi que (*b*) l'Etude en eſt aſſez négligée à *Paris*. „ Le Grec, „ *dit-il*, paroît commun, & je ne vois pas 30. „ perſonnes qui le ſachent, pendant que j'en vois „ 30000. qui le mépriſent. Pour l'Hébreu, cho- „ ſe inouïe, entre 1000. Théologiens, en trouve- „ t-on deux qui en connoiſſent les Elémens". S'il en étoit cru, les choſes iroient bien autrement.

(*a*) *Ibid.* pag. 91. (*b*) Lettr. de Mr. *Fourmont* à Mr. *G.*

ment. „Il y auroit, *ajoûte-t-il*, un moyen facile „ de les [Les 1000. Théologiens] rendre habi- „ les dans les Langues, mais pour cela il fau- „ droit que nous fuſſions écoutez. J'ai là-deſſus „ de bons avis à donner; ou je me trompe fort, „ ou, ſi on les ſuivoit, nos Eccléſiaſtiques étu- „ dieroient, & en peu d'années le diſputeroient „ à tous vos Savans d'*Hollande* & d'*Angleterre*; „ mais à peine oſons-nous l'eſperer.

Il nâge donc contre le Torrent, & ſon goût n'eſt, en aucune façon, à la mode. Auſſi n'a-t-il pas le plus de part aux faveurs de la Cour. Il en vante plus ſouvent les promeſſes que les bien-faits. Il ſe plaint même, tantôt de l'inſuffiſance des ſecours qui lui ſont accordés, & tantôt de l'opiniâtre oppoſition de quelques Savans qui le croiſent. (*a*) „Un homme comme Mr. Fourmont, „ *dit-il en parlant de lui-même*, ne ſe mêle dans „ le monde que de ſon Cabinet. Il eſt éloigné „ de toute intrigue. Il perd même petit-à-petit „ toutes ſes Connoiſſances.... Il n'a guères, ou „ ne ſe donne guère le tems d'en faire de nou- „ velles.... Ne devroit-on pas au moins le laiſ- „ ſer tranquille dans ſes Etudes?... Mais point „ du tout. Sans avoir vû, ni lû, ſans vouloir voir, „ ni lire, on a cherché à les déprimer, & c'eſt „ ici, ou jamais, qu'a lieu ce mot *blaſphemant quæ* „ *ignorant*". Il ſe plaint en particulier de quelques Gens de Lettres qui ont mis obſtacle à l'impreſſion de ſes travaux *Chinois*, & ſur-tout à celle de ſa Grammaire (*b*) „en 1728. Ma „ Grammaire Chinoiſe, *dit-il*, eſt achevée, „ tout

(*a*) Tiré de la même Lettre. (*b*) Catal. pag. 83. *& ſeq.*

„ tout eſt prêt de la part de Mr. le Controlleur
„ général pour les fonds : tout eſt prêt de la
„ part de Mr. le Duc d'*Antin* pour l'Imprime-
„ rie Royale : cependant toutes les meſures ſe
„ rompent, & tout eſt retardé. Voici l'inci-
„ dent ; il eſt ſelon moi admirable, & il devroit
„ rendre ſages tous les Savans. Eſt-il de la pru-
„ dence d'entreprendre jamais des travaux qui
„ nous emportent la moitié de notre vie, ſi un
„ mot lâché mal-à-propos, ou par peu de con-
„ noiſſance, quoique ſans mauvaiſe intention, ou
„ par des vûës que l'on a peine à démêler, eſt ca-
„ pable d'en empêcher la réuſſite? On *dit* alors
„ que ma Grammaire ne pouvoit pas être impri-
„ mée ſans une Approbation jointe. Si par Ap-
„ probation, répondis-je, l'on entend louange, je
„ n'en attends, & n'en veux point de perſonne,
„ puiſqu'il n'y a perſonne à *Paris* qui ſe mêle de
„ *Chinois* que moi.... On inſiſta, & deux Sa-
„ vans.... s'oppoſerent à nos projets. Veut-on
„ voir ſur quelles raiſons? Qui nous aſſure que
„ la Grammaire *Chinoiſe*, que nous préſente Mr.
„ *Fourmont*, contient les véritables principes de
„ la Langue *Chinoiſe*, & qu'il ne nous donne
„ point une Langue en l'air & de ſa façon? A
„ ce doute on ajouta une nouvelle politeſſe. On
„ me dit qu'auparavant on me conſeilloit.... de
„ faire quelque Traduction... ſinon qu'on ſe-
„ roit obligé d'envoyer ma Grammaire en Mſ.
„ à *Rome* au P. *Fouquet*, ou à la *Chine* à quelque
„ Miſſionnaire ; qu'on ne voyoit pas d'autre
„ moyen de connoître ſi elle étoit bonne ou
„ mauvaiſe.... C'étoit en même tems me ſup-

„ po-

„ poſer un *Impoſteur*, & un *Extravagant*. . . .
„ Ne ſeroit-il pas étrange que l'Imprimerie
„ Royale eût été employée à des Livres com-
„ me le Gloſſaire du P. *Thomaſſin*, & mille au-
„ tres, & que nous qui luttons ici contre le mau-
„ vais goût & l'ignorance, & dont toute l'at-
„ tention eſt de parler juſte, nous fuſſions privez
„ de ſes ſecours? . . . . A l'égard de ces Savans,
„ ils n'ont pas ſans doute eſperé que ma réputa-
„ tion me ſeroit indifférente. Pourquoi donner
„ des Mémoires puiſqu'ils n'avoient rien exami-
„ né, & n'étoit-ce pas un peu hazarder, avec un
„ Philoſophe chez qui la Raiſon n'eſt jamais à
„ genoux? . . . . Leur domaine s'eſt-il étendu
„ juſqu'à la Province des Langues? Elle eſt trop
„ eſcarpée; l'abordage leur en a paru trop diffi-
„ cile: contens d'un ſort aimable, & marchant,
„ comme ils font, avec gloire dans les routes
„ d'une Erudition ſans épines, qu'ils nous laiſ-
„ ſent jouïr de nos Rochers, & des ronces qui
„ les environnent.

Ce démêlé avec les Cenſeurs Royaux a eu des ſuites fâcheuſes pour l'Auteur & pour la Grammaire. Mais ce détail nous meneroit loin, & pour revenir au *Catalogue*, nous dirons que Mr. *Fourmont* nous y donne le Titre, & même la Notice abregée de 12. Ouvrages, de différentes grandeurs, qu'il a compoſés, ou auſquels il travailloit en 1731. Outre ceux qui ne ſont que des *Diſſertations* lues à l'Académie, ou qui ne concernent que les Langues, il y en a de Critique & de Philologie profane ou ſacrée, parmi leſquels il s'en trouve qui peuvent exciter

la curiosité du Public. Tels sont le 93. *La Poësie des Hébreux rétablie*; le 94. *Dissertation Critique & Philologique sur les Titres des Psaumes*; le 95. *Commentaires Critiques & Philologiques sur les Psaumes, & sur tous les Cantiques de l'Ecriture*. L'Auteur dit là-dessus que *Mr. le Duc d'Orléans défunt lui ordonna en 1722. de lui apporter ces Ouvrages*, & ajoûte, „ charmé de l'ordre & des „ Explications Critiques & Historiques, il me pro- „ mit de fournir à la dépense de l'impression, „ par-tout où je voudrois le faire imprimer. Il „ ajoûta même qu'il y joindroit un Traité fait „ par lui sur la Musique des Hébreux". On voit ensuite, le *Texte Hébreu rétabli & commenté*, dans le Livre de *Job*, dans celui des *Proverbes*, & dans celui du *Cantique des Cantiques*: Après quoi viennent un double *Commentaire Critique & Philologique sur le Livre de Job*, des *Commentaires sur les grands & les petits Prophétes*; un *Commentaire Critique & Philologique sur le Pentateuque*, accompagné de la Vulgate, d'une Version nouvelle, & de Notes sur les LXX. des *Notes Critiques sur le Nouveau Testament*, à l'exception de l'Apocalypse avec le Texte *Grec*, celui de la Vulgate, une Version nouvelle, & des Notes sur le *Syriaque*; un *Commentaire sur l'Apocalypse*, & enfin une *Explication nouvelle de certains endroits de l'Ecriture qui sont singuliers*, & qui *n'ont pas été assez bien entendus*; & si l'on demande à l'Auteur, *pourquoi* il *n'a* fait *imprimer aucun de ces Ouvrages sur l'Ecriture?* „ les ré- „ ponses, *dit-il*, sont aisées. 1°. L'impression en „ caractères Orientaux est à présent comme im-

„ possi-

» poſſible en *Pointe*. L'Auteur compoſera-t-il
» les formes lui-même ? 2°. Pour envoyer dans
» les Païs étrangers, il faut faire double copie
» d'un Ouvrage, & l'on ſait que cela eſt long,
» & demande des ſommes conſidérables. Les
» Copiſtes qu'*il a* eus, *dit-il enfin*, n'ont été
» occupez qu'à *ſes* Ouvrages *Chinois*".

L'Ouvrage, que Mr. *Fourmont* a placé, comme le dernier dans ſon *Catalogue* eſt celui des *Réflexions Critiques ſur les Hiſtoires des anciens Peuples* qui fait le ſujet de cet Article, & dont il dit lui-méme, qu'*il eſt infiniment curieux*. On voit dans le Titre, quel en eſt le ſujet & le partage. Le but général en eſt de confirmer l'Hiſtoire Sainte des premiers Siècles du Monde par les Monumens de l'Hiſtoire profane, ou par ceux de la Mythologie. Le plus ancien de ces Monumens Hiſtoriques qui nous reſte eſt le Fragment de *Sanchoniathon* qu'*Euſebe* nous a conſervé. Le 1. Livre de ces *Réflexions Critiques*, eſt donc employé à prouver & à défendre l'antiquité, & par conſéquent l'authenticité de ce Fragment. Après cela viennent dans le 2. Livre des Notes ou des Diſſertations ſur cette Pièce afin de faire voir qu'elle eſt purement & véritablement hiſtorique, & dans le 3. on développe l'Origine des Dieux & des Peuples, par le détail des Nations connuës, & les plus célèbres dans l'Antiquité.

Le tout eſt précédé d'une aſſez longue Préface, qui ſert d'Introduction générale aux trois Parties, en commençant par la derniere. L'Auteur y expoſe donc d'abord *les variétés* & les *contra-*

traditions qui regnent entre les plus ſavans Hommes qui ſe ſont appliqués à débrouiller le cahos de l'ancienne Chronologie, pour concilier les Monumens profanes, ou entr'eux, ou avec l'Ecriture, & fait eſperer que dans ſon Ouvrage, on trouvera *les ſolutions de tant de difficultés, qui juſqu'ici embarraſſoient les Critiques, parce qu'elles dépendoient toutes, & de la connoiſſance des Langues Orientales, & d'une certaine attention que les autres n'avoient point eue.* De-là il paſſe à la Mythologie, ſur laquelle toute la néceſſité de connoître ces Langues eſt univerſellement reconnuë. Car s'il y a encore des gens, tels que ceux dont le P. *Tournemine* parle, (*a*) qui „ fiers de ſavoir le *Grec*, n'écoutent qu'avec un „ ris moqueur les Etymologies tirées des Lan„ gues Orientales, *parce qu'ayant* lû, dans leur „ jeuneſſe, le Dictionnaire Poëtique, & l'Hiſ„ toire du P. *Gautruche*, ils ne croyent pas que „ l'on puiſſe aller plus loin dans la connoiſſance „ des Fables". On fait grace à ces gens-là de ne les mettre qu'au nombre des Demi-Savans. Il faut donc rendre à *Scaliger*, à *Heinſius*, à *Voſſius* le Pere, & à *Selden* la juſtice qui leur eſt duë. Ils ont ſenti qu'il falloit chercher dans l'*Orient* les Dieux de la *Grece*, & ils les y ont cherchés. Mr. *Bochart* l'a fait avec un ſavoir & une juſteſſe qui ſurpaſſe tout le travail des autres. Mais il ne l'a fait qu'en paſſant, pour ainſi dire, & quelquefois il ne s'eſt pas également ſoutenu. Mr. *Huet*, ſon Diſciple, ne montra pas moins d'érudition

(*a*) Journ. de Trevoux. Nov. & Déc. 1708.

dition dans les recherches de ce genre. Il forma seulement un dessein très-bizarre, qui étoit de rapporter tous les Dieux à *Moyse*, & toutes les Déesses à *Sephora*, & à *Marie*, l'une femme & l'autre Sœur de ce Législateur des *Hébreux*. Le P. *Thomassin* ne fut que simple Compilateur. Mr. *Le Clerc*, suivant de grands Modèles, s'est fait un Système, dont il a lié les diverses parties. *Son Edifice néanmoins n'est bâti que sur le sable*, parce qu'il y mêle l'Histoire Phénicienne avec la Thessalienne, & qu'il y suppose contre toute apparence que tout ce que les Ouvrages d'*Hesiode* renferment, est tiré de la *Phénicie*. Rien n'approche, pour l'exactitude, de ce qu'a fait l'Abbé *Bannier*. Il est celui de tous qui a marché le plus ferme dans ces chemins scabreux. Enfin Mr. de *Lavaur*, dans sa *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte* a ramassé différens traits singuliers, qui prouvent que les Ecrits de l'Ancien Testament ont été le fond des grandes Fables. Sa These, en général, est très-vraye. Sans parler des grands noms, tant anciens que modernes, qui l'appuyent, la chose même le dit; „ & puisque les plus anciens hommes se trou„ vent certainement dans la Genese, comment „ ne pas avouer aussi que c'est-là que se doi„ vent trouver les premiers Dieux du Paganis„ me"? Mais ce que Mr. *Fourmont* a toujours „ cru répréhensible dans toutes les Explications „ Historiques que l'on a voulu donner des Fa„ bles, c'est l'étrange bizarrerie, & le peu de „ liaison que l'on y remarque, soit d'une Fable „ à l'autre, soit avec les Traditions publiques &

„ au-

„ autoriſées". Il s'eſt donc attaché à donner *ici* „ ce que l'on chercheroit en vain ailleurs, une „ ſuite de générations d'un côté, *ſûres* par l'Hiſ„ toire ; de l'autre *prouvées* par la Critique". Cette certitude & ces preuves ſe trouvent dans le Fragment de *Sanchoniathon*, que certaines perſonnes ont rejetté ſans cauſe, & duquel, quand même il ſeroit ſuppoſé, on tire, pour la *Phénicie*, les mêmes conſéquences, qui relevent infiniment le Pentateuque & la Miſſion de *Moïſe*. Les Réflexions que l'Auteur fait ſur ces trois Articles, méritent d'être peſées. Il conclut en diſant que ſon but „ n'a été que d'éclaircir certai„ nes difficultés & non toutes : celles de l'Hiſ„ toire des premiers temps, & non celles des Siè„ cles connus ; qu'ainſi pour l'Orient il eſt ſeule„ ment deſcendu juſqu'à Cyrus, & que pour la „ Grece, à l'exception de la Lydie, dont il a fal„ lu conduire les regnes jusques à la fin, il n'a pas „ cru devoir paſſer la Guerre de Troye.

On aura donc ici une Explication & neuve & très-ſimple de toutes les Dynaſties Egyptiennes. L'Auteur avoue que ſon Explication détruit de fond en comble les Syſtêmes de *Marsham*, du P. *Pezron*, & de tous les autres Chronologiſtes, mais il dit que c'eſt pour cela même qu'il a cru devoir la publier. A la Chronologie *Egyptienne* par une liaiſon intime ſe trouve jointe toute la Chronologie de la *Grece*, pour les tems des Divinitez & des Héros, & par conſéquent pour les Epoques des premieres Migrations, dont il étoit néceſſaire de détailler les origines & les cauſes. D'ailleurs les Monarques de *Ninive* & de

& de *Babylone*, devoient trouver auſſi leur place en ce lieu, parce que leur Hiſtoire eſt fort liée avec celle des Iſraëlites. La même raiſon vouloit que l'on y parlât auſſi des Princes de *Syrie*, des Rois de *Tyr*, & des premiers Rois de la *Perſe*. A l'occaſion du repos de l'Arche ſur les Montagnes d'*Ararat*, on n'a pas dû oublier non plus les Rois de l'ancienne *Arménie*. Mais il a fallu des raiſons ſingulieres pour y faire entrer des Empereurs de la *Chine*, & c'eſt par le détail de ces raiſons que l'Auteur finit ſa Préface. Les voici en ſubſtance.

Il doit y avoir plus de relation qu'on ne penſe entre la *Chine*, & la *Paleſtine*, ou l'*Egypte* ou la *Chaldée*. Les Migrations connuës des autres Peuples le perſuadent. Quelques Auteurs ont voulu que l'Empire *Chaldéen* ait été porté juſqu'aux *Indes*, & bien près de la *Chine*. D'ailleurs les *Indiens* & les *Chinois* conſervent encore les idées, la Religion, les Mœurs, les manieres de l'*Egypte*, telles qu'*Hérodote* nous les a décrites. On ſait auſſi que l'antiquité, que les *Chinois* ſe donnent, fait une difficulté contre l'Hiſtoire de la *Geneſe*, & a fait changer de Syſtême aux plus ſavans Chronologiſtes. Rejettera-t-on pour cela les Annales *Chinoiſes*? Il vaut mieux les débrouiller. „Je le ſais, *dit Mr. Fourmont*, des Miſſionnaires même habiles, depuis certain nombre „ d'années ſe ſont efforcés de les décrier, & les „ traitent de fabuleuſes. Mais par quels motifs? „ Qu'ils nous faſſent la grace de nous les expoſer, car nous nous croyons en état de leur répondre".

De-

Depuis 1716. appliqué à la Langue *Chinoiſe*, cette Langue la plus antique de l'Univers; cette Langue des yeux ſeuls, cette Langue des premiers hommes, aujourd'hui ſupérieure aux Hiéroglyphes des *Egyptiens*, & dépoſitaire des Livres de ſa Majeſté, c'eſt-à-dire, des plus beaux, & des plus authentiques de la *Chine*, il a, ou perſonne ne peut avoir, l'occaſion d'en connoître les Auteurs. Il ſait par lui-même, que les Annales *Chinoiſes* peuvent être regardées comme un Livre reſpectable. „ De l'aveu de tout le monde, *dit-il*, depuis plus de 3500. ans *la Chine* „ eſt peuplée, policée, lettrée. Elle a des Livres, en petit nombre à la vérité, mais écrits „ avant Abraham. Ces Annales enfin ne ſont „ pas des lambeaux d'Hiſtoire, mais une Hiſtoire ſuivie par Cycles, par Années, par Mois, „ & ſouvent par Jours, & ſoutenuë par un Commentaire, qui en contient les témoignages". Si l'on demande donc comment „ les Annales *Chinoiſes* ont droit de paroître ici ſur les rangs? L'Auteur répond „ qu'elles y viennent à pluſieurs „ titres; A cauſe des premiers hommes, à cauſe du Déluge, à cauſe des années qui ſuivent „ juſqu'à la vocation d'Abraham, à cauſe de la „ totalité des temps écoulez depuis Abraham „ juſqu'à Confucius &c.

Sur cet Expoſé, de ce que ces *Réflexions Critiques* &c. contiennent, on juge aſſez qu'il ne nous eſt pas poſſible d'en donner le précis, d'une maniere plus étenduë. Encore moins pouvons-nous entrer dans la diſcuſſion de certains Points conſidérables où Mr. *Fourmont* s'eſt tracé des rou-

routes nouvelles. La choſe lui arrive ſi ſouvent, que pour marquer ſeulement les Endroits, il faudroit plûtôt un Livre qu'un Extrait, & pour tout dire en un mot, nous ne nous ſentons, ni aſſez de ſavoir, ni aſſez de courage pour nous aller mettre dans des défilez où nous aurions peut-être le malheur de prendre, ſans raiſon, le parti des Auteurs maltraités. Nous laiſſons volontiers ce péril ou cette gloire à des Gens plus habiles, & nous ne doutons pas même, qu'il n'y ait, dans l'*Europe*, divers Savans, dont la Critique ſera plus reſpectable ou plus juſte, qui prendront la Plume pour défendre leurs propres idées, ou pour diriger le jugement du Public. Les Matieres, dont il s'agit, ſont d'une nature à préſenter tant de faces, que l'on peut bien n'être pas toûjours auſſi ſûr qu'on le croit, d'avoir ſaiſi la plus vraye, & l'on nous permettra de dire, qu'il eſt de l'intérêt commun de la République des Lettres qu'il n'y ait point de Tribunal ſans appel. Il eſt vrai que dans le Païs des Conjectures, les perſonnes qui ont la ſupériorité de diſcernement & de lumieres, que l'on ne doit pas conteſter à l'Auteur, ont auſſi un très-grand avantage ſur toutes les autres. Mais où eſt l'Homme infaillible, en quoi que ce ſoit, & ſur-tout quand il faut ou réduire la Fable en Hiſtoire, ou débrouiller les tems fabuleux à l'aide d'un très-petit nombre de Monumens Hiſtoriques qui ont eux-mêmes leurs obſcurités & leurs doutes? Ce Caractère d'incertitude & d'inévidence ne conviendroit-il pas au moins en partie au Fragment de *Sanchoniathon* qui ſert

de

de base au Système de l'illustre Critique *François?*

La Pièce est incontestablement à sa place dans l'endroit où *Eusèbe* la donne. Ce Pere voulant prouver aux Gentils, que leurs Divinités étoient d'invention humaine, & leur venoient originairement d'*Egypte* & de la *Phénicie*, leur allegue en preuve la déposition d'un Auteur *Phénicien*, traduit par un *Grec*, Payens tous deux, & par conséquent témoins non suspects, & l'on trouve en effet, dans cette Pièce une Origine du Polytheïsme, & du Gentilisme fort postérieure à celle du Monde & du Genre Humain. La preuve étoit d'autant plus directe, & plus mortifiante, que, selon *Porphyre* lui-même, *Sanchoniathon* avoit tiré ses Mémoires, ou des Actes particuliers des Villes, ou des Archives qui se conservoient dans les Temples, & que, selon le Traducteur, il avoit fait une perquisition exacte des Ecrits de *Taaut*, persuadé que *Taaut* ayant inventé les Lettres devoit être aussi le premier des Historiens. Mais on doit considérer aussi que ce qui nous reste aujourd'hui de *Sanchoniation*, dans le 1. Livre de la *Préparation Evangelique d'Eusèbe*, n'est qu'un Extrait d'une Traduction. La Traduction, elle même faite par *Philon* de *Biblos*, avoit ses licences. Tantôt l'Interprete conserve les noms propres de son Original, tantôt il les traduit, & souvent il ajoûte du sien pour expliquer son Auteur. L'Extrait de la Traduction, fait par *Eusèbe*, est entremêlé de ses Réflexions, & d'une narration directe, dont le discernement n'est pas toû-

toûjours d'une égale facilité. En voilà plus qu'il n'en faut pour ouvrir un champ vaſte à la liberté des Interpretations & des Conſéquences.

Nous n'ajoûterons point à ceci les queſtions, que l'on agite ſur l'âge de l'Auteur *Phenicien*, & ſur l'authenticité de ſon Ouvrage, parce qu'il ne nous paroît pas que les difficultés que l'on a faites ſur ce ſujet, ayent été ou aſſez approfondies ou ſuffiſamment prouvées. Les PP. *Calmet* & *Montfaucon* ſe ſont contentés d'une affirmative ſans diſcuſſion. Mrs. *Simon*, *Dodwel* & *Van Dale* font que ſe repéter. Mr. *Stillingfleet* a pu dire, avec vérité, qu'*Héſiode* étoit le fondement de l'Fragment de *Sanchoniathon* : & nous ne ſavons pas encore ſi le P. *Tournemine* ſoutiendra ſes Objections, contre les Réponſes que Mr. *Fourmont* y oppoſe dans cet Ouvrage. Si ce ſavant *Jeſuite* le fait, on aura lieu d'eſperer de voir bien-tôt la matiere entiérement éclaircie, & ſur l'inſtruction du procès dreſſée par deux Oppoſans du premier ordre, le Public ſera enfin en état de juger définitivement ſi l'Hiſtoire de *Sanchoniathon* eſt ſuppoſée ou véritable.

En attendant, il nous eſt permis de croire, ſur les raiſons de Mr. *Fourmont*, qui ont un grand air de vraiſemblance & de ſolidité, que les ſoupçons que l'on forme contre cette Hiſtoire ne ſont pas aſſez forts pour la condamner. Mais il n'en ſera pas moins vrai qu'elle eſt toûjours couverte de grandes ténèbres, & qu'il eſt bien difficile d'en expliquer parfaitement les diverſes parties. Pour nous, nous l'avoit entrepris avec tant de ſuccès que feu Mr. *Cumberland*,

mort Evêque de *Peterborough*, & dont le Chronicon parut, après sa mort, en 1720. sous le Titre de *Sanchoniathon's Phœnician History &c.* c'est-à-dire, l'*Histoire Phénicienne de Sanchoniathon, traduite d'Eusèbe, & continuée par les soins d'Eratosthène, que l'on regarde les avec le premier Olympiade*. A cet Ouvrage, on en ajouta bientôt après, c'est-à-dire en 1724. un autre du même Auteur, & qui étoit la suite naturelle du précédent sous le Titre de *Origines Gentium Antiquissimæ, Or, Attempts &c.* c'est-à-dire, *Essais sur les Migrations des premiers Peuples*, tant en *Anglois* qu'en *Latin*. Il y a dans ces deux Volumes des recherches très-profondes & très-curieuses, mais qui placées dans un arrangement plus méthodique, auroient paru beaucoup davantage. *Mr. Beauvoir*, qui semble n'avoir vû que le premier de ces deux Volumes, en parle avec éloge, & reconnoit que les principales idées en répondent aux siennes. Il s'en faut pourtant bien qu'il n'adopte en tout les explications du Docteur *Cumberland*. Il soutient au contraire que „ le „ Système de ce Savant *Anglois* n'est pas juste, „ & qu'il est même ruineux, sinon dans tou„ tes ses parties, au moins dans plusieurs qui en„ traînent les autres avec elles". Les preuves qu'il en donne sont prises de ce que l'ordre des Générations n'y est pas suivi avec exactitude, de ce que l'on y crée arbitrairement quelques Branches Généalogiques; de ce que l'on y contredit sans raison la Mythologie des *Grecs*, & de ce que l'on n'y veut pas reconnoître *Abraham* dans

le

le *Lecteur* de l'Auteur *Phénicien*, malgré les indications que ce dernier en donne.

Le Dr. *Cumberland* s'est donc trompé dans plusieurs de ses Conjectures sur cet ancien Monument Historique. On s'en est aperçu même en *Angleterre*. La Société savante, qui y a donné l'*Histoire Universelle* &c. dont la Traduction *Française* s'imprime à la *Haye*, déclare qu'à son avis l'Histoire de *Sanchoniathon* n'est pas le moins du monde susceptible des Corrections que *Cumberland* a prétendu y faire, & s'en éloigne aussi en diverses rencontres. Elle est elle-même à fort éloignée que, s'il faut l'en croire, l'Auteur *Phénicien* peut être réfuté par l'Ecriture, ne sauroit être concilié avec elle, & suivi une Tradition opposée à celle de Moïse. Si tant est même que son Histoire, composée fort long-tems après les Evénemens, ne soit pas remplie de fictions que le cours des Siècles avoit substituées à la Vérité. Sans prendre part à de telles contestations, & en tirer la conclusion que Mr. *Fourmont* en tire lui-même. „ Ceci, disons-nous avec lui, „ montre à un Lecteur non prévenu, combien sur „ ces Histoires antiques les plus grands Auteurs „ se sont écartez, soit l'un de l'autre, soit du vé- „ritable chemin, & par-là il est évident que „ l'on n'a pas encore atteint le but. C'est cependant ce but que le Critique *Français* prétend avoir atteint, & voici comment il s'en exprime lui-même.

„ Le Fragment, dit-il, mérite d'être éclairci. „ Il ne l'a pu être que par des Savans au fait de „ toute l'ancienne Histoire *Grèque*, *Egyptienne*,

„ *Phénicienne*, & *Voſſius*, *Bochart*, *Cumberland* lui-même, avec tous ſes ſecours, ſelon nous, „ y ont encore échoué. Quelles en ont été les „ raiſons? Les premiers ne ſe ſont fait aucun „ Syſtême ſur *Sanchoniathon*, celui de *Cumberland* n'étoit pas encore juſte, & les Savans „ Anonymes, Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle „ qui vient de paroître, ſemblent n'y avoir pas „ mieux réuſſi. L'Explication que j'en donne, „ j'oſe le dire par avance, eſt ſimple, naturelle, „ très-ſuivie; ſur-tout elle n'a point le défaut de „ celle de *Cumberland*, de déranger le Texte de „ l'Auteur: Mais bien plus: que ſera-ce ſi d'un „ côté elle ſe trouve confirmée par *Tatien*, par „ *Clément d'Alexandrie*, par *Euſebe*, enfin par „ tout ce qu'il y a eu de Savans parmi les anciens „ Ecrivains Eccléſiaſtiques: de l'autre on la voit „ appuyée ſur les autorités du Paganisme les plus „ reſpectables, ſur *Héſiode*, ſur *Homere*, ſur *Hérodote*, ſur *Diodore de Sicile*, ſur *Plutarque* &c. „ utile à la Religion, comme je le penſe, curieuſe pour tout homme de Lettres, quand tout „ y ſeroit fabuleux, nouvelle, ſi rien le fut jamais: elle aura encore ces deux avantages; le „ premier, d'éclaircir, ou de répandre, au moins, „ une ſorte de lumiere ſur des temps ténébreux „ & preſque abandonnez; le ſecond, ce que „ j'eſtime plus que tout, de devenir utile à la „ Religion, non ſeulement par la ſolution de „ pluſieurs difficultés de l'Ecriture, mais auſſi „ parce qu'en découvrant enfin aux yeux des „ hommes, les commencemens de l'Idolatrie, & „ l'origine de ces Dieux qu'ils ont adorez ſi long-

„ tems

» tems ſans les connoître, elle leur apprendra à
» être toûjours ſur leurs gardes, lors qu'il s'agit
» de recevoir de nouveaux Cultes. Ce Livre
» va prouver au Genre Humain une choſe bien
» remarquable; c'eſt que d'abord entrainé par la
» vénération, enſuite ſéduit par une ſuperſtition
» étonnante, il a contre toutes les règles du bon
» ſens, adopté pour Dieux, & pris pour l'objet
» de ſes adorations, à la place du Tout-Puiſſant,
» ceux mêmes, qui, pendant leur vie, avoient
» tout entrepris pour lui en inculquer la connoiſ-
» ſance, l'unité, l'indiviſibilité.

Telle eſt l'idée qu'il nous donne lui-même de ſon Explication du Fragment *Phénicien* conſervé par *Euſebe*. Cette Explication fait la matiere de ſon II. Livre, comme le Fragment même avoit fait celui du I. L'Auteur *François* diviſe tout le Morceau de *Sanchoniathon* en 3. Parties, dont la 1. contient la *Cosmogonie*, ou la Création du Monde. Dans la 2. on trouve l'Hiſtoire du Genre Humain, en dix Générations ſucceſſives, & par conſéquent juſqu'au Déluge, duquel néanmoins le Payen ne dit pas un ſeul mot; & dans la 3. cette Hiſtoire eſt continuée juſqu'aux deſcendans de *Cronus*. Mr. *Fourmont* prétend que la 1. eſt presque entiérement conforme à la Narration de *Moiſe*, & ſes Obſervations, là-deſſus, ne différent point de celles de *Bochart* & de *Cumberland*. Sur la 2. il reconnoît que *Sanchoniathon* a mêlé les deux Races de *Seth* & de *Caïn*, & qu'au lieu des noms propres qui ſe liſent dans la *Geneſe*, il a déſigné presque toutes les Générations ou par leurs découvertes, ou par leurs pen-

chans, ou par leurs professions, ou par leurs qualités personnelles, ou par les Lieux de leur demeure: ce qui fournit beau jeu, comme on voit, à une Imagination critique & frivole. Mais dans la dixième, selon l'Auteur *François*, dans la onzième, selon le Docteur *Anglois*, on rencontre *Misor* & *Sydyc*, & au nom de ce dernier on ne doute point que ce ne soit la Race, parce que *Sydyc* approche fort du mot Hébreu *Tsadik* qui signifie un *homme juste*, & que c'est effectivement par ce beau caractère que Noé se trouve peint par *Moïse* Gen. VI. 9. Que faire pourtant de *Misor*? Ce ne peut être que l'un des Descendans de ce Patriarche, & que le même qui donna à l'Egypte le nom qu'elle porte dans l'Ecriture. Cela est vrai, bon & excellent; mais *Sanchoniaton* a manqué de cette attitude, ou bien a usé de quelque mauvaise adresse. Il a fait de même supercherie dans le silence profond qu'il affecte sur le Déluge. „ Elevé dans „ le Paganisme, dit notre Auteur, & aussi „ contraire aux Hébreux, il n'a pas cru devoir „ en faire mention. D'ailleurs les *Egyptiens* & „ les *Phéniciens* se croyoient plus anciens que le „ Déluge, & au bout de quelques siècles, ils „ commencerent à nier que les eaux eussent „ jamais fait périr la race des hommes. Ainsi „ Sanchoniaton *Phénicien*, sans balancer entre le témoignage des *Hébreux*, & des *Chaldéens*, & l'assertion des *Phéniciens* & des *Egyptiens*, selon les règles d'une Critique pleinement humaine, „ a pris le parti des *Egyptiens* & de la Nation, „ comme le plus naturel.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt à cette 10. Génération, & par *Sydyc* ou *Noé* que commence la 3. Partie de l'Hiſtoire *Phenicienne*, & celle qui, ſelon Mr. *Fourmont*, mérite l'attention la plus ſinguliere. „C'eſt ici que l'on va trouver la refor„me de toute la Mythologie". Les grands Dieux de la *Gréce* venoient de l'*Egypte*. Celle-ci les avoit tirés de la *Phénicie*, & par conſéquent ces grands Dieux furent originairement nos Saints Patriarches. L'objet eſt important. Ne nous amuſons donc point à quelques autres qui ne feroient que nous en détourner. De la onziéme Génération qui eſt celle d'*Eſaou*, ou de *Sem*, l'Auteur *Phénicien* paſſe tout d'un coup à celle d'*Ouranus*, qui fait la dix-neuviéme de *Moiſe*, au compte de Mr. *Fourmont*, parce qu'il faut ſelon lui que cet *Ouranus* ſoit *Thare* le Pere d'*Abraham*, & que *Cronus* ſon fils ſoit néceſſairement ce dernier Patriarche. Les raiſons étymologiques des deux noms le démontrent. Car *Ouranus* eſt un Homme habitant de la Ville d'*Ur*, & *Cronus* tire le ſien de *Charan* ou de *Charn*. Il y a d'ailleurs des Caracteres ſpecifiques, qui ne peuvent permettre de revoquer en doute que le *Cronus* de *Sanchoniathon* ne ſoit l'*Abraham* de l'Ecriture. La rencontre d'une grande famine, celle d'un fils ſacrifié en holocauſte, & celle de la Circonciſion établie dans ſa famille, lui conviennent d'une façon ſinguliere. „*Scaliger*, *Bochart*, „*Voſſius* le Pere, le P. *Thomaſſin*, Mr. *Huet*, „& pluſieurs autres s'en ſont doutez, & ont reconnu *Abraham* pour *Saturne*: Mais, ajoûte „notre Auteur, ils n'ont pas ſenti cette preuve

„ invincible, qui entre les autres circonſtances
„ hiſtoriques, ſe tire nettement des lieux de
„ leurs demeures. *Ouranos*, *Thare*, ou l'Hom-
„ me d'Our, Κρόνος, *Abraham*, ou l'Homme de
„ *Chron*, ou de *Charan*. Et c'eſt ce qui a échap-
„ pé à *Cumberland*, qui comptant les Généra-
„ tions de *Sanchoniathon*, & les comptant mal
„ ſous le prétexte que les Sacrifices des Victi-
„ mes humaines étoient frequens chez les *Phé-*
„ *niciens*, a donné à un autre ce qui n'étoit dit
„ que d'*Abraham*. On ne doit point ſeparer ces
„ circonſtances, *Kronos* ſacrifiant ſon fils, *Kro-*
„ *nos* auteur de la Circonciſion, *Kronos*, le *Cha-*
„ *ranien* fils d'*Ouranos*, le Seigneur d'*Our* nier
„ qu'il s'agiſſe ici du ſeul *Abraham*, c'eſt être
„ aveugle d'eſprit, & d'un aveuglement inconce-
„ diable.

Après une déciſion ſi ferme, il faudroit être bien hardi pour entreprendre la défenſe du Dr. *Cumberland*. Mais on pourroit dire impunément à ſa décharge, que s'il eſt en faute ce n'eſt pas tant pour avoir mal compté les Générations, que pour les avoir trop bien comptées. Il a cru bonnement que l'Auteur *Phénicien* les donnoit dans l'ordre des Succeſſions de Pere en Fils, & ſa pénétration n'eſt point allée juſqu'à en imaginer ſept ou huit qui fuſſent omiſes. Il a même appréhendé qu'une ſuppoſition ſi hardie ne portât coup contre ce fameux Monument hiſtorique, & peut-être après tout que ſa crainte venoit de ſon Caractère, qui étoit d'écrire peu & de penſer beaucoup. Mais croire pour cela qu'il étoit *aveugle d'eſprit*; c'eſt à quoi tout le monde ne ſe prête-

ra

ra pas aiſément, & je penſe que Mr. *Fourmont* lui-même conviendra ſans peine à quelque heure que ſon expreſſion eſt trop forte. D'ailleurs ſi l'on compare, de ſang froid, les deux Syſtêmes, dont l'un trouve les grands Dieux du Paganisme dans les Reſtaurateurs du Genre Humain après le Déluge, c'eſt-à-dire, dans la perſonne de *Noé* & de ſes premiers Deſcendans, & dont l'autre les place dans la Famille particuliere d'*Abraham*, ne paroîtra-t-il pas d'abord plus de vraiſemblance dans l'un que dans l'autre? La vénération des Peuples pour leurs Ancêtres, & pour leurs Fondateurs, n'eſt-elle pas en apparence, infiniment plus naturelle, & plus facile à comprendre, que celle qu'on leur attribue pour une Branche, formée long-tems après la diſperſion de *Babel*, & formée, par la Providence, pour combattre l'Idolatrie? Au moins ne ſauroit-on nier que l'Hiſtorien de *Phénicie* n'ait voulu favoriſer le premier ſentiment, puis qu'il a rapporté, au tems de ſa onzième ou douzième Génération, *Ouranus*, le Pere de *Cronus*, & qu'il ne peut l'avoir fait qu'à deſſein de rapprocher des premiers tems, après le Déluge, l'origine des grandes Divinités prétenduës du Monde Payen.

Il faut pourtant avouer que l'Explication du Critique *François* eſt fort ingénieuſe, & paroît ſoutenuë par la Mythologie. La ſuite de ſes Conjectures n'eſt pas moins heureuſe. S'il trouve le *Cronus* ou le *Saturne* de *Sanchoniathon*, dans l'*Abraham* de *Moïſe*, il découvre auſſi les autres Dieux dans la Famille de ce Patriarche. La *Terre*, Femme d'*Ouranus* & Mere de *Cronus*, c'eſt

Tiras qui, en *Hébreu*, signifie de la *Terre*, & d'où les *Tirans* tirerent leur nom. *Batjhus*, c'est *Bacchus* Pere de *Lubus*. *Atlas*, ou *Atlantes*, c'est visiblement *Lot*. La guerre des *Titans* contre leur Pere, c'est le soulevement domestique qui se fit sous la direction de *Tot*, attachés au Vrai Dieu, contre son Mari *Ouranus* qui étoit Idolatre. *Iad Rivus* que *Saturne* dévore pour un de ses fils, est *Hagar*, que *Sarag* ou *Ribe* offrit à *Abraham* pour avoir des Enfans, parce que *Hagar* est une *Rivale* en *Mariage*. *Mercure* est *Eliezer* le serviteur d'*Abraham*, ou plûtôt son Homme d'Affaires, & qui fut aussi le Bastard de la 2. Epouse des *Titans*, *Bocchus*, en *Grec* l'Ame guere autre chose que *Eliezer* en *Hébreu*. Minerve appellée *Onka* ou *Ogga* chez les *Phéniciens*, est *Hagar*, par le retranchement de la derniere lettre. Proserpine y appellée *Persephone* en *Grec*, c'est *Keturah*, qui étoit de *Berseba*, & qui delà fut surnommée la *Berseléenne*. „ Quoi de „ plus admirable, *dit Mr. Huet*, que ce „ passage est reste *Hébreu* chez les *Grecs*. Paris „ semme ne l'a jamais entendu, & il devient „ jourd'hui par-là de la derniere facilité. *Labis Gabira, Abierus*, c'est *Isaac* qui mit *Abraham* en possession de la terre. Le troisiéme *Abierus* ou l'héritier de la terre. Le troisiéme *Abierus*, ou qui mit la Possession de la terre, fut *Ismaël* qui habita dans le Désert de Pharan Gen. XXI. 21. *Cainiles*, ou *Cabiriles*, en *Phénicien*, étoit le serviteur d'*Isac*, & par consequent *Eliezer*, serviteur d'*Abraham*, où de *Gomer* que *Sanchoniathon* dit avoir aussi porté le nom d'*Iaël*. *Terès* c'est *Keturah* qui étoit de *Gomer*, d'où elle

fut

fut appellée *Cuesari* ou *Ceseri*, ce que l'Auteur confirme par d'autres Observations tirées de la Mythologie; mais il a oublié de nous dire comment la même *Keturah*, femme d'*Abraham*, a pu être *Vesta* & *Proserpine*, c'est-à-dire, tout à la fois la Mere & la Fille. *Rhea*, dont le nom vouloit dire *Princesse*, selon les Anciens, est *Sara*, nommée ainsi pour cette même raison, *Gen.* XVII. 15. *Sara* est aussi *Isis* des *Egyptiens*, parce que selon eux les Auteurs *Isis* veut dire une Vieille, & que *Sara* se donne 90. ans d'âge *Gen.* XVII. 17. *Hyale*, qui fut tuée par son Pere pour le sacrifice, est le *Jupiter* des *Latins*, parce qu'il est le même des *Grecs*, dérivé de *Alo*, *Jo lui*. Il est aussi le *Salius* de *Santhoniathon*, le mot de *Salius* voulant dire *le vaincu* en *Phénicien* qu'en *Arabe*. *Juno* la Déesse de l'union & du Mariage, est *Rebecca*, parce que *rabbi* signifie quelque *assembler*, *réunir*, parmi les *Arabes*.

Arrêtons nous pourtant en ce lieu. Ne pouvant suivre Mr. *Pourmont* jusqu'au bout, il nous doit suffire d'avoir donné au Lecteur quelque foible idée de ce qu'il entreprend avec une supériorité de savoir qui ne s'épuise jamais. Tout ce qu'il ajoutera sur les autres Dieux du Paganisme, tant communs que particuliers, est de la même force, & nous paroît digne de la curiosité des Savans. Son troisième & dernier Livre nous le paroît encore davantage, & c'est à regret que nous n'y toucherons point. La chose ne nous a que trop semblé possible sans une excessive longueur, & cet Article n'est peut-être déja que trop long.

A R-

ARTICLE IX.

DISCOURS HISTORIQUES, CRITIQUES, THE'OLOGIQUES & MORAUX, *ſur les Evénemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Teſtament: Par Mr.* SAURIN, *Miniſtre du St. Evangile à la Haïe, continuez par Mr.* ROQUES, *Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Baſle: Avec des Figures gravées ſur les Deſſeins de Mr.* HOET, HOUBRAKEN, & B. PICART. *Tome Troiſième.* A la Haye, chez [*Pierre de Hondt* 1735. fol. Pages 590. y compriſes les Preuves, ou Citations, & la Table des Matiéres, mais ſans compter la Préface.

Les mêmes Diſcours 8. Cinquième & ſixième Volumes. V. Vol. Pagg. 486. VI. Pagg. 558. y compriſe la Table des Matiéres pour ces deux Volumes.

CE troiſième Tome des Diſcours Hiſtoriques &c. *ſur les Evénemens les plus mémorables de la Bible* &c. ne le céde en rien, aux deux précédens, pour la magnificence de l'impreſſion, & des Figures; ce qui regarde principalement le *Folio*; car on ſait bien que dans l'*Octavo* ces dernieres ont été retranchées. On y trouve en récompenſe, au bas des Pages, les Citations & les Preuves, que le *Folio* n'a qu'à la fin du Volume, & qui par conſéquent n'y occupent pas une place, à beaucoup près ſi commode, pour les vérifications qu'on veut faire. Ainſi l'une & l'autre

tre *Format* a ſpécifiquement ſon mérite diſtinct; & ſi le grand ne peut qu'embellir une Bibliothéque, le petit a le plus d'agrément pour une Lecture attentive, que l'on ne refuſera point à l'Ouvrage, que nous annonçons, quand on en connoîtra la valeur.

Mr. *Roques*, qui le continue, & qui doit le faire juſqu'à la fin du Vieux Teſtament, a mis à la tête de ce 3. Volume, une *Préface*, qui marque ſon Goût, ſon Génie, & ſon Erudition, non ſans en donner de très-grandes idées. Il y expoſe d'abord, en termes tout pleins de reſpect pour le premier Auteur, & de modeſtie pour lui-même, ce qui l'a engagé dans ce Travail. Après avoir fait un court Eloge de l'illuſtre Prédicateur qui l'avoit précédé dans la Carriére, il ajoûte, qu'entre les principales raiſons, qui ont „ dû faire regarder la mort de Mr. *Saurin* comme une perte, on peut placer, à juſte titre, que „ le tems lui a manqué pour finir l'important „ Ouvrage qu'il avoit commencé ſur la Bible, „ & qu'il avoit avancé avec beaucoup de ſuccès. ... Cette Entrepriſe, étoit très-importante pour le Monde Chrétien, & très-digne du „ zéle d'un Théologien judicieux & ſavant. Il „ ne s'agit pas ſimplement, dans ces Diſcours, „ de narrer les principaux Evénemens de l'Hiſtoire de l'Egliſe, ou du Peuple de Dieu; mais „ de plus d'éclaircir mille difficultez embarraſſantes; de développer pluſieurs Articles eſſentiels de théorie & de pratique, & de faire ſentir par-tout que la Révélation eſt un édifice „ appuyé ſur une Roche, incapable d'être ébranlé

„ par

„ par les efforts frénétiques de l'Impie, & de l'Hé-
„ rétique.

Ces Réflexions conduisent naturellement le Pasteur de *Basle* à faire un Panegyrique plus étendu du feu Ministre de la *Haye*, dont il étale les talens & les avantages, pour réussir dans une si grande entreprise, & dont il semble appréhender la comparaison pour lui-même. Aussi ne manque-t-il point d'avertir que ce n'est pas sans répugnance, qu'il s'est chargé de la continuation de cet Ouvrage, & que pour l'y engager, il n'a pas moins fallu que les instantes sollicitations de divers Savans, qui ont appuyé celles du Libraire. Ce qu'il dit à ce sujet, est si humble & si fort de l'homme qu'assurément son mérite n'y perdra rien dans l'opinion du Public. On trouvera plûtôt que les personnes, qui l'ont déterminé à donner la suite de ces *Discours*, ont mieux connu ses forces qu'il ne les connoissoit lui-même & la seule inspection du Plan, qu'il s'y est tracé, témoigne qu'il est capable de quelque chose de plus que d'imiter, imparfaitement, un modèle dont la grandeur l'avoit étonné. A notre avis, on en jugera comme nous, sur le détail qu'il nous donne lui-même de ce Plan.

Il a marché sur les pas de son Prédécesseur, & s'est astreint à sa méthode, sur quatre Chefs principaux. 1. A son exemple il a évité l'esprit de Controverse, & n'attaque nulle part que des Ennemis de la Révélation. Comme lui encore 2. Mr. *Roques* ne se borne pas aux Estampes, & règle la suite & le sujet de ses *Discours*, non sur le caprice du Peintre ou du Graveur, mais sur l'His-

l'Histoire Sainte elle-même. Il étoit nécessaire de se maintenir dans la jouïssance de cette liberté, parce d'un côté que l'Ouvrage auroit été trop long & trop sterile autrement, & parce, de l'autre, que les *Libraires* ayant déja commencé à faire imprimer sans les figures, dans l'Edition 8°. il falloit dorer que la variété & l'importance de la Matiére les fouïnt dénuës de ces Ornemens.

C'est encore en qualité d'imitateur que le Pasteur de *Basle* examine & discute toutes les questions d'Histoire, ou de Critique qui viennent se présenter sur sa route; & qu'il rassemble les divers sentimens des Anciens & des Modernes. 4. Enfin il s'est assujetti à citer toûjours l'Ecriture selon la Version de *Genéve*, quoi qu'il fut en droit d'en avoir une fixe, & que les motifs qui ont fait préférer celle-ci dans les premiers Volumes ont fait une espéce de Loi pour les suivans.

Mais le Continuateur a crû avoir des raisons qui l'affranchissoient de l'imitation sur deux ou trois autres petits *Articles*, qu'il exprime d'une maniere si juste & si concise que nous ne saurions mieux faire que de le laisser parler lui-même: „ Il *dit-il*, Nous avons pris parti, presque toûjours dans les différentes questions que „ nous avons traitées, au lieu que Mr. *Saurin* „ *fait souvent*, (*a*) comme il le dit lui-même, „ *de longues Dissertations dans lesquelles il ne fait* „ *que détruire sans édifier*. Ses balances étoient si justes qu'en pesant les différens sentimens, il „ appercevoit souvent autant de raisons de dou-

„ ter

(*a*) Dans sa *Préf.* pag. 16. Ed. in-8°.

ter que de croire, de par-delà, il nous ne sommes pas assez clairvoyans pour appercevoir facilement ce parfait équilibre. Il nous a paru, presque toûjours, qu'il y avoit plus de vraisemblance dans un sentiment que dans l'autre. Notre Logique n'est pas assez subtile pour ne se déterminer qu'en faveur d'une parfaite évidence. Elle se pousse du côté le plus vraisemblable, mais d'une maniere proportionnée au degré de vraisemblance qu'elle découvre.

2. Nous avons tâché de rapporter les passages des Auteurs que nous avons cités, et de les traduire dans leur propre Langue, autant que la chose nous a été possible. Le Lecteur est souvent bien aise de voir si l'on a bien pris la pensée de l'Auteur, qu'on allégue; il n'a pas toûjours le Livre sous la main pour le consulter, ou il lui coûte trop de recourir si souvent aux sources. Nous avons le plus souvent renvoyé ces Passages au bas de la Page, avec quelques Notes de sèche Critique, ou d'une autre nature, afin que le fil du Sujet fût moins interrompu, & que ceux qui ne savent point de Latin, de Grec, & d'Hébreu ne rencontrassent que rarement ces objets en chemin. Mr. *Burlin* a suivi une méthode presque opposée. Il a prodigieusement cité, mais rarement les paroles de l'Auteur, & plus rarement encore dans la Langue de l'Ecrivain qu'il cite. Il fait entrer dans le Texte toutes les discussions sur les nombres, sur les racines, & sur la force des termes. Il est vrai

qu'il

» qu'il fait embellir ces ſujets peu gracieux d'eux-mêmes, & donner de l'embonpoint à ces » ſquelettes ; mais c'eſt-là un talent auſſi rare » qu'il eſt précieux.

» 3. Mr. *Saurin* a fort cité les rêveries des » Docteurs Juifs. Nous avons cru, dit ce ſa-» vant Homme, (a) *que la gloire de la Religion* » *Chrétienne demandoit que l'on connût quelques-* » *uns des travers d'eſprit de ces Rabbins, dont* » *l'autorité faſcine les yeux de la Synagogue.* Cet-» te vûe peut avoir ſon utilité. Mais nous avons » cru que ce que notre illuſtre Prédéceſſeur a » pris la peine de citer de ces Oracles de la Sy-» nagogue, étoit plus que ſuffiſant pour montrer » qu'ils négligent les régles de la Critique, & » de l'Art de raiſonner. Si nous en avons don-» né quelques nouvelles preuves, c'a été moins » par néceſſité que parce qu'elles ſe préſentoient » d'elles-mêmes. Nous en avons même rebuté » un très-grand nombre. *Calvin* eſtimoit peu les » *Rabbins* ; peut-être en parloit-il avec trop de » mépris. (b) *Je me ſuis ſouvent entretenu*, dit-il, » *avec pluſieurs Juifs, mais je n'ai jamais trouvé* » *en eux, ni piété, ni ſincérité, non pas même des* » *marques de ſens commun.* Cela eſt outré, ou » il faut que *Calvin* ſe ſoit toûjours mal adreſſé. » Il y a pluſieurs Rabbins qui ne manquent, ni » de ſens, ni de ſcience. L'eſprit de parti eſt » la

(a) *Préf.* Pag. 16.

(b) *Ego ſæpe locutus ſum cum multis Judæis. Nunquam vidi quidquam pietatis, nunquam micam veritatis, vel ingenuæ naturæ; imo nihil communis ſenſûs in ullo Judæo unquam deprehendi.* Comment. in *Daniel.* II. 45.

» la plus grande cause qui les jette dans les tra-
» vers que les rendent ridicules. Cependant ils
» méritent d'être lûs, d'être estimés, quand
» il s'agit de leurs opinions & de leurs connois-
» sances. Nous n'avons pas négligé de rapporter
» leurs Jugemens, lors que nous l'avons cru de
» quelque valeur.

Mr. *Roques* finit sa *Préface* par deux Avis qui lui ont paru nécessaires. Dans le premier il se plaint de l'espèce de précipitation qu'on lui a fait faire. On ne lui a pas laissé le loisir de revoir & de retoucher souvent son travail. Il implore, à cet égard, l'indulgence publique, & nous assûre que *rien n'a pu le consoler de cet inconvénient que la complaisance* (a) *d'un Savant distingué par ses lumières, & par ses Ouvrages, qui a bien voulu que ces Dissertations passassent sous ses yeux avant que de paroître au grand jour de l'impression.* Il ajoûte qu'il *a donné à ce Savant, avec joye, un plein pouvoir sur les Expressions & sur les Pensées*, & qu'il lui sera d'*autant plus redevable qu'il aura plus sensiblement diminué le nombre de ses fautes.* A cet égard, l'Editeur remarque que l'*Auteur est trop modeste*, que Mr. *de la Rivière n'a pas cru devoir se prévaloir de cette liberté, & ne s'est attaché proprement qu'à l'exactitude du stile, & à quelques arrangemens nécessaires pour mettre cet Ouvrage en état d'être présenté au Public.* L'autre Avis regarde certain dérangement qui règne en quel-

(a) Mr. *Brutel de la Rivière*, Pasteur de l'Eglise Françoise d'Amsterdam, qui a donné au Public la derniere Edition du Dictionnaire de Furetiere, en 1727. avec un grand nombre de Corrections, & Additions importantes.

quelques. La droite ou l'ordre naturel ou chronologique n'est pas observé. Le Plan des Estampes auquel il a fallu s'accommoder en est cause.

Il y a dans ce III. Volume, dix-sept Planches, dont quelques-unes occupent la Feuille entiere sans parler des autres Ornemens dans lesquels on voit comme dans le reste toutes les beautés du dessein & toutes celles de la Gravure : & l'on joint à celles-là celles du Papier, celle des Caractères, & celle de la Correction, le dernier n'ayant rien épargné de ce qui pouvoit satisfaire des yeux les plus délicats & les plus difficiles.

Les Discours y sont aussi au nombre de XVII. dont il n'y a que les cinq premiers, avec un peu plus de la moitié du sixiéme, qui soient du premier Auteur. En voici les Titres, où l'on connoîtra les Sujets principaux. I. *David défait les Hamalécites.* II. *La conquête de David sur le Monstre de Saül.* III. *Divers exploits de David, sa conduite envers* HANUN *Roi des Hammonites, & la trahison de l'Arabe.* IV. *L'Adultere de David.* V. *Punition du Meurtre & de l'Adultere de David. Sa Mort.* VI. *La Période de la Puissance & de la Prospérité de Salomon, avec l'Histoire de la visite que la Reine de Sabba rendit à Salomon.* VII. *La Prophétie d'Ahija à Jéroboam, & ce qui donna occasion à ses avantissemens.* VIII. *Comment le Lion tua le Prophète desobéïssant.* IX. *Elie nourri par les Corbeaux.* X. *La veuve d'Elie dont il est raconté les deux Prodiges.* XI. *Baal, & le Feu envoyé à l'Holocauste d'Elie.* XII. *La maladie de Naaman, sa guérison, & ses suites immédiates.*

» Les Hébreux, dit-il, les plus superstitieux
» déterminer du salut de tous ceux qui
» de nos Peres dans le Ciel pour la conservation
» d'Israël, qu'il voit tous les jours
» pût déterrer où il seroit. *Elie* auroit été
» ou
» Le tombeau même que la Divine main lui
» dérion lui-même quand il ressuscitera les
» changeroient de posture par la vûe de
» Prophètes auroient été plus difficiles,
» les preuves de notre religion, qui nous
» auroient-ils pu se rendre au Temoignage
» régulièrement le machoire de l'Asne,
» soupçonner, ni d'équivoque, ni d'artifice,
» qu'elle qui lui donne du Vin dans
» & qui ne connoît rien au fond,
» indigne de Dieu, il ne faut pas
» juste qui le présente à Dieu, pour
» lui autre que des bonnes pensées
» solide, & de la vûe de ne pas admirer
» un miracle que Dieu a fait pour
» Souvent nous jugeons mal de ce
» Dieu devoit faire, en examinant
» aurois fait, si nous ne pouvions
» même nécessité de croire ce
» Dieu a caché ses desseins
» Et qu'un de ces
» en faveur de Moyse pour confirmer sa foi
» en lui montrant que

„ toient, dans la main de Dieu, propres à le-
„ courir, & à protéger ſes Serviteurs fidèles.
„ Une troiſième raiſon très-forte, & qui eſt
„ indiquée par le célèbre *Réland*, pour prouver
„ que des *Corbeaux*, & non des Hommes, é-
„ toient les Miniſtres dont Dieu ſe ſervoit pour
„ nourrir *Elie*, c'eſt que ſi des hommes avoient
„ été obligez d'apporter au Prophète du pain
„ & de la viande, ils auroient pu, avec la mê-
„ me facilité, lui fournir de l'eau, qui d'abord
„ ne fut pas rare, & par conſéquent il n'auroit
„ pas été néceſſaire qu'*Elie* eût abandonné ſon
„ premier Aſyle, lors que le Torrent de *Cerith*
„ fut à ſec.

Mais on fait des difficultés contre le ſentiment ordinaire. On dit 1°. que Dieu *commanda aux Corbeaux*, comme s'il s'agiſſoit de Créatures intelligentes; 2°. que le *Corbeau* étoit un Animal impur 3°. que c'eſt d'ailleurs un Animal très-vorace, & 4°. qu'enfin on ne comprend pas où les *Corbeaux* auroient pris le pain & la viande qu'ils apportoient à *Elie*. 4°. L'Auteur répond à la 1. difficulté que l'Ecriture introduit ſouvent Dieu qui donne ſes ordres aux Etres les moins intelligens; à la 2. que l'Auteur de la Loi Cérémonielle pouvoit en diſpenſer quand il le jugeoit à propos; à la 3. que la Voracité naturelle des *Corbeaux* fut une raiſon du choix que Dieu fit de cet Animal, pour montrer mieux ſon Empire, & à la dernière, ce qu'ont dit *Bochart* & l'Auteur des *Merveilles de l'Ecriture*, que (a) *celui qui*

(a) *Mirab. Script. Lib. II. Cap. V. Robert. Hier. Lat. T. Lib. II. Cap. 15.*

avoit donné aux Corbeaux pour le nourrir. Elie
ne fut pas plus facile en ces Occasions pour ce
qu'ils apportoient au Prophete.

C'est ainsi que Mr. Roques choisit, toujours entre les sentimens, celui qui lui paroît le meilleur. L'exemple que nous venons d'en donner n'est que de peu d'importance. Voyons en un autre qui le soit davantage. Nous le tirerons du Discours XI. où il traite de la guérison du Syrien *Naaman*. Après avoir parlé de la Lepre, considerée comme maladie, & comme impureté légale, de même que des Remedes que les Médecins y prescrivent, ou de ce que la Loi en ordonnoit, il dit que *Naaman* guéri, reconnut un Miracle, le Dieu d'Israël, & prit la resolution de n'en plus servir d'autres. Dans une disposition semblable, il ne crut pas qu'il dut renoncer, par Charge, au Culte de Rimmon, mais il exigea d'Elisée, qu'il approuvât, comme un Cas de Conscience, ce que proposoit *Naaman*. Voici de quelle maniere il exprime la pensée. *L'Eternel*, dit-il, *veuille pardonner cela à ton Serviteur, que lorsque mon Maître entrera dans la Maison de Rimmon pour le prosterner là, & qu'il s'appuyera sur ma main, je me prosternerai dans la Maison de Rimmon; l'Eternel*, dis-je, *veuille me pardonner cela quand je me prosternerai dans la Maison de Rimmon.* „Et ce pendant, dit-il, *disons-nous*, „ce fut, établir l'indifference des Religions, & une Idolâtre également agréable à Dieu? Ou pour le moins que l'on tienne les Ceremonies les plus absurdes, & en apparence les plus impies, pourvû qu'on dirige

„ ſon cœur au vrai Dieu, & qu'on exécute tout ce qu'on fait, dans la vue de le glorifier & de „ s'attacher à lui?

„ C'eſt ainſi, *reprend le Paſteur de Baſle*, „ que raiſonnent ceux qui voudroient trouver „ dans ce Paſſage, un appui à leurs déguiſemens „ en matiere de Religion, & qui ſont diſpoſez „ à adhérer, s'il convient à leurs intérêts, à tout „ Culte, quelque bizarre & quelque idolâtre „ qu'il ſoit. Mais s'ils n'agiſſoient pas avec au„ tant de mauvaiſe foi qu'ils le font, ils auroient „ apperçu qu'une Explication qui choque viſi„ blement le deſſein de *Naaman*, de n'offrir „ deſormais des Sacrifices qu'à Dieu, & le „ Caractere d'*Eliſée*, zélé pour Dieu, & pour „ ſa gloire, ne peut être le véritable ſens de ces „ paroles.

Il rejette donc d'abord la ſolution des Savans qui prétendent que les Proſelytes du Domicile n'étoient pas aſtreints à la Loi qui défendoit l'Idolâtrie. A ſon avis „ il faut avoir bien mal étudié les Loix de la Nature, & les Menaces des Prophétes pour adopter cette idée. „ Je ſai bien, *ajoute-t-il*, qu'il y a des Docteurs Chré„ tiens, ſur-tout parmi les Myſtiques, qui ont „ oſé enſeigner qu'on pouvoit s'aider de toutes „ ſortes de Culte pour s'élever à Dieu, & que „ dans l'occaſion on ne devoit pas faire difficul„ té de s'en ſervir, pourvû qu'on prît ſoin de „ rapporter tout à Dieu ſeul. „ C'eſt ce que Mr. „ *Poiret a inculqué dans pluſieurs endroits de* „ *ſon fameux Traité de la paix des hommes avec* „ *dans tous les Partis du Chriſtianiſme ſur les*

„ Ma-

„ *Matiéres de Religion. Je ne vois point*, dit-il, „ *de néceſſité abſolue à ce qu'une perſonne ſoit de* „ *l'extérieur d'un Parti plûtôt que d'un autre pour* „ *être ſauvé*. Si les premiers Chrétiens avoient „ connu cette Théologie, ils n'auroient eu garde de s'expoſer à tant de violentes perſecutions „ pour éviter le moindre acte d'Idolatrie.... St. *Paul* n'auroit pas blâmé ceux qui, en étant avertis, mangeoient des Viandes ſacrifiées aux „ Idoles.

„ Comme l'Eſprit humain, lors qu'il abandonne le goût de la Vérité, eſt ſuſceptible des „ plus grands travers, & de donner dans les opinions les plus abſurdes, l'on voit dans l'Egliſe „ une autre ſorte de Caſuiſtes, qui prennent le „ contrepied des Myſtiques, dont nous venons „ de parler. Ces Caſuiſtes ſoutiennent que l'on „ peut ſervir Dieu d'une maniére qui lui eſt „ agréable, pourvû qu'on lui offre un Cérémoniel qu'il ait ordonné, quand même on n'a „ aucune attention à tout ce que l'on fait, ni „ aucune intention de l'honorer, & quoique „ l'Ame ſoit eſclave du vice. Voici la déciſion „ de *Filliucius*. (a) *Une mauvaiſe intention, jointe* „ *à celle d'entendre la Meſſe, comme l'intention de* „ *regarder impudiquement des Femmes, n'eſt point* „ *contraire au Commandement. C'eſt pourquoi celui qui l'entend avec cette intention, ſatisfait à* „ *ce*

(a) *Quæſt. Moral.* Tom. I. Tom. V. Cap. 7. Voyez le *Paral. de la Doctr. des Payens* avec celle des Jéſuites Chap. 6. où l'on cite pluſieurs autres Paſſages de la même force que ces paroles de *Filliucius*.

„ de Perſon, pour dire, *pour ne pas ſe tromper dans le choix*, c'eſt-à-dire, *pour ne pas ſe tromper dans le bon*. Pourquoi donc *Dieu* (a) le trouve-t-il avec tant de force, contre ces juifs qui le rendoient abſolument au Temple avec un extérieur fort dévot, mais dont l'intérieur étoit corrompu? Et pourquoi Jésus-Christ, dans l'Evangile, tonne-t-il ſi fortement contre les Hypocrites? Les Payens ont raiſonné plus Chrétiennement que tous ces Critiques prétendus Chrétiens.

L'Auteur cite à cette occaſion *Perſe*, *Diogène d'Oenoanda*, *Jérémie*, &c. de la ſolution *Juive*, qu'il a rejettée; il parle à ce que diſent les Docteurs Chrétiens là-deſſus, & trouve deux Répliques dont chacune a des Partiſans d'une grande réputation. La première eſt que *Nathan* ne parle en cet lieu que du paſſé ſeulement. *Lors que mon Maître vendit dans le Temple ſa Religion, il étoit appuyé ſur ma main*. Et de-là ſuit que ce Seigneur, n'ayant confeſſé ni Chriſt ni Dieu avec connoiſſance, en demandoit ſeulement le pardon, & uniquement la permiſſion d'y retomber dans la ſuite. L'Auteur avoue que „ cette Traduction n'a rien qui ſoit contraire aux Regles „ de la Grammaire, & leve toutes les difficultez „ que l'on forme contre la demande de *Nathan*, & la réponſe du Prophète. Cependant, *dit-il*, on ne laiſſe pas d'oppoſer à ce „ ſentiment des difficultez, qui paroiſſent de„ montrer que cette Traduction ne s'accorde pas „ avec les circonſtances où le *Seigneur* s'eſt trou„ vé,

(a) Chap. LVIII.

„ vé, ni avec celles où il alloit ſe trouver encore. 1°. Si *Naaman* demande pardon des „ péchez qu'il a commis, pourquoi ſe borne-t-„ il aux actes d'Idolatrie par rapport à l'Idole „ *Rimmon*? Etoit-ce-là le ſeul péché, le ſeul grand „ péché dont il ſe fût rendu coupable?" Cette Objection fut faite par les Journaliſtes du *Trévoux* à D. *Calmet*, qui a répondu qu'on peut bien demander pardon d'un grand péché, & qui renferme en quelque façon éminemment tous les autres, ſans faire mention des autres péchez qui en ſont des ſuites. Mais Mr. *Roques*, qui ſemble prendre parti contre ce ſavant *Bénédictin*, replique, que „ ſi *Naaman* ne s'étoit ſouillé que „ d'une ſeule eſpéce d'Idolatrie, il auroit pu n'inſiſter que ſur ce péché, mais qu'il n'eſt pas „ vraiſemblable que *Rimmon* fût la ſeule Idole devant laquelle *Naaman* ſe fût proſterné". Je ne ſai cependant ſi ce n'eſt point-là s'enfoncer dans un Détroit ſans iſſue. Il ne s'agit ici nullement de raiſonner ſur des choſes qui nous paroiſſent aujourd'hui *vraiſemblables*. Nous croyons à préſent qu'il y avoit alors d'autres Idoles que *Rimmon* parmi les *Syriens*, & que *Naaman* a pu ſe proſterner devant toutes. Mais ce que dit ce Seigneur ſuppoſe manifeſtement qu'il n'en connoiſſoit point d'autres, ou qu'il n'en avoit point adoré d'autres, & pourquoi cela ne ſeroit-il pas vrai de *Naaman*, puiſque la moindre conſéquence que l'on puiſſe tirer de ſes paroles, c'eſt que le Roi de *Syrie*, lui-même, ou ne connoiſſoit ou n'adoroit que *Rimmon*, & n'alloit point en d'autre Temple que le ſien. Que Mr. *Roques* me pardonne la liberté

que

que je tends, en dit-il, à défigurer ma pensée. Pour être entendu, il ne faut parler ni trop d'amour propre. Il y a long-temps que l'opinion de *Bochart*, qui est celle qu'il semble ne pas approuver tout-à-fait, m'a paru la meilleure, parce qu'elle est très-grammaticale, & qu'elle n'a point ou de Principes douteux, ou de suites fâcheuses. Je souhaiterois donc de tout mon cœur qu'elle fût vraye, & s'il m'est permis d'en parler franchement, je ne vois point encore que l'Objection proposée, par les Journalistes de *Trevoux*, l'ait dû ébranler.

On en fait encore deux autres qui ne me paroissent pas plus pressantes. Si *Naaman*, dit-on, 2°. fait l'aveu de son Idolâtrie passée dans la vue d'en obtenir le pardon, pourquoi se borne-t-il au Culte qu'il avoit rendu à *Rimmon*, lors qu'il y étoit entré avec le Roi? N'y étoit-il donc entré qu'avec ce Monarque? Je n'en sai rien, répondrai-je, & si je conclois de ses paroles, qu'il n'y étoit jamais entré d'une autre manière, qui pourroit me prouver par les faits, que je suis dans l'erreur? Mais, dit-on 3°, enfin si *Naaman* demande pardon du passé, pourquoi ne dit-il rien de l'avenir, & ne promet-il pas de ne plus retomber dans la faute? La question n'est pas fort embarrassante. Reconnoître une faute, & en demander pardon, n'est-ce pas promettre tacitement de n'y tomber plus? Si comment sait-on que ce Seigneur soit jamais rentré dans le Temple de Dadda, & n'y soit rendu complice du Culte superstitieux de son Maître? Quoiqu'il en soit, les personnes qui soutien-

vent

vant pas les sentimens de *Bochart*, veulent que *Naaman* parle de l'avenir, & ne lui demande autre chose que de pouvoir prêter le bras à son Prince, lors que le devoir de sa Charge l'appellera avec lui au Temple de *Rimmon* ? Il ne s'y agit point, dit-on, d'un Culte à rendre à l'Idole, mais d'un service à rendre au Roi, quand il seroit dans le Temple. Il ne consulte donc le Prophète que pour savoir si l'action seroit criminelle, & l'on prétend qu'*Elisée* répondit qu'elle pouvoit se faire sans crime. „ *Elisée*, dit Mr. *Roques*, a pu approuver cette „ action, parce qu'elle ne renfermoit, ni aucun „ déguisement, ni aucune Idolatrie, & parce „ que par-là *Naaman* étoit en état de répandre „ en *Syrie* de plus saines idées de la Divinité que „ celles qui regnoient à la Cour & parmi le „ Peuple. Et l'on ne doit point craindre les suites de cette Opinion, parce qu'elle ne favorise en aucune maniere, ni le Nicodémite „ qui n'ose pas se déclarer, car *Naaman* veut „ adorer Dieu publiquement, ni le Dissimulateur qui feint des sentimens qu'il n'a pas, pour „ éviter la persécution ; car *Naaman* déclare „ hautement quel est le sens qu'il faut donner „ desormais à ses démarches en entrant dans le „ Temple de *Rimmon*.

Cette décision, venant d'un Pasteur éclairé, & qui ne paroît pas moins ennemi de la Dissimulation, que du Nicodémisme, donne assurément un grand poids [illegible] Il y reste pourtant [illegible] qu'elle ne laisse [illegible] de doute. On demande [illegible] si une déclaration faite [illegible] une seule personne, &

dans

dans un Pays éloigné, explique ſuffiſamment, aux yeux du Public, des *démarches*, qui étant faites comme à l'ordinaire, ſeront infailliblement interprétées par le Roi, & par les Aſſiſtans, comme faites dans le même Principe qu'auparavant. Ce qu'il y a de certain c'eſt que des *démarches*, de la nature de celle qu'on attribue à *Naaman*, ſont extrêmement délicates, & l'on me permettra de placer ici un trait de l'Hiſtoire d'*Angleterre* qui expliquera tout-à-fait ma penſée.

(*a*) „Un jour, dit Mr. *Burnet*, que le Roi „[*Jaques* II.] alloit à ſa Chapelle, il donna „l'Epée de Cérémonie au Duc de *Norfolk*, qui Papiſte, avoit embraſſé la Religion Proteſtante. „Le Duc marcha devant le Monarque juſqu'aux „portes de la Chapelle où il s'arrêta. *Mylord*, „lui dit alors ce Prince, *votre Pere ſeroit allé plus „loin. Sire*, repliqua-t-il, *le Pere de votre Ma„jeſté étoit plus honnête homme que le mien, & „n'auroit pas voulu aller ſi avant*". Cela ne conclud rien, je l'avoue, parce que le Duc de *Norfolk* pouvoit mal raiſonner; mais combien n'y a-t-il pas de raiſons pour juſtifier ce ſcrupule?

Donnons encore un eſſai ſur l'Article de la Morale. On y verra que Mr. *Roques* profite, avec dignité, des occaſions, que ſon Sujet lui préſente, d'inſtruire & de toucher le Lecteur. Je le tire du XVII. Diſcours qui a pour Titre, *Manaſſé en Priſon* II. Chron. XXXIII. 11. Voici comme il commence. „Après avoir lu avec horreur les éga-re-

(*a*) Burnet. *Mem. Hiſt. de la G. Bret.* Tom. III. Pag. 138. Ed. 8.

» remens d'Achaz on ne croiroit pas qu'on pût
» pouſſer plus loin qu'il a fait, l'impiété &
» l'obſtination. Cependant le regne de *Manaſſé*
» va nous offrir un abandon plus univerſel à
» tout ce que l'Idolâtrie a de plus odieux, &
» l'exemple le plus marqué d'une audace ſans
» bornes. Nous verrons que comme le cœur
» peut faire des progrès à l'infini dans la Vertu
» dès que l'amour de Dieu l'enflamme, il peut
» auſſi ſe précipiter de crime en crime dès que
» l'Impiété l'anime & le dirige. .... Si la Ver-
» tu des Peres répondoit de celle de leurs En-
» fans, en connoiſſant *Ezéchias* on auroit dû
» préſumer que *Manaſſé* ſe diſtingueroit par un
» zèle éclairé pour le Culte du vrai Dieu. Mais
» mille & mille exemples ont prouvé que la
» Vertu & le Vice ne ſe transmettent pas avec
» le ſang; que les Enfans reſſemblent ſouvent
» très-peu à ceux qui leur ont donné le jour;
» qu'un Pere impie a des Enfans pénétrez de la
» crainte de Dieu, & que des Enfans vicieux
» deſcendent de Parens d'une rare vertu. ....

» *Manaſſé* étoit fort jeune lors qu'il eut le
» malheur de perdre ſon Pere. .... Si l'on vou-
» loit tirer l'Horoſcope des mœurs futures d'un
» Prince de douze ans, il faudroit moins exa-
» miner ce qu'il penſe & ce qu'il deſire dans cet
» âge tendre, que les qualitez & les mœurs de
» ceux qui doivent prendre ſoin de ſa Minorité
» & de ſon Education. En vain un jeune Prin-
» ce auroit-il reçu de la Nature les penchans
» les plus heureux & les talens les plus diſtin-
» guez, s'il tombe en de mauvaiſes mains, ſi

» l'on

„ l'on néglige d'en avoir soin, si on lui inspire „ des principes relâchez, s'il n'est environné que „ de personnes vicieuses, il se laissera aller à tous „ les excès pour lesquels on s'imagineroit d'abord „ qu'il auroit pour jamais de l'horreur.

L'Auteur parcourt ensuite les crimes de *Manassé*, son Idolâtrie affreuse, sa cruauté inouïe, son endurcissement incroyable. Dieu punit exemplairement cette complication d'égaremens incompréhensibles. *Manassé* fut pris, chargé de fers. Quel changement dans sa fortune! Il n'y a, qu'un moment qu'il étoit Roi, craint, & respecté au milieu de ses Etats; à présent ce n'est plus qu'un Esclave, le jouet de ses Ennemis. Telles sont les vicissitudes que la sage Providence a attachées aux choses humaines, afin d'engager ceux qui sont dans la prospérité, les Monarques eux-mêmes, à ne point s'enfler de leur grandeur, parce qu'il y a moins de distance qu'ils ne pensent du Trône au Cachot; & pour soutenir & consoler ceux que la misère & l'affliction environnent, persuadez que le calme le plus doux peut enfin succéder à l'orage.

Telle est la méthode du savant Continuateur dans les Sujets de Critique, de Théologie & de Morale. Elle n'est ni moins judicieuse, ni moins éclairée dans les Discussions Historiques qui sont ici en grand nombre. Prenons notre exemple du même *Discours* XVII. où l'Auteur, traitant des Actions inhumaines de *Manassé*, rencontre ce Prince chargé, par une Tradition constante, de la mort d'*Esaïe*, que ce Prince, à ce qu'on dit, fit *scier*. La Tradition, debitée dans la *Gemare*

dont

dont Mr. Simon a rapporté les témoignages, & qui avidement reçus des Juifs & des Payens. Cependant cet Auteur n'en est pas plus fondé, s'il ne paroît pas même vraisemblable. Car, est-il probable, 1°. que l'Histoire des Livres des Rois, & celle des Chroniques, n'en eussent pas fait mention? 2°. Le silence de *Joseph* est suffisant pour rendre suspecte l'addition des Thalmudistes, pour avoir allié des marques de réputation par les circonstances fabuleuses & impertinentes qu'il accompagne? 3°. Qui peut les écouter du moins froid, quand ils disent avant, qu'il ait été engloutit le Prophète, pour le mettre à couvert de la cruauté de *Manassé*, que ce Roi fit emprisonner le Cèdre, & le fit scier, & que le Prophète expira dès que la Scie atteignit ses lèvres? Mais la Scie de bois que l'on fait servir à scier le Prophète est un indice de la fausseté de cette Histoire. Pourquoi recourir à un tel instrument inouï & si peu propre à couper en deux le corps d'un Homme? 4°. Il est au contraire probable que le Prophète étoit mort avant que ce Tyran, *Manassé*, montât sur le Trône. Cela paroît par l'Inscription du Livre d'*Esaïe*, où il est dit sous quels Rois il avoit prophétisé. Pourquoi n'y a-t-il point fait mention de *Manassé*? .... Les défenseurs de la Tradition s'appuient fortement sur ces paroles de (*b*) St. Paul .... *Ils ont été lapidez, ils ont été sciez.* Mais outre que St.

(*a*) Dans la Préface de son Commentaire savant, utile, mais trop diffus sur *Esaïe*. (*b*) *Hebr.* XI. 37.

„ St. *Paul* parle de pluſieurs qui ont ſubi ce ſup-
„ plice, ſur quel fondement prétend-on qu'il s'a-
„ git-là des Martyrs qui ont péri par les mains
„ de *Manaſſé*? Ne peut-on pas l'*entendre* des
„ maux inouïs qu'*Antiochus Epiphanes* fit ſouf-
„ frir à ceux des Juifs qui demeurerent fidelle-
„ ment attachez à la Loi du Seigneur?

Nous ne ſaurions finir cet Article ſans joindre nos ſollicitations à celles que Mr. *Roques* dit que des Savans lui ont faites, pour l'engager à la continuation de cet Ouvrage. Ce 3. Volume ne fera certainement qu'allumer l'impatience du Public pour celui qui le doit ſuivre ſur le *Vieux Teſtament*, en attendant ce qu'un autre Savant très-illuſtre nous doit auſſi donner ſur le Nouveau.

ARTICLE X.

VIE *de l'Empereur* JULIEN, *avec deux* CARTES GEOGRAPHIQUES *dreſſées pour l'intelligence des événemens qui y ſont rapportés, &c.* Second Extrait (*a*).

LIV. IV. DAns le deſſein de relever le *Paganiſme*, *Julien* ſe fit principalement un devoir d'honorer les *Philoſophes*, à la vue de toute ſa Cour, ou pour mieux dire, aux yeux de tout l'Univers. Il pouſſa les égards juſqu'à l'indécence en faveur de *Maxime*. Ce *Philoſophe* étoit

(*a*) Voyez *Bibl. Raiſ.* Tom. XV. Part. I. pag. 156.

étoit d'*Ephese*; c'étoit lui, plus qu'aucun autre, qui avoit perverti *Julien*; c'étoit lui qui l'avoit *initié* (*a*), & d'abord *Edesius*, successeur de *Jamblique*, dans l'Ecole de *Platon*, l'avoit choisi, comme l'homme le plus propre, pour inspirer au jeune *Prince*, une haute idée de leurs Mystères, & le dessein de les faire revivre. „ *Maxime* (*b*) étoit „ déja vieux & portoit une longue barbe blanche. Il avoit de la naissance & du bien, l'esprit vif, les yeux perçans, la voix forte & insinuante, une éloquence rapide. Le ton de „ sa voix & le mouvement de ses yeux, étoient „ si heureusement assortis, qu'il enchantoit ceux „ qui l'aprochoient, & s'en faisoit écouter comme un Oracle". *Julien* conçut pour lui une estime passionnée. Qu'on en juge par le fait suivant (*c*). Un jour qu'en plein *Sénat*, l'*Empereur* donnant l'essor à son éloquence, haranguoit avec beaucoup d'action, on vint lui annoncer *Maxime*. „ Dans le moment (*d*) il saute de son „ Siège, & court de toutes ses forces à la rencontre de ce *Philosophe* qui étoit encore loin, „ l'embrasse avec mille démonstrations de tendresse, & l'amène au *Sénat*, quoiqu'il ne fût „ pas *Sénateur*. Mais, dit l'*Historien Anonyme*, „ *Julien* croyoit lui être redevable de l'Empire, „ & ne pouvoit se passer de ses conseils". Cela peut être vrai. Je ne sai pourtant si la réflexion d'*Am-*

(*a*) *Bibl. Raif.* Tom. XV. Part. I. pag. 165.
(*b*) *Vie de Julien* pag. 21. (*c*) Pag. 155.
(*d*) Λέγοντος αὐτοῦ. *Liban.* Orat. X.

d'*Ammien* (*a*) n'eſt pas plus naturelle. A ſon avis une folle oſtentation, & une affectation déplacée de montrer ſon mérite, en rendant ſon hommage à celui de *Maxime*, furent les ſeuls reſſorts de l'empreſſement que *Julien* fit paroître dans cette occaſion, comme en pluſieurs autres. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit *Julien* lui-même, qui avoit mandé *Maxime*, & en même tems il avoit invité *Chryſante* cet autre Diſciple d'*Edeſius* dont nous avons déja parlé. Tous deux demeuroient à *Sardes*. Ils employerent les myſtéres de la *Théurgie* pour ſavoir s'ils devoient entreprendre le voyage. (*b*) „Ayant procedé dans l'opération „ avec toute la méthode, & toute la circonſpec„ tion poſſibles, ils virent les ſignes les plus ef„ frayans; .... & ſoit que *Chryſante* eut effecti„ vement découvert par le moyen de la *Théurgie* „ que le Chriſtianisme remonteroit bien-tôt ſur „ le Thrône, ſoit qu'à tout événement il crût „ qu'il étoit plus ſûr de ménager les Chrétiens, „ il laiſſa partir *Maxime*, & dans la ſuite il de„ meura toûjours inébranlable malgré les inſtan„ ces réïtérées de *Julien*". Notre Auteur, comme on voit, ſoutient admirablement ſon propre caractère. Indécis ſur l'efficace de la *Théurgie*, les uns le trouveront trop crédule, & les autres ſe plaindront qu'il n'a point de Syſtême; mais le moyen de contenter tout le monde?

Ne

(*a*) *Exſiluit indecorè; & qui eſſet oblitus, effuſo curſu, a veſtibulo longè progreſſus exoſculatum ſuſceptumque revertenter ſedium induxit: per oſtentationem intempeſtivam, nimius captator inanis gloriæ.* Amm. Lib. XXII. C. 7.

(*b*) *Vie de Julien*, pag 156. 157.

Ne perdons pas encore *Maxime* de vue. Ce Maître fourbe ſut tromper *Julien* lui-même. Il prit des airs de hauteur dont tout le monde fut frappé, & qui parurent d'autant plus choquans au Public, qu'on y oppoſoit ſans ceſſe la reſerve de *Priſcus*, qu'il s'étoit donné pour Ajoint. Ce dernier étoit également ſavant & myſtérieux (*a*). „ La Cour ne le gâta point. Loin de „ devenir Courtiſan, il tâcha de rendre les Cour„ tiſans Philoſophes". Auſſi *Valens* étant monté ſur le Thrône & ayant recherché *Maxime* & *Priſcus*, le dernier parut innocent, au lieu que le ſecond fut au moins ſuſpect, d'avoir volé à l'Empire des ſommes immenſes. Il languit longtems dans les priſons & ſouffrit beaucoup. Sa femme dont on fait de grands éloges, & qui ſuivant *Eunape* étoit plus Philoſophe que lui, le ſoutint dans ſes malheurs. „ Il la pria un jour „ d'aller lui acheter du poiſon : elle le fit, & „ prépara le breuvage. Lors que *Maxime* le de„ manda elle en but elle-même & mourut. *Ma„ xime* jugea à propos de lui ſurvivre & fut mis „ peu après en liberté. Il reparut dans le monde „ avec quelque crédit, mais ayant été impliqué „ dans une affaire de *Magie*, le *Proconſul* d'*Aſie*, „ nommé *Feſtus*, ne lui donna pas le tems de „ mourir d'une maladie dont il ne pouvoit rechap„ per, & lui fit trancher la tête à *Epheſe*. Telle „ fut la fin de cet homme pernicieux, qu'on doit „ regarder comme le principal auteur de l'Apoſ„ taſie de *Julien*.

On

(*a*) Ibid. pag. 159.

On ne peut douter que les conseils & ceux des autres *Philosophes* dont *Julien* étoit environné n'ayent influé dans la persécution, & en particulier dans le dessein que l'Empereur forma de condamner les *Chrétiens* à l'ignorance, en les empêchant d'étudier ou d'enseigner les Sciences des *Grecs* (*a*). „ Le complot étoit digne d'une cabale de „ faux-Savans & de Sophistes qui se voyoient effacés par les *Basile*, les *Grégoire de Nazianze*, les „ *Diodore de Tarse*, les deux *Apollinaires* & quelques autres. *Julien* très-capable de cette sorte de jalousie, étoit encore plus sensible à l'usage que faisoient les *Chrétiens* de l'étude de l'*Antiquité*, de l'*Eloquence*, & de la *Dialectique*, pour „ réfuter l'Erreur & établir la Vérité. Il fit donc „ une *Loi*, par laquelle après avoir tâché de „ représenter comme une duplicité honteuse & „ comme un trafic contraire à l'honneur public, „ la conduite de ceux qui font métier d'expliquer *Homère*, *Démosthène*, & les autres Anciens dont ils désaprouvent la Religion, il „ leur donna le choix d'adorer les mêmes *Dieux*, „ ou *de se borner*, dit-il, *à expliquer Luc & Matthieu dans les Eglises des Galiléens*. Il ajoûte „ *qu'il n'interdit pas l'entrée des Ecôles à ceux qui les voudroient fréquenter, parce qu'il ne seroit pas raisonnable de fermer le bon chemin à de „ jeunes gens incertains de la route qu'ils doivent tenir, ni de les contraindre par la terreur à „ suivre la Religion de leurs Ancêtres*". Quelques Savans (*b*) parmi les Modernes, & entr'autres

(*a*) Pag. 162.

(*b*) Voyez la *Bibl. Grecque* de M. *Fabricius* Tom. VII. p. 77.

très *Baronius* & *Valois*, ont estimé que dans ces paroles, *Julien* n'avoit point défendu aux Chrétiens de fréquenter les *Ecôles*, mais seulement de professer; ils en ont même conclu que ce Prince n'avoit jamais fait la défense dont nous parlons, mais quoi que l'*Edit* soit effectivement obscur, l'intention en est d'ailleurs assez connue. Il seroit aisé de le faire voir. Nos Lecteurs curieux pourront s'en convaincre en consultant les Mémoires Ecclésiastiques de Mr. *de Tillemont* Tom. VII. pag. 335. de l'Edition in fol. Ce qu'il y a de certain, c'est que les motifs dont *Julien* apuya sa Loi, étoient aussi foibles qu'ils étoient malins. *Les Galiléens*, disoit-il, *qui ont pour principe de croire à l'aveugle, doivent se tenir dans l'ignorance & dans la barbarie de leur origine.* C'étoit confondre la Foi avec une sotte crédulité; & taxer d'une crédulité pareille des gens qui ne prêchoient rien plus que la nécessité de l'examen, qu'étoit-ce qu'une noire calomnie, dont tout autre que *Julien* auroit rougi? Il faut être sans honneur pour faire au *vrai Christianisme* de pareils reproches.

Julien comprit aisément qu'il ne détruiroit jamais la Religion de JESUS-CHRIST par cette voye. Persuadé que c'étoit peu de relever les Autels, & d'ouvrir la bouche des Ministres du Démon, il projetta d'opposer Vertus à Vertus, & Discipline à Discipline (*a*). „ Personne n'avoit encore „ songé à s'ériger en Réformateur d'une Reli„ gion, où la Morale avoit toûjours été étran„ gére

(*a*) Ibid. pag. 165.

„ gére, & du reſſort de la Philoſophie. ... Ce-
„ pendant il s'y prit d'une maniére ſenſée pour
„ exécuter ſon deſſein. Car comme dans toute
„ Religion, la faveur & le relâchement des Peu-
„ ples ont leur principale ſource dans le bon ou
„ le mauvais exemple de ceux qui en ſont les
„ Miniſtres, il établit pour fondement de la Réfor-
„ me celle des Pontifes & des Prêtres. Voici quel-
„ ques-unes des règles qu'il fit à ce ſujet, ou pour
„ mieux dire, qu'il voulut dérober aux *Chrétiens*.
Elles ſont en effet presque toutes Chrétiennes, & ſi les mœurs des *Eccléſiaſtiques* n'y répondent pas toûjours, ce n'eſt point aſſurément à la Religion qu'on doit s'en prendre. La Sainteté de ſa Morale eſt au deſſus de la calomnie. Si ceux qui en prêchent les Maximes, donnent l'exemple de les violer par le relâchement ou par la licence de leur conduite, tant pis pour eux. Que le Libertin les mépriſe, qu'il en faſſe le ſujet de ſes railleries, on les lui abandonne. Elles ne ſeront jamais déplacées quand elles auront pour objet, des gens qui le décrient & qui lui reſſemblent.

C'étoit à *Arſace* (*a*), Grand-Prêtre de *Galatie* & à quelqu'autre Prêtre, aujourd'hui inconnu, que *Julien* adreſſoit les ſages leçons dont il s'agit. Notre Hiſtorien les a réunies. (*b*) Le morceau eſt un peu trop long pour le rapporter en ſon entier, mais il eſt trop

(*a*) La Lettre de *Julien* à *Arſace* fut ſéparément publiée avec d'excellentes Notes par le ſavant *M. Zorn*, à Stetin en 1729. Il y ajoûta le fragment auquel notre Auteur fait alluſion. Ces deux Pieces ſe trouvent parmi les Lettres de *Julien* dans toutes les Editions de ſes Oeuvres. (*b*) *Vie de Julien* pag. 166-168.

trop précieux pour le supprimer tout-à-fait. En voici les traits principaux. *On ne doit*, dit l'Empereur, *ou ne doit élever au Sacerdoce que les plus gens de bien de chaque Ville. Dans ce choix on n'aura d'égard ni à la naissance, ni aux richesses. On ne cherchera que les qualités essentielles qui sont l'amour des Dieux & celui des hommes. On connoîtra que celui qu'on veut choisir aime les Dieux, s'il inspire ce même amour à ceux qui l'environnent. Il aime les hommes, s'il tâche de faire du bien à tous, s'il donne gayement de son indigence même. Un Prêtre doit servir les Dieux, comme étant toûjours en leur présence & sous leurs yeux qui pénétrent le fond des Cœurs. Il faut que sa vie soit une instruction continuelle & la preuve de ce qu'il enseigne. C'est peu pour lui de s'abstenir des actions honteuses : sa langue & ses oreilles doivent être en garde contre ce qui allarme la pudeur. Il doit bannir toute raillerie indécente & tout discours libertin. Qu'il n'aille, ni au cabaret, ni aux spectacles.... La seule étude qui convienne à son état est la Philosophie, non celle des Epicuriens & des Pyrrhoniens, dont, graces aux Dieux, les Livres sont perdus, pour la plûpart, mais cette Philosophie, qui pose pour principes, qu'il y a des Dieux, qu'ils prennent soin des choses humaines, qu'ils ne sont, ni malfaisans, ni jaloux, ni sujets aux passions, que les Poëtes leur ont attribuées en se deshonorant eux-mêmes.... Un homme consacré aux Dieux, ne peut trop veiller sur ses pensées... Dans la vie commune les Prêtres peuvent voir leurs amis & se trouver à des Festins, mais que ce soit chez des personnes distinguées par leur vertu. Ils peuvent pa-*

voître dans les Places publiques, mais rarement; voir le Gouverneur & les Magiſtrats, mais pour parler en faveur des malheureux. Il convient qu'ils ſoient vêtus magnifiquement dans les Temples; ſimplement par-tout ailleurs. Qu'ils ayent ſoin d'inſtruire les Peuples ſur l'obligation de faire l'aumône: car il eſt honteux que les Galiléens nourriſſent leurs pauvres & les nôtres. Les Prêtres indignes ſeront dépoſés, mais tant qu'ils ſont en place, il faut les reſpecter quels qu'ils ſoient.

Ainſi en qualité de *Souverain Pontife Julien* travailloit actuellement à inſpirer aux *Miniſtres* du Culte *Payen*, la vertu & la gravité, qui doivent faire le caractère des *Miniſtres* de JESUS-CHRIST. On ſait encore qu'il vouloit approprier toute la Police de l'Egliſe, à la célébration de ſes faux Myſtères, mais tous ces projets s'évanouirent à ſa mort. (a) „ Les Payens n'eurent pas le loiſir de „ s'exercer à contrefaire les Vertus Chrétiennes. „ La copie fut demeurée fort au-deſſous de l'O„ riginal; & quand elle auroit reſſemblé juſqu'à un „ certain point, ce n'eût jamais été qu'une co„ pie. Les Chrétiens n'eurent pas le tems non „ plus de tomber dans l'ignorance. Mais le Chriſ„ tianiſme avoit fait ſes preuves. Il s'étoit établi „ ſans le ſecours des Lettres profanes, & l'ex„ périence avoit du convaincre qu'il pouvoit „ également s'en paſſer & en ſanctifier l'uſage.

Aux traits de Politique dont *Julien* fit précéder une perſécution plus marquée & qui conſiſterent, comme on vient de le voir à *élever les Philoſophes au plus haut crédit, à interdire les Ecô-*

les

(a) Ibid. pag. 169.

les publiques aux Chrétiens, & à donner au *Paganisme la forme la plus imposante*; on en ajoûte pluſieurs. L'Hiſtorien Anonyme les rapporte ſans s'aſſujettir à l'ordre des tems, & ceci l'occupe deſormais preſque entiérement dans le reſte de ce Livre. Nous y inſiſterons peu, parce que la matiére a ſouvent été rebattuë & que divers (*a*) Auteurs l'ont traitée.

Je ne doute pas que les *Ecrivains Eccléſiaſtiques* n'ayent groſſi les choſes en diverſes rencontres, & pour ne point parler des *Hiſtoriens*, j'avoue que je ne voudrois pas prendre au pied de la lettre tout ce que les *Orateurs* ont imputé au *Prince Apoſtat*, dont nous rappellons la Vie. L'eſprit ſouffre à meſure qu'on parcourt toutes les fables que Mr. de *Tillemont* en a crédulement recueillies, ſur les attentats de *Julien* & ſur les Miracles ſans nombre dont le Ciel punit l'audace. Il faut même quelque patience, pour lire ce que notre Auteur emprunte de ce dernier, dont il nous permettra de dire, que le jugement n'eſt pas toûjours auſſi reſpectable, qu'il paroît le croire. Ce dont tout le monde convient, & dont perſonne ne peut effectivement diſconvenir, c'eſt que *Julien* mit en uſage tous les artifices poſſibles, pour exécuter ſon projet. Animer des brouil-

(*a*) Voyez par ex. *Jacobi Gothofredi* Julianus *ſeu* Oratio *de Arcanis Juliani Imp. Artibus ad profligandam Relig. Chriſt.* Cette Piéce eſt la *ſeptiéme* dans le Recueil des *Opera Juridica minora* du ſavant *Godefroi*. On peut encore conſulter *Johan. Ern* de *perſecutione Julianea Orat.* Et ſur-tout *the Hiſtory of the Propagation of Chriſtianity* &c. de Mr. Millar. Tom. I. pag. 398-421. *de la troiſiéme Edition.*

brouillons; proteger des ſcelerats, tendre des pièges aux foibles; mettre le Peuple & les Soldats dans une eſpèce de néceſſité de rendre un Culte à ſes *Idoles* en lui rendant hommage à lui-même; condamner la violence & la laiſſer impunie; déclamer contre la perſécution & l'allumer ſourdement de toutes parts; voilà les armes dont il ſe ſervit conſtamment pour arriver à ſes fins. N'oublions pas la *raillerie*. C'étoit ſon fort. Au moins il le croioit; de-là tant de traits répandus dans ſes Ecrits, ſouvent ſans pointe, & d'ordinaire ſans jugement. Les *Eſprits-Forts* de nos jours ont hérité cette maladie. Ils badinent de tout, & toûjours montés ſur le ton railleur, ils ſe moquent de Dieu lui-même, dans le tems qu'ils affectent de le défendre, contre ce qu'il leur plaît d'appeller *Superſtition*. Quel eſt donc leur deſſein? Plaiſanter dans le ſujet du monde le plus grave, eſt-ce prouver, eſt-ce refuter, eſt-ce détruire, eſt-ce ſeulement montrer de l'eſprit? Diſons mieux, n'eſt-ce point découvrir un fonds d'impiété qui révolte, & qu'on ne peut voir, ſans déteſter ceux qui en nourriſſent les ſentimens? Les Admirateurs de *Julien* en penſeront ce qui leur plaira. Je ne trouve rien que de profane & que de cruel dans ſes railleries, & pour être profane & cruel, il n'eſt pas beſoin d'avoir de l'eſprit, il ne faut qu'avoir un mauvais cœur. Ce *Prince* pilloit les Egliſes, & quand les Chrétiens s'en plaignoient (*a*): *Leur admirable Loi*, diſoit-il, *promet aux pauvres le Royaume des Cieux. Il eſt juſte*

(*a*) *Vie de Julien* pag. 176. 180.

juſte de leur en faciliter la route. La pauvreté les rendra ſages en ce Monde, & les fera regner dans l'autre. Oſoient-ils ſe recrier ſur les vexations auxquelles la haine de l'*Empereur* les expoſoit ? Voici ſa réponſe: *Avez-vous ſujet de vous plaindre ? Tout Chrétien eſt appellé à la ſouffrance.* Il défendoit de les perſécuter, mais par ſes inſultes piquantes, amères, il rendoit ces défenſes entiérement inutiles. Car comme l'obſerve judicieuſement ſon Hiſtorien Anonyme, „ La volonté „ du Prince eſt toûjours mieux exécutée que ſes „ Loix. Et ce n'eſt point à un langage de cérémonie, qu'on reconnoît ſa volonté, mais à certains traits qui partent du fond du cœur". Il eſt pourtant vrai qu'une ſecrette vanité donna des bornes à la haine que *Julien* portoit au *Chriſtianiſme*, ou qu'au moins elle l'obligea à ſe masquer. Faire périr un Chrétien ſous de ſpécieux prétextes, pourvu qu'ils fuſſent étrangers à la Religion, c'étoit lui faire ſa Cour; mais l'opprimer comme Chrétien, c'étoit mériter ſa disgrace. Son (*a*) Oncle *Julien* Comte d'*Orient* & *Apoſtat* auſſi bien que lui, ayant fait trancher la tête à *Théodoret* Prêtre d'*Antioche*, parce qu'il refuſoit de renier le *Sauveur*, il lui en fit dès le lendemain de ſanglans reproches; *Eſt-ce ainſi*, dit-il au Comte avec chaleur, *Eſt-ce ainſi que vous entrez dans mes vues ? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raiſon, vous faites des Martyrs ſous mon regne & ſous mes yeux. Ils vont me flétrir dans leurs Ecrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux perſécuteurs. Je vous dé-*

(*a*) Ibid. pag. 231.

défendu d'ôter la vie à personne pour cause de Religion, & vous charge de faire savoir aux autres ma volonté. Quel caractère! Qu'on y voit de fausseté & de malice! On trouve un trait tout semblable à celui-ci dans une Lettre de *Libanius*. Mr. *le Clerc* l'inséra, dans sa *Biblioth. Ancienne & Moderne* Tom. III. & je ne croi pas qu'après l'y avoir lu, personne se repente de l'y avoir cherché. Au reste *Julien* se piqua toûjours d'une extrême impartialité pour les Chrétiens dans la décision des procès, & s'il faut en croire *Ammien Marcellin* (a), jamais la *Religion* ni aucun motif étranger ne lui firent pancher la balance. *St. Grégoire de Nazianze* en parle fort différemment; mais après tout on ne peut refuser à ce *Prince* la louange d'avoir été équitable, autant que la vivacité & que la singularité de son génie purent le permettre. Il n'étoit pas moins laborieux. Ne connoissant d'autres plaisirs que ceux de la gloire, & voulant de la gloire de toute espèce, il étendoit ses soins à tout. Aussi son avénement à l'Empire avoit imprimé le respect à tous les Barbares. Les *Indiens* même, & les Habitans de l'Isle de *Taprobane*, aujourd'hui *Ceylan*, brigueront à l'envi son amitié, & offrirent de lui payer Tribut. Les *Perses* seuls remuerent, & donnerent à *Julien* le desir d'ajoûter de nouveaux titres à ceux de Vainqueur des *Allemans* & des *François*. Résolu de les attaquer l'année suivante, il s'appro-

cha

(a) *Et quamquam in disceptando aliquotiens quæ intempestivus... avari nunquam potuit ob Religionem, vel quodcunque aliud ab æquitatis recto tramite, deviasse.* Ammian. Lib. XXII. C. 10.

cha de la frontiére & partit pour *Antioche* après avoir demeuré environ cinq mois à *Conſtantinople* ſa patrie, où il laiſſa diverſes marques de ſon affection.

LIVRE V. (*a*) L'*Empereur* paſſa le Détroit vers le 15. de *Mai* 362. & arriva en *Juillet* à *Antioche* où il ne croyoit jamais être aſſez-tôt, tant ſon imagination lui avoit exagéré les agrémens qu'il ſe flattoit d'y trouver. „ (*b*) Cette grande „ Ville étoit preſque toute Chrétienne. *Julien* ne „ croyoit peut-être pas que les *Payens* y fuſſent „ en ſi petit nombre, & la diviſion des *Chrétiens* „ jointe à des mœurs aſſez généralement cor„ rompues, & à un goût dominant pour le plai„ ſir, lui perſuadoit qu'ils n'avoient pour le *Chri„ ſtianiſme*, qu'un attachement ſuperficiel. En „ un mot il s'imaginoit les attirer inſenſiblement „ au *Paganiſme*, par l'appas des Fêtes *Payennes* „ inſéparables du ſpectacle & de la licence, & „ gagner les cœurs par cette affabilité, qui lui avoit „ ſi bien réuſſi dans les *Gaules*, & ailleurs. Mais „ il n'avoit pas aſſez réfléchi, ni ſur ſon propre ca„ ractére, ni ſur le génie de cette Capitale de „ l'*Orient*". C'eſt ce que notre Hiſtorien développe admirablement & que *Julien* ne tarda pas à ſentir. „ Toute la Ville oppoſée à ce *Prince* „ dans le bien & dans le mal, n'avoit de com„ mun avec lui qu'un génie *cauſtique* & *railleur*, „ & cette unique conformité devenoit encore „ une nouvelle ſource d'antipathie.

L'*Empereur* demeura plus de *huit mois* à *Antioche*. Pendant ce tems-là, il y donna des preuves

(*a*) *Vie de Julien* pag. 202. (*b*) *Ibid.* pag. 209.

ves presque incroyables de son zèle fanatique & idolâtre. (a) Assez près de la Ville dans un Lieu nommé *Daphné*, il y avoit un Temple d'*Apollon*, célèbre dans tout l'*Orient* par son antiquité, par la magnificence, par ses Priviléges, & par les *Oracles* qui s'y rendoient. Mais depuis que le *César Gallus* avoit fait transférer en Pompe de *Daphné* les Reliques de St. *Babylas*, autrefois Evêque d'*Antioche*, & avoit *consacré un Edifice au vrai Dieu, sous l'invocation de cet illustre Martyr*, *Apollon* réduit au silence n'avoit presque plus d'Adorateurs. „ Soit que Dieu, *dit le savant Historien* (b), pour honorer son Serviteur imposât silence au Démon, soit que les „ Prêtres du Temple se voyant éclairés de trop près par les Chrétiens, n'osassent plus risquer „ leurs fraudes accoûtumées". *Julien* mit tout en œuvre pour rendre la parole au *Dieu muet*, & pour relever son Culte. Il haranguoit, il censuroit & ne gagnant rien par ses Discours, il fit craindre que l'*esprit des Bœufs ne vint à manquer* (c), s'il continuoit à les égorger par centaines aux pieds de l'*Autel*. Mais rien n'approchoit des Fêtes qu'il célébra en l'honneur de *Vesta*, où au milieu d'une troupe de prostituées, on vit le grave *Réformateur du Paganisme*, se promener dans les Rues avec un maintien composé (d) *rabaissant le mieux qu'il pouvoit sa petite taille, exhaussant une longue barbe aussi pointue que celle d'une Chè-*

(a) *Ibid.* pag. 413. (b) *Ibid.* pag. 413.
(c) *Ammian.* Lib. C.
(d) *Homo brevis, humeros extollens angustos, & barbam prælongam hircinam grandiaque incedens &c.* Ammian.

chére, & affectant la démarche d'un Géant. Dans les Festins qui suivoient les Sacrifices, il mangeoit avec ces filles impures, buvoit à leur santé, & les animoit à la débauche. Mais ce n'étoit qu'en public & par principe de Religion. Ainsi faisant un monstrueux mélange de folie & de sagesse, il honoroit la débauche en *Payen*, & s'en abstenoit en *Philosophe*. Environné d'une multitude de scélerats, quiconque avoit l'effronterie de se donner pour habile dans l'Art de deviner, étoit cru sur sa parole, mis en œuvre, & tout à coup érigé en Prophête. Tous cherchoient ou faisoient semblant de chercher l'avenir & jouïssoient du présent. J'ai dit que *Julien* voulut absolument contraindre, l'*Oracle* de *Daphné* à ouvrir la bouche. Enfin *Apollon* se rendit, mais en rompant son silence, il déclara nettement pourquoi il l'avoit gardé. *Je suis entouré de cadavres*, dit-il, *je ne parlerai point qu'on ne les ait enlevez. Julien* entendit à demi-mot. Il ordonna d'exhumer tous les corps qui avoient été enterrez dans le voisinage, & comme celui de St. *Babylas* étoit plus funeste à la vertu de l'*Oracle* que tous les autres, l'ordre ne fut exécuté qu'à son égard seulement. Les *Chrétiens* en transfererent les précieuses *Reliques* à *Antioche*, & dans la marche ils ne cessérent de répéter en chantant ces paroles du *Psaume* XCVII. *Que tous ceux qui servent les Images, & qui se glorifient aux Idoles soient confus!* L'*Empereur* en fut piqué. On informa. Quelques *Chrétiens* en souffrirent; mais leur emprisonnement ne servit qu'à rendre les autres plus hardis, & peut-être leur zèle alla-t-il

trop loin. Cette réflexion qui m'échappe, je crois pouvoir la justifier, & je le ferois librement si depuis bien des années le procès n'avoit été instruit, & le Public mis en état de décider (*a*). L'affront, fait au cadavre de *Babylas*, fut bientôt vangé. Le feu du Ciel consuma le Temple d'*Apollon*, & desormais on ne fit presque plus d'injure aux *Chrétiens*, qui n'attirât sur les Ministres du *Prince* persécuteur, ou sur une populace furieuse, quelque punition extraordinaire.

Quant à *Julien*, plus il séjournoit à *Antioche*, & plus il s'y faisoit haïr. La famine l'y avoit suivi. Ses ordres téméraires & violens l'y avoient augmentée, & pendant les deux premiers mois de l'année 363. on y vit un soulevement général contre lui. Il se roidit & voulut paroître mépriser ce dont il étoit outré de colére. „ (*b*) Peut-„ être l'auroit-il fait éclater, si des raisons d'Etat „ ne fussent venuës au secours de sa Philosophie. „ A la veille d'une guerre importante, que faire „ à tout un grand Peuple animé par la famine & „ par la Religion? Au lieu de l'épée il prit la „ plume, & se contentant d'une vengeance Phi-„ losophique, il composa la célèbre Satire, in-„ titulée *Misopogon*, c'est-à-dire, *l'ennemi de la* „ *Barbe*. Manifeste unique, *dit l'Historien*, & „ aussi singulier que son Auteur. On voit dans „ cet Ouvrage un Souverain, qui prenant le ton „ ironique pour décrier ses Sujets, fait semblant de „ se

(*a*) Voyez la *Biblioth. Univ.* de Mr. *le Clerc* Tom. I. pag. 108. 109. Et *Bayle, Réponses aux Questions* &c. T. I. pag. 636.

(*b*) *Vie de Julien* pag. 238. 239.

„ se jetter à leurs pieds, de les combler de louan-
„ ges, & de s'accabler d'injures avec beaucoup
„ d'esprit & d'élégance, peu de dignité, & bien
„ plus de vérité qu'il ne s'imagine". Il fut aidé à ce qu'on croit dans la composition de cette Satire par le Sophiste *Libanius* son ancien ami, dont il estimoit également l'esprit & le cœur, & pour lequel il avoit autant de déférence, qu'un jeune Ecolier sauroit en avoir pour son *Pedagogue*. Ce fut encore, à ce qu'on prétend, *Libanius* qui avec les autres Philosophes, dont *Julien* étoit presque toûjours accompagné, facilita à ce *Prince* la composition des Livres, qu'il écrivit contre la *Religion Chrétienne* pendant les longues nuits de l'Hyver. On y trouvoit un précis des objections de *Celse*, d'*Hieroclès* & de *Porphyre*; ainsi selon la remarque de notre Historien, *Origene*, *Eusèbe* de *Cesarée*, *Methodius*, & *Apollinaire* avoient répondu par avance; mais le style & la qualité de l'Auteur donnoient du relief à l'Ouvrage & il eut été à souhaiter que quelqu'un l'eût refuté dans les formes aussi-tôt qu'il parut. Vers l'an 400. *Philippe* Diacre de *Constantinople* essaya de vanger l'honneur de la Religion. La Réponse de *Philippe* est perdue, & le jugement que porte *Socrate* (*a*) d'un autre Ouvrage du même Auteur, n'est pas propre à nous la faire regretter. En souscrivant à cette décision on regrettera peut-être des fragmens de *Julien*, qui serviroient aujourd'hui à fermer la bouche aux *Libertins*, qui le vantent, & qui en font un des Patriarches de leur Secte.

J'ajoû-

(*a*) *Socrat.* Lib. VII. Cap. 27.

J'ajoûterai encore un mot. Quand l'Auteur met *Apollinaire*, au nombre de ceux qui refuterent *Julien* par avance; la mémoire ne l'a pas fidéle, ou *Sozomène* s'est trompé. Cet *Apollinaire*, Evêque de *Laodicée* en *Syrie*, & fils d'*Apollinaire* Prêtre dans la même Ville, fleurit vers l'an 370. (a) *Sozomène* dit expressément qu'il composa un Livre *de la Vérité*, c'est-à-dire, de la Vérité de la Religion, *contre Julien & contre les Philosophes Payens*, & que ce Livre fut de bruit. Je sais sûr que notre Auteur n'a pas consulté l'original en cet endroit. S'il l'avoit fait, il n'auroit pas appliqué (b) à un Ouvrage de *Rhétorique*, ce que *Julien* dit en parlant de celui d'*Apollinaire* (c) *j'ai lû, j'ai compris, j'ai condamné*; & qui lui attira cette réponse de St. *Basile* (d) *Vous auriez dû, mais vous n'avez pas compris; car si vous l'avez compris, vous n'auriez pas condamné*. J'ignore dans quelle source l'Historien Moderne a puisé ce qu'il débite dans cette rencontre, mais le témoignage de *Sozomène* paroîtra sans doute plus décisif. Heureusement St. *Cyrille* d'*Alexandrie* a en quelque façon suppléé aux Ouvrages d'*Apollinaire* & de *Philippe*. (e) „ Soixante ans après la mort de *Julien*, il „ attaqua la ressource du Paganisme expirant & „ la détruisit. Ce Pere a conservé une partie de „ l'Ouvrage qu'il réfutoit. Ces morceaux sont „ moins précieux, pour les *Incrédules* qu'ils ne „ se le figurent peut-être. Ils y trouveront des „ aveux très-accablans. En voici un exemple

(a) *Sozom.* V. C. 18. (b) *Vie de Julien* pag. 275.
(c) Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων.
(d) Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως. (e) *Vie de Julien* pag. 244.

» considérable. *Julien* voulant mettre les *Dieux* » & les Héros du *Paganisme* au dessus de JESUS-» CHRIST, parle ainsi aux Chrétiens. *Il y a un* » *peu plus de trois cens ans que Jesus est renom-*» *mé parmi vous pour avoir persuadé parmi vous quelques* » *simples. Pendant sa vie il n'a rien fait qui mé-*» *rite qu'on en parle, ni moins qu'on en compte,* » *pour de grandes actions, d'avoir guéri les Aveugles* » *& les Boiteux, & d'avoir conjuré les Démons* » *qui sont dans les Bourgades de Bethsaïde & de Be-*» *thanie.* Malgré l'injustice de ces exposés, la vérité force *Julien* d'avouer que JESUS-CHRIST a guéri des Aveugles & des Boiteux. Ailleurs il confesse l'authenticité de nos *Saints Livres*, en un mot, quand *Cyrille* n'auroit fait que conserver les Fragmens de *Julien* qui grossissent son propre Ouvrage, l'Eglise Chrétienne lui seroit toûjours redevable de son travail, où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses, & beaucoup d'érudition.

» Tandis que *Julien* combattoit la Religion en » Controverse, il employoit la puissance Im-» périale, pour en détruire une des preuves des » plus frappantes, en reprenant de rebâtir le *Temple* » de *Jérusalem*, & de relever la Nation des *Juifs*. » Leur dispersion fournit à la *Divinité du Christia-*» *nisme* une preuve aussi singuliére, qu'elle est éla-» tante. L'Auteur la développe en peu de mots, mais avec élegance, avec clarté, avec feu. Il observe ensuite que *Julien*, sentant toute la force du témoignage toûjours subsistant, que l'état actuel des *Juifs* rend à la *Religion Chrétienne*, ce fut à dessein de nous le ravir, qu'il essaya de

rendre aux *Hébreux* leur premier lustre. „En ſervant les *Juifs* ſelon leur goût, ce *Prince* s'immortaliſoit ſelon le ſien. Le Temple ſorti de „ ſes ruïnes, contre le plan des *Ecritures*, eût été „ le Monument éternel d'une victoire, remportée par l'*Idolâtrie* ſur les deux *Religions* qui faiſoient profeſſion de la combattre. Pour réuſſir „ dans ce projet *Julien* écrivit à toute la Nation „ une Lettre fort flatteuſe où entr'autres choſes „ il déclare aux *Juifs* (a) qu'il les décharge des „ Tributs exceſſifs, qu'ils avoient payez ci devant, *enfin*, leur dit-il, *que goûtant une parfaite tranquillité vous redoubliez vos vœux pour la proſpérité de mon Empire auprès du grand Dieu Créateur qui a daigné me couronner de ſa main très-pure...* *Obtenez par vos Prieres que je revienne victorieux de la guerre de* Perſe, *pour rebâtir* Jéruſalem, *cette* Ville Sainte, *après le rétabliſſement de laquelle vous ſoupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous & pour y rendre gloire au Tout-Puiſſant.* Ce langage étoit „ plein d'hypocriſie, car *Julien* en toute rencontre parle de la Religion des *Juifs* & de leurs *Prophétes* avec un mépris ſouverain, mais ils „ ne pénétrerent pas ſi avant, & crurent avoir „ trouvé un nouveau *Cyrus*". Animez par ſes diſcours, & ſoutenus par ſes largeſſes, ils mettent la main à l'œuvre. Ils ſe croyent déja les maîtres du Monde. Ils inſultent aux *Chrétiens*. Hommes, Femmes, Vieillards, Enfans, tous s'empreſſent à nettoyer l'emplacement de l'ancien Temple, & à démolir les vieux fondemens. „ Ainſi ſans le ſavoir „ ils

(a) Vid. *Opera Jul.* Edit. *Spanh.* pag. 356.

„ ils achevent d'accomplir dans la derniére ri-
„ gueur cette parole du Fils de Dieu (*a*), QU'IL
„ NE RESTEROIT PAS PIERRE SUR PIERRE.
„ On voulut placer les nouveaux fondemens.
„ Mais il sortit de l'endroit même d'effroyables
„ tourbillons de flamme, dont les élancemens
„ redoublez consumérent les Ouvriers. La mê-
„ me chose arriva à diverses reprises, & l'opiniâ-
„ treté du feu rendant la place inaccessible, obli-
„ gea d'abandonner, pour toûjours l'ouvrage....
„ S'il y a un fait averé dans l'*Histoire* c'est celui-
„ ci. Sans compter *Rufin*, *Théodoret*, *Sozomène*,
„ *Socrate*, & *Philostorge*, il est attesté par trois
„ Peres contemporains, St. *Grégoire de Na-*
„ *zianze*, St. *Chrysostome* & St. *Ambroise*; le
„ premier le raconte dans un de ses Discours
„ composé contre *Julien* la *même année*; le se-
„ cond environ *vingt ans* depuis devant toute la
„ Ville d'*Antioche*, & le troisiéme en parle peu
„ après le second, comme d'une chose notoire,
„ en écrivant à l'Empereur *Théodose*. Si l'on joint
„ à leur témoignage celui d'*Ammien Marcel-*
„ *lin*" Auteur du tems, Historien fidèle & ju-
dicieux, *Payen* de Religion & attaché au service
de *Julien* „ on ne pourra plus contester la certi-
„ tude du *Miracle*, sans établir le *Pyrrhonisme histo-*
„ *rique* le plus insensé". Rapportons les propres
paroles d'*Ammien*. En voici une Traduction fi-
dèle, dont l'Original est ci-dessous (*b*). *Julien*
cher-

(*a*) *Matth.* XXIV. 2.

(*b*) *Ambitiosum quondam apud Hierosolymam Templum, quod post multa & interneciva certamina, obsidente Vespasiano, postea-*
que Tito, agre est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat
immodicis: negotiumque maturandum Alypio dederat Antio-
chensi, qui olim Britannias curaverat pro Praefecti. Cùm itaque

cherchant à s'immortaliſer par la magnificence de ſes Ouvrages, entreprit de relever à grands frais le Temple de Jeruſalem autrefois ſuperbe, & depuis ruiné à la ſuite d'une guerre ſanglante & d'un ſiége meurtrier, que Veſpaſien commença, & que Tite finit avec peine. Le chargea du ſoin de hâter ce travail, Alypius d'Antioche, qui avoit eu auparavant le Gouvernement des Iles Britanniques. Mais dans le tems qu'Alypius ſecondé par le Commandant de la Province preſſoit l'Ouvrage avec le plus de vivacité, de formidables tourbillons de flamme, ſortirent des fondemens, ſe lancerent ſur les Ouvriers, & les conſumerent. Plus d'une fois la même choſe arriva, l'opiniâtreté de ſon entrepreneur repouſſer les Travailleurs rendit la place tellement inacceſſible, qu'on fut obligé d'abandonner entierement l'entrepriſe. Ce récit d'*Ammien* eſt en quelque ſorte confirmé par le témoignage de *Julien* lui-même. Au moins dit-il dans une de ſes Lettres que le *Temple* des *Juifs* a été ruiné trois fois, ce qui n'eſt pas aiſé à comprendre s'il ne compte pour une troiſiéme Deſtruction, la cataſtrophe arrivée ſous ſon regne. Il dit encore dans le même endroit *qu'il a voulu rebâtir ce Temple*, & ces paroles dans la bouche d'un Souverain reſſemblent bien à l'aveu d'une entrepriſe manquée. J'ajoûterai enfin que les Hiſtoriens de la Nation *Judaïque* n'ont pu tout-à-fait diſſimuler ce prodi-

vi ſedem ſortiri inſuetæ. Alypius, juvaturque Provinciæ Rectoremetuendi globi flammarum, propè fundamenta crebris ſubitoribus erumpentes, ſtetit locum, ſæpiùs obſtinatis operantibus, inacceſſum, hocque modo elemento deſtinatius repellente, ceſſavit inceptum, Ammian. Lib. XXXIII. C. 1.

ge. (a) Un de leurs Chronologiſtes ſoutient que le *Temple* ne fut point rebâti, à cauſe de la mort imprévue de *Julien*, mais le Rabbin *Gedalia* aſſure que ce Temple rebâti à grands frais tomba & que le lendemain, *un grand feu qui vint du Ciel, fondit les ferremens qui reſtoient, & fit périr une multitude innombrable de Juifs*. Rien n'eſt donc mieux conſtaté, rien n'eſt plus certain, que ce Miracle. Il n'y a là-deſſus qu'une voix parmi les Savans (b), ſi l'on excepte Mr. *le Clerc* (c) & feu Mr. *Baſnage* (d), aucun que je ſache n'a formé des doutes ſur le fait, encore ne le nierent-ils jamais, contens d'inſiſter ſur la varieté des circonſtances, qui, pour dire la vérité, ſont extrêmement différentes, dans les narrations des *Hiſtoriens Eccléſiaſtiques*, & y portent divers caractères de contradiction & d'abſurdité. Une choſe encore avoit frappé le célèbre Mr. *Baſnage*, c'eſt le ſilence de *Cyrille* Evêque de *Jeruſalem*, qui étoit, dit-on, ſur les lieux & qui n'a jamais parlé du Miracle en queſtion. Mais lui-même nous apprend, que des perſonnes diſtinguées par leur érudition & par leur rang, entr'autres l'Illuſtre *Burnet*, Evêque de *Saliſbury*, Mrs. *Cuper* & *Benoît* lui firent ſentir, que le Paſſage d'*Ammien* devoit lever tous ſes doutes, & en répondant à la Critique amère que

(a) *Baſnage Hiſt. des Juifs* Liv. VIII. Cap. V. pag. 161. Tom. XII. de la dernière Edit.

(b) On trouvera leurs ſuffrages réunis dans le nouvel Ouvrage que le docte Mr. *Zornius* publia l'année dernière ſous ce titre *Hiſtoria Feſti Judaici &c.* Voyez p. 372. 380.

(c) *Biblioth. Univ.* Tom. XVIII. pag. 49.

(d) *Hiſt. des Juifs* Liv. VIII. C. 3.

J'ajoûterai encore un mot. Quand l'*Auteur* met *Apollinaire*, au nombre de ceux qui refuterent *Julien* par avance; ſa mémoire n'eſt pas fidelle, ou *Socrate* s'eſt trompé. Cet *Apollinaire*, Evêque de *Laodicée* en *Syrie*, & fils d'*Apollinaire* Prêtre dans la même Ville, fleurit vers l'an 370. (a) *Socrate* dit expreſſément qu'il compoſa un Livre *de la Vérité*, c'eſt-à-dire, de la Vérité de la Religion, *contre Julien* & *contre les Philoſophes Payens*, & que ce Livre fut de bruit. Je ſais ſûr que notre Auteur n'a pas conſulté l'original en cet endroit. S'il l'avoit fait, il n'auroit pas appliqué (b) à un Ouvrage de *Fondre de Fond en Comble*, ce que *Julien* dit en parlant de celui d'*Apollinaire* (c) *Si j'ai, j'ai ſompris, j'ai condamné*; & que lui a cette réponſe de St. *Baſile* (d) *Vous n'avez pas compris, mais ſi vous l'avez compris, vous n'auriez pas condamné*. J'ignore dans quelle ſource l'Hiſtorien Moderne a puiſé ce qu'il débite dans cette rencontre, mais le témoignage de *Sozomène* paroît ſans doute plus décisif. Inſtruit ſement St. *Cyrille* d'*Alexandrie* a-t-il quelque fa on ſuppléé aux Ouvrages d'*Apollinaire* & de *Philippe*. (e) „ Soixante ans après la mort de *Julien*, il „ attaqua la reſſource du Paganiſme expirant & „ la détruiſit. Ce Pere a conſervé une partie de „ l'Ouvrage qu'il réfutoit. Ces morceaux ſont „ moins précieux pour les *Incrédules* qu'ils ne „ ſe le figurent peut-être. Ils y trouveront des „ aveux très-accablans. En voici un exemple

con-

(a) *Socrat.* V. C. 12. (b) *Vie de Julien* pag. 278.
(c) Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων.
(d) Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως. (d) *Vie de Julien* pag. 244.

considérable. *Julien* voulant mettre les *Dieux* & les Héros du *Paganisme* au dessus de JESUS-CHRIST, parle ainsi aux Chrétiens. *Il y a un peu plus de trois cens ans que Jesus est renommé pour avoir persuadé parmi vous quelques miséreables. Pendant sa vie il n'a rien fait qui mérite qu'on en parle, à moins qu'on ne compte pour de grands actions d'avoir guéri les Aveugles & les Boiteux, & d'avoir conjuré les Démons qui étoient dans les Bourgades de Bethsaïde & de Bethanie.* Malgré l'injustice de cet exposé, la vérité force *Julien* d'avouer que JESUS-CHRIST a guéri des Aveugles & des Boiteux. Ailleurs il confesse l'authenticité de nos *Saints Livres*, en un mot, quand *Cyrille* n'auroit fait que conserver les Fragmens de *Julien* qui grossissent son propre Ouvrage, l'Eglise Chrétienne lui seroit toûjours redevable de son travail, où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses, & beaucoup d'érudition.

Tandis que *Julien* combattoit la Religion en Controversiste, il employoit la puissance Impériale, pour en détruire une des preuves des plus frappantes, entreprenant de rebâtir le *Temple de Jérusalem*, & de relever la Nation des *Juifs*. Leur dispersion fournit à la *Divinité du Christianisme* une preuve aussi singuliere, qu'elle est éclatante. L'Auteur la développe en peu de mots, mais avec élegance, avec clarté, avec feu. Il observe ensuite que *Julien*, sentant toute la force du témoignage toûjours subsistant, que l'état actuel des *Juifs* rend à la *Religion Chrétienne*, ce fut à dessein de nous le ravir, qu'il essaya de

Les Romains n'ont pas besoin de secours, dit-il aux Ambassadeurs de quelques Nations qui s'offroient à lui fournir des Troupes, *c'est à eux à en donner aux autres*. Son Armée étoit forte de soixante-cinq mille hommes, sans compter une Flote, qu'*Ammien* ne craint point de comparer à la Flote de *Xerxès*. Ainsi *Julien* se croioit sûr de la victoire. Arrivé à *Carres* dans la Mésopotamie on prétend qu'il y offrit dans le Temple de la Lune un Sacrifice secret, qu'il scella les portes du Temple, & qu'il y posa une Garde, qui ne devoit être levée qu'à son retour. (a) „ Ceux qui y entrèrent „ sous le régne de son Successeur, virent une „ femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert. „ *Julien* ayant voulu „ chercher dans son foye quel seroit le succès de „ la guerre". S'il faut en croire les *Ecrivains Ecclésiastiques*, ce ne fut pas la seule fois que l'Empereur offrit à ses Dieux de telles victimes. Mais de l'aveu de notre Historien, ce qu'ils en disent est plus que suspect. „ Rien ne semble inexcusable „ d'un *Payen*, d'un Apostat, d'un Persécuteur, „ d'un homme à expériences, curieux de tout „ essayer, de tout approfondir, qui se croioit sûr „ du secret, & qui au pis aller l'étoit de l'impunité. Et quelquefois des bruits populaires produisent des Histoires si bien circonstanciées, „ qu'elles trompent les Auteurs les moins capables de vouloir tromper.

Ce que tous les *Historiens* rapportent d'un commun accord, c'est que les *Augures* n'étoient point favorables à *Julien*, à son entreprise, mais le sort

(a) *Ibid.* pag. 221.

en étoit jetté. L'*Empereur* passe l'*Abore*, pénétre dans l'*Assyrie*, traverse l'*Euphrate*, prend des Villes, bat l'ennemi dans quelques rencontres, & après avoir fait entrer la Flote, dans le *Tygre*, en faisant creuser un Canal, pour l'y conduire, il pousse jusqu'aux pieds des murs de *Ctesiphon*. *Sapor* lui députe secrettement, lui offre de nouveau la paix, se prête de céder, pour l'obtenir, jusqu'à la moitié de son Empire. *Julien* se roidit. Il veut jouer le rôle d'*Alexandre* jusqu'au bout, les Généraux qui devoient le suivre n'arrivent point. Des Alliez lui manquent, il ne fait désormais ce qu'il doit d'abord entreprendre, mais le péril ne fert qu'à piquer son ambition, & à animer son courage. Au milieu de ces incertitudes, arrive à son Camp un *Perse* d'une naissance distinguée. C'étoit un Vieillard adroit & délié qui avoit formé le dessein de sauver sa Patrie en trompant l'*Empereur*. Sous divers prétextes controuvez, il s'insinue, persuade à *Julien* de brûler sa Flote, de chercher l'ennemi, avec toutes ses troupes, & s'offrant à servir de guide, il montre la victoire, comme le fruit infaillible d'une marche de quatre jours. Le piége étoit grossier. Cependant *Julien* enyvré de gloire y donna tête baissée. A peine la flamme eut dévoré ses Vaisseaux que ses yeux s'ouvrirent. L'évasion du *Traître* acheva de le désabuser; il sentit tout le danger de sa situation; mais ce coup si humiliant pour son amour propre ne put ébranler sa constance. Il quitte les bords du *Tygre*, pour traverser avec diligence un païs riche & fertile. Les *Perses* mettent le feu aux bleds & aux fourages déja mûrs. A peine l'Armée

peut

peut subsister. On prend le parti de gagner la *Carduène*, petite Province dépendante des *Romains* au midi de l'*Arménie*. Les vivres manquent. Les Soldats murmurent. *Julien* s'oublie lui-même pour les soulager. Pendant qu'on préparoit pour lui soupé un peu de bouillie, dont un simple Soldat n'auroit pas voulu, il répandoit dans les tentes où la diserte se faisoit le plus sentir, les provisions qui étoient destinées pour sa bouche. D'ailleurs les Troupes de *Sapor* s'étoient approchées & harceloient l'Armée par de vives escarmouches. On leur résistoit pourtant, & l'avantage étoit toûjours pour *Julien*. Enfin le 22. de *Juin*, les *Perses* (*a*) las de *se faire battre en détail*, attendirent les *Romains* dans un lieu nommé *Maronge*, où ils furent obligez de prendre la fuite après une perte considérable. Réduits à ruser & à dresser des embuscades ils se contenterent de côtoyer l'Armée en l'épiant du haut des Collines. Les *Romains* marchoient par colonnes peu serrez, mais bien couverts. L'Empereur avoit pris les devants pour reconnoître le Pais. Il étoit sans armes, soit à cause de la chaleur, soit par une folle affectation de courage. Tout à coup on vient lui dire que son Arrière-garde est attaquée. Il y court, prenant à la hâte un bouclier, mais il oublie sa cuirasse. Aussi-tôt un nouvel avis le rapelle à l'Avant-garde. Il vole partout, force les *Perses* à tourner le dos, & les voyant fuir il se livre à son ardeur sans ménagement. On lui crie de se retirer. Dans ce moment un dard poussé par un Cavalier lui entre jusques dans le foye. Il veut arracher le dard, mais il se cou-

(*a*) *Ibid.* pag. 308.

coupe les doigts, & ſe laiſſe tomber de cheval. On accourt, on l'emporte. Il veut retourner à l'ennemi, mais ſa foibleſſe & le ſang qu'il perdoit l'arrêterent.

La nuit ſépara les combattans. Cette journée auroit été déciſive pour les *Romains*, ſi l'Empereur avoit aſſez vécu pour en profiter. Mais ſa playe étoit mortelle. Tous fondoient en larmes autour de lui. Lui ſeul montroit de la fermeté. *Quelle baſſeſſe*, diſoit-il, *de pleurer un Prince qui va être réuni au Ciel, & aux Aſtres!* Etendu ſur une natte couverte d'une peau de Lion (c'étoit ſon lit ordinaire) il addreſſa aux Aſſiſtans une longue harangue qu'on peut lire dans notre Auteur. *Julien* l'avoit ſans doute préparée de longue main, perſuadé qu'il mourroit d'une maniére extraordinaire. Ce long diſcours, plein de ſentimens & digne d'un Héros Philoſophe, ne put être prononcé, ſans des efforts qui hâterent la mort de ce Prince. (*a*) „ Chacun ſe faiſant violence pour „ retenir ſes ſanglots, il s'engagea dans une diſ„ pute aſſez épineuſe ſur l'excellence de l'Ame „ avec *Priſcus*, & *Maxime*. Sa playe ſe rouvrit, „ & ſa reſpiration s'embaraſſa. Il demanda de „ l'eau fraîche & dès qu'il l'eut bûë, il expira „ ſans effort, un peu avant le milieu de la nuit „ qui précédoit le 27. de *Juin* 363. Ainſi mou„ rut ce malheureux Prince, s'enveloppant de ſes „ fauſſes Vertus, après avoir fait lui-même ſon „ Oraiſon funèbre. *Julien* étoit âgé de 31. ans, „ 8. mois & 20. jours. Il avoit regné, un peu „ plus de *ſept ans & demi*, à compter du jour qu'il „ fut

(*a*) *Ibid.* pag. 317.

» fut déclaré *César*; environ trois ans depuis
» qu'il avoit pris le titre d'*Auguste*, & seulement
» un an, huit mois & vingt & trois jours, de-
» puis qu'il étoit paisible possesseur de l'Empire.
» La Maison de *Constance-Chlore* finit avec lui.
» Sa mort est visiblement une copie de celle
» de *Socrate*, mais copie moins aisée & moins
» naturelle que l'Original. Quelque elle puisse pa-
» roître brillante aux yeux de la *Philosophie Païen-*
» *ne*, elle n'en est pas moins terrible aux yeux de
» la Foi, indépendamment des circonstances que
» nous jugeons, comme notre Historien, avoir
» été inventées pour la rendre plus affreuse. Il
» n'y a aujourd'hui personne qui croye, que *Julien*
» voulut faire disparoître son corps afin de passer
» pour un autre *Romulus*, lui que le sentant blessé
» & s'imaginant de voir JESUS-CHRIST, il rem-
» plit ses mains de son sang, & le jeta contre le
» Ciel en vomissant ces Blasphêmes: *Tu as vaincu,*
Galiléen! Quoi, tu me poursuis jusques ici! Eh bien,
je t'y renoncerai encore. Rassasie-toi de mon sang:
car tu m'as vaincu. Ce sont là des fables, dignes
productions de ce zele fanatique, qui ne peut
souffrir que les Persécuteurs de la Vérité meurent
d'une maniere ordinaire, & qui sont bons tout
au plus à orner les Sermons de quelque Moine
ignorant. L'Auteur ne s'arrête pas davantage à
discuter la calomnie que les *Payens* répandirent
& que *Libanius* soutint sans preuve, savoir qu'un
Chrétien avoit tué l'Empereur. La chose n'est pas
impossible, mais elle n'est rien moins que vrai-
semblable. Après tout, on ne peut que souscrire à

la

la juste réflexion de notre Historien. (a) „ De „ quelque main que soit parti le trait qui ôta la „ vie à *Julien*, elle fut l'instrument de la ven„ geance divine sur cet *Apostat*, & d'une pro„ vidence particuliére sur l'Eglise qu'il persécu„ toit avec la haine la plus profonde, la plus raf„ finée, & si l'on peut s'exprimer ainsi, la plus „ Systématique qui fut jamais". S'il étoit retourné à *Constantinople* Vainqueur de l'*Orient*, les Chrétiens avoient tout à craindre de sa part. En le fauchant au milieu de ses funestes projets, Dieu renversa d'un même coup & l'Idolâtrie & son Restaurateur. Aussi un Payen ne put-il s'empêcher de s'écrier, *Que les Chrétiens ne nous vantent plus la longue patience de leur Dieu. Rien n'est si prompt, ni si furieux que sa colere.* On prétend que diverses révélations, annoncerent à de saints Personnages, la mort de leur ennemi. On ne la savoit pas encore à *Antioche*, lors qu'un Grammairien de cette Ville dit un mot, que l'événement fit passer pour une prédiction. *Libanius* lui dit un jour en raillant, *Que fait à cette heure le Fils du Charpentier ? Un Cercueil pour votre Héros*, répondit le Grammairien. Autant que les Chrétiens furent joyeux, autant les Sectateurs du Paganisme furent-ils atterrez par ce fatal événement. *Sapor* participa à l'allegresse des premiers, quoique leur cruel Persécuteur. La cause en étoit heureuse pour lui. *Jovien* successeur de *Julien* conclut la paix aux conditions les plus honorables pour les *Perses*, & les plus flatteuses pour l'Empire. On transporta le Corps de

(a) *Ibid.* pag. 322.

(a) Ἰουλιανὸς μετὰ Θήρην ἀγάλλεσθαι ἔνεκα πείσας, [illegible] (a) *Ibid.* pag. 40. 41.

Quel de ces deux Portraits mérite la préférence? Nous n'oserions le décider; Mais le jugement que notre Historien porte lui-même de son Héros, nous paroît le plus conforme à la vérité. Il n'a rien dit, dit-il, (a) de plus approché que les idées qu'on a formé de Julien. Plusieurs qui ne le connoissoient que par ses Apologistes, ont un Modèle semblable aux Héros & aux Héroïnes de Roman. Doué, comme de ses qualités brillantes, vous devez l'égaler aux Titus & aux Antonins.

Pour moi, sans être partisan de ces deux jugemens, je ne puis approuver ni l'un ni l'autre. Julien a eu sans doute de grandes qualités, mais il eut aussi de grands défauts; on seroit peut-être avoir distingué avec précision l'Apôtre, du Philosophe, & de l'Empereur; je trouve qu'il ne fut point un grand homme, mais un homme singulier. Il n'eut point ce

(a) Ibid. pag. 8.

NOUVELLES LITTERAIRES.

MR. Hearne, qui a publié tant de Livres par ſouſcription, mourut le 10. du mois de Juin dernier. Il venoit de nous donner l'Hiſtoire de Henri II. & de Richard I. écrite par un Moine qui après avoir été Prieur de l'Egliſe de Chriſt à Cantorbery, étoit devenu Abbé de Péterborough : *Benedictus Abbas Petroburgenſis de Vita & Geſtis Henrici II. & Ricardi I. e Codice MS. in Bibliotheca Harleiana deſcripſit, & nunc primus edidit Thomas Hearnius. Acceſſerunt alia duobus Tomis.* In 8. 2 vol. Cet Ouvrage devoit être ſuivi d'un autre écrit par un Moine de Weſtminſter, qui n'a jamais été publié, & dont il y a un ancien Manuſcrit dans la Bibliothéque Harleyenne, c'eſt-à-dire de Mr. le Comte d'Oxford, ſous ce titre : *Joannis Beverl, Monachi Weſtmonaſterienſis, Chronicon à Bruti primi regis introitu in hanc inſulam, usque ad annum* 1306. à quoi il vouloit ajouter d'après un Manuſcrit de la même Bibliothéque l'Ouvrage d'un Moine de Glaſtonbury, intitulé : *Joannis Meryſtoni, Monachi Glaſtonienſis, Rerum in Anglia*

M. Hearne naquit en 1678 & comme on remarquoit qu'il avoit de l'inclination pour l'étude on l'envoya au Collége; & de-là à l'Université d'Oxford. Beaucoup travailla pour le Public, ces soins passent d'un grand nombre d'Ouvrages écrits par des Moines qu'il a tirés de la poussiere des Bibliotheques, il nous a aussi donné quelques Livres d'Antiquités &c. Voici le titre de son Recueil, ainsi que celui de quelques autres de ses Ouvrages.

Curious Discourses, written by Eminent Antiquaries upon several Heads in our English Antiquities: To which is added a Collection of Medals of Remarkable Persons, Coins, Seals, &c. Never before Publish'd. Oxford, 1720. 2 vol. in 8.

Reliquiæ Bodleianæ: or some Genuine Remains of Sir Thomas Bodley, Founder of the Public Library in Oxford. 1703. in 8.

Collectanea Curiosa: or Miscellaneous Pieces relating Chiefly to the Antiquities and History of Great Britain, Ireland, and the Adjacent Islands. Oxford, 1715. 2 vol. in 8.

Aluredi Beverlacensis Annales, sive Historia de Gestis Regum Britanniæ, &c. Oxford, 1716. in 8.

Joannis Rossi Historia Regum Angliæ. Oxford, 1716. in 8.

Thomæ Sprotti Chronica, &c. Oxford, 1719. in 8.

Thomæ Caii Vindiciæ Antiquitatis Academiæ Oxoniensis contra Joannem Caium. Oxford, 1730. 2 vol. in 8.

Textus Roffensis, hoc est Liber Prioratus Sancti Andreæ Roffensis in Cantia. Oxford, 1720. in 8.

Liber Niger Scaccarii, cum Additamentis necnon Magna Rotula Pipæ, aliisque Antiquis Monumentis. Oxford, 1728. 2 vol. in 8.

Thomæ Walsingham Historia Brevis, &c. Oxford, 1723. 2 vol

in mortem Henrici Duddeleyi Equitis, cui præfigitur Testimonium de Lelando amplum & præclarum, hactenus ineditum. 1716. in 8.

Titi Livii Foro-Juliensis Vita Henrici Quinti, Regis Angliæ. Accedit Syllogé Epistolarum, à variis Angliæ Principibus scriptarum. E Codicibus Calamo exaratis descripta & edita. Cum Appendice & Notis. 1716. in 8.

Guilelmi Camdeni Annales Rerum Anglicarum & Hibernicarum regnante Elizabetha. 3 vol. in 8.

Sous le Regne de Guillaume III. Mr. Hearne fit un Ecrit pour justifier ceux qui avoient prêté serment de fidelité à ce Prince; mais il ne voulut pas permettre qu'on l'imprimât, en quoi il agit fort prudemment; car il devint ensuite un des plus determinez Non-Jurants du Royaume, ce qui l'empêcha en 1715. d'exercer quelques emplois que l'Université lui avoit donnez. Cependant quelcun eut la malice de faire imprimer cet Ecrit en 1731. sous le titre de *Vindication* &c. c'est-à-dire: *Défense de ceux qui prêtent serment de fidélité au Roi à présent regnant* &c. in 8. Il avoit gagné cuviron un millier de livres Sterling par ses Livres, mais il n'en avoit pas joüi, ayant toujours mené une vie mesquine & sordide.

D E L O N D R E S.

Le Sieur *Curll* a publié un troisième Volume du Commerce Littéraire de Mr. Pope; *Mr. Pope's Literary Correspondence* (*a*). Ce Libraire nous apprend que Mr. Pope ayant fait imprimer la plûpart des Lettres de ce Recueil pour les joindre à celles qu'il avoit écrites à Wycherly, & qui avoient déja paru, il s'étoit servi de son canal pour les mettre au jour, en sorte néanmoins qu'il ne parût avoir aucune part à cette publication, & qu'il pût la desavouer en tems & lieu. Ainsi ce ne fut pas Mr. *Pope* lui-même qui transigea avec le Sieur *Curll*, mais ses Emissaires: ils lui envoyerent ces Lettres imprimées, que ce Libraire publia tout aussi tôt. Mr. *Pope* ne manqua pas de se plaindre de cette Publication, il osa même porter ses plaintes à des personnes du premier rang, & le Public fut pendant quelque tems la dupe de cette Comédie; mais enfin on a su ce qui en étoit. Cependant le Sieur *Curll* a pris de-là occasion de publier un deuxième & troisième Volumes, sous le titre de *Commerce Littéraire de Mr. Pope*, qui ne contiennent que très-peu de Lettres de cet illustre Poëte. Il est vrai qu'il y a suppléé, par des Lettres d'autres personnes célebres, & par quel-

(*a*) Voyez la I. Partie, p. 230. de ce Tome XV.

quelques Ouvrages d'eſprit qui étoient devenus rares. Il en promet un quatrième Tome.

Il y a quelque tems que Mr. *Jackſon* attaque fortement le Livre du Dr. *Waterland*, intitulé *l'Importance du Dogme de la Sainte Trinité* &c. (a) & dès lors on écrivit en faveur de ce Docteur; on vient de publier encore deux Brochures contre Mr. Jackſon: *A Defence* &c. C'eſt-à-dire, *Défenſe du Livre du Dr. Waterland intitulé l'Importance de la Doctrine de la Sainte Trinité. Pour répondre à une inſolente Brochure intitulée Défenſe de la Liberté Chrétienne.* In 8. L'Auteur a ſans doute cru qu'il ne pouvoit pas mieux faire ſa cour au Dr. *Waterland* qu'en traitant d'*Inſolente* la Brochure de ſon Adverſaire. Il y auroit de l'ingratitude à ne lui en pas tenir compte. Voici l'autre Ecrit: *Animadverſions* &c. C'eſt-à-dire: *Remarques ſur une Brochure publiée depuis peu ſous le titre de Défence de la Liberté Chrétienne, & de la Doctrine de la Trinité par un Miniſtre de la Campagne.* in 8.

Mr. Jean Martyn, Membre de la Société Royale, & Profeſſeur en Botanique dans l'Univerſité de Cambridge, ſe propoſe de faire imprimer par ſouſcription les *Georgiques de Virgile* avec des Notes. Son principal but eſt d'expliquer les endroits de cet Ouvrage qui ont du rapport à l'Hiſtoire Naturelle & à l'Agriculture, ſans négliger néanmoins ce qui peut d'ailleurs ſervir à éclaircir cet excellent Poëme. Pour y mieux réuſſir il a conſulté ſept Manuſcrits & les meilleures Editions imprimées, a profité des Notes qui ſe trouvent dans les plus habiles Commentateurs, & y a ajouté un grand nombre de nouvelles Obſervations. Les Notes ſeront en Anglois ſous le Texte Latin de Virgile. Le prix de la Souſcription eſt une Guinée, qu'on payera en ſouſcrivant. On commencera l'impreſſion dès qu'il y a aura trois cens Souſcriptions, & on n'en imprimera point au de-là de nombre des Souſcripteurs.

On a fait une nouvelle Edition de la Traduction Angloiſe du *Traité des Bénéfices & des Revenus Eccléſiaſtiques* de Fra-Paolo. Cette Edition eſt enrichie de la Vie de l'Auteur par Mr. *Lockman*.

Mr. *Chandler*, Miniſtre Non-Conformiſte, nous a donné *A Paraphraſe* &c. C'eſt-à-dire: *Paraphraſe & Commentaire ſur la Prophétie de Joel.* Par *Samuel Chandler* in 4. La Paraphraſe eſt dans une Colonne à côté du Texte qui eſt

(a) Voyez Tom. XIV. pag. 466.

traduit sur l'Original Hébreu, avec de nouvelles Remarques qui font voir [illegible]

On a attaqué dans deux ou trois Brochures le Traité de la Sainte Cene de Mr. l'Evêque de Winchester, mais on l'a aussi défendu dans d'autres. Voici le titre des premières, dont [illegible] C'est celui de *Les Convers de Winchester &c.* L'Auteur y fait un assez plaisant & fort turlupinade tout quelquefois jusqu'à l'insolence & à la profanation.

Remarks on the late Book &c. C'est-à-dire: *Remarques sur un Livre qui a paru depuis peu sous le titre d'Exposition claire & simple de la Nature & du but du Sacrement de la Sainte Cene, &c.*

The Sacrament of the Altar &c. C'est-à-dire: *Le Sacrement de l'Autel: ou Défense de la Doctrine qui établit un Sacrifice representatif dans la Sainte Eucharistie: pour répondre à un Livre publié depuis peu, intitulé, Exposition claire & simple de la Nature & du but du Sacrement de la Sainte Cene, adressé à tous les veritables Membres de l'Eglise Anglicane.*

Voici le titre des Ecrits publiés en faveur de Mr. l'Evêque de Winchester. *A Propos &c.* C'est-à-dire: *Pamphlet &c.* C'est-à-dire: *Les Convers de Winchester. Par un Membre de l'Université.* L'Auteur dépeint son Antagoniste d'une manière assez plaisante, & donne plusieurs idées de son Ouvrage, en faisant voir qu'il le censure vivement sur des matières où il n'y a point de profanations.

A Defence of the Plain Account &c. C'est-à-dire: *Défense de l'Exposition claire & simple de la Nature & du but du Sacrement de la Sainte Cene, contre les Objections contenues dans les Remarques qu'on a publiées sur cet Ouvrage. Avec quelques Observations sur la Preface de la seconde Edition de ces Remarques. Avec un Traité sur l'Eucharistie extrait des Ouvrages de l'incomparable Mr. Jean Hales.*

A Vindication of the Plain Account &c. C'est-à-dire: *Défense de la Nature & du but du Sacrement de la Sainte Cene, contre les Remarques publiées depuis peu, avec quelques [illegible] Par Thomas Bridges, Maître ès Arts Vicaire de Thorp dans le Comté de Surrey.* L'Auteur dit qu'il auroit publié cet Ecrit plûtôt, s'il n'avoit pas attendu que quelque personne distinguée traitât cette matière à fond; mais qu'ayant vu que cela n'arrivoit point, il s'étoit enfin déterminé à le mettre au jour.

On

(*a*) Voyez Tom. XV. Part. I. pag. 235, 236.

On a traduit en Anglois la *Vie du Maréchal de Turenne*, par Mr. *Ramsey*; elle est fort bien imprimée en deux volumes in 8. Cependant elle n'a pas le prompt debit dont les Libraires s'étoient flatez.

Deux qui ont douté de la Certitude du Système des Fluxions de Mr. *Newton* trouveront de quoi se rassurer dans la Brochure suivante: *A Discourse* &c. C'est à dire: *Discours sur la Nature & la Certitude de la Méthode des Fluxions de Mr. le Chevalier Newton & sur les Raisons premières de ses Inventions.* In 8.

On a fait une seconde Edition de l'*Examen du Système du Pouvoir Ecclesiastique, exposé dans le Livre intitulé Codex Juris Ecclesiastici Anglicani* &c. (a): Cet *Examen* est de Mr. *Foster*, habile Avocat, & Membre de la Ville de Bristol.

The Elements of Fluxions &c. C'est à dire: *le Mouvement des Fluides naturels & artificiels particulierement celui de l'Air & de l'Eau, exposé & prouvé par une Methode facile par des Experiences curieuses, par plusieurs Remarques utiles &c.* Par Mr. *Cunn*, Maître de Arts. In 8.

The Works of Anacreon &c. C'est à dire: *les Poesies d'Anacréon traduites en Vers Anglois avec des Notes. A quoi on a ajouté des Odes Françoises & Epigrammes de Sapho.* Par Mr. *Addison*. Avec l'Original Grec à côté vis à vis de la Traduction. In 12.

La nouvelle Edition de *Sir Walter Raleigh* par le Chevalier *Willis* est presque achevée. Elle sera précedée de la Vie de l'Auteur, Ouvrage fort ample & fort exact.

Mr. *Oldmixon* nous a donné *The History of England* &c. C'est à dire, *Histoire d'Angleterre* &c. C'est la suite de son Histoire des Stuarts, imprimée en 1730. Dans la Préface il se justifie contre l'Ecrit du Docteur Atterbury inseré dans la *Bibliotheque Raisonnée* (b), où ce Docteur soutient qu'il n'est pas vrai que l'on ait falsifié à Oxford l'Histoire du Comte de *Clarendon*; il en justifie, dis-je, en déclarant qu'il a rapporté fidellement ce fait sur ce que lui en avoit dit Mr. *Duke*, homme d'un mérite reconnu, mais que Mr. *Duke* étant mort depuis peu, il n'est pas en état de lui demander là-dessus les éclaircissemens nécessaires.

(a) Voyez Tom. XV. I. Partie pag. 214.

(b) Voyez Tom. IX. pag. 471.

Il paroît enfin un premier Tome d'un grand Ouvrage, dont le Projet fut annoncé il y a deux ou trois ans:

[illegible]

de la complet, ſur-tout ce qui regarde la [illegible]

premier, comme il le mérite, dans le [illegible]

TABLE DES ARTICLES.

I. H. BLACKWELL, *Explication de la Mythologie d'HOMERE. En Anglois.* 233

II. *Lettre d'un PERSAN, &c. traduite en François.* 286

III. *Hiſtoire d'un Voyage Littéraire, &c.* 307

IV. G. BURNET, *Evêque de Salisbury, Tome IV. V. & VI. de ſes MEMOIRES traduits en François.* 328

V. Jo. ALBERTI Gloſſarium Græcum in Sac. N. Fœderis Libros, &c. 354

VI. GER. NOODT Opera omnia. 370

VII. *Le Roman de la ROSE, Nouvelle Edition.* 379

VIII. FOURMONT l'Aîné, *Réflexions Critiques ſur les Hiſtoires des anciens Peuples, &c.* 399

IX. SAURIN, *Diſcours ſur les Evenemens les plus memorables du V. & du N. Teſtament, continuez par M.* ROQUES, *Tom. III. in Fol. & Tom. V. & VI. in 8.* 428

X. *Vie de l'Empereur* JULIEN, *ſecond Extrait.* 450

XI. NOUVELLES *Litteraires.* 484

CA-

DE Morbis Venereis, libri IV. in quibus differtur de Origine, propagatione & contagione horum morborum, de signis, prognosi & curatione, hoc est, tota eorum ætiologia & therapeia, cum brevi Analysi & Epicrisi Operum plerorumque quæ de eo argumento scripta sunt. Auctore Joan. Astruc, &c.

Dissertation sur les Odeurs morbifiques & Contagieuses, par Mr. Geoffroy le jeune.

Naturalem, Libri duo. Nempe Corporum, & illorum indiscernibilium, simplicium & compositorum, Theoremata & Canones Harmonici. Juris Gentium cum Naturali, tum quod hodie in usu est, Principia & Argumenta. Tractatus de Jure Gentium Interno, Naturali, & Civili. Disquisitiones Politicæ. Elementa Jurisprudentiæ Universalis. Elementa Jurisprudentiæ Naturalis. Elementa Jurisprudentiæ Romano-Germanicæ. Opuscula varia. Omnia Autore Joh. Gottl. Heineccio, &c.

J. Christ. Storchii Exercitationes Physicæ, distributæ in Capita, quibus Philosophiæ Naturalis Principia complectuntur.

Grundlegung zu einer Psychologie, &c. Fondemens d'une Psychologie, &c.

Philosophia Definitiva, hoc est, definitiones Philosophicæ ex Systemate Celeb. Wolfii, collectæ, Observationibus explicatæ & illustratæ a C. Chr. Gottsched.

D. Gabrielis Clauderi Schediasma de Tinctura Universali vulgo Ens Philosophicum dicta.

Livres Français.

Traité Physique sur l'Economie Animale, par M. Le Dran, &c. 12.

L'Art de guérir par La Saignée, ou l'on examine en même tems les autres secours qui doivent concourir avec ce remede, ou qui doivent lui être préférés, dans la Cure des maladies tant Médicinales que Chirurgicales, par Franc. Quesnay. 12.

De la Maniere d'Enseigner & d'Etudier les Belles-Lettres par rapport à l'Esprit & au Cœur, par Mr. Rollin, &c. Nouv. Edition, 12.

Bibliothèque de Campagne, ou Amusement de l'Esprit & du Cœur Tom. 2. 12.

Les Memoires du Marquis de Mirmon, ou le Philosophe Satirique. 12.

TABLE
DES
MATIERES.

A.

ALAIN le Jeune, Roi des Wisigoths, fait traduire un Corps abrégé du *Droit Romain*, 46
Allwood (Mr.) Ouvrage de cet Auteur, 333
Angleterre, avantage que retireroit ce Royaume de l'établissement de la *Dixme Ecclésiastique*, ibid.
Annales Ecclésiastes (les) peuvent être regardées comme un Livre respectable. 174
Arts de bien gouverner, en quoi il consiste. 66
Assemani (Mr.) Ouvrage de cet Auteur. ibid.

B.

BANDURI, (le Pere) grand Antiquaire, 218. Jugement qu'il fait du Pere Hardouin. ibid.
Bayle, (Mr.) Lettre Anecdote de ce Philosophe. 148. & suiv.
Berkeley (*George*) Ecossois, reçoit une Commission du Roi Jaques, qui lui ordonnoit d'attaquer le Prince d'Orange. 342. Qui étoient ceux qui devoient exécuter ce dessein. ibid.
Bibron, Vipere, ou espèce de Serpent de l'Isle de Ceylon. 208. Sa description. ibid.
Blackwell, (*Thomas*) Ouvrage de cet Auteur. 343
Bochmer, (Mr.) excellent Ouvrage de cet Auteur. 65
Boicininga, espèce de Serpent à Sonnette, auquel les Brefiliens donnent ce nom. 203
Boiobi, espèce de Serpent. 192. Sa longueur. ibid. Sous quel nom il est connu par les Indiens. ibid. Effet dangereux que produit sa morsure, lors qu'on l'irrite. ibid.
Boiquara, Serpent à Sonnette ainsi nommé par les Brefiliens. 203
Boufflers (le Maréchal de) arrêté après la prise de Namur. 141
Boyssets, tems auquel on a découvert ce Secret. 339
Boze, (Mr. de) Secretaire de l'Académie des *Belles-Lettres*. 214. Sa politesse. ibid.
Brocardica, ce que c'est. 182
Burchard, Evêque de *Wormes* publie un Recueil de Canons. 54

TABLE DES MATIERES.

C.

CASCA VELA, ſorte de Serpent. 209
Cave, (le Docteur) a ſoupçonné les Juifs d'avoir corrompu le Texte Hébreu. 55
Charlemagne, donne des Loix aux Saxons. 52
Charles I. Roi d'Angleterre, obſervations ſur ſon caractère. 71. Tort qu'il eut de faire des entrepriſes contre les Loix. *ibid.*
Clarendon, (le Comte de) s'engage dans une Conſpiration, & obtient enſuite ſa grace du Roi. 337
Collins, (Mr.) Ouvrage de cet Auteur contre Mr. Whiſton. 14. Son peu de bonne foi. 17
Clopinel, le même que *Jean de Meune*. Voiez *Meune*.
Combat de Gladiateurs ordonné à l'occaſion de cette queſtion: *Si les Petits-Fils doivent concourir avec les Fils à la Succeſſion.* 54
Corbeaux qui nourrirent *Elie*, & c'étoit des Anges, des Marchands, &c. 436 *& ſuiv.*
Courayer, (le Pere) ce qu'il dit de ſes Ennemis & de ſes [illegible] 319
Courcelles, (*Etienne*) Ouvrage de cet Auteur. 28. Jugement qu'on doit porter de lui. 38. Defendu par Mr. le Clerc. *ibid.* [illegible] 322

D.

DACIER, (Mr.) éloge de la traduction d'Horace, & des Notes qu'il y a jointes. 230
Deiſtes, de quelle ſource ils tirent leurs plus forts argumens contre la Religion Chrétienne. 18
Démétrius, fils de Philippe Roi de Macédoine, eſt donné en Otage aux Romains. 137. Marques de conſidération qu'il reçoit du Sénat Romain. 138. Il devient ſuſpect à ſon Pere, & pourquoi. 143. On lui donne du poiſon. 145. Sa mort. 146
Deponé, eſpèce de Serpent ainſi nommé au Mexique. 194

E.

ECACOATL, eſpèce de Serpent. 208
Ecriture Sainte, comment on doit la lire pour la bien entendre. 11. Ordre qu'on a mal arrangé les Livres qui la compoſent. 119
Edeſſe, ſituation de cette Ville 95. Ce qui donna occaſion à la fondation du Royaume d'Edeſſe. 100. Edeſſéniens confondus, par quelques anciens Auteurs, avec les Arabes. 101
Elie [illegible] 436
Emeſe, [illegible] 95

François par Mr. Dacier & le P. Sanadon, avec toutes
JAQUES, Roi d'Angleterre, ſa mort. 332. *Mal. & ſuiv.*
Jeſuites, ennemis de toutes les Antiquités Eccléſiaſtiques
Innocent XII. (le Pape) ne vouloit point aggrandir la Fa-
mille. 337. Hiſtoire à ce ſujet. *ibid.* &
Julien, l'Empereur. Parallele de ſa vie
hiſtoire inſatiable pour les Sciences. 160. Son penchant
& paſſionné pour Son chemin pour Libanius. *ibid.* & *ſuiv.*
De quelle maniere il réſolut d'attaquer le Chriſtia-
nisme. 161. Honneurs qu'il rend aux Philoſophes.
451. *& ſuiv.* Sa faloufie contre les Chrétiens. 438.
leçons qu'il adreſſe à Arſace, Grand Prêtre de Ga-
tie. 456 *& ſuiv.* Sa mort. 479. Son Portrait.
Comte d'Orient, & Gaule l'Empereur Julien, fait

Lq

LAMANUS, beaux préſens de ce Diplomate Rayen. 118
Laodicée Sanctiques, Eſt le berceau Politique du bon
Laubeck (Mr.) fameux Apoticaire de Leipſig
Laurent (Mr.) Chirurgien de Grenoble, Ouvrage qu'il a mis au jour.
Lauzun, (Guillaume de) un des Auteurs du Roman de la Cloche.
Lucas (Mr.) fameux Voyageur, 315. De quelle maniére il a voyagé.

M.

MAINTENON, (Mad. de) ſa rencontre inopinée avec le Duc d'Anjou. 250. Elle engage le Dauphin à accepter le Teſtament du Roi d'Eſpagne.
Mariage, Hiſtoire curieuſe ſur le mariage.
Marinière, ou Aiguille Aimantée. 390. Voyez Bouſſole.
Marie, Evêque de Chalcédoine reproche à l'Empereur Julien ſon Apoſtaſie.
Maſſillon, (Mr.) ſon Eloge. Particularités de la naiſſance de ce Philoſophe.
Maximus, le pervertit l'Empereur Julien.
Mayenne, (Duc de) Chef d'une Conſpiration en Angleterre.
Mead, (Mr. Richard) fameux Antiquaire.
Mercure galant, (le) Mis à la Baſtille.
Miracles, (les) guériſons miraculeuſes, une Queſtion embaraſſante pour les Théologiens au ſujet du Culte qu'il rendoit à Dieu.

O.

ORIGENE, Précepte qu'il donne pour bien entendre l'Ecriture Sainte.

P.

Pagi, (l'Abbé) particularités ſur les prétendus Miracles de cet Abbé.
Pagnini, (François) ſavant en Grec, mais peu connu.
Parfums, (les) Extrait de ce Ouvrage.
Pâtiſſier, (le) de Damiette.
Paul, (le Diacre) ſon Hiſtoire.
Pauvre, (le) qui vend ſa Maiſon ſur le Trône.
Pays, (le) grande confiance en un pauvre Maître.
Pêche, (la) heureuſe. Ses différentes eſpéces.
Pierre

ſére qu'il fait à un Ambaſſadeur des Romains. 134.
Sa mort. 147, 148
Pierre, (l'Abbé de St.) Ouvrage de cet Auteur. 65 *& ſuiv.*
Prié, (*Jean*) Ouvrage de cet Auteur. 360, 361
Procope, ſon beau Manuſcrit ſur *Iſaïe*. 328

R.

RICHELIEU, (le Cardinal de). Jugement ſur ſon *Teſtament politique*. 72
Rollin, (Mr.) Ouvrage de cet Auteur. 121 *& ſuiv.*
Roques, (Mr.) Miniſtre, Auteur de la Continuation des *Diſcours Hiſtoriques* &c. de Mr. *Saurin*. 428. Son éloge. 429.
Pourquoi il s'eſt chargé de cet Ouvrage. 430

S.

SANADON. Jugement ſur ſa Traduction d'Horace. 220, 221
Seba, (Mr. *Albert*) ſuite de l'Extrait de ſon *Tréſor des Curioſités Naturelles*. 185 *& ſuiv.*
Serpentaire, ou *Dictamne de Virginie*. Vertus de cette plante. 209
Simon, (le Pere) nie l'autenticité des Livres Sacrés & la Vérité de la Religion Chrétienne. 318. Il pervertit *Hambden*, ſavant Anglois. *ibid.*

T.

TAURION, confident de Philippe, Roi de Macédoine, s'inſinue dans la familiarité d'Aratus, & lui donne du poiſon. 130
Tillotſon, Archevêque de *Cantorberi*, ſa mort. 340. Combien il fut regretté du Roi & de la Reine d'Angleterre. *ibid.* Sa grande généroſité. *ibid.*
Tournefort, (Mr.) On doit peu compter ſur lui pour ce qui regarde la Grece, & la ſituation des lieux. 314

U.

ULPHILAS, premier Evêque des Goths, Auteur de la Verſion Gothique des Livres Sacrés. 40

W.

WALL, (*Guillaume*) Ouvrage de cet Auteur. 6. Il attaque les Anabaptiſtes d'Angleterre. 7. Réponſe que ceux-ci lui font. *ibid.* Il condamne lui-même l'aigreur de ſon ſtile. 9. Tems de ſa naiſſance & de ſa mort. *ibid.* Derniéres occupations de ſa vie. *ibid.* & 10.
Whiſton (Mr.) ſubſtitue les Conſtitutions Apoſtoliques au Canon du N. Teſtament. 8. Avantage que ſon ſentiment donne aux Deïſtes. 13. Ouvrage de cet Auteur. *ibid.* Il prétend que le Texte Hébreu & la Verſion des Septante ont été falſifiés par les Juifs. *ibid.* On l'attaque à ce ſujet. 14

FIN DE LA TABLE.